This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

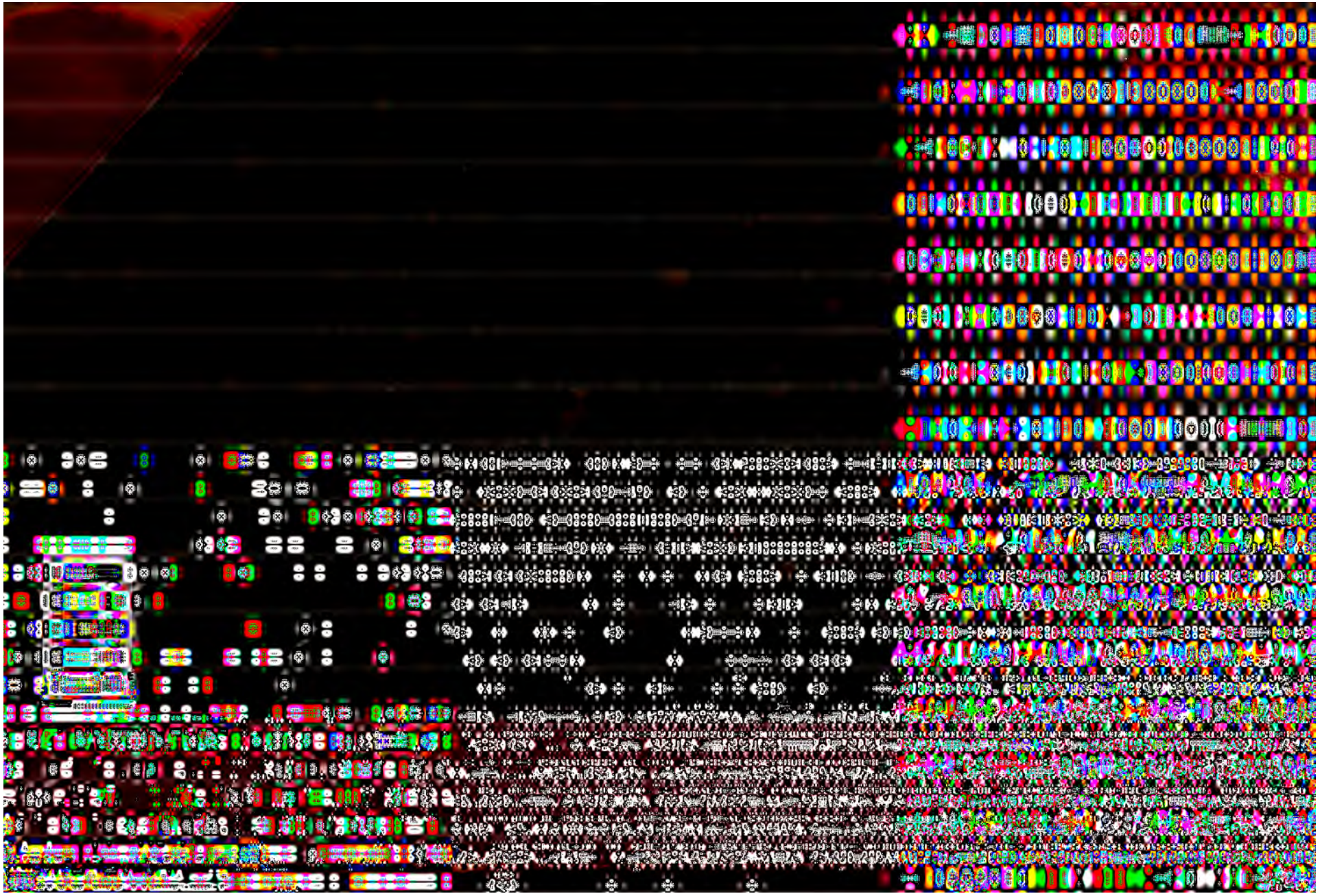

[illegible] Jay. 1895.

[illegible] Library.

[illegible] LL.D.,

[illegible] Politics and

[illegible] Feb. 1895.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

TOME VIII. — ANNÉE 1894

OUVRAGES DE CHARLES NORMAND

Albums de l'Ami des Monuments et des Arts. — I. *La Troie d'Homère*, 1 vol. petit in-folio, avec nombreuses planches taille-douce. . . . . 55 fr.

II. *Premier Livre d'Or du Salon d'Archéologie*, 1 vol. petit in-folio avec nombreuses planches en héliogravure taille-douce. 55 fr.

III. *Décorations intérieures en* STYLES ANCIENS *d'après les* CHAMBRES HISTORIQUES moyen âge, XVe, XVIe et XVIIe siècles du musée de Salzbourg, 1 vol. petit in-folio avec nombreuses planches en héliogravure taille-douce. . . . . 35 fr.

Paris. — Nouvel itinéraire-guide des arts artistiques et archéologiques de la capitale, mis au courant des travaux de l'érudition contemporaine. Nombreux plans et vues, 1er volume, reliure d'amateur, tête dorée . . . . . 25 fr.

L'ami des Monuments et des Arts. — Revue illustrée. Recueil de motifs inédits, avec eaux-fortes, héliogravures, gravures sur bois. Organe central des Beaux Arts et de l'Archéologie.

Six des sept tomes sont en vente au prix de 25 fr. chaque (étranger, 30 fr.). Le premier, épuisé après avoir vu son prix s'élever à 75 fr. sera réimprimé à 25 fr. dès qu'il y aura 300 nouveaux souscripteurs ayant déjà acquis les cinq tomes disponibles.

Carte de Jersey — en trois couleurs — basée sur l'étude critique des documents existants et sur les observations personnelles de l'auteur. *(Épuisée)*.

Description de l'île de Jersey, avec notice sur l'histoire de la carte de l'île. *(Epuisée)*.

Tracé nouveau proposé pour obtenir l'ombre de la sphère. *(Epuisé)*.

L'Architecture métallique antique. — Du rôle du métal dans les constructions antiques. In-4° avec deux planches gravées au burin et 30 bois intercalés, 1883. — Ce travail, où se trouve développé, pour la première fois, le rôle du métal dans les constructions grecques et romaines, est *épuisé*.

Les Fouilles d'Olympie (Id.). — In-4° avec nombreuses gravures. *(Épuisé)*.

Les Fouilles de Pergame (Id.). — In-4° avec nombreuses gravures et une héliogravure. *(Epuisé)*.

Bulletin de la Société des Amis des Monuments Parisiens. — Six volumes in-8°, avec planches hors texte, eau-forte, nombreux bois intercalés. (Le septième est en cours de publication.)

L'Hôtel de Cluny. — Un volume in-4° jésus sur papier de Hollande, accompagné de 30 eaux-fortes et héliogravures, tirées à part ou dans le texte, et de nombreux croquis dans le texte : 50 francs.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

DU COMITÉ DES MONUMENTS ÉTRANGERS

Et de la Society for the protection of ancient Buildings

ÉTUDE ET PROTECTION DES MONUMENTS D'ART DE LA FRANCE

Architecture, Peinture, Sculpture, Curiosités, Souvenirs historiques, Sites pittoresques, etc.

FONDÉ ET DIRIGÉ PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments Parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais

TOME VIII

PARIS

98, RUE DE MIROMESNIL, 98

1894

Tous droits de traduction et de reproduction réservés

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

REVUE DES DEUX MONDES DES BEAUX-ARTS ET DE L'ARCHÉOLOGIE

ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

DU COMITÉ INTERNATIONAL D'AMIS DES MONUMENTS

[illegible]

ADOPTÉ PAR LE CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS

[illegible] ORGANE ENTRE LES ARTISTES, [illegible] ET AMATEURS

DE TOUS PAYS

ÉTUDE ET PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

REVUE DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DU MONDE ENTIER

[illegible]

CHARLES NORMAND

[illegible]

[illegible] des Amis des Monuments parisiens

[illegible] des Amis des Monuments rouennais

[illegible] suite de [illegible] d'Architecture

[illegible] fondée par Viollet-le-Duc.

N° 41. 8e volume (1894)

PARIS

98, RUE DE MIROMESNIL

Autrefois, 51, rue des Martyrs.

Tous droits réservés

Le [illegible]

[illegible]

UN CONSEIL MUNICIPAL [illegible] . . . . . [illegible]

FRANÇOIS DE CAUSSADE [illegible] . . . . . [illegible]

NOS GRAVURES : [illegible] Provins — [illegible] de Dieppe [illegible] XVI[illegible] . . . [illegible]

[illegible] DEPOIN : État du château de Chaumont [illegible] . . . [illegible]

LIVRES REÇUS . . . . [illegible]

SUPPLÉMENT [illegible] Beauvais . . . [illegible]

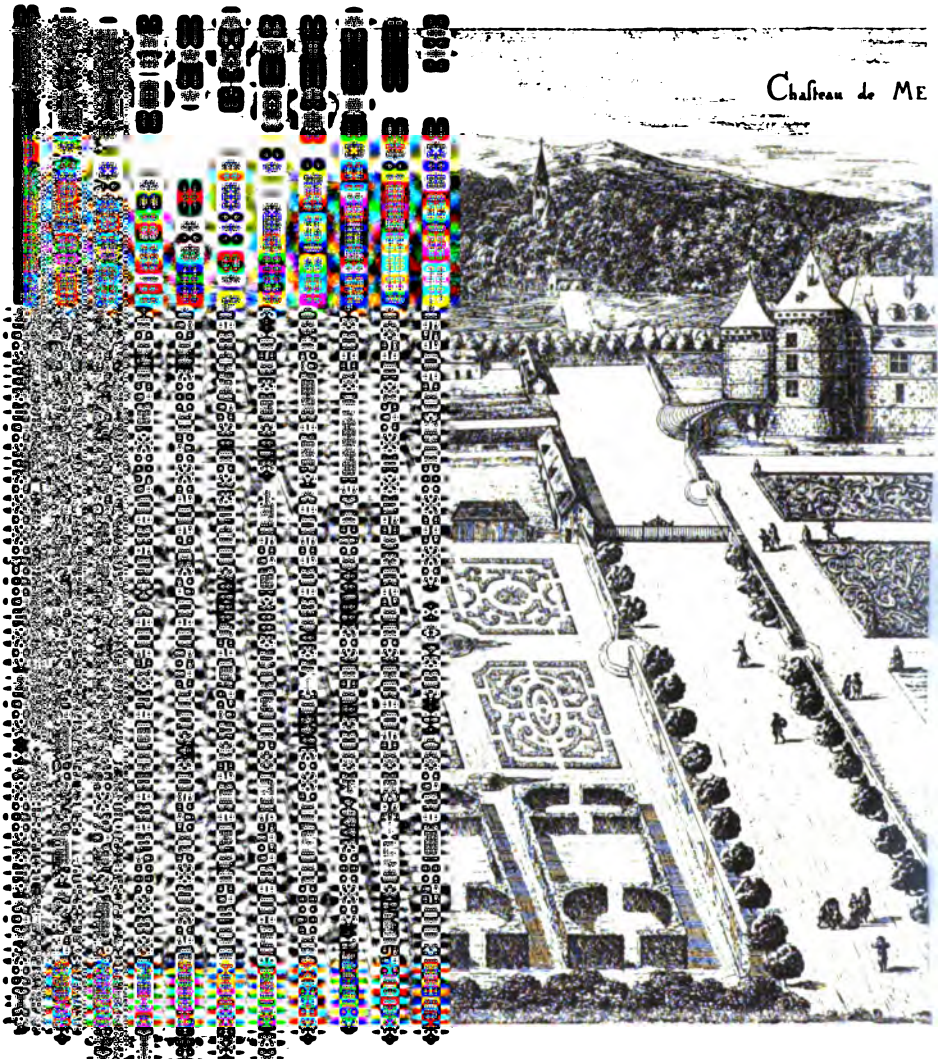

rieure), *fac-simile* inédit et réduit d'un t.
château et

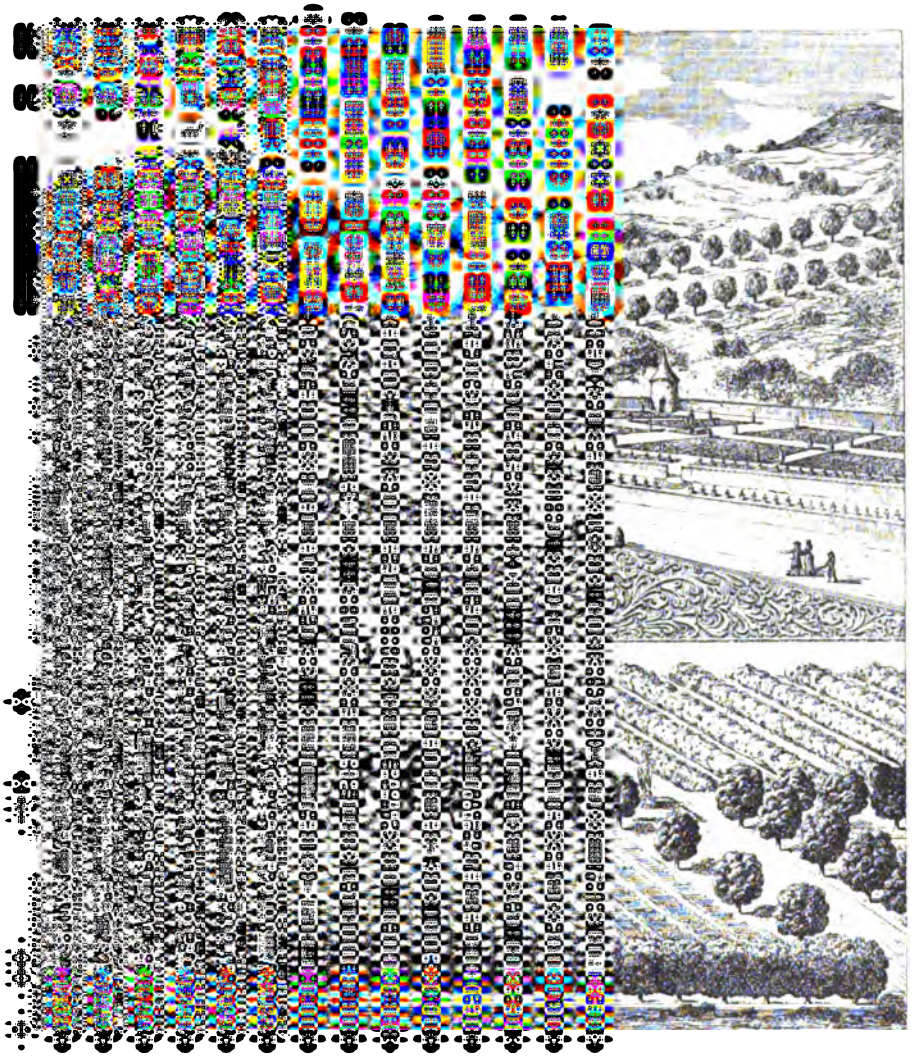

[illegible] tant l'aspect ancien du

LES ENVIRONS DE DIEPPE

LE CHATEAU DE MESNIÈRES

UN GRAND

MONUMENT MÉCONNU DE LA RENAISSANCE

ENTRE DIEPPE ET NEUFCHATEL (Seine-Inférieure)

Par

CHARLES NORMAND

Directeur de l'Ami des Monuments et des Arts,
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais,
Architecte diplômé par le gouvernement.

I. SITUATION. — *Description générale et renseignements pratiques.*

La visite du château de Mesnières est une des excursions les plus charmantes qu'il soit possible de faire ; elle réjouira d'autant plus les artistes et tous les amateurs de belles choses, que le monument est presque inconnu. Les notices publiées jusqu'ici ne donnent que de rares renseignements[1]

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES. — *Excursion d'une journée.* — On peut se rendre facilement de Dieppe à Mesnières en prenant la voie ferrée Dieppe-Paris *par Gisors ;* en quittant Dieppe vers dix heures du matin, on arrive une heure après à Mesnières, station qui précède immédiatement celle de Neufchâtel en Bray. On peut quitter Mesnières, après avoir eu le temps de le visiter tranquillement, en partant par le train, vers trois heures vingt, qui arrive à Dieppe à quatre heures et demi. On peut déjeuner et coucher à l'hôtellerie du château, dont les lits sont bons et la cuisine convenable. Le château, visible de la station, en est écarté de cent mètres vers la gauche, en se dirigeant vers Paris. Sur le côté droit s'ouvre une

[1] Nous donnons ici la primeur d'un chapitre d'un ouvrage de longue haleine que M. Charles Normand a entrepris sur la Normandie afin de la doter d'une description scientifique, de vues anciennes, de plans, de coupes, de photographies prises au point de vue des artistes et des archéologues suivant un programme nouveau, analogue à celui qu'il a adopté pour son livre si recherché sur PARIS. Nous y joignons quelques gravures dont nos lecteurs ont également la primeur. Mais l'ouvrage en renfermera un beaucoup plus grand nombre sur Mesnières.

grande et belle allée d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil sur le château et où l'on peut se reposer sur l'herbe à l'ombre de grands arbres. C'est pourquoi nous donnerons aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts* une histoire complète mais aussi condensée que possible des événements dont ce lieu fut le théâtre. Nous y joindrons la première description détaillée qu'on en ait tentée ; nous compléterons le travail avec l'aide des photographies, dessins et plans[1] que nous y avons recueillis à l'intention de nos « *Amis* », car jusqu'ici on n'en a publié que de mauvaises lithographies et aucun plan. Pourtant ce château est fort prisé de ceux qui ont pu l'étudier. M. Palustre, dans sa *Renaissance en France* (*Normandie*, p. 278), apprécie le château en ces termes :

« Nous ne pouvons malheureusement, écrit-il, nous étendre sur les quelques châteaux dont il reste encore à parler. Et cependant Mesnières, à lui seul, mériterait une longue monographie. C'est l'une des constructions les plus amples et les plus majestueuses que possède la Normandie. Si l'extérieur a conservé encore l'apparence d'une forteresse avec ses grandes tours d'angle couronnées de mâchicoulis, du côté de la cour, jadis entièrement close, nous sommes en présence de corps de logis aux façades nullement sévères, bien que les combinaisons architecturales fassent presque tous les frais de la décoration. » Ces lignes sont accompagnées d'une eau-forte de M. Sadoux, représentant des travées de la façade vis-à-vis l'entrée.

La duchesse de Berry[2] fit lever le plan du château et paya douze mille francs les aquarelles d'un peintre anglais.

DESCRIPTION GÉNÉRALE

Mesnières est situé à six kilomètres environ au nord-ouest de Neufchâtel, sur la rive droite de la Béthune ; à Arques-la-Bataille, cette petite rivière verse ses eaux dans celles de l'Eaulne et se jette ensuite dans le port de Dieppe. A Mesnières, la Béthune coule suivant une direction parallèle à la voie ferrée et à deux cents mètres environ à l'ouest. Le bourg compte un millier d'habitants, et l'on y trouve une chapelle, dont nous parlerons et qui est distincte de celle du château. La Béthune, anciennement nommée la Telle,

[1] Je dois des remerciements particuliers au R. P. Supérieur M. l'abbé Reignat et au Frère photographe, pour les facilités qu'ils ont données dans mon travail. Depuis l'achèvement de cette étude, j'ai eu connaissance de dessins dus à mon confrère M. Alfred Vaudoyer et que l'on trouvera ici.

[2] Roger de Beauvoir (*Revue de Paris*, t. x. 183[illegible]).

arrose cette région, nommée le Talou ; elle eut au moyen âge une certaine importance stratégique, comme en témoigne le souvenir de divers châteaux : ARQUES, dont il ne reste que les ruines imposantes, BURES, dont on ignore la place, DRINCOURT, aujourd'hui promenade publique, gazonnée et plantée pour le plaisir des habitants de Neufchâtel, GORLAIN FONTAINE ou Gaillefontaine, dont il ne reste que des enceintes et des pans de murs.

De la voie ferrée on aperçoit, sur la droite, le majestueux développement du château, situé sur le sommet d'une hauteur en pente douce présentant comme un fouillis de tours, de tourelles, de toits avec hautes cheminées, de bâtiments divers parmi lesquels on reconnait la chapelle ; tout cela dans un pays encadré de coteaux mamelonés, couverts d'arbres et d'une riche végétation ; du manoir et sur ses côtés s'étendent des prairies fertiles où paissent de belles vaches grasses de Normandie. Des constructions modernes, destinées à l'enseignement, accompagnent l'édifice sans le déparer, et ajoutent encore, par leur sobriété, à la majesté de l'ensemble. On trouve bien ici cette ampleur qui est la marque du génie français.

Le manoir est conçu dans l'esprit du Moyen-Age et dans celui de la Renaissance. Un vaste parc ombragé de beaux arbres, avec potagers, fermes, moulins et ateliers divers, est compris dans l'enclos d'environ vingt-deux hectares qu'enferme un mur garni encore, à l'est, d'un de ses vieux pavillons. On accède, à l'ouest du domaine, par une grande et noble grille accotée de deux jolis petits pavillons sur plan circulaire. A gauche, une petite porte donne accès à l'hôtellerie, destinée à loger les parents qui rendent visite à leurs enfants, qui reçoivent ici l'éducation, et aux voyageurs de passage. Après être entré, on trouve devant soi un long chemin et l'on franchit sur un petit pont l'avant-fossé encore rempli d'eau; l'on arrive au pied d'un large et haut perron qui donne accès à la cour d'honneur du château, dont le niveau domine celui du terrain voisin. Trois côtés du carré sont occupés par des corps de logis : celui du côté de l'entrée, à l'ouest, et auquel on arrive par le large et monumental perron, n'est garni que d'une grille ouvragée, moderne m'assure-t-on, mais œuvre d'un ouvrier qui avait gardé les secrets de la bonne époque. Le château est construit sur le plan d'un carré; trois de ses angles sont occupés par une tour ronde coiffée d'une poivrière, tandis que la chapelle primitive tient la place du quatrième; celui du sud est occupé par des fossés dont les traces sont visibles et qui étaient, m'a-t-on dit, encore remplis d'eau vers 1880. Le manoir domine le terrain voisin ; le ton des briques rouges de ses marches contraste avec la blancheur grisâtre de l'édifice et le bleu gris des ardoises de sa toiture.

Jadis Mesnières en Bray était un des cinq vicomtés[1] du bailliage du comté d'Eu. A ce titre, nous possédons un dénombrement rendu en 1585 au comte d'Eu, Henri de Guise, par Françoise de Gouvis et son époux ; leurs armes se trouvent au dos de ce dénombrement, qui est une des plus splendides reliques des archives de Mesnières.

Des extraits faits dans un aveu et dénombrement du temps de Jean-Baptiste Du Rey, chevalier seigneur de la baronnie de Mesnières et autres lieux (19 mai 1730), nous donnent une précieuse DESCRIPTION GÉNÉRALE de l'état ancien du domaine. Nous en reproduisons donc le passage suivant :

« Premièrement le château et manoir seigneurial est situé à micoste, *basty* de pierres de taille sur des pierres d'assises qui sont jusqu'à l'élévation d'environ trois toises de pierres de gré (18 pieds haut), entouré de *fossés* de quatorze à quinze toises de large (84 à 90 pieds) revestus de briques remplies d'eau vives, ledit chateau flanqué de quatre *tours* dans l'une desquelles est une *chapelle* quy a été bénitte le *yb*^{c} — *xlvj* par monsieur l'evesque Desponance sufragant de monsieur le cardinal Damboyse, il est *placé* entre trois *parterre* ou boulaingrains quy sont dans le parc, dans lequel il y a un bois, disposé en bouquets, de grandes allées plantées de tilleuls, une autre allée couverte quy est sur le bord de la rivière quy descend de Neufchastel à Dieppe où elle jette dans la mer, à ce chasteau est une *court d'honneur* de laquelle on sort par dessus un *pont levis* pour entrer dans une *court* où il y a deux grands *carreaux* servant à retirer l'eau des fosses et de réservoir pour le poisson, d'un côté de ladite cour est un grand bâtiment qui peut servir à des *écuries* ou d'autres usages, et dont partie sert à usage de *pressoir*. Un autre bastiment servant de *grange*, de l'autre costé de la-

[1] Dom Duplessis, dans sa description de la Normandie (1740) orthographie « Maisnières », et donne les renseignements suivants: Maisnières — *en Brai.*

Saint Pierre et saint Paul.

Sur l'origine de ce nom. V. *le Discours nombre 39* (long et peu intéressant).

Archidiaconné : Eu. *Doyenné :* Neufchâtel.
Gouvernement : Normandie.
Parl. Ch. des Comptes. Par C. des Aides : Rouen.
Bailliage : Caux. *Vicomté.*
Généralité : Rouen: *Election.* Arques

Il y avait anciennement deux portions de cure à la présentation du seigneur ; elles étaient encore distinctes en 1440 ; un seul titulaire les possédait avec dispense en 1667, et le seigneur ne présenta encore pour toutes les deux qu'un seul titulaire en 1674 (*Arch. de l'Archev. de Rouen*) Les Pouillés de Rouen des années 1648 et 1704 supposent encore deux portions ; mais celui de l'an 1788 n'en marque plus qu'une à la présentation du seigneur,

dite cour sont les *écuries*. A l'opposite du premier bastiment et des remises de carosse et charriost, à l'opposite de la grange deux *colombiers*, un à chaque coin de la cour, deux *guérites*, une de chaque côté d'une *grande porte de fer* par laquelle on sort pour aller à une grande *allée* plantée en pommiers et poiriers, et autres parts. Il y a encore plusieurs avenues qui seront cy après déclarées. Ledit chateau par terre et parc entouré de *murailles* et par ladite route de Neufchastel à Dieppe. Borné d'un costé, le grand chemin qui va de Neufchatel à Dieppe, d'autre côté les carrés qui seront cy après bornés, le moulin et ladite route de Neufchatel à Dieppe, d'un bout moi dit tenant au lieu des héritiers de Charles Jouy, le cimetière de l'église dudit Mesnières et le chemin par soufrance pour la commodité du château qui fait la séparation des prairies qui y seront ci-après désignées, et de la basse-cour du château, etc. » Puis on lit dans ce document une énumération détaillée de pièces de terre et des obligations du seigneur[1].

II. — Historique du chateau de Mesnières[2].

Par une charte de donation datée de 1043, on connaît Robert de Mesnières, fils de Hoel ; il fit des largesses aux religieuses du monastère de Sainte-Catherine du Mont, de Rouen. Un de ses successeurs, Gautier Tirel, vit mourir entre ses bras Guillaume Cliton, au siège d'Alost (1128). Roger de Mesnières, qui souscrivit une charte en 1151, donna la dîme du pain de sa maison et la dîme des essarts de son bois de Mesnières aux religieuses du Camp-Souverain, en aumône perpétuelle, sous l'obligation de recevoir perpétuellement dans leur communauté une religieuse de sa famille. Renaud de Mesnières, dont les filles vivaient en 1200, fit cadeau de soixante acres de terre plantés de bois taillis, aux pauvres de l'hôpital Saint-Thomas de Neufchâtel. Enguerrand de Mesnières confirma les munificences de ses pères.

La famille de Valliquerville-Mesnières, qui succéda aux Mesnières primitifs, comprend parmi ses membres les Jourdain I, II, III, qui vécurent vers les années 1257 à 1320 sans laisser de souvenir marquant. Une demoiselle d'Estouteville apporta avec sa main

[1] Une copie manuscrite en existe à la bibliothèque de la ville de Dieppe, dans un recueil factice sur Mesnières, où nous avons souvent puisé des renseignements inédits, grâce à l'obligeance du conservateur, M. Millet.

[2] Nous empruntons un grand nombre des notes de l'historique à l'abbé Pàris, qui les a recueillies dans les pièces d'archives.

le domaine à Henri de Bailleul, cousin du roi d'Ecosse Edouard Baillol et, dit-on, son compagnon d'armes dans l'expédition de 1332. Une des filles de Bailleul fit entrer les terres de Mesnières dans la famille de Boissay, par son mariage avec Jean du Boissay. C'était un capitaine, garde de la forteresse de Fécamp, qui, malgré un âge avancé, prit part aux expéditions de Flandre en 1383, et de Gueldre en 1388. Robert de Boissay était avec du Guesclin lorsque celui-ci mourut devant Châteauneuf-de-Randon ; Robert prit part aux expéditions de Flandre en 1382-1383, de Gueldre en 1388, et fut l'un des vingt-deux chevaliers de marque qui joutèrent, en 1389, aux magnifiques fêtes de Saint-Denis, données par le roi pour la chevalerie des ducs d'Anjou. Robert de Mesnières prit part à tous les événements importants du règne de Charles VI; il fut gouverneur de Dieppe et jeté en prison, en 1413, par les bouchers et les écorcheurs; il se fit tuer à Azincourt (25 octobre 1415) avec deux de ses petits-fils. Les deux autres durent s'exiler en Italie et y travailler comme menuisiers, car leur tante Isabelle avait mis la main sur l'héritage des Boissay; elle s'était remariée avec le Breton Alain Le Lay, qui se reconnut l'homme-lige de l'Anglais Henri V, puis elle épousa Jean Masquerel; ce dernier se montra sans doute trop bon Français, car les Anglais démantelèrent le castel et Isabelle n'échappa à la confiscation qu'en se séparant de biens d'avec son mari.

Après la fin de l'occupation anglaise, les orphelins de Jean de Boissay, qui étaient entrés dans les armées de Charles VII, revinrent en Normandie; Laurent, l'aîné des deux, rentra en possession de Mesnières et s'allia à la fille de Jean Havart, seigneur qui portait la bannière royale de Charles VII lors de son entrée solennelle à Rouen, après sa victoire sur les Anglais, et sœur de Georges Havart, un des plus intimes conseillers de Louis XI.

En 1482, la tutelle de Louis de Boissay fut donnée à Guillaume Le Picart, grand maître de l'artillerie de Louis XI. A cette époque le *chastel était toujours demantelé* ; il en est parlé comme tel dans un procès qui eut lieu alors entre les habitants de Mesnières et le comte d'Eu, à propos du service du guet; le château actuel allait être bientôt établi. « Dans son aveu de 1521 au comte d'Eu, suzerain de la baronnie de Mesnières, Charles de Boissay, devenu majeur, *déclara posséder à Mesnières la place d'un château ;* mais ayant épousé Madeleine Le Picart, petite-fille du tuteur de son père, du riche financier de Louis XI, il voulut lui aussi reconstruire un château qui pût rivaliser avec celui élevé à Estelan par l'or des Le Picart, et il y réussit[1]. La tradition veut que *l'œuvre de Charles de Boissay ait été quarante ans avant de recevoir* la dernière main ; le

style varié des détails architectoniques *confirme cette opinion ; la chapelle paraît avoir été consacrée vers le milieu du XVIe siècle. Ce fut Suzanne de Boissay qui acheva la construction du château.*

Nicolas Ier de Fautereau, connu de son vivant sous le nom de baron de Villers, s'attacha au parti du roi de Navarre Henri IV de Bourbon, combattit la ligue, et fut blessé à Arques. Le 8 août 1590, Henri IV l'invitait à se trouver à la prise espérée de Paris ; mais le 25 avril 1591 Nicolas Ier de Fautereau fut pris par les Ligueurs dans son château de Mesnières, dont ils pillèrent les meubles et dévalisèrent les archives. Le 5 mai 1591, Henri IV lui écrivait à ce sujet une lettre de condoléance. Mais en juin 1591 Nicolas Ier fut de nouveau attaqué et pris à Mesnières par les Ligueurs, qui pour lui rendre sa liberté lui firent payer une rançon de 1900 écus.

Le 4 mars 1650, la terre de Mesnières fut élevée par la reine régente au titre de marquisat, en raison des « signalez et recommandables services du seigneur de Mesnières, par lors maréchal de camp des armées du Roi. » Le brevet était signé par Louis XIV enfant, mais bien que le roi l'ait renouvelé à l'époque de sa toute-puissance, le Parlement refusa les lettres patentes nécessaires pour mettre cette érection dans les formes ordinaires, de sorte que le titre de marquisat disparut de Mesnières au siècle suivant.

Vers 1668, Louis de *Fautereau activait les embellissements de Mesnières : le* parc, *agrandi, fût planté par Le Nôtre et entouré d'un mur élevé*[1]*; l'intérieur du château fut restauré et orné de peintures et de sculptures, telles que celles des cerfs de la galerie.* L'un de ses fils fut élevé page de Louis XIV et prit part aux nombreuses guerres de l'époque; le cadet fut tué au combat de Senef (août 1674); l'autre Henri-Alexandre de Fautereau reçut de son père la terre de Mesnières à l'occasion de son mariage, à charge de réserves en faveur des siens et de son père ; Henri-Alexandre prit part aux campagnes de Flandre et d'Allemagne, pénétra l'un des premiers dans Valenciennes pris d'assaut (17 mars 1677), et fut blessé à mort à l'âge de vingt-six ans, en août 1678, dans un duel sur un pont de Paris, au moment où le roi signait en sa faveur un brevet de capitaine au régiment des gardes, avec gratification de 43000 livres. Son père reprit jusqu'à sa mort, en 1691, l'administration des biens patrimoniaux de son petit-fils, devenu majeur en 1698, mais qui déjà avait pris service, car en 1697, à la paix de Riswick, il était guidon des gendarmes de Sa Majesté.

[1] Ce parc est transformé ; nous donnons une vue inédite de son état ancien d'après le tableau conservé dans la salle des Quatre Tambours. M. Vaudoyer en a pris un calque, dont il a fait une réduction dessinée à la plume d'après laquelle on a fait la gravure publiée ici.

Une scène romanesque se produisit à Mesnières le 12 juillet 1699. Le château, habité seulement par un homme d'affaires, fut envahi par deux parents du jeune marquis Louis de Fautereau Strozzi, marquis de Sainte-Geneviève, et André de Fautereau, baron de Garambouville. Ils étaient accompagnés d'une troupe d'hommes armés et d'un huissier, à l'effet de prendre possession du domaine. En même temps, à l'aide de vingt-trois pièces de procédure, ils cherchaient à dépouiller Louis-Joseph de ses titres et possessions, dans un procès jugé devant le Châtelet de Paris et, en appel, devant le Parlement de Paris. Mais les usurpateurs furent chassés du château par les troupes du marquis de Bully, gouverneur de Neufchâtel, par les paysans indignés et par la maréchaussée du bailliage de Caux. Ils furent faits prisonniers et leurs pièces reconnues fausses par le tribunal; les envahisseurs durent faire amende honorable au légitime propriétaire.

Il prit part à de nombreuses campagnes et, âgé de 32 ans, il fut tué le 11 septembre 1709 à la bataille de Malplaquet; ses biens étaient grevés de rentes hypothécaires qui firent renoncer ses héritiers à leur succession; les créanciers firent la saisie réelle de Mesnières, et le comte d'Eu la saisie féodale.

Enfin le domaine est acquis le 13 mai 1713, pour 255 000 livres, par Jean-Baptiste Durey de Biencourt, né en juin 1665, seigneur de Bourneville, président au grand Conseil au Parlement de Paris, et petit-fils du receveur général des finances de Franche-Comté. Le nouvel acquéreur dut soutenir pendant trois ans des procès contre les de Fautereau, qui réclamaient une somme d'argent, mais qui furent déboutés de leur demande. Il eut encore des différends avec le roi, avec le curé de Mesnières, avec l'archevêque de Rouen, avec un vassal; un de ses frères, Joseph-Marie-Anne Durey de Morvan, devint secrétaire de Voltaire après s'être ruiné; la sœur de ce dissipateur épousa Berthier de Sauvigny, intendant de Paris, dont le fils fut massacré avec son beau-père Foulon, lors de la prise de la Bastille. Un frère du président Du Rey, nommé Jacques-Bernard Durey de Noinville, né en 1682, mourut en 1768 membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, président honoraire au grand Conseil. Le président Durey a laissé aux archives de Mesnières un dénombrement de la baronnie, in folio de 427 pages présenté et accepté à Eu le 19 mai 1730 ; nous en avons reproduit le principal passage au début de cette étude. Du Rey céda en février 1733 la baronnie à son fils Jean-Baptiste-François Du Rey, président depuis 1731 à la deuxième chambre des requêtes du Palais, au Parlement de Paris, et connu dans l'histoire sous le nom de président de Mesnières ou

plutôt de Meinières. Il fut l'âme de la lutte des Parlements contre le gouvernement. En 1757, un mois et demi après la démission en masse des membres du Parlement de Paris, trois semaines après l'attentat de Damien contre Louis XV, Mme de Pompadour exprimait au président de Mesnières des reproches en ces termes : « *La considération dont vous jouissez est fondée sur l'utilité dont vous avez été en ces différents temps à votre compagnie, par vos livres, vos manuscrits, vos recherches : vous avez fourni des citations, des autorités, pour des remontrances qui le plus souvent ont déplu au Roi, et sa Majesté en a conservé contre vous une prévention qu'il n'est pas possible d'effacer.* »

Ce fut le président Mesnières qui abattit la façade qui fermait le côté d'entrée de la cour du château. Il céda, le 18 juillet 1759, le château à son fils Antoine-Jean-Baptiste-Louis Durey, officier aux gardes françaises, qui dissipa sa fortune dans le jeu ; il dût passer procuration à son père le 15 septembre 1763, pour vendre la baronnie de Mesnières, qui ne trouva d'acquéreur qu'au bout de trois ans ; et ce fut Louis XV qui, par le même acte, rétrocéda Mesnières, estimé cinq cent mille livres, à Michel-Charles-Louis de Biencourt, né le 20 février 1732, marquis de Pontrincourt, en échange de trois maisons évaluées sept cent mille livres et qui, depuis Louis XIII, servaient d'écuries aux Tuileries. Berty, dans son travail sur le *Louvre et les Tuileries* (t. I, p. 103), ne mentionne ni ces écuries ni les noms de Michel-Charles-Louis de Biencourt de Pontrincourt. Il mentionne seulement une vente de l'hôtel de Longueville faite par Marie-Charles-Louis le 23 avril 1746 ; la différence porte donc sur un des prénoms, sur la date 1746 ou 1766 (qui est la date certaine de la vente), sur le nombre des maisons (deux et non trois). Le roi compléta la somme par l'établissement d'une rente annuelle de dix mille livres.

Le dissipateur, M. de Bourneville, cacha sa honte à l'étranger sous le nom de marquis du Terrail, et mourut à Cadix en 1779. Son père épousa en 1765 une veuve sans fortune ; il se consacra à l'étude et mourut le 22 septembre 1785 à Chaillot.

La famille de Biencourt-Pontrincourt-Mesnières, d'origine picarde, a laissé depuis la seconde croisade des traces glorieuses dans notre histoire. M. Ch.-L. de Biencourt, qui avait épousé à trente-six ans une riche héritière, en eut deux enfants, émigrés avec leur mère à l'époque de la Révolution. Mesnières fut saisi par le comité révolutionnaire de Neufchâtel, mais le « citoyen » Biencourt fit casser l'acte ; ses biens ne lui furent pas rendus, mais mis sous séquestre, et, le 7 brumaire (28 octobre) de l'an II (1793), il dut offrir Mesnières pour les besoins de la République ; il eut trois jours pour démeubler le château et dut loger les suspects de la contrée.

Cent-cinquante détenus environ y furent enfermés[1], à la Révolution. Le geôlier Jérôme était un ancien marchand de poissons; les municipaux de Neufchâtel inspectaient la prison tous les jours de décade, reconnaissant la mauvaise qualité du pain mais n'y changeant rien. Un jour les prisonniers se rangent en haie dans l'une des galeries ; deux hommes en costume de vrais *sans-culottes* annoncent que *le tyran est mort, que la liberté est à l'ordre du jour.*

Mesnières fut remis à son propriétaire, le marquis de Poutrincourt, qui, pendant que son château servait de prison, avait été enfermé à Saint-Yon de Rouen. Le retrait de la loi des suspects lui valut sa liberté, mais ses biens restèrent séquestrés jusqu'au 22 janvier 1798 ou 4 pluviôse an VII. Le château était dans le plus triste état; le marquis mourut en 1804; son fils Charles-Nicolas de Biencourt rentra en France vers 1804 ou 1805, après quinze années d'émigration. Il obtint, après quatre années de négociations, l'éloignement du cimetière qui entourait l'église du bourg, bâtie à proximité du château. Le 4 juin 1809, Napoléon, alors au camp impérial d'Ebersdorf, ordonnait « de laisser ledit cimetière en place vague ». M. de Biencourt agrandit le parc du château, et de 1820 à 1830 fit exécuter de nombreux travaux de restauration ; la cour d'honneur fut ouverte, les façades remises à neuf, un escalier et des trottoirs furent créés, la galerie des cerfs pavée. En 1827, la duchesse de Berry visita le château ; Son Altesse Royale en fut si charmée qu'elle en fit faire une aquarelle qu'elle paya 12 000 francs.

Nous abordons à présent la dernière phase de l'histoire du château, devenu depuis lors et jusqu'aujourd'hui un établissement d'enseignement religieux et la Maison des Orphelins. Le marquis de Mesnières mourut ruiné le 12 décembre 1833. Ses héritiers vendirent le mobilier en septembre et octobre 1834; on céda un *portrait* de M. de La Fontaine pour 16 fr. ; même prix pour celui de Fouquet. On vendit encore les portraits de Henri IV, Gabrielle d'Estrées, Napoléon, Richelieu, Diane de Poitiers, Louis XIV. Philippe d'Orléans, des panneaux attribués à Robert, un beau secrétaire, une table à pied avec peinture ovale d'école flamande. D'autres objets furent dispersés dont nous parlons en décrivant la

[1] On trouvera dans le *Journal de Neufchâtel* (5 mars 1869 n° 6) la liste des prisonniers enfermés à Mesnières du 28 octobre 1793 au 20 avril 1794. Elle a été publiée également dans le *Magasin normand* (n° 9, janvier 1867), par l'abbé Pàris. Une liste manuscrite en existe aussi dans le manuscrit de la Bibliothèque de Dieppe. L'*Union*, journal publié à Rouen, a donné dans un feuilleton sur Mesnières (le 12 août 1846) la copie des actes d'écrou, d'élargissement, de quittances. On y trouve également la liste des personnes incarcérées, et le texte des originaux desdites pièces.

chambre dite de Henri IV[1]. La vente eut lieu dans la cour; il y vint beaucoup de brocanteurs de Paris; des Cauchois, des Cauchoises au toquet doré ou au grand bonnet blanc, s'écriaient à la vue des tableaux de natures mortes : *Les biaux magrias ! les biaux melans !* Puis le domaine fut acquis par MM. Loyer et Cie, spéculateurs qui le revendirent par lots à des fermiers ; mais personne ne voulait du château magnifique ; M. Loyer estima que les matériaux ne couvriraient pas les frais de la démolition qu'il projetait. Obligé de chercher un acheteur, il apprit que l'abbé Eudes, fondateur en 1824 d'un orphelinat à Rouen, et de la *Maison de la Miséricorde des garçons*, songeait à l'acquisition d'une maison qui lui permît de faire vivre ses enfants à la campagne. M. Loyer proposa Mesnières à l'abbé Eudes qui n'en avait jamais entendu parler; on doit à ce prélat la reconnaissance que les amis des monuments ont pour tous ceux qui, comme lui, sauvent de la ruine un des joyaux de l'art français ; il acquit, le 29 août 1835, le château, le parc et la maison du garde, pour la somme de 165000 fr. ; l'acquisition de terres arables et de prairies portèrent le prix à 361000 fr. Une telle somme à payer rendit très difficiles les conditions financières de l'établissement du P. Eudes et de ses successeurs. Les quêtes du P. Teulin furent peu à peu moins fructueuses. D'un autre côté, le nombre des orphelins, qui était d'une cinquantaine lors de leur arrivée à Mesnières en septembre 1835, s'éleva à 120, presque tous à titre gratuit; en 1842, le P. Eudes voulut donner les bienfaits de la campagne aux élèves de son institution de Rouen, et la rentrée de 1842 se fit à Mesnières et non à Rouen dans l'établissement de la rue du Mont. Cette mesure, qui réduisit de 65 à 42 le nombre des élèves, accentua le désastre financier. Sur ces entrefaites, l'archevêque de Rouen, Mgr le cardinal-prince de Croy, vint à mourir le 1er janvier 1844 ; après la mort de ce fidèle protecteur du P. Eudes, un nouvel archevêque s'installa, Mgr Blanquart de Bailleul, qui, ne connaissant pas le P. Eudes, lui signifia de quitter la maison à laquelle il avait consacré ses forces et sa vie ; il se retira donc à Rome en novembre 1844, et après une pénible agonie, le sauveteur de Mesnières mourut le 20 janvier 1846 à Lorette ; son corps y repose dans les caveaux de la basilique. Il est juste d'ajouter qu'à sa mort l'archevêque de Rouen reconnut sa faute et qu'il célébra alors les mérites du P. Eudes à M. Iffernet, son ancien économe et fondé de pouvoirs pour la liquidation de l'établissement. Mesnières devrait avoir la statue de son sauveur.

[1] La vente a été décrite par Roger de Beauvoir (*Revue de Paris*, t. x, p 141 ; un peu diffus) et par le vicomte de Walsh (*Gazette de Normandie*. — (*Feuilleton d'oct.* 1834).

DOCUMENTS

SUR

LES RÉFECTIONS D'ŒUVRES D'ART ET MONUMENTS FRANÇAIS

Nous avons souvent observé combien il est difficile de connaître en temps opportun les actes de vandalisme afin de les empêcher. *Les Amis des Monuments* qui renseigneront à cet égard la direction de la publication, qui leur sert d'organe, rendront donc à la cause de l'art national un service signalé. Nous recommandons en particulier l'envoi des journaux, photographies, plans d'œuvres menacées.

Mais il est un autre service fort utile que la Revue *L'Ami des Monuments et des Arts* peut rendre aussi ; c'est celui de faire connaître les travaux de restauration imminents ; ce sont des éléments essentiels pour l'histoire de l'art national. Quelles recherches ne faudrait-il faire, le plus souvent, pour savoir l'année, le prix, l'auteur de la restauration de telle ou telle partie de nos maisons, de nos édifices, de nos peintures ou sculptures ? Nous invitons donc instamment tous nos correspondants à nous adresser les documents officiels d'adjudication de travaux faits par les villes, les particuliers ou l'Etat. De son côté, la direction de *L'Ami* s'efforcera d'utiliser son influence et ses moyens pour obtenir et grouper ces documents, si précieux pour l'étude des monuments français. Nous commençons aujourd'hui cette série :

NIÈVRE. *Travaux de restauration.* — Le 16 octobre 1893 a eu lieu l'adjudication des travaux de restauration du portail de l'église Saint-Etienne, à Nevers. — 10.613 fr. 57.

M. Vigoureux, à Nevers, adjudicataire.

Cette église fut commencée en 1063, et finie en 1097. On la doit à Guillaume le Pieux et à saint Hugues abbé de Cluny.

GIRONDE. *Port de Bordeaux. — Consolidation d'un quai* — Le 1er octobre a eu lieu l'adjudication des travaux de consolidation de la partie centrale du quai vertical Louis XVIII. — 167.200 fr. 78.

DIRECTION DES BATIMENTS CIVILS ET DES PALAIS NATIONAUX. *Travaux d'entretien, de grosses réparations, etc., dans le domaine de Versailles et de Trianon.* — Adjudication le vendredi 29 décembre 1893 à 2 heures et demie, au Palais-Royal, rue de Valois, 1, des travaux d'entretien, de grosses réparations, réfec-

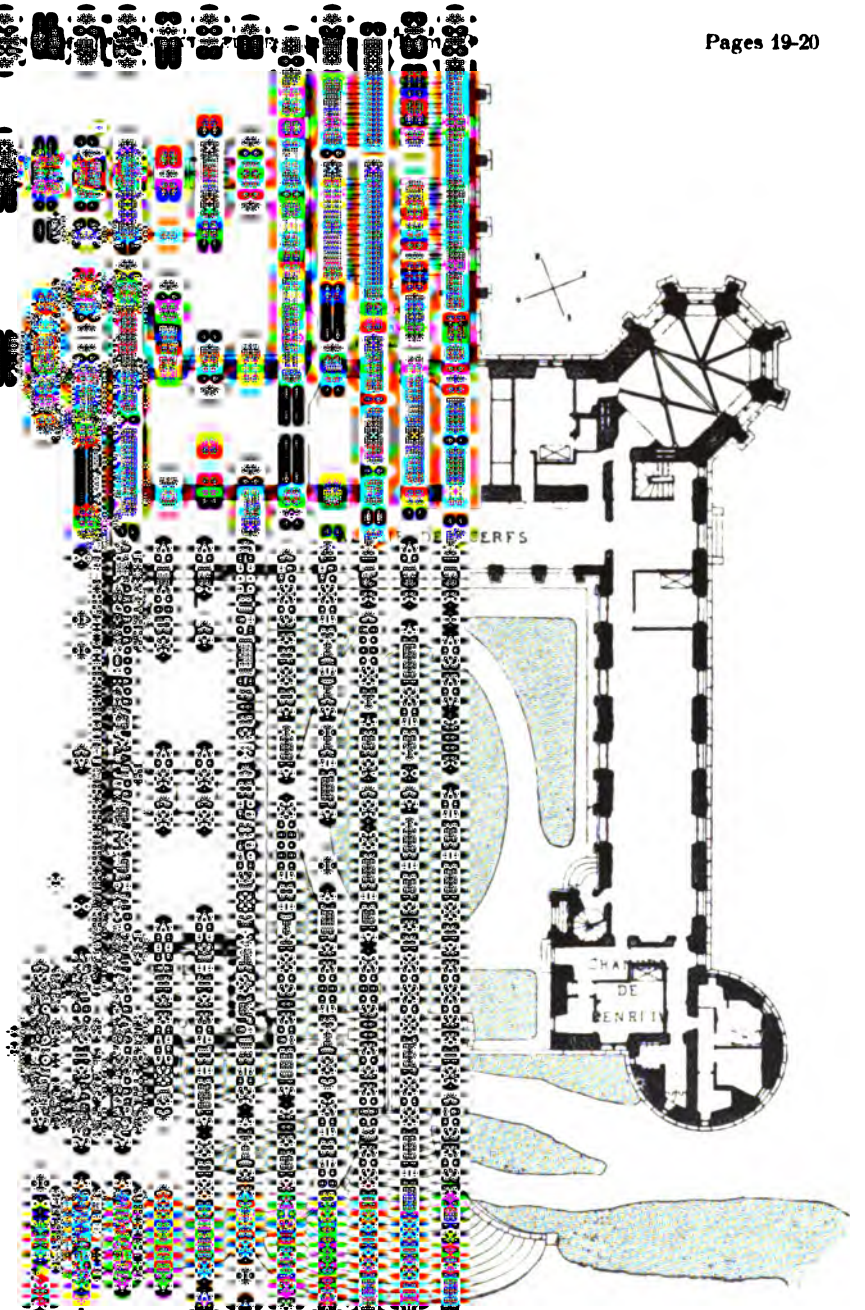

[illegible] Seine-Inférieure).
[illegible] haussée, par Alfred VAUDOYER
[illegible] Charles NORMAND.

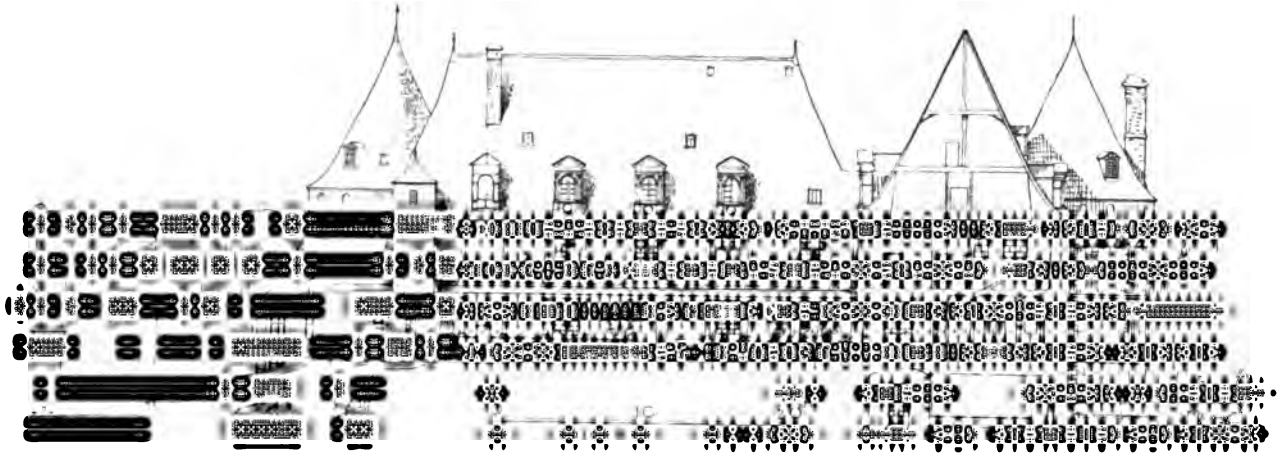

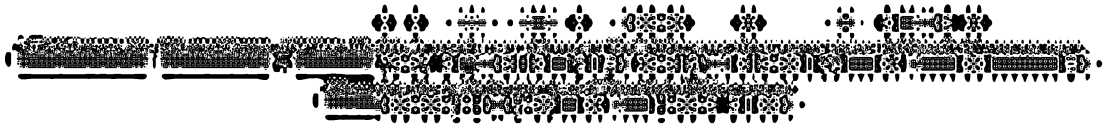

tions, restaurations,etc., à exécuter du 1er janvier 1894 au 31 décembre 1899 dans les palais et édifices ci-après désignés : palais de Versailles et dépendances immédiates et extérieures (bassins, piédestaux, clôtures, etc.). — Potager, Ecole d'Horticulture, Palais de Trianon et dépendances.

1er lot. — Terrasse, maçonnerie et carrelage, 120,000 fr. par année.

2e lot. — Couverture, plomberie de couverture et zincage, 15,000 fr par année.

3e lot. — Pavage, granit et asphalte, 12,000 fr. par année.

Service des eaux de Versailles, Marly et Saint-Cloud. Entretien. — Adjudication, le vendredi 19 décembre 1893, des travaux de terrasse, maçonnerie, pavage et bitume, à exécuter pendant les années 1894, 1895 et 1896, pour l'entretien et les grosses réparations des ouvrages du service des eaux ci-dessus indiqué.

1er lot. — Travaux à exécuter dans l'espace qui s'étend, du nord-est au sud-ouest, depuis Versailles (inclusivement) jusqu'à Rambouillet, et du nord-ouest au sud-est, depuis l'étang de Saint-Quentin jusqu'à Palaiseau. — Evaluation par année, 40,000 fr.

2e lot. — Travaux à exécuter dans l'espace qui s'étend, du nord-est au sud-ouest, depuis Rueil jusqu'à Versailles (exclusivement), et du nord-ouest au sud-est, depuis Noisy-le-Roi jusqu'à Bièvres. — Evaluation par année, 40,000 fr.

FOUILLES ET DÉCOUVERTES

Une cité gallo-romaine a Oisseau (Sarthe) a 9 k. sud d'Alençon.

D'importantes découvertes archéologiques ont été faites ces derniers temps à Oisseau, petite localité du département de la Sarthe, par M. F. Liger, ancien architecte de la ville de Paris, auquel on doit déjà d'intéressants travaux sur la géographie historique des Gaules pour la région de l'Ouest (*Voir* TOME Ier, *planche, page 285*).

M. F. Liger a adressé à ce sujet à M. Paul Le Vayer, inspecteur des travaux historiques de l'hôtel de ville, une communication sur l'état des constructions qui ont été exhumées. Le bourg d'Oisseau-le-Petit, situé à neuf kilomètres au sud d'Alençon, se distingue par cette appellation d'un autre bourg situé dans le département de la Mayenne, où naquit le fameux capitaine du quinzième siècle, Ambroise de Loré. Dans une brochure qui a été publiée l'année dernière, M. F. Liger avait exposé les motifs qui le

portaient à voir dans les ruines très nombreuses, qui sont répandues sur le territoire d'Oisseau, les vestiges d'une cité gauloise détruite à la fin du troisième ou au commencement du quatrième siècle de notre ère. Les édifices qui subsistent, tels que temples, cirque, aqueduc et constructions de toute nature sont répartis sur une surface de plus de cent hectares, en y comprenant les restes d'un oppidum gaulois. Faut-il voir dans ces ruines les traces de l'antique Vatigorum de Ptolémée, ou bien la Nudionum qui s'élevait sur l'emplacement actuel d'Oisseau-le-Petit? Telle est la question que s'est posée la Direction des travaux historiques, qui estime que ces vestiges sont bien ceux d'un établissement gaulois sur lesqueles les Romains ont greffé une ville.

Quoi qu'il en soit, les découvertes de M. F. Liger sont destinées à attirer, croyons-nous, l'attention du monde savant. Parmi les édifices remis au jour, quelques-uns ont des proportions considérables. L'un d'eux, dont le caractère n'a pu encore être déterminé, ne mesure pas moins de 75 mètres de longueur. Le théâtre, qui mesure 55 mètres de diamètre, est situé à proximité d'une voie romaine qui se dirigeait du Mans vers Caen, et dont toutes les substructions sont demeurées intactes. Son aspect est essentiellement romain.

Tel est le problème d'archéologie dont nous offrons l'énoncé, comme une primeur, aux « découvreurs » de villes mortes et qui occupe en ce moment M. Lisch, inspecteur général des monuments historiques.

La douve des Chateliers, commune de Clussais.

Il existe sur le territoire de la commune de Clussais, aux confins des communes de Pers et de Sainte-Soline, un endroit fort curieux appelé la douve des Châteliers. Un monticule assez élevé et d'une assez grande superficie est entouré de toutes parts d'un très large fossé rempli d'eau. Cette année, par suite de l'extrême sécheresse, la douve, que jamais personne n'avait vu tarir, s'est trouvée à peu près sèche. Le propriétaire, M. Naffréchoux, de Chevé, a fait procéder au curage au mois d'août 1893.

En enlevant la vase, les ouvriers ont fait d'assez curieuses découvertes : d'abord des poutres équarries et à demi-carbonisées paraissant provenir d'un ancien pont-levis qui se serait effondré, puis un canot creusé dans un tronc d'arbre, long de deux mètres environ. Le bois en est carbonisé comme celui des poutres. On a trouvé, en outre, un crâne humain et des os de cheval (*Rev. Poitevine n° 12*),

Artiste poitevin ignoré : de Viliers (XVIe siècle) Auteur du chateau de Gazeau

M. H. Bouneault annonce qu'il a découvert, au château de Gazeau, sur le contrefort de droite du chevet de la chapelle, le nom de l'artiste qui a construit ce beau domaine. Le nom gravé est « *Deviliers 1509.* » M Bouneault annonce encore dans la *Revue Poitevine* (n° 119) qu'on peut ainsi chercher les traces de l'architecte des châteaux environnants qui, comme style, sont de même époque, tels que la Voûte, le Coteau.

Trouvaille d'une pointe de lance en bronze dans les marais de la Sèvre

Le Musée de Niort, dit la *Revue Poitevine* (n° 120), vient d'acquérir une pièce du genre de celles dont M. John Evans ne signale que deux exemplaires en France, l'un à Saint-Germain, l'autre à Carcassonne : c'est une douille garnie de deux ailettes à tranchant rectiligne, dont les bases se prolongent par des cordons de métal qui se soudent à la douille en formant une boucle de chaque côté et servaient à fixer la pointe sur la hampe, au moyen de lanières.

La lutte contre le vandalisme en Belgique.

FONDATION DU CERCLE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE GAND

Par

VAN ZUYPEN

Il vient de se former à Gand un « Cercle historique et archéologique » qui « se consacre, » disent les statuts, « à l'étude des questions historiques et archéologiques qui intéressent la ville de Gand et la Flandre. »

« Il a pour but de propager toutes les connaissances qui s'y rapportent et de contribuer, s'il y a lieu, à la conservation et à la restauration des édifices de la ville, qui ont une valeur historique ou

archéologique, ainsi qu'à la conservation des objets offrant un intérêt archéologique.

Dès la première séance, le caractère de l'œuvre a été précisé en des termes qui indiquent bien qu'ici, comme à Rome, (voyez l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 7, p. 90. *Les Amis des Monuments Romains (Lettre d'Italie)* se propagent les tendances de la Société des Amis des Monuments fondée par votre directeur, Charles Normand, ancien élève pendant quelques mois de notre *Athénée royal*. « Notre rôle, dit le Président, M. de Maere, ne doit pas se « borner à publier de beaux et de savants ouvrages, mais nous « devons, par personnes interposées, descendre sur le terrain de la « réalité. Les vœux émis ici à la très grande majorité des membres, « doivent être traduits en faits, et pour cela être soumis aux votes « et aux décisions des assemblées délibérantes. De cette façon, la « conservation et la restauration de nos anciens monuments « seraient plus régulièrement et rapidement assurées, car rien « n'empêcherait le Cercle d'établir, entre eux, un certain classe- « ment de préférence d'après leur valeur historique, d'une part, et « leur état de dégradation d'autre part. »

Dès la seconde séance, le Comité a engagé son action, et on a lu une lettre adressée au Cercle par le Ministre des Travaux publics, et de nature à intéresser vivement les Amis des Monuments français[1], relative aux anciennes constructions qui se trouveraient dans les plans d'alignements des rues.

Dans cette lettre, M. le Ministre rappelle qu'il est toujours possible, au moyen d'arrêtés royaux rectificatifs, de sauver de la destruction une façade ayant une valeur artistique, lorsque celle-ci tombe dans le tracé d'un alignement antérieurement décrété. Il appelle l'attention des administrations communales sur ce point, et les prie de se mettre en rapport avec les sociétés archéologiques de leur province.

Il invite celles-ci à dresser, à bref délai, un tableau des maisons ou bâtiments :

1° Tombant sous une servitude d'avancement ou de recul, et qu'il importerait cependant de conserver, au point de vue archéologique.

2° Qu'il conviendrait de dégager et de maintenir, à titre définitif, en introduisant les façades dans un groupe d'alignements à décréter.

Relevons pourtant une idée singulière, et que les Belges n'ont point vue sans surprise. Comme il s'agissait d'exécuter un diplôme

[1] Nous souhaitons voir les autorités françaises prendre une initiative analogue.

pour le Comité, on a dit qu'il « ne saurait être exécuté en Belgique, » mais en Allemagne ou en Autriche (p. 30). Le projet a dû être abandonné ; pourtant on eût certainement trouvé à Paris des artistes d'une grande valeur et désintéressés, qui auraient exécuté quelqu'un de ces remarquables dessins que la capitale du monde artistique répand à profusion dans tous les genres.

Sur la très intelligente initiative de M. H. Van Duyse et de M. Cloquet, le savant président de la section des Beaux-Arts, on a décidé de profiter des travaux imminents, pour étudier les substructions d'une des plus anciennes portes de Gand, près le pont du Lait-Battu.

Le Comité a mis de suite à son ordre du jour la restauration des monuments anciens. Malheureusement une partie des discussions a lieu en flamand, langue peu connue, comme l'a prouvé le distingué président M. Cloquet, en s'excusant spirituellement de ne pouvoir suivre une partie de la discussion. Nous espérons que dans les prochains bulletins on trouvera les opinions en français, langue si claire, comprise par tout le monde savant, et qu'ainsi rien ne sera plus perdu pour la science et l'art. Nous aurons, sans doute, l'occasion de résumer dans l'*Ami des Monuments et des Arts* la discussion si sérieuse entreprise sur les principes, encore mal définis, qui doivent présider à la restauration, sitôt que le peu de place dont vous disposez pourra le permettre.

Tous les *amis des Monuments et des Arts* félicitent la nouvelle société sœur ; ils sont persuadés qu'elle peut rendre à l'art les plus grands services.

[1] La première réunion a eu lieu en la maison de M. de Maere-Limmander, rue du Soleil, n° 6, à 8 heures du soir.

Etaient présents: MM. de Maere-Limmander, Comte de Limburg-Stirum. A. Wagener, A. Verhasgen, P. Fredericq, membres du Comité du château des comtes, qui prennent place au bureau ; et MM. l'abbé Van den Gheyn, prof. V. Deneffe, prof. Cloquet, prof. Vanden Heusel, Fl. Van Duyse, Heins, Van Rysselberghe, frère Mathias, Prosp. Claeys, Mortier de Waele, A. Dutry, L. Van Biesbroeck, Vanden Benden, F. Vander Haeghen, prof. de Ceulereer, curé F. Claeys, J. Obrie, baron J. Béthume, Tierenteyn, Téoph Lybaert, J. Vuylsteke, A. Van Assehe ei Varenbergh.

La séance est présidée par M. de Maere-Limmander.

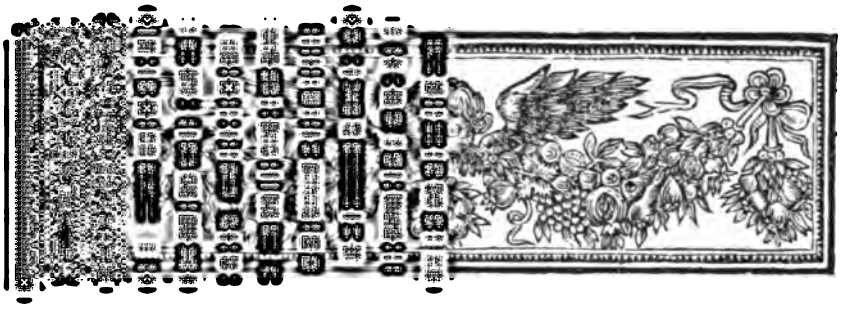

CATHÉDRALES

BRIQUES

par

LY

onuments et des Arts.

qui a paru dans le *Figaro*, il y a
aperçu.
es, mais changera-t-il quelque

à Sens, par Charles Normand,
ments et des Arts, M. H. Vuagneux,
agnifique tapisserie du trésor,
rdre sous des voûtes sombres et
s dont la perte serait irréparable,
re des copies de ces merveilles et
naux, qui viendraient prendre

moi la main-mise brutale de
rales ; mais cette idée de copies
les fabriques elles-mêmes nous

s.
mateur de Paris achetait la na-
qu'on ne s'aperçût pas de la dis-
nt le prix avait une destination

particulière, — on en faisait faire, — avant de le livrer, — une copie qui devait le remplacer. Mais ici la chose devient amusante. Une influence supérieure laïque fit annuler le marché ; la navette réintègra le trésor, et aujourd'hui on peut admirer dans la sacristie les deux navettes, qui ne se font pas pendant, — inutile de le dire.

Et puisque nous parlons de Chartres, nous ne saurions trop appeler l'attention des pouvoirs publics sur ce qui menace la cathédrale. On affirme, et nous avons de bien sérieuses raisons d'en être convaincus, qu'on vient de vendre, ou qu'on va vendre les splendides ornements liturgiques du temps de Henri IV.

On annonce également d'importantes réparations à la chapelle de Saint-Piat.

Il n'est que temps d'aviser.

Que ne doit-on pas craindre, en effet, d'un Conseil de fabrique qui a vendu 600 fr. les tapisseries de la vie de Moïse, estimées aujourd'hui 250,000 francs : qui a laissé partir la navette de Mille d'Illiers : qui dernièrement enfin, voulait faire dans la crypte des *améliorations tellement ex'raordinaires*, qu'il est impossible de croire à un pareil degré d'aberration?

L'article de M. H. Vuagneux n'aura donc pas été inutile, s'il permet de mettre un frein aux dégradations, le mot n'est pas trop fort, que les fabriques font quotidiennement, à ce qui n'est entre leurs mains que le dépôt des siècles passés, qu'elles ont le devoir de conserver et de livrer intact aux générations futures.

Découverte d'un cadran solaire au chateau de la Trémouille

On nous écrit de la Trémouille (Vienne) : « En démolissant l'ancien couvent qui avait été bâti avec les pierres du château de la Trémouille, on a trouvé un cadran solaire fort curieux. C'est un dé en pierre taillé sur six faces : chacune a son cadran spécial. Deux entailles, à un coin et à un des bords, font supposer qu'il qu'il était échafaudé sur des barres de fer. M. le Doyen de la Trémouille doit en prendre la photographie pour les amateurs. »

(*Revue Poitevine n° 121*).

DEUX DESSINS INÉDITS

Nos gravures

SUR L'ANCIENNE ABBAYE DE FONTEVRAULT

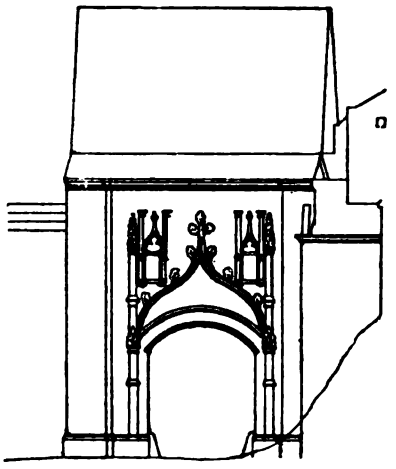

Abbaye de Fontevrault, aujourd'hui maison centrale. — D'après un document inédit conservé dans l'établissement. Voir l'*Ami des Monuments*, tome II, les pages 211-213, et tome VIII, sur le même monument.

Les deux gravures que nous donnons ici forment le complément des deux planches publiées sur cette abbaye dans le tome II de l'*Ami des Monuments et des Arts* (p. 211, 213, 215). Les originaux des deux documents publiés aujourd'hui proviennent, comme les deux précédents, des archives de la maison centrale qui occupe aujourd'hui ces intéressants bâtiments, où la Renaissance a également laissé en souvenir de charmants détails. Nous avons eu connaissance de ces dessins lorsque nous avons étudié Fontevrault, et nous avons pu en réserver à nos lecteurs la primeur d'une reproduction photographique

C. N.

*Le prochain album de l'*Ami des monuments et des arts (*second livre d'or du Salon d'architecture*) *renfermera une très belle planche petit in-folio sur Fontevrault*).

oupe de l'escalier, d'après un document inédit conservé dans l'établissement. (Voir l'*Atlas des Monuments*, tome I, les planches pages 211 et 213 sur le même monument).

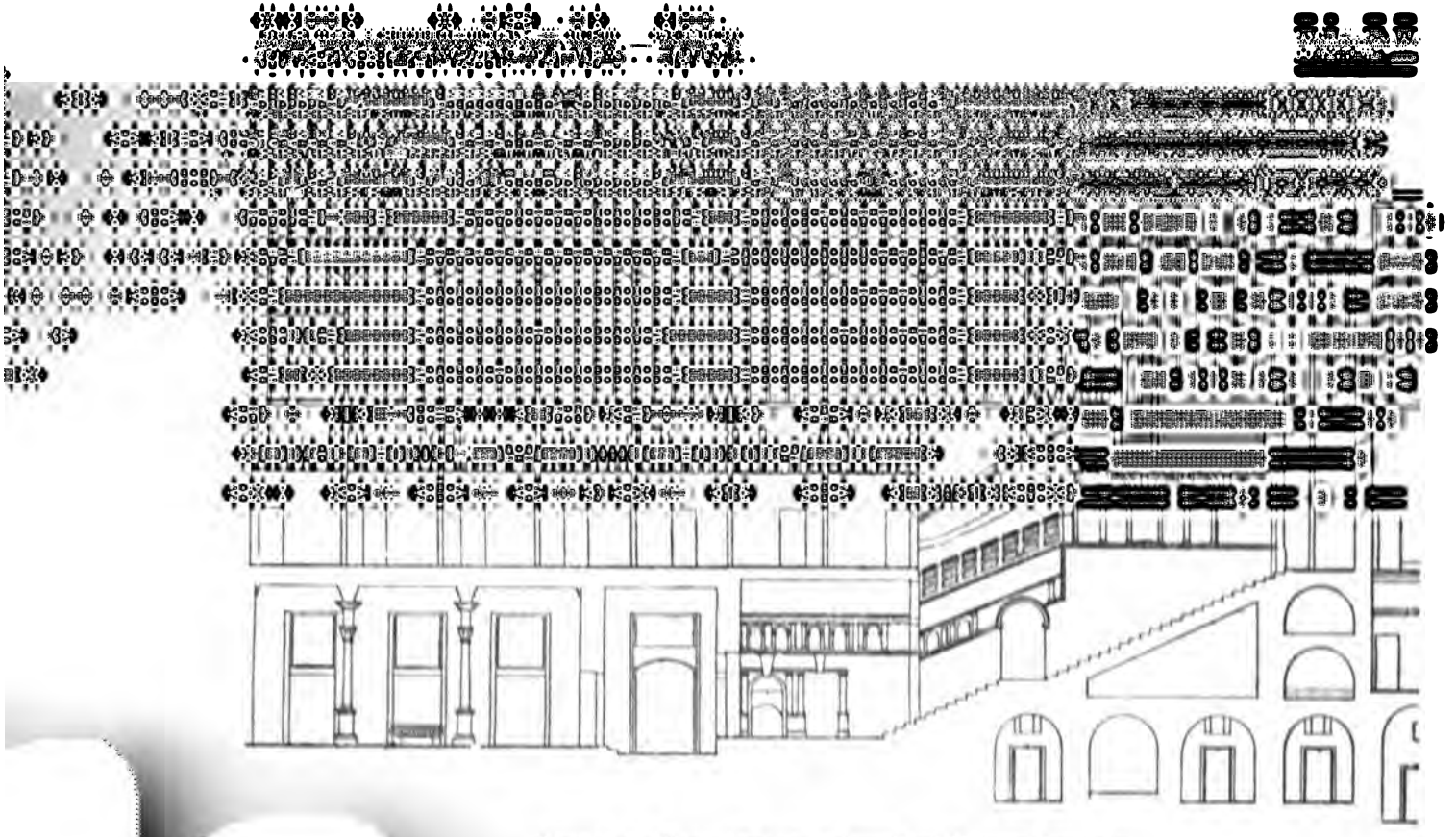

Abbaye de Fontevrault, aujourd'hui Maison Centrale.

r, d'après un document inédit conservé dans l'établissement. (Voir l'*Ami des Monuments*, tome 2, les planches pages 211 et 213 sur le même monument).

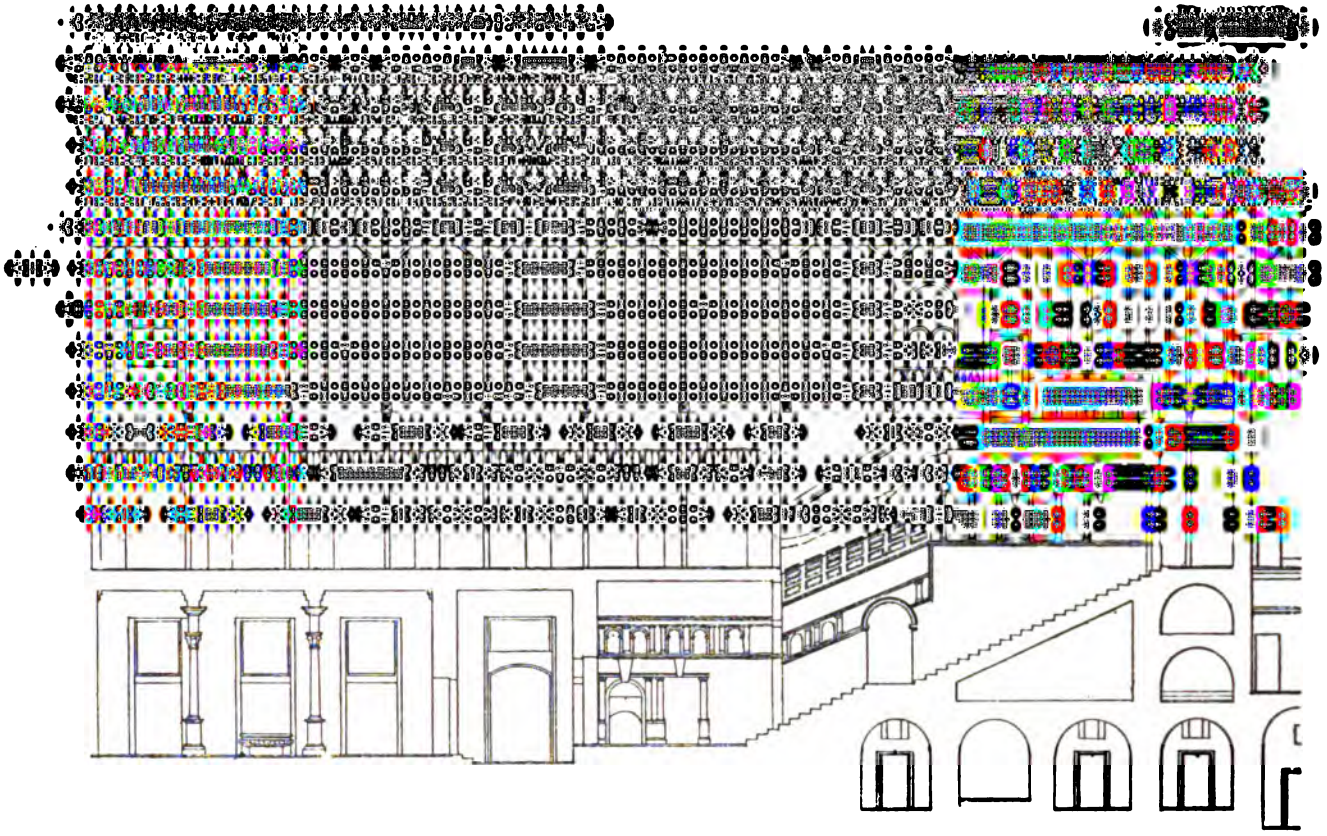

Abbaye de Fontevrault, aujourd'hui Maison Centrale.

Coupe de l'escalier, d'après un document inédit conservé dans l'établissement. (Voir l'*Ami des Monuments*, tome 2, les planches pages 211 et 213 sur le même monument).

RENAISSANCE ET MOYEN AGE

UNE EXCURSION DANS LA MAYENNE

EVRON. — LAVAL. — GROTTES DU REY. LE CHATEAU DE FOULETORTE

Par

EUGÈNE ARRIVETZ.

Je me trouvais dans la ville de Laval, quand j'appris que la *Commission historique et archéologique de la Mayenne* avait imaginé d'inaugurer des promenades sur le modèle de celles que Charles Normand a organisées avec tant de succès pour la *Société des Amis des Monuments*. Elle avait déjà fait, le mois précédent, une première excursion à Chemazé[1] et à Mortier-Crolle, deux merveilles trop peu connues, surtout la dernière. On devait cette fois visiter la curieuse ville d'Evron, la grotte du Rey, près Saint-Georges-sur-Erve, et le château de Fouletorte.

On s'est arrêté à **Évron**, et on a visité son intéressante église, ancienne chapelle abbatiale datant du XIIIe siècle, et à laquelle on a réuni, de nos jours, la fameuse chapelle de Saint-Crépin, qui possède, à la voûte de son abside, quelques restes d'une peinture murale, dont la reproduction à l'aquarelle a obtenu l'honneur de figurer à la récente exposition, à l'école des Beaux-Arts, des derniers spécimens connus, plus ou moins bien conservés, de cette décoration picturale de nos vieilles églises[2].

Cette même exposition comprenait deux autres débris de peintures à fresque antérieures au XIIe siècle, retrouvés dans la petite chapelle de Saint-Martin, aujourd'hui désaffectée, de cette ville de **Laval**, acquise, restaurée et décorée, par un acte de haute générosité, aux frais de l'abbé E. Le Segretain, chanoine de Laval, ancien curé de la paroisse de Saint-Vénérand. Cette dernière église,

[1] On trouvera sur Chemazé une notice et des dessins dus à M. Ridel dans le tome 2 de l'*Ami des Mounments et des Arts*.

[2] Nous avons donné la reproduction d'un certain nombre des dessins figurant à cette exposition. Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome 7.

comme l'on sait, remarquable par son ensemble et par d'intéressants détails qui viennent d'être l'objet d'une réparation intelligente, appartient, elle, à une époque relativement moderne, mais peu représentée en France, celle des guerres de religion (chœur 1567 — façade 1593).

L'église d'**Evron** se signale par un clocher dévié depuis longtemps de sa perpendiculaire, penchant notablement à gauche, et qui ne s'écroule pas. Il serait facile de remédier à ce défaut, non prévu par l'architecte sans doute, comme pour les célèbres tours penchées de Pise, Bologne, Sarragosse, non pas en démolissant en son entier le clocher, remède un peu trop radical et peu artistique employé à notre église abbatiale de Saint-Denis, mais simplement en le redressant et le mettant d'aplomb. Les moyens en sont depuis longtemps connus. Ils ont été employés notamment par Sardi pour la réfection du clocher de S' Maria del Carmine à Venise, en 1688. Un autre édifice religieux a été, encore en Italie, transporté au siècle dernier sur un autre emplacement, comme on l'a fait pour la Fontaine du Palmier de la place du Châtelet. Un troisième édifice, cette fois en Amérique, a été tout entier enlevé de sa base et maintenu en l'air, pendant qu'on en refaisait les fondations et qu'on l'élevait d'un étage.

Après Evron, nous avons été en voiture visiter une curiosité géologique, dite les **Grottes du Rey**, découvertes, en 1891, par M. le comte de Malherbe dans une carrière de pierres lui appartenant, près Saint-Georges-sur-Erve. Cette charmante rivière d'Erve présentait déjà sur son parcours quelques points intéressants. C'est, entre autres, plus loin, outre les admirables ruines de Sainte-Suzanne, vieux château en pierres vitrifiées, rare spécimen d'une transformation étrange de la matière, une suite de grottes depuis longtemps connues sous le nom de grottes de Sauges, près des villages pittoresques de Saint-Jean et Saint-Pierre-sur-Erve, et qui ont été récemment agrandies et rendues plus praticables. Celles du Rey, qui leur ressemblent, contiennent comme elles, dans une plus vaste étendue (car nous avons mis plus de deux heures à les parcourir à la clarté des bougies), une longue suite de salles de toutes les dimensions, de corridors, de passages larges ou étroits, droits ou en pentes brusques, parfois tellement bas de plafond qu'on ne peut les traverser qu'en rampant ; des voûtes pendent de nombreuses stalactites, en leur fraîcheur immaculée, formant à leurs bases de plus modestes stalagmites s'arrondissant en cercles concentriques ; et, sur les parois, des rocs ou pierres de toutes couleurs forment les dessins les plus bizarres, qui ont déjà reçu des noms caractéristiques.

Après la visite de la *Grotte du Rey,* nous avions encore à faire connaissance avec le château de la localité. Il porte le nom, un peu barbare, de **Fouletorte.** Il est, pensons-nous, inconnu de la plupart de nos archéologues français, car nous ne l'avons vu signalé dans aucun livre d'art, ni même visé en un seul guide ou indicateur, et nous n'avons pu obtenir à son sujet des parties intéressées elles-mêmes le moindre renseignement positif, ou quelque peu autorisé. C'est un fait assez étrange et qui se reproduit plus fréquemment qu'on ne le croit dans l'histoire des Beaux-Arts, qu'un monument en somme très remarquable, appartenant à une époque bien tranchée, né sous une seule inspiration, érigé sous la direction d'une même volonté, ait pu ne pas se fixer à l'instant même dans la mémoire des hommes, prendre sa place dans les annales de l'architecture et figurer, à son tour, dans la série des œuvres à étudier, à reproduire, ou du moins à connaître, et ait été ainsi oublié aussi bien par les historiens que par les critiques d'art et délaissé par les artistes eux-mêmes, qui y auraient trouvé une source précieuse d'instruction.

M. de Malherbe est propriétaire du château, comme il l'est de la carrière que nous avons tout à l'heure admirée. Il a lui-même présidé à la restauration de son habitation, accomplie avec un goût sévère, avec une délicatesse sans pareille, une rigidité de principes complète, et, on peut dire, une bonne foi de tous les instants. Il est à peu près établi du reste qu'il l'avait trouvée en son état primitif, sans grande modification, non dénaturée par ces transformations au goût du jour, en complet désaccord avec le style imposé par l'époque de la construction qu'on se plaisait, au siècle dernier, à appeler des enjolivements. C'est peut-être cette heureuse négligence des possesseurs successifs de son château, cette entrée si prompte du monument dans les limbes de l'oubli, qui en a amené la conservation. La restauration de ces belles œuvres de notre architecture française en amenait parfois la perte; on croyait améliorer, on enlaidissait. Aujourd'hui, on fait tout autrement et mieux : on a plus de respect pour l'art, plus de science acquise, et surtout plus de goût et de raison.

Le château de Fouletorte est une importante construction du XVIe siècle. Il se présente majestueux en son ensemble, entouré de grands fossés ou douves, remplis d'une eau claire et limpide, où nage une légion de canards exotiques, où se prélassent de beaux cygnes, où se jouent de magnifiques poissons. Quand, après avoir traversé le pont qui lui donne entrée et franchi la grille ouvragée qui s'élève au delà, on pénètre dans la grande cour, on a devant soi et sur la droite une série de bâtiments pittoresques, entrecoupés

[illegible] évés ; la décoration en est sobre. [illegible] uve en présence d'un large esca- [illegible] rappelle la disposition de celui [illegible] I, qui date de 1547[1]. Les salons [illegible] comme les plus belles salles de [illegible] est des plus grandioses, quoique [illegible] sévères : il contient quelques ta- [illegible] du grand siècle, et un certain [illegible] j'en ai reconnu un magnifique, le [illegible] e ne me trompe. La bibliothèque [illegible] petits poètes français, avec un [illegible] re du siècle dernier. La salle à [illegible] la dernière, n'est pas la moins [illegible] de, avec sa grande cheminée re- [illegible] *des Amis des Monuments parisiens*, [illegible] modeste représentant, j'ai pu fé- [illegible] be et la remercier de la cordiale [illegible]

[illegible] ur de la propriété, en suivant les [illegible] effet qu'un beau parc, mais l'em- [illegible] a bientôt, nous nous plaisons à [illegible] entenaires qui l'attendent, mêlant [illegible] la grâce, à l'imprévu des jardins [illegible]

[illegible] ongue causerie, parlé de beautés [illegible] s ; c'est que l'archéologue français [illegible] endre tous les monuments, aussi [illegible] se, château, peinture ou statue, [illegible] e grotte, un rocher, voire un bel [illegible] ire, telle est sa devise !

[illegible] 2e volume du NOUVEL ITINÉRAIRE [illegible] ARIS, PAR CHARLES NORMAND.

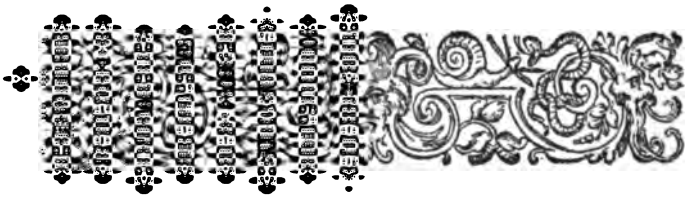

SAUVONS BROUAGE (Charente-Inférieure[1]).

A PROPOS DE LA DÉFENSE DES COTES DE FRANCE

NÉGLIGENCES MILITAIRES ET MONUMENTALES

Par

A. DUMAZET.

J'achève de parcourir le curieux littoral de Saintonge et d'Aunis par une excursion à Brouage, excursion de dilettante, dont je ne m'attendais pas à tirer profit pour la vie militaire, et voilà qu'après avoir gravi les remparts, franchi les ruisseaux fangeux de ce qui fut des rues, m'être imprégné de cette mélancolie qui pèse sur « la ville et païs de Brouage » comme disent les titres des anciens gouverneurs, il me semble qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler cette ville morte, aussi intéressante que peuvent l'être Aigues-Mortes, Avignon, Carcassonne et le château de Pierrefonds, précieux et unique joyau de l'art militaire de Richelieu, que l'on devra se hâter de voir.

Brouage est le pendant militaire de Richelieu, cette autre ville créée par le cardinal et dont les palais majestueux servent si étrangement de cadre à la vie mesquine d'une cité de 3 à 4,000 âmes Mais, plus que celle-ci, elle a un caractère de mélancolie et de ruines.

Quand on vient de Rochefort, par ces terres basses que traverse la Charente, où l'uniformité lugubre des marais est rompue par les lignes heureuses des anciennes îles de la mer de Saintonge, devenues monticules au sein d'une petite Hollande, Brouage apparaît au loin, entre les marais salants et les pâturages, comme un bosquet d'ormeaux que le terrible vent de nord-ouest a couché

[1] M. A. Dumazet a publié dans le *Temps* du 21 février 1894, sous le titre *Vie militaire*, un article dont les conclusions montrent combien il importe de se préoccuper de la sauvegarde de Brouage, à cette heure où l'on s'inquiète enfin de nos côtes laissées sans défense. Nous félicitons M. A. Dumazet du service qu'il a rendu ainsi, à la cause des monuments français ; nous reproduisons les principaux passages de son article, heureux si nous pouvons contribuer ainsi au but utile que l'auteur s'est proposé, et de conserver dans les archives des monuments français le souvenir de cette intéressante étude. C. N.

dans le même sens. A mesure qu'on avance, les remparts gris se montrent, carré presque parfait de 400 mètres à peine en tous sens, avec un bastion aux angles, et un autre sur chaque front. Au sommet des bastions, des échauguettes de pierre, quelques-unes ruinées, d'autres encore couronnées de leur toit pyramidal, se profilent, donnant à la masse un caractère de grâce et d'élégance. Les embrasures-barbettes s'ouvrent encore, séparées par des parapets de briques rouges encadrées d'un cordon de pierre blanche. Ce simple détail donne la date de l'œuvre ; en dépit de l'appareil guerrier de l'ensemble, on se trouve transporté à l'époque du pavillon central du château de Versailles et de la place des Vosges. Les remparts de Brouage en ont toute la solide et exquise élégance.

Et c'est une impression singulière, la vue de cette petite forteresse perdue au milieu de la morne étendue du marais, dans ces indécis horizons où la mer tumultueuse se confond avec son ancien fond, lentement exhumé, et devenu océan de grasses prairies coupées de chenaux sans nombre, salines ou réservoirs Çà et là, sur les anciennes îles ou sur les antiques péninsules, de gros villages blancs, de hautes flèches d'églises. A l'ouest, se dressent des monticules nombreux : ce sont les dunes de Saint-Trojan, dans l'île d'Oléron ; puis une sorte d'édifice infernal, noir, rond, trapu : le fort Bayard, perdu en mer ; un donjon accoté d'une svelte tourelle : le fort Chapus. Paysage étrange qu'on ne saurait oublier quand on l'a vu une fois.

Le rempart est à peine dominé par quelques cheminées et un humble clocher d'église. La route le traverse par une brèche dans la courtine, près d'une porte de style très pur, ayant conservé ses corps de garde voûtés, ses meurtrières et, au-dessus de l'attique, un écusson rongé par les rafales. Cette entrée de forteresse, malgré son abandon, est charmante ; quelques détails sont des merveilles ; il y a là un pilastre ionique d'une grâce indicible. L'architecte de Brouage, l'illustre d'Argencourt, n'était pas seulement un savant et habile officier du génie, c'était encore un artiste et un homme de goût. Ce n'est pas lui qui nous aurait dotés de tant de casernes banales et... mais restons au dix-septième siècle.

Le rempart est franchi. Nous pénétrons dans la grand'rue, large mais courte, bordée de maisons basses, indignes même d'un village Voilà cependant ce qu'est devenue l'œuvre de Richelieu ! Encore ces maisons sont-elles blanches et propres ; quant aux rues transversales, ce sont de larges pelouses de trèfle et de gazon, au milieu desquelles un ruisseau court lentement. Prenez garde de marcher sur ce tapis vert, il recouvre une vase perfide où le pied peut disparaître. Ces ruisseaux vont au rempart, où un fossé intérieur,

plus large, les recueille pour se diriger au-dehors par un égout à demi obstrué. Le rempart surgit au-dessus de ce petit marais; sa muraille blanche, dorée par le soleil au couchant, est rongée par le vent, comme si les pholades s'y étaient mises. Dans les fentes, le lierre, les pariétaires et les giroflées se sont accrochés. Au-dessus, les ormeaux, secoués par l'âpre bise, se courbent et gémissent. Çà et là des détails charmants. Des casemates éclairées par de gracieuses fenêtres à meneaux, dans lesquelles on pénètre par des escaliers en hélice, recouverts par une voûte, en coquille, placés de chaque côté. C'est d'un effet exquis. Ces casemates s'en vont en ruines. Je me suis assis sur un rebord de fenêtre, et la pierre a oscillé et roulé dans le fossé. Dans un de ces abris, une voûte inférieure s'est effondrée.

Des escaliers donnent accès sur la plate-forme. De là, ce qui fut une ville apparaît comme une vaste ruine. Des maisons ont disparu, leurs assises recouvertes d'un manteau de lierre servent de clôture à d'humides jardins ombragés de figuiers et de lauriers. C'est navrant et pittoresque à la fois.

Le front des remparts, vers la campagne, s'en va aussi pierre à pierre; les pittoresques embrasures se dégradent, les arbustes ont crû dans les interstices, un véritable manteau de chênes verts, de lierre, de fusains, d'ormeaux nains le recouvre. Au delà s'étendent les marais sans fin.

Si exiguë que soit l'enceinte, elle est encore trop grande pour la population. Voici une vigne luxuriante, aux ceps bien alignés, plantés dans ce qui fut le boulevard militaire, près d'une poudrière abandonnée. Cette poudrière ressemble à toutes les poudrières des anciennes places, mais elle a un fronton sculpté et orné d'attributs; des contreforts, d'une courbe gracieuse, l'entourent, en font comme un cloître d'abbaye et lui donnent un certain caractère. Le mot artillerie, inscrit avec les caractères hiératiques modernes de cet arme, et un paratonnerre dont la chaîne plonge dans une citerne pleine d'eau claire, tranchent brutalement avec l'heureux aspect de l'édifice.

Au delà le rempart méridional est un chantier de démolitions. Les pierres retirées des remparts et des bâtiments y sont découpées en moellons! On les a retirées de la porte de Marennes, éventrée pour faire place à la route. Ce coin des fortifications a conservé intacts ses embrasures et son élégant parapet de briques rouges. Les démolisseurs se sont heureusement arrêtés au mur de la poterne et nous ont conservé un document militaire curieux. Ce grand pan de pierres de taille a de tout temps servi aux hommes de garde à tuer les ennuis de la garde. Depuis deux cent trente ans Lafleur

et La Ramée, Dumanet et Pitou en ont fait leurs tablettes, monument unique et original que la « Sabretache » devrait faire photographier et reproduire. Il est à regretter que tous n'aient pas mis une date à leur œuvre lapidaire, ce serait bien plus curieux encore.

Les grandes pierres blanches et lisses de Saint-Savinien et de Taillebourg, faciles à graver au couteau, disparaissent sous les inscriptions. Celle qui m'a paru la plus curieuse doit être un nom de régiment LIONNOIS, suivi du nom Lagrois, 1664 ; une autre, en magnifiques caractères, pourrait être prise pour une inscription romaine par la netteté et la régularité des lettres :

GVILLAVME INGER 1666

Inger ! ce nom allemand doit être celui d'un homme des troupes étrangères au service de la France.

Un coq, tracé avec un soin qui montre combien les rondes devaient être rares à Brouage et de quelle tranquillité on y jouissait, est précédé de ces mots faisant sans doute allusion à un calembour sur un nom de troupier (Coq ou Le Coq) :

DIEV TEREGARDE

Sur une autre pierre, quelque officier du génie a tracé un plan de Brouage.

Puis nous arrivons, d'inscription en inscription, aux troupiers modernes. L'un d'eux a voulu montrer l'ardeur de ses sentiments :

JEME LE 75e REJIMEN

MATTEL

Sans doute : « J'aime le 75e régiment. »

Puis viennent en foule des numéros de corps et des noms, les plus récents sont le 91e, le 6e et le 50e de ligne.

On ne s'arrache pas sans peine à cette muraille de corps de garde où des milliers d'humbles troupiers ont marqué naïvement leur foi, leur patriotisme ou... leur désir d'être de la classe. On revit là, devant ces embrasures veuves de leurs canons, et ces murailles désertes, la vie de près de trois siècles de l'armée française. Celui qui aura la patience et le temps de recueillir toutes ces brèves notules rendra un service signalé aux amis de l'armée. J'ai essayé de le faire ; la bise était si âpre que je n'ai pu écrire longtemps... et j'ai failli être pris pour un espion.

Mais j'ai su par mon guide, et à son insu, quels dangers menacent ce joyau militaire et artistique qui a nom Brouage. Depuis 1886, la place est abandonnée par la guerre. La petite garnison qui gardait les magasins de poudre a rejoint Saintes. Tous ces bâtiments d'heureux aspect et qui contrastent tant avec les bâtisses du génie moderne ont été vendus à prix dérisoire ; ils peuvent tomber sous le marteau ; déjà l'œuvre de dévastation est commencée. Les remparts ont été cédés pour une somme insignifiante à la commune d'Iliers-Brouage (700 habitants), à la condition de replacer chaque arbre qui dépérit, afin de parer à l'insalubrité du climat ; mais on n'a rien prévu pour le monument lui-même, — car ce rempart est un monument entier, encore complet ; — on n'oblige pas la commune à remettre chaque moellon éboulé, et il s'en éboule ! Si l'on n'y prend garde, notre siècle qui a restauré avec un soin si jaloux les remparts d'Aigues-Mortes et d'Avignon, les murs de la cité de Carcassonne et tant d'autres précieux édifices militaires du moyen âge, laissera bêtement, stupidement, s'en aller, pierre par pierre, l'unique spécimen d'une époque héroïque où l'art militaire ne dédaignait pas de faire appel à l'art sans épithète et obtenait, par cette association, d'heureux effets esthétiques. Il fallait classer Brouage parmi les monuments historiques, et non l'exposer à la ruine en le remettant au domaine.

Il est temps de revenir là-dessus. D'ailleurs, l'occasion se présente. Dans ma prochaine *Vie militaire* qui sera consacrée à nos défenses de l'Aunis, nous verrons que les batteries et les forts créés à tant de frais seront, en temps de guerre, armés par des artilleurs qu'on devra faire venir de Bayonne, et qui déjà, chaque année, viennent de Bayonne faire leurs tirs. Pourquoi ne pas maintenir à demeure ces troupes dans une ville à proximité des batteries ? Brouage est là, suffisamment vaste, avec des bâtiments bien compris. Il a contre lui son insalubrité estivale, mais, en été, les artilleurs font leur tir ; ils armeraient les forts des îles et des côtes. On sauverait Brouage de la ruine en le faisant entretenir et on aurait accompli une réforme dont il importe de faire ressortir la nécessité.

Ce sera double profit. On n'aura plus ce spectacle d'un pays abandonnant un de ses monuments les plus curieux et négligeant sa sécurité.

Maintenant quittons Brouage, ses rues en ruines, ses amas de pierres retirées d'édifices en ruines, où le granit rose de Bretagne et les micaschites étincelants se mêlent aux calcaires blancs et ternes de Saintonge, ses débris étranges, — comme ce fragment de moulin à poudre qui gît dans le gazon. La petite ville s'efface et se

confond avec les autres tertres boisés qui surgissent de ces marais sans fin. A peine a-t-on traversé le canal profond, mais étroit aujourd'hui, qui fut le meilleur port de ces mers sous le nom de Havre de Brouage, et déjà la forteresse a disparu. Ce pauvre hameau perdu dans une enceinte cependant exiguë fut un port célèbre, la rivale de la Rochelle, qui, pour la ruiner, y fit échouer vingt bateaux chargés de pierres. Aujourd'hui Rochefort est devenu, de par Colbert, ce que Richelieu rêvait pour Brouage, et la Rochelle continue à prospérer. Il reste à Brouage son caractère de Pompéi militaire du dix-septième siècle, d'une époque heureuse à la fois pour la science de la guerre et pour l'art. Mais l'heure n'est pas loin, si l'on n'y prend garde, où tout cela aura disparu, comme ont disparu près d'ici les cités de Chatelaillon et Montmélian sous les flots de la mer ou la cité d'Anchoisne sous les sables des dunes d'Arvert.

DESTRUCTION PROJETÉE DE LA CHAPELLE DU COLLÈGE DE CHALONS-SUR-MARNE

UN CONSEIL MUNICIPAL DE VANDALES

A CHALONS-SUR-MARNE (Marne)

Le Conseil municipal a décidé la démolition à bref délai de cette chapelle. Le ministère demande sa conservation, mais le Conseil municipal ne tient compte, ni du désir du ministre, ni de l'avis du Conseil des bâtiments civils de la Marne qui, à l'unanimité, réclame sa conservation et sa restauration *facile*. Nous demandons au ministère de la faire classer et dans ce cas de donner un petit secours : au cas où la ville démolirait, on devra refuser à ces vandales tout secours pour son collège. Le ministre, nous l'espérons, agira dans cette voie.

On a déjà protesté à Châlons contre la décision du maire, mais il faut renouveler ces protestations ou les faire plus décisives.

Cette chapelle construite par le jésuite Paul Clausse, inaugurée le 6 août 1678, est un beau spécimen de l'architecture religieuse du XVIIe siècle, du genre particulier aux jésuites. Elle a 45^m de longueur, 16^m de largeur et 22^m de hauteur au transept.

Le portail, fort remarquable, est formé de trois étages : le premier comporte une colonnade toscane de quatre gracieuses colonnes renflées par le milieu ; leur entablement dont la frise est ornée

de métopes et de triglyphes comporte une colonnade ionique avec frise ornée et fronton triangulaire. Cette partie de façade est percée de trois fenêtres, dont la plus grande est au milieu ; deux colonnes d'ordre corinthien forment le troisième étage terminé par un fronton arrondi.

L'extrémité du transept et de l'abside sont arrondis ; un dôme hexagonal, surmonté d'un campanile, s'élève à la croisée des nefs.

L'intérieur de la chapelle est imposant ; une tribune en pierre à trois larges ouvertures s'appuie au portail et précède la nef ; elle est couronnée d'une balustrade également en pierre. Le vaisseau est divisé en trois nefs par des piliers carrés formant trois travées, plus le vestibule. Les piliers sont surmontés d'un entablement dorique qui fait le tour de l'édifice. Au-dessus des nefs latérales se trouvent des galeries à larges bases cintrées, qui occupent la longueur de la nef.

Un double rang de hautes et larges fenêtres arrondies éclaire la nef et les galeries ; un rang seulement de ces fenêtres a été laissé à la partie supérieure du transept et de l'abside.

Or voici, à présent, un extrait d'une délibération du Conseil des Bâtiments civils de la Marne (12 janvier 1894) :

Après examen général du monument, de la construction, de son état actuel, des réparations nécessitées, etc. ;

Après l'examen de l'intérêt que présente, non seulement pour la ville de Châlons, la physionomie de ses rues, leur embellissement, le pittoresque de sa silhouette, ce monument dont le rapport du Principal retrace l'historique et qui figure avec honneur dans tous les albums de Châlons monumental et artistique ;

Après examen de ses mérites comme beau spécimen de l'architecture du XVIIe siècle, remarquable par son style noble et même empreint de magnificence dans le beau portail, et des *facilités de restauration*,

1° Sur la première question :

La démolition de la chapelle à bref délai est-elle commandée par l'état actuel de cet édifice menaçant plus ou moins ruine ? le conseil des bâtiments civils déclare à l'unanimité NON ; mais des réparations s'imposent.

2° Y a-t-il intérêt, au point de vue architectural à restaurer et conserver une partie de l'édifice actuel ? A l'unamité OUI.

Mais, par contre, voici ce qu'on peut lire, en plein dix-neuvième siècle, dans un extrait d'une délibération du Conseil municipal de Châlons 15 février 1894 :

« M. le ministre m'informe d'autre part qu'il ne peut autoriser la démolition de la chapelle du collège (etc.).

« M. le maire fait connaître qu'il a été officieusement aidé des conclusions de la commission des bâtiments civils. Cette commission est hostile à la démolition. En présence d'une telle déposition, il a jugé inutile d'évaluer les réparations dont M. l'Inspecteur d'Académie désirait avoir le chiffre.

« A une grande majorité, le conseil déclare maintenir purement et simplement sa délibération du 16 octobre 1893. »

(Ladite délibération ordonnait la démolition de la chapelle à bref délai.)

Nous attirons l'attention du Préfet, de la commission des monuments historiques, du ministre sur un fait aussi inouï: des hommes sans connaissances sérieuses, contrecarrant sans raison valable l'opinion motivée de techniciens distingués, d'artistes, et ruinant la ville de Châlons en lui dérobant l'un de ses joyaux! Sans attendre les prochaines élections, où l'on devra dire leur fait aux Vandales, il faut combattre d'urgence.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

A

L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

Par

FRANÇOIS DE CAUSSADE

Conservateur à la Bibliothèque Mazarine

Epigraphie chrétienne. — Dans la première séance de l'année 1894 (5 janvier) M. Edmond Le Blant a communiqué à l'Académie deux épitaphes récemment découvertes dans des fouilles opérées autour de l'église de Saint-Pierre à Vienne (Isère). Ces inscriptions sont datées, l'une de 509, l'autre de 518. La seconde, qui est en mauvais vers, marquait la tombe d'une religieuse que l'on compare aux dix vierges sages venues « au-devant de l'époux céleste » avec leurs lampes allumées.

Epigraphie arabe. — M. le marquis de Vogüé a fait connaître dans la même séance une inscription *coufique* dont l'estampage lui a été envoyé par le R. P. Lagrange. Elle est gravée sur une borne milliaire trouvée sur la route de Jaffa à Jérusalem et porte le nom d'Ad-el-Melik, cinquième calife qui régnait à la fin du septième siècle de notre ère. Les monuments épigraphiques arabes sont

peu nombreux. C'est ce qui ajoute de l'intérêt à cette inscription qui servira en outre à déterminer la longueur du *mille* usité chez les Arabes.

Les Monuments antiques en porphyre. — Tel est le sujet d'un curieux mémoire dont M. Louis Passy a donné lecture dans la séance du 19 janvier. L'auteur a d'abord rappelé que, dans un travail communiqué à l'Académie, il y a 25 ans, il a essayé de prouver que les groupes encastrés dans les murs de l'église de Saint-Marc, à Venise, et ceux qui sont sculptés en haut relief sur les colonnes en porphyre, dans la Bibliothèque du Vatican, représentaient les deux Auguste et les deux César.

Depuis cette époque M. Louis Passy n'a pas cessé de rechercher les monuments antiques en porphyre. Il croit avoir découvert ainsi un ouvrage original et recueilli les preuves de son authenticité; car les sculptures en cette matière proviennent toutes des carrières de porphyre exploitées par les empereurs romains dans la Basse-Egypte.

M. Louis Passy ne doute pas que ces monuments ne viennent de l'Egypte. C'est d'abord un buste d'empereur romain qui se trouve au Caire dans le Musée de Boulacq et qui représente les traits de Maximien Herculius. Ensuite c'est une autre statue d'empereur romain assis sur son trône. Cette statue, qui est mutilée, est celle de Dioclétien divinisé.

L'objet de la communication de M. Louis Passy est de démontrer que ces deux monuments en porphyre doivent être assimilés aux groupes de Venise et de Rome au point de vue de l'art et de l'époque à laquelle on doit les attribuer. Ils justifient entièrement les conclusions qu'il avait cru devoir tirer dans son premier Mémoire sur l'importance des groupes de Rome et de Venise.

Deux bas-reliefs de Jean Goujon. — Ces deux bas-reliefs, sur lesquels M. Germain Bapst a lu un intéressant Mémoire, représentent le départ et la chute de Phaéton. Déposés autrefois au château d'Ecouen, ils enfurent enlevés, puis transportés à Versailles en 1793, enfin rendus au prince de Condé en 1815. Comme celui-ci et surtout le duc de Bourbon n'étaient point artistes, ils conservèrent dans une caisse les deux bas-reliefs. Lorsque, après la mort du dernier Condé, le duc d'Aumale fut, dans la personne de ses mandataires (car il n'avait que neuf ans), mis en possession du château de Chantilly, on y transporta les bas-reliefs. Là, des maçons voyant des pierres de grande surface ne crurent pas pouvoir leur faire plus d'honneur que de les employer à la construction du tablier d'un pont du parc.

ujon restèrent à cet endroit
ette époque, et les ouvriers en
bonshommes », suivant leur
u château. On enleva du pont
tribune une place d'honneur

te d'une récente visite à la Bi-
riche), M. Goyau, membre de
. Geffroy, dans le cinquième
ssins manuscrits que renferme
lé par cette bibliothèque, la
tions, probablement inédites,
deaux au dix-septième siècle.
Hollandais, Hermann van der
Voici les sujets des principaux :
Gallien ; — un croquis des pi-
èle de Tarquinia Faustina ; —
odue Messaline, etc.
r de l'Ecole de Rome, adressait
e du 30 janvier dernier, conte-
s, celle-ci entre autres :
habite Rome pendant l'hiver,
jets antiques provenant d'un
. Le plus intéressant est un
e diamètre. Quelques-uns des
r un beau travail de repoussé
la scène, probablement relative
t sur le beau vase de Kertch,
(Antiquités de la Russie méri-

grand épi de blé. En haut et
u'occupe sur le vase de Kertch
personnage tient un cercle. A
s, assis, tient de la main gauche
ch. A gauche, un personnage
e chevelure, couronné de feuil-
chaque main un flambeau. Au
n autel, sous lequel on voit un
trouvent deux femmes debout,
e gauche tient des deux mains
du feu. Celle de droite, entière-
anse religieuse.

La même sépulture contenait encore les objets suivants : une couronne d'or avec dédicace aux dieux *patrooi ;* une lampe en argent, avec dédicace à Jupiter sauveur, quatre dauphins, un petit lécythe d'or parfaitement intact, une très petite boîte en or avec son couvercle sur lequel est gravé un petit griffon ailé, un petit cratère d'or avec inscription au pied, une quarantaine de plaquettes d'or, les unes portant figuré un double masque, les autres des têtes d'aigles, plusieurs colliers, bracelets, pendants d'oreilles, pierres dures, pâtes de verres, cristaux de roches, etc. (Séance du 2 février).

Les fouilles de Corneto Tarquinia. — Les fouilles faites dans la nécropole de Corneto Tarquinia sous la direction de M. le professeur Helbig, interrompues pendant l'été et l'automne derniers, viennent d'être reprises. De nouvelles tombes intéressantes ont été mises au jour. On en a découvert une entre autres relativement moderne, qui consiste en un grand *dolium* fermé simplement au sommet par une large pierre et qui contient une urne fabriquée en plaques de bronze réunies à l'aide du marteau par des clous. On a trouvé dans cette urne des cendres et des fragments d'os carbonisés, une coupe en bronze, beaucoup de fibules du même métal, dont une en argent, plusieurs petits vases de terre travaillés à la la main, et enfin les fragments d'une lance terminée, suivant l'usage, par une pointe à chaque extrémité.

La Restauration de la Basilique de Santa Maria in Cosmedin à Rome. — Les travaux préparatoires de cette restauration archéologique sont achevés. On espère pouvoir bientôt mettre la main au travail définitif et rétablir la basilique telle qu'elle était au douzième siècle.

Publication de l'Ecole française de Rome. — Un volume de M. Stéphane Gsell sur le règne de l'empereur Domitien va prochainement paraître dans cette collection, qui donnera en même temps un volume de M. Enlart sur l'architecture cistercienne en Italie, avec de nombreux dessins ; un travail de M. André Baudrillart sur le culte de la déesse Fortune ; un autre de M. Elie Berger sur Blanche de Castille, etc.

Orfèvrerie byzantine. — On conserve depuis cinq siècles dans le trésor de la cathédrale de San Lorenzo à Gênes une croix célèbre dite des Zaccaria, et avec laquelle l'archevêque donnait jadis la bénédiction au nouveau doge. Cette croix d'argent doré, d'une exécution très élégante, enrichie de plusieurs centaines de perles et de pierres précieuses, porte au centre deux fragments de la

vraie croix ; de charmants médaillons et une belle inscription votive en décorent le revers.

L'histoire de ce monument précieux de l'orfèvrerie byzantine est curieuse. Cette croix passait pour avoir appartenu à saint Jean l'Evangéliste, patron d'Ephèse. Restaurée aux frais du fameux évêque de cette ville, Isaac, directeur de conscience de l'empereur Michel Paléologue et son ambassadeur auprès du pape, emportée par les Turcs et mise en gage par eux à Phocée, elle fut reprise à l'assaut de cette ville en 1308 par un des membres de la grande famille gênoise des Zaccaria, princes de Chio et des Deux-Phocées. Depuis cette époque un autre membre de la même famille en fit don au trésor de San Lorenzo, dont elle est encore aujourd'hui le plus bel ornement. M. Schlumberger en a communiqué de belles photographies à l'Académie (Séance du 16 février).

Le Palais de Tello. — En étudiant de plus près les constructions du Palais de Tello, sur lesquelles M. Léon Heuzey a présenté quelques observations nouvelles dans la même séance, M. de Sarzec a retrouvé au milieu d'elles une tour d'angle et une grande porte d'entrée, d'ancienne architecture chaldéenne et certainement édifiées par le patési Goudéa. Elles reproduisent en effet, trait pour trait, les dispositions architecturales observées sur le plan d'enceinte fortifiée que nous remarquons sur les genoux de ce prince dans la célèbre statue qui est au Musée du Louvre.

Cette constatation modifie quelque peu l'idée que l'on s'était faite du principal édifice de Tello. La construction de Goudéa, sorte de propylée, faisant partie d'une enceinte à la fois religieuse et militaire, était le développement de l'ancien sanctuaire consacré par un de ses prédécesseurs, le patési Our-Baou, au dieu Nin-Ghirsou, le grand Dieu local (l'une des formes de Ninip, l'Hercule, Dieu ou le Mars Chaldéo-Assyrien). Goudéa étant *patési,* c'est-à-dire vicaire de ce dieu, avait naturellement son habitation dans les dépendances de son temple. De là le triple *caractère de cet édifice,* alors sanctuaire, forteresse et palais.

Le premier théâtre parisien et les arènes de la rue Monge. — M. Charles Normand, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, a lu quelques pages du volume, encore inédit, qu'il vient de consacrer à la seule monographie complète du plus ancien monument de Paris (Séances des 26 janvier et 9 février 1894).

Jusqu'ici on n'a publié sur les arènes de la rue Monge que quelques rapports et brochures renfermant des renseignements insuffisants sur les circonstances de la découverte et le caractère de l'édifice. M. Charles Normand a eu la bonne fortune de retrouver

les manuscrits authentiques où sont relatés les conditions dans lesquelles se sont faites les trouvailles. Grâce à l'obligeance de MM. Charles Read, Héron de Villefosse, Vacquer, Cousin, Faucou et de plusieurs autres savants, il a pu donner une idée de ce monument, à la fois théâtre et amphithéâtre, ce qui constitue une disposition tout à fait exceptionnelle. M. Charles Normand a présenté des héliogravures inédites donnant les aspects du monument, et les vues de nombreux objets trouvés sur les lieux, notamment d'un squelette de géant et d'autres morts retrouvés dans le *Cimetière des Arènes*. L'auteur compare ce monument aux édifices analogues qu'il a visités au cours de ses voyages dans les théâtres et amphithéâtres des Gaules, d'Italie, de Grèce, d'Asie Mineure. Le premier théâtre parisien était presque aussi grand que le Colisée de Rome; il s'élevait jusqu'au cinquième étage des maisons formant le côté occidental de la rue Monge. Ce fait, qui n'avait point été mis en lumière, permet d'apprécier l'importance non soupçonnée de Paris dès les origines de son existence.

M. Ch. Normand expose l'histoire de cette découverte et de la lutte contre les « vandales », qui auraient voulu laisser recouvrir de terre le monument à peine exhumé.

La première partie de ces arènes fut retrouvée en 1869, lors du percement de la rue Monge. Malgré les efforts de l'Académie et de tous les corps savants, elle a disparu de nouveau sous les bâtiments de la Compagnie des omnibus que les architectes ont élevés sur cet emplacement. Les murs retrouvés, mais laissés intacts, ont été recouverts de terre ou utilisés dans les fondations.

La seconde partie ne fut découverte qu'à partir de 1883; elle a été heureusement laissée à la lumière. Actuellement on ne voit donc que la moitié du monument, coupé en deux par un horrible mur qui date de l'origine des couvents qui s'élevaient ici et qu'il séparait.

M. Charles Normand énumère au cours de sa communication les découvertes nombreuses et du plus haut intérêt qui ont été faites sur cet emplacement; malheureusement beaucoup de ces objets ont été dispersés. L'auteur a essayé de réunir en groupes ce qu'il a pu trouver, afin de faire ressortir l'importance de ces vestiges de l'antique Lutèce[1].

M. Charles Normand estime qu'il importe de remettre au jour la moitié du monument aujourd'hui recouverte, afin que tout

[1] L'ouvrage in-8° ne sera tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, presque tous réservés aux personnes qui auront envoyé par avance leur souscription (20 fr. — Etranger 25 fr.), 98, rue de Miromesnil; il sera accompagné de planches dans le texte et d'un atlas petit in-folio.

le monde puisse apprécier la courbe élégante et l'ampleur du plus ancien monument de la capitale. On se rendra ainsi aux vœux exprimés par l'Académie et par tous les corps savants ; on réparera une des fautes de la commission des Monuments historiques qui a empêché en 1870 le triomphe des hommes dévoués aux vieux souvenirs de Paris et de la France, augmentant ainsi la longue liste de tant de monuments qu'elle a laissé détruire. Il faut cependant rappeler que déjà des hommes de goût avaient lutté, mais en vain, comme aujourd'hui, contre les décisions néfastes : Beulé, Mérimée, de Guilhermy firent de vains efforts contre M. de Soubeyran et ses amis de la commission.

Enfin M. Charles Normand préconise l'idée nouvelle d'un musée de moulage, fac-simile, plans, photographies, restitutions. Il demande qu'il soit installé dans un square moins mesquin, de façon à donner à chaque visiteur une idée de l'importance et du nombre des objets découverts, aujourd'hui dispersés, et que chacun puisse ainsi se faire une idée exacte de l'intérêt du plus ancien monument de Paris, que rien, jusqu'ici, ne fait comprendre. Souhaitons que ces légitimes désirs soient accomplis.

NOS GRAVURES

PROVINS — DIEPPE

Recherche de la date d'une ancienne vue de la fin du XVIe siècle

La planche de la page 45 donne le *fac-simile*, à grandeur d'original, de coiffures anciennes.

La gravure (page 47) complète celles que nous avons données dans le tome 7 et qui sont d'un si grand intérêt pour l'histoire de la peinture en France ; on trouve ici le parti pris décoratif d'une chapelle de l'église Saint-Quiriace à Provins.

Nous pouvons donner le *fac-simile* à grandeur d'une curieuse estampe ancienne, grâce à la complaisance de M. Millet, conservateur du Musée de Dieppe où cette gravure est exposée. On peut identifier la topographie ancienne et actuelle des monuments : en face de la mer, le long de la plage, un rempart, dont il ne subsiste plus qu'une porte flanquée de deux tours, ouverte en face le casino et qu'on voit à gauche de la gravure au pied du château ; à

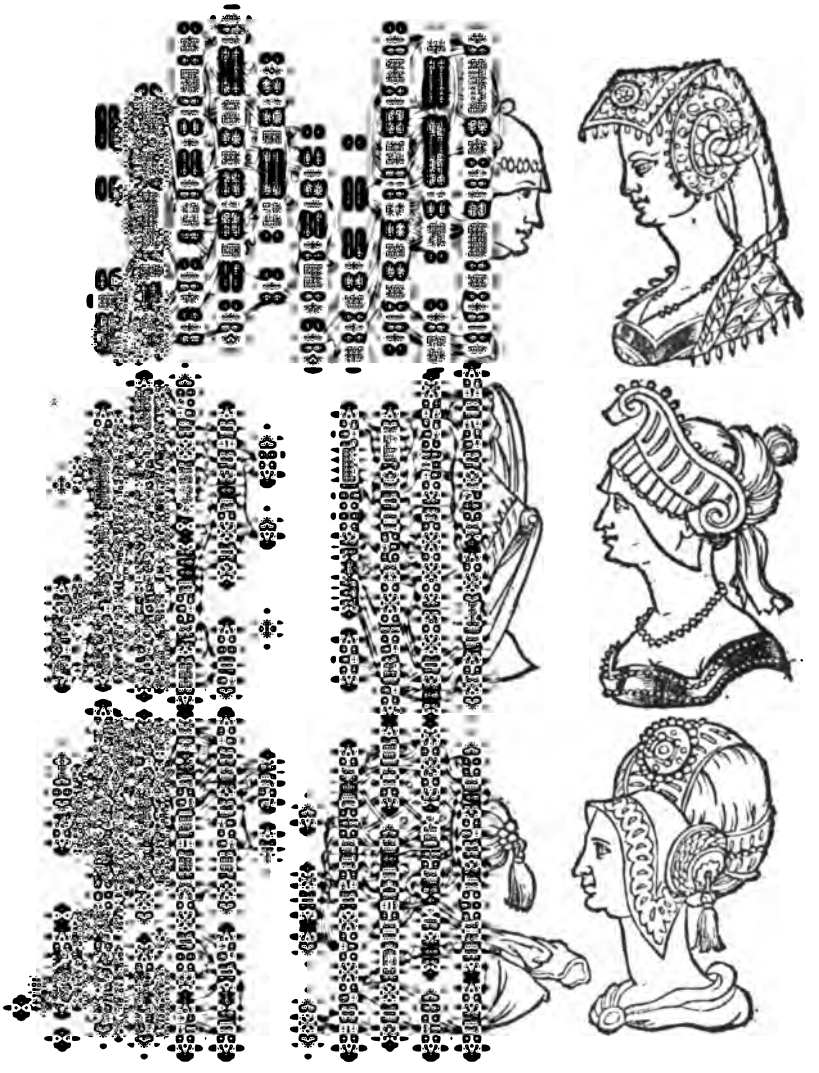

[illegible] nes

[illegible] estampe de la collection [illegible] de l'Institut.

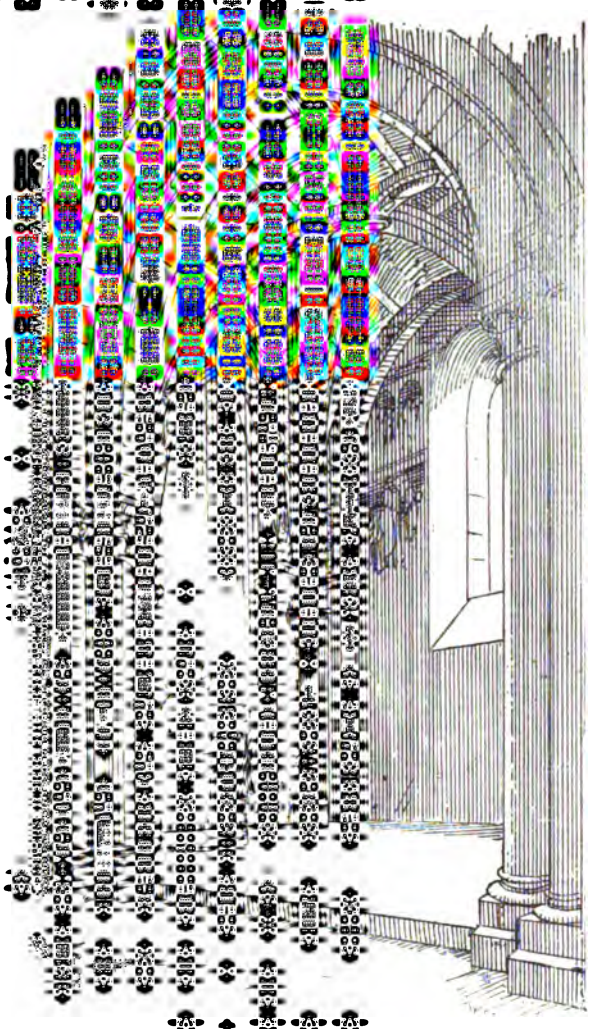

[illegible] cevet.

[illegible] Provins (Seine-et-Marne).

[illegible] *ure décorative en France.*

[illegible] zones distinctes, ornées de [illegible] nd bleu, en forme de croix, [illegible] t, fait suite, et la troisième, à [illegible] t les pendentifs à la retor bée [illegible]

[illegible] voisine par une bande d'ocre

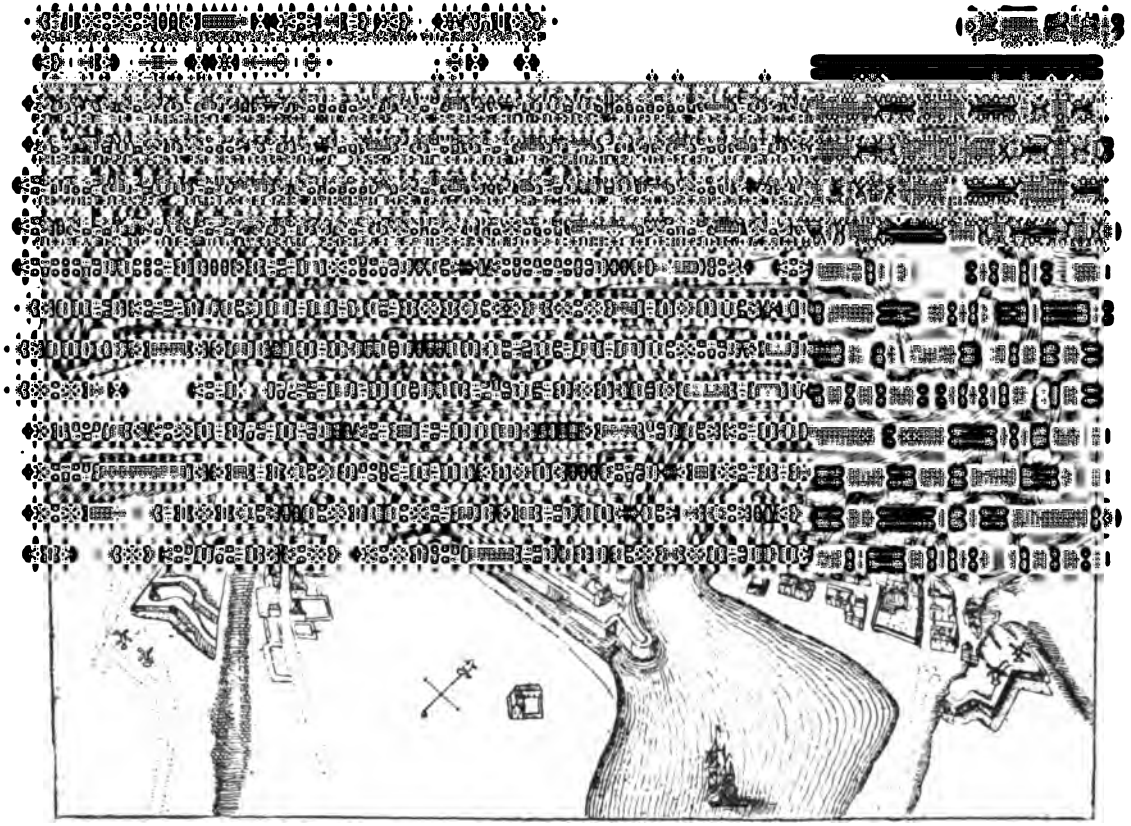

Vue de l'état ancien de Dieppe (Seine-Inférieure) et de ses monuments.
Reproduction à grandeur d'une gravure rare conservée au musée de Dieppe.

l'extrémité droite de ce mur, à l'orient, une butte avec un moulin, aujourd'hui disparu, mais où existe actuellement la *Place du Moulin*, aux vieilles maisons; à droite de la gravure, au-delà du chenal, le faubourg du Pollet avec ses forts et ses moulins ; il est relié à Dieppe par un pont de pierres commencé en 1511 ; le passage avait lieu auparavant en barque par le *bateau passeur* ; au bas de la gravure continuation des remparts avec fossés pleins d'eau, aujourd'hui remplacés par des rues et places ; en haut, à gauche de la planche, le château avec ses ouvrages de défense, bien plus étendus qu'aujourd'hui.

Cette vue sans date me paraît très concordante avec le plan en géométral du port de Dieppe en 1600, tirée du mémoire de l'ingénieur Lamblardie et publiée à la page 56 de la *Notice sur Dieppe, Arques et quelques monuments circonvoisins*, in-8°, publiée en 1824 par P.-J. Féret ; il a décrit ce plan et le système de défenses.

Je pense donc que cette vue est postérieure à 1511, date de l'établissement du pont du Pollet et antérieure au bombardement de juillet 1694 qui ruina la ville. Cette vue doit être celle que présentait Dieppe à la fin du XVIe siècle, tout comme le plan de Lamblardie.

C. N.

ETAT DU CHATEAU DE CHARLEVAL (Eure) en 1737

CONTRIBUTION A SON HISTOIRE

D'APRÈS UN AVEU INÉDIT APPARTENANT A

SERÉ DEPOIN

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

« Cette place, écrit Ducerceau en parlant de Charleval, est assise et située en Normandie sur le chemin de Paris à Rouan, prochain le bourg de Fleury. Le roy Charles IX, ayant desir faire bastir quelque lieu, fut adverty par le sieur de Durescu, de ceste place, qui est un vallon, enclos et circuy de montaignes, au dessus desquelles est la forest de Lions. Et entre les dictes montaignes y a de belles veuës : une entre autres, laquelle estend son regard par un vallon jusques à la rivière de Seine, distante de trois lieuës du lieu. » C'est aujourd'hui une localité du département de l'Eure, sur la route de Pont de Larche à Lyons-la-Forêt ; le bourg qui compte

environ 1500 habitants n'a rien gardé de ce château, qui figure dans la galerie des cerfs, à Fontainebleau, comme nous l'avons signalé dans le tome 6 de l'*Ami des Monuments et des Arts*, à l'occasion de la visite d'étude qu'y firent les « Amis ».

Comme nous faisions des recherches sur Mesnières dans les liasses de manuscrits appartenant à M. Seré Depoin, le hasard nous fit apercevoir le nom de *Charleval*. Avec son obligeance habituelle, notre savant collègue voulut bien faire exécuter une copie de l'aveu qui contenait ce nom ; on trouve dans cette pièce des documents authentiques et inédits sur l'état du château au 9 juin 1739. Nous reproduisons donc textuellement les parties intéressantes :

DU ROY NOSTRE SIRE

Et de haut et puissant seigneur messire Nicolas Defremont chevallier, seigneur Dauneuil, marquis de Rozay *Charleval*, comte de Bacqueville, seigneur et pastron de Menesqueville Villerets Gaillardois et autres lieux, conseiller du roy ordinaire en ses conseils, maistre des requestes :

Déclaration que donne Pierre-Anthoyne Le Roux, fils aynay de feu Pierre Le Roux mon perre, majeur de l'ordonnance et héritier en partye, conjointement avec Marie Ledran, veuve dudit feu Le Roux, en second mariage aussy héritiere en partye dudit feu Pierre Le Roux et tutrixe de ses enfants mineurs et a présent femme de Gaspard Gommest, marchand audit lieu de Charleval, *tenons et advouons tenir de sa majesté* et de *mondit seigneur*, à cause de son marquizat de Charleval les héritages qui en suivent.

. . . . . .

Item un *petit jardin* qui estoit une *plasse fermée de murs de pierres et de briques* contenant sept toizes de larges sur environ quinze toizes de longt scittuée à Charleval bornée D. C. la *chambre du Conseil et la grande salle du chasteau* de Charleval, D. B. la grande reüe dudit lieu et D. B. la rivière de Lieure qui conduit l'eau au *moulin de Charleval* à cause duquel est deu à mondit seigneur 22 livres de rente foncière par an payable au jour de Noël. Ledit jardin a été pris a fieffe par ledit feu Pierre Le Roux a mondit seigneur Dauneuil par contracq passé devant les nottaires de Lions le 17 novembre 1727. 2 chapons.

. . . . . .

Item le *bastiment* qui estoit *autrefois la grande salle du chasteau de Charleval* sous laquelle il y avoit une espèce de cuisine et cellier le tout de font en comble bastie de *pierre et bricque* couverte de thuilles contenant par le bas quarante-six pieds de large et soixante-dix

pieds de long bornée D. C. la *grande cour du château*, D. C. le jardin ci-dessus, fieffé par ledit seigneur, D. B un mur *du grand escalier* et a une chambre et un sellier au-dessous D. B. au bas a un mur de la salle *de l'auditoire, l'audience*, et au-dessus sur la grande reüe, audit lieu : à cause de laquelle est deu à mondit seigneur 25 livres de rente foncière par an payable au jour ..... et deux chapons de rente seigneuriale par .. .. de Noël. Ladite salle prise à fieffe par led .. . de mondit seigneur Dauneuil par contraq passé devant les nottaires Charleval le 17 novembre 1727. Deux chapons.

. . . . . .

Présente et advoué et affirmé véritable par ledit Le Roux et par ledit Gaspard Gommest, tant en son nom que come ayant espousé Marie Ledran, veufve en présence dudit feu Leroux à nous Pierre Dujardin, licencié ès lois advocat au parlement, bailly de Charleval, seneschal desdites seigneuries horts pleds ce jourd'huy neufiesme jour de juin 1739 qui a esté resu par le procureur du roy sauf a blamer et pour proceder sur lesdits blasmes assignation aux prochaints pleds.

LEROUX, GOMMEST.

Ce document fut retrouvé avec d'autres liasses par M. Seré Depoin dans l'écurie d'une ferme.

LIVRES REÇUS

Prière d'envoyer un double exemplaire des livres dont il doit être rendu compte.

Revue Poitevine et Saintongeaise. — N° 119. Barbier de Montault : Tapisseries des PREUX à Saint-Maixent avec gravures (fin). — J. Berthelé : L'église SAINT-HILAIRE de POITIERS et sa Restauration au XII° siècle. — Chroniques n° 120. Véry : MONNAIES MÉROVINGIENNES attribuées aux Deux-Sèvres. — Ch. Sauzé : La famille du CONVENTIONNEL. Suite de l'inventaire des MANUSCRITS de l'abbaye des Châtelliers.

Mgr X. Barbier de Montault. — *Les reliques de sainte Cécile à la cathédrale d'Albi*, in-16, Albi, 15 p.

Enumération, description, authenticité d'un sac de soie, de quatre étoffes anciennes, de trois chartes 1218, 1348, 1492, écrites sur parchemin, le tout enroulé dans une pièce d'étoffe ou chemise de sainte Cécile.

Comité de conservation des monuments de l'Art arabe. — *Le Caire, 133 p. in-8°, planches.*

Le dernier fascicule reçu — le n° 9 — est relatif à l'exercice 1892. Il renferme les procès-verbaux des séances du Comité et les rapports de la deuxième commission. Une table alphabétique donne la liste des édifices que le Comité a décidé de ne pas classer parmi les monuments à conserver. M. Herz a joint de très intéressants plans et vues à ce rapport qui fournit sur les monuments arabes les données les plus précises et les plus précieuses.

La Troie d'Homère par Charles Normand (Opinion sur), Extrait du Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XXI, p. 36.

« Le secrétaire perpétuel, M. Henri Wallon, offre ensuite, au nom de l'auteur, « M. Charles Normand, la TROIE D'HOMÈRE (in-fol. avec planches).
« Cet ouvrage d'un grand mérite, dont l'auteur joint au talent de l'architecte la » science de l'archéologue, est un complément très précieux de tout ce qui a été « publié jusqu'ici sur Troie. »

M. Herz. — *La polychromie dans la peinture et l'architecture arabes en Egypte.* In-8°. Le Caire, 2 pl.

Communication faite à l'Institut égyptien demandant au Comité des monuments de l'art arabe de rendre son ancien éclat à la partie polychrome de plusieurs monuments. Nous avons vu d'ailleurs au Caire les efforts antérieurs du savant architecte qui dirige la restauration des édifices musulmans.

Elie Cabrol. — *Voyage en Grèce. Notes et impressions.* Paris.

Très bel in-quarto dans lequel M. Cabrol a prouvé qu'il sait employer ses loisirs d'une façon supérieure. Le volume très bien édité est accompagné de belles héliogravures représentant surtout les monuments d'Athènes. Pourtant M. Cabrol a fait des excursions dans la Morée, ce beau pays trop peu étudié encore et qui attend une monographie au courant de l'état actuel de la science.

Dr Coutan. — *Description de l'église Notre-Dame de Bourg-Dun.* In-8°. Rouen, 1894.

M. Coutan s'est efforcé d'intéresser par cette notice à l'église voisine de Dieppe et dont l'entretien est urgent ; l'architecture est en partie romane, en partie moyen âge comme on peut juger par les photographies. Il est à souhaiter que chacune de nos églises de bourg ait une monographie aussi étudiée que celle de M. Coutan.

E.-A. Martel et Gaupillat. — *Sous terre* (cinquième campagne 1892). In-8°, avec gr. Paris, 1893.

Martel et Goupillat. — Compte rendu sommaire de la cinquième campagne souterraine (1892).

Anthyme Saint-Paul. — Viollet-le-Duc et l'architecture bourguignonne. Lettre à M. Perrault-Dabot, auteur de l'*Art en Bourgogne.* In-8°, 12 p. Paris, 1894.

Le savant archéologue établit en recourant à l'autorité de Quicherat l'équité de ses appréciations sur Viollet-le-Duc. M. A. n'a pas été converti par M. Gonse à ses idées actuelles sur Saint-Front de Périgueux ; au contraire M. A. S.-P. combat depuis six ans l'opinion admise par M. Gonse. M. A. S.-P. s'en était tenu jusqu'alors à l'autorité de Verneilh et il a varié lorsqu'il a été amené à examiner par lui-même. Puis M. A. S.-P. affirme sa thèse qui supprime l'école clunisienne que, en 1886, à la Sorbonne, M. de Lasteyrie déclarait légendaire.

Edouard Drumont. — *Mon vieux Paris*, ouvrage couronné par l'Académie Française. Dessins de GASTON COINDRE. In-16. Paris.

M. Drumont, avant de s'occuper de politique, avait été un érudit fervent du vieux Paris. Ce sont plusieurs de ces études qui paraissent aujourd'hui rééditées à nouveau au bout de douze années. Cette édition est accompagnée de charmants dessins dus à M. Gaston Coindre, qui présente avec art le Paris inconnu du vulgaire, « qui ne se livre tout entier qu'à ceux qui l'aiment réellement, » comme l'écrit M. Drumont. C'est là un livre curieux, accessible aux moins instruits, et facile à lire.

Paul Lafond. — *Alexis Loir, peintre du Roi.* — Marvanne, Loir. — In-8°, 15 p. Paris.

Belle gravure par P. Lafond du portrait du pastelliste Alexis Loir (1712-1785) ; on ne sait rien sur celles de ses œuvres qui se trouvent en Russie et en Angleterre. Un de nos correspondants pourrait-il donner des indications ?

SUPPLÉMENT

AU N° 41 DE L'*Ami des Monuments et des Arts.*

Sous ce titre de *Supplément* nous pourrons annoncer certains ouvrages qui sans rentrer dans le cadre de l'*Ami des Monuments et des Arts* sont de nature à intéresser ses lecteurs d'élite.

La prochaine excursion artistique et archéologique des Amis des Monuments et des Arts aura lieu à

BEAUVAIS

ville fort curieuse par ses monuments et par ses anciennes maisons (lundi 26 Mars 1894).

Le Père Joseph et Richelieu (1577-1638), par Gustave Fagniez. — 2 vol. in-8°. Accompagné de deux portraits, d'une vue et de trois fac-simile.

Du Père Joseph l'histoire ne connaissait vraiment qu'un surnom : l'*Eminence grise*, et ce surnom, en attestant son importance, n'indiquait pas si c'était celle d'un confident intime et sûr, d'un auxiliaire capable de tous les dévouements, ou si elle s'était manifestée aussi par une direction et une méthode personnelles. Grâce au livre qui vient de publier M. G. Fagniez, la question est aujourd'hui résolue. La politique à laquelle Richelieu a attaché son nom révèle à une analyse attentive des vues et une influence qu'on ne peut attribuer qu'au Père Joseph. Affranchie de l'équivoque qui la faisait grimacer, sa figure apparaît désormais avec une unité de principes qui n'a d'égale que la variété d'aspects et de rôles par lesquels nous la voyons passer Privé des secours qui, dans tant d'autres sujets, éclairent les premiers pas de l'historien, c'est presque uniquement à des documents inédits, dispersés dans les dépôts de la France et de l'étranger, que l'auteur a dû demander les éléments de cette restitution historique.

L'OBSERVATOIRE DE M. J. VALLOT AU MONT BLANC.

Daubrée, Mascart, Bouquet de le Grye : Rapport sur l'Observatoire météorologique établi par M. Vallot, près du sommet du mont Blanc et sur le premier volume des *Annales des travaux de cet Observatoire.*

M. Joseph Vallot a donné un bel exemple en dépensant généreusement ses efforts, depuis 1887, pour entreprendre, le premier, une suite d'études sur le plus haut sommet de l'Europe ; il a, en outre, installé depuis lors un logis pour les touristes qui lui en doivent grand gré.

Le meilleur éloge de ses efforts se trouve dans cette conclusion du rapport présenté à l'Académie des sciences : « M. Vallot a dû affronter bien des difficultés, des souffrances et des dangers. Il a tout entrepris sans aucune subvention et avec sa fortune personnelle. Ce savant mérite d'être signalé pour son énergie, sa persévérance et son dévouement à la science.

Les Monuments du Christianisme : ***Basiliques et Mosaïques*** **chrétiennes = Italie — Sicile.**

Ouvrage illustré de 200 dessins d'après des documents certains ou d'après nature par *Gustave Clausse*, architecte.

Deux vol. grand in-8° de 500 pages environ.

Après les études approfondies de savants tels que de Rossi en Italie, de Vitet et de Müntz en France, il pourrait sembler téméraire de parler à nouveau de mosaïque italienne. Cependant, M. Gustave Clausse dans un important ouvrage tout récemment paru sous le titre de *Basiliques et Mosaïques chrétiennes en Italie* a pu grouper méthodiquement à côté de documents déjà acquis à l'histoire de l'art d'autres renseignements fort nombreux, jusqu'ici inédits, dus à ses fréquents voyages, à ses dessins d'une exactitude scrupuleuse, à ses recherches et à ses patientes investigations.

Depuis la Rome avec ses rivières grandioses, jusqu'à la Renaissance, M. Clausse avance pas à pas, le crayon à la main, nous montrant la relation intime existant entre la religion chrétienne de la nouvelle société qui s'en était dégagé, cause première de la création d'œuvres artistiques telles que les basiliques et les mosaïques, faites pour affirmer cette nouvelle croyance et constater son triomphe.

Après avoir indiqué l'existence des admirables mosaïques de pavement que nous a laissé l'antiquité, M. Clausse aborde l'ère chrétienne par une courte visite aux catacombes où germe, dans le sang des martyrs, tout ce que l'art chrétien a pu s'approprier, tout ce dont, pendant de nombreux siècles, il fera sa substance. L'auteur poursuit cet art dans les églises construites à Rome entre les V° et X° siècles en s'attachant à celles dans lesquelles la mosaïque entre pour un élément important de son étude ; de Rome il nous conduit à Ravenne, à Naples, Capoue, Milan, donnant à chacune de ces villes, dans son livre, une place en rapport avec la valeur et la beauté des mosaïques dont elles peuvent encore se passer. Puis, vient l'époque de transition, époque où l'art, chassé d'Italie, revient de Grèce s'implanter de nouveau sur un sol qui lui a été si hospitalier, et se met à l'abri derrière les murailles du monastère bénédictin.

Avec le second volume, M. Clausse parcourt les provinces méridionales d'Italie occupées, dès le XI° siècle, par les Normands ; passe en Sicile, et trouve là un vaste et précieux champ de travail dont il s'attache à nous faire connaître et apprécier toutes les beautés ; revient à Venise afin de pouvoir comparer entre elles les merveilles des deux pays ; entre à Florence et à Pise, pour revenir à Rome reprendre les restaurations et les embellissements dus aux successeurs de Grégoire VII. Les grandes basiliques romaines ; Saint-Paul-hors-les-Murs, Saint-Jean de Latran, Saint-Pierre et Sainte-Marie Majeure font le sujet de quatre chapitres, études succinctes mais complètes de leur existence monumentale et de leurs richesses artistiques. Les derniers chapitres sont consacrés aux mosaïques faites à Rome pendant les XIV° et XV° siècle, et s'arrêtent à celle qu'inspira le puissant génie de Raphaël.

Le livre, sous son titre général de : *Monuments du christianisme*, répond à une pensée religieuse et artistique ; il poursuit à travers le Moyen âge les progrès du grand art de la décoration architecturale par excellence, dans ses rapports avec le développement de la puissance chrétienne et de l'autorité ecclésiastique ; mais il fait également une part importante à l'archéologie, en certifiant les dates et en les contrôlant au moyen de données historiques.

A côté des nombreux dessins et plans compris dans le texte, M. Clausse a orné son ouvrage de belles photogravures reproduisant des aquarelles de lui ou de son confrère M. C. Moyaux ; ces planches complètent l'intérêt que présente cette importante publication.

CAPITALISATION DES SOUSCRIPTIONS

Afin de répondre à un certain nombre de demandes nous avisons les Amis qu'ils peuvent *continuer à capitaliser* leur souscription par un versement unique de DEUX CENT CINQUANTE FRANCS NET, donnant droit à la réception de l'*Ami des Monuments* pendant toute sa durée.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

TABLE DES GRAVURES DU N° 41 [illegible]

[illegible]

ALFRED VAUDOYER. Château de Mesnières [illegible] 3

ALFRED VAUDOYER. Château de Mesnières, Seine-Inférieure. Plan inédit [illegible] du rez-de-chaussée par Alfred Vaudoyer. Dessin de gélatogravure de Charles Normand 19

ALFRED VAUDOYER. Château de Mesnières, Seine-Inférieure. Coupe inédite [illegible] par Alfred Vaudoyer. Dessin de gélatogravure de Charles Normand. . . 4

ABBAYE DE FONTEVRAULT. — Porte. 29

ABBAYE DE FONTEVRAULT, aujourd'hui Maison centrale. Coupe de l'escalier d'après un document inédit conservé dans l'établissement. 31

Coiffures anciennes. Les [illegible] à grandeur d'une ancienne gravure de la collection d'Alfred Normand, *membre de l'Institut*. 51

CHAPELLE DU CHLVET dans l'Église de Saint-Quiriace à Provins (Seine-et-Marne). 53

VUE DE L'ÉTAT ANCIEN DE DIEPPE (Seine-Inférieure) ET DE SES MONUMENTS. Reproduction d'une gravure rare conservée au Musée de Dieppe. [illegible]

NOUVEL ITINÉRAIRE GUIDE

[illegible]

PARIS

Publié sous le patr[illegible] ments parisiens

[illegible]

Par CHARLES NORMAND

[illegible]

[illegible] 25 fr. — [illegible] 8[illegible]

LIVRE LE PLUS COMPLET ET LE PLUS RÉCENT SUR PARIS

Au courant des feuilles, [illegible] historiques, anecdotiques, [illegible] souvenir de Paris. [illegible] perspectives [illegible] pages, avec près de [illegible] gravures [illegible]

PREMIER ALBUM DE *L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS*

[illegible]

LA TROIE D'HOMÈRE

Par CHARLES NORMAND

[illegible]

[illegible]

[illegible] 55 [illegible]

1er LIVRE D'OR DU

SALON D'ARCHITECTURE

FONDÉ ET PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CHARLES NORMAND

Il n'en reste plus que quelques exemplaires. Prix . . . . . 55 fr.

L'AMI
DES
MONUMENTS
ET DES ARTS

REVUE DES DEUX MONDES DES BEAUX ARTS ET DE L'ARCHÉOLOGIE

ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

DU COMITÉ INTERNATIONAL D'AMIS DES MONUMENTS

ET DE LA SOCIETY FOR THE PROTECTION OF ANCIENT BUILDINGS

ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET ŒUVRES D'ART COMME ORGANE ENTRE LES ARTISTES, ÉRUDITS ET AMATEURS DE TOUS PAYS

ÉTUDE LE PROTECTION DES ŒUVRES D'ART DE LA FRANCE

ET DE DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DU MONDE ENTIER

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Archiviste diplômé par le Gouvernement
Secrétaire de la Société des Amis des Monuments [illegible]
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments [illegible]

Depuis [illegible] forme la suite de L'ENCYCLOPÉDIE D'ARCHITECTURE
série fondée par Viollet-le-Duc

N° 42. 8e volume 1894.

PARIS
98, RUE DE MIROMESNIL
Autrefois, 51, rue des Martyrs
Tous droits réservés

TABLE DES MATIÈRES DU N° 52 Tome VIII

(Voir la table des gravures)

CHARLES NORMAND. — Excursions artistique et archéologique à Beauvais. 67

Trente-deuxième Congrès de la Sorbonne en 1894. Compte-rendu. 77

1 Fondation du Comité du répertoire des fouilles, découvertes et antiquités nationales : Adoption de l'*Ami des Monuments et des Arts* comme organe central. 77

2 Victor Quesné et Léon de Vesly : Exploration du plateau de Tostes, des forêts de Bord et de Louviers (Eure) 79

3 Roque Ferrier. Destruction de spécimens d'architecture qui sont les ainés des mers d'Aigues-Mortes, Avignon, Carcassonne : Murs d'Altimurium 80

CÉSAR DALY. Biographies d'Amis des Monuments et des Arts. 81

Expositions : I° ERNEST SIMON : Aquarelles de voyage. 87

II HENRI TOUSSAINT : Aquarelles du Paris moderne. 88

Procédé pour prendre des empreintes 88

CURIOSITÉS : la République parisienne . . . 90

VAUDOYER Membre de l'Institut. Les Monuments sous le Premier Empire. *Journal inédit d'un contemporain ses Notices sur différents objets concernant l'Architecture et les Arts*. 91

LIVRES REÇUS : BIBLIOGRAPHIE 118

Trouvaille de 1325 doubles tournées dans les Deux-Sèvres. 125

Société du costume Poitevin 125

TABLE DES MATIÈRES DU N° 12 Tome VIII

(Voir la table des gravures)

ARCHÉOLOGIQUE

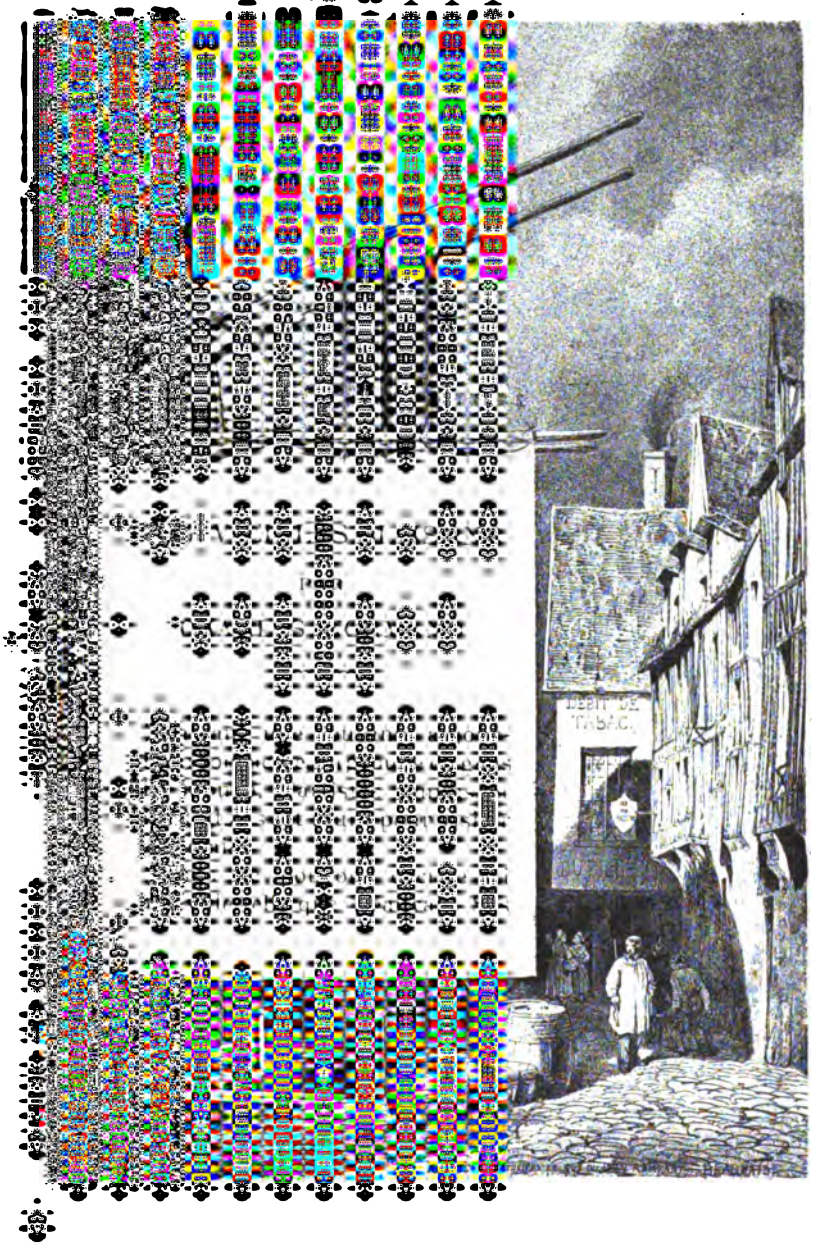

HARVARD COLLEGE LIBRARY

richesses artistiques sont trop considérables ; mais nous profiterons de l'occasion pour faire quelques additions et rectifications aux guides des livres spéciaux sur Beauvais ; nous insisterons spécialement sur les anciennes maisons dont l'histoire et la place actuelle sont insuffisamment indiquées au gré du touriste sérieux.

Comme d'habitude, les Amis des Monuments et des Arts ont trouvé pour les diriger des hommes habitant les lieux, en ayant une connaissance spéciale, et capables d'augmenter l'affection que nous portons aux œuvres de l'art national. Les « amis » ont emporté un souvenir exquis de la lutte d'affabilité de tous ces guides éminents.

Dès notre arrivée, nous avons été reçus par M. Charvet, président de la Société académique de l'Oise, par M. Beauvais, architecte inspecteur de la cathédrale, par M. l'abbé Dubois, curé de la très ancienne ÉGLISE DE SAINT-ETIENNE, partie romane et gothique, justement réputée pour sa série d'anciens vitraux, dont le plus remarquable est sans doute cet arbre de séné aux colorations puissantes, dues au procédé d'enlevure à la molette[1].

M. Monnier, l'explorateur bien connu, le compagnon du capitaine Binger, a photographié les *Amis* au pied de l'église Saint-Etienne.

Mgr Fuzet, évêque de Beauvais, assisté de M. l'abbé Humbert son vicaire et de M. l'abbé Barret, aumônier du collège, nous a fait les honneurs de l'évêché moderne qu'il a orné d'œuvres d'art intéressantes et bien choisies.

Mgr Fuzet a bien voulu nous conduire lui-même dans toutes les parties de la CATHÉDRALE, sur les galeries et les combles que les promeneurs ne visitent point d'habitudes : de là seulement, on peut bien comprendre la structure et les principes de stabilité de l'édifice.

L'architecte, M. Beauvais, les a fait ressortir avec un savoir qu'il a su mettre à la portée de tous. Du faîte de l'abside, élevé d'une soixantaine de mètres, on embrasse la vue générale de la cité avec sa grande place, ses enchevêtrements de vieilles maisons à pignons et l'on y pourrait suivre de l'œil le circuit de ses eaux qui marque la place des remparts qu'assiégeait Charles le Téméraire et que défendait l'humble héroïne de Beauvais.

Le soleil ardent emplissait l'église d'une lumière vive et changeante qui accusait l'extraordinaire hardiesse du système des hautes verrières et l'inquiétante ténuité des points d'appui.

Puis, nous fûmes salués sous les galeries du chœur par les ca-

[1] Voir le *Dictionnaire d'Architecture de Viollet-le-Duc*, tome IV, p. 441.

rillons et Noël du XIVe siècle, qui s'échappaient de la vieille horloge qu'a fait réparer Mgr Fuzet, au mois de février de cette année. Il y eut émulation entre vieille et jeune horloges ; car tout à côté nous fûmes salués par les trompettes des anges, le chant du coq et autres divertissements à la mode antique remis en œuvre dans une machine réputée pour sa grandeur et sa complication. Près de là d'anciennes tapisseries de Beauvais, dont on retrouve d'autres types dans l'église dite de la *Basse Œuvre*, construite à la mode romaine, de briques et pierres, humble reste de la cathédrale primitive, d'environ quatre siècles plus vieille que la Haute Œuvre, ce chœur géant que les ambitions du XIIIe siècle ne parvinrent pas à compléter.

A peu près en la place qu'aurait occupée le grand portail de la nef, se trouve le jardin du Palais de Justice, ancienne résidence des évêques, dont la puissance féodale se manifeste par l'ampleur pleine d'élégance de la façade de leur logis et par les deux tours massives de sa porte, disposées comme celles d'une forteresse.

Nous y avons vu les restes de PEINTURES qui décorent encore la voûte d'une pièce qu'on trouve à droite du passage d'entrée. Mgr Fuzet et M. Charvet ont fait les honneurs du Musée de la Société Archéologique, où l'on voit deux jolies galeries faites au moyen âge en manière de cloître pour servir de passage entre la cathédrale et l'évêché ; parmi les débris intéressants qu'on y abrite se trouvent des fenêtres de la Renaissance d'un goût exquis ; elles proviennent de maisons démolies.

Mais on voit encore en place de nombreuses maisons anciennes, aux bois ouvragés, aux pierres sculptées, présentant toujours leurs pignons sur rues, principalement entre la place de l'Hôtel-de-Ville et la cathédrale.

Nous allons tenter de les décrire de manière à composer une sorte d'ITINÉRAIRE DES VIEILLES MAISONS DE BEAUVAIS permettant à chacun de les connaître.

En face du portail méridional de la cathédrale, au premier étage d'une maison occupée par les reliques de saint Joseph, voici d'abord QUATRE ARCATURES de style roman séparées par des colonnettes flanquées elles-mêmes de colonnettes secondaires, destinées à recevoir les retombées des deux petites arcatures inscrites comme on le voit dans d'autres villes[1] dans chacun des quatre arcs ; leur naissance est ornée de personnages posant sur les colonnes qui

[1] Voir en particulier les eaux-fortes et héliogravures taille douce des tomes 1, 2 (p. 208), 6, 7 représentant d'autres maisons romanes d'après nos relevés.

séparent les arcatures ; ce qui nous reste de cette maison peut passer pour le joyau de Beauvais, tant sont rares les spécimens d'architecture romane civile, qui nous donnent l'idée du mode d'existence de nos pères pendant les trois siècles précédant l'époque gothique, comme nous l'établirons dans notre livre sur les plus vieilles maisons de France.

On peut voir au musée de Beauvais une gravure fantaisiste de cette maison romane empruntée à un *Voyage en France* du début.

Près de là, au sud, la rue PHILIPPE DE BEAUMANOIR a conservé d'anciennes façades ; sur son côté occidental, au n° 8, une porte en accolade avec boiserie du temps fut l'entrée d'une ancienne MAISON CANONIALE, aujourd'hui un asile de vieillards ; dans la cour, sur le mur sud, on voit un bas-relief de la Renaissance où figurent un tonneau, et des attributs de vendange, de chasse, et d'agriculture qui semblent symboliser les quatre saisons ; le N° 12 EST UNE AUTRE MAISON CANONIALE ; sa porte, également à couronnement en accolade, est pourtournée de gorges ornées de feuillages, rappellant celles de la porte sur rue de l'Hôtel de Cluny à Paris ; au premier étage, sur la cour, deux fenêtres anciennes ; dans la cour, une tourelle à pan, en briques et pierres, fait saillie sur la façade et contient un escalier à vis de la fin du XVe siècle ; à côté, au premier étage deux fenêtres à meneaux.

Sur le même côté de la rue Philippe-Beaumanoir, mais un peu plus au sud, L'ANCIEN REFUGE DE L'ABBAYE DE SAINT-PAUL s'annonce par trois hautes fenêtres restaurées, aux frontons aigus, et dans le style ogival du quinzième siècle. On accède, par le n° 16 de la rue Prevost, à sa chapelle souterraine. Vis à vis des fenêtres, une maison formant angle des rues Beaumanoir et Prevost présente, comme plusieurs autres maisons de cette dernière rue, des encorbellements étroits à rentrants et à filets, avec poutres saillantes et sculptures de têtes formant médaillons.

Un peu plus au sud, dans la rue Prevost, à l'angle et au n° 9 DE LA RUE QUENTIN-VARIN, on voit entre le rez-de-chaussée et le premier étage de jolies têtes sculptées, sur le coin de la maison se profile une jolie tourelle à encorbellement mais dont la structure en charpente a été malheureusement cachée en partie par les enduits de plâtre ; dans le haut, sous le toit, se détache une charmante statuette en bois provenant de l'ancienne collégiale Saint-Michel et représentant son patron qui terrasse le dragon.

A l'angle des rues Quentin-Varin et Feutrier, on jouit d'une BELLE ÉCHAPPÉE DE VUE SUR LA FAÇADE MÉRIDIONALE DE LA CATHÉDRALE, c'est le meilleur point pour en considérer l'ensemble ; vers cinq heures du soir sa splendeur est bien mise en relief par un soleil favorable.

Sur le COTÉ ORIENTAL DE LA RUE SAINT-PANTALÉON, AU N° 33, la Renaissance a laissé des pans de bois et briques ; chaque montant de la porte du rez-de-chaussée est ornée d'une figure sculptée et bien conservée, formant bas-relief cariatide.

Au n° 6 de la RUE BEAUREGARD, et à sa rencontre avec la RUE DE LA FRETTE, est une maison de la Renaissance, dont l'angle est évidé au rez-de-chaussée, et sa saillie du premier étage est soutenue à l'aide de ce procédé autrefois très à la mode, et dont l'exemple est rare aujourd'hui, qu'on appelle une trompe saillante ; Graves attribue à ce logis la date de 1562 et il a pu servir de maison de ville.

Tout près de l'ANGLE DE LA RUE DE LA FRETTE ET DE LA RUE SAINT-JEAN (N° 8), l'attention est attirée par une haute maison, terminée en pignon et dite l'IMAGE DU PETIT-SAINT-JEAN ; on y remarque des sculptures datant de la Renaissance et figurant *Hercule terrassant le lion de Némée* ; *Samson déchirant le lion de Gaza*. La maison voisine, n° 6 de la rue St-Jean, plus petite, est également intéressante ; les suivantes sont de ces pignons étroits, aigus, qui, vus de loin, semblent se presser dans le haut de façades offrant à peine place, en largeur à trois ou même à deux fenêtres.

Dans la même rue de Beauvais, mais un peu plus au sud, A LA RENCONTRE DE LA RUE LOUIS-GRAVES AVEC LA RUE SAINT-JEAN, une statuette de sainte Angadième, abbesse d'Oroer, garde le souvenir d'une vieille légende : pour rallumer la lampe de l'église St-Michel où elle voulait faire son oraison, l'abbesse avait demandé du feu au boulanger, qui habitait auprès ; le brutal lui jeta des charbons ardents ; mais, rempli de surprise quand il vit que les vêtements ne brûlaient pas, il se prosterna aux pieds de la sainte.

Rebroussons chemin vers le nord et vers la place de l'Hôtel-de-Ville pour voir dans la même rue Saint-Jean AU N° 39, L'ANCIEN REFUGE DE L'ABBAYE DE FROIDMONT, maison en briques, avec pilastres de pierre, un reste de cloître, et une petite salle voûtée avec arêtes prismatiques.

La maison la plus ancienne de Beauvais est celle qui attire les regards à L'ANGLE SUD-EST DE LA PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE. LA MAISON AUX PILIERS n'est point seulement curieuse parce que, grâce à M. Coüard Lys, nous possédons une histoire complète et certaine, comme peu de demeures particulières en ont en France[1]. C'est encore, en dehors de son attrait pittoresque, parce qu'elle peut

[1] Voir cependant l'Histoire que nous avons esquissée sur pièces certaines de la plus vieille maison de France, celle de Pons de Granholet, à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne) dans le tome 1er de l'*Ami des Monuments et des Arts*.

nous donner idée de l'Hôtel-de-Ville de Paris, tel qu'il était avant François Ier, alors qu'il s'appelait aussi la maison aux Piliers, et offrait avec celui qui est debout à Beauveais une certaine analogie, comme on peut s'en rendre compte en le comparant à la miniature du livre d'heure de Jean Juvénal des Ursins figurant la primitive maison connue de la capitale.

M. Coüard-Luys, ancien archiviste du département de l'Oise, a consacré une notice, à cette habitation dite *Hôtel des Trois-Piliers*. Ce précieux travail a été fait avec l'aide de documents inédits, puisés dans les titres de propriété de l'immeuble et dans les archives hospitalières de Beauvais (fonds de l'Hôtel-Dieu, série B, et Cartulaire). Il prouve l'existence, sur la grande place de Beauvais, au moins depuis l'an 1210, d'un vaste bâtiment portant le nom de *maison aux Piliers*, *domus ad pillares*, *ou maison aux Piliers de pierre*, *domus ad pillaria de petra*, *domus ad pillaria lapidea* ; L'un, le plus au nord, comprenant deux piliers et demi, occupait l'angle de la place et de la rue de la Madeleine, jadis nommée rue *Billecoq*, *Guillecocq*, *des Annettes* ; il appartint jusqu'au dix-neuvième siècle à l'Hôtel-Dieu, depuis l'acquisition faite, le 5 août 1370, par le maître, frères et sœurs de la Maison-Dieu ; en 1347, ils s'étaient établis dans la maison contiguë, formant au sud la seconde partie de l'hôtel actuel qui comprenait un pilier et demi et qui touchait d'un autre côté à l'*Hôtel des Balances* ; les religieux de l'Hôtel-Dieu s'y étaient établis à cause des guerres et des incursions des Anglais, qui voulurent en ce temps assiéger Beauvais et en ruinèrent tous les dehors, faubourgs où se trouvait en ce temps l'Hôtel-Dieu.

Les religieux quittèrent ces deux hôtels contigus quand le bâtiment du nouvel Hôtel-Dieu fut achevé et donnèrent à bail séparément la maison méridionale ; elle fut louée à vie le 28 avril 1390 à « Regnault Bredoulle, tixeran de draps » et à « Perrenelle, sa femme ». La maison ayant alors besoin de réparations.

L'immeuble fut transformé de 1505 à 1508 par son nouveau locataire, un sieur André Pajot, qui remplissait alors la charge d'élu pour le roi en la ville de Beauvais, c'est-à-dire personnage considérable assistant les commissaires royaux dans la levée des aides, répartissant les tailles et gardant les deniers. Une des clauses du bail, qui lui avait été fait le 28 juillet 1505, portait qu'il serait tenu « de faire et édiffier sur lesdictz héritaiges, en dedans trois ans prouchainement venans, un corps d'hostel neuf, sur le devant, de la valleur de quatre cens livres tournois » Ce bail concernant le plus méridional des deux logis, celui du Pillier Royal, permet ainsi de dater avec la précision la plus rigoureuse la restauration de la façade et explique aussi pourquoi l'un des quatre piliers est

beaucoup plus richement décoré que les autres. André Pajot, en effet, tenait à ce que l'extérieur de son habitation fût en rapport avec la haute fonction dont il était investi. En quoi consiste cette transformation ? M. Coüard l'indique ainsi qu'il suit :

Aux termes de son bail, le preneur devait affecter à la construction une somme déterminée. Pouvait-il dépenser près de 10.000 fr. de nos jours, en travaux consacrés à la seule portion du bâtiment qu'il occupait, c'est-à-dire sur l'hôtel du Pilier qui portait sur un pilier et demi ? Et, en supposant même qu'il le pût, le second immeuble, c'est-à-dire l'hôtel des Trois-Piliers, dont la façade était plus considérable, car il portait sur deux piliers et demi, n'allait-il pas avoir en restant ce qu'il était, à souffrir du contraste, et paraître amoindri et défectueux par comparaison ? Il ne faut pas en effet perdre de vue que les deux immeubles, l'*Hôtel du Pilier* et l'*Hôtel des Trois-Piliers*, étaient deux portions d'un même bâtiment et appartenaient au même propriétaire, l'Hôtel-Dieu de Beauvais. On tourna la difficulté en reconstruisant, dans le style du XVIe siècle, toute la façade des deux immeubles, mais en conservant des bâtiments primitifs ce qu'il n'était pas nécessaire de détruire, notamment les quatre piliers. La façade des deux hôtels fut dès lors celle d'un bâtiment unique.

Les quatre piliers sont donc les restes d'une construction plus ancienne, mais leur forme a été altérée : on les a changés en colonnes cylindriques avec chapiteaux ornés de fleurs de lis et de rinceaux. Les fûts eux-mêmes furent ornés d'un réseau dont les mailles furent décorées de fleurs de lis et d'écussons. Le pilier qui appartenait entièrement à l'hôtel occupé par André Pajot reçut naturellement la décoration la plus riche : sur le chapiteau la couronne fleurdelisée, et au-dessous, huit écus sculptés sur un même rang pourtournant la partie supérieure du fût[1] ; au-dessous des

[1] EXPLICATION DES ÉCUSSONS PLACÉS SOUS LE CHAPITEAU DU PILIER ROYAL, le plus au sud.

Maison aux Piliers sur la place de l'Hôtel-de-Ville à Beauvais.

Ecu n° 1. — Armoiries royales. *Trois fleurs de lis surmontées de la couronne royale.* — En souvenir de la fonction royale de Pajot, le locataire de l'hôtel en 1508.

Ecu n° 2. — Emblèmes des confrères de la Passion surmonté d'une ceinture à laquelle pend une bourse — peut-être pour rappeler que l'immeuble appartenait à l'Hôtel-Dieu.

Les six autres écussons sont surmontés d'un listel ou cartouche destiné sans doute à recevoir une inscription, un chiffre ou un emblème.

Ecu n° 3. — Armes de Beauvais : *De gueules au pal d'argent.*

Ecu n. 4. — Armes de Bourbon Condé : *D'azur à trois fleurs de lis d'or*

écus un réseau en forme de losanges, aux mailles garnies chacune d'une fleur de lis royal, remplacée dans la dernière rangée par une fleur, qui peut être une rose, et par un monogramme ; la moitié inférieure du fût est lisse, mais il est probable qu'elle était ornée de peintures décoratives formant rappel avec la richesse sculpturale de la moitié supérieure, qui garde encore des traces de peinture, et où, probablement, les lis étaient d'or sur champ d'azur. La base du pilier royal, à socle sur plan polygonal. présente les profils adoptés pendant le XVe siècle et le début du XVIe.

Les trois autres piliers furent décorés à peu près de la même manière, mais ils ne portèrent pas d'écussons. Le dernier, celui qui se trouvait à l'encoignure de la place et de la rue différait des autres en ce que l'on avait ménagé dans la partie supérieure du fût et dans le chapiteau une niche dans laquelle était placée une statue de la Vierge.

Lorsque les deux habitations se confondirent de nouveau vers l'extrême fin du XVIe siècle les termes de *la maison du Pilier royal*, *la maison des Piliers*, *la maison des Piliers royaux* s'appliquèrent dès lors à l'ensemble de l'immeuble compris entre l'hôtel des Balances et la rue de la Madeleine, dont il formait encore l'encoignure au dix-septième siècle.

La maison est classée au nombre des monuments historiques et l'administration des Beaux-Arts a été heureusement inspirée quand elle a fait prendre en 1888 pour être exposé au Musée du Trocadéro un moulage des piliers. M. Damez, qui le possède actuellement, a eu la très heureuse idée de faire poser depuis sur la fa-

brisé d'un bâton alaisé de gueules péri en bande. On constate une faute : le bâton pour être alaisé ne devrait pas toucher les deux flancs de l'écu.

Ecu n° 5. — Armes de la reine Anne de Bretagne : *Parti de Bretagne et de France.* Nouvelle erreur, on devrait lire : *Parti de France et de Bretagne.*

Ecu n° 6. — Armes de France : *Trois fleurs de lis.*

Ecu n° 7. — Armes de Pajot (?) Le blason a été ainsi interprété par M. Coûard Lys : d'*azur à la cordelière d'or mise en chevron reliant les deux lettres D et P, accompagné de trois roses 2 en chef, 1 en pointe.* — Or la famille Pajot portait d'*azur au chevron d'or accompagné de trois roses de même, 2 et 1.* Pajot, auteur de la restauration, avait peut-être voulu consacrer le souvenir de ce qui avait été fait par ses ordres, à ses frais, et le sculpteur, qui a déjà témoigné de l'imperfection de ses connaissances des règles de l'art héraldique, a pu sculpter capricieusement les armes de Pajot, à côté de celles de la famille royale, de la Ville, de l'Hôtel-Dieu.

Ecu n° 8. — Armes du Dauphin de France : *Ecartelé de France et de Dauphiné.* — Le Dauphin ne devrait pas être contourné.

çade de l'immeuble deux plaques destinées à perpétuer les souvenirs qui s'y rattachent[1].

Plaques posées en 1839 sur la façade à l'angle sud-est de la place de l'Hôtel-de-Ville :

TABLEAUX

MAISON HISTORIQUE ÉDIFIÉE EN 1268 *Sous le règne de saint Louis* — RESTAURÉE EN 1887 *Selon le vœu des Antiquaires de Beauvais*	DOMUS AD PILLARES 1268 LES *PILLERS DE TERRE* 1314 / L'HOSTEL du *PILIER ROYAL* 1508 L'HOSTEL DES PILLIERS ROYAL 1637

D'ici en descendant au sud par la rue de l'Ecu on peut aller voir la MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIE, justement renommée dans le monde entier et dont M. Badin est aujourd'hui le directeur qui avait bien voulu faire un courtois accueil à notre demande de visite. Près de là sont de curieuses maisons en pans de bois que l'on rencontre aux nos 20, 22, 24 ; le no 22 rue DE LA MANUFACTURE aux nos 20, 22, 24 ; le no 22 était aux XVe et XVIe siècles l'hôtel du CHEVAL-D'OR ; la façade est en pans de bois avec intervalles remplis de carreaux vernissés semés sans ordre, tous différents de style, d'exécution ; les ornements qui y sont peints représentent des damiers, enroulements, fleurs de lis, mouchetures. Certains d'entre eux portent les petites figures en relief de saint Joseph.

L'ordonnance générale, la construction, le caractère des profils sont ceux du style ogival de transition de la fin du XVe siècle qui admet dans les moulures des éléments classiques tels que les palmettes ; les ornements des carreaux de faïence sont ceux de la Renaissance ; aussi l'édifice ne doit pas remonter plus haut que François Ier et il offre un exemple rare de système décoratif.

[1] Nous avons donné ici toute la substance de l'article paru dans le volume de la XIVe session de la Réunion de la Société des Beaux-Arts des départements. 1890. *Une vieille maison de Beauvais* (Oise). *Notice historique sur l'Hôtel-des-Piliers*, pages 391-417. Texte et planches.

La troisième maison à pignon contigue, le n° 24, présente en sa façade en retour vers la rue de L. B. Oudry au-dessous du toit sur la corniche de couronnement une inscription conçue suivant la pittoresque formule des temps d'autrefois.

Visitons à présent les maisons qu'on trouve au nord de la cathédrale.

En sortant par la porte de la façade latérale septentrionale et en suivant la *Rue de l'Abbé-Gellée* on peut voir convenablement l'abside. Au retour d'angle de la rue Gellée, au numéro 14-16, on trouve deux portes d'entrée, la porte principale ou charretière, accolée à une plus petite ou poterne ; elles sont aujourd'hui murées, mais encore surmontées d'écussons aux armes de France et du Chapitre de Beauvais. Par la porte moderne on entre dans la cour dont l'angle est occupé par un charmant porche couvrant un escalier extérieur : c'était une des maisons canoniales ; elle possède une façade extérieure, ancienne, visible de la *Rue de l'Evêché* et accolée à une tour élevée sur des vestiges romans. Une autre tour carrée gollo-romaine, avec appareil en brique, se voit dans la distillerie contiguë.

La rue Saint-Laurent, ancienne petite rue Saint-Martin, est des plus curieuses par son ensemble à peu près complet de pignons sculptés, surtout du côté occidental, où l'œil s'arrête aux numéros 5, 7, 9, et à l'angle de la rue Ricard, le n° 27, maison plus ancienne, de style gothique nommée le *Château de Versailles*, est fort remarquable; son nom serait une allusion ironique à la pauvreté habituelle de ses habitants. Ne serait-ce pas peut-être en souvenir de quelque enseigne ? Le n° 25 est le plus remarquable, par l'ampleur de sa façade et par son état de conservation ; au-dessus de sa porte une grille faite d'une suite de balustres en bois, réparés par des barreaux de fer amincis vers le bas. La tradition voit dans cette maison le LOGIS DE PIERRE CAUCHON OU COCHON, l'évêque de Beauvais, le juge odieux qui fit condamner Jeanne d'Arc ; la tête du porc donnée à l'une des figures fantastiques ornant les montants qui supportent la saillie du premier étage est dit-on une arme parlante au nom de l'évêque ; mais la maison affecte le caractère des constructions du règne de Charles IX, vers la fin du XVIe siècle et comme Cauchon est mort en 1441 ou 1442, ni lui, ni Guillaume son héritier et neveu, ne purent faire édifier le logis actuel ; peut-être a-t-il remplacé une maison qui appartenait à Pierre Cauchon. La structure générale est celle de l'époque gothique ; la décoration est obtenue à l'aide d'une ornementation méplate peu couteuse, par l'emploi presqu'exclusif de la gouge, complétée habilement par des entailles dans le bois, qui rehaussent d'ornements à tracés géométriques

la porte, donnant accès dans la
ce genre de travail.
rue Saint-Laurent, on trouve
IN, une très intéressante façade
rbeaux et de quatre figures
la rue Saint-Laurent, au n° 19
e chaussée est à pilastres ioni-
porte est orné d'une figure en
it de la maison de la rue Saint-

uy Patin, vis à vis le nouvel
l-Dieu, refait au XVIIIe siècle
e porte et fenêtres murées du

qui a paru charmante à tous
s guides ; ils ont finit par nous
eux dicton, pourtant si pitto-
ille puante, médisante et sonnante.
u des rues sont aujourd'hui cou-
paru avec les flèches des églises
aimables ne nous ont comblé

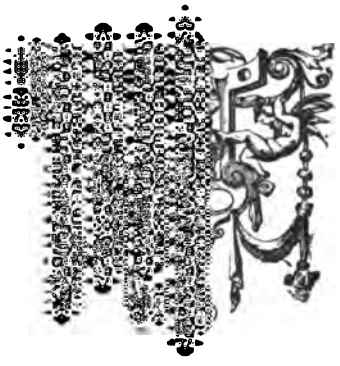

COMPTE-RENDU
DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES
A LA SORBONNE EN 1894.

Comme l'an dernier (voir tome 7 et les précédents volumes) nous ne donnerons ici que les communications vraiment importantes, de façon à leur réserver plus de place ; mais nous inaugurerons un perfectionnement qui nous l'espérons sera apprécié en donnant en même temps, dès la prochaine fois, des gravures qui ferons ressortir l'intérêt des principales lectures.

Nous commencerons par signaler une initiative qui prouve l'influence croissante de l'organe des *Amis des Monuments*, puisque à son tour un groupe important de délégués vient de le choisir pour développer l'œuvre que nous poursuivons de concentration des efforts éparpillés, trop souvent ignorés, en un recueil unique que chacun devra consulter avant d'écrire sur un point d'art ou d'histoire de l'art. Une réunion a eu lieu dont nous avons réservé pour nos lecteurs le procés verbal inédit ainsi intitulé :

FONDATION DU COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES,
DÉCOUVERTES ET ANTIQUITÉS NATIONALES

RÉUNION HORS SESSION

D'UN GROUPE DE DÉLÉGUÉS DES SOCIÉTÉS
SAVANTES DE FRANCE.

PREMIÈRE SÉANCE 29 MARS 1894.

Les soussignés, après avoir écouté les communications de M. Martial Imbert à la Sorbonne, déclarent se rallier à sa proposition.

Pour lui donner une sanction pratique, ils proposent de se constituer en un comité du *Répertoire des fouilles, découvertes et antiquités nationales*, publiant le résultat des communications dans l'*Ami des Monuments et des Arts*.

Ils prient leurs collègues des autres Sociétés savantes de vouloir bien prêter leur concours à ce travail de concentration destiné à rassembler les matériaux nouveaux et épars qui serviront à modifier le monument de l'art, de l'histoire et de nos souvenirs nationaux constituant ainsi une sorte de corpus de tout ce qui intéresse nos antiquités nationales.

En foi de quoi les soussignés ont signé :

G. D'AULT DU MESNIL, administrateur du Musée d'Abbeville. — BELISAIRE LEDAIN, correspondant du Ministère, ancien président de la Société des Antiquaires de l'Ouest. — BRAQUEHAYE, ancien secrétaire de la Société archéologique de Bordeaux. — EDOUARD FOUDRIGUIER, pour la région du Belgium. — LUDOVIC GUIGNARD, vice président de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher. — MARTIAL IMBERT, délégué de la Société archéologique de Rochechouart. — FÉLIX THIOLLIER, de la région du Forez. Lyonnais Velay-Dauphiné. — GEORGES MUSSET, président de la Commission des Arts et Monuments historiques de la Charente-Inférieure. — CHARLES NORMAND, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, secrétaire général de la *Société des Amis des Monuments Parisiens*.

Le 31 mars, au siège de la *Société des Amis des Monuments*, au cercle de la librairie, avait lieu une seconde réunion, présidée par M. Emile Trélat, architecte en chef du département de la Seine, député de Paris, et à laquelle assistaient un plus grand nombre de délégués. M. le comte de Marsy fit ressortir la difficulté de l'entreprise et M. Charles Normand en conclut que le mérite n'en serait que plus grand pour les collaborateurs qui dans toute la France ne tarderont pas à redoubler de zèle dans l'envoi de leurs communications à l'*Ami des Monuments et des Arts*. Plusieurs membres insistent dans le même sens, notamment MM. Guignard, André Laugier, Raoul Rosières, Thiollier, Musset, Martial Imbert, Fourdrignier, Braquehaye. Finalement, à l'unanimité moins trois abstentions l'assemblée confirme la décision précédente et en étend encore la valeur en adoptant à l'unanimité moins trois abstentions l'ordre du jour déposée de M. le comte de l'Estourbeillon « Le Comité du Répertoire des fouilles et découvertes de France confie à MM. Charles Normand et Martial Imbert le soin d'aviser aux voies et moyens. » On peut être assuré que très touché de cette nouvelle marque de confiance nous ne faillirons pas dans cette tâche, poursuivie ici depuis huit ans, de la création d'un organe central, que chacun viendra consulter.

Les communications doivent être adressées, 98, rue de Miromesnil (Paris).

EXPLORATION ARCHÉOLOGIQUE DU PLATEAU DE TOSTES ET DES FORETS DE BORD ET DE LOUVIERS (Eure).

PAR

MM. VICTOR QUESNÉ ET LÉON DE VESLY.

Ces deux savants ont exploré depuis plusieurs années les confins du plateau de Tostes (Eure) qu'entourent les forêts de Bord et de Louviers. Il y a trois ans ils entreprirent de continuer les fouilles commencées aux Vieilles Maisons par l'abbé Cochet et interrompues lors de la guerre de 1870-71. Depuis ils ont exploré successivemeut les villas du camp Méquin et du Val-Asselin. Cette dernière, fouillée pendant l'été de 1893, leur a révélé une construction importante construite en silex avec angles en moellons (smillés) dont les parements étaient taillés en arête de poisson (opus spicaratum) au moyen de la brette ou marteau. Des tuiles ou larges briques alternaient avec ces moellons et donnaient à la construction un caractère spécial.

MM. Quesné et de Vesly ont également rencontré des débris de revêtements en gypse portant des traces de peintures décoratives : frettes, filets, etc... ou des moulures revêtues d'une couleur d'un rouge foncé. En général les tons employés variaient du rouge sombre au rouge clair, l'ocre jaune et le vert figuraient également sur la palette des décorateurs gallo-romains.

Les échantillons recueillis ont été soumis à des spécialistes, MM. Spalikowski et Pinson décorateurs à Rouen, qui ont reconnu que les peintures étaient appliqués sur les enduits encore frais. La couleur était mélangée avec une mixture au blanc d'œuf et à la poudre de résine et est le procédé désigné encore sous le nom de procédé Bavarois. C'est également une méthode analogue que voulait vulgariser le chimiste français d'Arcet.

Le mémoire lu par MM. Quesné et de Vesly présente encore un grand intérêt au point de vue de la topographie de la France à l'époque gallo-romaine puisqu'ils ont pu reconnaître :

1° L'emplacement de sept villas sur le plateau de Tostes.

2° Que ces fermes étaient bâties sur un même type, que chacune

était pourvu d'un puits maçonné et d'une mare qui assuraient l'alimentation de l'eau pour les habitants et les troupeaux.

3° Que toutes ces exploitations étaient protégées par des enceintes ou vigies qui défendaient également le plateau. Ces camps désignés dans le pays sous le nom de « Forts aux anglais » sont placés à la naissance des vallons qui descendent à la Seine, à la rivière d'Eure ou à celle de l'Iton.

4° Enfin, MM. Quesné et de Vesly ont pu établir que les villas du plateau de Tostes, en partie détruites lors des grandes invasions, avaient été habitées par les conquérants puis complètement détruites par les Normands lors de leurs incursions du IXe siècle,

Une carte archéologique d'une partie de l'arrondissement de Louviers met en évidence les points si intéressants soulevés par l'étude consciencieuse des deux archéologues Rouennais.

DESTRUCTION DES SPÉCIMENS D'ARCHITECTURE

QUI SONT LES AINÉS DES MURS D'AIGUES-MORTES, AVIGNON, CARCASSONNE.

RUINE DES MURS D'ALTIMURIUM

PAR

ROQUE FERRIER

Président du félibrige latin

Montpellier, 27 mars 1894.

M. LE PRÉSIDENT,

Je profite du trente-deuxième Congrès des Sociétés savantes pour appeler l'attention de la section d'archéologie sur *l'enceinte et les vestiges* d'enceinte de l'ancienne ville d'Altimurium (commune de Monviel les Montpellier (Heraut), dont le tracé a été pour la première fois déterminé par M. Adolphe Ricard et de Montgravier, à l'instigation du président de la Carte des Gaules.

Une visite personnelle des lieux, faite au mois d'avril de l'an dernier, et réitérée naguère, m'a permis de constater qu'une portion de cette enceinte — celle-là même que le temps et les hommes avaient le moins endommagée — venait d'être abattue par les propriétaires riverains sur une longueur très considérable.

Les murs d'Altimurium constituent le *plus ancien spécimen* de l'architecture militaire de notre région ; ils sont, par leur date et leurs procédés les aînés des murs d'Aigues-Mortes, d'Avignon et de Carcassonne, en faveur desquels l'Etat, les départements et les communes intéressées ont fait depuis cinquante ans de coûteux et d'intelligents sacrifices ; c'est dire par conséquent qu'ils méritent, à autant de titres que ceux-ci, des mesures immédiates de précaution et de sauvegarde.

Peut-être, M. le Président, pensez-vous qu'il y aurait lieu d'introduire dans les usages suivis, en matière de monuments historiques, des dispositions complémentaires qui empêcheraient une foule de destructions nuisibles à l'art et le plus souvent sans profit pour les communes et les particuliers. Si, en effet, les ressources budgétaires ne permettent point la classification d'un édifice intéressant, par son architecture, son antiquité ou les souvenirs qui s'y rattachent, on pourrait atteindre certains résultats pratiques en coordonnant avec soin un ensemble de dispositions qui auraient pour objet non pas de réparer ou d'entretenir cet édifice, mais d'empêcher sa destruction ou sa dévastation, en d'autres termes d'assurer, en attendant mieux, le maintien et le respect de l'état actuel.

Il me semble qu'il y aurait tout au moins avantage à signaler les côtés divers de cette question aux réflexions de vos collègues et si M. le ministre de l'instruction publique le juge convenable de l'inscrire sur le programme du congrès de 1895.

BIOGRAPHIES
D'AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS

CÉSAR DALY

César Daly, décédé le 11 janvier 1894, à Wissous, près Paris, fut l'un des premiers à deviner l'utilité et la portée de l'œuvre, alors contestée, des *Amis des Monuments et des Arts*; il ne cessa avec un zèle ininterrompu et toujours croissant de seconder son développement. Aussi, est-ce pour nous un devoir de gratitude que de l'inscrire dans la galerie des hommes éminents qui apportent ici les matériaux de l'édifice nouveau que nous préparons tous ensemble à la glorification de l'art national.

Né en France, à Verdun en 1811, d'un noble irlandais et d'une mère noble française, César Daly, élevé de bonne heure en Angleterre, y resta jusqu'à l'âge de quinze ans. Rentré en France en 1826, il étudia à Douai, obtint le premier prix de dessin, travailla avec l'architecte Mallet et avec le mathématicien Avignon ; à l'âge de vingt ans il se rendit à Paris, où il étudia sous la direction de Duban. En 1839 César Daly fonda la *Revue générale de l'Architecture et des Travaux publics*, comprenant aujourd'hui cinquante-deux volumes in-4°, remplis de renseignements précieux sur nos monuments, figurés sur des planches avec une perfection inconnue jusqu'alors. En 1843, il fut nommé architecte de la cathédrale d'Alby ; il dirigea pendant vingt-cinq ans les travaux de restauration de ce bel édifice, d'un intérêt capital dans l'histoire de l'art. M. Macvicar Anderson, président de l'Institut des Architectes Britanniques a bien résumé la carrière de César Daly lorsqu'il lui remet la grande médaille d'or de la Reine. Voici en quelques termes :

« L'influence qu'il exerça sur la manière de construire dans la région fut considérable et, en 1861, il recevait la croix de la Légion d'honneur, sur les instances de l'archevêque et du préfet d'Alby,

« M. César Daly fut le premier, en 1848, qui fonda une société d'artistes décorateurs et industriels, et il insista pour qu'ils fussent admis dans les sociétés de Beaux-Arts. « La société de l'avenir, disait-il, sera essentiellement industrielle. Craignez de vous aliéner la sympathie publique en dédaignant ceux qui ont pour mission d'embellir l'industrie par les grâces de l'Art. Faites, au contraire, que l'Art pénètre partout ; qu'il devienne une nécessité ; qu'il ennoblisse et embellisse tout de sa présence. »

« La même année, il provoquait une réunion d'architectes, de peintres, de sculpteurs, de poètes et de critiques d'art, dans le but d'élire à la Constituante un député dont le mandat serait de défendre, en toute occasion, les intérêts de l'Art. Mais l'assemblée ne put s'entendre, plusieurs groupes refusant à d'autres le titre d'artistes. Une jalousie étroite et une déplorable ignorance rendirent toute entente impossible, et M. Daly dut se contenter de recommander à chaque groupe de se réunir indépendamment pour choisir des délégués chargés de s'occuper de cette élection. Lui-même fut désigné par les architectes. Il faut nous féliciter qu'il ait refusé cet honneur, n'ayant nul désir de s'enterrer dans une assemblée politique, préférant cette vie libre du voyageur, de l'homme d'étude, de l'architecte et du journaliste, qui lui a permis de rendre au monde de si grands services.

» Il fut, dès l'origine, membre du Conseil d'Architecture, créé par décret ministériel en 1848, pour contrôler et approuver les projets et les constructions relatifs aux bâtiments du culte, pour lesquels on sollicitait la subvention de l'État. Il fut un des représentants de l'Architecture à la « Commission du Mexique », instituée par Napoléon III pendant la guerre du Mexique, et dans laquelle ce monarque avait cherché à réunir les savants les plus éminents de cette époque.

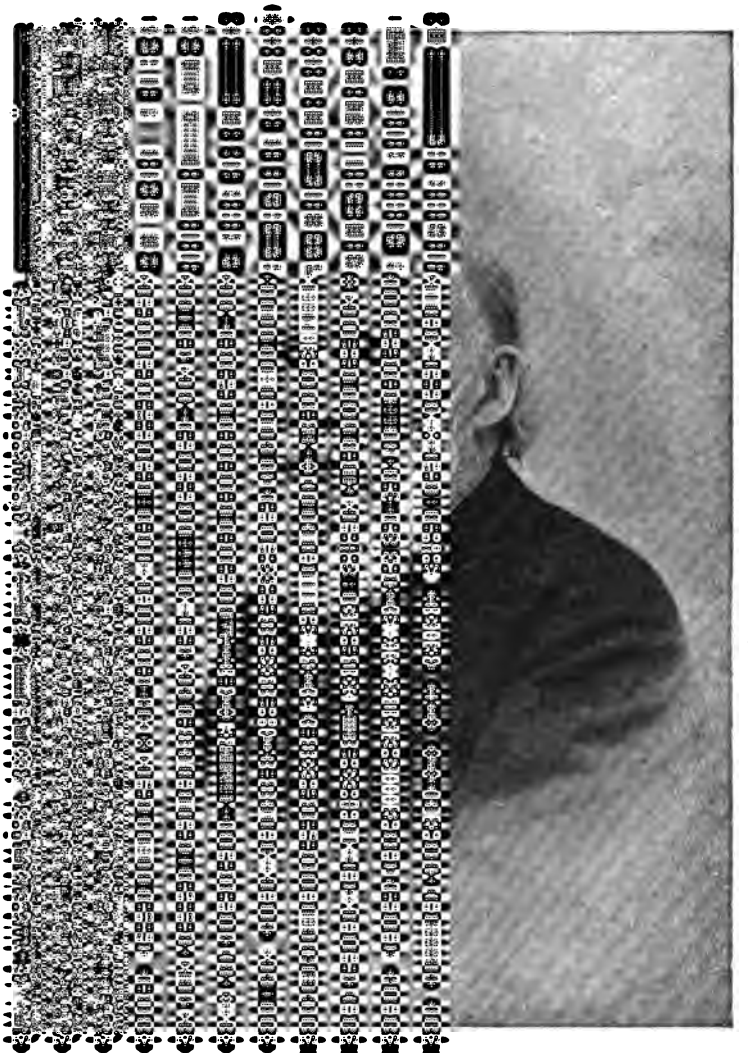

Monuments français.

« En 1369, il visita Jérusalem dans le but d'y faire des recherches archéologiques ; il eut l'occasion, pendant son séjour, de rendre service aux officiers de l' « English Palestine Exploration Fund » qui y faisaient alors des fouilles.

« On ne sera pas étonné d'apprendre que ses constants voyages, le caractère absorbant de ses travaux littéraires et archéologiques, aient contraint M. César Daly à renoncer de bonne heure à la clientèle privée pour se consacrer uniquement aux travaux que lui confiait l'État. Ses voyages lui firent parcourir l'Europe entière (à l'exception de la Russie). Il visita également la Turquie, l'Asie Mineure, la Syrie, la Palestine, l'Égxpte et le nord de l'Afrique, étudiant les monuments et prenant des croquis et des notes, dont la plupart n'ont pas encore été publiés. Il passa trois ans en Amérique, parcourant, à la recherche de vestiges archéologiques, les États-Unis, le Mexique et l'Amérique centrale. Il fut le premier à relever, dès 1856, les ruines de cités pré-colombiennes qui, jusque-là, avaient été à peu près ignorées. «

César Daly fut le confident et coreligionnaire de Victor Considérant, le phalansterien qui le précéda de quinze jours dans la tombe. M. de Calonne a donné dans le *Soleil* des lignes où sont définies avec beaucoup de justesse le caractère de César Daly. Les voici :

« Par l'élévation de son esprit, par son haut caractère, par ses larges théories sur l'art et la profondeur de sa critique, il a été dans ce siècle l'homme de France qui a exercé la plus réelle influence sur les questions d'esthétique appliquée à l'architecture. En archéologie, ce n'était pas un érudit, c'était un savant ; en architecture, ce premier de tous les arts, ce n'était pas un constructeur d'édifices, c'était un édificateur de monuments écrits où chacun est venu prendre sa pierre pour construire sa petite maison. Que d'écrivains, que d'architectes, que de théoriciens même se sont fait une sorte de renommée en puisant à cette source qui coulait d'abondance et qui ne ménageait pas pour soi ses trésors !

« Nul n'a parlé de l'antiquité avec plus de raison et du moyen âge avec plus d'éloquence. Il ravissait par l'explication qu'il donnait de la poésie dont sont imprégnés les monuments chrétiens, et dans les conférences qu'il prodiguait à Albi, à Bordeaux, devant les prélats et les princes de l'Eglise, il leur dévoilait les mystérieuses clartés qui se dérobent aux regards vulgaires dans ces poèmes de pierre dont le vieux sol gaulois est encore si riche. Et dans un même ordre d'idées, je me souviens quel langage ému d'admiration il me tenait en sortant de lire les profondes dissertations du Docteur angélique. En même temps, et par une pente naturelle, il empruntait à la doctrine de Charles Fourier, l'idéal d'une société équilibrée et savamment pondérée qui n'a d'autre rapport avec le socialisme boiteux, dont on se sert aujourd'hui pour escalader le pouvoir, que de porter la même étiquette.

Dans l'*Estafette* M. *Emile Burnouf* a dit avec raison :

« L'œuvre principale de César Daly est dans ses publications, pleines d'idées neuves et justes, de théories profondes et vraies sur l'art architectural dans ses rapports avec les civilisations. Lui seul a su définir les *styles* en architecture et montrer que le *style* consiste essentiellement dans la ligne droite ou courbe, employée à chaque époque, dans chaque pays, pour franchir les vides : tels sont la ligne droite et le plafond des Grecs et des Égyptiens, le cintre et la voûte encadrés de lignes droites chez les Romains, sans encadrements dans le style roman, l'ogive ou les cintres croisés du gothique, l'ellipse que les modernes ont commencé à employer et dont l'église Saint-Eustache, à Paris, offre un exemple peut-être unique dans ses dimensions. L'emploi du fer dans les constructions modernes permet d'utiliser, suivant les circonstances, toutes les autres sections coniques et de créer un stvle nouveau, inconnu des anciens.

Toutes les œuvres de César Daly renferment des vues théoriques aussi explicatives, aussi nettes que celles que je cite en abrégé. Elles montrent de même que les œuvres d'architecture répondent, pour chaque peuple, à un état moral ou religieux qu'il définit, et que, conçues et exécutées hors de leur époque naturelle, elles ne sont que de plus ou moins heureuses imitations du passé. C'est avec ces doctrines qu'il fonda, en 1839, la *Revue générale de l'Architecture et des travaux publics*, l'œuvre la plus vaste et, au point de vue de l'art, la plus parfaitement exécutée de notre temps. Elles se retrouvent également dans ses autres ouvrages : les *Motifs d'architecture*, l'*Architecture privée au dix-neuvième siècle*, l'*Architecture funéraire*, le *Mobilier d'églises*, le *Cours de constructions* et, plus récemment, la *Semaine des Constructeurs*. Elles devaient trouver leur complète et suprême démonstration dans le *Dictionnaire universel d'architecture* auquel il travaillait depuis de longues années et qu'il laisse inachevé en manuscrit.

Pour nous César Daly joint à tant de titres celui d'avoir secondé sans relâche les *Ami des monuments et des Arts* ; c'est pourquoi les membres de notre compagnie garderont de l'écrivain savant un souvenir ému et reconnaissant, en priant ses fils actifs et dévoués d'en accepter l'hommage. C. N.

MORT DE M. JOLIBOIS. — Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort d'un autre collègue très distingué, M. Claude-Emile Jolibois, archiviste honoraire du département du Tarn et de la ville d'Albi, un *Ami des Monuments* de la première heure, qui a longtemps dirigé la *Revue du Tarn*, recueil précieux pour l'étude de la région.

[illegible] OYAGE

[illegible] téressantes aquarelles [illegible] pture libre et franche, [illegible] présenté les vues des [illegible]. M. Ernest Simon a

[illegible] rues pittoresques, les [illegible] Maroc, les belles mos- [illegible] ants sont accompagnés [illegible] ut cela est clair, lumi- [illegible]

[illegible] de Venise et les patio [illegible] es de l'aquarelle, motif [illegible] conservera le souvenir.

II. — EXPOSITIONS D'AQUARELLES DE PARIS MODERNE

PAR M. HENRI TOUSSAINT

Une autre exposition vient de nous révéler la coloration lumineuse, l'observation fine et juste, qui font le charme des aquarelles de M. Henri Toussaint, bien connu par ces belles eaux-fortes qui l'ont fait mettre hors concours au Salon. Le graveur J. Jacquemard, qui tient aujourd'hui une si grande place, a causé autrefois une surprise du même genre en se dévoilant comme aquarelliste. Avec quel charme M. Henri Toussaint a rendu la vue de nos quais, de nos jardins, en particulier de la belle *Avenue des Tuileries*, avec ses silhouettes bien campées de parisiennes, conduisant à la promenade les petits parisiens, les bateaux cuirassés sous un bras, et se rendant à la fameuse station navale du bassin des Tuileries, Paris, qui avec tous ses beaux monuments fourmille de vues exquises, a trouvé en Henri Toussaint un interprète, qui traduit, sans trahir, tous ces aspects variés qu'il sait présenter si heureusement ; ses aquarelles ne sont point seulement un charme pour les yeux, mais encore un document précieux pour faire connaître et garder le souvenir de Paris actuel, objet de l'admiration de tous.

PROCÉDÉ POUR PRENDRE DES EMPREINTES

On connaît l'usage des voyageurs archéologues de prendre les empreintes des inscriptions et des sculptures en bas-reliefs, au moyen de papier imprégné d'eau, appliqué sur l'original avec une brosse ou une éponge, puis séché spontanément sur le modèle et détaché ensuite avec précaution. Ces sortes d'empreintes sont faciles à exécuter dans toutes les localités ; elles s'obtiennent rapidement : leur extrême légèreté est surtout appréciée par les voyageurs. Mais la fragilité de ces empreintes est telle, qu'un séjour quelque peu prolongé dans une atmosphère humide suffit pour les détériorer sensiblement ; il est d'ailleurs impossible d'en tirer des épreuves.

Au moyen des dispositions suivantes je suis parvenu, en conser-

vant à ces empreintes la légèreté et la facilité d'exécution, à les rendre assez solides pour fournir des épreuves en plâtre en nombre illimité.

Voici comment on arrive à ce résultat : tandis que l'empreinte prise par les procédés ordinaires, comme je viens de le dire, est encore adhérente à l'original et qu'elle commence à sécher à la partie extérieure, on saisit ce moment pour appliquer sur cette surface le plus également possible, au moyen d'un pinceau ou d'une éponge, une couche de colle préparée à froid dans la proportion de deux ou trois poignées de farine de céréales par litre d'eau ; on laisse sécher complètement l'empreinte après l'avoir ainsi enduite de colle, puis on la détache de l'original, dont elle se sépare facilement. On peut dès lors la conserver sans qu'elle se déforme, pourvu qu'on la préserve de l'humidité jusqu'à ce qu'on se trouve à même d'y appliquer une autre préparation qui doit rendre cette empreinte hydrofuge.

Toutes les espèces de colles végétales ou animales pourraient être employées dans l'opération précédente s'il ne s'agissait que de donner de la solidité aux empreintes ; mais, comme il faut en outre les rendre hydrofuges afin d'y pouvoir couler du plâtre pour en tirer des épreuves, il est indispensable de faire usage d'une colle dont la force de cohésion soit suffisante pour donner de la solidité au papier et permettre en même temps la pénétration de l'enduit hydrofuge. La colle de pâte non cuite, dont je recommande l'emploi, atteint ce but.

Pour la préparation de l'enduit hydrofuge, toutes les substances grasses ou résineuses pouvant être employées, on choisira parmi les moins coûteuses, suivant les ressources de chaque localité.

Voici un enduit qui donne de très bons résultats : faites fondre deux parties de galipot (résine des plombiers), dans dix parties de suif; appliquez ce mélange au moyen d'un pinceau à l'intérieur de l'empreinte, bien séchée préalablement et étendue horizontalement sur une table ; employez cet enduit très chaud afin qu'il soit assez fluide pour pénétrer la colle et toute la pâte du papier ; l'empreinte ne peut être rendue parfaitement hydrofuge que par une imprégnation complète de ce mélange. Il faut éviter cependant d'employer l'enduit hydrofuge en quantité surabondante, afin de ne pas s'exposer à empâter les détails du creux.

Quand cette préparation est refroidie, l'empreinte a acquis plus de solidité et est devenue inaltérable à l'humidité.

Pour tirer des épreuves en plâtre d'un creux ainsi préparé, on disposera sur une table à rebord, placée horizontalement, un lit de sable fin et sec suffisamment épais, sur lequel on étendra l'empreinte

en mettant le côté extérieur en contact avec le sable ; une légère pression de la main sur ce creux forcera tous les reliefs inférieurs à se faire leur place dans le sable ; ils y trouveront un appui assez solide pour supporter le plâtre qu'on y pourra couler à quelque épaisseur que ce soit. Ajustez un rebord à creux ; passez-y de l'huile à l'intérieur ; coulez-y du plâtre ; enfin, procédez comme pour les moulages ordinaires dont ce procédé ne diffère que par la nature du creux.

C'est ainsi que les empreintes en papier si commodes à transporter en voyage, si faciles à obtenir dans toutes les localités, peuvent fournir un nombre considérable d'épreuves en plâtre

On conçoit qu'il est facile avec ces mêmes empreintes, au moyen de certaines dispositions, d'obtenir des épreuves en bronze.

CURIOSITÉS

LA RÉPUBLIQUE PARISIENNE

Sait-on de quand date la République parisienne ? Au cours des recherches nécessaires pour établir mon NOUVEL ITINÉRAIRE ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE PARIS, j'ai rencontré une mention de « la nouvelle République Parisienne » dans les FASTES, ANTIQUITEZ ET CHOSES PLUS REMARQUABLES DE PARIS, *Labeur de curieuse et diligente recherche, divisé en quatre livres* (trois seulement ont paru), par Pierre Bonfons, Parisien. — A Paris, par Nicolas et Pierre Bonfons, en leurs boutiques, rue Neuve-Nostre-Dame et au quatrième pilier de la grand'salle du Palais MDCV (in-8°), que nous croyons devoir mettre en vedette.

« *Séance du Parlement de Paris soubs la roine mère.* Le lendemain « de ces injustes Baricades et du départ du Roy, le Parlement de « LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE PARISIENNE fut tenu soubs « la Royne Mère, où elle représenta et regretta le grand malheur « de ceste fatale journée, et conjura les plus eschauffez au remue- « ment de rentrer en deuoir. . . » C. N.

LES MONUMENTS SOUS LE PREMIER EMPIRE

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE

VAUDOYER

Architecte, Membre de l'Institut

EN DEUX VOLUMES PETITS IN-FOLIO, SOUS LE TITRE DE

NOTICES SUR DIFFÉRENTS OBJETS

CONCERNANT L'ARCHITECTURE ET LES ARTS

Le moment où les esprits se portent vers les choses du Premier Empire nous a semblé opportun pour publier un journal intime concernant les monuments de ce temps. Un éminent architecte, que sa situation mettait à même d'être bien renseigné, a noté au jour le jour, pendant cinquante ans environ, tous les renseignements concernant les travaux effectués à cette époque. Nous avons dépouillé ces huit cents articles, réunis en deux volumes in-folio, afin d'en reproduire les données dans le second volume de notre Nouvel Itinéraire de Paris. *Il nous a paru alors utile de reproduire ici* in extenso *les parties les plus importantes de ces* Notices, *communiquées avec beaucoup d'obligeance par son petit-fils, M. Alfred Vaudoyer, qui maintient les traditions artistiques de la famille.*

Ces notices sont tantôt des notes manuscrites inédites, relatant ce qu'il a su ou vu chaque jour, parfois des coupures de journaux qu'on aurait peine à retrouver et que Vaudoyer a corrigées grâce à la compétence spéciale que lui donnaient sa situation de membre du Conseil des Bâtiments civils, de membre de l'Institut, la direction qu'il imprimait à des travaux dans les monuments, et ses relations dans le monde de l'architecture. C'est donc une mine précieuse que les Amis *remercieront M. Alfred Vaudoyer d'avoir sauvée de l'oubli.* N. D. L. R.

---

41. Bibliothèque du Louvre, et congé à tous les artistes. *3 fructidor, an 9.* — Arrêté du Ier Consul, qui, sur le rapport du ministre de l'Intérieur, ordonne que la Bibliothèque nationale sera transférée au Louvre. En conséquence, les particuliers logés dans l'enceinte du Louvre seront tenus d'évacuer leurs appartements avant le 1er frimaire. Les bâtiments où se trouve actuellement la Bibliothèque seront vendus.

A dater du 1er frimaire, il ne pourra être allumé aucune espèce de feu dans toutes les parties du Louvre. La Bibliothèque nouvelle y sera établie dans le cours de l'an 11e.

Nota.— Cet arrêté est pour rétablir l'effet de celui du 1er germinal qui avait manqué. L'un et l'autre mettent 200 artistes au désespoir.

10 fructidor. — Le ministre de l'Intérieur nomme une commission chargée de lui désigner des logements en remplacement, dans les domaines nationaux Elle est composée des citoyens Brognart et Noury, architectes, Taunay, peintre, et Pajou, sculpteur.

42. **Antoine, architecte de la Monnaie, meurt.** 7 *fructidor, an 9.* — Le citoyen Antoine, architecte de la Monnaie, meurt d'apoplexie en sortant du spectacle, où il avait été s'enfermer, par une chaleur excessive, après un fort dîner. Il avait 66 à 67 ans; il n'a pas d'enfants ; il laisse à remplir une place et un logement à la Monnaie et une place à l'Institut national. Heurtier lui succède à l'Institut.

46. **Foire du Louvre.** *1er complémentaire, an 9.* — On établit dans la cour du Louvre une foire pour exposer les chefs-d'œuvre d'industrie ; elle a 15 pieds d'épaisseur, elle est à 30 pieds des bâtiments, elle a 6 pieds d'ouverture à chaque entrée, et chaque quart est composé d'entre-colonnements... ioniques, espacés de 9 pieds du centre avec une colonne saillante de 3 en 3, surmontée d'une figure ayant pour fond un attique. Le tout est très solidement fait pour resservir et dirigé par les citoyens Raymond et Chalgrin.

48. **Buste colossal de Bonaparte à Marseille par Chardigny.** *9 vendémiaire, an 10.* — Dans le *Journal des bâtiments civils,* du 9 vendémiaire, 10e description d'un cours neuf, et monument à Bonaparte à Marseille, par Chardigny.

49. **Notice sur Antoine.** *9 vendémiaire an 10.* — Lussant fait un rapport (imprimé) sur feu Antoine, architecte de la Monnaie.

51. **L'Académie aux Quatre-Nations.** *19 vendémiaire an 10.* — Arrêté du gouvernement :

ARTICLE 1. — L'école de peinture, sculpture, et architecture

sera transférée au collège Mazarin qui prendra le nom de palais des Beaux-Arts.

ART. 2. — Les professeurs attachés à cette école seront logés dans le palais.

ART. 3. — La Sorbonne sera mise à la disposition du Ministre de l'Intérieur, pour y loger les gens de lettres, ainsi que ceux des artistes qui n'auront pu être replacés dans le collège Mazarin.

ART. 4. — L'école centrale des Quatre-Nations sera transférée au collège du Plessis.

77. **Déménagement du Louvre.** *25 ventôse, an 10.* — Les artistes reçoivent les lettres ministérielles qui leur ordonnent de déménager; les uns sont replacés aux Quatre-Nations, à la Sorbonne et en différents hôtels ; d'autres ne pouvant être replacés, faute de locaux, reçoivent la promesse de 300 livres annuellement. Les replacés avec locaux reçoivent sur le champ, une fois payés, 300 livres pour frais de déménagement ; ceux sans locaux n'ont pas cette indemnité. Le local du feu citoyen Mouchy, vacant depuis six mois aux galeries, est donné au citoyen Vien, fils, ce qui paraîtrait consolider la conservation de ces logements (*Voy. art. 51.*)

53. **Place de Bellecourt à Lyon.** *1er brumaire, an 10.*— Le préfet du Rhône ouvre un concours pour la reconstruction de la place Bellecourt à Lyon; on craint qu'il soit victime de sa méprise et on l'engage à livrer ce travail à un homme habile qui sera écarté des concours par l'avilissement où ils sont tombés. Linguet a dit qu'il n'y a plus que les curés de village qui s'y jettent de bonne foy.

54. **Monument à Bonaparte et à la paix** (*à Paris*) **par le département de la Seine.** *10 brumaire, an 10.* — Le préfet et le conseil du département de la Seine arrêtent qu'il sera élevé à Paris un monument qui transmette à la postérité la reconnaissance de la ville de Paris envers Bonaparte, 1er consul. Le conseil général, faisant fonctions de conseil municipal de Paris, a adopté sans délibération et a nommé une commission des Arts composée du citoyen Bellard, Perrier, Demantort et Quatremer, chargée de luy faire en 10 jours un Rapport et d'accélérer les moyens d'exécution de ce monument. Ce monument sera un portique triomphal ; il est proposé sur l'emplacement du Châtelet. Bonaparte accepte, mais en ajourne la construction à la postérité, si elle confirme ce vœu.

57. **Statue colossale de Bonaparte.** *16 brumaire, an 10.* —Le citoyen Comolli, directeur de l'Académie de sculpture de Turin, expose

pour 30 liv. par personne, rue de Lille, (hôtel de Salm), une statue, de 12 pieds de haut, de Bonaparte pacificateur remettant son épée dans son fourreau.

65. **Statue de fer blanc.** *14 frimaire, an 10.* — Le roi de Prusse va faire élever une statue équestre de son grand oncle à la barrière de l'Allée des Tilleuls. L'homme, le cheval seront en fer blanc, — peints couleurs naturelles, comme s'ils étaient vivants — et posés sur un tertre de six pieds de haut sans piédestal.

66. **Lustres de théâtres.** *Frimaire, 10e.*— Le lustre du Théâtre-Français, rue de Richelieu, contenant ..... quinquets, a coûté 40.000 l.

Le lustre du théâtre de l'Opéra, rue de Richelieu, contenant 100 quinquets, a coûté 75.000 livres.

Ils sont supportés par des cordes de laitons à 400 ou 500 fils.

80. **Bibliothèque du Louvre.** *23 thermidor, an 10.*— Arrêté des consuls du 23 thermidor. Les travaux nécessaires au Louvre pour les monuments se trouvant délabrés et pour la Bibliothèque seront mis en activité avec 25.000 francs par mois avancés par la Trésorerie et remboursés à elle sur le produit de la vente des vieux bâtiments et emplacements de l'ancienne Bibliothèque.

89. **Jardin sur le péristile du Louvre.** *15 frimaire, an 11e.* — Feu M. Vatelet habita le pavillon sud-est de la colonnade du Louvre pendant longtemps. Il jouissait de toute la plate-forme qui règne au-dessus de la colonnade, depuis ce pavillon jusqu'au fronton du milieu.

Cette terrasse est couverte en plomb. M. Vatelet la fit charger de terre dans toute la longueur, de 3 à 4 pieds d'épaisseur et y planta un jardin qui dura depuis 1770 jusqu'à 1790. Les arbres en étaient forts et ombragés. Le citoyen Janvier, mécanicien horloger lui succéda et se plaignit, en 1792, des abondantes filtrations d'eau qui découlaient par les joints des sophites et plates-bandes. M. Hubert, alors architecte du Louvre, n'en tint compte et ce ne fut qu'avec beaucoup de peine et de temps qu'il obtint de faire enlever ces terres. Deux hommes furent occupés pendant 11 jours à les jeter sur la place du bas par-dessus la balustrade. On trouva les plombs pourris, les joints des pierres mangés et ouverts. On répara le plomb et on ne souffrit plus de jardins sur la terrasse. M. Vatelet, amateur des beaux-arts, aurait-il dû se permettre une jouissance aussi destructive et les architectes du temps auraient-ils dû souffrir ce mal pendant vingt ans ?

95. **Quay Bonaparte.** *15 messidor, 10e.*—Chaptal, ministre de l'Inté-

rieur, pose avec le corps des Ponts-et-chaussées la première pierre du Quay Bonaparte; elle est à la partie en face la rue de Bourgogne, à trois assises au-dessous du niveau du trottoir dudit quay. Cela fait que ce quay aura eu deux premières pierres à 94 ans l'une de l'autre et à chacune de ses extrémités ; car la construction de ce quay à partir du Pont-Royal fut autorisée par arrêt du conseil donné à Versailles le 30 aoust 1707; et Boucher Dorçay, prévôt des marchands, en posa la première pierre le 3 juillet 1708.

129. Opinion fâcheuse et contraire à l'architecture et aux Beaux-Arts. *30 pluviôse, an 13e (1805).* — L'architecture végète, il ne se fait aucun monument, on dénature ceux faits en les appliquant à des institutions qui varient de but et par conséquent de besoin et de distribution tous les deux ou trois ans. Le Luxembourg a déjà changé cinq fois de destination sans compter ce qu'il changera encore.

Le souverain n'aime pas l'architecture[1], ses ministres redoutent par conséquent tout ce qui porte le nom d'architecte, et pour flatter le prince, ils le disent hautement. Voici un extrait du rapport du ministre des Finances, à l'empereur, tiré du *Journal de Paris* du 30 pluviose, an 13e : « Combien de fois nous l'avons entendu de sa bouche: la grandeur des souverains n'est ni dans la vaste étendue de leurs Etats ni dans les forteresses qui appellent les efforts de l'ennemi plus encore qu'elles ne les arrêtent, *ni dans ces monuments que la vanité d'une génération élève*, et que l'insouciance d'une autre génération laisse tomber.

« Elle est dans des institutions qui fortifient les âmes, qui conservent les mœurs, qui propagent les lumières. »

Louis XIV pensait bien différemment et ses monuments, en animant toutes les branches d'industries, enrichirent beaucoup son royaume, attirèrent beaucoup d'étrangers et augmentèrent sa gloire.

112. Grands prix impériaux tous les dix ans. *24 fructidor, 12e.* — Décret impérial à Aixe-la-Chapelle qui établit des grands prix

[1] Rapprochez cette opinion de Vaudoyer en 1805 d'une autre analogue au n° 112 et de celle si enthousiaste, au contraire, pour l'empereur qu'il exprime dans une autre note également intime (Voir le 222). Au n° 173 Vaudoyer rapporte que le Sénat part de Paris pour aller féliciter l'empereur des Français sur sa conquête d'Allemagne. La députation arrive à Lintz le 17 brumaire, 14, et M. Monge, président, dit une phrase dans son discours qui est bien opposée à celle du Ministre des Finances du 30 pluviose, 13, au sujet des monuments d'architecture. Voicy cette phrase : « *Il faudra bien des monuments,* Sire, *pour que l'histoire puisse rendre croyables les prodiges que vous opérez.* »

donnés tous les 10 ans de la main de l'Empereur, à scavoir : 9 de 10,000 l., 13 de 5000 l. à tout ce qui est utile et grand, *excepté à l'architecture*, art par excellence pour l'illustration des empires.

175. **Colonne à Napoléon à Paris.** *1er janvier 1806.* — Le tribunal adopte d'élever un monument des arts et une colonne à S. M. l'Empereur Napoléon (*Nouvelles de Paris, extrait du journal de Paris*) : « Lundi dernier le tribunal tint une séance extraordinaire, dans laquelle, après avoir entendu le rapport des membres de la députation qui est allée à la grande armée, M. Jard Panvilliers a proposé de procéder sur-le-champ à l'inauguration des drapeaux envoyés par l'Empereur ; M. Favard, de faire frapper une médaille relative à ce bienfait ; M. Chabot (de l'Allier), de nommer une des places de Paris : Place Napoléon-le-Grand ; M. Faure rapporteur de la commission chargée d'examiner la proposition d'élever un monument, a proposé en son nom d'élever sur une des principales places de Paris une colonne et un édifice national pour y déposer tous les monuments des arts avec l'épée que portait l'Empereur à la bataille d'Austerlitz, et qu'il soit célébré une fête annuelle. »

164. **Numérotage des maisons de Paris.** *1er vendémiaire, 14e.* — Le préfet du département fait numéroter toutes les maisons de Paris. Les numéros sont peints à l'huile avec clouds, fonds et lettres ombrées. Le tout a été adjugé au rabais en quatre parties. Une a été adjugée 19 c. chaque numérotage, compris fonds, chiffres, ombres etc. Une autre 20 c., une autre 21 c., une autre 23 c. ; les nombres sont tous pairs à droite en partant du centre, et impairs à gauche des rues. Ils sont rouges du nord au midy ; ils sont noirs du levant au couchant.

178. **S. M. I. et R. visite les travaux du Louvre et ceux des sculpteurs qui y sont encore.** *1er février 1806.* — « Jeudi, 30 janvier, S. M. l'Empereur a visité les travaux du Louvre. Elle a paru satisfaite de la célérité des opérations de ces constructions et de voir que ce qui avait été un objet de discussion pendant plus d'un siècle arriverait à sa confection dans l'espace de moins de deux ans. Après être entré dans les plus grands détails avec l'architecte, S. M. a donné de nouveaux ordres pour ajouter encore à la splendeur de ce noble asile des sciences et des arts.

Elle n'a pas vu avec moins d'intérêt dans l'atelier de M. Moitte le tombeau de Desaix, qui sera porté au printemps à l'hospice du Grand-Saint-Bernard.

Au sortir de cet atelier, elle a passé dans celui de M. Dejoux ; elle a paru y voir avec plaisir le modèle en plâtre de la statue du

même héros qui doit être exécutée en bronze pour décorer la place des Victoires. Dans ses différentes visites S. M., sans suite, a passé plusieurs fois dans la cour du Louvre, au milieu de la multitude qui s'empressait sur ses pas, et qui dans l'expression de ses transports faisait son bonheur de cet air de bonté et de satisfaction répandues sur toute la personne du souverain. A son retour au château l'empereur, en traversant le musée, a vu son buste colossal exécuté en bronze pendant son absence et qui est placé maintenant dans la galerie dite d'Apollon, et toute la suite si curieuse qui manque.

(*Journal de Paris*).

183. **Maison du prince Eugène, beau-fils de S. M. et devenu son fils adoptif depuis que ce prince est vice-roi d'Italie.** *1er février 1806.* — Depuis 18 mois, M. Bataille, architecte, arrange une maison rue de Lille, n° 82, pour le prince Eugène. Cet arrangement est superbe. S. M. l'empereur se fait rendre compte de cette opération dont le coût est de 1.500.000 francs. Il en prend de l'humeur et arrête les travaux dont il reste peu de chose à faire.

187. **Trône par Auguste,** *20 février 1806.* — « On dit que le sieur Auguste, orfèvre distingué par son talent, a présenté les dessins d'un trône qui par sa richesse et le travail répondrait à la splendeur que doit avoir la cour de France dans les cérémonies d'éclat. » Ce trône fut inventé et dessiné par MM. Lebas et Debret. M. Auguste ne leur a pas encore payé leur ouvrage et s'en approprie la gloire! Sa banqueroute est déclarée.

200. **Château de Chambord destiné à l'éducation de cent jeunes filles des membres de la Légion d'honneur.** *10 may 1806.* — Décret du 2 may qui ordonne que le château de Chambord sera disposé pour y recevoir et éduquer cent jeunes filles des membres de la Légion d'honneur. La dépense prise sur les fonds de la légion. Le grand chancelier de la légion, M. Lacépède, est chargé de l'exécution de ce décret.

201. **Arc de Triomphe de l'Etoile.** *12 may 1806.* — La difficulté de bien placer un arc de triomphe à la Bastille, bien démontrée par la commission, fait qu'il est ordonné que cet arc de triomphe ne sera plus à la Bastille, mais qu'il sera élevé à la barrière de l'Etoile, au bout des Champs-Elysées. MM. Chalgrin et Raymond, architectes de l'Institut, sont chargés de ce monument, qui, vu sa position, sera d'une dimension colossale et coûtera plusieurs millions. La fondation coûtera 900.000 francs.

303. **Arc de Triomphe ou colonne à l'Etoile.** *1er juin 1806.* — « Les travaux pour l'érection d'une colonne triomphale sur la place de l'Etoile, au-dessus de la barrière de Chaillat, sont commencés depuis trois jours. Les ouvriers creusent un terrain d'environ 30 mètres carrés pour y asseoir les fondations de ce nouveau monument; des matériaux arrivent journellement. De grosses pierres de taille sont déjà déposées autour de cette vaste place où viennent aboutir les quatre routes des Champs-Elysées, de Neuilly, du Roule et de Passy. » *(Journal de Paris).*

Le journal se trompe quand il dit l'érection d'une colonne triomphale; c'est un arc de triomphe qu'on doit élever à l'Etoile, à moins que les plans ne soient changés. Le 15 août 1806 la fouille étant à 23 pieds dans des sables très fermes, on pose le premier rang de libages.

204. **Télégraphes.** *1er juillet 1806.* — Le télégraphe du Louvre qui était sur le pavillon du milieu, côté de la rue Froidmanteau, a été dix à douze ans en activité; celui construit sur le gros pavillon du milieu des Thuilleries, baty en même temps, n'a jamais servi. On les démolit l'un et l'autre et on en construit un nouveau sur la tour de l'église des Petits-Pères.

208 **Colonne d'Austerlitz à la Place Vendôme.** *9 juillet 1806.* — Par décret, il sera élevé une colonne départementale du département de la Seine au milieu de la place Vendôme, en l'honneur des guerriers de ce département morts au champ d'honneur. Cette colonne, comme celle des autres départements, est proposée en un concours universel. M. Sobre mérite les suffrages du jury le.... et a le prix de l'exécution.

M. Molinos, architecte du département, fait les travaux de la pose de la première pierre avec le préfet du département. Cela ne va pas plus loin. En 1804, M. Denon, directeur du musée, charge M. Thierry de faire des plans, des modèles, pour élever là une colonne à Charlemagne, toute chargée de bas-reliefs et d'ornements, toute en fer fondu comme les plaques de cheminée et et les candélabres du pont des Arts. On en reste aux modèles.

Le 1er juillet 1806. — M. Gondouin, architecte de l'Institut de France, et M. Lapeyre, architecte de l'Institut d'Egypte, sont chargés d'élever une colonne d'airain, dite colonne d'Austerlitz; la fouille se fait et la place est déjà remplie de matériaux. Est-ce là le terme de ses projets? Le journal de Paris, n° du 14 juillet 1806, dit qu'elle sera formée des canons pris sur les ennemis; de 13 pieds de diamètre modelée sur celle Trajane à Rome, qui a 150 pieds de haut, formée de 23 blocs ou tranches de 4 pieds 4° de haut d'assise;

percée au milieu, dans lequel vide est un escalier de 184 marches faisant *partie de l'assise.*

214 **Arc de Triomphe de l'Etoile.** *3 septembre 1806.* — « Le monument que l'on érige place de l'Etoile, au haut de l'avenue des Champs-Elysées, excite avec raison l'attention des curieux et le zèle des promeneurs. On pose en ce moment le premier lit de pierres qui doit lui servir de base. On pourra juger quelles pourront être ses dimensions, en apprenant que les fondations ont près de mille pieds de circonférence et quarante de profondeur. On eût dit autrefois : *C'est un ouvrage des Romains,* on dira par la suite, c'est un ouvrage de Napoléon. » (*Journal de Paris*).

M. Chalgrin, architecte de ce monument, m'a dit qu'il avait fouillé et posé la première assise de libage de roche à vingt-trois pieds de profondeur, et que M. Ledoux, architecte des deux pavillons barrières qui sont à côté, les avait fondés à plus grande profondeur, égale environ à celle du puits qui est à côté.

217 **Salle de l'Institut au Palais des Beaux-Arts.** *4 octobre 1806.* — L'Institut fait l'inauguration de sa nouvelle salle aux Quatre-Nations, pour la distribution des prix des Beaux-Arts. Cette salle est de M. Vaudoyer, architecte.

218. **Colonne de Rosbach.** *28 octobre 1806.* — Sa Majesté l'Empereur ordonne que la colonne élevée par les Prussiens à Rosbach, en l'honneur de leur victoire sur les Français, sera enlevée et apportée à Paris en l'honneur de la victoire d'aujourd'hui des Français sur les Prussiens, sur le même champ de bataille.

219. **Corps législatif. Façade. Pose de la première pierre.** *23 novembre 1806.* — Hier M. le président du Corps législatif accompagné de membres de ce corps qui, dans la vacance de la session, se trouvent à Paris et assisté de l'architecte, M. Poyet, sous la direction duquel s'élève la nouvelle façade du palais et en présence des artistes qui doivent concourir à sa décoration a posé la première pierre de l'édifice. Avant d'y procéder, M. le président a prononcé un discours.

221. **Arc de Triomphe de l'Etoile.** *25 décembre 1806.* — Le ministre de l'Intérieur demande quelques éclaircissements sur l'arc de triomphe qui s'élève à l'Etoile. Les fondations s'avancent et le projet n'est pas encore arrêté. Les architectes chargés de ce monument ont ensemble les projets dont deux à colonnes et deux sans colonnes ; ils ne sont pas d'accord sur le choix. Le ministre soumet ces projets à une commission de l'Institut qu'il charge

de faire son rapport et dont les membres sont MM. Goudouin, Peyre du Fourny et Heurtier. La situation est délicate, car ils ont à se prononcer sur les projets d'architectes de l'Institut : MM. Raymond et Chalgrin. Il y aura égard pour les confrères, égard pour le corps. La commission donne son avis pour préférer un projet orné de colonnes minces en épaisseur.

222. **Sur la vitesse des travaux.** *3 janvier 1807.*

En paix, en guerre également
Son génie ardent l'accompagne,
Il fait construire un monument
Comme il termine une campagne.
Grâce à son magique pouvoir
Tous les travaux vont de manière
Qu'il faut plus de temps pour les voir
Qu'il n'en a fallu pour les faire.

(Extrait *d'Arlequin confiseur*, pièce jouée au théâtre du Vaudeville en 1807).

Ce couplet peint en peu de mots et très bien le génie actif de l'empereur Napoléon[1] sur les monuments qu'il fait exécuter.

228. **Arc de Triomphe de l'Etoile.** *1er mars 1807.* — Les *trois* premières assises sont tout en libages de pierre de roche tant sous les pleins que les vides et sont appareillés accidentellement, comme les voyes antiques, en poligones. Ainsi, chaque assise de 18° revient environ à 60,000 francs.

Les assises supérieures suivent le même appareil, mais par économie on a fait sous les vides des arcs des remplissages en moëllons de Nanterre. Ce moëllon a la qualité du vergelé : il est coquilleux, il gèle facilement, ne vaut rien à l'extérieur, mais est très bon en fondation.

232. **Madeleine par M. Vignon.** *14 mars.* — Décret impérial du 14 mars qui accorde 51.000 francs pour payer les accessit et les indemnités des concurrents de la Madeleine. Sa Majesté ayant vu à son camp le quatrième projet ne confirma pas le jugement de l'Institut en faveur de M. Deaumont pour l'exécution, il chargea M. Vignon de cette exécution suivant son projet de lui Vignon qui avait eu le premier accessit. M. Deaumont a 12.000 francs de dédommagement.

[1] Confrontez cette opinion de Vaudoyer, avec celle de la note 175.

345. Devis de Versailles. *1er octobre 1807.* — M. Trepsat est l'architecte de Versailles. Depuis trois ans il a fait tous les petits entretiens, mais rien de neuf. Malgré cela l'Empereur a demandé à M. Gondouin, architecte, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, un devis des réparations du château de Versailles. Cet architecte occupe depuis un an un bureau complet de six toiseurs pour faire cet immense travail. Il est maintenant à Fontainebleau pour en conférer avec Sa Majesté. Ce travail coûtera cher et ne servira à rien, car M. Goudouin dit qu'il ne veut pas diriger ces travaux. M. Trepsat, à cause de sa jambe de bois, ne peut les entreprendre. M Brongniart se met sur les rangs.

336. Compte-rendu de la Société des bâtiments sur les monuments de Paris. *30 août 1807. — Embellissements de Paris* :

« L'Empereur a voulu que sa capitale, devenue la première capitale de l'univers, répondît par son aspect à une si glorieuse destination. A l'une des extrémités de Paris, un pont est achevé, le pont d'Austerlitz ; à l'autre, un pont est commencé, ce sera le pont d'Iéna : noms célèbres à jamais dans nos annales. Ainsi, la Seine, chargée pour ainsi dire des trophées de nos guerriers, attestera aux races futures que, dans ce siècle de merveilles, la main qui gagnoit une victoire et renversoit un trône, élevoit en même temps un monument d'utilité publique, et que l'auteur de tant d'exploits ne les faisoit servir qu'à la prospérité du peuple dont il immortalisoit la gloire. Les quais, etc., se prolongent successivement sur les deux rives de ce fleuve ; des fontaines nouvelles ont été construites; les anciennes ont reçu plus d'eau; toutes coulent nuit et jour dans tous les quartiers de la ville, montrant aux dernières classes du peuple le souvenir que son empereur a de ses moindres besoins ; c'est une faible partie d'un grand plan conçu pour la salubrité et l'agrément de la capitale, dans laquelle le canal de l'Ourcq, bientôt achevé, verra un torrent d'eau salubre, propre à tous les besoins, qui inondera toutes les rues, emportant les immondices de cette ville immense, après l'avoir embellie par sa présence et alimentée par ses transports. Des communications nouvelles sont percées de toutes parts ; le Louvre avance avec rapidité, marquant, à la suite les uns des autres, les siècles de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV, ranimés à la voix de Napoléon. L'Odéon est rendu à un art dont il fut longtemps en Europe la plus belle école ; la colonne de la Grande Armée s'élève au milieu de la place Vendôme, le monument Desaix au milieu de celle de la Victoire; la statue d'Hautpoult ornera la place des Vosges; deux arcs de triomphe sont érigés ou

fondés, l'un près de ce palais habité par le génie de la Victoire, l'autre à la plus belle avenue de la plus belle ville du monde ; il annonce de loin à l'étranger que cette ville est le centre de la patrie des héros ; il rappellera à la postérité l'époque des plus mémorables faits d'armes qu'offrent nos annales, et que n'offrent pas les annales d'aucun empire. Le palais dans lequel vous résidez s'orne, d'après nos vœux, d'un péristile dont la majesté annoncera le sanctuaire des Lois, et répondra à la beauté de l'édifice et à la magnificence du coup-d'œil qu'il va compléter. Vis-à-vis le temple des Lois sera le temple de la Victoire. Nos neveux, vivant heureux à l'ombre de ces lois, sauront que ces brillantes victoires ne furent gagnées que pour en éterniser les bienfaits ; ils sauront que les bonnes lois et l'exactitude de leur observation préparent les victoires, et non moins qu'elles assurent la durée des empires. Au milieu est le palais du souverain ; ainsi le trône est entre la justice et la gloire.

C'est le 2 décembre, anniversaire de cette bataille d'Austerlitz, qui était elle-même l'anniversaire de son couronnement, que l'Empereur, par un décret rendu au sein de la Pologne, a donné à un édifice à peine commencé, abandonné après 30 ans de travaux, cette noble destination. Ainsi le vainqueur récompense ceux qui ont vaincu sous lui, il associe à son immortalité les héros qu'il a formés. Son nom, plus durable que le monument qui en sera décoré, perpétuera leurs noms, et la gloire qu'ils ont acquise en combattant sous ses ordres. Une suite de trophées décorera l'enceinte du monument ; le marbre, l'or et l'argent conserveront dans un livre éternel, ces fastes de l'héroïsme. Là sera célébrée la mémoire de ceux qui se dévoueront pour la patrie et pour ses saintes lois ; là seront décernées les récompenses méritées par la valeur ; là notre belliqueuse jeunesse sera instruite dans le sentiment de l'honneur par de si illustres exemples. Ce sera le sanctuaire de la gloire ; le génie des arts s'est éveillé à la voix de l'Empereur, à la pensée d'un ouvrage où tout se réunit pour l'exalter. Malgré l'extrême brièveté du temps, aucun concours d'architecture n'avait été aussi brillant que celui ordonné pour le plan de ce monument, qui sera la première décoration de la capitale.

Les travaux du Panthéon avancent : ceux de Saint-Denis sont à peu près terminés ; les constructions de Napoléon et celles de Napoléonville se poursuivent. Plusieurs églises, divers palais épiscopaux ont été restaurés dans les départemens. Le tombeau de Desaix est assis sur le sommet des Alpes non moins étonné de voir pour la première fois un monument sorti du ciseau de nos artistes, qu'ils ne l'ont été du passage, également sans exemple, d'une

armée traînant à bras d'hommes sa nombreuse artillerie. Dominant d'un côté sur la France, de l'autre sur l'Italie, ce tombeau attestera à toutes deux les honneurs rendus par leur commun libérateur à son compagnon, à son ami, mort au sein du triomphe, qui acheva leur alliance et fixa leurs doubles destinées.

Les monumens fondés ou restaurés seront revêtus d'inscriptions analogues à leurs caractères. L'institut de France a reçu l'honorable mission de les tracer ; il rédigera le projet des médailles frappées par le gouvernement, et la science ainsi s'unira aux arts pour perpétuer tous les souvenirs chers à la gloire nationale.

Quelle plus noble carrière fut jamais ouverte aux Beaux-Arts ! Jamais règne plus propre à nourrir dans leur âme la pensée et le sentiment du beau peut-il offrir tant de prodiges à leur enthousiasme ; à leurs travaux, tant de nobles sujets ; à leurs efforts, d'aussi nombreux encouragements ?

L'Ecole française est occupée presque entière à retracer sur le marbre ou sur la toile les principales époques de ce règne glorieux, pendant que l'Empereur lui euvoie, du sein des Etats conquis, de nouvelles collections de modèles. L'école des Beaux-Arts de Lyon a pris naissance cette année.

347. **Colonne d'Austerlitz.** *8 octobre 1807.* — Tout ce qui tient à la construction première et à la maçonnerie de la place Vendôme est achevé. On s'occupe maintenant de la revêtir des bas-reliefs en bronze qui doivent entourer son fût du haut en bas. Plusieurs de ces bas-reliefs sont déjà coulés ; les autres le seront avant la fin de l'hiver. On sait qu'ils représenteront les actions héroïques de la grande armée dans la campagne contre l'Autriche. Les sujets ont été donnés par M. Denon, directeur général du Musée, et composés par M. Bergeret, jeune peintre d'un talent distingué. Quelques-uns paraissent regretter qu'à l'imitation de la colonne Trajane, on n'ait pas employé le marbre au lieu du bronze. On craint que les bas-reliefs ne se détachent pas assez du fond. Mais cette crainte est vaine, si, comme on l'assure, on doit dorer ces bas-reliefs.

Colonne d'Austerlitz, place Vendôme, par MM. Goudouin et Lepayre, architectes.

248. **Villa Borghese à Rome.** *6 octobre 1807.* — Sa Majesté l'Empereur achète du prince Borghese, maintenant en France, les antiquités de son casino à Rome (environ onze millions).

M. Cretet, ministre de l'Intérieur, fait proposer à M. Dufour d'aller sur les lieux pour ordonner l'enlèvement et présider à cette opération et au transport. Cet artiste ne peut accepter. M. Quatremere ne peut non plus s'en charger. Le ministre donne cette

commission de l'avis de M. Alquier, ambassadeur à Rome, à M. Paris, architecte, qui est sur les lieux, et lui envoye pour commissaire adjoint M. Lorimier, artiste, avec qui il est lié, et ce dernier accepte et part.

352. **Arc de triomphe de l'Etoile.** *18 octobre 1807.* — Cet arc de triomphe de l'Etoile a été décidé si promptement, qu'il a fallu y mettre les ouvriers avant d'avoir aucun plan d'arrêté. Il en est résulté que les fondations à la quatrième ou cinquième assise se sont terminées trop courtes. On a donc fouillé de nouveau pour les rallonger. Les tassements vont devenir inégaux, les liaisons ne sont pas si bonnes, les constructions supérieures pourront se ressentir de cet événement et éprouver des ruptures.

Les architectes, MM. Raimond et Chalgrin sont encore divisés sur les colonnes. Seront-elles isolées ou engagées ? Pourquoi y associer deux architectes ? Y a-t-il jamais eu pour faire un poëme le Tasse et compagnie ; une tragédie, Racine et compagnie ? Le génie ne peut opérer par complaisance ou par contrainte ; il faut luy laisser son libre essort et ses productions sont assez souvent gâtées par les personnes qui les sollicitent et qui les entravent.

354. **Panthéon Sainte-Geneviève.** *25 octobre 1807.* — Lorsque l'église Sainte-Geneviève fut déséglisée en 1792 pour en faire un panthéon, on en abattit les tours et le petit campanile du dôme. Soufflot, neveu, construisit derrière une descente extérieure aux caveaux et découverte.

Aujourd'huy que le Panthéon est rééglisée, M. Rondelet élève de nouvelles tours pour les cloches, couvre d'un péristile la descente aux caveaux et va reconstruire le campanile au sommet du dôme.

258. **Arc de Triomphe du Carrousel et celuy de la barrière Saint-Martin.** *15 novembre 1807.* — L'arc de triomphe du Carrousel achevé d'architecture ne l'est pas de sculpture : on le découvre et on le déblaye cependant pour donner à la garde impériale une fête, le 25 courant, à son retour des armées.

A ce sujet M. Chalgrin élève à la barrière de Saint-Martin un arc de triomphe en charpente pour l'entrée de la vieille garde dans Paris.

269. **Pont Saint-Michel démoly.** *24 novembre 1807.* — « L'adjudication des travaux à faire pour la démolition des maisons du pont Saint-Michel a eu lieu la semaine dernière, moyennant la somme de 101,100 francs, et les entrepreneurs se sont engagés à les effectuer dans l'espace de trois mois. Des ouvriers étoient déjà employés hier à la démolition. »

Démolition et adjudication des maisons du pont Saint-Michel 101,000 francs. Les experts ne l'avoient estimée que 66,000; il y a cru de 35,000.

263. **Tour Saint-Louis à Brest.** *3 mars 1808.* — M. Bernard, inspecteur général des Ponts-et-chaussées, mort à Paris le 26 février 1808, à 67 ans, a fait plusieurs travaux. Il a, entre autres, redressé dans une position verticale la tour Saint-Louis à Brest qui penchait de manière à faire craindre sa chute.

La tour penchée de Pise et celle de Segli Asinelli à Bologne, auroient besoin de la même opération.

267. **Arc de Triomphe de l'Etoile.** *1 mars 1808.* — Le ministre de l'Intérieur, M. Cretet, ayant convoqué des commissions sans résultat sur les divers projets de M. Chalgrin et Raymond pour l'arc de triomphe de l'Etoile, dont les fondations sont hors de terre, quoiqu'on ne soit pas encore fixé sur le genre dont il sera exécuté, consulte, divisément, par lettres, plusieurs architectes auxquels il soumet, à jours différents, les plans de projets de MM. Raymond et Chalgrin. Il adresse à MM. Peyre, Celerier, Dufonruy, Vaudoyer, Heurtier, Durand et Fontaine, les questions suivantes :

1° L'Arc de triomphe sera-t-il composé de trois arcades dont une grande et trois petites, ou d'une seule grande ?

Quel est à cet égard l'usage le plus généralement suivi parmi les anciens ? Combien compte-t-on d'arcs de triomphe à trois arcades, combien à une arcade ?

2° Les colonnes seront-elles engagées ou isolées ? Les anciens peuvent-ils être encore appelés à l'appuy de l'un ou de l'autre système de construction ?

3° Y aura-t-il quatre murs en avant et de la hauteur du stylobate ?

4° Et, enfin, quels matériaux devra-t-on employer tant pour le stylobate que pour les autres parties du monument ?

Le 1er mars les architectes ont envoyé leurs réponses. Il en résulte en masse qu'ils préfèrent l'arc en une seule ouverture et les colonnes isolées.

Cet arc d'après les plans a les proportions suivantes :

Ouverture de l'arc, longueur.	7 toises	3	45p
Grande façade, largeur	23	5	143
Façade latérale, largeur.	12	0	72
Hauteur totale.	22	4	136

DEVIS	M. Chalgrin. à colonnes isolées.	M Raymond. à colonnes engagées.
Maçonnerie.	5,181,104f	4,993,104
Charpente.	350,000	350,000
Serrurerie.	104,421	58,094
Sculpture d'ornement.	77,990	77,990
Sculpture statuaire.	822,500	822,500

Suite du 267. **Arc de triomphe de l'Etoile.** *3 mars 1808.* — Aujourd'huy 3 mars 1808, Son Excellence le ministre de l'Intérieur M. Cretet a présenté à Sa Majesté divers projets d'embellissement parmi lesquels était cet arc de triomphe.

L'Empereur avait permis au ministre de se faire accompagner par qui il voudroit, et le ministre choisit pour conseil M. Celerier. L'Empereur avoit pour le sien le sieur M. Fontaine.

Le ministre présenta à Sa Majesté le projet d'arc de triomphe de MM. Chalgrin et Raymond avec le résumé de tous les avis d'architectes à ce sujet.

L'Empereur n'en suivit aucun et, pour terminer la grande question sur les colonnes isolées ou engagées, il arrête que l'arc sera sans colonnes et que la masse sera considérablement diminuée de dimension pour arriver plus vite et faire moins de dépense ; que l'ouverture de 45P sera réduite à 30P, le reste en proportion, ce qui diminue la masse d'un tiers ; que le devis de six millions sera réduit à quatre millions.

Voilà une carrière de fondations aussi inutile que coûteuse, et une porte bien pauvre et bien petite pour la plus belle entrée de Paris.

Ce sera la montagne qui accouchera d'une souris.

Depuis la réduction de la porte, les fondations faites dans le vide n'avancent pas assez ; il faut démolir les constructions de remplissage en moellons pour fonder en pierre l'intérieur de la nouvelle porte réduite.

272. **Banque de France à l'hôtel Toulouse. — Imprimerie impériale à l'hôtel Soubise. — Archives à l'hôtel Soubise. — Palais Cardinal. — Bourse et tribunal de commerce aux Filles Saint-Thomas. — Quai de l'Ecole militaire. — Bâtiments de l'Hôtel-Dieu sur la rivière, démolis.** *14 mars 1808.* — « Un décret rendu par Sa Majesté au Palais des Tuileries, le 6 mars 1808, contient les dispositions suivantes :

1. La régie de l'enregistrement et du domaine est autorisée à céder l'hôtel de Toulouse et ses dépendances à la Banque de France.

2. Cette cession sera faite moyennant le versement par la Banque de France, à la caisse d'amortissement, d'une somme de deux millions, dont le paiement aura lieu, savoir : un million avant le 1er avril prochain ; un million avant le 1er janvier 1809.

3. L'hôtel Soubise et le palais Cardinal seront achetés par notre ministre des Finances, et réunis au domaine moyennant le paiement d'une somme de 690,000 fr.

Cette somme sera payée par la caisse d'amortissement, sur le premier million qui aura été versé par la Banque.

4. La somme de 310,000 fr. restant sur le premier million versé par la Banque sera mise à la disposition de notre ministre de l'Intérieur pour être employée aux réparations à faire à l'hôtel Soubise et au palais Cardinal ; au transport et à l'établissement de l'imprimerie impériale dans l'un de ces palais.

5. Toutes les archives existant à Paris, sous quelque dénomination que ce puisse être, seront placées dans celui de ces palais qui ne sera pas occupé par l'imprimerie impériale.

Il nous sera fait préalablement un rapport sur cet objet par notre ministre de l'Intérieur.

6. Le second million, qui sera versé par la Banque à la caisse d'amortissement, sera employé à la construction d'un palais pour la Bourse et le Tribunal de commerce, sur le terrain des Filles-Saint-Thomas.

7. Le surplus de la dépense nécessaire pour la construction de ce palais sera supporté par le commerce de Paris.

— Un autre décret rendu par S. M. au palais des Tuileries, le 11 mars 1808, contient les dispositions suivantes :

1° Il sera construit un quai depuis le pont de la Concorde jusqu'à celui de l'Ecole militaire. Les travaux commenceront cette campagne, et seront dirigés de manière à ce que ce quai soit achevé en six ans.

2° Le quai Napoléon sera continué, et les parties de bâtiments de l'Hôtel-Dieu qui sont sur la rivière seront abattues.

273. **Bourse aux Filles-Saint-Thomas. Première pierre.** *19 mars 1808.* « Jeudi, 24 de ce mois, Son Excellence le ministre de l'Intérieur posera solennellement la première pierre de l'édifice qui doit être construit sur l'emplacement des Filles-Saint-Thomas. Le plan du bâtiment adopté pour servir à la Bourse et aux séances du Tribunal de commerce présente la forme d'un carré long. L'édifice sera d'un genre noble, mais simple. Tout l'ornement extérieur consistera dans une suite de médaillons sculptés et représentant les diverses monnaies de l'Europe. Tout autour du palais régnera une

colonnade d'ordre ionien, formant portique qui servira de promenade pendant l'hiver, et dont les dimensions seront à peu près égales à celles des galeries du Palais-Royal. Sur les trois côtés du palais seront plantés des arbres en quinconce, qui ombrageront la promenade d'été.

La principale façade donnant sur la rue Vivienne se distinguera par la porte principale et un vaste escalier qui conduira à la principale salle de la Bourse. On attribue ce plan à M. Brongniard. »

M. Brongniard, architecte, et M. Cretet, ministre, posent la première pierre de la Bourse, le 24 mars 1808.

Monument achevé, inauguré et ouvert, le 4 novembre 1826, après 18 ans de travaux, a coûté 8,000,000.

Le 1er janvier 1809 M. Brongniard fait les façades latérales de vingt colonnes, au lieu de dix-huit, pour avoir, par la face parallèle, un vestibule large de deux entre-colonnements. Il y a 11 pieds de centre en centre de colonne.

Suivant le modèle en relief exposé au Salon en octobre 1808, architecte M. Brongnard, contrôleur M. Gisors, inspecteur M. Dords, le devis de l'architecte est de 2,200,000 f. La superficie du bâtiment est de 975 toises superficielles.

C'est environ 2300 fr. la toise superficielle de construction ; le terrain de l'esplanade à 4 800 toises superficielles.

La Bourse de Saint-Pétersbourg par M. Thomas de Thonon a coûté, en 1816, 7,500 000 fr.

279. **Travaux ouverts pour la campagne de 1808.** *11 avril 1808.* — L'ouverture de la campagne se signale par la reprise des grands travaux.

Les échafauds sont remis à l'arc de triomphe du Carrousel pour le finir.

Les appartemens des Tuileries vont être distribués et décorés sur un nouveau plan.

L'hôtel de Brionne va être démoli pour céder sa place à la grande galerie du Nord, qui s'élève au pendant de celle du Midi. Déjà une partie de la place du Carrousel est dépavée, et on fait les fouilles pour les fondations.

La cour du Louvre est très avancée, les quatre vestibules s'achèvent, on commence le ravalement de la façade de l'Ouest.

Le quai est remblayé au niveau du pont des Arts; le tout sur les dessins de M. Fontaine, architecte de S. M.

L'arc de triomphe de l'Etoile, maintenant sans colonnes et diminué dans ses proportions, va marcher rapidement sous les ordres de MM. Chalgrin et Raymond, architectes.

La colonne d'Austerlitz, élevée place Vendôme, par M. Gondouin, n'attend plus que ses ornements en bronze, auxquels on travaille avec activité.

M. Delaunoy fait exécuter les fondations des greniers d'abondance à l'Arsenal, et dispose la Banque de France à l'hôtel Penthièvre.

M. Celerier achève la restauration de Saint-Denis, et s'occupe des archives à l'hôtel Soubise.

M. Courtepée dispose, dans le palais Cardinal, l'imprimerie impériale.

M. Brongniard a posé la première pierre de la Bourse sur le terrain des Filles Saint-Thomas.

On s'occupe d'un palais, pour l'académie des Beaux-Arts, à élever sur le quai Bonaparte, sur les plans de M. Vaudoyer.

La fontaine des Cordeliers, de M. Gondouin, est en exercice; plusieurs autres, par M. Bralle, sont achevées et quelques-unes encore restent à terminer.

Le pont Saint-Michel est déblayé de ses maisons ; on bat les pilots au quai Napoléon, et bientôt la rue de la Bucherie et celle de la Huchette vont être transformées en quai, qui ajouteront à la beauté et à la salubrité de la ville.

La Madeleine, de M. Vignon, a, d'après différentes modifications, été arrêtée et va s'exécuter.

Le péristile du palais du Corps législatif, par M. Poyet, marque déjà les proportions du fronton qui doit le couronner.

MM. Viel et Clavareau disposent de nouveaux hospices pour remplacer les salles de l'Hôtel-Dieu qui vont être démolies.

La restauration de la porte Saint-Denis a été suspendue par la mort de l'architecte, M. Legrand, et par la rigueur de l'hiver, mais on doit la reprendre incessamment. » (*Annales de l'Architecture*, etc.)

281. **Gallerie du Louvre.** *13 avril 1808.* — La gallerie neuve du Louvre se commence sur une plus grande épaisseur que celle sur la rivière.

Celle A est déjà fondée, les carrés en pierre sont achevées et sorties de terre, et le soubassement de l'ordre s'élève; elle a environ vingt toises.

La partie B ne va pas de suite à celle A, à cause de l'hôtel de Brionne D qui n'est pas encore rasé. Cette partie B est enclose de planches, et on en fait la fouille jusqu'à la rue Saint-Nicaise; elle a environ trente toises de long. Cette galerie A B C, compris retour E, a environ deux cent soixante toises de long. On dit que, d'après détails estimatifs, la toise de long de cette construction revient à 50,000 fr., de sorte que son achèvement pourra coûter environ treize millions.

L'arc de triomphe F depuis l'ouverture de la rue Impériale G H fait très mal en ce que de la porte du Louvre G on n'en voit que l'angle nord. Il fallait le planter sur une ligne droite G ainsi que l'a fait M. Coussin dans un projet d'orangerie, placé dans un projet très ingénieux, peu coûteux et très bien arrangé. Cette ligne droite est tracée sur le plan des embellissements des Tuileries par MM. Fontaine et Gravé. Pourquoi cet architecte s'est-il écarté de cette ligne de son premier projet.

282. **Amphithéâtre antique à Nice.** *3 avril 1808.* — **Nice,** *3 avril.* — « Nous avons ici, dans le quartier de Cimiez, un amphithéâtre des Romains, qui attira constamment la curiosité des voyageurs. Mais ce monument de l'antiquité, qui aurait mérité d'être conservé avec plus de soin, avait été tellement négligé, que la plupart des gradins étaient enfouis dans la terre, et que l'ensemble ne présentait plus qu'une masse informe de bâtimens anciens, mêlés avec des constructions modernes. Le propriétaire actuel, reconnaissant le tort de cette négligence de la part de ses ancêtres, a voulu le réparer, et, à force de soins et de travaux, il a mis à découvert la presque totalité de l'ancien édifice, qui, dans plusieurs endroits, est très bien conservé ; il a fait abattre ce qui masquait la vue des autres parties, et a fait entourer le tout d'un mur. Ces soins ont déjà reçu une partie de la récompense qu'ils méritent dans le grand nombre de médailles et objets curieux que les fouilles qu'ils ont nécessitées ont procurés au propriétaire. »

284. **Versailles. Devis.** *28 avril 1808.* — M. Gondouin a travaillé pendant quinze mois avec M. Quin et plusieurs vérificateurs au devis de la restauration de Versailles. Il va en octobre 1807 à Fontainebleau où l'Empereur l'avoit demandé pour voir ce devis.

En voyant M Gondouin, il luy parle en arabe.

Cet architecte lui dit : « Sire, si votre Majesté me parle allemand je ne pourray luy répondre. » Ce n'est point allemand, dit l'Empereur à M. Fontaine, architecte, et au maréchal Duroc qui étoient là, je dis en arabe que vous venez me demander de l'argent. » L'Empereur a travaillé trois heures avec M. Gondouin sur ce devis qui monte à 30.000.000 francs.

En avril 1808, on essaye de remettre l'eau au grand canal. M. Trepsat, architecte, prétend qu'il tiendra sans réparations; on en doute.

288. **Halle au Blé. Couverture en fer par M. Belanger.** *1er juin 1808.* — Son Excellence le ministre de l'Intérieur, toujours occupé d'encourager ou de placer utilement les artistes dans lesquels il

reconnoît de véritables talens, vient de charger l'architecte Belanger du rétablissement de la coupole de la halle au blé, pour être érigée, d'après ses plans et modèles, en fer coulé et forgé, puis recouverte en cuivre étamé et laminé. Ce moyen conservateur qui n'a encore été exécuté pour d'aussi vastes monumens par aucune nation réunit à l'économie de la construction et de l'entretien la solidité, le goût et la convenance.

M. Belanger est depuis longtemps connu par l'esprit, la célérité et le bon goût qu'il a mis dans ses constructions. C'est lui qui érigea le Cazin de Bagatelle en soixante-quatre jours ; des écuries à Chailly pour trois cents chevaux et cent cinquante palfreniers en quatorze jours ; c'est lui qui a construit le beau salon du château de Maison ; les bâtiments des pompes à feu, etc. Ce même artiste a tellement contribué à éloigner le goût et le style des décorations qu'on peut le regarder comme l'auteur de la révolution qui s'est opérée depuis trente ans dans les distributions intérieures, dans les meubles et les jardins, paysages, pour lesquels il a été si souvent employé à son retour d'Angleterre.

En février 1835 on s'aperçoit que les murs qui n'avaient pas été faits pour porter la couverture de la cour de 121 pieds de diamètre s'écrasent sous le poids de la calotte en fer dont on les a chargés.

290. **Galerie du Louvre. Portique et ravalement. Moisages. Ravalement.** *1er juin 1808.* — Les galeries du Louvre, côté de la rivière, n'avaient dans la partie décorée du grand ordre corinthien que des croisées avec des chaussées. En 1760, M. de Marigny, contrôleur des batiments, voulant établir des communications du Carrousel au quay, fit ouvrir par M. Gabriel, architecte, trois guichets en plate-bande qu'on appela guichet Marigny, puis guichet Neuf.

En 1802, quand Bonaparte fut premier consul, il fit ouvrir pour son service particulier du château, par Fontaine, architecte, le premier guichet près le château. Cet architecte le fit pareil à celui qui luy correspond en arc du côté du Carrousel.

En 1804, M. Raymond, architecte du Louvre, dont les attributions allaient jusqu'au guichet Marigny, fit ouvrir le premier guichet au levant, attenant le guichet Marigny ; il le fit en arc, mais de 6° plus haut que celui qui luy correspond, côté du Carrousel.

En 1806, Bonaparte devenu empereur ordonne l'ouverture des vingt-cinq guichets sous les grands frontons de la galerie, et Fontaine, alors architecte du Louvre et des Tuileries, fut seul chargé de ce travail.

Il fit les treize premiers au couchant du guichet Marigny, comme le premier ouvert par luy, en 1802.

Arrivé aux trois guichets Marigny, il n'y toucha pas, puis arrivé au guichet de M. Raymond, élevé par erreur de 6° plus haut que les siens et de ceux de la face opposée, au lieu de corriger cette erreur en un seul arc, Fontaine, architecte, rejeta cette même erreur aux douze arcades suivantes jusqu'au guichet Saint-Nicaise, de sorte que ces dernières arcades, qui sont sur un terrain d'un niveau bien plus bas que celles près du château, paraissent longues, étroites et bien différentes des treize premières arcades. Il y a donc en cette façade, qui est déjà pleine de défauts, treize arcades courtes, puis trois guichets inégaux de largeur et en plate-bandes carrées, puis douze arcades très longues..... Quelle difformité !...

Moisages. — En 1808 les effets de la route de brique de la galerie du muséum faite sous œuvre par M. Brebion en 1778 augmentant toujours et écartant la charpente, on prend le moyen de moiser la charpente sans la démonter.

On pratique dans le bout, près le grand sallon, huit jours du haut dont quatre au sud et quatre au nord.

Ravalement. — Dans le même tems on entreprend de ravaler toute l'architecture de cette galerie pour la mettre d'accord avec le Louvre qui est très avancé d'être regratté à neuf.

290. **Monument à M. Dubelley.** *18 juin 1808.* — Sa Majesté l'Empereur ordonne de Bayonne que le cardinal Dubelley, archevêque de Paris, mort à 93 ans le 13 juin 1808, sera inhumé en l'église métropole de Paris, et qu'il sera élevé un monument en mémoire de ce digne prélat dans cette même église.

294. **Ecouen.** *6 juillet 1808.* -- Le château d'Ecouen a été assigné par Sa Majesté pour une maison d'éducation impériale dite Napoléon pour les jeunes demoiselles, filles des militaires de la Légion d'honneur, sous la direction de Madame Campan.

Ce joly château bâty par J. Bullant et P.-L. Delorme avait été saccagé pendant la Révolution.

Sa restaurution a été commencée par M. Peyre, neveu. J'ay visité aujourd'hui ce château avec ce dernier et l'ay trouvé en très bon état et déjà habité par deux cents pensionnaires.

Cette restauration coûte environ 1,000,000 fr.

295. **Sorbonne.** *1er juillet 1808.* — M. Beaumont est chargé de restaurer l'église de la Sorbonne, aujourd'huy en ruine par les travaux inconsidérés faits en 1798 par M. Hubert pour une école normale.

298. **Arc du Carrousel. Statue de l'Empereur.** *22 juillet 1808.* —

Arrivé
au guich
les siens
erreur en
aux dou
sorte que
bien plu
étroites c
en cette f
puis troi
puis dou

Moisag
du musé
toujours
charpent
On pra
dont qua

Raval
toute l'a
Louvre c

290. M
pereur o
de Paris
tropole c
digne pı

294. E
par Sa
poléon
Légion
Ce jol
saccagé
Sa re
visité au
bon état
Cette

295. S
restaure
travaux
normale

298. A

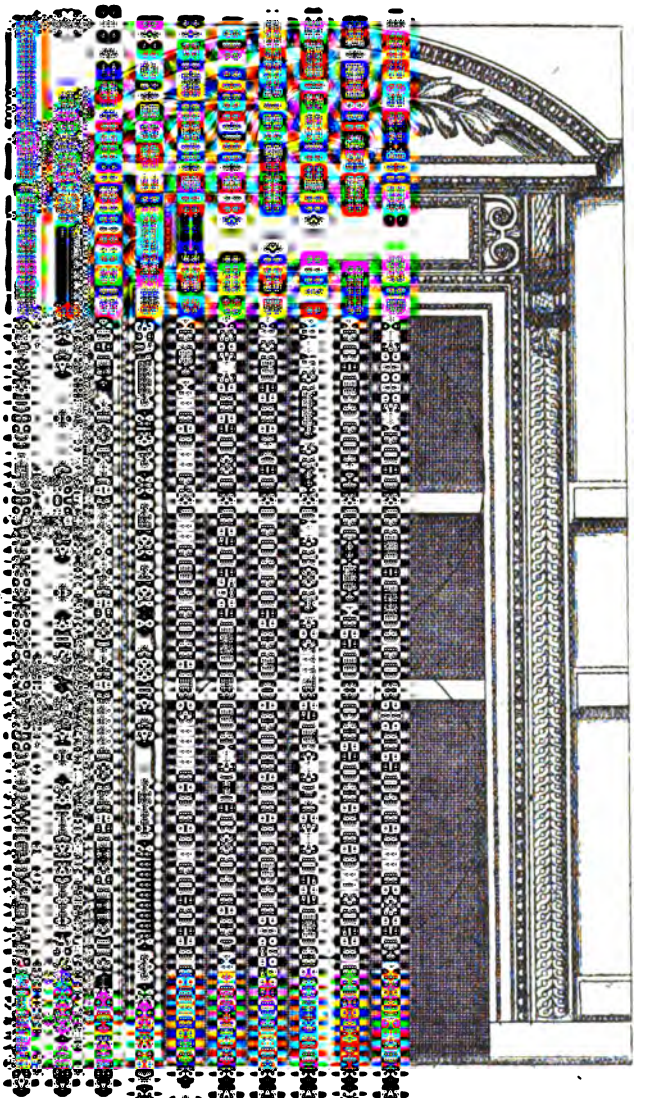

[illegible] Louvre

[illegible] *[illegible]ris*, du second volume

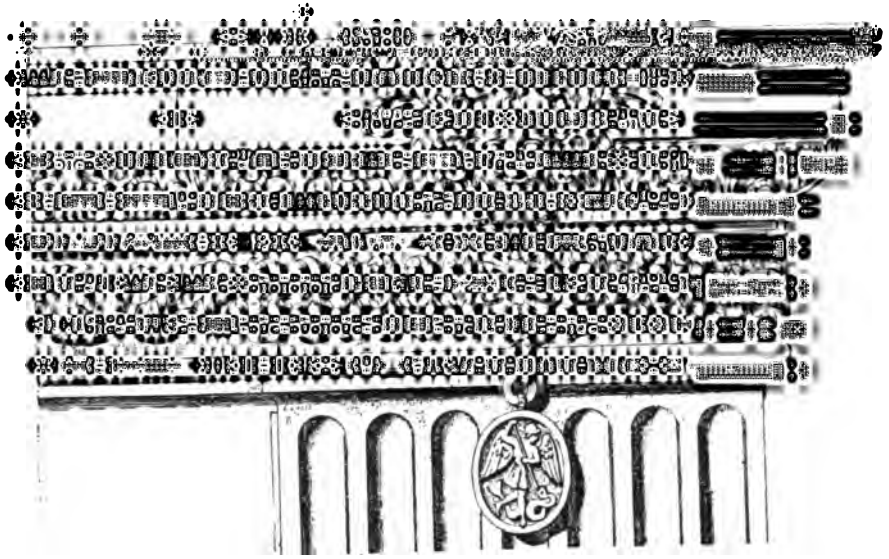

PILASTRES RENAISSANCE DE LA GRANDE GALERIE

Façade du Louvre sur le quai

Gravure extraite du tome second du *Nouvel Itinéraire, de Paris* par CH. NORMAND

On a monté hier, sur l'arc de triomphe du Carroussel, la statue de l'Empereur. Cette statue, qui doit être placée sur le char, est de plomb doré, ainsi que les deux Victoires qui tiendront de chaque côté les reines des chevaux.

301. **Louvre. Suite des travaux du Louvre.** *4 août 1808.* — « Les travaux du Louvre sont toujours poussés avec beaucoup d'activité. Déjà toute la partie du sud de la superbe colonnade est restaurée en entier ; l'autre le sera sans doute avant la mauvaise saison. On a percé des portes à la place des niches que Perrault avait pratiquées pour y placer des statues. Le vestibule par lequel on entre est orné de colonnes cannelées, engagées au tiers dans les murs ; les arcs doublaux sont ornés de caissons et de rosaces. A droite et à gauche sont de vastes salles voûtées en pierre, où doivent être placées des sculptures antiques. A l'extrémité de ces salles on construit deux magnifiques escaliers en pierre. (Ces escaliers font bien ; ils sont gravés dans le projet de Perrault), pratiqués dans les angles nord et sud de la colonnade, pour conduire aux étages supérieurs. Au-dessus des portes d'entrée, on a placé deux magnifiques morceaux de sculpture de J. Goujon, qui ornoit les attiques de la façade sud de la cour. Les péristiles du côté de la rue du Coq et sur la place du Muséum sont entièrement restaurés. Ils sont l'un et l'autre divisés par des colonnes cannelées qui supportent les retombées des voûtes. Au-dessus de la corniche, dans l'intérieur des archivoltes, on a sculpté des aigles français dont on n'aperçoit que la tête et l'extrémité des ailes. — La salle dite des Antiques, où l'Institut tenoit autrefois ses séances publiques, est presque entièrement réparée. Tous les arcs doubleaux sont ornés de riches sculptures copiées d'après J. Goujon. Les deux grands sont divisés en caissons enrichis des attributs de la chasse. A la naissance de la voûte sont des têtes de cerfs. Au-dessus on a placé des têtes de chiens de chasse. Sous la clé on a sculpté deux figures de Diane : l'une est une copie de la belle statue de cette déesse qu'on voit au Muséum, et qui étoit autrefois à Versailles, et l'autre représente cette déesse partant pour la chasse. Au fond de la salle on voit une cheminée ornée de deux belles statues aussi de Goujon, représentant, l'une la Force, l'autre la Justice. — Le corps du bâtiment du côté de la Seine étant beaucoup plus large que les autres, il a fallu le diviser dans toute sa longueur en deux salles ; mais comme chacune eût été trop étroite et mesquine si on l'eût coupée en parties égales, on a préféré faire une salle plus grande que l'autre ; elles n'en sont pas moins toutes les deux dans une belle proportion. On ne sait point encore comment elles seront décorées. On a placé des échafauds pour achever les sculptures des façades intérieures au nord et au sud. » (*A suivre*).

REÇUS

des livres dont il sera rendu compte.

ncement de l'Hôtel-de-Ville en 1583.

u tome II du *Nouvel itinéraire de Paris.*

tre prochainement le début du se-

e de **Charles Normand**. — *Nouvel* *Guide artistique et archéologique de* second.

ns ici des gravures de cet ouvrage, dont servé la primeur pour les adhérents de *uments et des Arts* : c'est ainsi qu'ils seront posséder le PLAN RECTIFIÉ ET COMPLÉTÉ RODAL, dont l'établissement a obligé l'au- longues recherches. Certaines notices, telles les Arènes de Lutèce, pour être courtes ont essité plusieurs mois de travail.

rtel. — *La rivière souterraine de Bra-* d). In-8°, avec gr. Paris, 1893.

rtel. — *La grotte de Saint-Marcel-l'Ar-* in-8°, avec gr. Privas, 1893.

rtel. — *Sous terre* : Recherches dans 92 et 1893. In-8°, avec gr. Brive, 1893.

et. — *Essai sur les principes du beau* re. 32 p. gr. in-8°. Gand, 1894.

intéressant. Après avoir établi *le vœu* de tions, notre distingué confrère M. Cloquet ent nous percevons la beauté et com- produire le beau en architecture. Il étudie es de ses principes, et avec une grande e établit les lois qui doivent gouverner

e la beauté, l'harmonie des
e la perfection des formes.

a Picardie historique et

ors texte et d'autres dans le
Picardie (Fondation Soyez),
vales, bien que l'on regrette
re fort intéressant donne la
pp modeste, a exposé avec
x.

e avant les restaurations de
a nef et le labyrinthe sont
e création de Viollet-le-Duc
rvice.

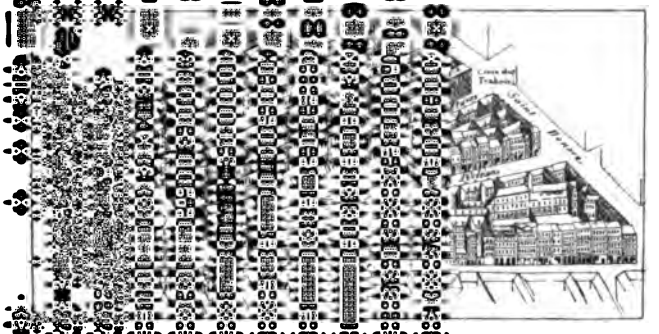

méraire de Paris.

el l'architecture arabes en

au Comité des monuments
tie polychrome de plusieurs
orts antérieurs du savant ar-
ans.

in-8°. Firmin Didot, 1894.

archéologie des civilisations
thiques ; la lecture, instruc-
ures dont nous donnons ic

ique à Monchy-Saint-Eloy,

ux sur la région qui avoisine
le, des croquis des peintures

Abbé E. Muller. — *Vingt-neuf chartes originales concernant l'abbaye de Chaalis.* In-8°, avec gr. Senlis.

Elles concernent l'abbaye de Chaalis de 1155 à 1290 et sont reproduites sur une belle planche. Une très utile table analytique complète ce travail.

Fernand Bournon et F. Mazerolle. — *La correspondance historique et archéologique*, n°s 1, 2, 3, in-8°, 1894.

Nos deux distingués collègues y dépouillent avec soin les articles renfermant des indications historiques ; ils poursuivent avec le plus grand soin le but de l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* de M. Faucou. Nous releverons dans les fascicules de MM. Bournon et Mazerolle tout ce qui sera de nature à intéresser nos lecteurs ; nous ne doutons pas que le zèle de nos collègues ne nous en fournisse diverses occasions.

Trouvaille de 1325 doubles tournois. — Dans les premiers jours de février 1894, un paysan, en défrichant un terrain aux environs de Prahecq (Deux-Sèvres), a découvert un dépôt de monnaies de cuivre de Louis XIII et de 1610 à 1643.

On lit dans la **Revue Poitevine et Saintongeaise** d'avril 1894, ces intéressantes nouvelles :

SOCIÉTÉ DU COSTUME POITEVIN

D'une circulaire que nous recevons, nous extrayons ce qui suit :

« La Société a surtout pour but de réunir des costumes poitevins, c'est-à-dire de former un musée de personnages de grandeur naturelle, habillés des costumes de nos paysans, mais naturellement elle y ajouterait des poupées costumées, des coiffes isolées ou parties de costumes, d'anciens portraits, des ornements, bagues, colliers, crochets de ciseaux, chemises brodées, quenouilles ouvragées, fuseaux ; puis les mille objets de la vie de chaque jour, *chareuils*, pinces pour les chandelles de résine, vieux chenets, plaques de cheminées, salières qui jadis se trouvaient au coin de chaque foyer et sur lesquels on s'asseyait à la veillée, et encore tous ces ustensiles variés qui servaient à l'élevage des enfants : berceaux, promenoirs, *rirounoux*, bourgnes, bonnets, et enfin les outils agricoles en train de disparaître, comme les grandes houes à larges lames qui jadis en Gâtine servaient à l'écobuage des terrains en friche. »

Le prix de la souscription est de 5 francs par an.

Le bureau de la Société est ainsi composé : MM. Van der Cruyssen, président ; H. Gelin, conservateur ; H. Clouzot, secrétaire ; R. Guyet, trésorier. MM. G. Boucher, Chaintiou, Escudier, Riffaud, Souché, membres du Comité de réception et d'achats.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

PARIS

[illegible] RAIRE-GUIDE

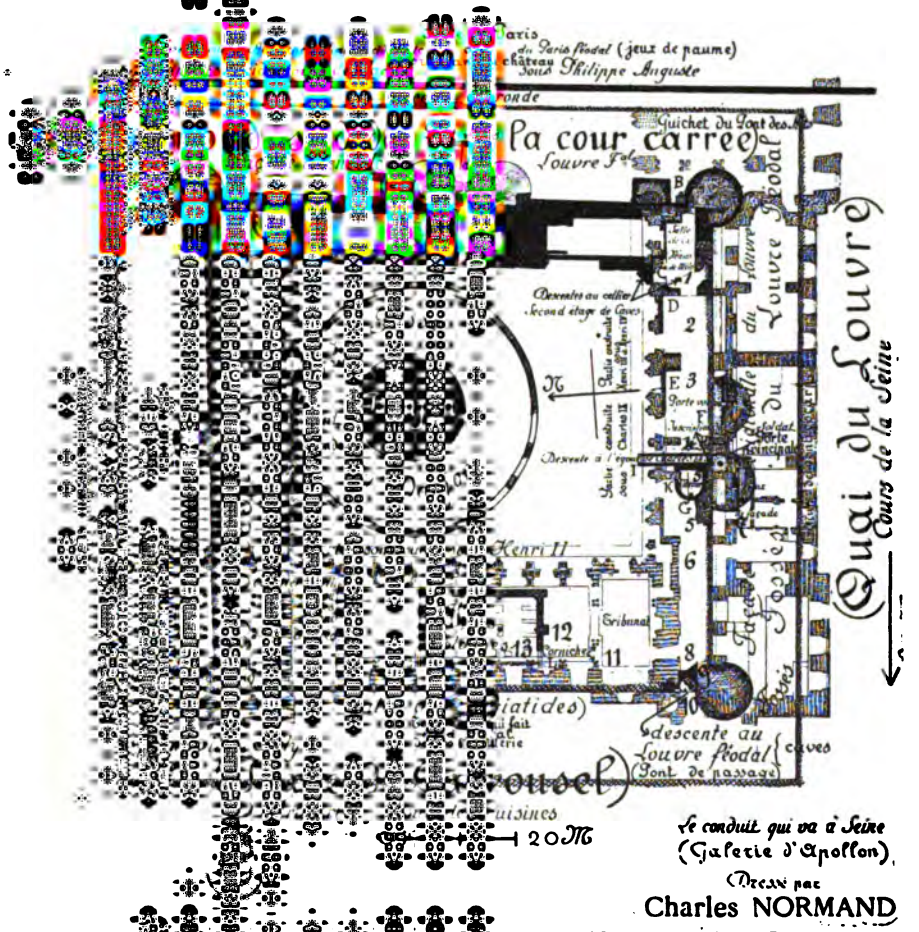

[illegible] DU LOUVRE FÉODAL

[illegible] *Louvre de la Renaissance*

[illegible] Y, rectifiant ceux de

[illegible] LET-LE-DUC

[illegible] ns le quart sud-ouest de la cour

[illegible] s et celui de la Place du Carrousel.

[illegible] *el Itinéraire de Paris par Charles*

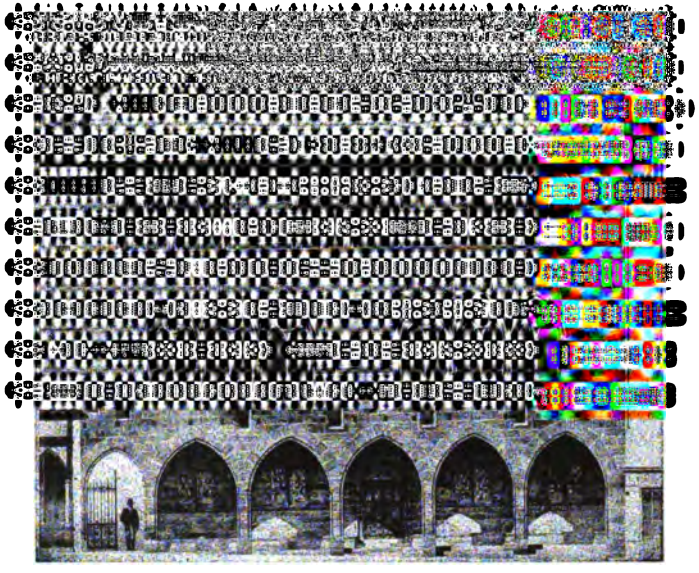

CORDES. (Tarn).

Maison du Grand Veneur (XIVe siècle).

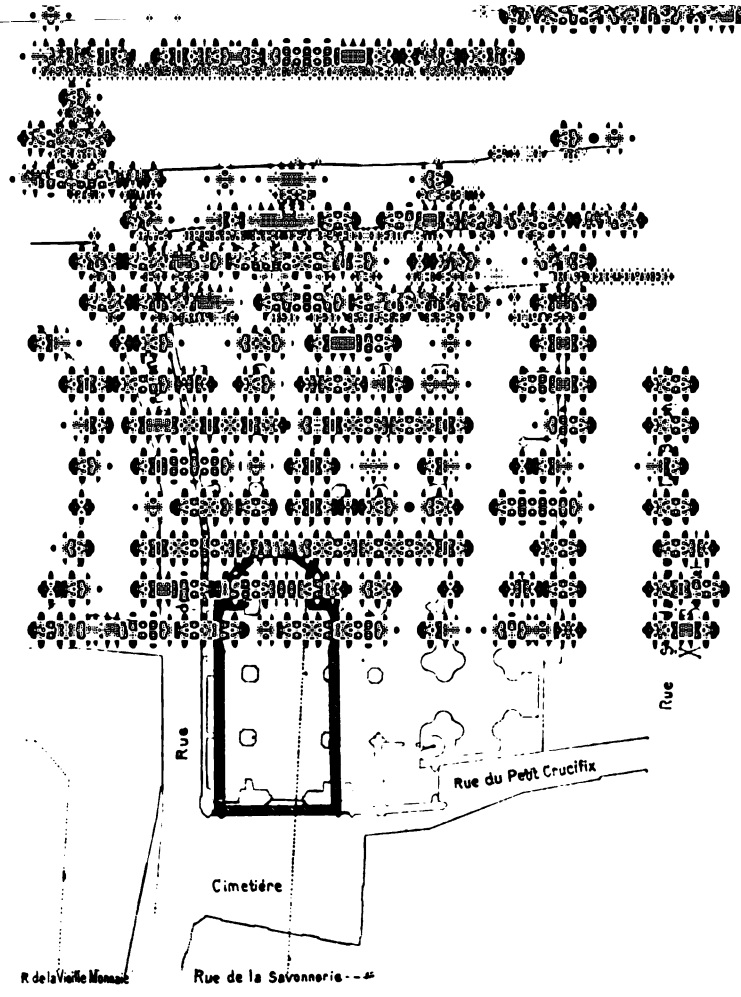

Tour Saint-Jacques

Plan inédit des églises élevées en la place de la rue de Rivoli et du square St-Jacques, et dont il ne subsiste que la Tour St-Jacques, figurée ici par le massif sur plan carré qu'on voit immédiatement au-dessus de la rue du *Petit Crucifix*. — Plan inédit d'ALBERT LENOIR, *membre de l'Institut*.

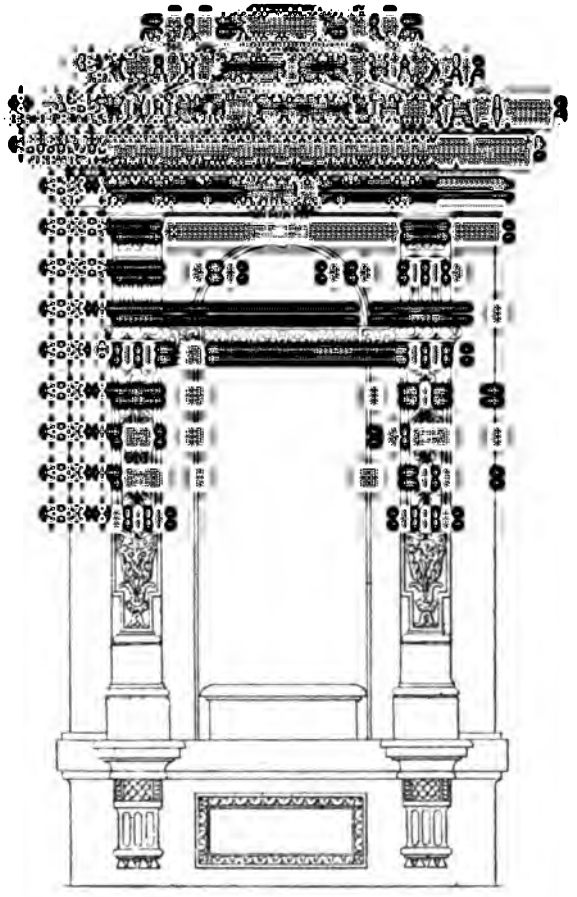

Le Louvre de la Renaissance
Façade de la Grande Galerie sur le quai
Niche.

(Gravures tirées du tome second du *Nouvel Itinéraire de Paris*, par CHARLES NORMAND, dont le début paraîtra prochainement).

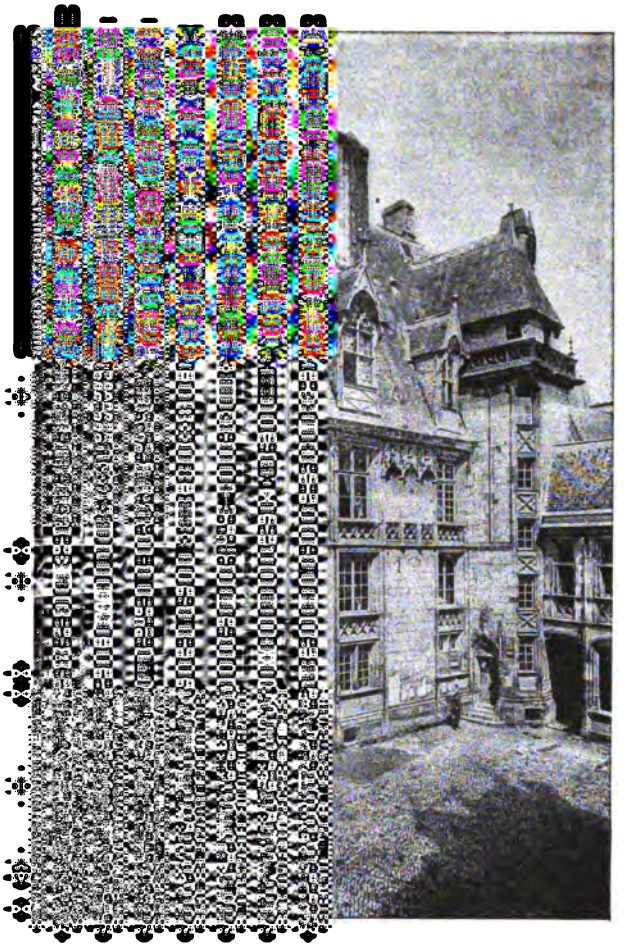

[illegible] ques Cœur (xve siècle)
[illegible] ur intérieure
[illegible] le tome 2 page 233 de *l'Ami des* [illegible] *et des Arts*).

TABLE DES GRAVURES DU N° 42 — TOME VIII

Voir la table des articles

LE VIEUX BEAUVAIS. Etat ancien de la rue des Teinturiers et de la rue du Lion-Grimpant. . . . (*Forme frontispice de l'ancien de Beauvais*). . . . 65

CUL DE LAMPE. 76

PORTRAIT DE CÉSAR DALY 83

ERNEST SIMON. Vue du Fayoum. 87

LES FENÊTRES DU VIEUX LOUVRE. . . . 113

BORDURE tirée des Heures de Louis de France, duc d'Anjou (XVe siècle) 118

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS EN 1583. . . . 118

LA RÉGION DES HALLES. 119

CHARLES NORMAND. **Premier plan complet du Louvre féodal :** *expliquant le passage de la cour carrée, et les souterrains du Louvre.* Cette gravure est extraite, avec plusieurs autres, du tome second du *Nouvel Itinéraire de Paris*, par CHARLES NORMAND. . 121

MAISON DU GRAND VENEUR A CORDES (Tarn). 123

PILASTRES DE LA GRANDE GALERIE : façade du Louvre sur le quai. . . . . .

Détail d'une NICHE de la même façade. 125

ALBERT LENOIR, *membre de l'Institut* : TOUR SAINT-JACQUES : *Plan inédit* des églises élevées en la place de la rue de Rivoli et du square Saint-Jacques. 125

BOURGES. **Hôtel de Jacques-Cœur :** cour intérieure. 127

AQUARELLES

VUES DE PARIS

MONUMENTS, POLICES, PONTS, BOULEVARDS

RUES, QUAIS, PLACES, SQUARES

PAR HENRI TOUSSAINT

EXPOSITION PERMANENTE

De 10 [illegible] dimanche

[illegible] MONOPOLES DE SIGNATURES

97, rue de Rome, Paris.

NOUVELLES BIBLIOTHÈQUES DÉMONTABLES

A MONTANTS EN FER A TABLETTES MOBILES

Brevetées s. g. d. g.

TH. SCHERF

MAGASIN DE VENTE

76, rue d'Aboukir, Paris

BUREAUX ET ATELIERS

49, rue Lauriston, 49

Envoi franco du Catalogue

ET DE L'ARCHÉOLOGIE

ENTS FRANÇAIS

DES MONUMENTS

CIENT BUILDINGS

A PROTECTION DES MONUMENTS

, ÉRUDITS ET AMATEURS

T DE LA FRANCE

MONDE ENTIER

AND

ment

ments parisiens

Monuments rouennais

d'Architecture

94)

lames cotisations

ESNIL

TABLE DES ARTICLES

ARTICLES DU HUITIÈME VOLUME, N° 43

CHARLES NORMAND. — LES ENVIRONS DE DIEPPE. — *Le château de Mesnieres* : Un grand monument méconnu de la Renaissance. *Suite* 131

BACHAUMONT : LETTRES INÉDITES établissant qu'il est l'auteur du sauvetage de la colonne de Soissons *Bourse du Commerce*). 135

REVUE DES AUTRES REVUES : J. WŒSEN. L'horloge de la cathédrale de Lyon et sa restauration. . . 138

TRENTE-DEUXIEME CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1894. COMPTE-RENDU *Suite* 145

4. ENLART : Origines françaises de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal. . . . 145

5. A. NAEF. Récentes découvertes en France : le temple romain d'Harfleur ; la couleur dans les constructions gallo-romaines. 147

6. THIOLLIER. Les Monuments du Forez. . . . 158

DELHOMMEAU. Le tombeau ignoré de Guillaume de Flavy, qui livra Jeanne d'Arc aux Anglais. . . . 159

NOS GRAVURES. 169

LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES.

1. PRÉAMBULE : LA CONVENTION. 169

2 DE WITTE, MEMBRE DE L'INSTITUT. Aspect de Delphes avant les fouilles. . . 171

BUNEL. *A propos de la planche de coiffures de Vogtherr publiée dans le n° 41*. 175

G. BRIÈRE. *Mutilation des ruines de l'église de Notre-Dame de Pont-Audemer* 176

EXCURSION DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS *au château de Vaux*, de Foucquet. . 177

SOCIÉTÉS SAVANTES : J. DE MORGAN : Les découvertes de l'école française au Caire dans la NÉCROPOLE DE DAHCHOUR (Égypte) . . . 184

ETUDE DE NOYON ET DE COUCY par l'Association amicale des architectes, anciens élèves de Jules André 189

LIVRES REÇUS. 190

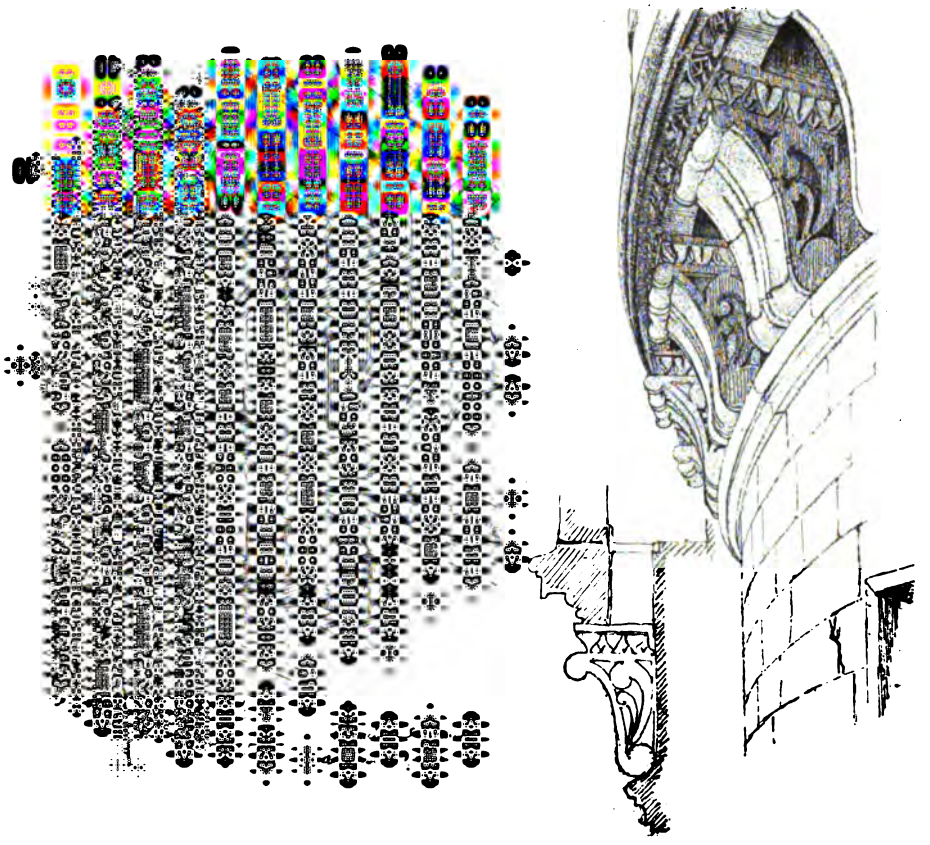

DE LA RENAISSANCE

et Neufchâtel (Seine-Inférieure).

AUDOYER,

des tours d'angles.

HARVARD COLLEGE
AUG 9 1904
LIBRARY

LE CHATEAU DE MESNIÈRES

UN GRAND

MONUMENT MÉCONNU DE LA RENAISSANCE

ENTRE DIEPPE ET NEUFCHATEL (Seine-Inférieure)

Par

CHARLES NORMAND

Directeur de l'Ami des Monuments et des Arts,
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais,
Architecte diplômé par le Gouvernement.

Suite (voir tome VIII, page 3 et les gravures.)

Le 9 mars 1845, l'archevêque nomma comme supérieur l'abbé Frigot qui raffermit les esprits ; grâce à des avances consenties sur son patrimoine par l'abbé Arson, le crédit fut rétabli ; défense fut faite de recevoir gratuitement des orphelins, et leur nombre fut réduit à soixante-dix. De 1860 à 1864, on construisit la nouvelle chapelle, placée dans l'axe de l'édifice. La situation prospéra, et, en 1878 le nombre des enfants passait la centaine. Après la mort de l'abbé Frigot, le 12 août 1877, on nomma comme supérieur l'abbé Dubloc, qui chercha une communauté consentant à se charger de l'œuvre. Les 28-30 juillet 1878, on tomba d'accord avec les membres du conseil de la *Congrégation du Saint-Esprit et du saint Cœur de Marie*[1], dont le supérieur était le T. R. P. Schwindenhammer, et le vicaire général le R. P. Le Vavasseur ; l'accord définitif eut lieu en mars 1879. L'abbé Marquézy recueillit des souscriptions qui permirent de liquider le passif de l'œuvre, qui, en quarante ans, avait versé 400,000 fr. d'intérêts. L'abbé Dubloc, démissionnaire en faveur des RR. PP. du Saint-Esprit, demeura à Mesnières à titre honoraire.

Aujourd'hui l'établissement est dirigé par le Père Supérieur Reignat (1893) ; cette succursale de la rue Lhomond, de Paris, comprend désormais, outre l'*Institution* et l'*Orphelinat* primitifs, trois œuvres nouvelles : une *Ecole apostolique*, pour former les jeunes gens se destinant aux missions ou à la vie religieuse ; un *pensionnat primaire*, où les moins favorisés de la fortune reçoivent, en cinq classes, une instruction en rapport avec le but de la vie ; ils sont préparés aux examens pour le certificat d'études et le brevet de

[1] Paris, p. 66.

capacité ; après leur première communion, un grand nombre entrent à l'*Ecole professionelle*, vaste ensemble d'ateliers situés dans le bas du parc, desservis par une puissante roue hydraulique ; on a groupé ainsi des ateliers de boutonnerie, brosserie, sculpture en bois, menuiserie, serrurerie, atelier de tailleur, de cordonnier, boulangerie, moulin, jardin ; la ferme exploite plus de soixante hectares des grasses prairies normandes[1].

Tableau des possesseurs du château de Mesnières[2]

1. — MESNIÈRES PRIMITIFS

Vers 1043.	Robert de Mesnières et son épouse Renza.
Vers 1128.	Gautier Tirel et son épouse Ada (ou Adelaïde).
Vers 1151.	Roger de Mesnières.

[1] Armoiries des divers seigneurs de Mesnières.

Aux XIIe et XIIIe siècles, les *Mesnières primitifs* portaient : « échiquetés d'argent et de sable. »

Aux XIIIe et XIVe siècles, les *de Valliquerville* portaient : « Parti d'argent et de gueules, émanché de l'un en l'autre de chacun cinq pièces. »

Au XIVe siècle, les *Bailleul* portaient : « de gueules à la croix niellée d'argent et accompagnée de croix recroisetées du même. »

Aux XVe et au XVIe siècles, les *de Boissay* : « d'hermines au lion rampant.» Sur le sceau de Laurent de Boissay, ces armes étaient surmontées en angle d'un buste de vieillard barbu avec la légende : *Laurens Boissé.*

Au XVIe siècle, les *Le Picart*, alliés aux Boissay, portaient« de gueules aux trois fers de lance d'argent, deux et un. »

Au XVIe siècle, 1579, les *de Gouvis* portaient : « petit vairé plein : argent et azur. »

Au XVIe siècle, 1579-1713, les *de Fautereau* avaient pour armes : « d'azur à trois croissants d'or, deux et un. »

Au XVIIe siècle, 1713-1766, les *du Rey de Bonneville :* « écartelé au 1er et 4e de sable au rocher d'argent de six copeaux, accompagné en chef d'une croisette de même qui est du Rey ; et, aux 2e et 3e d'azur aux trois gerbes d'or, 2 et 1, qui est du Bled, l'écu sommé d'une couronne de marquis ; tenants : deux levrettes contournées d'argent. »

1766-1835, les *de Biencourt :* de sable au lion d'argent armé et lampassé de gueules, couronné d'or — et accolant les armoiries des *de Lucas* : d'or à l'aigle éployée de sable, au chef de gueules chargé de trois croisettes d'argent ; plaçant à dextre une aigle éployée et à senestre un grand duc, support des Biencourt ; sommant le double écu d'une tête de licorne couronnée d'or ; avec la variante de la couronne posée sur le double écu, et de la tête de licorne sommant la couronne. Auparavant les Biencourt timbraient leur écu d'une hure de lion et non d'une tête de licorne ; sur les vitraux de la chapelle de Mesnières, les Biencourt changèrent aussi les émaux de leurs armes, substituant l'azur au sable, et l'or à l'argent.

[2] La date marquée indique celle de la prise de possession du château, à moins que le chiffre ne soit précédé du mot « *vers* » qui indique que la date est incertaine.

Vers 1200. Renaud de Mesnières.
Enguerrand de Mesnières.
Robert de Mesnières.

2. — Les de Valliquerville-Mesnières

Vers 1240 et 1257. Jourdain I de Valliquerville, seigneur du tiers de la baronnie de Mesnières, ses trois beaux-frères, et Eustachie.
Vers 1262 et 1272. Jourdain II de Valliquerville.
Vers 1320. Jourdain III de Valliquerville.

3. — Les de Bailleul-Mesnières

Vers 1332. Henri de Bailleul avec demoiselle d'Estouteville, héritière de Mesnières.
Vers 1355-1361. Raoul de Bailleul.

4. — Les de Boissay-Mesnières

Vers 1383-1388. Jean de Boissay et son épouse Maheult de Bailleul, héritière de Mesnières.
1397 Robert de Boissay.
Isabelle de Boissay et deux de ses trois époux, Alain Le Lay et Jean Masquerel.

Démantellement du castel par les Anglais.

1457. Laurent de Boissay.
1491. Louis de Boissay.
1521. Charles de Boissay. *Reconstruction du château.*
Suzanne de Boissay et Louis de Gouvis (peut-être le Mis de la Marc).

5. — Les de Fautereau-Mesnières

1579. Françoise de Gouvis, qui épouse François de Fautereau.
1608. Nicolas Ier de Fautereau.
1612. Nicolas II de Fautereau.
1653. Louis de Fautereau. *Travaux de décoration du château*, vers 1668.
1675. Henry-Alexandre de Fautereau.

Août 1677.	Louis de Fautereau reprend l'administration de Mesnières, pour ses petits-fils mineurs, par suite de la mort de son fils Henry-Alexandre.
1698.	Louis-Joseph de Fautereau.
1709.	Marguerite de Montfort.

6. — Les Durey de Bourneville-Mesnières

13 mai 1713.	Jean-Baptiste Durey acquiert la terre.
Février 1733.	Jean-Baptiste-François Durey.
18 juillet 1759.	Antoine-Jean-Baptiste-Louis Durey.

7. — Le roi Louis XV

8. — De Biencourt-Poutrincourt-Mesnières.

1766.	Michel-Charles-Louis de Biencourt, seigneur de Poutrincourt (Par échange avec le roi Louis XV).
1804.	Charles-Nicolas de Biencourt. *Réfection du château vers* 1820-1830.

9. — Les Spéculateurs.

Sept.-Oct. 1834.	Vente du mobilier, acquisition du domaine par M. Loyer et Cie, qui le revendent par lots.

9. — La Maison des Orphelins.

29 août 1835.	L'abbé Eudes, Père supérieur.
9 mars 1845.	L'abbé Frigot, Père supérieur.
1877.	L'abbé Dubloc, Père supérieur.
28-30 juillet 1878.	Congrégation du Saint-Esprit et du Saint Cœur de Marie, qui depuis fut supérieur.
1893.	L'abbé Reignat, Père supérieur.

III. Description du chateau de Mesnières

Après avoir franchi une première grille, accostée de deux guérites en pierre, on traverse l'ancienne basse-cour, ou cour de service du château, encore pourvue de deux fossés pleins d'eau qu'on franchit sur un ponceau avant d'arriver au perron élevé qui donne accès dans la cour d'honneur, tracée en plan carré ; les bâtiments qui la fermaient du côté de ce perron ont disparu et

fait place à une seconde grille, aux extrémités de laquelle on voit deux des hautes tours d'angle qui flanquent encore l'enceinte ; la tour de droite s'aligne avec un corps de logis semi-gothique auquel fait suite la troisième tour d'angle, occupée par l'ancienne chapelle; la tour de gauche termine un bâtiment Renaissance renfermant la *Chambre* dite *des Quatre Tambours*, la mieux conservée du château et que suit la quatrième tour d'angle ; le bâtiment du fond, vis à vis de l'entrée, est le plus élégant de tous ; il comporte au rez-de-chaussée une galerie formée d'arcades à jour, au fond desquelles on voit des statues de cerf couchés, d'où le nom de *Galerie des Cerfs ;* au premier étage, des fenêtres séparées par des trumeaux décorés de bustes ; le tout est couronné d'un comble très élevé, que décorent trois lucarnes monumentales ; derrière ce bâtiment, sur l'emplacement de l'ancienne porte et de son pont-levis, on a construit de nos jours une grande chapelle. *(Voir le plan page 19)*.

Visitons à présent chacune des parties du château.

1° A la place de la longue grille d'entrée se trouvait une galerie et une petite tour qui la fermaient au sud-ouest et soutenaient le pont-levis.

Le président de Mesnières (1733-1759) les fit abattre, afin de donner du jour à la cour d'honneur ; le pont, rendu fixe, ne fut plus défendu que par un parapet armé de quelques pierriers.

(A suivre.)

UN AMI DES MONUMENTS AU XVIIIe SIÈCLE

PREUVES INÉDITES DU SAUVETAGE DE LA COLONNE DE SOISSONS

ADOSSÉE A LA BOURSE DU COMMERCE (ANCIENNE HALLE-AUX-BLÉS)

PAR

BACHAUMONT

D'après des lettres récemment retrouvées.

Le zélé conservateur du Musée Carnavalet, M. Faucou, vient d'acquérir pour les collections municipales des lettres originales du plus haut intérêt, car elles établissent que Bachaumont acheta de ses deniers le dernier débris de l'Hôtel de Soissons, la fameuse colonne de Médicis encore subsistante. Il la paya le 4 mars 1750

dix huit cent livres par l'intermédiaire de M. Destouches-Bachaumont. Il en fit aussitôt don à la ville. Voici le texte de ces lettres que nous pouvons publier ici grâce à l'amabilité de M. Faucou qui nous les a révélées. (C. N.)

« Dans la crainte de ne pas vous trouver chez vous Monsieur j'ay l'honneur de vous envoyer une lettre que j'ay reçû de M. des Touches par laquelle vous verrez que l'affaire de la colonne n'est pas désespérée : je l'ay fait voir à M. le duc de Gesvres qui doit la montrer à M. le Prevots des marchands et en conférer avec luy : je vous prie monsieur de vouloir bien faire passer la lettre de M. des Touches à M. l'abbé de la Grive en luy recommandant le secret sur cette lettre. J'ay l'honneur d'estre Monsieur avec le plus sincère et le plus respectueux attachement votre très humble et très obéissant serviteur, DE BACHAUMONT.

P. S. — Il seroit à propos que M. l'abbé dela Grive fit voir à M. le duc de Gesvres et à M. le Prévost des marchands le plan qu'il a fait de l'emplacement de l'hôtel de Soissons suivant lequel la colonne est conservée. »

A Paris ce vendredy 20e février 1750.

Au dos de cette pièce, on trouve la copie des originaux des deux lettres suivantes :

« MONSIEUR,

Je comptais avoir l'honneur de vous remettre moy mesme cette lettre que vous avés eu la bonté de me communiquer ; comme je ne me flatte pas d'avoir encore d'ici à quelques jours le moment de vous aller faire ma cour, je vous suplie en attendant de recevoir les assurances des sentiments aussi sincères que respectueux avec lesquels je suis

MONSIEUR,

Vôtre.

A Paris, ce 26 février 1750.

M. l'abbé de la Grive doit vous voir aujourd'hui ou demain.

« MONSIEUR,

J'ai reçu vos deux lettres et compte y faire droit.

A la fin de cette semaine ou au commencement de l'autre je dois retourner à Paris. C'est pour le compte de la colonne que je parle. J'ai pris parole avec les vendeurs qui doivent s'assembler ensemble à mon retour pour conclure le marché pour ce que nous conviendrons alors. Je crois entre nous que cela ne s'éloignera pas du prix de 1500 ou 2000 l. J'y ferai de mon mieux.

J'ai l'honneur d'être vôtre.

Copie Signé : DES TOUCHES

M. DE BACHAUMONT.

« MONSIEUR,

Je viens de recevoir cette incluse de M. Bachaumont vous en verrez le sujet. Comme je ne puis attendre je vous prie d'en faire usage et d'engager avec M. le P. (M. le Prevost) à recevoir demain matin la visite qu'on doit lui rendre. J'aurai l'honneur de vous aller voir sur les 4 ou 5 heures s'il est possible. J'ai l'honneur d'être avec tout le respect possible

MONSIEUR

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Du 3 mars 1750. DELAGRIVE.

Ce mercredy 4 mars 1750 à deux heures après-midy.

MONSIEUR

C'est avec un très grand plaisir que j'ay l'honneur de vous faire part que M. Destouches est propriétaire de la colonne de l'hôtel de Soissons pour la somme de dix-huit cent livres que je viens de luy compter de mon argeant, il est actuellement chez le notaire pour signer l'acte, c'est une affaire consommée et fort heureusement vous pouvez en faire part à M. le Prevolt des marchands, mais en secret s'il vous plaist, en attendant que j'aye l'honneur de luy en aller faire compliment au nom de tous les bons citoyens amateurs de sciences et des beaux arts et m'en réjouis avec vous. J'ay l'honneur d'estre Monsieur avec l'attachement le plus sincère et le plus respectueux.

Votre très humble et très obéissant serviteur

DE BACHAUMONT.

On trouve encore dans le dossier de ces lettres un *Mémoire sur l'emplacement qu'occupait l'Hôtel de Soissons* (*avril 1750*), où l'on expose en deux pages la place qu'on pourrait donner à la colonne, suivant les transformations que le quartier pourrait subir; plusieurs architectes ont fait des plans « entre autres M. Destouches et M. l'abbé de la Grive dont l'habileté est connue de tout le monde ; au bas de ce mémoire on trouve ces mots :

« *P. S.* — Un citoyen zélé et passionné pour les beaux arts vient d'acheter cette colonne (en mars 1750) et l'a cédée à la ville qui en pourra faire une fontaine publique. »

On avait fait observer que la plus voisine dans ce quartier était la Fontaine du Trahoir.

REVUE DES AUTRES REVUES

Sous ce titre nous signalerons désormais tout ce qui dans les autres recueils est de nature à intéresser nos lecteurs et qui pourrait leur échapper. Nous emprunterons d'abord, aux *Notes d'Art et d'Archéologie*, une excellente étude et les gravures qui l'accompagnent, grâce à l'obligeance de M. Belville.

L'HORLOGE DE LA CATHÉDRALE DE LYON ET SA RESTAURATION ACTUELLE

L'église primatiale de Saint-Jean, à Lyon, sans figurer au premier rang parmi les merveilles de notre architecture religieuse, offre pourtant assez de beautés et de singularités curieuses, pour avoir mérité une place parmi les monuments historiques de notre pays ; à ce titre, elle a dû être, de la part de l'Etat, en ces dernières années, l'objet d'importantes réparations. L'une des plus récemment entreprises,et aujourd'hui encore inachevée,est celle de l'horloge astronomique, autrefois automatique, mais que de nombreuses détériorations avaient depuis longtemps mise hors d'état de fonctionner autrement qu'avec l'aide de la main d'un gardien. Du jour où malheureusement l'horloge célèbre de la cathédrale de Strasbourg a cessé de compter parmi les richesses artistiques de la France, celle de Lyon a acquis un prix inestimable ; elle aurait dû depuis longtemps être l'objet des réparations qu'on s'est enfin décidé à y faire[1].

Cette horloge avait eu pour ancêtres, dans la cathédrale de Lyon, l'horloge construite, dit-on, par Boèce, et envoyée à Gondebaud, roi des Burgondes, par Théodoric, roi d'Italie[2], et en second lieu, la *grande horloge* placée sur la façade de la primatiale et confiée dès le XIVe siècle à un *gouverneur*. Elle est mentionnée pour la première fois, en 1572, sous le nom de *petite horloge*; le Chapitre de Saint-Jean ordonne qu'il y sera fait des réparations nécessitées par les ravages des calvinistes. Enfin, le 14 mai 1598, le Chapitre passe des conventions avec un horloger de Lyon, Hugues Levet,

[1] Nous ferons observer que l'horloge de la Cathédrale de Beauvais a été récemment rétablie comme on peut le voir dans *l'Ami des Monuments et des Arts*, tome 8, page 68. N. D. L. R.

Ménestrier. *Histoire consulaire de la ville de Lyon*, p. 198.

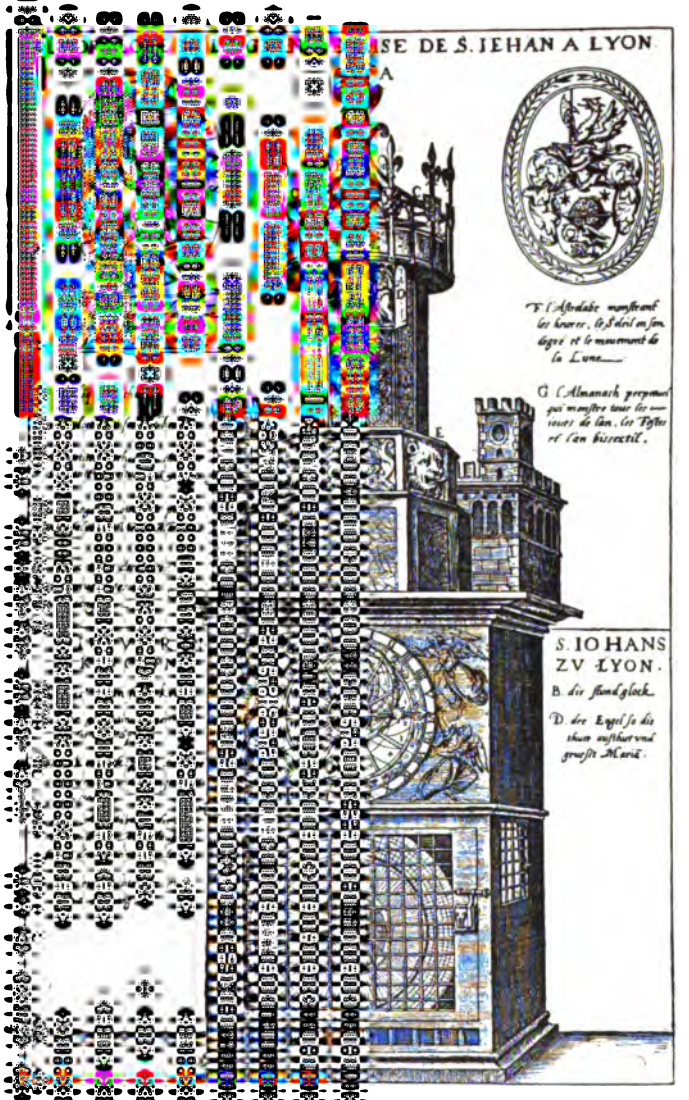

[illegible] TRES REVUES
[illegible] ÉGLISE SAINT-JEAN
[illegible] ancien,
[illegible] LIPPIUS (1598) qui rétablit l'horloge.
[illegible] r l'autre planche.)

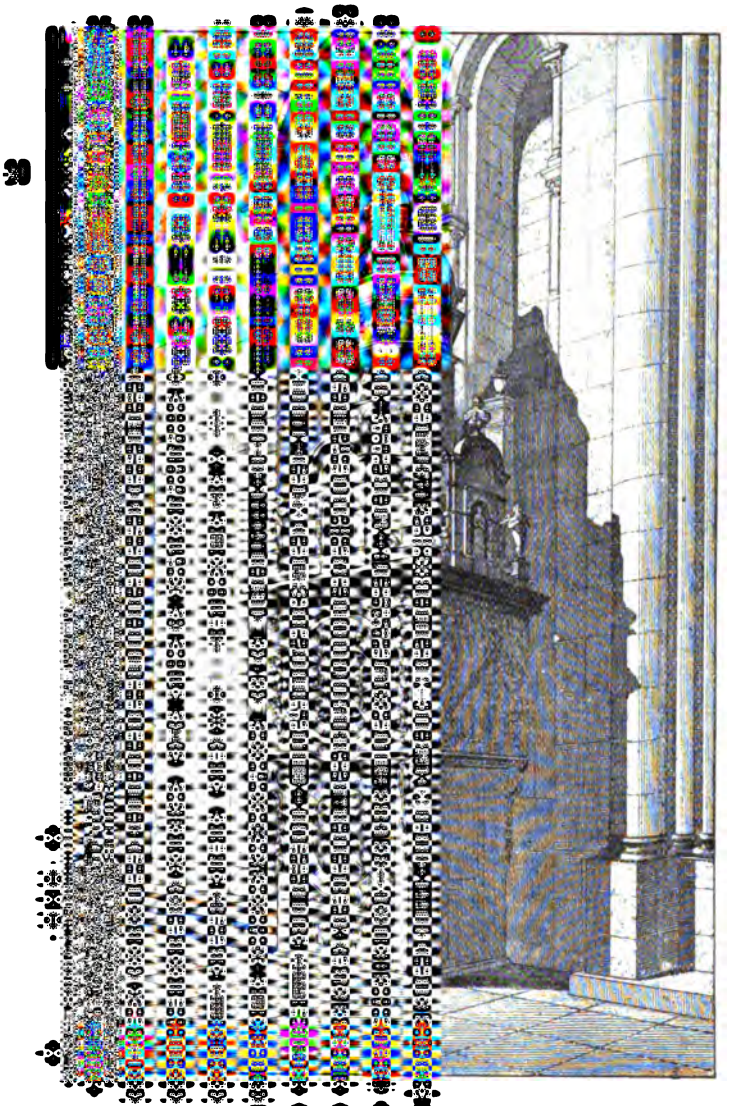

REVUES

LISE SAINT-JEAN

estauration.

n sur l'autre planche)

pour réparer définitivement cette *petite horloge*, placée, comme aujourd'hui, dans le transept nord de la cathédrale. Quatre mois plus tard, le 3 septembre 1598, le nom du bâlois Nicolas Lupe (Lippius) est associé à ce travail ; puis le 5 mars 1599, la réparation achevée, Hugues Levet est chargé par le Chapitre de l'entretien de la grande et de la petite horloge. Mais, suivant une conjecture très plausible de M. Bégule, l'historien de la cathédrale de Lyon, Hugues Levet, ouvrier habile, mais illettré, incapable de signer son nom et à *fortiori* de faire les dessins et les calculs nécessaires, de dresser les calendriers, n'a pu être que l'entrepreneur de cette restauration, a dû s'adjoindre un homme plus instruit que lui ou lui céder son marché. Cet homme fut Nicolas Lippius, auquel une gravure contemporaine attribue en effet le mérite de ce travail.

En 1660, de nouvelles restaurations furent confiées par l'archevêque Claude de Saint-George à Guillaume Nourrisson, qui compléta l'œuvre primitive de Levet et de Lippius par l'adjonction de plusieurs pièces automatiques. Enfin, le 13 août 1779, l'horloger lyonnais Charmy, après quelques remaniements, mit l'horloge dans l'état où nous la voyons aujourd'hui, adossée à la paroi orientale du transept nord de l'église.

A la suite de ces diverses transformations et réparations, l'horloge se compose aujourd'hui des éléments suivants :

« Un soubassement, contenant le calendrier d'une durée de 66 ans, qui indique les années, les mois, les semaines, les jours, les heures et les minutes ; plus un calendrier ecclésiastique montrant les fêtes et les offices de chaque jour. Au-dessus un astrolabe des plus compliqué présente les phases de la lune, la position du soleil à chaque époque de l'année dans les douze signes du zodiaque. L'alidade qui traverse cet astrolabe donne le mouvement du soleil dans l'écliptique, et marquant de ses extrémités les vingt-quatre heures du jour, elle indique en même temps le mois et le jour courant aussi bien que le signe et le degré que le soleil parcourt ce jour-là dans l'écliptique ; et ce qui est plus curieux pendant que cet alidade, qui représente le premier mobile, achève son mouvement en vingt-quatre heures, tout le système et chacune de ses parties conservent leur mouvement particulier et achèvent leur révolution dans leur temps.

« A la même hauteur, sur le flanc droit, un cadran oval divisé en 60 degrés, indique les minutes au moyen d'une aiguille à coulisse, dont la pointe par un ingénieux mécanisme suit le bord de l'ellipse sans jamais le dépasser. »

Primitivement, Lippius avait orné la base de la tour qui surmonte l'instrument, de deux têtes de lion tirant la langue et re

muant les yeux lorsque l'heure devait sonner. C'était là un souvenir de son pays natal. Du côté du Grand Bâle, en effet, à l'entrée du pont sur le Rhin existait une tour sur laquelle on voyait une pièce automatique, connue sous le nom *Lallen kœnig*, autrement dit *roi de la langue*, parce qu'il tirait la langue aux *Petits bâlois* de l'autre côté du fleuve. Lippius s'est inspiré de cette représentation en la modifiant, par une allusion héraldique au lion qui figure dans les armes de la ville de Lyon.

Dans la suite, ces têtes disparurent et Guillaume Nourrisson établit au-dessus des cadrans de petites niches renfermant des statuettes automatiques se succédant de jour en jour au coup de minuit et figurant les solennités de chaque jour de la semaine.

Au sommet de la tour, un coq bat des ailes, et chante en levant le cou pour avertir que l'heure va sonner. Aussitôt après, des anges placés dans une galerie inférieure jouent sur des cloches en un harmonieux carillon, l'hymne célèbre en vers saphiques et adoniques de la fête de saint Jean *Ut queant laxis*, dont les syllabes initiales et médianes (de la première strophe) ont fourni à Guy d'Arezzo les noms des notes de la gamme. Pendant ce temps, un ange ouvre la porte d'une chambre où se trouve la Vierge et la salue; Notre-Dame se tourne vers lui; alors le plafond de la chambre s'ouvre; le Saint-Esprit descend sur la Vierge et le Père Éternel, que l'on aperçoit dans le ciel, ayant donné sa bénédiction par trois fois pour signifier que par le consentement de Marie le mystère de l'Incarnation est accompli; le Saint-Esprit remonte au ciel, le lambris se referme, l'ange s'en va, et le carillon étant fini, l'heure sonne.

Enfin, du côté opposé au cadran des minutes, on lit une inscription rappelant la date de la restauration de l'horloge en 1661 par Guillaume Nourrisson, grâce à la libéralité des comtes de Lyon.

Æ
HOROLOGIVM
ISTVD IAM PRIDEM PER
HERETICORVM INIVRIAM
OMNINO MANCVM ET MVTVM
ILLVSTRISSIMI AC VENERABILES
D. D. COMITES LVG. PRO SVA
MVNIFICA PIETATE NON MODO
REDINTEGRARI, SEDETIAM
ELEGANTIVS CONCINNARI
CVRAVERVNT, ANNO DOMINI
MVI. LXI
OPERA GVILLELMI
NOVRRISSON

De nouveau, et depuis longtemps déjà, ce précieux monument avait besoin d'une restauration ; elle sera aussi complète que possible. L'horloge a été démontée et les différentes pièces en ont été envoyées à un horloger parisien, M. Château, qui doit les remettre en état de fonctionner. Le calendrier astronomique doit être ainsi rétabli dans son état primitif ; l'astrolabe marquera comme par le passé les phases de la lune et les différentes positions du soleil dans le zodiaque ; mais le calendrier ecclésiastique sera modifié pour le mettre en concordance avec la nouvelle liturgie, dite *romano-lyonnaise*, accordée par le pape Pie IX à la métropole des Gaules.

J. Wœsen.

COMPTE-RENDU DU

TRENTE DEUXIÈME CONGRÈS DE LA SORBONNE

Suite. — Voir le commencement tome 8 *de l'Ami des Monuments et des Arts*, pages 77, 78, 79, 80, 81.

IV

ORIGINES FRANÇAISES DE L'ARCHITECTURE GOTHIQUE EN ESPAGNE ET EN PORTUGAL.

PAR

M. ENLART, ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE,

Ancien membre de l'École de Rome.

Les origines de l'architecture gothique en Espagne et en Portugal sont exclusivement françaises. L'influence de la France s'est exercée par voisinage ou par importation : ses principaux agents ont été les moines de Cluny et de Citeaux et les nombreux évêques d'origine française qui occupèrent les sièges d'Espagne au XIIe et XIIIe siècles.

Au XIIe siècle, l'ordre de Cluny s'empare de toutes les églises d'Espagne, et l'ordre de Citeaux, moins puissant dans ce pays, fait son domaine du Portugal.

Contrairement à ce qui se passe presque partout ailleurs, on voit en Espagne l'ordre de Citeaux emprunter ses modèles d'architecture plus encore à l'Aquitaine qu'à la Bourgogne et l'ordre de Cluny faire école d'architecture.

Cette architecture des clunistes est, du reste, assez éclectique. Elle est empruntée à la fois à l'Auvergne (cathédrale de Compostelle), à l'Aquitaine (Saint-Isidore de Léon) et à la Bourgogne (église de Camprodon, cathédrales de Siguenza et de Lugo, nef de Saint-Vincent d'Avila).

Le plus beau monument construit sous l'influence des clunistes est peut-être, après Saint-Jacques de Compostelle, Saint-Vincent d'Avila dont le chœur et le transept rappellent l'art roman de l'Auvergne, mais dont la nef et le narthex rappellent à la fois Pontigny, la Madeleine de Vézelay, et Saint-Lazare d'Avallon. La ressemblance avec cette dernière église s'observe surtout dans le portail occidental, dont les deux tympans sont, de plus, ornés de reliefs figurant la légende de Lazare.

Quant aux cisterciens, ils mêlent le style de la Bourgogne à celui de l'Aquitaine dans leurs églises de Veruela (1146), Poblet (1153), Santas Creus 1157 et Val de Dios (consacrée en 1258). Cette dernière n'a même pas le plan cistercien. En même temps, à Alcobaza en Portugal, ils imitent à la fois le plan de Clairvaux et l'architecture gothique du Poitou et de l'Anjou. Leur église à trois nefs a fait école en Portugal. Sous leur influence, le cloître de la cathédrale de Tarragone est bâti à l'imitation de ceux de Fontfroide et de Valmague. A Las Huelgas près Burgos, les religieuses bernardines imitent aussi le style gothique de l'Aquitaine ; leur église rappelle Saint-Florent de Saumur.

D'autres emprunts sont faits au sud-ouest de la France, par les prêtres et évêques originaires de cette région qui ont fait bâtir les cathédrales de Zamora (consacrée en 1174) et Salamanque (même époque) et la collégiale de Toro (même époque et XIIIe siècle). Ces églises ont des voûtes d'ogives appareillées en coupoles et des clochers coniques à toits imbriqués, semblables à ceux des églises de Périgueux, Saintes et Poitiers

A ces monuments succèdent des édifices plus importants et d'un style gothique plus parfait : les cathédrales de Burgos consacrée en 1230, de Tolède, commencée en 1229, et de Léon achevée vers 1300.

Les deux premières imitent de très près la cathédrale de Bourges ; la troisième appartient à un style aussi perfectionné et aussi pur que la cathédrale de Beauvais, la chapelle de Saint-Germain-en-Laye et Saint-Urbain de Troyes. Elle a été presque entièrement bâtie de 1250 à 1300. Certaines arcatures suraiguës et les passages qui traversent le tableau des fenêtres y témoignent d'une influence normande ; le portail occidental est non une simple imitation, mais une véritable copie des porches latéraux de la

cathédrale de Chartres. La statuaire très belle y rappelle celle de la cathédrale de Reims.

En Catalogne, le style gothique continue au XIVe siècle à suivre celui du Languedoc : la cathédrale de Girone a eu deux architectes narbonais, celle de Manrese rappelle Saint-Just de Narbonne ; et l'église de Lamourguié de Narbonne est reproduite dans celle de Sainte-Agathe de Barcelone.

En résumé, déduction faite des influences arabes, l'architecture de l'Espagne procède au XIIe siècle de celles de l'Auvergne, de la Bourgogne, du Languedoc et de l'Aquitaine ; au XIIIe, de celles de l'Aquitaine, du Languedoc et du centre de la France, et quelques influences normandes s'exercent aussi durant ces deux siècles.

V. — Récentes découvertes en France

LE TEMPLE ROMAIN D'HARFLEUR

ET LA COULEUR DANS LES

CONSTRUCTIONS GALLO-ROMAINES

Un trepied nouveau. — Objets en métal.

Par A. NAEF

En 1840, Fallue publiait dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Normandie* un excellent travail, dans lequel il fixait positivement à Harfleur l'emplacement de la station romaine de Caracotinum, citée dans l'itinéraire d'Antonin ; dans ce travail, l'auteur indiquait également les différents points de la localité où des vestiges romains avaient été observés, et terminait son étude par la relation d'une fouille que j'ai cru devoir reprendre pendant l'été de 1894.

Malgré deux fouilles successives et sur les aimables instances de M. l'abbé Tougard, je me décidai à recommencer des recherches le 27 juin 1894 ; grâce au temps exceptionnel, les travaux ont pu être poursuivis méthodiquement et sans interruption pendant deux mois, et terminés à la fin d'août, après avoir découvert et fouillé jusqu'au sol vierge un espace de 400 mètres carrés. Voici maintenant le résumé très succinct de mes constatations personnelles : (*Voir le plan et la planche de détails*).

Le petit sanctuaire est placé au sommet de la colline qui domine Harfleur du côté occidental ; M. l'abbé Tougard, puis M. le Dr

Coutan en compagnie de M. Paul Allard, qui ont bien voulu visiter les travaux, se sont rendu compte de la situation exceptionnelle de cet édifice, d'où le regard embrasse un panorama admirable. Avant toute autre considération, cette situation même a son importance au point de vue archéologique, car elle ne pouvait convenir qu'à deux sortes de constructions : à une vigie ou à un temple. Un emplacement de ce genre, exposé à tous les vents, éloigné de toute espèce de source, de rivière ou de puits, ne se serait prêté d'aucune façon à l'installation d'une villa ou d'une exploitation agricole.

Le bâtiment se compose de deux enceintes carrées, orientées presque exactement d'après les points cardinaux ; l'enceinte intérieure, de 6 mètres de côté, formant la *cella* proprement dite, est entourée d'une galerie de 13 mètres de côté. L'ensemble est porté sur un soubassement qui s'élève à un mètre au-dessus du niveau extérieur ; les murs des quatre faces latérales de ce soubassement montrent le petit appareil romain, tantôt régulièrement carré de 12 centimètres de côté, tantôt un peu plus large que haut ; Fallue a donné la description de ce béton, à la surface duquel on avait introduit des morceaux de brique taillés en petits cubes et des cailloux de diverses couleurs, sorte de mosaïque rustique, très grossière, qui formait le pavage de la *cella* et celui de la galerie 3 ; bien qu'il soit détruit en plusieurs endroits, il permet de faire différentes constatations intéressantes. Le pavage de la *cella* est horizontal ; mais il a tellement souffert, qu'on ne saurait affirmer s'il couvrait uniformément l'espace entier ou s'il n'était pas plutôt rehaussé d'un encadrement ou d'un motif central, fait avec des matériaux différents, dont j'aurai à reparler ; celui de la galerie est suffisamment conservé pour constater qu'il était légèrement incliné du nord au sud, de telle façon que la partie méridionale était en contre-bas d'une marche, par rapport à l'intérieur de la *cella*.

L'édifice était très probablement orienté du sud au nord, de telle façon que l'entrée et la façade principale faisaient face à la Seine. Il serait téméraire d'être trop affirmatif, vu l'état lamentable des murs qui ont été détruits jusqu'au-dessous du niveau intérieur, du côté méridional même jusqu'aux fondations.

Une colonnade, ouverte sur la galerie, entourait la *cella* ; impossible de dire avec certitude si elle se prolongeait sur les quatre côtés, ou si elle n'existait que sur la façade principale, avec deux colonnes en retour d'équerre aux angles. La première hypothèse est cependant la plus vraisemblable, et, à ce propos, il peut être utile de faire un rapprochement. Le dernier *Bulletin de la Société*

des Antiquaires de France donne les plans de deux temples romains, de forme carrée, très semblables à celui d'Harfleur, dont les ruines ont été découvertes et fouillées l'année dernière sur le territoire du village de Champigny, près Langres. Ces temples sont plus grands, plus riches, et heureusement mieux conservés que le nôtre, mais de dispositions pour ainsi dire identiques (*reproduits ici*).

Les colonnes étaient d'ordre dorique romain, sans cannelures et probablement sans bases; je me hâte d'ajouter qu'il ne s'agit pas du dorique le plus pur, semblable à celui du théâtre de Marcellus ou d'autres édifices classiques.

Le *chapiteau* dans lequel on retrouve tous les éléments du type connu, est loin d'être un modèle d'élégance : c'est une œuvre de province, de village, un modèle local, tout semblable à ceux des Eburoviques ; il n'en est pas moins intéressant pour cela. J'ajouterai enfin que, suivant l'habitude romaine, les colonnes devaient être peintes en rouge, jusqu'au tiers environ de leur hauteur ; certains fragments d'enduit très épais, de forme arrondie et peints en rouge, comparés au diamètre inférieur du fût des colonnes, me permettent d'émettre cette hypothèse.

Le diamètre supérieur du fût comparé au chapiteau donne la hauteur de la colonne, les entrecolonnements et la hauteur de l'entablement ; les résultats peuvent être vérifiés et contrôlés par les débris des parties supérieures, notamment par les modillons et la corniche.

Fallue avait recueilli un modillon ; j'en ai une quinzaine et des fragments suffisants pour reconstituer la corniche sur une longueur de plusieurs mètres.

L'édifice devait être couvert par un toit à double pente, se profilant en frontons sur les faces sud et nord; c'est la couverture classique en *imbrices* et *tegulæ*. J'ai recueilli de nombreux demi-cylindres de ciment, qui montrent comment les tuiles étaient liées l'une à l'autre et comment elles étaient disposées. A remarquer enfin que les murs étaient construits en petit appareil, sans les chaînages de briques que l'on trouve si souvent : pas le moindre fragment de briques n'a été trouvé parmi les débris de démolition.

Une petite annexe, accolée après coup à l'angle nord-est du bâtiment principal. L'érection de cette annexe, dont le niveau intérieur est à 80 centimètres au-dessous de celui de la galerie adjacente, est, sans contredit, postérieure à celle du sanctuaire proprement dit. L'examen de la maçonnerie ne laisse pas de doutes à cet égard; les pierres des murs ne sont pas *enchaînées* à celles du soubassement de la *cella*, mais simplement *appliquées* contre elles. A l'intérieur, le parement a été masqué par un socle de peinture

rouge, que j'ai retrouvé en place et intact ; il existerait encore, si une certaine espèce de visiteurs, qui ne croient pas pouvoir regarder sans s'aider de leurs pieds, voire même de leurs cannes, n'avaient cru devoir le faire tomber. Ce détail est d'ailleurs insignifiant auprès d'autres actes de vandalisme incroyable dont les pauvres ruines ont eu à souffrir, si bien que je fus obligé de faire garder les tranchées et d'en interdire rigoureusement l'accès.

Deux mots maintenant au sujet de la décoration de l'édifice. A en juger par analogie, il est admissible que les parois extérieures de la *cella* fussent peintes à même hauteur que la partie inférieure des colonnes et d'un rouge semblable ; c'est ce que l'on a pu observer souvent, notamment à Pompéi. Les parois intérieures étaient également richement décorées de peintures ; au-dessus d'un socle rouge, d'un ton plus éclatant que celui de l'extérieur, se trouvaient probablement des panneaux, dont les champs, allongés de couleur noire et rouge, étaient encadrés de bandes bleues, rouges, gris-perle, vert-clair et vert-foncé. J'ai recueilli et soigneusement conservé des échantillons de toutes ces couleurs. Le plafond était également peint ; c'est ce que l'on peut déduire des deux sortes d'enduit portant les couleurs ; l'un, très épais, recouvrait les parois ; l'autre, beaucoup plus mince, appartenait peut-être au plafond ; des clous de charpente, dont les têtes larges, plates et circulaires, sont peintes en rouge, semblent confirmer cette hypothèse.

Quoi qu'il en soit, je crois devoir insister sur un point : c'est que l'existence même d'une décoration polychrome, intérieure et extérieure, ne peut être mise en doute ; les boîtes que j'ai remplies d'échantillons des différentes couleurs citées le prouvent suffisamment. Le seul point discutable est la répartition de ces couleurs.

Les objets rencontrés dans les fouilles, sans être très nombreux, présentent cependant une variété assez grande et à laquelle il n'était pas permis de s'attendre après les recherches antérieures,

Le fer, d'abord, est représenté par une véritable collection de clous de dimensions très variables, de tenons, de crampons, de crochets, d'appliques et de pièces de toutes sortes employées dans la construction ; elles ne manquent pas d'intérêt. Parmi ces pièces j'en signalerai une, très forte, toute semblable à celle que Fallue trouva en 1840, et qui est figurée sur une des planches de son travail[1] : elle provient très probablement de la charpente de la toiture du petit édifice. Puis une série de grandes clefs ; les restes de deux petites balances ; un objet curieux en forme de tête de lance, dont la partie inférieure, malheureusement brisée, montre l'amorce d'un

[1] *Mém. de la Soc. des Antiq. de Normandie*, année 1840.

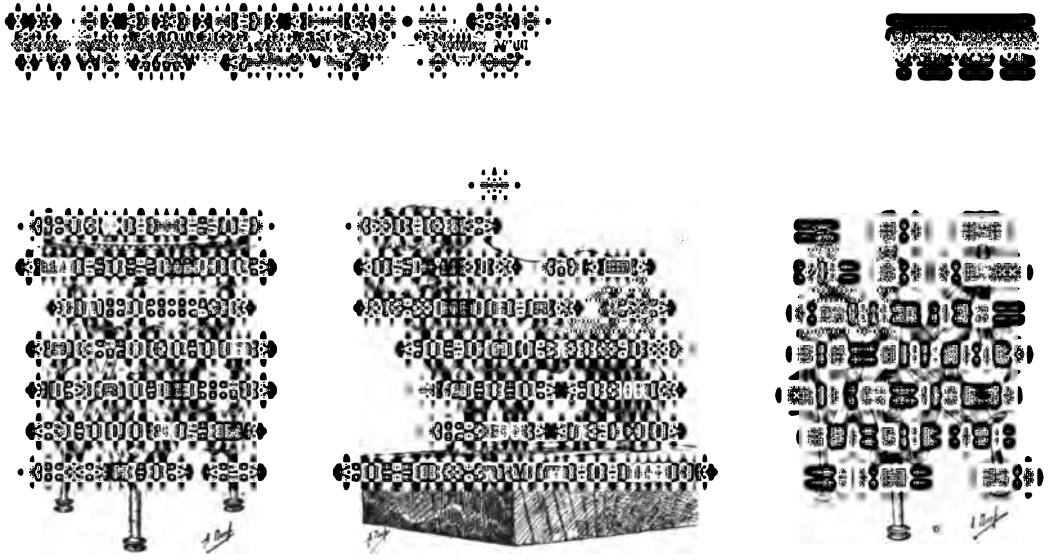

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

COMPTE RENDU ILLUSTRÉ DU CONGRÈS DE LA SORBONNE

LE SANCTUAIRE ROMAIN D'HARFLEUR (Calvados), découvert par A. NAEF.

Trépied en bronze état restitué,

hauteur des pieds sans le cercle supérieur moderne 108 m/m.

Bœuf en terre cuite blanche,

longueur 134 m/m, hauteur 90 m/m.

Trépied non restitué,

Les côtés du triangle équilatéral formé par les trois pieds ont à la base 70 m/m; au sommet 60 m/m.

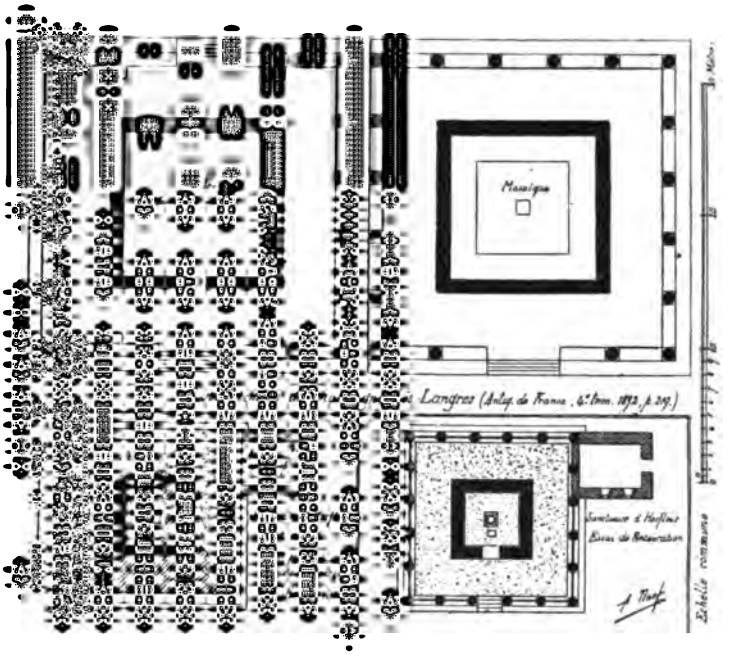

[illegible] ÉCOUVERTES

[illegible] ONGRÈS DE LA SORBONNE

[illegible] LEUR (Calvados) par A. NAEF.

[illegible] arrés figurent, à titre de parallèle,

[illegible] pigny-lès-Langres.

cercle : c'était peut-être le couronnement d'une barre de grillage. Enfin une bague de fer à châton, semblable à plusieurs modèles des vitrines de la salle Deville, au Musée départemental ; la pierre gravée ou le cachet sont perdus ;... etc.

Viennent ensuite les objets en *bronze* ou en *poterie*.

Ce sont des boucles et des anneaux de grandeurs différentes ; deux fragments de bracelets de bronze ; deux têtes de javelots, dont les surfaces postérieures, absolument lisses, semblent indiquer qu'elles n'ont pas appartenu à des armes et qu'elles faisaient probablement partie d'un petit grillage ou d'une clôture quelconque, de celle peut-être qui fermait les entrecolonnements de la galerie ; des boutons et des fragments d'agrafes ; différentes clefs, grandes et petites, dont une, fort jolie, a été trouvée avec l'anneau et une partie des appliques de la cassette à laquelle elle appartenait ; une minuscule cassolette à parfums portative.

En parlant de la décoration intérieure de la *cella*, j'ai mentionné de grands clous de charpente, dont les têtes larges, plates et circulaires, sont encore peintes en rouge. Mais à côté de ces précieux documents, il faut signaler d'autres clous de bronze, absolument neufs, dont les arêtes et les pointes intactes montrent qu'ils n'ont jamais servi à fixer quoi que ce soit ; ils offrent cette particularité curieuse d'être *entièrement* peints en rouge vif. On ne saurait méconnaître dans ce fait une intention voulue : vu l'endroit sacré où ils ont été trouvés, il est permis de se demander si l'on n'a pas affaire à des *clous votifs*[1].

Un autre objet mérite de fixer l'attention : c'est une grande tête de clou ornée, circulaire et massive, qui se termine à sa partie supérieure en une petite boule. Le diamètre et la saillie considérable de cette tête de clou montrent qu'elle appartenait à un objet de très grandes dimensions, à un meuble, à un autel ou peut-être à une porte. Dans l'espace très restreint de l'intérieur de la *cella* ne devaient guère se trouver de *grands* meubles : la statue de la divinité, un petit autel, une ou deux tables d'offrandes, des coffrets destinés à renfermer les objets nécessaires au culte, l'encens.... etc., et c'était tout. Il est donc admissible de rattacher cette tête de clou ornée à la décoration extérieure de la porte, toujours importante et de grande dimension dans les sanctuaires[2] ; le *fanum* d'Harfleur n'avait probablement pas d'autre ouverture.

[1] Comparez à ce sujet l'article *Clavus*, dans le *Dictionnaire* de Daremberg et Saglio, p. 1241.

[2] Au cours de ma communication, M. Gouellain a bien voulu confirmer cette hypothèse, en faisant remarquer une certaine analogie entre la forme de la pièce en question et celle des têtes de clous ornées de la porte du Panthéon, à Rome.

Comme dernier objet de métal je citerai un petit trépied, qui constitue, je crois, la pièce la plus curieuse et la plus rare *de ce genre*, que l'on ait rencontrée jusqu'ici dans nos parages. Le Musée départemental n'en possède pas de pareil (*Gravé sur la planche de la page 151*); le modèle analogue, qui se trouve dans les vitrines de la salle Deville, est à pieds fixes.

A côté de l'intérêt que lui donne sa rareté, ce trépied offre celui d'avoir peut-être été employé au culte, dans le sanctuaire même où je l'ai trouvé; il est permis de supposer qu'il était placé sur le petit autel intérieur de la *cella*, devant la statue de la divinité, et qu'il servait à faire brûler l'encens. L'encens et le charbon étaient renfermés dans un vase, de terre très probablement, que l'on introduisait dans le cercle supérieur. Je ne désespère pas de retrouver parmi les nombreux débris de poteries et de reconstituer un ou plusieurs de ces vases. L'un est en terre micacée; l'autre, en terre noire, très fine, montre précisément à l'intérieur des traces de brûlures.

On remarquera la fabrication assez élégante de l'objet et la disposition ingénieuse, qui, au moyen de charnières mobiles, permettait de l'élever ou de l'abaisser à volonté, suivant le diamètre plus ou moins grand du vase qu'il avait à supporter; une disposition analogue se voit dans un petit trépied, de mêmes dimensions à peu près, trouvé à Pompéi et conservé actuellement au Musée national, à Naples. J'ajouterai enfin que lorsque je trouvai ce trépied, il était dans un si misérable état que mes ouvriers s'apprêtaient à le jeter comme n'ayant aucune valeur : plusieurs des traverses mobiles étaient brisées, une manquait; l'objet jeté à terre, et probablement écrasé sous la chute des décombres, était tordu en tous sens et méconnaissable; les trois pieds seuls étaient intacts.

Les traverses brisées ont été minutieusement copiées et remplacées[1]; les écrous antiques, par contre, purent être conservés, en suppléant celui qui manquait. Le cercle supérieur est moderne; je l'ai ajouté pour compléter la restauration, mais cette adjonction est tout à fait provisoire et pourra être modifiée, si c'est nécessaire, dès qu'un modèle semblable me sera signalé dans un musée quelconque[2]. Il faut d'ailleurs remarquer que ce cercle s'enlève

[1] J'ai conservé une de ces traverses brisées pour servir de comparaison. S'il arrivait d'ailleurs jamais qu'on désirât savoir exactement quelles sont les pièces remplacées, l'examen serait facile : elles sont en *cuivre*, tandis que l'alliage des parties antiques est facilement reconnaissable.

[2] Celui du musée de Naples n'est malheureusement pas terminé exactement comme le nôtre et ne pourrait donc pas être pris comme type.

facilement et que l'objet se présente alors tel qu'il a été trouvé, ou, pour être exact, tel qu'il a été réparé ; la façon dont les pieds se terminent à leur extrémité supérieure semble indiquer nettement qu'ils devaient s'engager dans un cercle mobile, à peu près semblable à celui que j'ai fait exécuter.

Les médailles sont peu nombreuses, ce qui s'explique par les fouilles antérieures. Fallue ne dit cependant pas qu'il en ait trouvé. A noter une petite monnaie gauloise, bien conservée et assez rare, rencontrée sur le sol vierge[1] ; un Trajan ; deux Hadrien ; une belle Crispine et une pièce de Valentinien[2]. Cette pièce, que l'on trouva à l'angle nord-ouest du bâtiment, *sur* les restes mêmes du mur démoli, nous donne peut-être la date *approximative* de la destruction de la *cella*, c'est-à-dire au plus tôt entre 365 et 375 après J.-C., et probablement plus tard, vers la fin du IVe siècle. M. Paul Allard a bien voulu me confirmer dans cette idée.

Un fragment en terre blanche : le dos, la partie postérieure des bras et des jambes d'une de ces petites *Vénus Anadyomène*, plus curieuses que belles.

Il est d'autant plus curieux d'observer que les débris recueillis dans le sanctuaire d'Harfleur sont d'une teinte parfaitement propre, ce qui semble indiquer que ces débris faisaient partie de *figurines votives*, toutes neuves lorsqu'elles furent offertes à la divinité.

On en peut dire autant d'un petit bœuf en terre cuite de l'époque gallo-romaine ; assez fréquentes dans nos collections, ces figurines se fabriquaient en grande quantité et entraient dans le commerce journalier, elles offrent rarement un cachet vraiment artistique. Convenons-en franchement, beaucoup d'entre elles, de facture assez grossière, sont de véritables caricatures, souvent même horribles : j'en donne pour exemple ces Vénus stéréotypes, sin-gulières représentations de la déesse de l'amour et de la beauté.

Notre petit bœuf est une louable exception ; c'est un modèle très original et d'une bonne exécution[3], qui, si je ne me trompe, n'a pas

[1] M. Drouet, qui a bien voulu l'examiner pendant ma communication y a reconnu un petit potin des Véliocasses.

[2] Face : D. N. VALENTINIANUS P. F. AUG. Son buste, diadémé à droite, avec le *paludamentum*.

Revers : GLORIA ROMANORUM. Valentinien debout à droite, en habit militaire, retournant la tête, pesant avec la main droite sur la tête d'un captif à genoux, et tenant le *labarum* dans la main gauche. (Henry Cohen, t. VI, p. 404, n° 50).

[3] Au cours de ma communication, mon honorable collègue M. Milet, ancien chef de service à Sèvres, voulut bien me faire observer que, si la matière de quelques-uns de mes objets appartient à notre pays, le bœuf est certainement un produit de l'Allier ; M. Milet ajouta que Tudot n'a rien publié de semblable. Je remercie mon savant collègue de ses précieuses indications.

encore été signalé en Normandie. Il n'en existe pas de semblable au Musée départemental. Les pieds, malheureusement brisés, n'ont pu être retrouvés. Pour qu'il fût possible de se rendre compte de l'aspect primitif de l'ensemble, j'ai essayé de les reconstituer ; on remarquera d'ailleurs que, dans cette restauration, je ne me suis permis aucune modification, et que, pour avoir l'objet tel qu'il a été trouvé, il suffit de soulever la partie supérieure, qui est l'original. Les pieds et la base ne sont pas en terre cuite, mais en bois brut, de manière qu'il n'y ait pas de confusion possible.

Je signalerai encore une console, en terre cuite blanche, décorée de nervures et d'une petite bande de feuillage, quelques bases et des jambes de statuettes, et j'en arrive aux *poteries*.

Les fouilles ont donné une quantité considérable de poteries de toutes espèces, malheureusement brisées en mille miettes. Presque tous les genres y sont représentés, depuis la vaisselle ordinaire de la loge du gardien jusqu'aux pièces les plus fines de terre micacée, bronzée, à reflets métalliques divers, en terre noire brillante...

VI. — LES MONUMENTS DU FOREZ

PAR

FÉLIX THIOLLIER

Membre de la Société Eduenne.

Nous avons résumé en quelques pages un travail important sur les églises du Forez, et fait passer sous les yeux des membres du congrès un grand nombre de gravures de dessins et de plans ; elles indiquent les caractères de ces monuments assez difficiles à classer, car cette région est située sur les confins de plusieurs écoles, et on y trouve des spécimens d'art bourguignon, provençal et auvergnat.

Nous signalerons deux de ces églises les plus intéressantes : Verrières et Saint-Romain-le-Puy, menacées d'une ruine prochaine, et que de maigres subsides permettraient de sauver.

Au nom de la Société Eduenne, j'ai rendu compte de l'état des fouilles si intéressantes du Mont Beuvray ; et, pour permettre de les continuer, nous avons demandé au congrès d'émettre un vœu tendant à faire accorder une subvention à M. Bulliot qui les dirige depuis longtemps.

M. de Villefosse a appuyé énergiquement cette proposition, votée à l'unanimité.

A PROPOS DE JEANNE D'ARC

LE TOMBEAU IGNORÉ DE GUILLAUME DE FLAVY

QUI LIVRA LA PUCELLE AUX ANGLAIS

EN FAISANT REFERMER SUR ELLE LES PORTES DE COMPIÈGNE. —

PREUVE DE LA MORT DE FLAVY

AU CHATEAU DE BELABRE, PRÈS BLANC (Indre).

PAR

DELHOMMEAU

Inspecteur primaire en retraite.

Les chroniques citent le nom de Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, lors de la prise de Jeanne d'Arc, mais elles ne disent rien de son histoire. Les dictionnaires de biographie que nous avons consultés sont également muets et nous ne savons que par des notes éparses ce qu'on raconte de la mort de ce chevalier félon.

Dans le bel ouvrage de M. de la Tremblais, *Esquisses pittoresques sur le département de l'Indre*, nous lisons, à l'article Belâbre, la note suivante :

« L'an 1432, au rapport d'un historien de Charles VII, un événe-
« ment tragique se passait dans l'intérieur du château de Belâbre.
« Le sire de Flavi, le même qui fit refermer sur Jeanne d'Arc les
« portes de Compiègne, justement jaloux de Blanche de Dane-
« brugh, qu'il avait épousée à cause de ses charmes, résolut de s'en
« défaire. Il ordonna à ses gens de s'emparer de Blanche, de la lier
« dans un sac, et de la jeter à minuit au fond des fosses du château.
« Mais celle-ci, prévenue quelques heures avant l'exécution de ce
« dessein, fait étrangler Flavi dans son lit par le bâtard d'Auben-
« das, son amant. Blanche quitte aussitôt Belabre et court à
« Saumur se jeter aux pieds du Roi, qui lui accorda la grâce de
« son crime. »

Il semblerait suffisamment prouvé, par cette note, que le sire de Flavy mourut au château de Belâbre, dans le département de l'Indre, et que sa mort ne fut pas naturelle. Cependant Mazas, dans ses *Vies des grands capitaines français au moyen âge* (*vie de Dunois*), qui cite cette mort, est contredit par Mathieu de Courcy qui raconte dans tous ses détails l'histoire du meurtre de Guillaume de Flavy, en 1449, lui donne pour femme Blanche d'Aurebruch, et

rapporte que ce fut au château de Nesle, en Tardenois, que s'accomplit ce drame lugubre.

M. J. Quicherat, dans son travail *Procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, publié pour la Société de l'histoire de France (tome IV, page 273), affirme que l'événement eut lieu au château de Nesle, et tous les chroniqueurs contemporains sont d'accord sur ce point.

Ce qui ne saurait être mis en doute, c'est la mort violente du sire de Flavy, et le fait est reproduit, avec une légère variante, à la page 390, tome VI, de l'*Histoire des Papes*. Nous y copions ce qui suit :

« XVe siècle. — Enfin le terme du triomphe de Jeanne d'Arc « était arrivé ; dans une sortie qu'elle commanda sous les murs de « Compiègne, la Pucelle fut trahie par les nobles, devenus jaloux « de sa gloire ; presque seule, acculée entre la rivière et les fossés « du boulevard, devant les murs de la place, obligée de lutter « contre une multitude d'assaillants, elle était parvenue à se frayer « un chemin avec sa hache d'armes jusqu'aux boulevards du « pont ; mais, arrivée là, l'infortunée vit qu'elle était lâchement « sacrifiée par ces nobles qu'elle avait sauvés de l'opprobre : « Guillaume de Flavy, gouverneur de Compiègne, avait fait fermer « le pont levis sur l'héroïne. — Du haut des remparts, les citoyens « qui voyaient les efforts de la pucelle descendirent aussitôt pour « lui porter secours; malheureusement ils ne purent briser les « portes de fer ; et alors commença le plus lâche des attentats que « nous aient conservés les annales de la noblesse Française, si fé- « condes en traits de félonie et de couardise. Jeanne, épuisée de « fatigue et non vaincue, cessa de se défendre et tomba au pouvoir « de Lionel, bâtard de Vendôme, qui la remit à Jean de Luxem- « bourg, général en chef des Bourguignons; toutefois Dieu ne « permit pas que le traître,qui avait vendu la libératrice du peuple, « l'exécrable Guillaume de Flavy, reçut la récompense de sa « trahison ; le lendemain sa femme lui fit couper le cou par son « barbier, et comme la mort ne venait pas assez vite au gré de son « impatience, elle-même ouvrit la plaie avec ses ongles. »

Cette version diffère de celle donnée par Mathieu de Courcy, mais il ressort des deux versions que Guillaume de Flavy mourut de mort violente, et à l'instigation de sa femme. Or cette mort honteuse, juste châtiment d'un crime plus honteux encore, n'était pas de celles qui jettent un lustre de gloire sur les descendants de Flavy. Rien d'étonnant donc que cette famille, ou ceux qui lui succédèrent, aient fait l'impossible pour effacer, si non le fait, du moins le nom du lieu où il s'est accompli ; et la famille Le Coigneux,

à laquelle, depuis 1650, fut octroyé le titre de marquis, et qui habite encore le château de Belâbre, semble elle-même avoir fait tous ses efforts pour ne rien laisser pénétrer du mystère du drame.

Mathieu de Courcy rapporte que c'est au château de Nesle en Tardenois que s'accomplit le meurtre de Flavy, et Malas déclare que c'est au château de Belâbre. L'auteur de *l'Histoire des Papes*, cité plus haut, semble leur donner tort à tous les deux, car il signale la mort le lendemain de la prise de Jeanne à Compiègne, et il est évident que le sire de Flavy, qui venait de faire fermer la ville, ne pouvait être ni à Belâbre, en Berry, ni à Nesle, dans le département de l'Aisne. Cette mort arriva en 1430, selon *l'Histoire des Papes*, en 1449, d'après Mathieu de Courcy. Le monument que nous nous faisons un devoir de signaler ici nous semble lever tous les doutes et fixer les esprits contrairement à la croyance générale des écrivains, selon J. Quicherat.

Pendant notre séjour au Blanc, dans le département de l'Indre, notre curiosité nous ayant poussé à visiter un jour le site charmant du château de Belâbre, nous découvrîmes, dans un îlot fort petit, au sein du lit de l'Anglin, et au milieu d'un boisdu parc le tombeau même du sire de Flavy. C'est un monument fort remarquable, bien conservé, et nullement caché; le seul désir des Le Coigneux de le laisser dans l'ombre a pu priver l'histoire de sa description.

Nous sommes heureux de pouvoir consigner ici ce fait qui prouve assez que c'est bien au château de Belâbre que le sire de Flavy fut tué, et la formule de son épitaphe montre que sa mort violente n'est point une invention.

Ajoutons que cette mort, signalée par le monument en 1432, paraît plus vraie que le roman de l'*Histoire des Papes* qui la met en 1430, le lendemain même de la prise de la Pucelle. Quant à la date de 1449, citée par de Courcy, elle aurait besoin d'être confirmée à Nesle par quelque chose de plus authentique que le monument que nous signalons.

Disons enfin qu'à quelque distance de Belâbre, et dans cette commune même, se trouve un village du nom de Nesmes, où existèrent autrefois des forges célèbres. Ce village et celui de la Gâtevine se tiennent et sont sur les bords de l'Anglin, à un kilomètre au sud du château actuel de Belâbre. Or l'antique château de Belâbre était à la Gâtevine, au bout du parc actuel, où on en voit encore les ruines. Par lettres patentes du 28 octobre 1370, le prince de Galles donna Belâbre à Guillaume Loubes, écuyer, seigneur de la Gastevine, et Pierre Loubes, petit-fils de Guillaume, obtint de Charles VII la permission de fortifier ce château de la Gâtevine,

dont je viens de signaler les restes. Cette désignation de Nesle en Tardenois ne serait-elle pas une erreur historique et une confusion avec le Nesmes du Berry? C'est notre conviction. Il ne faut pas oublier que la première partie de la vie de Charles VII s'est passée en Berry ; que c'est là, à quelques lieues de Belâbre, au château de Fromenteau, dans la commune de Villiers-en-Brenne, que naquit la célèbre Agnès Soreau, et que les familles de La Trémouille, de Chabannes et tant d'autres de ce temps étaient des environs de Belâbre. Tous ces faits semblent confirmer la haine du sire de Flavy contre le roi et son acte de lâche félonie contre celle, envoyée par l'enfer, croyait-on, et qui venait le délivrer. Quoi de plus naturel que de chercher la source du mal là où l'intrigue avait dû naître avec le plus de puissance.

Nous ignorons si le Nesle du département de l'Aisne — et il y en a deux — peut faire valoir autant de causes probantes en faveur de la légende de Guillaume de Flavy, que le Nesmes de Belâbre pour lequel nous la revendiquons. Il nous a semblé qu'à une époque où la mémoire de l'héroïne Lorraine est évoquée, où l'on remue ses cendres pour les glorifier, et où de nombreux écrivains, plus autorisés que nous, travaillent à une réhabilitation si justifiée, il était de notre devoir d'apporter notre note historique afin d'éviter d'inscrire dans l'histoire une erreur qui s'est accréditée jusqu'à ce jour. Sans doute le lieu et la cause de la mort du sire de Flavy pourraient passer inaperçus dans l'histoire de la Pucelle ; ils peuvent paraître inutiles à son triomphe ; mais, comme ils fixent l'assurance nouvelle du châtiment divin qui a frappé tous ceux qui ont travaillé à la perte de la glorieuse victime, nous sommes heureux et fiers de pouvoir les signaler à ceux qui s'occupent de cette grande et louable mission : l'exaltation de Jeanne d'Arc.

Le tombeau se compose d'un bloc de calcaire massif, taillé, mais fruste, s'élevant sur un piédestal formé de deux marches et flanqué de huit cubes de pierre. Au-dessous est un tertre surhaussé formé de pierres brutes ; sur le tombeau, et aux extrémités, quatre pierres taillées et debout supportent une pierre plate, arrondie en dessus et formant dais. Dans le vide ainsi laissé, et posée sur le tombeau, est une statue de chevalier en bas-relief, la tête reposant sur un oreiller et les mains jointes sur la poitrine. Cette statue est de grandeur naturelle.

Au flanc du tombeau, et d'un seul côté, on lit en caractères romains du temps, avec la date fruste seulement, l'épitaphe suivante :

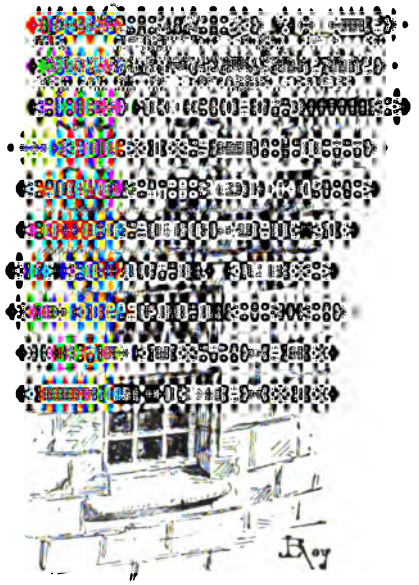

Machicoulis.

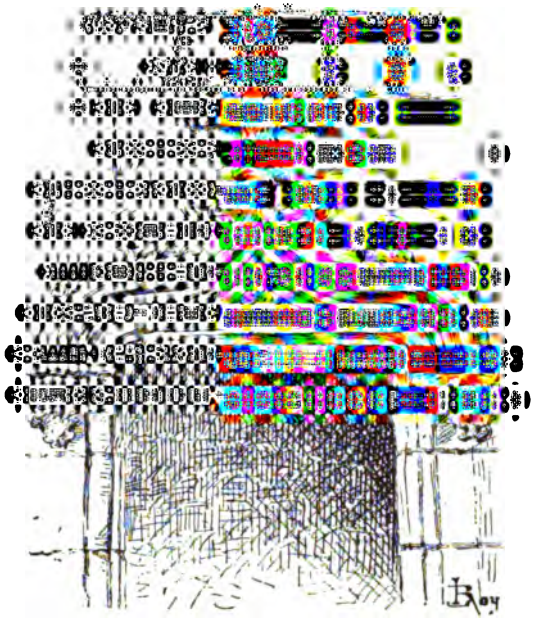

Dessus de porte.

CHATEAU DE LANGEAIS ; Dessin inédit de Roy.

(Voir dans le Tome 3 de l'*Ami des Monuments et des Arts* les nombreuses autres planches pages 165, 169, 175, 177, 253, 254, 255, 258, 259 et la description aux pages 165-177 et 253-261.

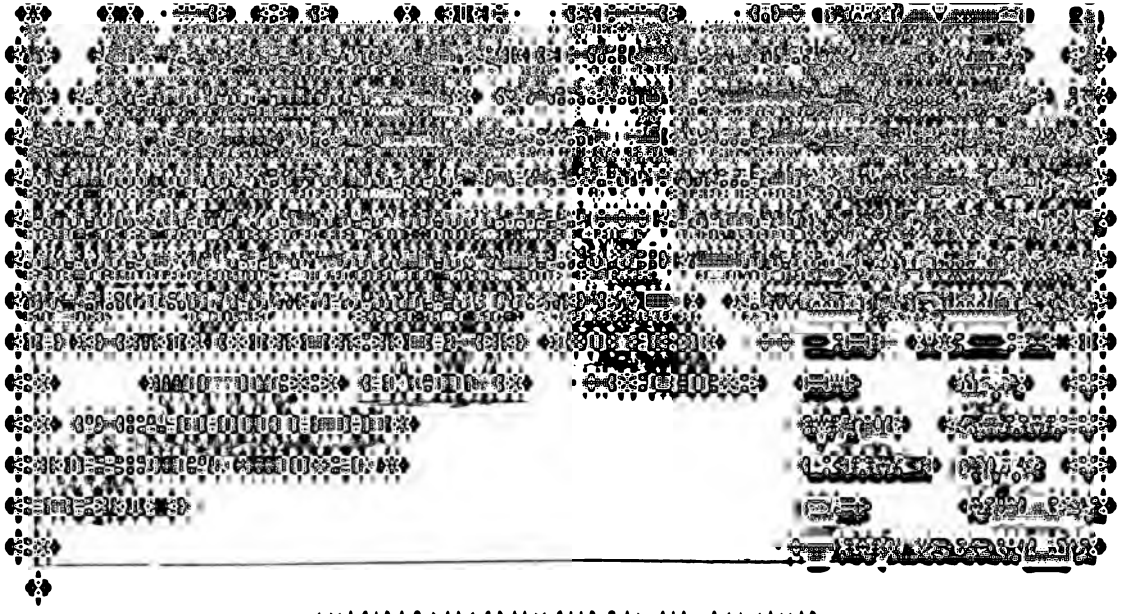

LA PORTE SAINT-DENIS, (état ancien.)

Fac-similé de la gravure par De la Boissière, formant le frontispice du *Cours d'architecture*,

Par François Blondel, architecte de la Porte.

(Petit in-folio MDCLXXIV).

La restauration de cette porte a été obtenue en 1885, grâce aux efforts de la *Société des Monuments Parisiens.*

CI GIT Nble CHEVALIER MESSIRE GUILLAUME DE FLAVY

EN SON VIVANT GÉNÉRAL GOUVERNEUR DE LA VILLE DE COMPIÈGNE
LEQUEL TRÉPASSA AU CHATEAU DE BELABRE LE ... JOUR DE ....

LAN M CCCC XXXII.

DIEV LVI PARDONNE.

Cette épitaphe, fort lisible encore, nous semble lever tous les doutes historiques, et les derniers mots ont une éloquence terrible qui n'échappera à personne. Le mois qui semble avoir été effacé à dessein était peut-être celui de mai ou de mars.

NOS GRAVURES

Nous donnons ici deux dessins inédits qui complètent la monographie du château de Langeais publiée dans le tome III de l'*Ami des Monuments et des Arts.*

L'autre gravure est un fac simile photographique d'une gravure ancienne et rare représentant la porte Saint-Denis, à Paris.

LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES

Au moment où les efforts des savants français commencent à être couronnés de succès, il nous a semblé utile de mettre les *Amis des Monuments et des Arts* au courant de la question, en réunissant pour eux un ensemble de renseignements qu'on chercherait vainement groupés ailleurs, car ils sont éparpillés de divers côtés.

La convention officielle au sujet des fouilles de Delphes a été conclue en 1887 entre les gouvernements hellénique et français. Ajoutons que le crédit de 500,000 francs demandé à cet effet par le ministère de l'Instruction publique français a été voté par les deux Chambres à une grande majorité. Le nouveau directeur de l'École française d'Athènes, M. Homolle, à qui revient en grande partie l'honneur de ce premier succès, s'occupa, de concert avec le Gou-

vernement Grec, d'accélérer l'évacuation de Kastri, de manière à ce que la campagne archéologique put commencer au printemps suivant. Voici le texte de la *Convention archéologique* conclue[1] entre ces deux pays.

ARTICLE PREMIER. — Le Gouvernement Hellénique concède au Gouvernement Français l'autorisation de faire des fouilles à Delphes, pendant une durée de cinq ans, à l'exclusion de tout autre.

L'emplacement des anciennes enceintes, tel qu'il sera déterminé par l'Éphore Général des Antiquités et la Direction de l'École française d'Athènes constituera l'ensemble des terrains sur lesquels auront lieu les fouilles.

ART. 2. — Le Gouvernement grec s'engage à faire les frais des expropriations, jusqu'à concurrence d'une somme de 60,000 francs.

ART. 3. — Le Gouvernement Français s'engage à faire les fouilles et à en supporter les frais. La Grèce restera propriétaire de toutes ls œuvres d'art, antiquités et de tous objets dont la découverte serait due aux fouilles. Les biens fonds expropriés feront partie du domaine de l'État hellénique.

ART. 4. — Le Gouvernement Français aura le droit exclusif de prendre des empreintes et des moulages de tous les objets dont les susdites fouilles amèneront la découverte. La durée de ce droit exclusif est fixée à cinq ans, à partir de la découverte de chaque objet. Pendant la même période, le Gouvernement Français aura le droit exclusif de publier les résultats scientifiques et artistiques desdites fouilles.

ART 5. — Un délégué spécial de l'Éphore Général des Antiquités du royaume hellénique pourra être chargé de surveiller les travaux des fouilles

ART. 6. — La présente convention sera valable pour dix ans, à partir de son acceptation par l'autorité législative.

ART. 7. — Chacun des deux gouvernements s'engage à soumettre au plus tôt la présente convention à l'approbation de l'autorité législative des deux États.

ART. 8. — La présente convention sera ratifiée et les ratifications échangées à Athènes, dans le plus bref délai possible.

MONTHOLON, DRAGOUMIS.

Athènes, le 4 février 1887.

[1] *Journal Officiel* : 16 février et 3 mars 1891. *Rapports de MM. Dupuy et Bardoux.* — Episcopis 7, 19 mai 1891. — *Bulletin de correspondance hellénique*, 1891 : p. 189.

La convention de Delphes fut votée par les Chambres françaises et par la Chambre grecque au commencement de mars 1891. Le territoire à fouiller fut alors délimité avec le Directeur du service des antiquités de la Grèce M. Cavvadias ; au cours de cette opération, on découvrit un torse de femme archaïque, semblable à ceux de l'Acropole[1], de Délos et d'Eleusis, et un distique funéraire, au nom d'Achille.

Mais, avant d'exposer le résultat des fouilles[2], il importe de rappeler que depuis longtemps Delphes était un domaine français, au point de vue scientifique, comme le prouvent les recherches de MM. J. de Witte en 1841, de MM. Foucart et Wescher en 1860, de M. B. Haussoullier en 1880. Voici la notice[3] de J. de Witte qui nous dira l'aspect avant les fouilles[4].

DELPHES AVANT LES FOUILLES

PAR

J. DE WITTE, membre de l'Institut.

Quand on arrive, par la route de Kesphina, au bourg de Castri bâti sur l'emplacement qu'occupait autrefois Delphes, et qu'on descend des hauteurs du mont Cirphis, on est frappé de l'aspect imposant qu'offrent les défilés du Parnasse. C'était le 28 septembre 1841, au soir, après une marche fatigante que j'atteignis l'entrée des gorges qui autrefois donnaient accès à l'oracle d'Apollon. La lune venait de se lever et projetait sa pâle lumière sur les rochers. Ce que la nature a fait pour rendre Delphes un lieu mystérieux passe tout ce qu'on peut imaginer : mais les ombres de la nuit contribuaient dans ce moment à répandre une teinte plus étrange encore sur la scène que nous avions sous les yeux. Aucune description ne saurait donner une idée de l'effet que produisent ces rochers aux formes bizarres. J'ai vu peu d'endroits plus sombres, plus sauvages. Ces rochers amoncelés ont quelque chose qui parle à

[1] On les trouvera dans l'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS, tome VI.

[2] Nous avons donné immédiatement les données principales dans l'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS, tome VII, page 303 (n° 391 et 352 (n° 40), par de Caussade.

[3] *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, vol. XIII, p. 5-13 avec un plan d'après Ulrichs, de l'ensemble des ruines.

[4] Voir aussi Pomtow : Beitrage sur Topographie von Delphi Berlin 1889.

l'imagination. Aussi le souvenir de cette arrivée au pied du Parnasse ne s'effacera jamais de ma mémoire.

D'abord on commence par descendre, en suivant un sentier étroit qui conduit jusqu'au fond d'un ravin : là, on franchit le fleuve Plistus, nommé aujourd'hui Ξεροπόταμος. Déjà en face, au côté opposé au mont Cirphis, on aperçoit les lumières des maisons de Castri. Mais il faut encore une bonne heure de marche, avant d'arriver à ce bourg. Quand on a franchi le lit du Plistus, dans lequel il y a fort peu d'eau pendant l'été, on remonte le long des rochers dans la direction par laquelle on est venu. On gagne ainsi la vallée dans laquelle était situé Delphes : bientôt on approche de la fontaine de Castalie : on entre dans le bourg.

La route que l'on suit après avoir remonté le long du torrent formé par la source de Castalie est la voie sacrée par laquelle passaient les *Théories*. On remarque encore dans les rochers des excavations en forme de niches destinées à recevoir les offrandes (αναθηματα) des dévots.

Le lendemain de mon arrivée à Castri, je me disposai à visiter la position et les ruines de Delphes. Qu'on se figure d'énormes rochers qui s'élèvent en ampithéâtre et forment au centre un hémicycle. Au devant de cet hémicycle sont d'autres rochers à pic séparés des premiers par un ravin qui a plus de 1500 pieds de profondeur, et au fond duquel le fleuve Plistus roule ses eaux. Sur le bord du précipice, au nord, était située la ville de Delphes qui occupait l'espace en forme d'hémicyce, et s'élevait en ampithéâtre sur la pente du Parnasse[1], dominée par les rochers nommés les roches Phædriades. Quoique des terrasses servissent partout de soutènement aux temples et aux maisons, les édifices étant bâtis sur la pente, avaient l'air de pencher en avant, ce qui fait dire à Pausanias[2], que de tous côtés Delphes est d'un abord difficile. Δελφοῖς δέ ἡ πόλις ἄναντες διὰ πάσης παρέχεται σχῆμα. Aussi est-ce avec beaucoup de peine qu'on arrive à l'emplacement de la ville antique : partout on marche avec une difficulté extrême. Ce n'est que la grande célébrité de l'oracle qui a pu déterminer les hommes à

[1] Justin, XXIV, 6 : Templum autem Apollinis Delphis positum est in monte Parnasso, in rupe undique impendente : ibique civitatem frequentia hominum fecit, qui ad affirmationem majestatis undique concurrentes, in eo saxo consedere. Atque ita templum et civitatem non muri, sed præcipitia, nec manu facta, sed naturalia præsidia defendunt : prorsus ut incertum sit, utrum munimentum loci, an majestas Dei plus hic admirationis habeat. Media saxi rupes in formam theatri recessit.

[2] X, 8, 5.

bâtir des demeures dans une telle localité[1]. Une chose fort remarquable de l'étroit vallon dans lequel se trouve la ville, c'est l'écho que produit la voix humaine et à bien plus forte raison la détonation d'une arme à feu. Le bruit se répète plusieurs fois jusqu'à ce qu'à la fin il produise un roulement confus, semblable au tonnerre qu'on entend gronder dans le lointain[2].

Nous commençames notre course pour nous rendre à la source de Castalie. L'eau se précipite de 200 pieds de hauteur, entre deux rochers fort élevés. Ce sont là les deux cimes du Parnasse dont les auteurs font souvent mention, non que ces deux cimes soient les sommités les plus élevées de la chaine du Parnasse, mais seulement les pointes les plus remarquables par rapport à la position de Delphes. Aujourd'hui ces deux cimes portent le nom de Φλεμπούκος et de Ῥοδινί. L'héroon d'Autonoüs, mentionné par Hérodote[3], était placé à la droite de la source de Castalie, un peu plus bas, vers le sud-est, au pied du rocher nommé Φλεμπούκος qui paraît être la roche Hyampea, du haut de laquelle le poète Ésope fut précipité[4]. L'eau de Castalie, après s'être frayé un passage à travers les rochers, coule vers le Plistus et vient d'abord aboutir à une fontaine turque. Puis elle traverse un bois d'oliviers et de muriers et va se précipiter, au fond du ravin, dans le Plistus. Un peu au-dessous de la fontaine est un vieux platane qu'on peut regarder comme un rejeton du platane planté par Agamemnon, d'après ce que dit la tradition[5]. Dans un creux formé par les rochers et sur la pente de la montagne est bâtie une petite chapelle dédiée à saint Jean. Un tronçon de colonne antique forme l'autel.

Si on descend ensuite vers le bois d'oliviers, on arrive au couvent de la Panagia. Selon M. Ulrichs[6], ce couvent aurait été construit sur les fondations du gymnase. Près delà, vers l'est, sont de

[1] Le meilleur guide que l'on puisse suivre pour visiter Delphes est le voyage qu'a publié M. le professeur Ulrichs (Reisen und Forschungen in Griechenland, Bremen 1840). C'est grâce aux renseignements qui abondent dans ce livre et à ceux qu'a bien voulu me donner le savant archéologue, pendant mon séjour à Athènes, qu'il m'a été possible de rassembler quelques notes sur la topographie de Delphes.

[2] Justin. XXIV, 6 : Quamobrem et hominum clamor, et si quando accedit tubarum sonus personantibus et respondentibus inter se rupibus, multiplex audiri, ampliorque quam editur, resonare solet.

[3] VIII, 39.

[4] Suid. v. Αἴσωπος et v. Φαιδμιάς.

[5] Theophrast. Hist. Plant. IV, 13 : Plin, H. N. XVI, 44.

[6] L. cit. S. 41.

grandes constructions pélasgiques en polygones irréguliers. Le nom que les habitants du pays donnent à ces constructions est ἡ Μαρμαριά. Là, se trouvaient quatre temples dont Pausanias fait mention, entre autres celui d'Athéné Pronæa, et auprès l'héroon de Phylacus[1]. Dans l'enceinte du couvent, on remarque plusieurs débris antiques : un chapiteau corinthien primitif placé au porche de l'église sert de base à une colonne byzantine ; sous le portail des fragments de frise offrent de beaux ornements, des triglyphes sont encastrés dans le mur, etc. En dehors et en dedans de l'église sont des inscriptions grecques déjà connues[2].

En remontant au nord-est, au-dessus du couvent de la Panagia, on rejoint le chemin qui de Castri conduit à Arachova. Le long de ce chemin sont épars plusieurs sarcophages trouvés à l'époque, où le président Capo d'Istria fit faire des fouilles à Delphes. Au nombre de ces sarcophages, on en remarque un fort beau en marbre blanc. Le milieu de la face principale manque. Quant au sujet du bas-relief sculpté sur ce sarcophage, il est facile d'y reconnaître la chasse de Calydon. A chaque angle est placé un génie de la mort, dans une pose qui exprime la douleur. Vers la gauche on voit deux éphèbes ; l'un deux arrête un chien, en le saisissant par la tête. Plus loin on retrouve des jambes et des pieds d'hommes et de chevaux, dans la partie mutilée du bas-relief. A droite, le seul groupe conservé représente un homme qui, au moyen du pedum, se défend contre le sanglier placé vers l'entrée de son antre.

La face latérale de droite représente Althée tenant la lettre qui lui annonce la mort de ses frères et jetant dans les flammes le tison fatal. Le messager qui vient d'apporter la nouvelle de la dispute veut retenir la mère de Méléagre.

La face latérale de gauche montre Méléagre vainqueur tenant son cheval par la bride ; le sanglier mort est étendu à ses pieds. A gauche, derrière le héros, on aperçoit une femme, vue à mi-corps. Cette femme, à moins d'être Diane elle-même, ne saurait être autre qu'Atalante, en costume de chasseresse, comme elle se montre dans tous les bas-reliefs de la mort de Méléagre[3].

Sur la face postérieure du sarcophage sont sculptés deux griffons auprès d'un candélabre ; à chaque angle paraît un Hercule, en forme d'Hermès. Le couvercle est surmonté d'une figure de femme couchée.

[1] Paus. X, 8, 4.

[2] Boeckh, Corp. inscript. græc. 1687 et 1722.

[3] Voyez sur les monuments qui se rapportent à la mort de Méléagre la nouvelle publication de Monuments inédits de notre savant collègue M. Em. Braun, Dec, II, Taf. 6.

Dans la même direction de l'est, on rencontre un grand tombeau taillé dans le roc, avec une porte feinte à deux battants. Un figuier a poussé ses racines dans les interstices du rocher qui s'est fendu. Les habitants du pays donnent le nom de *Logari* (λογάρι) à ce tom-tombeau, nom qui doit son origine à une légende racontée par Mr. Ulrichs[1].

Enfin, à quelque distance de là est un grand édifice en pierres de taille, pris par le colonel Leake pour une tour servant à la défense du pays. Il paraîtrait plus vraisemblable que c'était un héroon, surmonté d'un toit de forme pyramidale.

(*A suivre*).

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE LA PLANCHE DE COIFFURES

PUBLIÉE DANS LE TOME VIII, N° 41, PAGE 51.

PAR

H. BUNEL

Architecte en chef de la Préfecture de police.

MON CHER CONFRÈRE,

Les coiffures anciennes que vous publiez dans le dernier numéro de l'*Ami des Monuments* forment une planche détachée d'un recueil de modèles de VOGTHERR (HENRI) destinés aux artistes, imprimé à Strasbourg, chez Antoine Bertram en 1610.

L'ouvrage complet est en vente chez Morgand, passage des Panoramas (prix 800 francs). Son dernier catalogue en donne une description complète et un *fac similé* de la même planche.

Bien cordialement à vous.

[1] L. cit. S. 44.

Cette planche était gravée depuis de longs mois; l'abondance des documents nous avait empêché de la publier. L'ouvrage de Vogtherr est décrit à la page 665 du catalogue de M. Morgand, qui le signale comme étant d'une excessive rareté, les artistes l'ayant détruit par l'usage. N. D. L. R.

MUTILATION DES RUINES DE L'ÉGLISE

DE NOTRE-DAME-DU-PRÉ A PONT-AUDEMER.

Nous reçevons de M. Gaston Brière cette lettre intéressante.

MONSIEUR ;

Voici un acte de vandalisme, dont j'ai connaissance par la dernière livraison de la *Bibliothèque de l'Ecole de Chartes*, (p. 790-91, *année 1893*); sous la signature de M. Ch. V. Langlois professeur à la Sorbonne je lis ce qui suit :

L'église *Notre-Dame-du-Pré à Pont-Audemer*, était un joli monument du XIIe siècle d'un style simple et excellent, assez bien conservé. Elle servait, depuis le commencement de ce siècle, de magasin à écorces. Elle a été vendue l'an dernier, et le nouveau propriétaire, sans doute égaré par une fausse esthétique, lui a fait subir les mutilations suivantes : le toit a été enlevé, les murs, les colonnes et les chapiteaux ont été grattés ; quelques chapiteaux, la plupart des corbeaux sculptés que M. Canel signalait, en *1838*, dans le *Bulletin Monumental*, comme remarquables, ont été descellés, et l'on s'en est servi pour édifier, dans le jardin voisin du propriétaire — un jardin d'usine — une construction très bizarre, qui ressemble assez aux murailles d'un château de dominos. Faire de fausses ruines avec des vraies, cette opération qui aurait comblé de joie Bouvard et Pécuchet, s'il leur eût été donné de s'y livrer, a été accomplie à Pont-Audemer, en 1893, sans soulever d'objection.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

GASTON BRIÈRE.

L'EXCURSION

DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS

A

VAUX-LE-PRASLIN, PRÈS MELUN

Une assistance d'élite s'était donné rendez-vous à la visite de Vaux. Nous ne décrirons point le château, car ce travail a été publié dans le premier volume de l'*Ami* ; mais nous signalerons ici les parties essentielles des deux meilleurs articles parvenus aux bureaux de l'*Ami*, parmi ceux que la presse parisienne ou locale a l'habitude de consacrer à ces visites, de façon à faire profiter du fruit de ces visites le public tout entier qui, faute de pouvoir se joindre à nous, goûte chaque jour davantage le récit de nos excursions. L'un très étendu a paru dans la *Semaine des Constructeurs*, sous le nom de M. Monmory, l'autre dans les *Débats* du 15 mai 1894. Voici quelques lignes de ce dernier :

« La *Société des Amis des Monuments*, continuant ses tournées aux environs de Paris, est allée, hier, visiter le château de Vaux, près de Melun. Plus de 150 personnes, parmi lesquelles plusieurs notabilités de l'archéologie et un grand nombre d'amateurs connus, avaient répondu à l'appel du président de la Société, M. Charles Normand, et l'excursion, favorisée par un temps admirable, a été de tous points réussie. Après un déjeuner très gai, l'on s'est rendu en mail-coaches à l'ancienne résidence de Fouquet, dont le propriétaire actuel, avec une bonne grâce qui a été particulièrement appréciée, d'ailleurs, a fait faire les honneurs aux visiteurs par ses domestiques.

« L'on est reparti vers la fin de l'après-midi pour Melun, où, après une courte visite au musée Chapu, qui contient les moulages de tout l'œuvre de l'éminent statuaire, on a repris le train pour Paris. »

Voici des extraits de la *Semaine des Constructeurs* :

« Lundi, lendemain de la Pentecôte, par une magnifique journée de printemps, un vif émoi régnait en certaine rue de Melun, avoisinant l'hôtel du Grand-Monarque. Des chars-à-bancs, des breaks, des omnibus, etc..., remplis d'une foule joyeuse et bruyante, attendaient un signal de départ, sous les regards étonnés des citadins. Qu'était-ce que tout ce monde, cent cinquante à deux cents personnes environ ? D'où venait-il et où allait-il ? C'était la Société de l'*Ami des Monuments français*, partie de Paris le matin, à neuf heures trente-cinq, et se disposant à faire visite au château de *Vaux-le-*

Praslin, sous la conduite de notre aimable confrère, M. Charles Normand, directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*. De pareille excursion on peut conclure que les « *Amis des Monuments parisiens* » n'ont pas seulement le souci de « conserver » les édifices de la capitale. Faire connaître, en effet, les monuments voisins ou éloignés de Paris qui portent l'empreinte du génie national, n'est-ce pas le moyen d'inspirer à ceux qui les auront vus le désir de les défendre, aussi bien contre les injures du temps que contre les destructions réclamées par l'intérêt public ou privé. Et il paraît que le sexe fort n'est pas seul à s'armer en guerre pour atteindre le but ici poursuivi. Nombre de toilettes féminines jetaient une note gaie sur la foule entassée dans les voitures, attestant, par leur présence, que notre passé architectural compte pas mal d'amis, même dans la plus belle moitié du genre humain.

Cinquante minutes après une course rapide à travers la campagne ensoleillée, nous voici devant l'imposante grille qui forme l'entrée du château, ancienne demeure du surintendant Fouquet.

Ici se produit un certain désarroi. Un accident, survenu à la voiture qui amenait M. Charles Normand, a obligé les voyageurs occupant ce véhicule à faire la plus grande partie de la route à pied : par suite, amis et amies des monuments, privés de leur guide naturel, errent un peu au hasard dans les pièces du rez-de-chaussée. Enfin, voici notre jeune directeur de l'*Ami*. Regagnant le temps perdu, il fait en peu de mots, l'historique du château.

Au sortir du château, par la façade principale et dans un ordre très dispersé, nous contournons l'édifice et parcourons dans toute sa longueur le magnifique jardin de Le Nôtre, admirant successivement d'anciens groupes et des groupes nouveaux qui ornent les parterres, les vasques, sans doute occupées autrefois par des jeux d'eau, les bassins, le *petit château d'eau* et le *grand château d'eau, la grotte, l'arpent d'eau*, bassin ou plutôt canal alimentant les autres bassins et recevant lui-même les eaux de la petite rivière d'Anqueuil.

Au sommet d'un coteau dominant ce bassin, se dresse, fulgurante au soleil, la statue dorée d'Hercule Farnèse, haute de 6 mètres.

Par un sentier sous bois, les excursionnistes retrouvent leurs équipages à l'endroit désigné sous le nom de porte du Maincy. Une heure et demie après, arrivée à Paris, avec la conscience d'une journée bien remplie, favorisée par un temps splendide et consacrée à la visite d'une œuvre du dix-septième siècle, aussi belle que peu connue.

F. M.

Parmi les personnes présentes et adhérentes de l'*Ami des Monuments et des Arts* citons au hasard : MM. André, *banquier*. — Aubry, *architecte du Gouvernement*. — Mme et M. Augé de Lassus, *homme de lettres et librettiste*. — M., Mme et Mlle G. Boissard. — Mlle Bornet, — Bouis. — Boutroue, *chargé de missions*. — Brière. — M. et Mme Chauvard. — Mme et M. Chauvet, *dessinateur*. — Ch. Coince, *ingénieur en chef des mines*. — M. Couderc, *bibliothécaire à la bibliothèque nationale* — Alphonse Courtois, *secrétaire perpétuel de la Société d'économie politique*. — M. Abel Couvreux, *ingénieur du port de Tunis* et Mme Couvreux (née Mlle Decauville). — Davoust, *secrétaire de la Société des architectes diplômés par le Gouvernement*. — Mlle Degand. — J. Depoin. — Diet. — Jean Dreyfus. — Dutocq, *architecte*. — Mmes et M. Esnault Pelterie, *architecte*. — M. et Mme Fabrègue. — G. Fagniez, *historien*. — Fauconnier. — Flamand, *architecte diplômé par le Gouvernement* — Mme Fontenay. — Mlle Flourens. — M., Mme et Mlle Gandrille. — Mme et M. Gautier, *architecte diplômé par le Gouvernement*. — M. Genois, *peintre*. — George, *architecte*. — Mme et M. Godillot, *ingénieur*. — Gosset, *architecte à Reims*. — Groult. — MM. Hardy, *architecte diocésain*. — M., Mme et Mlle Helbronner. — I. Henry, *architecte diplômé par le Gouvernement*. — Houel. — Klipsch-Laffitte. — Kœchlin-Schwartz, *homme de lettres*. — Iuglar, *membre de l'Institut et son fils*. — Lacan, *secrétaire général de la Compagnie des chemins de fer du Nord*. — Lair, *président de la Société de graphologie*. — Lalanne, *ingénieur*. — Lamy, *ancien banquier*. — Lanson, *statuaire*. — Mme et le Dr Le Baron. — MM. et Mme Le Bel. — M. Lemaire. — M. Leques, *ancien intendant*. — M. Le Roux, *directeur des affaires départementales à la préfecture de la Seine*. — Mme et Mlle Paul Leroy-Beaulieu. — Lorin, *secrétaire de la Société archéologique de Rambouillet*. — Mlles Lot. — Mlle Magdelaine, *professeur d'histoire des Beaux-Arts*. — Mme et le Dr Maillard. — Mazerolle, *archiviste paléographe*. — Mazet, *architecte*. — Menier (Gaston), *ingénieur*. — Mme, Mlle et M. Monmory, *publiciste technique*. — C. Moyaux, *architecte, inspecteur général des bâtiments civils, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts*. — Mme Alfred Normand. — Robert Normand, *élève à l'Ecole Polytechnique*. — Charles Normand, *architecte diplômé par le Gouvernement, directeur de l'Ami des Monuments et des Arts*. — M. Périn, *archiviste-paléographe, docteur en droit* et M. Périn, fils, *élève architecte*. — M. Pochet. — M. Pyat, *ancien notaire*, M. Pyat, fils. — M. Charles Porges. — Mme Lucien Raffard. — Mlle et MM. Arthur Rhoné, *membre correspondant du Comité de conservation des monuments de l'art arabe au Caire*. — M. Raoul Rosières, *historien*. — M. Ruy, *architecte diplômé par le Gouvernement*. — Mme, Mlle et M. Salomon,

secrétaire général de la société pour la propagation de la crémation. — Mme, Mlle et M. Strœhlin, *professeur à l'Université de Genève.* — Mme Trèves — Mlle Marie Trèves. — MM. Albert, André, Georges, Jean, Mlle Marie Trèves. — Mme et M. Terquem, *libraire.*

RÈGLEMENT PROVISOIRE

DES EXCURSIONS

Le succès toujours grandissant des EXCURSIONS ARTISTIQUES ET ARCHÉOLOGIQUES de l'*Ami des Monuments et des Arts,* en particulier depuis les dernières promenades, nous oblige à en limiter l'accès par un règlement provisoire ; ainsi nos collègues profiteront sans trouble des excursions et nous conserverons ces traditions de bon ton et d'affabilité dont la distinction du public qui se donne rendez-vous à ces réunions réclame le maintien.

1. — En échange de la somme versée les adhérents recevront des **Billets de participation** ABSOLUMENT PERSONNELS, qui devront être remis respectivement aux agents des chemins de fer, des hôtels, ou de l'*Ami des Monuments et des Arts.*

Voir ci-contre les spécimens. — Aucune somme ne sera acceptée en gare ou en route, l'expérience ayant prouvé que c'était une cause de retards et d'ennuis.

2. — La participation aux réunions est réservée aux adhérents de l'*Ami des Monuments et des Arts*, qui jouiront de l'avantage des réductions possibles sur les chemins de fer et des conditions artistiques ou scientifiques dans lesquelles elles sont organisées.

3. — A titre exceptionnel et provisoire, et AFIN DE RECRUTER DES ADHÉSIONS à leur œuvre de sauvegarde et d'étude des œuvres d'art national de toutes les époques, les *Amis* pourront inviter ceux de leurs amis qu'ils voudraient faire jouir de cette faveur sous réserve d'adresser **auparavant avec le montant des dépenses de l'excursion, le nom, le prénom, la profession et l'adresse de leurs invités.**.

4. — La direction de l'*Ami des Monuments et des Arts* se réserve le droit de refuser les invités si le nombre de personnes prenant part à l'excursion est trop grand, ou pour tout autre motif.

5. — Les DEMANDES DE PARTICIPATION A L'EXCURSION DEVRONT ÊTRE ADRESSÉES DANS LE PLUS BREF DÉLAI APRÈS L'ENVOI DE LA CIRCULAIRE.

6. — En raison des difficultés de l'organisation toute demande

qui ne serait point parvenue immédiatement à la Direction pourra être considérée comme nulle. Il ne sera point répondu aux demandes tardives, en raison des engagements qu'il convient de prendre avec les hôteliers des compagnies.

Les personnes ayant avisé de leur présence **par retour du courrier** seront seules avisées des changements ou remises qui s'imposeraient. Les journaux qui envoient des délégués chargés de faire le compte rendu des excursions recevront sur demande des cartes spéciales.

AVIS POUR LES VACANCES

La plupart de nos collègues au cours de leurs voyages d'été continueront à rendre d'utiles services en faisant connaître leur œuvre, en signalant les actes de vandalisme imminents ou récents ainsi que les découvertes nouvelles (avec photographies et plans), de façon à permettre à leur organe l'Ami des Monuments et des Arts *d'être toujours exactement et rapidement renseigné sur tout ce qui concerne les monuments et œuvres d'art inédits, mal connus ou reproduits.*

Création de sections urbaines d'amis des monuments et des arts et réduction du prix des chemins de fer.

Indépendamment de la réduction permettant de se rendre de Paris au lieu de l'excursion nous désirons faciliter à nos collègues des départements le moyen de se joindre à nous en obtenant pour eux une réduction de 50 0/0, valable à partir de la ville qui est leur séjour ordinaire : les compagnies de Lyon et d'Orléans exigent un minimum de dix personnes voyageant ensemble ; celle du Nord, plus libérale, se contente de cinq. Si nos collègues veulent bénéficier de cette réduction de 50 0/0, il faudrait donc qu'ils obtiennent dans leurs relations **locales**, des adhésions à leur œuvre de l'*Ami des Monuments et des Arts*, en nombre correspondant au chiffre minimum imposé par les compagnies de chemin de fer.

L'AMI
DES MONUMENTS ET DES ARTS
98, RUE MIROMESNIL, 98
PARIS

N°

BILLET
DE CHEMIN DE FER
ALLER
Le Dr de *l'Ami des Monuments*,
CHARLES NORMAND.

L'AMI
DES MONUMENTS ET DES ARTS
98, RUE MIROMESNIL, 98
PARIS

N°

BILLET
DE CHEMIN DE FER
RETOUR
Le Dr de *l'Ami des Monuments*,
CHARLES NORMAND.

L'AMI
DES MONUMENTS ET DES ARTS
98, RUE MIROMESNIL, 98
PARIS

N°

BILLET
DU REPAS
Le Dr de *l'Ami des Monuments*,
CHARLES NORMAND.

L'AMI
DES MONUMENTS ET DES ARTS
98, RUE MIROMESNIL, 98
PARIS

N°

BILLET
DES VOITURES
Le Dr de *l'Ami des Monuments*,
CHARLES NORMAND.

L'AMI
DES MONUMENTS ET DES ARTS
98, RUE MIROMESNIL, 98
PARIS

N°

BILLET
SUPPLÉMENTAIRE
Le Dr de *l'Ami des Monuments*,
CHARLES NORMAND.

L'AMI
DES MONUMENTS ET DES ARTS
98, RUE MIROMESNIL, 98
PARIS

N°

BILLET
SUPPLÉMENTAIRE
Le Dr de *l'Ami des Monuments*,
CHARLES NORMAND.

SPÉCIMEN DES BILLETS employés pour les excursions artistiques et archéologiques des membres du Comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS
A L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

(Suite).

La découverte de la nécropole de Dahchour

PAR J. DE MORGAN
Directeur des Musées et Antiquités de l'Egypte.

Dahchour, le 23 avril 1894.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT[1],

Dans ma lettre du 23 mars, j'ai eu l'honneur d'entretenir l'Académie des inscriptions et belles-lettres de mes premières découvertes dans la nécropole de Dahchour ; permettez-moi de venir aujourd'hui rendre compte des résultats de la suite de mes recherches.

N'osant pas attaquer le nord de la pyramide de briques près de laquelle j'avais découvert la galerie des princesses, parce que les décombres qui couvrent le sol étant fort épais m'obligeaient à des dépenses considérables, j'ai fait continuer les travaux dans l'enceinte du monument, afin d'en sonder toutes les parties pendant que, d'un autre côté, j'entreprenais de nouvelles recherches autour de la pyramide méridionale de briques, située près du village de Menchiyèh. J'espérais qu'en agissant ainsi je retirerais de ce second monument les renseignements nécessaires pour attaquer le premier à coup sûr et sans grands frais. C'est donc le résultat de ces deux recherches, simultanées, bien que distinctes, que je vais avoir l'honneur de vous exposer.

Dans l'enceinte de la pyramide du Nord, j'ai rencontré, au-dessus des tombeaux des princesses principales, les ruines des mastabas de briques crues, en tout semblables à ceux que les premières fouilles avaient mis à jour. Près de ces ruines, dans les décombres qui les entouraient, j'ai trouvé plusieurs fragments de bas-reliefs portant les titres de *fille royale*. Il n'est donc pas douteux que ces mastabas ne fussent, autrefois, les chapelles funéraires des princesses.

[1] L'importance de cette découverte nous engage à reproduire intégralement la lettre de l'inventeur.

Deux puits profonds, situés quelque peu au nord de ces monuments, renfermaient chacun un sarcophage d'albâtre, superbes morceaux de pierre probablement extraits jadis des carrières d'El-Amarna, mais qui, malheureusement, ne portaient aucune inscription. L'un d'eux contenait quatre vases vides d'albâtre.

Au sud, les fouilles ont mis à jour trois vastes mastabas de briques crues, eux aussi situés dans l'enceinte entre le mur et le pied de la pyramide, quelques fragments de bas-reliefs et deux puits dont l'un renfermait des canopes anonymes placés dans une caisse de granit.

En appliquant aux pyramides de briques les théories acceptées pour celles de l'ancien empire, on serait en droit de présumer que la chambre royale doit être placée au centre du monument. Or, j'ai reconnu, par des sondages, qu'elle ne peut être à une profondeur moindre de dix mètres au-dessous des dernières assises de brique. Il est évident que, si elle existe, elle a été creusée dans les bancs mêmes de la roche, et que c'est là que je dois la rencontrer. Afin d'être certain de ne pas la manquer, j'ai fait pratiquer une galerie de mine qui, partant du puits des Princesses, s'avance en ligne droite au travers des grès, vers le centre du monument. Ce travail, long et pénible, qui aura plus tard 75 mètres de longueur, n'est encore qu'à moitié fait.

Dans la partie méridionale de la nécropole, près du village de Menchiyèh, j'ai commencé, le 10 avril, l'examen des terrains compris dans l'enceinte de la pyramide du Sud. Dès les premiers travaux, j'ai rencontré des fragments de bas-reliefs au nom d'*Amenemhat III*, de la douzième dynastie, successeur présumé jusqu'à ce jour d'*Ousertesen III ;* puis, procédant avec méthode, j'ai sondé le terrain comme je l'avais fait avant pour les alentours de la pyramide du Nord.

Le 17 avril, un puits a été découvert, en dedans de l'enceinte, près du mur, dans le prolongement de la face orientale de la pyramide. En enlevant les décombres, on trouva une statuette de bois doré dont la base portait l'inscription : *Le fils du Soleil, issu de son flanc*, Hor, puis des fragments de vases d'albâtre portant le second nom du roi Fou-ab-Ra.

Aucun roi de ce nom n'était encore connu ; cette statuette soulevait donc un problème nouveau ; car la XIIe dynastie était la plus connue de toutes celles du moyen empire. Mais, fort heureusement, le doute n'a pas été de longue durée.

Le caveau funéraire avait été spolié. Jadis on y était entré par un trou pratiqué dans son plafond ; c'est par là que j'ai pénétré moi-même, dès que l'orifice fut dégagé des déblais qui l'obstruaient.

La salle était vide, mais il y régnait un grand désordre ; des planches, des caisses, des morceaux d'albâtre, des fragments de vases encombraient les caveaux funéraires. Le sarcophage avait été ouvert, son couvercle gisait à côté de lui, de même que celui du cercueil de bois sur lequel on lisait, gravés sur des feuilles d'or, les noms et les titres du roi.

Près de là se trouvait un Naos renversé, la face en l'air, couverte d'inscriptions peintes en vert sur un fond d'or. L'intérieur renfermait une grande statue d'ébène ornée d'or, des cannes, des sceptres, un grand nombre d'offrandes simulées en bois, des fragments de vases d'albâtre au cartouche royal.

Les voleurs n'avaient emporté que les matières les plus précieuses, abandonnant tous ces objets qui sont aujourd'hui, pour nous, d'une si grande valeur.

L'inscription que portait la façade du Naos est la suivante :

« L'Horus Hotep-ab, le maître des diadèmes du Vautour et de l'Ureus, Nofer-Khaou (aux apparitions splendides), l'Horus d'or Nofer-Nouterou (beauté des dieux), le roi de la Haute et de la Basse Egypte, souverain des deux terres, l'Omnipotent *Fou-ab-Ra*, le Fils du soleil, qui est issu de son flanc et qui l'aime. *Hor*, le double royal vivant dans le tombeau ; il donne la vie, la stabilité, la force et la santé, il se réjouit sur le trône de l'Horus des vivants, comme Ra, éternellement. »

Deux stèles carrées gravées sur albâtre et une table d'offrandes fournissent des textes religieux, tous au nom du roi dont les cartouches sont dix fois répétés.

La momie royale était enfermée dans une caisse lamée d'or comme son couvercle, et couverte de textes. Elle avait été spoliée, mais en la fouillant j'ai encore retrouvé bien des objets intéressants. Un masque en forme de klaft couvrait la tête du roi, à sa gauche étaient des spectres et des débris de son flagellum, de petits vases d'albâtre et d'autres menus objets.

Afin de retirer ce mobilier, il devint nécessaire de vider la porte primitive, l'entrée des spoliateurs se trouvant insuffisante. Ce travail exigea deux jours, car la roche naturelle est, en cet endroit, fort croulante, et de grandes précautions furent jugées nécessaires. C'est tout au plus si je n'ai pas été moi-même écrasé avec mes ouvriers par un éboulement du puits.

Dès que les caveaux furent débarrassés des objets qu'ils renfermaient, je fis procéder à un examen méticuleux des dallages et des murs et, sous un bloc de pierre, je rencontrai la caisse renfermant les canopes. Cette caisse, qui n'avait pas été touchée par les spoliateurs, était, comme le cercueil, couverte de feuilles d'or au titre

et au nom du roi. Une ficelle qui l'entourait était encore revêtue de son cachet de terre glaise. Le sceau était au nom d'*Amenemhat III*. C'est donc ce souverain qui avait présidé aux funérailles du roi, son prédécesseur, jusques aujourd'hui inconnu.

Cette constatation est de la plus haute importance historique, car elle prouve qu'un roi prit place entre *Ousertesen* et *Amenemhat III*. Non seulement elle précise l'époque du monarque nouvellement découvert, mais aussi elle le range entre deux souverains connus de la douzième dynastie.

La tombe du roi *Hor* est, comme je l'ai dit, située en dehors de la pyramide, dans la partie septentrionale de son enceinte ; elle n'est donc pas celle du roi constructeur du colosse de briques. Ce fait est intéressant ; mais il est plus curieux encore de voir un roi enseveli dans une tombe aussi modeste ; son caveau, en effet, est fort exigu et semblerait devoir être plutôt la dernière demeure d'un particulier que celle d'un maître de la Haute et de la Basse Egypte. Là est encore un problème dont la suite des travaux donnera peut-être la solution.

Les sondages, en se continuant, amenèrent la découverte de onze autres puits alignés d'est en ouest. Quelques-uns sont écroulés et semblent n'avoir jamais été terminés ; mais l'un d'entre eux, le plus rapproché du puits Royal, a fourni des résultats fort importants.

Le 19 avril, ce puits venant d'être vidé, je rencontrais une porte donnant accès dans un couloir long de 14^{m},60, et couvert d'une voûte cylindrique habilement appareillée. Cette galerie, en tout semblable à celle qui donnait accès dans la tombe royale, était brisée en son milieu par une cloche fort dangereuse qui exigea beaucoup de soin. Elle se terminait au sud par une muraille construite en pierre de Tourah fermant la porte du caveau. Cette sépulture n'avait pas été violée.

Je crois utile d'insister ici sur l'existence des voûtes de briques crues dans les tombeaux de la XIIe dynastie à Dahchour. J'en ai jusqu'ici rencontré trois dont l'appareil oblique, par rapport à l'axe, dénote les connaissances pratiques fort étendues de la part des architectes de cette époque. Une autre remarque est aussi à faire au sujet de l'emploi du plâtre, qui est général dans les monuments de Dahchour. J'ai même retrouvé dans les diverses constructions les vases dans lesquels ce mortier avait été gâché : on y voit encore l'empreinte des doigts des maçons tracés dans la pâte humide.

La porte fut ouverte avec toutes les précautions qu'exigeait le mauvais état de la galerie, et, dès les premières pierres enlevées, nous eûmes sous les yeux tous les objets placés, dans une chambre

exiguë, à l'endroit où ils avaient été déposés par les prêtres de la XIIe dynastie ou par la famille du mort. Là étaient des vases renfermant encore le limon du Nil; ici, des pièces de viande embaumées ; plus loin, des plats aux mets desséchés. Dans un angle se trouvaient deux caisses, l'une renfermant des parfums contenus dans des vases d'albâtre soigneusement étiquetés en caractères hiératiques, l'autre ne contenant que des sceptres, des cannes, un miroir de bois et des flèches dont les barbes sont d'une étonnante conservation. Jusque-là il était impossible de dire si cette tombe était celle d'un homme ou celle d'une femme ; elle contenait des armes et des objets de toilette. Le seul indice que nous eussions trouvé était le cabinet dont on avait scellé le coffret des parfums : il portait le nom du *familier du roi* TESCH SENBET. F.

Dès que tous ces objets furent numérotés, qu'il eut été pris des croquis de leur position respective, et qu'enfin cette salle eut été vidée, on commença l'ouverture du sarcophage. De larges dalles de calcaire blanc de Tourah occupaient tout le fond de la chambre des offrandes; elles composaient en même temps le sol de cette salle et le couvercle du sarcophage.

Dès la première pierre soulevée, le cercueil de bois apparut, couvert de feuilles d'or, orné de ses deux chevets et terminé en dos d'âne. Une inscription d'or occupait toute la longueur du couvercle. Elle nous donne le nom et le titre de la défunte : *la princesse (ou fille royale)* NOUB HOTEP TA KHROUDIL.

La caisse du cercueil, ornée, elle aussi, de feuilles d'or, était en bois naturel ; seules les bandes d'or portant les inscriptions étaient encadrées d'un trait de peinture verte.

Les inscriptions du couvercle furent de suite copiées, puis détachées avec le plus grand soin, car la pâte qui les supportait étant devenue friable, elles tombaient au moindre choc et il devenait impossible de le transporter avec le bois.

La momie, bien que vierge, avait beaucoup souffert de l'humidité, il ne restait plus qu'un amas d'os, de bijoux et de poussières enfermé dans les restes d'une enveloppe de plâtre entièrement dorée. Mais les objets n'avaient point été bougés, et en les retirant avec soin, il est aisé de retrouver l'usage de chaque partie.

A gauche étaient les cannes, les sceptres, le flagellum, curieux instrument fréquent dans les bas-reliefs des temples, mais qu'on n'avait jamais retrouvé aussi complet. Sur la tête étaient posés un diadème d'argent incrusté de pierres, un ureus et une tête de vautour d'or. Sur la poitrine j'ai rencontré le collier orné d'une cinquantaine de pendentifs d'or incrusté et terminé par deux têtes d'épervier d'or, de grandeur naturelle. Vers la ceinture était un

poignard à lame d'or, et aux bras et aux pieds, des bracelets en or, ornés de perles de cornaline et d'émeraude égyptienne.

Je n'insisterai pas sur la description de ce mobilier funéraire ; les bijoux très pesants sont d'un travail bien moins soigné que ceux de la découverte précédente. Les incrustations et les ciselures en sont comparativement grossières.

La tête de la momie était, comme d'usage, située au nord du tombeau ; à la gauche des pieds était la caisse à canopes lamée d'or comme le cercueil et couverte de textes.

Parmi les titres de la princesse *Noub-Hotep*, il n'est jamais fait mention qu'elle eût été reine, et cependant j'ai rencontré dans son tombeau tous les attributs de la royauté. Peut-être est-elle morte avant l'avènement de son mari au trône, alors que celui-ci n'était que prince héritier.

Les tombeaux du roi *Hor* et de la princesse *Noub-Hotep*, ainsi que les détails de leurs mobiliers funéraires, montrent clairement que ces deux personnages ont été ensevelis à la même époque. Devons-nous admettre que la princesse était, soit la femme, soit la fille du souverain près duquel elle reposait. Jusqu'à plus ample informé, je suis, pour ma part, de cet avis.

En même temps que s'opèrent les recherches, je rédige un compte rendu très détaillé de leurs résultats. Ce récit fera l'objet d'un volume spécial, dans lequel figureront tous les objets, les textes, les plans et les détails d'architecture. Je suis aidé dans ces travaux par MM. G. Legrain et G. Jéquier, membres de l'Institut oriental français du Caire, les égyptologues du service des Antiquités se trouvant retenus soit au musée de Giseh, soit par les autres fouilles entreprises par mon administration sur les divers points de l'Egypte.

Tels sont, monsieur le président, les résultats obtenus par mes recherches à Dahchour depuis le 10 mars jusqu'au 20 avril. Pendant ce temps, des fouilles exécutées sur mon ordre dans la nécropole de Meïr (Moyenne Egypte) amenaient la découverte d'une tombe de la VIe dynastie, renfermant une trentaine de statues et de statuettes de bois d'un grand intérêt : les unes représentant le défunt, les autres ses serviteurs et ses servantes occupés aux soins ordinaires de la vie. Cette curieuse série reproduit beaucoup de figures déjà connues par les bas-reliefs des mastabas de l'ancien Empire et en donne beaucoup de nouvelles. Elle était accompagnée de barques de bois munies de leurs rameurs et d'une foule d'objets divers.

ETUDE DE NOYON ET DE COUCY

PAR L'ASSOCIATION AMICALE DES ARCHITECTES

ANCIENS ÉLÈVES DE JULES ANDRÉ.

L'excursion annuelle uniquement réservée aux membres de l'Association amicale des architectes, anciens élèves de Jules André, membre de l'Institut, a eu lieu le 24 juin 1893 par les soins de M. Leblanc, architecte de la porte Saint-Denis, et de M. Vergnion, le trésorier dévoué de cette association qui groupe les camarades du plus important atelier d'architecture. L'association avait prié le directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, M. Charles Normand, ancien élève de cet atelier, de vouloir bien expliquer aux architectes, ses confrères et amis, les dispositions de la cathédrale de Noyon et du château de Coucy. L'excursion a été ravissante. M. Doumic, grand prix du Salon de 1894, a pris des croquis, tandis que MM. Aubry et Ruy faisaient avec leurs vélocipèdes office de tirailleurs en reconnaissance. M. Dupuis a photographié les œuvres examinées. A Noyon, les architectes ont déploré le lamentable état d'entretien de l'édifice ; ils ont éprouvé une vive surprise en apprenant qu'une chapelle de l'édifice demeurait sans pavage, bien que le curé, M. l'abbé Lagneaux, qui aime beaucoup sa remarquable église ait réuni, assure-t-on, les fonds nécessaires à l'entretien. A qui incombe cette faute ? Pourquoi laisse-t-on tomber en ruine la cathédrale de Noyon dont on fera ensuite à grands frais un bâtiment nouveau ayant perdu son cachet religieux et déformé, comme il est arrivé pour tant d'autres édifices, malencontreusement refaits par des personnages considérables de la commission des monuments historiques, pour le plus grand détriment de l'art national et des finances publiques dont on doit faire un plus judicieux emploi.

Souhaitons que le zèle de M. Cayx de Saint-Aymour et de M. Noël, député, triomphent de cette indifférence pour l'art français.

Un des charmes de l'excursion a résidé dans l'étude des monuments qui se trouvent dans les villages qu'on rencontre sur la route entre Noyon et Coucy. A trois quarts d'heure de voiture de Noyon, on voit à CAMELIN une église à jolie façade latérale, possédant bancs du XVIIe siècle, une abside du XIVe siècle, un clocher original, et, près des fonts, des restes de peinture sur le mur et d'un vieux chemin de croix en bois sculpté. Le curé, M. Rasselin, a témoigné aux visiteurs toute son obligeance.

Mais la plus vive et la plus agréable surprise a été pour les ruines du CHATEAU DE BLÉRANCOURT, village qui se trouve à treize kilomètres de Noyon ; le pavillon d'entrée subsiste, il précède une avant-cour, occupée par des potagers et maisons, au fond de laquelle on voit encore un des quatre côtés du fossé qui entourent l'assiette du château établie sur un plan rectangulaire ; une balustrade couronne le mur des fossés. Un superbe portail, d'ordonnance dorique avec les initiales CC enlacées et un écusson, se trouve à l'entrée du pont ; deux pavillons de concierge d'une belle étude en style Louis XIII se trouvent à son alignement, ils sont presque intacts ; au fond d'une cour, aujourd'hui plantée, se dresse la moitié des débris du principal corps de logis ; l'autre moitié n'est plus indiquée que par un tertre. Le tout est totalement laissé sans soin par la Commission des monuments historiques. Qu'en pense M Hannotaux, l'ancien député du département ? On voit, dit-on, à Versailles une peinture qui représente le château de Bernard Pottier, duc de Gesvres, dont on possède une gravure ancienne. On voit encore à Blérancourt deux tourelles flanquant le pignon de l'hospice, dont la porte flanquée de pavillons garde le chiffre de 1661.

LIVRES REÇUS

Filon (Augustin). — *Mérimée et ses amis*, avec une bibliographie des œuvres complètes de Mérimée, par le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul. 1 vol. in-16, broché, 3 fr. 50.

Bien que ce livre contienne beaucoup de pages de critique, c'est, avant tout, l'étude biographique et psychologique de Prosper Mérimée et du monde où il a vécu. L'auteur a connu Mérimée dans les derniers temps de sa vie ; de plus, il a eu entre les mains d'inestimables documents, entre autres les lettres adressées, pendant trente ans, à la comtesse de Montijo, par l'auteur de *Colomba*. Les abondants et curieux extraits que M. Filon donne de cette correspondance sont, probablement, tout ce que le public ne connaîtra jamais. Dorénavant, il sera difficile d'écrire sur l'histoire de la littérature ou de la société française au dix-neuvième siècle sans avoir lu *Mérimée et ses amis*.

Roger Peyre. — *Histoire générale des Beaux-Arts.* — 1894. Paris, Ch. Delagrave, gr. in-16, 300 gr., 781 p.

Ouvrage au courant des derniers travaux ; sa meilleure recommandation auprès des lecteurs nombreux de l'*Ami des Monuments et des Arts* se trouve dans la reconnaissance d'utilité pratique que M. Peyre attribue à leur œuvre. « C'est un moyen, conclut la dernière phrase de son livre, pour chacun de nous de donner à l'art dans notre vie la place à laquelle il a droit. » L'ouvrage de M. Peyre est

destine à rendre les plus utiles services à l'enseignement de l'art, à la vulgarisation des plus récentes recherches pour qui veut connaitre exactement le beau domaine à toutes les époques.

Gaston Tissandier. — *Livres minuscules.* — Paris, 1894, petit in-8°. avec gr., 20 p.

Plaquette sur la collection si curieuse de M. Georges Salomon qui constitue *la plus grande bibliothèque des plus petits livres du monde*, qui comprend une série unique de ces ouvrages minuscules que le public recherche de plus en plus.

E.-A. Martel. — *Les Abîmes.* — Paris, in-4°, 576 p.

Ce volume, accompagné de trois cents plans, cartes et gravures, constitue un véritable cours de géographie ignorée, celle des sites pittoresques dont la sauvegarde est inscrite dans notre programme. Avec un dévouement auquel il convient de rendre hommage à M. et Mme Martel et à leurs collaborateurs, à M. et Mme Vallot, à MM. Gaupillat et de Launay, M. E. A. Martel nous donne le résultat de ses explorations dans les cavernes, dans les caves d'eaux souterraines, non seulement de France, mais encore de Belgique, d'Autriche et de Grèce ; c'est une œuvre maitresse qui demeurera comme une marque pleine d'intérêt dans la connaissance des curiosités de notre pays, et à titre de parallèles de celles ignorées de plusieurs autres. Les monuments y figurent par une vue du château de la Rochefoucauld dont la Tardoise baigne les pieds.

Compte rendu du Congrès des Arts Décoratifs tenu à l'Ecole Nationale des Beaux-Arts du 18 au 20 mai 1894 sous la direction de M. Berger, député. — Paris, 1894. In-8°, 188 pages.

Sommaire des Sociétés archéologiques de Bordeaux. — Bordeaux, 1893. IIe IIIe IVe fascicules, t. XVIII. — *De Mensignac.* Nouvelles découvertes. — *Berchon.* Les portraits de Clément V. — *Brun.* Uzeste, notes historiques. — *Dr Berchon.* Bertrand du Got et son mausolée à Uzeste. — *Brutalis.* Notes archéologiques sur la collégiale d'Uzeste. — Planches.

Abbé Eug. Muller. — *Prieuré de Saint-Maurice de Senlis. Quatre chartes inédites*, 1263-1265. In-8°, Senlis, 1892.

Abbé Eug. Muller. — *Entre Creil et Clermont.* Course archéologique. — 1893, Senlis. In-8°, 21 p.

L'infatigable érudit continue à nous révéler dans ces travaux quantité de petites localités curieuses de la région de Senlis ; les artistes, les érudits, les amateurs sont bien aises de trouver ces information sûres puisées aux sources et dans les monuments.

Barr Ferree. — *The chronology of the cathédral churches of France.* — New-York, 1894. In-8°, 36 p.

Travail intéressant, avec une table par ordre alphabétique des villes possédant une cathédrale. La bibliographie est incomplète, la liste des périodiques insuffisante ; les plus spéciaux sont omis. L'auteur eût pu consulter utilement la collection de l'A. d. M. e. d. A.

Paul Helbronner. — *Une semaine au Mont-Blanc*, 1894. Paris, in-8°, 61 p.

Ravissante plaquette, avec renseignements utiles, nombreux, autorisés, sur l'ascension au Mont-Blanc et sur l'observatoire créé avec tant de dévouement par

M. Joseph Vallot en compagnie de Madame Vallot, intrépide à toutes les fatigues. Le travail est accompagné de trois très belles planches, dont l'une est un dessin charmant de M. Paul Helbronner figurant l'intérieur de l'Observatoire des Bosses.

Robida. — *Le Portefeuille d'un très vieux garçon.* Paris, 1894, in-16.

Ravissante plaquette, où Robida continue à se montrer plein d'imagination dans son texte; son crayon est particulièrement bien inspiré et témoigne d'une grande justesse d'observation.

Gustave Clausse. — *Le Tyrol.* Souvenirs. — Petit in-folio. Paris.

Dix-huit belles eaux-fortes accompagnent ce splendide volume, dont l'auteur a écrit le texte, dessiné et gravé les planches ; on ne saurait trop louer le goût et l'élégance de cet ouvrage d'artiste.

Raoul Rosières. — *Une Historiette de Tallemant des Réaux*, annotée par un Folkloriste. — 1894, Paris, gr. in-16.

Heureuse idée d'un examen, phrase par phrase, d'une des historiettes, celle d'Henri IV. Ce travail devrait être entrepris pour bien d'autres ouvrages, si l'on veut avoir une connaissance précise de l'histoire. M. R. rectifie ainsi, au point de vue monumental, l'assertion relative à la *Grande Galerie du Louvre* (p. 133), donne un utile commentaire au sujet de l'*Hôtel de Nevers* (p. 34), place actuelle de la Monnaie. A propos de cette phrase commentée par M. R. (p. 42) : « Lorsqu'il voyait une maison délabrée, il disait : « Cecy est à moy ou à l'Eglise. » M. Rosières eût pu signaler utilement l'opinion de Henri IV *sur l'Entretien des Monuments*, donnée dans l'A. d. M. e. d. A. (tome VI, p. 224).

Alexandre Boutroue. — *La Palestine et la Syrie à vol d'oiseau.* — Paris, 1894, Leroux. In-8° avec 1 carte.

Conférence faite à la Société de géographie de Paris; intéressants renseignements sur les monuments; heureuse reprise des notations en marge qui facilitent beaucoup l'étude de ce travail.

Résumé des Rapports de Missions sur les Institutions d'enseignement industriel et artistique à l'étranger. 1894, in-8°. Europe, par MM. Saglio et Marius Vachon; Etats-Unis, par M. Victor Champier 112 p.

Léonce Lex. — *Les Arts à Mâcon.* Allocution prononcée à la distribution solennelle des prix de l'Ecole de dessin et d'arts industriels. In-16. Mâcon, 1893.

Notes très utiles sur les monuments et maisons de Mâcon (13 p.).

Marquis de l'Estourbeillon. — *Les revenus de la Forêt de Brocéliande* aux XV° et XVI° siècles. 1894, Vannes, in-8°, 15 p.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

TABLE DES GRAVURES DU N° 43 TOME VIII

(Voir la table des articles).

VAUDOYER. **Château de Mesnières** près Dieppe et Neufchatel (Seine-Inférieure). — Corniches de couronnement des tours d'angles. 129

Horloge de l'église Saint-Jean à Lyon — dans son état ancien. 139

Horloge de l'église Saint-Jean à Lyon — État actuel. 141

Le sanctuaire romain d'Harfleur (Calvados), découvert par A. Naef. — Trépied en bronze, état restitué. Bœuf en terre cuite blanche. — Trépied non restitué 151

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES. *Le Congrès de la Sorbonne.* **Le temple romain découvert à Harfleur** (Calvados), par A. Naef. - Dans le haut du plan, les deux grands carrés figurent à titre de parallèle, les deux temples de Champigny-lès-Langres. 153

ROY. **Château de Langeais,** — Mâchicoulis. — Dessus de porte. 163

FRANÇOIS BLONDEL. **La porte Saint-Denis**, état ancien, fac-simile de la gravure par de la Boissière. 165

Specimen des billets employés pour les Excursions artistiques et archéologiques des Membres du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts. 182

NOUVEL ITINÉRAIRE-GUIDE

ÉTABLISSEMENT HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE

PARIS

Publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens

TEXTE AVEC DESSINS

Par CHARLES NORMAND

Approuvé par le Gouvernement

Secrétaire général de la Société des Amis des Monuments parisiens

Directeur de la Revue *Amis des Monuments et des Arts*

1er volume : **25 fr.** — Etranger, port en plus. — Edition Japon : **80 fr.**

LIVRE LE PLUS COMPLET ET LE PLUS RÉCENT SUR PARIS

Au courant des fouilles, monuments nouveaux, renseignements historiques, anecdotiques. Publication de luxe, format de poche, le plus joli souvenir de Paris. Vieilles vues et plans, ensembles, détails inédits, perspectives restituées. En-tête et lettres ornées en couleur, 450 pages, avec près de 150 gravures et planches.

PREMIER ALBUM DE *L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS*

HISTOIRE DE L'ART GREC (I. LES ORIGINES)

LA TROIE D'HOMÈRE

Par CHARLES NORMAND

Seul ouvrage complet et d'une lecture facile donnant des photographies inaltérables de cette ville fameuse, d'après des documents réunis par l'auteur en Asie-Mineure et au Musée Schlieman de Berlin. — *C'est le plus beau livre publié sur Troie et le seul donnant des héliogravures des dernières fouilles.*

TRÈS BEAU VOLUME PETIT IN-FOLIO

Edition d'Amateur et de Bibliothèque sur papier à la main élevé de **100** à **150** fr.

Il ne reste que quelques exemplaires genre japon dont le prix est porté de **55** *fr. à* **100** *fr.*

Ier LIVRE D'OR DU

SALON D'ARCHITECTURE

FONDÉ ET PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

CHARLES NORMAND

Il n'en reste plus que quelques exemplaires. Prix **55** *fr.*

Case K

[illegible]TS

[illegible]TS

[illegible]ET DE L'ARCHÉOLOGIE

[illegible]ENTS FRANÇAIS

[illegible]ES MONUMENTS

[illegible]ENT BUILDINGS

[illegible] PROTECTION DES MONUMENTS

[illegible] ÉRUDITS ET AMATEURS

[illegible] DE LA FRANCE

[illegible]ONDE ENTIER

[illegible]AND

[illegible]ent

[illegible]ents parisiens

[illegible] Monuments rouennais

[illegible]d ARCHITECTURE

[illegible]4)

[illegible]ines cotisations

[illegible]NIL

[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
[illegible] p. [illegible]
LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES
[illegible] p. 241
Le fragment C [illegible]
[illegible] de l'hymne d'Apollon . . . p. 245
L'hymne d'Apollon, musique, texte grec, traduction littérale . . . p. 242 à 247
Seconde transcription, conforme aux conditions réelles d'exécution . . . p. 249 à 251
Spécimen de musique grecque : 1° Le fragment C, à *notes instrumentales* ; 2° Autres fragments à *notes vocales* . . . p. 252
LETHOREL. Pierre tombale dans l'église Saint-Merry à Paris . . . p. 253
LETHOREL. Vue de la crypte de l'église Saint-Merry à Paris . . . p. 255

TRAVAUX DU COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES.

DÉCOUVERTES ET ANTIQUITÉS NATIONALES

Suite (Voir tome 8, pages 77 et suivantes).

PEINTURES INÉDITES A CLUNY (Saône-et-Loire). DE LA CHAPELLE DES MOINES

(MOYEN-AGE. — RENAISSANCE).

PAR

CHARLES NORMAND

Nous avons fait récemment un nouveau voyage à Cluny, afin de compléter nos recherches relatives aux plus vieilles maisons de France, qui constituent un chapitre si peu connu de l'histoire de l'architecture romane civile. Au cours de nos études, on nous fit savoir qu'on avait trouvé des peintures dans le haut du bourg. C'est ainsi que nous fûmes amené dans le voisinage de la porte Saint-Mayeul, l'une des percées pratiquées dans le mur d'enceinte de Cluny. Là, dans la rue de la Chanaise, voisine du cimetière, on a récemment construit un établissement religieux, en place de maisons particulières. On a ainsi mis à nu des peintures de la fin du Moyen-Age et du début de la Renaissance. Je ne crois pas qu'on les aie signalées à Paris.

Elles décoraient les murs intérieurs d'une ancienne chapelle, récemment remise à neuf et aujourd'hui connue à Cluny sous le nom de *chapelle des Moines*. Cette chapelle, sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Scapulaire, fut construite, dit-on, par Jean Germain, évêque de Châlons, à la fin du XVe siècle ; le style architectural est bien celui de cette époque. On retrouva alors sur les murs de la chapelle des peintures, assez effacées ; et malheureusement quelques-unes ont été restaurées, ce qui leur enlève tout caractère. D'ailleurs, le mur extérieur, tourné vers le nord, garde encore des enduits colorés représentant un *opus spicatum* s'élevant sur une assez grande hauteur. Cette face extérieure du mur nord de la chapelle constituait jadis le mur méridional de la basilique primitive, aujourd'hui remplacée par des champs et dont la chapelle restaurée n'était qu'une dépendance.

Au-dessus de l'autel de la chapelle du Scapulaire, on voit une tête d'évêque mitrée, et une crosse jaune sur fond blanc. Les médaillons, d'environ 0,60 de diamètre, renferment des bustes de

saints se détachant sur un fond jaune or ; des filets les encadrent ; ils sont colorés, du centre vers l'extérieur, dans l'ordre suivant : noir, rouge, vermillon, violet, blanc, noir. Voici la transcription des noms qu'on lit en caractères gothiques sous les médaillons.

1. S. Symon. — M. en perse *(Bien conservé)*.
2. S. Mathieu.—M. en ethiope *(La partie gauche de la tête est absente)*.
3. S. Thomas. — M. en inde la haute *(La moitié de droite fait défaut)*.
4. S. Andrieu. — M. a patras *(La tête manque)*.
5. S. Jehan. — M. en ephese *(Complet mais très effacé)*.

Les autres médaillons, défigurés par une restauration complète sont :

7. S. Pierre. — M. en Rome.
8. S. Paul. — M. en Rome.

Chacun de ces médaillons est placé à l'un des côtés de l'autel, sur le mur qui s'élève derrière lui.

Les cercles 9, 10, 11 sont neufs et ne renferment rien.

Les cercles 12, 13, 14, 15, 16, 17 sont restaurés et on lit sous chacun d'eux ces noms :

12. S. Philippe. — M. en Phrygie.
13. S. Thadé. — M. en Perse.
14. S. Jacques Le Mineur. — M. en Ihlm̄ *(Jérusalem)*.
15. S. Barnabas. — M. en Chip *(Chypre)*.
16. S. Mathias. -- M. en Ihlm̄ *(Jerusalem)*.
17. S. Barthelemy. — M. en Ide la Basse *(Inde)*.

La chapelle est couverte par deux voûtes d'arêtes retombant sur des culs de lampe que soutiennent des anges. De même qu'aux clefs de voûte on y voit des écussons dont les étoiles et la bande sont d'or sur fond azur.

LES MONUMENTS SOUS LE PREMIER EMPIRE

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE

VAUDOYER

Architecte, Membre de l'Institut

EN DEUX VOLUMES PETIT IN-FOLIO, SOUS LE TITRE DE

NOTICES SUR DIFFÉRENTS OBJETS CONCERNANT L'ARCHITECTURE ET LES ARTS

Suite (Voir tome VIII de l'*Ami des Monuments et des Arts*, p. 91 et suiv.).

302 *bis*. **Statue de l'Empereur en fonte. Ciselure générale de la colonne.** *23 août 1808*. — « On a conduit samedi dernier 20 août 1808 à la place Vendôme la statue de l'Empereur, fondue dernièrement dans l'atelier de M. Delaunay, à Saint-Laurent. Tous les brasseurs

de ce faubourg étoient venus offrir leurs chevaux pour le transport de cette statue, et ont voulu l'accompagner eux-mêmes. Rien n'était plus curieux que ce cortège ; 12 chevaux,remarquables par leur taille et leur grosseur, étaient attelés au chariot, et chaque brasseur étoit monté sur un des siens. C'est dans cet ordre qu'ils sont arrivés à 5h du soir, à la place Vendôme, aux cris répétés de *Vive l'Empereur.* » La statue de Sa Majesté par Chaudet,sculpteur,fondue par Launay pour être placée sur la colonne de la place Vendôme, est conduite à sa destination le 20 août 1808.

M. Raymond, ciseleur, a fait une soumission pour ciseler et poser tous les cuivres de la colonne pour 300,000 fr. L'ouvrage n'est pas au quart, et on reconnaît qu'il ne pourra pas être fait pour 1,000,000 de ciselure seulement.

310. **Plan de Paris.** *19 août 1808.* — Feu M. Verniquet a levé et fait graver en 1780 et 1785 le plan de Paris en soixante-douze planches. Malgré les fonds que lui a avancés le gouvernement pour cette opération, le ministre de l'intérieur, de l'avis de son conseil, a déclaré en 1803 que cet ouvrage et les planches étoient la propriété de M. Verniquet.

Mme Lagrange, fille de cet architecte, réclamant 5 à 600,000 fr. qu'elle prétend dus à feu son père, donne lieu à examiner cette affaire de nouveau et avec attention. Il en résulte que M. Verniquet, n'ayant pas remply ses engagements envers le gouvernement, Sa Majesté rend un décret qui ordonne qu'il ou ses ayant-cause les rempliront dans un délay limité, passé lequel le plan de Paris rentre au domaine gouvernemental. Ce décret éprouve des difficultés et la fille de M. Verniquet, pour ne pas rendre ces planches, dit qu'elle les a livrées à un chaudronnier.

311. *20 août 1808.* — « On a pu remarquer que de toutes les villes par où S. M. l'Empereur a passé sont datées des décrets impériaux qui accordent à chacune de ces villes des canaux, des fontaines, des hôpitaux, des casernes, des ponts, de nouvelles routes de communication, et tous les dons d'une munificence vraiment royale, que plusieurs souverains, dans le cour d'un long règne, ont à peine accordés à leur capitale. Tandis que d'un côté l'Empereur recevoit les plus touchants témoignages de l'amour qu'il inspire à ses peuples, de l'autre il répandoit avec magnificence ses bienfaits sur eux, il excitoit leur agriculture, il encourageoit leur commerce, il veilloit à leur salubrité ; il fertilisoit ces Landes, dont la France industrielle ne doit plus supporter la misère ; c'est quand il existe une telle réciprocité de dévouement entre le monarque et les sujets,

qu'il suffit de raconter les faits, pour offrir à tous les regards le modèle d'un gouvernement paternel. »

316. **Mont-Cenis. Pose de première pierre par S. A. I. le vice-roy d'Italie.** *11 septembre 1808.* — **Mont-Cenis,** *1er septembre.* — « Son Altesse Impériale le prince gouverneur général a posé aujourd'hui la première pierre des édifices dont Sa Majesté a ordonné la construction sur cette montagne.

Hier Son Altesse Impériale est arrivée à l'hospice du Mont-Cenis où elle a été reçue par les Religieux de cette maison. Depuis Turin jusqu'ici, les habitants des communes qui se trouvent sur la route ou dans le voisinage s'étoient portés en foule sur son passage. Un concours brillant et nombreux peuploit la nouvelle commune du Mont-Cenis. Le général César Berthier, le général Pille, le préfet du département, un grand nombre de maires accompagnés de gardes nationales et d'autres habitans des environs, rendoient ce séjour extrêmement animé.

Ce matin, le prince voulant connoître par ses yeux l'état de cette magnifique route, l'a parcourue jusqu'à Lanslebourg. A son retour au haut de la montagne, il s'est porté au lieu des constructions, et a posé la première pierre, qu'il a scellée lui-même, la truelle à la main, d'après l'indication de M. Sevestre, ingénieur en chef.

Une boëte de plomb, contenant le procès-verbal de la cérémonie, écrit sur un parchemin, et plusieurs médailles de l'Empereur, a été renfermée dans les fondations. Les médailles, au nombre de dix-huit, ont été choisies parmi celles qui attestent les principaux événemens de la vie et du règne de Sa Majesté. Le procès-verbal a été signé par Son Altesse Impériale et par les personnes qui l'accompagnoient.

La cérémonie étoit imposante. Le préfet, dans un discours analogue à la circonstance, et adressé au prince, a dignement exprimé les sentimens d'admiration et de reconnaissance que les travaux exécutés par l'ordre de Sa Majesté font naître dans l'âme de tous ses sujets. L'explosion d'une grande quantité de mines et les cris souvent répétés de *Vive l'Empereur* ont ajouté encore à la pompe de cette solennité.

Cette revue a été accompagnée d'une distribution générale de vivres.

Le ciel, d'accord avec les dispositions qu'on avoit faites, étoit d'une sérénité qui ne laissait rien à désirer. Au milieu des danses, des chants, et des différens exercices qui ont rempli cette journée, un spectacle assez singulier a attiré l'attention des assistans.

Des hommes couverts de cuirasses, armés de longues épées et

le casque en tête, ont figuré divers combats avec une grande dextérité.

Ces hommes étoient de simples villageois du voisinage. On les appelle SPADONERI.

L'usage de ces exercices, établi dans quelques endroits de cette contrée, est très ancien. Les armures se conservent soigneusement et se transmettent avec la tradition de l'art à ceux que leur habileté rend dignes de succéder aux anciens. »

317. **Statues de l'Empereur suspendues, déposées à Paris.** *12 septembre 1808.* — La statue de Sa Majesté en plomb par Lemot est montée sur le haut de l'arc de triomphe du Carrousel.

Celle en cuivre par Chaudet est coulée et arrivée au pied de la colonne d'Austerlitz, place Vendôme, où elle doit être placée. L'Empereur fait descendre la première et deffend l'élévation de la seconde.

On attribue ce changement à un sentiment de modestie de l'Empereur pour quelques revers survenus à l'armée française en Espagne.

321. **Egout de la rue Saint-Denis.** *20 octobre 1808.* — « L'aqueduc de la rue Saint-Denis, commencé à la fin de juin, et souvent contrarié par le mauvais temps, est terminé, après cent et quelques jours de travaux, qui ont été poussés avec une incroyable activité. Sa longueur est de 1100 mètres, ou plus d'un quart de lieu. C'est le premier monument de ce genre construit à Paris; il rappelle le souvenir des fameux égouts de Rome, bâtis par Tarquin, et dont on admire encore aujourd'hui les ruines, après plus de vingt-sept siècles. L'acqueduc de la rue Saint-Denis a deux destinations. Des pierres incrustées dans ses murs font saillie, pour porter les tuyaux de conduite qui serviront aux eaux du canal de l'Ourcq. Il reçoit en outre les eaux sales et abondantes qui couloient dans la rue Saint-Denis. Cette rue, autrefois mal-propre et infecte, sera bien dédommagée des quatre mois de gêne qu'elle vient d'éprouver, pendant qu'ont duré ces travaux, par la pureté de l'air, la beauté de la chaussée, le haussement des prix des loyers, et tous les avantages qui en résulteront pour le commerce de ses habitans. »

L'égout de la rue Saint-Denis est fini. — Le 20 décembre 1808 les propriétaires des maisons rue Saint-Denis se plaignent d'être inondés d'eau d'égoût dans leurs caves, ce qui est fort incommode et très fâcheux.

Quelle en est la cause? La voici :

1° Cet égout, adjugé au rabais, a été fait trop précipitamment et avec négligence. Il est loin d'égaler les travaux des Romains auxquels on le compare. L'eau passe sous la première assise posée sur quatre moëllons.

2° Cet égout n'a qu'une ligne de pente, c'est trop peu; l'eau y dort et filtre. Il résulte de cette stagnation des fumées d'infection qui s'exhalent par tous les regards.

324. **Le Louvre. Fronton du péristile.** *28 octobre 1808.* — Le fronton du péristile du Louvre, bâty par Perrault en 1666, était resté en masse jusqu'à présent. M. Lemot, sculpteur, a été chargé de le décorer. Il y a représenté au milieu le buste de l'empereur Napoléon Ier, les neuf Muses, l'Amour et deux Génies. L'histoire écrit en lettres d'or sur le cippe du buste de l'Empereur ceci : L'EMPEREUR NAPOLÉON A ACHEVÉ LE LOUVRE.

Les figures ont 9 pieds 6° de proportion. C'est aujourd'hui que ce bas-relief demy rond de base est terminé et qu'on a détruit l'échaffaud.

J'ay été le voir de près, il est terminé avec beaucoup de soin.

Le bas-relief qui orne l'archivolte de l'arcade du dessous représente la victoire dans un char gardé par deux Génies et traîné par quatre coursiers. Comme le char est de face et les chevaux de profil on trouvè que le char est tiré à droite par deux chevaux et à gauche par deux chevaux.

A ce deffaut près, ce bas-relief fait beaucoup d'honneur à M. Cartellier son auteur et luy a valu la croix de la Légion d'honneur.

La session du corps législatif est ouverte par Sa Majesté le 26 octobre 1808.

Le 2 novembre Son Excellence comte de l'Empire, Mgr Cretet, ministre de l'intérieur, fait son rapport au corps législatif sur la situation de l'Empire.

Voilà la partie des bâtiments ; la suite est plus considérable ; elle a rapport aux ponts et chaussées.

326. **Etat des travaux de Paris par le ministre.** *4 novembre 1808.* — *Travaux publics.* — *Bâtimens civils.* — « D'autres besoins ont déterminé d'autres travaux. Au sein de Paris de vastes greniers d'abondance s'élèvent sur l'emplacement de l'arsenal. On s'occupe de préparer au commerce des vins un immense entrepôt sur le quai Saint-Bernard.

Les projets de reconstruction de la coupole de la halle aux bleds sont arrêtés ; quatre marchés transférés, ou à la veille de l'être, dans des emplacemens commodes et couverts, rendent à la circulation les rues précédemment embarrassées.

Les efforts ne s'arrêtent pas aux objets de nécessité et d'utilité. Les travaux qui doivent embellir Paris et en faire la première ville du monde se poursuivent avec constance. La démolition des maisons du Pont Saint-Michel et des rues adjacentes a reçu en grande partie son exécution.

Je ne vous entretiendrai, Messieurs, ni des constructions immenses et actives du Louvre, ni de la colonne de la Grande Armée, érigée sur la place de Vendôme, ni du temple de la Gloire, ni de l'arc de triomphe de l'Etoile et des travaux de la place du Carrousel; chacun de ces ouvrages, poussé avec le degré de célérité qu'il comporte, frappe tous les jours vos regards, excite à chaque pas votre admiration.

Le corps législatif lui-même s'associe à ces nobles entreprises. Votre palais, Messieurs, sera bientôt l'un des ornements de la capitale.

Plus de 40 fontaines nouvelles vont distribuer leurs eaux salubres et nous touchons au moment où le canal de l'Ourcq parcourra d'un côté l'intervalle qui sépare le bassin de la Vilette des anciens fossés de la Bastille, et répandra de l'autre l'abondance de ses flots dans la ville entière. »

337. **Tour du Temple et de Vincennes.** *1er décembre 1808.* — La tour du Temple, qui avait servi de prison à Louis XVI en 1792 et de prison d'Etat depuis cette époque, est supprimée. M. Beaumont, architecte l'a fait démolir. On a acheté en l'enclos du Temple plusieurs propriétés particulières pour former une place et un marché aux chiffons.

La prison d'Etat est transportée au donjon de Vincennes. La chapelle de ce château est convertie en salle d'armes par M. Destriches, architecte. Les tours construites sur les fossés de ce château se détruisent : on les démolit.

« On a commencé depuis quelques jours à démolir la grosse tour du Temple. Déja les quatre tourelles ont disparu, et les murs de cette épaisse forteresse, qui semblait faite pour braver les siècles, sont entamés. Elle fut bâtie en 1306 par un commandeur templier, nommé Jean Le Turc, qui, par la suite, fut condamné à être brûlé comme hérétique; d'autres disent que les fondations en furent jetées, en 1200, par frère Hubert, et qu'elle fut achevée en 1306 par frère Jean..... Quoi qu'il en soit, elle a servi jadis de magasin d'armes, puis de dépôt où étoient renfermés les titres ou archives du grand-prieuré de l'ordre de Malte; puis enfin de prison, où d'illustres prisonniers furent détenus dans ces derniers temps. »

342. **Dépôt de mendicité.** 2 *février 1809.* — L'abbaye de Clairvaux est convertie en dépôt de mendicité.

342. **Hôtel de Brionne démoly.** *7 janvier 1809.* — « On démolit, depuis quelques jours, l'hôtel de Brionne. On croit que les archives, qui étaient dans cet hôtel, ont été transférées provisoirement dans celui qu'occupait ci-devant S. A. le prince archi-chancelier sur la place du Carrousel. »

Cet hôtel situé près la nouvelle galerie des Tuileries vis-à-vis le Théâtre est en très bon état et d'une jolie distribution. On prétend qu'un entrepreneur l'a acheté, qu'il en a levé le plan exact, qu'il compte le démolir par numéro et le replanter sur un terrain neuf disposé sur un plan semblable et remployer toutes les constructions par numéro. Cela me paroit difficile; il faudrait un chantier de démolition très grand où toutes les pièces seraient à découvert et qu'elles y puissent attendre leur nouveau placement sans dérangement.

347. **Bourse réduite de un douzième.** *20 mars 1809.* — La Bourse qui s'élève au bout de la rue Vivienne va lentement : on n'en est qu'à la fouille qui varie tous les jours, car on vient d'ordonner à l'architecte M. Brongniart de réduire les échelles de son projet d'un douzième, pour que le monument soit un douzième moins long et un douzième moins large, ce qui réduit sa superficie de près d'un sixième : les colonnes avaient de centre en centre douze pieds, elles n'ont à présent que onze pieds. Il ne devait y avoir qu'un perron du côté de la rue Vivienne ; on en demande un aujourd'huy sur la rue de Notre-Dame-des-Victoires, ce qui oblige à repousser la plantation du bâtiment et à faire de nouvelles fouilles.

Un monument a donc bien de la peine à s'élever.

359. **Porte Saint-Denis. Mastic de Dihil et badigeon.** *1er may.* — M. Célerier qui restaure la porte Saint-Denis se garde bien de gratter les sculptures comme on fait au Louvre, il les fait nettoyer et soigneusement brosser et même laver avec une eau légèrement acidulée. Quand c'est bien sec, il y passe un léger badigeon non blanc, mais nuancé de vétusté qui fait très bien. Ce badigeon composé a la solidité de celuy de M. Bachelier, essayé il y a 50 ans dans divers endroits de la cour du Louvre et qui est toujours très beau.

Au lieu de réincruster des pierres pour les petites écornures, il emploie du mastic de M. Dihl, propriétaire de la manufacture de porcelaine du boulevard du Temple.

[1] Sur l'action de.

Ce mastic qui s'emploie à froid n'a pas de retrait, se lie très bien et devient plus solide et plus dur que de la pierre. M. Dihl qui dit cela a raccommodé chez luy des arrêtes écornées sur des marches d'un perron de jardin sur lesquelles on marche tous les jours. Ce mastic a résisté aux chaleurs de plusieurs étés, aux glaces de plusieurs hivers et à toutes les fatigues.

Ce mastic qui coûte 20 fr. la livre, broyé, ou 40 fr. le cent non broyé, est une chose très curieuse à connaître et très précieuse à employer. M. Celerier qui a fait des expériences sur ce mastic a trouvé qu'il n'avoit d'avantage que dans les petites parties, mais qu'employé en grand son retrait diminuait son adhérence.

377. **Arc de triomphe du Carrousel. Auteurs des sculptures.** *9 août 1809.* — « L'arc qu'on a élevé sur la place du Carrousel, à la gloire de la grande armée, fait face, d'un côté, au château des Tuileries, dans la direction de l'axe du vestibule ; de l'autre, il regarde le Louvre un peu en diagonale. La hauteur est de quarante-cinq pieds, sa largeur de soixante, et son épaisseur de vingt pieds et demi.

Les arcs de Septime-Sévère et de Constantin semblent avoir servi de modèle à ce monument ; comme eux il se compose de trois arcades dans sa largeur, mais il a de plus une arcade transversale qui coupe les trois autres en croix, et qui est à peu près dans l'alignement du guichet Marigni et de la rue de l'Echelle. La baie de la porte du milieu a quatorze pieds, celles des autres est de huit pieds et demi environ. Toute la masse de la construction est en pierre de liais, d'un grain très beau, appareillée avec le plus grand soin. Huit colonnes de marbre rouge du Languedoc ornent les deux fasces principales et soutiennent un entablement en ressaut, dont la frise est en griote d'Italie, et sur lequel sont placées autant de statues. Ces colonnes sont d'ordre corinthien, avec embrasses et chapiteaux de bronze. Au-dessus est un attique surmonté d'un double socle que couronne un quadrige. Telle est à peu près la disposition du plan. Passons à la description des ornemens.

Les voûtes en arrête des portes latérales sont décorées de foudres, de branches de laurier, de palmes et du monograme de l'Empereur. Dans la voûte de la porte du milieu, qui est ornée de caissons, on a placé au centre un bas-relief qu'on voit horizontalement, et qui représente Sa Majesté en habits impériaux, couronnée par une victoire. Ce morceau de sculpture est de M. Lesueur et les figures des Fleuves qui occupent les tympans des archivoltes sont de M. Boichot. Tous les ornemens sont de MM. Gorgery et Bernier, à l'exception des trophées d'armes pla-

cés dans les tympans des archivoltes des petites portes à l'extérieur, dont M. Montpellier est l'auteur. MM. Taunay et Dupasquier ont sculpté les quatre Renommées de la porte du milieu : le premier, celles qui sont du côté des Tuileries ; le second, celles du côté du Louvre.

Au-dessus des petites arcades sont placés des bas-reliefs de marbre blanc, dont les sujets offrent autant d'actions de la campagne de 1805. Des inscriptions françaises, mises au-dessous, servent à les faire connoître ; elles sont en lettres d'or sur un fond de griote d'Italie. Voici la description de ces bas-reliefs, dans l'ordre où ils sont disposés, en commençant par celui qui est à droite du spectateur censé dans la cour des Tuileries et en faisant le tour par la gauche : *Entrevue des deux Empereurs*, par M. Ramey ; *Entrée à Munich*, par M. Clodion; *Entrée à Vienne*, par M. Deseinne ; *Victoire d'Austerlitz*, par M. Espercieux ; *Capitulation devant Ulm*, par M. Cartelier ; *Paix de Presbourg* par M. Lesueur ; architectes MM. Fontaine et Percier, inspecteur M. Hurtaut. Le dernier bas-relief est le seul des six qui soit traité allégoriquement ; dans les autres, on s'est attaché à rendre le lieu de la scène et à exprimer la ressemblance des principaux personnages.

Au-dessus de ces bas-reliefs est une espèce de frise composée d'enfans portant des guirlandes de lauriers, et plus haut encore dans l'attique on a sculpté de petits bas-reliefs, où des figures allégoriques sont représentées tenant les armoiries de l'Empire et celles des nations vaincues. Ce sont MM. Gérard, Dumont, Callamar et Fortin qui les ont exécutés.

Nous avons déjà dit que les huit colonnes étaient surmontées de statues de marbre blanc ; nous allons décrire ces statues dans le même ordre que les bas-reliefs.

La première représente un sapeur, par M. Dumont ; un canonnier, par M. Bridan ; un carabinier de ligne par M. Montoni ; un grenadier, par M. Dardel ; un carabinier de cavalerie, par M. Chinard ; un chasseur à cheval, par M. Foucou ; un dragon, par feu M. Corbet ; et un cuirassier, par M. Taunay.

Le quadrige qui couronne ce monument est de M. Lemot, à l'exception des chevaux qui sont antiques ; ce sont ceux qu'on a conquis à Venise, et que l'on connoît vulgairement sous le nom de *chevaux de Corinthe*.

Les deux figures de la Victoire et de la Paix qui retiennent les chevaux, le char et la figure qu'on doit y mettre un jour, et que la reconnaissance y place déjà, sont en plomb et dorés d'or mat.

Nous avons oublié de dire qu'au-dessus de la porte du milieu sont deux tables de marbre blanc sur lesquelles doivent être

placées les inscriptions que la troisième classe de l'Institut s'occupe maintenant à rédiger. »

378. **Cathédrale de Reims.** *9 août 1809.* — Sa Majesté ordonne la restauration de la cathédrale de Reims. Le ministre nomme pour diriger ces travaux M. Dubut, architecte, et M. Roudelet neveu, pour inspecteur.

385. **Murs d'enceinte de Paris.** *6 novembre 1809.* — « Les murs de la dernière enceinte de Paris furent construits par les fermiers-généraux, comme par enchantement, ainsi que ceux de Thèbes ; au son de la lyre d'Amphion. Ils ont quatre mètres de hauteur ; ils ne furent point achevés complètement avant la Révolution ; ils forment autour de la capitale de l'Empire une étendue d'environ neuf lieues.

Les parties de ces murs que les circonstances d'alors ne permirent pas d'achever furent palissadées en planches.

Depuis environ deux mois on travaille aux travées qui se trouvent entre les barrières Poissonnière et de Saint-Denis ; elles sont presque achevées, car on pose actuellement les dalles sur ces murs, et sur la partie qui avoisine la barrière de Saint-Denis.

Les travées entre les barrières de Rochechouart et Poissonnière sont déjà élevées de huit à dix décimètres au-dessus du sol, et ne tarderont pas à être bientôt terminées.

Les grilles, les portes de fer et leurs accessoires, pour la barrière de Vincennes (place du Trône), sont sur place ; déjà les grilles et les portes de la travée entre le pavillon et la colonne du côté du nord sont posées. Depuis la barrière de Montreuil jusqu'à celle de Fontarabie, on travaille à enlever les terres pour niveler cette partie du boulevart, et on y creuse des fossés pour la plantation des arbres des contr'allées. Depuis la barrière de Fontarabie jusqu'à celle des Rats, des murs de clôture des propriétés particulières tiennent encore bien des murs de l'enceinte de Paris, que le temps n'a pas encore permis d'y construire. »

387. **Arc de triomphe de l'Etoile.** *11 novembre 1809.* — « L'arc de triomphe, à la barrière de Neuilly, est déjà élevé au-dessus du sol de cinq assises en pierres de Château-Landon ou de Nemours. Il paraît que d'autres assises ne seront pas posées avant le printemps ; mais une foule d'ouvriers sont occupés à scier et à tailler ces pierres, qui ont, dit-on, la solidité et la dureté du marbre. »

388. **Porte Saint-Denis.** *12 novembre 1809.* — « On lit au haut de la porte Saint-Denis, du côté de la ville et du faubourg, l'inscription suivante : LUDOVICO MAGNO.

Cette inscription, achevée depuis peu, est en gros caractères de cuivre doré. Les planches et les toiles qui la couvraient viennent d'être enlevées. » M. Celerier, architecte, eut ordre de rétablir l'inscription de la porte Saint-Denis détruite pendant la Terreur. Cet ordre était de M. Crétet, ministre de l'intérieur.

A la retraite de ce ministre, Fouché, ministre de la police générale et de l'intérieur par intérim, suspendit l'exécution de cette inscription.

L'architecte, s'appuyant d'un décret qui charge l'Institut des inscriptions sur les monuments publics, demande et obtient le renvoy de cette question à l'Institut. Il paraît qu'elle est résolue sous M. Montalivet, ministre de l'intérieur en pied.

391. **Porte Saint-Denis.** *13 novembre 1809.* — « Nous avons oublié de dire, hier, en parlant de l'inscription, LUDOVICO MAGNO, rétablie à la porte Saint-Denis, qu'on venoit d'en effacer la célèbre et fameuse inscription : *Unité, indivisibilité de la République, liberté, égalité, fraternité ou la mort*, qu'on lisoit en gros caractères noirs, au-dessous de la corniche de cet arc de triomphe. Ce monument sera restauré et rétabli, à peu près comme il étoit avant la Révolution. On a rétabli les couronnes et les fleurs de lys sur les globes qui sont placés au haut des quatre pyramides ; on répare également les inscriptions effacées ou altérées qui sont à leurs bases. »

403. **Arc de l'Etoile.** *23 janvier 1810.* — « Les travaux de l'arc de triomphe que M. Chalgrin construit à l'Etoile sont momentanément suspendus, à cause de la rigueur du froid. Ils ont été très avancés dans la dernière campagne ; il ne reste plus que deux mètres de constructions à faire, en pierre dite *Château-Landon*, alors on cessera d'employer ce genre de pierre. Les dimensions de ce monument paroissent irrévocablement fixées comme il suit : façade, 160 pieds (40 pieds de plus que le portail de Notre-Dame) ; profondeur, 80 pieds ; ouverture, 45 ; élévation de la masse, 136 ; tertre qui sert de base, 63 ; élévation totale, 199 pieds, c'est-à-dire 5 pieds 9 pouces de moins que les tours de Notre-Dame qui, mesurées par Deparcieux, ont 204 pieds 9 pouces. On présume que cet arc de triomphe sera surmonté du quadrige de Berlin. Deux fois par an, le soleil se couchera dans l'ouverture de l'arc, ce qui du grand bassin des Tuileries produira, dit-on, un merveilleux effet. »

405. **Colonne d'Austerlitz.** *23 janvier 1810.* — « Sa Majesté le roi de Hollande, ayant visité les travaux de la colonne de la grande armée, a fait remettre, par son grand chambellan, une montre

d'or à répétition avec la chaîne à M. Lepère, architecte, comme témoignage du plaisir que la vue de ce monument lui a fait éprouver. »

Dotation de la Couronne. *4 février 1810.* — Arrêté par l'Empereur le 1er février 1810. — Restauration future de Versailles. — Rapport de M. Daru, intendant général de la Couronne. — « Sa Majesté a établi un tel ordre dans la maison, que, malgré les dépenses que les circonstances ont nécessitées, elle est parvenue à réparer ses palais : les Tuileries, Fontainebleau, Meudon, Saint-Cloud, Trianon, Rambouillet, Compiègne sont rétablis, meublés ; et Sa Majesté espère être bientôt dans le cas d'entreprendre la restauration de Versailles. Ce palais est nécessaire à la splendeur du trône impérial ; c'est la plus belle résidence de l'Europe, la seule dont la nation puisse s'enorgueillir, parce qu'elle atteste sa puissance et celle des arts.

Mais en restaurant le palais de Versailles, l'intention de Sa Majesté est de maintenir toujours sa résidence ordinaire dans sa grande capitale.

Déjà elle a fait terminer le Louvre ; elle a perfectionné l'ancienne galerie ; elle en élève une nouvelle, pour achever la réunion des deux palais ; et les dépenses sont acquittées sur les fonds du domaine extraordinaire. »

420. **Porte Saint-Denis.** *9 mars 1810.* — On abattit hier les échafauds élevés pour les réparations de la porte Saint-Denis, et qui, depuis plus de 3 ans, masquoient ce chef-d'œuvre de Blondel. On peut le voir aujourd'hui et dans son ensemble, et parfaitement réparé. Cette réparation fait le plus grand honneur au talent et au goût de M. Cellerier. La porte Saint-Denis a conservé sa magnificence, ses décorations, et cette couleur bronzée que le temps dépose sur les monumens, et qui leur imprime un caractère vénérable et presque religieux. »

432. **Arc de l'Etoile.** 2 *avril 1810.* — L'arc de triomphe de l'Etoile est exécuté à 45 pieds d'ouverture en pierre de Nemours jusqu'à la corniche du piédestal. Le surplus est exécuté aujourd'huy en chassis peints pour la fête du mariage de Sa Majesté Napoléon, empereur, avec l'archiduchesse d'Autriche, Marie-Louise.

Cette masse colossale a généralement plu.

Le projet est entièrement de M. Chalgrin, architecte.

QUI S'EN VONT

—

S VENTES

RCHÉOLOGIQUES

R ET L'ART FRANÇAIS

pp. 113-116, 125-126, 127-149,

reuses planches.

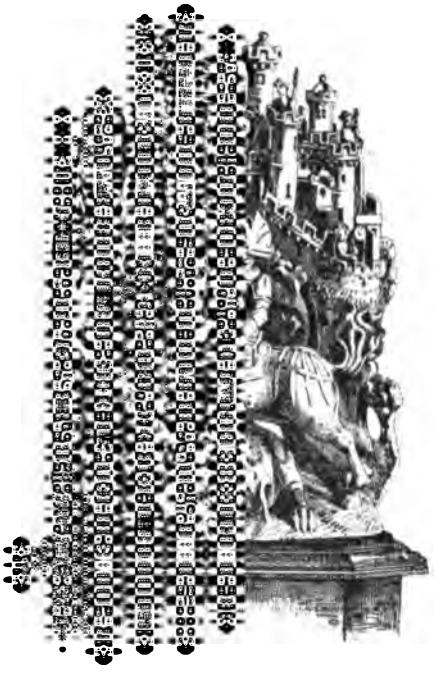

UANT LE DRAGON, fin du XV siècle,

t plusieurs dragons; en haut un

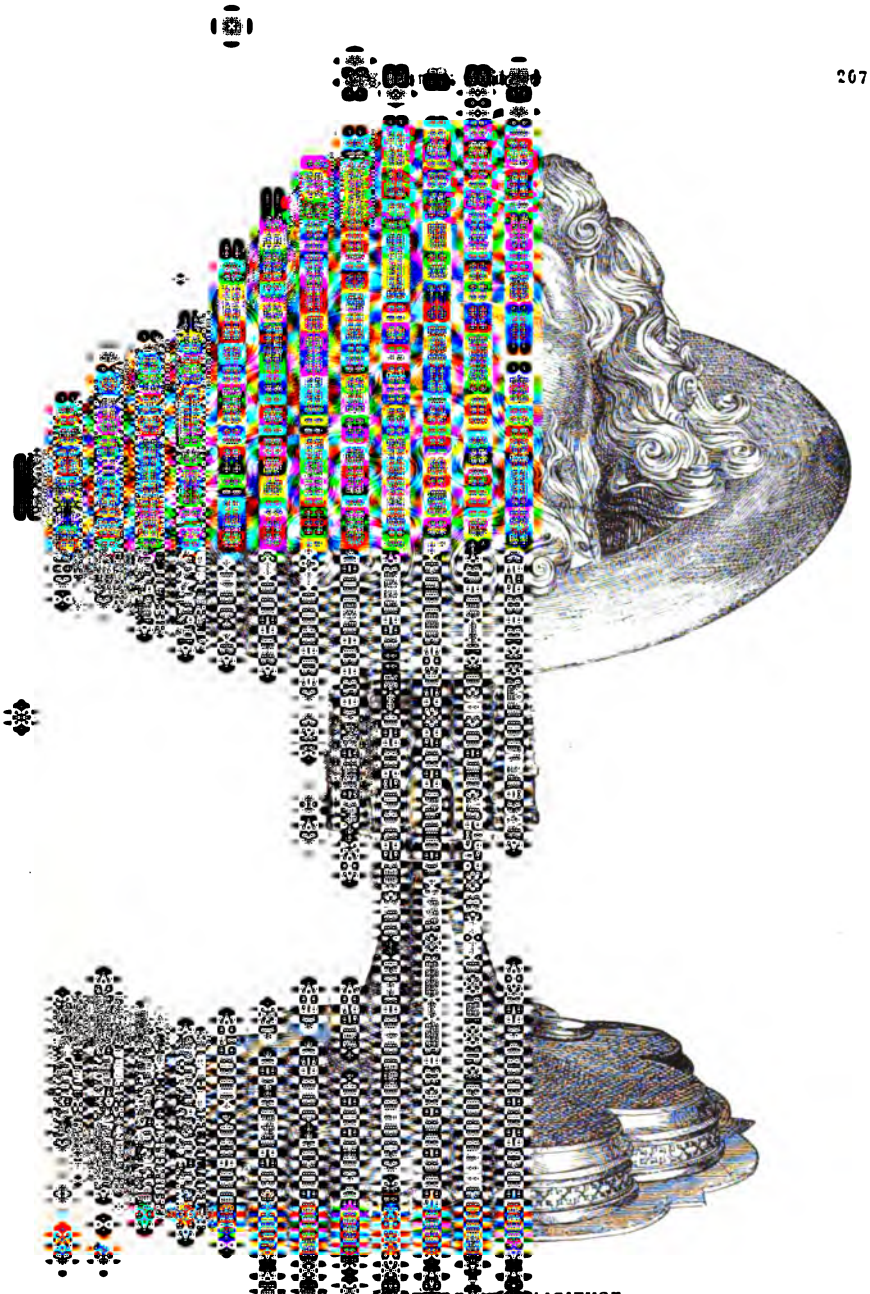

LIGIEUSE.

tie doré ; la tête de saint Jean en
sommet de la tête, permettait de
pied 0m300. — Hauteur du visage

Bijoux N° 58. — PENDANT DE COU EN OR ÉMAILLÉ, XVIe siècle. — Hauteur 0m085, largeur 0m05. Sur une terrasse composée de volutes d'or émaillé, semées de rubis et de diamants, est représenté un furet de haut relief, en or émaillé de brun; sur son corps sont enchâssés deux rubis et un diamant. La chaîne de suspension comprend deux chaînons de fleurettes émaillées réunies par une bélière émaillée. Au bas du bijou trois perles. Au revers les volutes de la base forment un gros fleuron émaillé en forme de fleur de lys.

N° 215. — CUILLER ET FOURCHETTE PLIANTES EN VERMEIL, XVIIe siècle. Longueur [illegible]. Sous le cuilleron, Diane sous un baldaquin. A la base du manche un chérubin, à son sommet une femme portant un corbeille de fruits.

Au revers cinq tenons où s'engagent les trois dents de la fourchette.

LA COLLECTION SPITZER

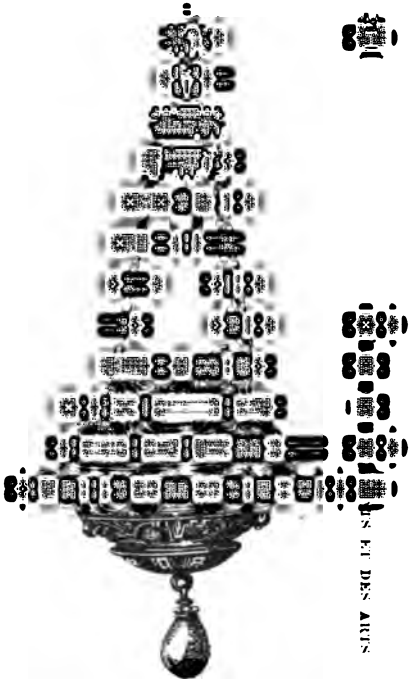

Bijoux N° 56. — PENDANT DE COU EN OR ÉMAILLÉ, XVIe siècle. Hauteur (sans les chaînes 0m048, largeur 0m048; suspendu par quatre chaînettes à une bélière d'or émaillé ornée de deux rubis et d'une perle pendante. Culot en or ciselé, émaillé avec perle en poire, sur la panse des perles, rubis, émeraudes avec couvercle sur lequel est couché un chien d'or dont le corps est fait d'une perle barroque.

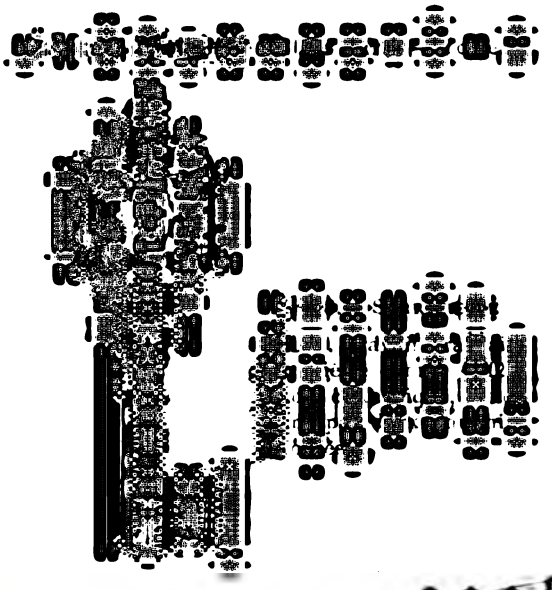

N° 44. — SERRURERIE

CLEF, travail français, XVII° siècle, canon cannelé anneau plat encadrant un buste à double face.

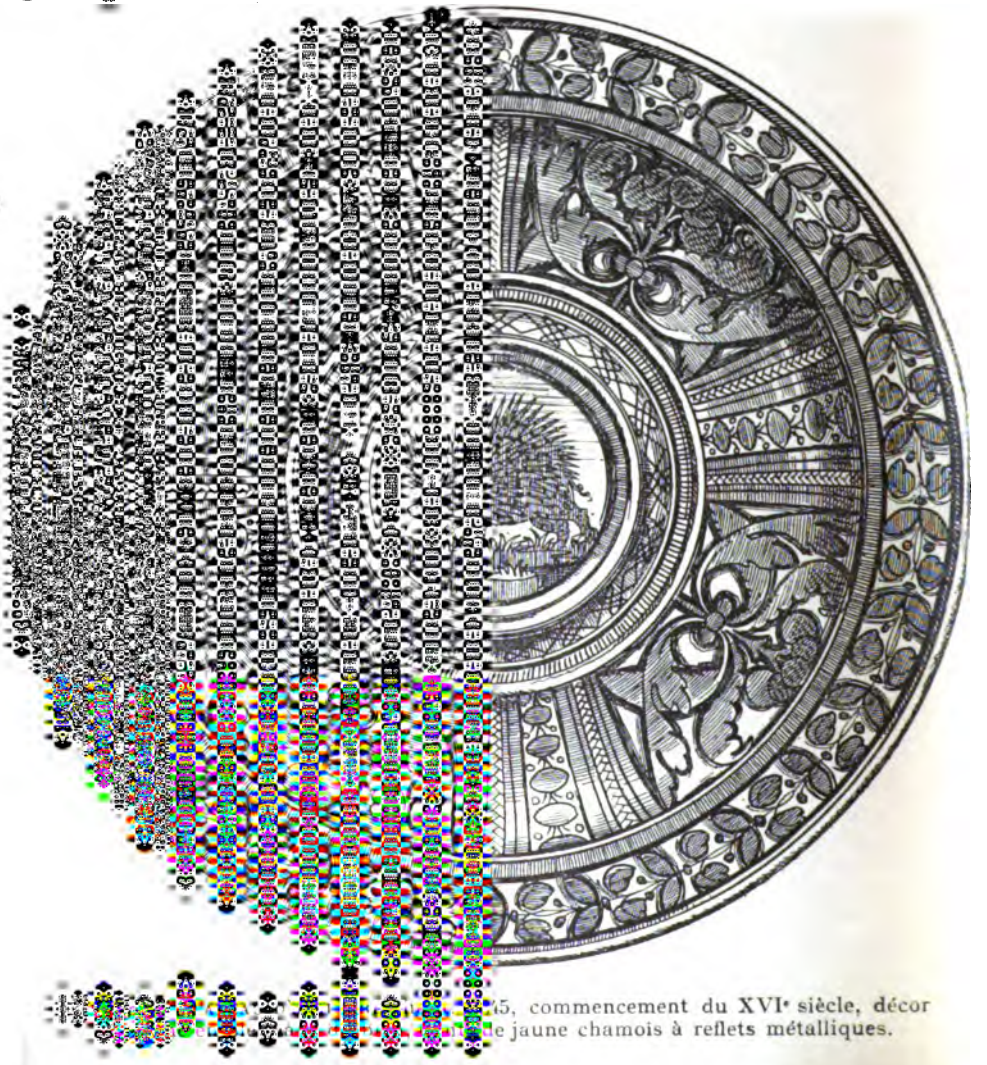

45, commencement du XVI° siècle, décor de jaune chamois à reflets métalliques.

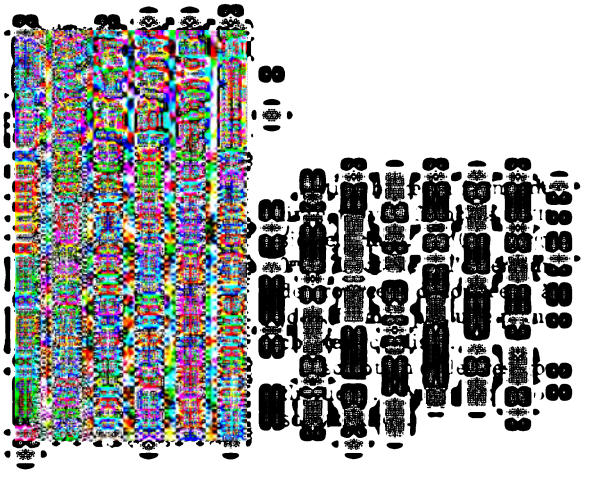

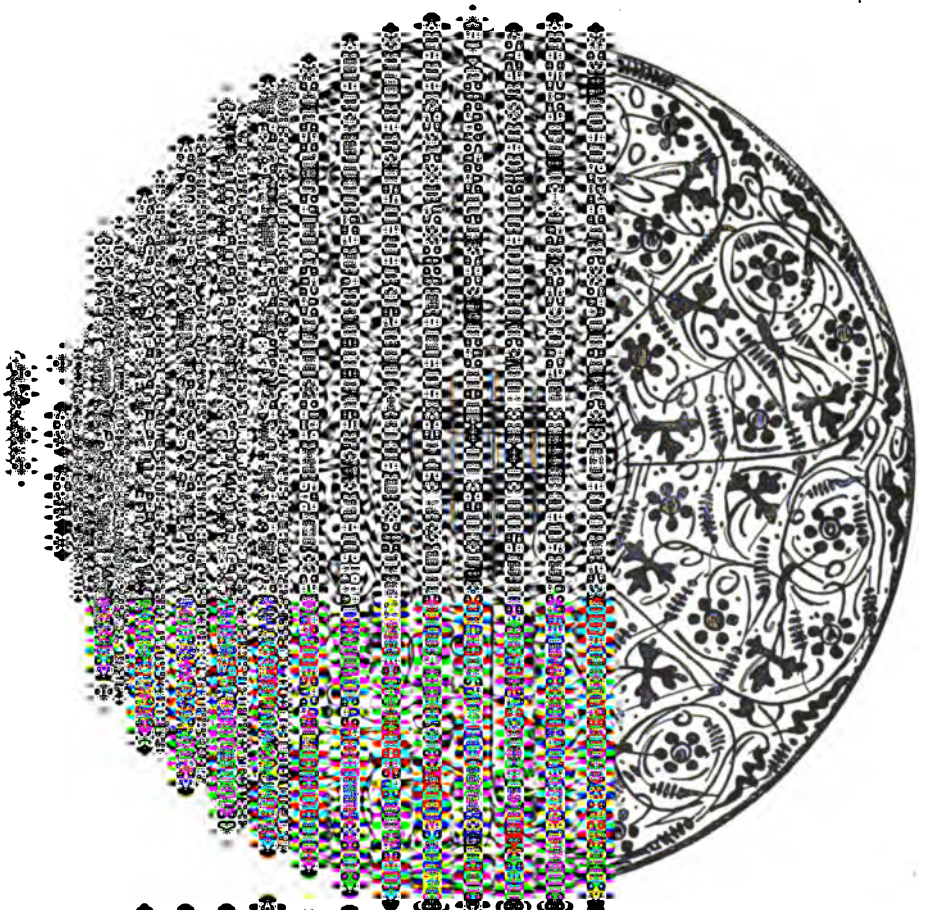

[illegible] ON D'ARMOIRIE, fascé d'or et de [illegible] rable et de fleurettes dessinées en [illegible] chamois à reflets métalliques sur

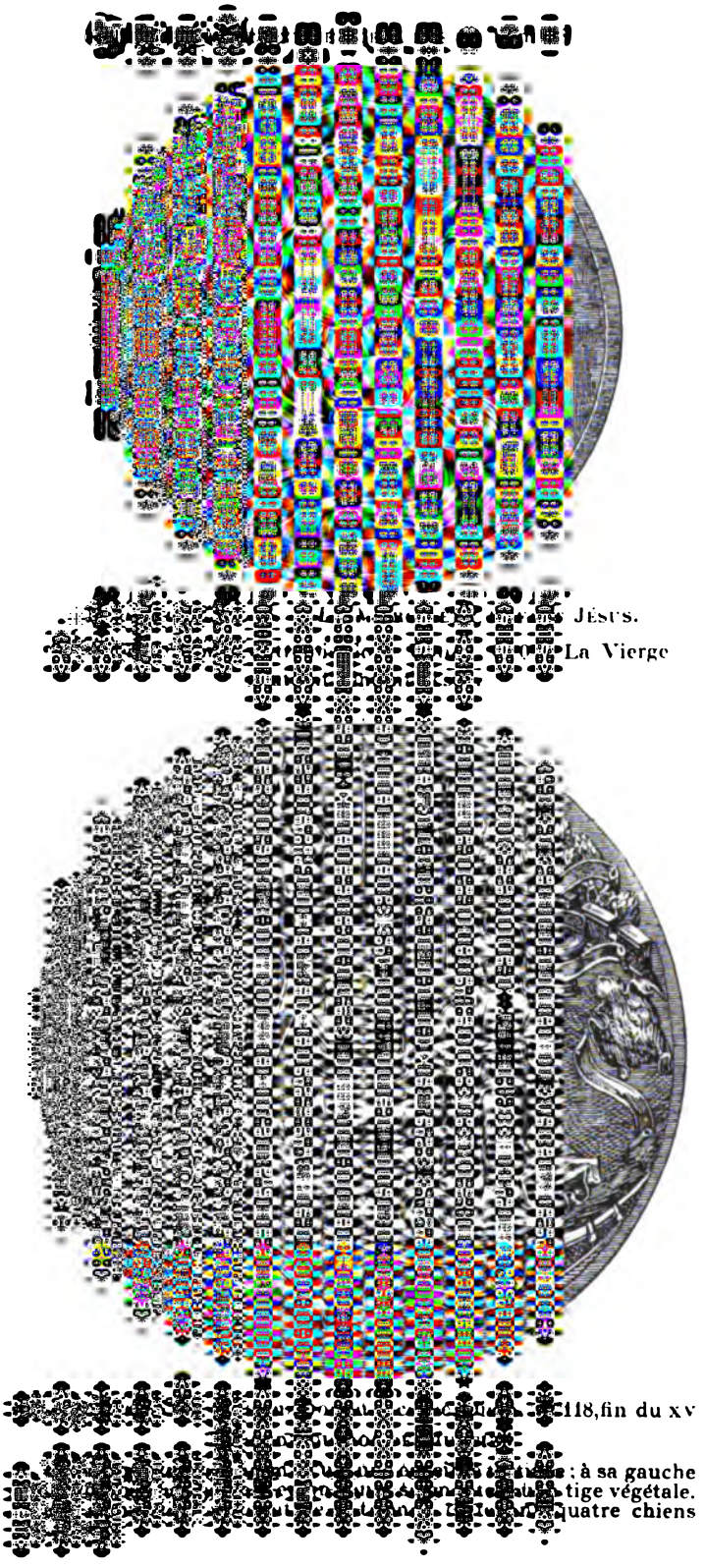

JÉSUS.

La Vierge

118, fin du xv

: à sa gauche

tige végétale.

quatre chiens

Dessin en bleu mo

rehauts blancs, Terrain d

jaune, de vert, de bistre :

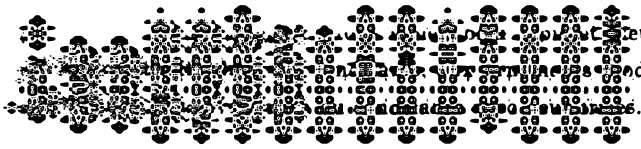

[illegible] bleu turquoise éclairés de jaune, [illegible] modelés en bleu et bistre, lavé de [illegible].

N° 7. — SERRURERIE.

GRANDE CLEF XVIe siècle, long. 0^m175, canon uni, foré de façon à former la lettre N. Le panneton triangulaire affecte la forme d'un compas entrelacé avec une équerre : sur sa tranche monogramme du Christ J H S.

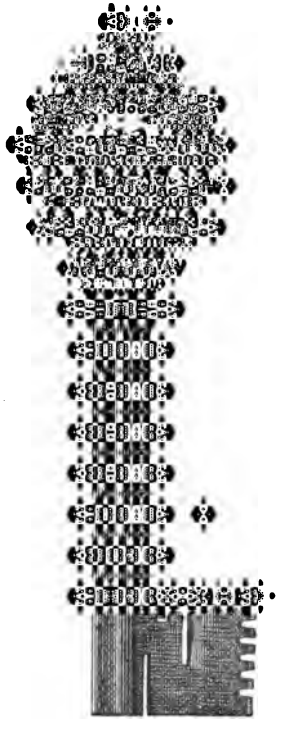

N° 22. — SERRURERIE.

CLEF, travail français, XVIe siècle. Long. 0^m110, canon en as de cœur, surmonté d'un chapiteau sur lequel se dressent deux chimères adossées, terminées à leur partie inférieure par des têtes de griffon entourées de feuillages.

LA

COLLECTION

SPITZER

N° 51. — SERRURERIE.

CLEF (travail français) XVIIIe siècle. Hauteur 0^m135, canon uni terminé en panneton découpé en croix ; sur l'anneau repercé à jour armoiries, avec croix archiépiscopale et chapeau de cardinal : de gueules à la rose de .... au chef d'or chargé d'un aigle couronné de .....

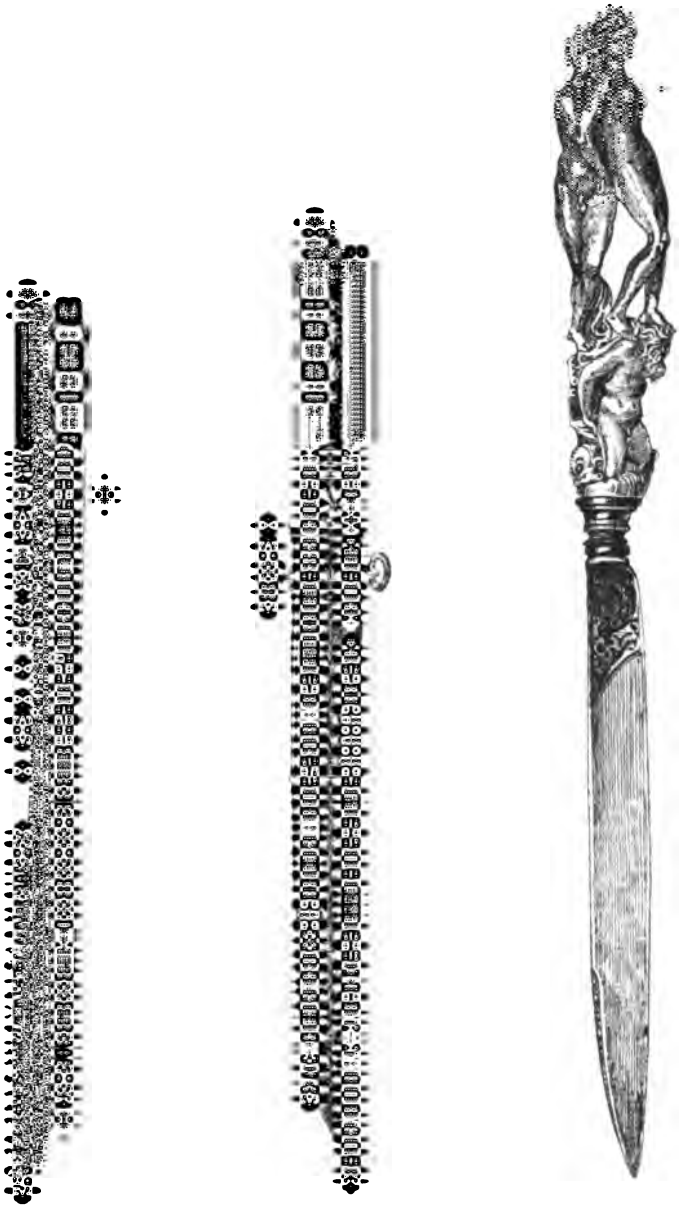

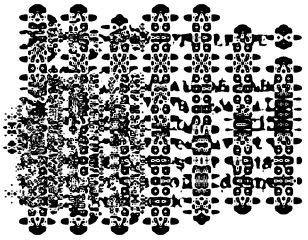

N° 201. — COUTELLERIE.

COUTEAU A MANCHE D'IVOIRE SCULPTÉ, XVIIe siècle. Lon. 0m23. Lame gravée et dorée à sa base manche d'ivoire sculpté formé d'un homme accroupi sur un dauphin et portant sur ses épaules un jeune homme et une jeune femme s'embrassant.

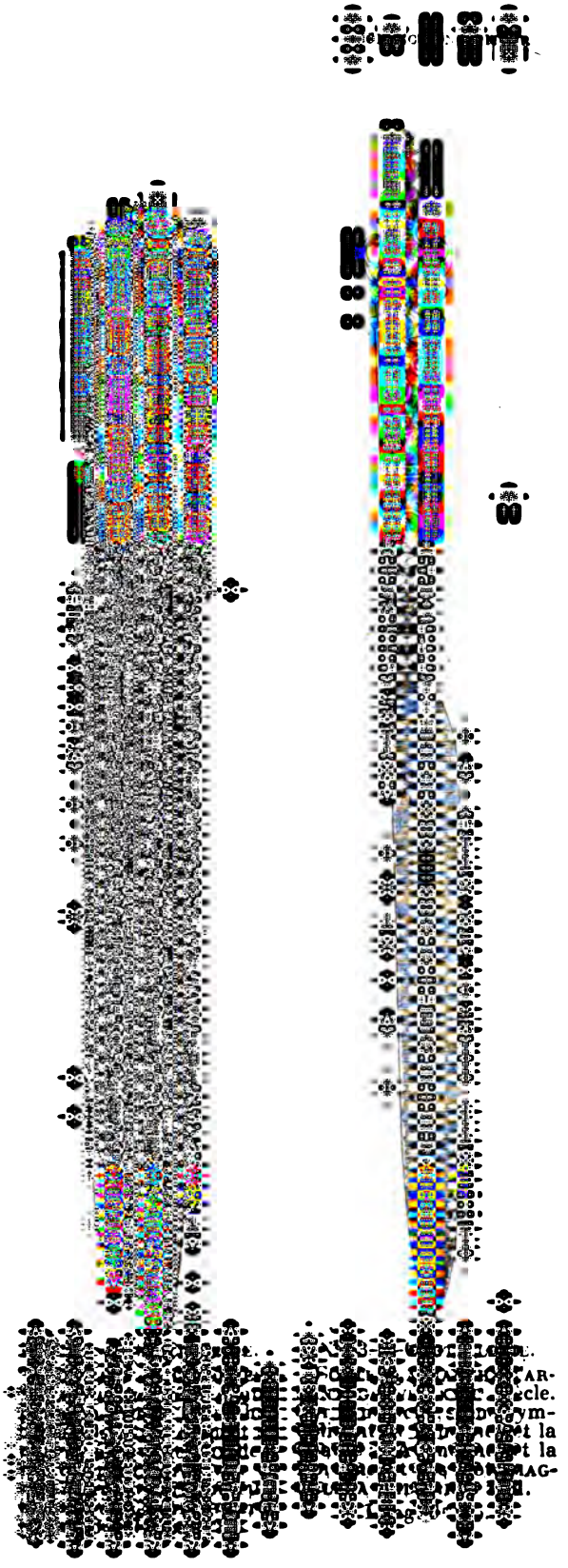

N° 52. — Coutellerie.

Couteau a manche d'ivoire sculpté. XVIIe siècle. Lame dorée ; sur le manche sont fixés deux bas-reliefs d'ivoire découpés à jour : Jésus marchant sur la mer. La fuite en Egypte. En haut deux figures de naïade et de triton avec un enfant. Long. 0m256

BULLETIN DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE (*Suite*).

FONDATION DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE CORBEIL, D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

Depuis de la Barre, prévôt et historien de Corbeil au commencement du XVIIe siècle, aucun écrivain, si ce n'est l'abbé Lebeuf au siècle suivant, ne s'est occupé spécialement et d'une manière continue de l'histoire de Corbeil et de la région qui l'entoure Et cependant ce ne sont pas les éléments qui manquent : les Archives publiques et privées, inexplorées jusqu'à présent, renferment de précieux trésors historiques qui ne demandent qu'à voir le jour; le souvenir des monuments disparus, et ils sont nombreux, risque de tomber dans l'oubli, si des archéologues de bon vouloir ne viennent bientôt rappeler leur histoire et retracer leurs beautés, presque ignorées aujourd'hui. Et pourtant ces édifices ont fait durant des siècles l'orgueil des populations qui nous ont précédés sur ce sol que l'on foule à présent d'un pied trop souvent indifférent, parce qu'on ne le connaît pas assez.

Nos environs sont encore riches en monuments, peu ou mal connus, qu'il serait intéressant d'étudier, aussi bien dans le passé que dans leurs modifications postérieures. Il n'est pas jusqu'à la mémoire des hommes, qui sont nôtres par leur naissance ou leur séjour parmi nous, et qui nous honorent par leurs travaux ou les services rendus, qui ne soit prête à s'effacer, faute d'historiens qui les rappellent à leurs concitoyens.

Il n'est pas de pays, si peu étendu ou important qu'il soit, qui ne trouve profit à créer dans son sein une société savante. C'était l'opinion de Viollet-le-Duc qui la traduisait ainsi dans une lettre à un de ses amis : « *Si chacun tenait à mettre en lumière toutes les*

richesses possédées par une division territoriale, nous aurions bientôt une histoire complète de la France par ses monuments. »

Le vœu de l'éminent archéologue a été en très grande partie réalisé, car chacun de nos départements possède aujourd'hui au moins une société savante et, presque toujours, il en a plusieurs ; il en existe dans presque tous les arrondissements et souvent même on en rencontre dans les chefs-lieux de canton.

Notre région, qui confine aux limites de l'Ile-de-France, du Gâtinais et du Hurepoix, et encore aux territoires de la Beauce et de la Brie, est entourée de toutes parts de sociétés savantes dont les sièges sont à Paris, Pontoise, Versailles, Rambouillet, Melun et Fontainebleau ; seules nos vieilles villes de Corbeil et d'Étampes n'en possèdent pas. Ce regrettable état d'infériorité a frappé un groupe d'hommes amis de notre pays et de son histoire ; ils se sont réunis dans la pensée commune de le faire cesser, et c'est en vue de ce résultat, qu'ils ont décidé la création d'une société historique et archéologique dont le champ d'études embrasserait l'ancien Comté de Corbeil, ainsi que la partie du Hurepoix la plus rapprochée de nous, en y joignant Etampes et la région qui nous en sépare, Étampes, ville intéressante à tant d'égards par son passé si fertile en souvenirs et son sol si riche en monuments.

Un premier appel a été entendu et une réunion préparatoire a été tenue, dans laquelle les statuts provisoires ont été élaborés et à laquelle assistaient quinze membres fondateurs.

Des adhésions précieuses et en assez grand nombre ont été ensuite recueillies. Aujourd'hui la création de la société historique et archéologique de Corbeil, d'Étampes et du Hurepoix est un fait accompli, et son bureau provisoire a l'honneur de venir vous demander de vouloir bien vous unir aux membres fondateurs de la jeune société qui sera très honorée de vous compter parmi ses membres.

Le but qu'elle poursuit et qui ne peut être atteint que par la coopération du plus grand nombre possible d'adhérents, souscripteurs et travailleurs, peut se résumer en peu de mots : l'Étude en commun de l'histoire et de l'archéologie de notre cher pays et la publication dans la mesure de ses ressources, de tous documents pouvant jeter un jour nouveau sur son passé, ses monuments, les événements qui s'y sont accomplis, les personnalités qui l'ont honoré.

C'est pour obtenir ce résultat que nous faisons appel à toutes les bonnes volontés et nous comptons fermement, Monsieur, que vous voudrez bien nous honorer de votre appui, en signant le bulletin

d'adhésion joint auquel nous joignons un exemplaire des statuts et du règlement de la société.

Les membres du bureau provisoire :

J. LAROCHE, *président*,
Ancien architecte de l'arrondissement de Corbeil ;

E. LASNIER, *trésorier*,
Ancien receveur des finances à Corbeil ;

A. DUFOUR, *secrétaire général*,
Bibliothécaire-archiviste de la ville de Corbeil.

La Rédaction de l'*Ami des Monuments et des Arts* adresse toutes ses félicitations aux vaillants qui ont pris cette heureuse initiative ; elle souhaite qu'ils trouvent dans leur ville un concours empressé et nous enregistrerons avec plaisir les premiers résultats acquis.

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES
DÉCOUVERTES ET ANTIQUITÉS NATIONALES

Suite.

Voir tome 8, pages 77, 79, 125, 131, 147, 159, 90, 193. Le sujet a été en outre traité à chacune des pages des huit volumes de l'Ami des Monuments et des Arts. Voici des communications nouvelles *Voir aussi la bibliographie* :

DÉCOUVERTES INÉDITES A VEZELAY (Yonne)

PAR

ADOLPHE GUILLON.

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

A M. CHARLES NORMAND.

Je regrette bien de ne pas vous avoir ici en ce moment. On fait à Vézelay des travaux pour amener sur le faîte de la montagne l'eau d'une source. La ville est complètement bouleversée par des tranchées danslesquelles on a trouvé des choses intéressantes, de vieilles clés, des carreaux, des monnaies et surtout des quantités de squelettes. J'ai fait venir pour les déterminer mon ami E. Rivière, l'anthropologiste, qui vient de passer quelques jours ici, et a emporté deux caisses d'ossements. On en a trouvé sur la place de l'Eglise, mais malheureusement pas une pièce de monnaie, pas de débris d'armes, de boutons, sauf un ou deux morceaux de fer in-

formes. Nous pensons que ce sont des corps de combattants des guerres de religion empilés dans des tranchées à la porte de l'abbaye.

Je profite de l'occasion pour rechercher des substructions de l'ancien château des abbés du XIIe siècle. Nous trouvons des murs, des contreforts, des quantités d'ossements. Si vous étiez là, cela vous intéresserait beaucoup et vous pourriez même nous donner votre avis. Est-ce que c'est vraiment impossible ?

M. Charles Normand s'est empressé de se rendre à l'appel de M Adolphe Guillon ; il a pu voir derrière l'abside les substructions du château et le plan que M. A. Guillon en a dressé avec beaucoup de soin.

SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-LAURENT A ROUEN. — L'église Saint-Laurent, rue Thiers, à Rouen, un des morceaux intéressants de l'architecture du XVe siècle, situé dans le voisinage du Musée de peinture, vient d'être l'objet d'une expropriation au profit de l'Etat, par application, pour la première fois peut-être, de la loi du 30 mars 1887 sur les monuments. Cette église était la propriété d'un des notaires de Rouen, Me Courcelle, qui se proposait, en abattant la nef et les murs, de se construire là un hôtel particulier, en conservant la tour et le portail qui donne sur la rue de la Bibliothèque qu'il aurait fait restaurer. M. Courcelle demandait à titre d'indemnité une somme de près de 650,000 francs. Il lui a été alloué 180,000 francs. L'église Saint-Laurent sera entièrement conservée. Nous devons en féliciter la Société des Amis des Monuments Rouennais, et son président M. Gaston Le Breton, notre dévoué collègue.

NIÈVRE. — Le Conseil municipal de Nevers a adopté le programme des grands travaux, 154,690 francs, parmi lesquels nous signalerons la restauration de l'hôtel de ville, monument historique bien connu. Le programme comporte aussi la réfection des Minimes : 43,000 fr.

LILLE (Nord). — A Lille, des ouvriers terrassiers ont découvert des poteries noires émaillées datant des XIIe et XIVe siècles et dont l'émail est resté brillant. Les membres de la Société géologique du Nord, en inspectant les terrains, ont cru reconnaître qu'au XIIIe siècle la Deule passait à l'emplacement actuel de la rue Nationale. Ils pensent que le cours de la rivière aura été détourné vers le XVe siècle, au moment où ont été établies les premières fortifications de la cité.

ALPES (Hautes-). — Le Conseil général a décidé d'organiser une loterie de 130,000 fr., dont le produit sera affecté à la construction d'un Musée départemental.

LES MONUMENTS
DE LA LITHOGRAPHIE FRANÇAISE
LE MONUMENT DE CHARLET

(Voyez l'*Ami des Monuments et des Arts*).

Nous avons déjà signalé l'heureuse initiative prise par la *Société des Parisiens de Paris* et par celle des *artistes lithographes français*, dont le secrétaire, M. Causin, a fait preuve d'un zèle très méritoire en faveur de l'œuvre ; depuis lors elle a fait des progrès et il est souhaitable que des souscriptions viennent encourager les promoteurs. Récemment, sous la présidence de M. Henry Hamel a eu lieu un brillant banquet à l'issue duquel il a prononcé le discours suivant dont nous reproduisons ici quelques passages :

« Messieurs, chers collègues,

« Tout d'abord, en votre nom et au mien, je veux exprimer à M. Champoudry, Président du Conseil municipal, les sentiments de joie que sa présence ici fait naître parmi nous. C'est un grand honneur pour les artistes lithographes français ; et nous remercions vivement M. Attout-Taillefer, conseiller municipal, et Léon Martin, secrétaire de la Présidence, d'avoir bien voulu se joindre à leur éminent Président.

« Je saluais à l'instant le premier représentant de la ville de Paris. Qu'il me permette encore de lui dire la profonde satisfaction que nous avons éprouvée en voyant son Conseil nous accorder une subvention de 3000 francs pour nous aider à ériger notre monument Charlet. J'en remercie particulièrement la commission et son rapporteur, M. Lampué, qu'une circonstance imprévue oblige à décliner notre invitation.

« Les concours désintéressés ne nous font pas défaut, et je cite parmi les meilleurs celui que M. Normand, directeur des *Amis des Monuments*, nous apporte, celui que nous promet M. Baschet, directeur de la *Revue illustrée* et le dévouement incessant que nous a prodigué M. de Brunoff, l'habile et intelligent directeur des Imprimeries Lemercier.

« Nous voici donc à la veille de dresser sur l'une des places de la ville de Paris ce monument que le sculpteur Charpentier nous permet, par les sacrifices qu'il veut bien s'imposer et le talent qu'il met à notre service, d'inaugurer au mois de mai prochain.

« Un monument à Charlet ! C'était là notre rêve, — un rêve longuement caressé : nous allons le réaliser.

« Vous savez comment nous avons procédé : Exposition des œuvres de Charlet chez Durand-Ruel organisée avec le concours éclairé de M. Dayot, inspecteur des Beaux-Arts, notre Président d'honneur, dont nous déplorons ce soir l'absence motivée par une indisposition ; souscriptions de la ville de Paris, souscriptions particulières, celles, entre autres, de la *Société des Parisiens de Paris*, dont le président, M. François Coppée, a écrit une lettre si belle, si entraînante à notre cher ami et dévoué secrétaire Causin, organisateur de la souscription. M. Causin ne peut malheureusement ce soir se trouver parmi nous et nous avons le vif regret de le voir ainsi échapper à nos chaleureuses félicitations.

« Notre président d'honneur, M. Dayot, nous a fait espérer l'appui de l'Etat. Nous y comptons, car l'Etat, en effet, qui a participé largement à l'érection du monument Raffet, ne pourrait faire moins pour Charlet, le maître de Raffet.

« Oui, messieurs, oui, chers collègues, nous pouvons être fiers de notre œuvre, aujourd'hui. Vous avez fait, malgré les difficultés qui paraissaient insurmontables, la résurrection du vieux procédé. Vous, mon cher Maurou, qui avez fondé cette société, vous savez combien la lithographie tenait peu de place, au Salon, il y a seulement 10 à 12 ans, alors que vous et moi, vous par la parole et par le crayon, moi par la plume de préférence, nous plaidions la même cause avec une chaleur et une foi agissantes qui nous ont réunis et qui ont créé entre nous d'étroits liens d'amitié. — La lithographie, qui, après la belle période de 1830 à 1860, était tombée à rien, se reprend aujourd'hui, rayonnante comme aux beaux jours.

« A cette heure, chers collègues, vos efforts sont couronnés de succès, non seulement en France, mais à l'étranger : c'est à notre société que l'on s'adresse pour obtenir la collaboration des artistes lithographes : d'Amérique, d'Autriche, d'Espagne, de Russie, d'Angleterre, de tous les coins du monde artiste on vous demande des épreuves. Ce résultat, il vous est dû ; il est dû à la *Société des artistes lithographes Français*.

« Vous avez fait cette renaissance que j'ai eu le seul mérite de prédire, ce qui est peu, et vous avez rendu un service de premier ordre à l'Estampe en remettant à l'honneur l'art des Charlet, des Raffet, des Gavarni, des Daumier et des Mouilleron. En conservant à la France cette lithographie qui, suivant l'heureuse expression de Charles Blanc, est essentiellement française par les qualités qu'elle exige et que nous possédons, vous avez fait

œuvre non seulement d'artistes mais de patriotes ; à ces deux titres vous avez mérité l'appui de la Presse et le concours effectif des pouvoirs publics. La Presse ne vous a jamais marchandé le sien et notre grande ville de Paris, qu'on est toujours certain de voir à la tête des manifestations artistiques, s'est montrée empressée et généreuse. Cela est de bon augure et doit vous donner confiance dans l'avenir. »

M. Champaudry, Président du Conseil municipal, répond à M. Henry Hamel. Il dit combien il est heureux de l'invitation qui lui a été adressée et avec quel plaisir il a saisi l'occasion d'y répondre.

REVUES DES REVUES

LE VANDALISME EN BELGIQUE

LE BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE DE TOURNAI PUBLIE LES DEUX INTÉRESSANTES NOTICES QUE NOUS DONNONS ICI :

LE MANOIR DU GOUVERNEUR

(ANCIEN COUVENT DES CÉLESTINES, RUE DU CHATEAU)

PAR

L. CLOQUET

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

Tournai ne possède plus que deux édifices notables de l'époque de la première Renaissance la : *Grand'Garde*, qui, dès l'année 1600, présente le plein développement des formes italiennes dans son opulente façade en pierre bleue ; et la Grange des Dîmes de Saint-Martin, qui, trente-trois années plus tard, garde encore fidèlement la tradition flamande. Son pignon monumental à plusieurs étages d'enroulements, et son ample façade où la pierre se joue dans la brique en une sorte de mosaïque, de cordons, de chaînes, de cartouches et de frontons, caractérisent bien la Renaissance flamande.

Nous possédions naguère un troisième monument, qui prenait place entre ces deux-ci et n'offrait pas un moindre intérêt au point de vue de l'histoire de notre art local : c'était l'ancien Manoir des

Gouverneurs. Là également, se maintenait, en des lignes plus sévères, la tradition flamande, avec ses pignons et lucarnes à gradins, ses grands combles élancés, et son heureux mélange de la pierre et de la brique, qui s'y mariaient à merveille. Cet édifice empruntait un caractère particulièrement monumental à la majestueuse ordonnance de ses grandes fenêtres à doubles croissillons, très régulièrement disposées en deux étages et rappelant celles de la Grand'Garde. Aucune des formes générales n'appartient encore au style de la Renaissance, mais déjà tous les détails trahissent une main familiarisée avec la mouluration classique : le soubassement, la porte à plein cintre, les cordons, les meneaux même, révèlent un architecte accoutumé aux profils à la mode, mais qui, fidèle à l'ancienne structure si rationnelle des édifices, répudie de parti pris tout le décor postiche des ordres superposés et des entablements.

Il nous avait laissé un type remarquable d'architecture civile monumentale, en harmonie avec les idées nouvelles et cependant exempt de tous les abus qu'introduisit dans notre architecture l'imitation servile des palais italiens. Sa disparition est d'autant plus regrettable que peu d'édifices anciens sont plus propres à fournir des inspirations heureuses aux architectes de nos jours. Les dessins très habilement relevés par M. Bastin, architecte de la ville, en assurent du moins le souvenir.

Cette note est complétée par la suivante, qui rendra de non moins grands services en assurant le souvenir de l'œuvre disparue ; le titre en varie un peu, bien qu'il s'agisse de la même maison :

NOTE SUR L'ANCIEN HOTEL DES
GOUVERNEURS DE TOURNAI
DEVENU LE COUVENT DES CÉLESTINES
ACTUELLEMENT EN DÉMOLITION
PAR
LE GÉNÉRAL DE FORMANOIR

Au moment où tombe sous la pioche des démolisseurs l'ancienne aile du « couvent des Célestines, » dans la rue du Château, il appartient à la Société historique de ne pas en laisser disparaître les derniers vestiges sans en consigner le souvenir dans ses annales.

En effet, le bâtiment en démolition était un reste, et un fort beau reste, de l'hôtel des gouverneurs de Tournai sous la domination espagnole.

C'est là que ces hauts dignitaires ont résidé depuis Charles-Quint jusqu'à l'époque de Louis XIV. C'est dans ce palais qu'ont successivement demeuré les puissants seigneurs des Maisons de Lannoy — depuis le célèbre vainqueur de Pavie — de Melun, de Montmorency, de Croy, de Lalaing, etc. C'est là enfin qu'a vécu la fameuse Christine de Lalaing, princesse d'Epinoy.

Parmi ces gouverneurs se trouvait Florent de Montmorency, comte de Horn, qui, ayant encouru la disgrâce de Philippe II pour n'avoir pas réprimé l'hérésie avec assez d'énergie, fut arrêté, conduit en Espagne et interné dans le château de Simancas où il mourut bientôt empoisonné. Ses biens furent confisqués et l'inventaire du mobilier qui lui appartenait et qui garnissait l'hôtel des gouverneurs de Tournai, fut dressé chambre par chambre ; cet intéressant document existe encore actuellement aux archives de la ville de Lille.

Louis XIV, ayant fait exproprier le couvent des religieuses Annonciades, dites Célestines, situé dans le quartier Sainte-Catherine qui dut être démoli pour l'érection de la citadelle, leur donna le palais des gouverneurs. Ceux-ci s'installèrent alors à la citadelle jusque vers le milieu du XVIIIe siècle, époque à laquelle le gouvernement autrichien leur assigna pour résidence les bâtiments servant de refuge à l'abbaye de Saint-Amand, situés dans la rue des Jésuites et sur l'emplacement desquels fut ouverte de nos jours la rue d'Epinoy.

Les premiers gouverneurs de Tournai étaient presque tous chevaliers de l'Ordre de la Toison d'Or ; c'est ce qui explique la présence des insignes de cet Ordre, qui décoraient les armoiries que l'on apercevait, il y a quelques jours encore, sur les pignons des lucarnes du toit à l'intérieur de la cour.

Parmi ces écussons, un seul était assez bien conservé pour qu'on pût y reconnaître le blason de la Maison de Lalaing[1] ; il se rapportait sans aucun doute à Charles de Lalaing, gouverneur de Tournai en 1615, date qui s'accorde parfaitement avec le style de l'édifice dont nous nous occupons ici, qui, ainsi que nous l'avons dit, appartenait à la belle époque de la renaissance flamande.

Nous croyons pouvoir en conclure que l'aile qu'on vient de démolir aura été construite par Charles de Lalaing et ajoutée à un

[1] Il est actuellement déposé au musée d'antiquités.

bâtiment plus ancien, élevé probablement sous Henri VIII, à l'intérieur de l'enceinte fortifiée construite par le monarque anglais qui, après s'être emparé de Tournai en 1513, y séjourna jusqu'en 1517[2].

Lorsque les Célestines vinrent occuper, vers 1667, l'hôtel des gouverneurs au Château, elles firent démolir les vieilles constructions et les remplacèrent par un édifice sans caractère, qui sert aujourd'hui provisoirement de *refuge* à l'académie de dessin et qui masque une partie de l'aile à laquelle il était accolé ; et elles installèrent dans cette aile la chapelle du couvent.

L'intérêt historique et celui de l'art s'unissaient donc pour conseiller la conservation de ce monument, en l'affectant à un service public. Aussi avait-il été question de le restaurer et de le compléter en construisant au fond de la cour une façade de même style, avec une aile parallèle à celle qui existait encore. Malheureusement une inspection minutieuse de celle-ci, qui se trouvait d'ailleurs enterrée d'environ 70 centimètres par suite de l'exhaussement du sol environnant, fit reconnaître que la maçonnerie était dans un état de vétusté et de délabrement tel que toute restauration était impossible et qu'il y avait même urgence, pour la sécurité publique, de démolir le tout sans délai. C'est ainsi que l'on dut renoncer à un projet qui, s'il avait été mis à exécution il y a quelques années, aurait permis de conserver un des plus intéressants spécimens de l'architecture flamande existant dans notre pays.

LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES

Suite (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome VIII, p. 169-175).

DELPHES AVANT LES FOUILLES

PAR

J. DE WITTE, membre de l'Institut.

Pour visiter les autres ruines de Delphes, il faut retourner vers le couchant. Ainsi, en quittant le couvent de la Panagia, pour monter au village de Castri, dans la direction du nord, on revient d'abord vers la source de Castalie : puis on suit le sentier à gauche. On continue à marcher vers le couchant : le chemin se rétrécit, les rochers penchent en avant. Le long du sentier on rencontre plusieurs terrasses qui ont servi à porter des édifices. Plus loin, pour

ainsi dire vers le milieu de l'hémicycle formé par la montagne, on aperçoit une grande substruction en belles pierres de taille auxquelles le temps a donné une teinte rouge. Ces ruines portent dans le pays le nom de τὸ Ἑλληνικό, dénomination que souvent en Grèce on donne aux ruines des monuments antiques. On croit généralement que là, au moyen âge, était une forteresse, de laquelle est venu le nom de *Castri* ou *Castro*, sous lequel est connu aujourd'hui le pauvre village bâti sur les ruines de l'ancienne cité. Cette belle substruction servait de soutênement au péribole du temple d'Apollon : on ne peut guère en douter. En montant plus haut encore, on arrive à la plate-forme, sur laquelle s'élevait le sanctuaire. Tout le sol est couvert de débris, morceaux de marbre, fragments de vases peints. Parmi ces derniers on en rencontre qui ont de fort beaux ornements, des palmettes, des méandres, mais malgré mes recherches il m'a été impossible de trouver un seul fragment de figure, quoique je sois persuadé, d'après les échantillons que j'ai pu ramasser, qu'à Delphes il y avait, comme dans la Grande-Grèce, l'Étrurie, la Sicile et quelques parties explorées maintenant des îles et du continent helléniques, des vases du style le plus parfait. Sur la plate-forme se trouvent épars des débris de colonnes doriques, un superbe chapiteau ionique et une frise décorée de palmettes. Les colonnes doriques sont en pierre du pays, le reste est tout en marbre blanc. Il paraît, d'après ces fragments d'architecture, qu'à l'extérieur le grand temple était d'ordre dorique et à l'intérieur d'ordre ionique. On remarque aussi dans cet endroit un bas-relief qui représente un combat de Grecs et de Barbares, dans lesquels il est facile de reconnaître des Gaulois. Là, se trouvaient également plusieurs inscriptions inédites, copiées par feu le professeur K. O. Müller, travail qui, comme on sait, a coûté la vie à cet illustre savant. Aujourd'hui ces inscriptions ont toutes disparu : il paraît que les pierres sur lesquelles elles sont tracées ont été employées comme matériaux pour la construction de nouvelles maisons. Quoiqu'il en soit, malgré toutes les recherches que j'ai faites, il m'a été impossible de retrouver quelques traces de ces inscriptions.

Au-dessus du temple est bâtie la chapelle de saint Nicolas. A la porte de cette chapelle, à droite, se voit une inscription gravée sur une colonne et publiée par le colonel Leake ; à gauche on remarque un petit chapiteau ionique en marbre. Un peu au-dessus de cette chapelle, on trouve un petit jardin dans lequel est le seul laurier qui soit dans le pays. C'est un vieil arbre très vigoureux ; Mr. Ulrichs le considère avec raison comme un rejeton du laurier d'Apollon. Il est exactement à la place où devait se trouver l'arbre

sacré. Hors de l'enceinte du petit jardin, en montant encore un peu au nord, on parvient à une source qui en hiver comme en été fournit une eau limpide et abondante. Mr. Ulrichs n'hésite point à reconnaître dans cette source la fontaine Cassotis. Aujourd'hui elle est consacrée à saint Nicolas et s'appelle ἡ Βρύσις τοῦ αγίου Νικολάου. Autrefois les eaux de la source Cassotis étaient amenées par des conduits dans l'enceinte même du temple. Aujourd'hui encore, au-dessous de la grande substruction à laquelle on donne le nom d'*Helleniko*, on voit jaillir une source qui paraît être en communication avec la fontaine Cassotis.

Du reste, on ne connaît point l'emplacement de l'ouverture ou gouffre sur lequel était posé le trépied. Jamais le sol n'a été fouillé à une certaine profondeur, là où se trouvent le laurier et la fontaine. Il est probable que, si les fouilles étaient reprises à Delphes, on trouverait des monuments d'un grand intérêt et peut-être quelques-unes des métopes décrites par Euripide[1] et sur lesquelles M. le professeur Welcker vient de publier un savant travail inséré dans le *Rheinisches Museum*[2].

Quant au magasin à foin dans lequel M. Ulrichs croit avoir reconnu les restes de la fameuse Lesché de Polygnote, malgré toutes les recherches possibles, il a fallu quitter Castri, sans l'avoir découvert[3].

A côté de la fontaine Cassotis était le théâtre dont on reconnaît encore la forme, quoique partout ici des habitations occupent cette partie du rocher. Là sont plusieurs inscriptions publiées par Mr. Boeckh dans le *Corpus inscriptionum*. Au-dessous du théâtre on rencontre une autre source qui paraît être la source Delphusa. Le nom qu'on lui donne aujourd'hui est celui de Κερνά. Prenant ensuite la direction du nord-ouest, on monte jusqu'à un endroit nommé Λάκκωμα (la *tranchée*). C'était là qu'était le stade. Il n'existe plus aucun débris des plaques de marbre pentélique dont Hérode Atticus fit décorer ce stade[4]; mais la forme en est parfaitement reconnaissable et on est étonné qu'il ait été possible de faire un stade dans un endroit aussi abrupte. Dans les rochers qui s'élèvent au-dessus du stade, j'ai remarqué une espèce d'édicule taillé dans la montagne, avec trois degrés pour y monter. Une rainure coupée dans le roc vif indique la moitié d'un fronton et fait voir que ce monument n'a pas été ébauché.

[1] Jon. 190 seq.
[2] Vorstellungen der Giebelfelder und Metopen an dem Tempel zu Delphi.
[3] L. cit. S. 39.
[4] Leake l. cit. vol. II, p. 567.
Paus. X, 32, 1.

Du haut des rochers qui dominent Castri, au couchant, on jouit d'une des plus belles vues de la Grèce. On aperçoit toute la vallée de Delphes traversée par le Plistus ; des oliviers et des vignes couvrent les bords du fleuve. Le golfe de Crissa se développe en face, et dans le fond on aperçoit, à une distance fort éloignée, la ville et le port de Galaxidi. Une ceinture de montagnes cache à droite la plaine et la ville de Salona. Si on porte ses regards en arrière, vers le nord-est, on voit la chaîne du Parnasse et à une hauteur considérable, 3000 pieds au-dessus du niveau de la mer, la ville d'Arachova (l'antique Anémoria) placée sur un rocher presque inaccessible et entouré de toutes parts de riches vignobles.

En descendant des rochers vers le sud, on arrive à la chapelle sans toit de saint Elie; là est le cimetière des habitants de Castri. On voit dans l'intérieur de la chapelle deux morceaux d'une frise ionique sculptée sur un bloc de marbre blanc qui avant d'avoir été employé comme frise, offrait un bas-relief d'ancien style. On y remarque encore une jambe et un pied de cheval. Dans le mur extérieur de la chapelle sont escastrés quelques fragments antiques, entre autres un chapiteau ionique : sur une pierre qui gît à terre sont tracées les eɿltsɹe ΚΕ ⊳⊙Γ.... qui offrent quelque intérêt pour la paléographie ; elles sont d'une forme très ancienne. La chapelle de sainte Elie paraît avoir été bâtie à la place où était le siège des Amphictyons, au faubourg de Pylæa. Autour de cette chapelle sont des aires à battre le blé, τὰ ἁλώνια τοῦ Καστριοῦ.

Au nord-est on rencontre un tombeau romain taillé dans le roc[1].

Il se compose d'une chambre assez spacieuse qui renferme trois sarcophages, un au fond et deux sur les côtés. Au-dessus de la niche qui abrite le sarcophage principal sont deux autres petites niches destinées à recevoir des urnes. Au centre, vers le sommet de la voûte, paraît une tête sculptée, représentant Jupiter Ammon, entourée de guirlandes de feuillage peintes en vert. Les parois de la voute sont également enrichies de peintures, on y remarque encore deux oiseaux. Auprès de ce tombeau se trouvent d'autres sépultures taillées dans le roc.

Le 12 avril 1894 M. Théodore Reinach fit dans l'hémicyle de l'Ecole des Beaux-Arts une conférence explicative, en la séance générale de l'Association française des Etudes grecques ; l'hymne fut chantée en grec et en français par une cantatrice, accompagnée aux sons d'une harpe et d'un orgue au registre de la flûte. Une

[1] Il a été déjà question des tombeaux de Delphes dans les Annales tome VII. p. 186.

foule considérable a témoigné par sa présence de son intérêt pour les études grecques, et elle s'est trouvée nombreuse encore quand on a renouvelé la conférence devant les membres de l'Institut, puis au Cercle historique ou Saint-Simon, et à la Sorbonne. Nous continuons notre exposé des fouilles françaises à Delphes par l'étude des résultats obtenus au point de vue musical.

Le *Bulletin de correspondance hellénique* a publié de son côté une étude de M. Henri Weil, membre de l'Institut, et de M. Théodore Reinach : nous en extrayons les parties intéressantes pour nos lecteurs en éloignant, dans ce chapitre de notre *Revue des Revues*, les discussions linguistiques ou épigraphiques, mais en reproduisant les passages qui renseignent sur les faits nouveaux acquis ainsi pour la connaissance de la musique grecque.

NOUVEAUX FRAGMENTS D'HYMNES

ACCOMPAGNÉS DE NOTES DE MUSIQUE

PAR

HENRI WEIL

Membre de l'Institut.

Les fouilles de Delphes, poursuivies avec tant de succès par notre Ecole d'Athènes, ont mis au jour, outre le Péan d'Aristonoos, d'autres textes poétiques que M. Homolle a bien voulu nous communiquer. Après avoir travaillé sur des copies faites par deux membres de l'Ecole, MM. Couve et Bourguet, nous avons reçu quelques rectifications, en parties prévues, de M. Homolle, et enfin des photographies, qui reproduisent assez exactement l'état des pierres. Très intéressants par eux-mêmes, les vers dont nous allons rendre compte prennent une importance exceptionnelle par la notation musicale qui les accompagne; ils constituent le spécimen le plus authentique et le plus étendu que nous possédions de la musique des anciens Grecs. On distingue à première vue deux systèmes de notation, d'après lesquels les fragments se répartissent en deux séries. Une autre division est donnée par le mètre, tantôt péonique, tantôt glyconien. Le sujet est partout le même : nous nous trouvons en présence de restes d'hymnes composés pour les fêtes de Delphes ; le dieu invoqué et célébré est, presque exclusivement, Apollon : on peut les appeler des péans, quoique aucun ne présente le refrain ἰὴ Παιάν.

Nous avons quatre grands morceaux et un certain nombre de

menus fragments. Parmi les premiers, il y en a un (désigné par la lettre *B*) qui attire tout d'abord l'attention par son étendue et sa bonne conservation. Résumons en le sujet. Les Muses sont invitées à quitter l'Hélicon pour chanter leur frère, le dieu à la chevelure d'or, qui habite le Parnasse et se rend avec les femmes de Delphes à la fontaine Castalie. Cela fait penser que l'hymne était écrit pour une procession qui se dirigeait de ce côté. Il était certainement chanté (les vers suivants en font foi) avec accompagnement de flûte et de cithare. Athènes a envoyé un essaim de pèlerins, qui s'associent à la fête en brûlant les cuisses de jeunes taureaux et en faisant monter vers l'Olympe l'encens de l'Arabie. Le morceau a été trouvé dans le *Trésor* des Athéniens, et son origine attique, qui se devine dès à présent, sera pleinement confirmée par la suite.

Jetons maintenant les yeux sur un autre fragment (*A*). Malgré la mutilation du texte, la suite des idées est assez claire. Après l'éloge du fils de Zeus qui révèle sa divine parole à tous les mortels, le poète raconte comment le jeune dieu conquit le trépied prophétique en perçant de ses flèches le fameux dragon aux replis tortueux et aux sifflements terribles, et il rapproche du monstre de la légende les Gaulois impies et sacrilèges qu'Apollon repoussa de son sanctuaire en les frappant de terreur. Les rapprochements de la fable et de l'histoire sont de tradition dans la poésie grecque.

Faut-il croire que les deux morceaux appartenaient au même hymne ? Le texte poétique que nous avons résumé en dernier lieu est précédé du mot Ἀθηναῖος, évidemment l'ethnique du poète qui consacrait ses œuvres au lieu de Delphes. On a vu une formule de ce genre en tête du péan d'Aristonoos de Corinthe. Ce fragment se trouvait donc au commencement de l'hymne. D'un autre côté le fragment mentionné plus haut s'ouvre par une invocation aux Muses, qui semble convenir au début d'un hymne. Voilà un argument en faveur de la séparation des deux fragments. Cependant ils sont écrits dans le même mètre, ils présentent le même système de notation musicale, et M. Théodore Reinach, que nous avons prié d'étudier la musique de ces morceaux, a constaté qu'ils sont composés dans le même ton. Le caractère éminemment athénien de l'un des morceaux s'accorde avec la nationalité de l'auteur de l'autre morceau. L'inspection des photographies fournit un indice matériel de la cohérence des deux fragments. *A* est brisé en bas, et l'échancrure de son bord inférieur se rapporte assez bien à une saillie du bord supérieur de *B*. Enfin, d'après une communication de M. Homolle, les deux blocs sont de même

épaisseur (0m49). N'attachons donc pas plus d'importance qu'il ne convient à la place occupée par l'invocation des Muses : elle arrive, il est vrai, un peu tard ; mais on peut dire que le poète voulut la réserver pour le moment où la procession se met en mouvement[1]. Nous verrons tantôt que la réunion des deux fragments jette du jour sur un passage de *B*, qui semble contenir une allusion à l'incursion des *Gaulois*. Si nous avons bien restitué et expliqué ce passage, notre hymne a dû être composé à une date assez voisine de 278 avant notre ère, année où les Gaulois tentèrent de piller le temple de Delphes. Ajoutons qu'il ne donne pas mauvaise idée de la poésie officielle de ce temps. Il est vrai qu'il faut faire la part des réminiscences et de l'imitation dans ces poésies qui ne faisaient que varier un thème rebattu ; mais celle-ci se sauve de la banalité par un certain élan lyrique uni à la précision des détails.

Avant de soumettre au lecteur des textes qui offrent des lacunes que M. Weil essaye de combler en partie, il donne quelques explications sur le mètre employé par le poète et l'orthographe observée dans l'inscription. Les lois du mètre déterminent les restitutions en limitant le champ des conjectures ; l'orthographe, modifiée par le chant, est très instructive.

Puis M. Weil étudie : **Le fragment A.**

C'est un bloc épais de 0m49, haut de 0m38, brisé à gauche et à droite, renfermant environ 33 lettres par ligne, mais dont un certain nombre manquent, et où les voyelles étaient parfois doubles.

Les paroles, accompagnées de signes musicaux, font l'éloge du fils de Zeus qui révèle sa divine parole à tous les mortels. « Je dirai, continue le poète, comment le jeune dieu conquit le trépied prophétique et mit en fuite le monstre aux replis tortueux et aux sifflements terribles. Puis, il rapproche du dragon de la légende les Gaulois impies et sacrilèges qu'Apollon repoussa de son sanctuaire en les frappant de terreur. La fin de l'inscription musicale est très incomplète et certaine ligne n'a que trois lettres.

Nous donnons aujourd'hui cette musique dont le début est formé par le fragment *A*, jusqu'à la mesure 63 et continué par le fragment *B* qui en forme la suite.

[1] D'après mes dernières études, les deux blocs étaient non pas superposés, mais juxtaposés, et c'est bien le fragment *B*, avec l'invocation aux Muses, qui venait le premier ; l'intitulé — nom de l'auteur, de son père, de sa patrie — était gravé sur une grande ligne qui chevauchait sur les deux blocs : nous n'en avons conservé que l'extrémité droite, placée, comme de juste, au-dessus du second bloc. Th. Reinach.

Le fragment B.

Le fragment *B* débute ainsi : « Venez par vos accents charmer le dieu Phœbus, votre frère à la chevelure d'or qui habite le Parnasse et qui se rend avec les femmes de Delphes à la fontaine de Castalie. »

Voici maintenant la *théorie* athénienne.

Par un beau mouvement lyrique, dont la vivacité contraste avec l'allure tempérée des vers précédents, le poète l'apostrophe ainsi : « Voici l'illustre Athènes, la grande ville, qui habite, grâce aux prières de la guerrière Tritonide, un sol inviolable... »

Puis le poète célèbre les cuisses de jeunes taureaux qu'on brûle, et l'encens d'Arabie montant vers l'Olympe, le murmure harmonieux des flûtes en bois de lotos aux sons multiples, les instruments à la corde d'or qui rend un son agréable ; la cithare répond par ses accords aux chants de l'hymne ; enfin c'est l'essaim des « artistes » du pays d'Attique. Il ne manque guère, ce semble, que la prière par laquelle les morceaux de ce genre se terminaient généralement.

Si on veut relire ce qui nous reste de cet hymne, on jugera sans doute que la dernière partie est la plus belle. Le poète trouve des accents plus lyriques, plus d'ampleur, plus d'élan, quand il arrive aux pèlerins envoyés par l'Attique. Il était Athénien, et nous pensons qu'il avait été chargé par la République de composer un hymne pour la fête des Σωτήρια, instituée d'un commun accord par les Athéniens et les Etoliens après la victoire remportée sur les Gaulois[1]. Athènes avait échappé à un grand danger, le flot de l'invasion gauloise avait été refoulé sans que l'Attique en eût souffert ; une théorie brillante fut députée à Delphes afin de remercier les dieux qui avaient si visiblement protégé la ville et le pays. S'il en est ainsi, notre hymne a été composé dans la première moitié du troisième siècle[2] et se trouve être contemporain des hymnes, plus savants, mais non plus vivants, de Callimaque.

En dehors de cet hymne, on a trouvé d'autres petits passages musicaux.

Le **fragment C** gravé sur la planche ci-contre ouvre la série des morceaux accompagnés de notes dites instrumentales. Cependant

[1] Voir *Corp. Inscr. Att.*, II, n° 323.

[2] Tel est précisément le cas des προσόδια mentionnés dans l'avant-dernière des quatre inscriptions agonistiques relatives aux *Sotéria* (Wescher et Foucart, *Inscr. recueillies à Delphes*, n°s 3-6). D'après Reisch, *De musicis Græcorum certaminibus*, ces inscriptions sont antérieures à l'an 255.

l'absence de notes de chant aurait lieu d'étonner ; car les paroles étaient certainement chantées, le doublement des diphtongues de χλειειτύν et de ταάνδε ne laisse aucun doute à ce sujet. Quoi qu'il en soit, on ne saurait, malgré l'identité du mètre, réunir ce fragment aux précédents : outre la différence du système de notation, l'invocation des Muses s'y oppose : elle ferait double emploi. Le texte est gravé sur l'angle supérieur gauche d'un bloc brisé à droite et en bas[1].

Fragment D. Bloc brisé à gauche, à droite et en bas. Ht. 0m 43.

Ces lignes mutilées sont suivies immédiatement d'un document qui formait peut-être l'en-tête d'un autre hymne. On y voit en effet les noms de l'archithéore et des autres membres principaux d'une théorie attique députée à Delphes. Le présent fragment formait donc la fin d'un morceau gravé quelque temps avant l'archonte Euthydomos, que M. Homolle place vers l'an quarante avant notre ère. L'hymne se termine par une prière pour la durée et l'accroissement d'un empire, qui ne peut guère être que l'empire du peuple romain.

Fragment E. Invocation des Muses. *(Trois lignes.)*

Fragment F. Victoire d'Apollon sur le dragon. *(Quatre lignes.)*

Pour ce qui est des airs sur lesquels se chantaient ces hymnes, nous laissons la parole à M. Théodore Reinach, qui est musicien et qui sait de la musique des anciens autant qu'il nous est donné d'en savoir.

Nous avons perdu de la musique grecque l'*harmonie* et l'*instrumentation*, coloris de la musique, peu développé chez les Grecs ; mais nous sommes instruits de leur *rythme* et de leur *mélodie* qui en sont le dessin et où l'on retrouve les qualités natives du génie grec : chez eux *rythme poétique et rythme musical* c'était tout un, et leurs œuvres lyriques sont pour nous comme autant de partitions, réduites pour chant, où les notes auraient perdu leurs têtes et gardé leurs queues ; cela suffit pour rétablir le rythme intérieur, et les travaux de ce siècle en ont à peu près élucidé tous les problèmes.

Pour *la mélodie*, pour la succession des sons graves et aigus, nous avions une bibliothèque d'écrits sur la musique léguée par l'antiquité ; ses principes avaient beaucoup d'analogie avec les nôtres, mais aussi deux différences ; ainsi nous n'avons que

[1] Les dernières fouilles de Délos ont fourni un grand bloc qui se raccorde avec le fragment *C* et plusieurs débris de moindre importance pour former un nouvel hymne à Apollon, au moins aussi intéressant que le précédent. Il sera publié prochainement par MM. Weil et Th. Reinach dans le *Bulletin de correspondance hellénique* (T. R.)

deux modes, les Grecs en avaient sept, qui devaient leur nom et leur naissance à diverses régions du monde ancien; seul le mode dorien avait une origine vraiment hellénique, mode national et religieux qui fut celui du sanctuaire d'Apollon à Delphes ; puis les Grecs avaient quelquefois deux demi-tons successifs, tandis que nous procédons toujours par intervalles d'un ton ou d'un demi-ton. M. Gevaert dans son ouvrage a exposé en détail ces principes, mais nous étions, jusqu'aux fouilles de Delphes, vis-à-vis de la musique des Grecs, dans la situation de gens qui, pour juger de l'architecture grecque, n'auraient d'autres docu-

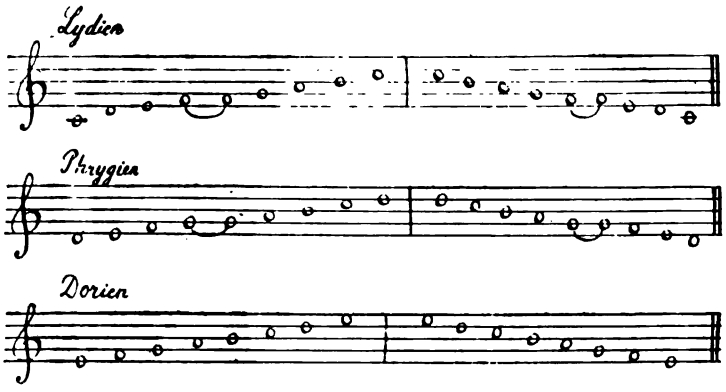

Trois des sept gammes grecques les plus usuelles.

ments que Vitruve et quelques médiocres bâtisses d'époque romaine. Mais nous avions des informations précises et concordantes sur les deux systèmes de notation des anciens; dans l'un, le *système alphabétique*, ils représentaient les divers sons par les lettres de l'alphabet, droites, renversées ou tronquées; ainsi est noté l'hymne d'Apollon. Le romain Alypius, à l'aide de manuels plus anciens, nous fait connaître pour chacun des quinze tons antiques le signe affecté à chacun des 19 degrés qui constituaient l'échelle complète, l'acuité relative des sons qu'ils expriment ; dans l'autre, le *système de signes conventionnels*, ils faisaient des signes moitié géométriques, moitié alphabétiques ; on le croyait exclusivement réservé à la musique instrumentale ! Les fragments de Delphes prouvent que au moins au IIIe siècle avant Jésus-Christ il s'employait indifféremment pour toute espèce de compositions.

Ce fut au cours des fouilles de Delphes, en mai 1893, que les savants français découvrirent des inscriptions, accompagnées de signes gravés entre les lignes du texte où l'on reconnut des notes

de musique ; les fragments appartiennent à des hymnes paraissant avoir été composées à l'occasion de la fête des *Soteria*, instituée en commémoration de la défaite des Gaulois devant Delphes en 278 avant Jésus-Christ. Des inscriptions découvertes jadis par MM. Foucart et Wescher nous apprennent qu'on y ouvrait un concours de citharèdes, et un autre de *prosodia*, ou hymnes chantés en chœur dans une procession solennelle en l'honneur d'Apollon et de la victoire remportée sur les Gaulois ; ainsi les Français civilisés, aux applaudissements de leurs anciens ennemis, révèlent le souvenir des glorieux combats de leurs pères encore primitifs.

Les fragments d'hymnes accompagnés de notes musicales, que l'Ecole française vient de découvrir à Delphes, constituent une addition encore plus importante à la connaissance de la musique antique qu'à celle de la poésie grecque. Notre connaissance de cette musique reposait jusqu'à présent, on le sait, en première ligne sur les ouvrages théoriques que nous a légués l'antiquité, en seconde ligne sur les hymnes attribués à Denys et à Mésomède, compositions médiocres, médiocrement transmises de l'époque des Antonins[1]. A ces documents depuis longtemps connus, les découvertes paléographiques et épigraphiques de notre siècle n'avaient ajouté que peu de choses, à savoir : les exercices instrumentaux de l'Anonyme de Bellermann[2], la courte inscription musicale de Tralles et le chétif lambeau d'un chœur de l'*Oreste* d'Euripide, récemment publié par M. Wessely. La trouvaille de Delphes est d'un tout autre intérêt. Sans compter une douzaine de fragments plus ou moins longs, elle nous apporte enfin une grande cantilène du IIIe ou IIe siècle avant notre ère, qui, par son étendue, sa valeur poétique et musicale, et l'authenticité de son texte, prendra désormais la première place parmi les reliques de la musique des Grecs.

Je donne ci-contre, planches des p. 249 et suivantes, la transcription complète, suivant la notation moderne, de toute la partie conservée de cette grande cantilène. J'ai marqué par des notes *sans tête* les sons dont la durée est certaine, mais dont le signe a disparu[3] ;

[1] On les trouvera, par exemple, chez Gevaert, *Histoire et théorie de la musique de l'antiquité*, I, p. 445 et suiv., qui reproduit la transcription de Bellermann.

[2] F. Bellermann, *Anonymi scriptio de musica*. Berlin 1841. Ces exercices sont reproduits, par exemple, chez Westphal, *Die Musik dez griechischen Alterthums* (Leipzig, 1883), p. 337 et suiv.

[3] Pour la transcription du texte, il ne m'a pas été possible de profiter des derniers changements apportés par M. Weil depuis sa publicatio

les lacunes plus importantes sont signalées par des mesures vides, avec un chiffre qui indique le nombre de pieds manquants. Chaque pied du rythme péonique représente une mesure à 5 8.

En résumé, notre hymne présente un exemple intéressant de ces mélanges de genres[1], de tons et de modes qui caractérisaient la musique raffinée de l'époque post-classique. A un début diatonique, dont le dessin se ressaisit encore assez distinctement (environ 1-25), succède, avec la mention des Galates (mesure 27), un passage chromatique très mutilé, mais caractérisé par la note *la* bécarre et la région élevée de la mélodie. Une troisième reprise, dont le début coïncide à peu près avec le commencement du bloc *B* (mesure 63), offre de nouveau le caractère diatonique bien accusé. Puis vient le grand passage chromatique (95-123), avec l'emploi du *si* naturel et du tétracorde conjoint ; la dernière reprise (à partir de la mesure 124), par laquelle se terminait sans doute le morceau, nous ramène au genre diatonique. Il est très remarquable que la principale de ces métaboles, celle de la mesure 95, coïncide avec un changement bien marqué dans l'allure de la poésie, qui a été signalé par M. Weil, alors qu'il ignorait les résultats de l'analyse musicale : le poète, après s'être adressé successivement à Apollon et aux Muses, prend à partie la députation d'Athènes et décrit, avec des détails précis, la cérémonie qui se passe sous ses yeux. On voit que l'harmonie du fond et de la forme n'était pas plus étrangère à la musique des Grecs qu'à toutes les autres branches de leur art.

Je ne chercherai pas à définir avec plus de précision le caractère esthétique de notre mélodie ; trop d'éléments nous manquent pour arriver sur ce point à une certitude complète. Je me contenterai de faire observer qu'elle n'a rien de commun avec les vagues et flottantes psalmodies de la musique orientale moderne, dont une théorie superficielle voudrait rapprocher la musique des Grecs : elle se distingue au contraire par la netteté et la précision des contours. Si quelque chose rappelle le *mélos* de notre hymne dans la musique moderne, ce sont certains « airs de pâtres » des pays de montagnes, d'un accent si naïf et si mélancolique, et les compositions savantes qui s'en sont inspirées, par exemple la mélodie pour cor anglais *solo* qui ouvre le 3e acte de *Tristan et Iseult* de Richard Wagner.

dans le *Bulletin de correspondance hellénique* dans la restitution du début du poème. Il va sans dire que j'adhère complètement aux nouvelles lectures, qui modifient le rythme intérieur de quelques mesures (mesure 11 : cinq croches ; mesure 15 : *idem* ; mesure 18 : *idem*).

[1] Plutarque, *De Mus.*, 19 ; Pseudo-Euclide, p. 9-10 ; Aristoxène, *Harmon.*, p. 64, Marq.

ANALYSE DE L'HYMNE D'APOLLON

Sur le fragment *A* le chant débute par l'éloge du fils de Zeus qui révèle sa divine parole à tous les mortels; le poète rappelle la conquête du trépied prophétique, la mise en fuite du dragon terrible, qu'il rapproche de la légende du Gaulois impie repoussé par Apollon. Le reste de cette inscription est trop incomplet pour qu'on en puisse saisir le sens. Pour les commentateurs la suite se trouve sur le fragment *B*: c'est d'abord un appel aux pèlerins d'Athènes, puis, par un beau mouvement lyrique dont la vivacité contraste avec l'allure tempérée des vers précédents, le poète les apostrophe, célèbre les sacrifices, les doux sons de la lyre et des flûtes qui répondent aux hymnes; il termine en engageant les artistes d'Attique à célébrer le dieu.

La partie qui subsiste et qui est sérieusement lisible représente environ 23 lignes ou 80 mesures.

Nous avons essayé de donner ici une traduction littérale des paroles, plaçant autant que possible les mots français dans l'alignement des mesures correspondantes du grec. On n'y trouvera point le charme poétique de la traduction française rythmée due à M. Eugène d'Eichthal; mais il nous a semblé intéressant de donner un à peu près aussi rapproché que possible des mots grecs, car il n'avait pas été publié ; nous avons basé notre essai sur les discussions savantes d'un maître, M. Henri Weil, membre de l'Institut, et M. Théodore Reinach a bien voulu en revoir l'épreuve.

C. N.

ÉCHELLE DE L'HYMNE A APOLLON

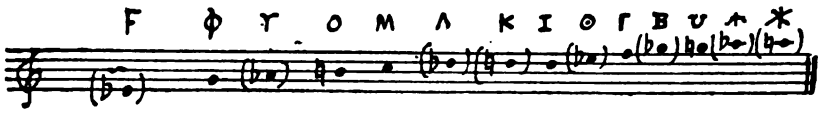

LA MUSIQUE DES HYMNES DE DELPHES

HYMNE A APOLLON

Voir page 249 la transcription dans le ton et la mesure conforme aux conditions réelles d'exécution.

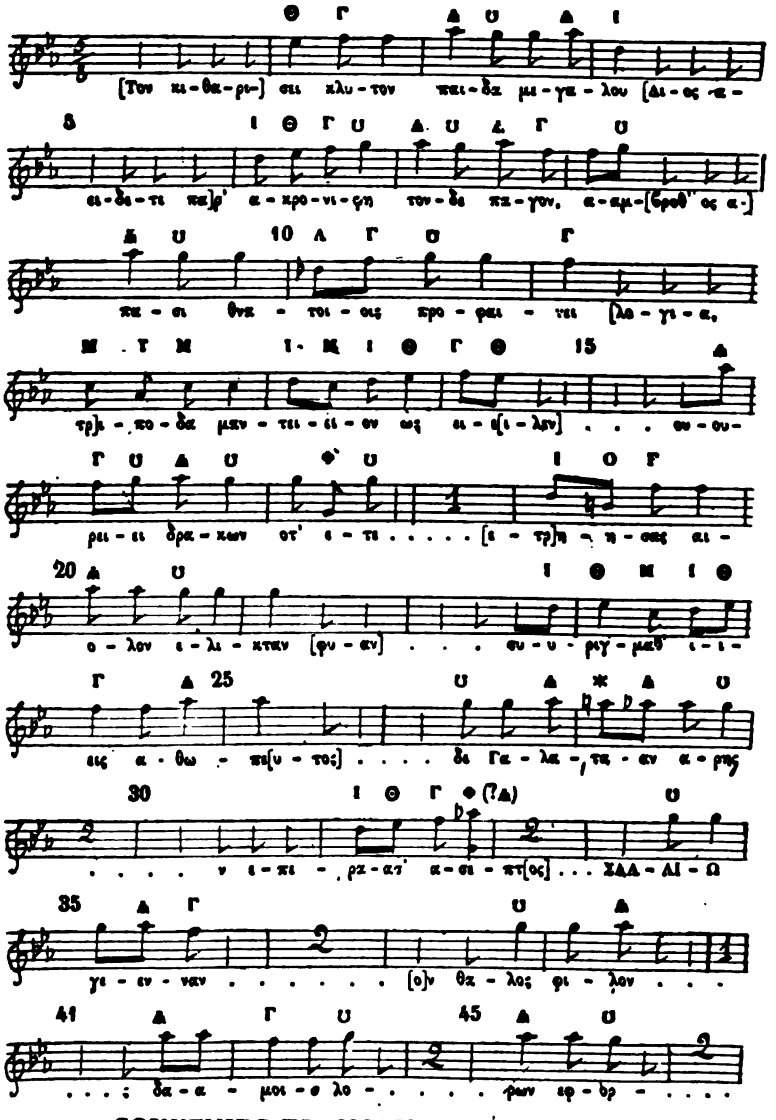

SOUVENIRS FRANÇAIS A L'ÉTRANGER

PASSAGE DES GAULOIS A DELPHES

TEXTE GREC RESTITUÉ PAR HENRI WEIL

Transcription par Théodore REINACH.

CHANT GREC DU IIIe SIÈCLE AVANT J.-C.

FRAGMENT A

*Mot disparu accompagné du mot encore subsistant d'*ATHÉNIEN

Dieu dont la lyre est d'or, O fils du grand Zeus.

5

Je te chanterai près du sommet de ces monts couverts de neige,

10

toi qui révèles à tous les mortels des oracles immortels,

15

comment tu conquis le trépied prophétique

et mis en fuite le dragon hostile, aux

20

replis tortueux et aux sifflements

terribles.

30

Le Mars gaulois[1]

avait déjà franchi.... ....

Voir page 249 la même musique avec ton et mesure conforme aux conditions réelles d'exécution.

[1] Souvenirs français à l'étranger : Passage des Gaulois à Delphes.

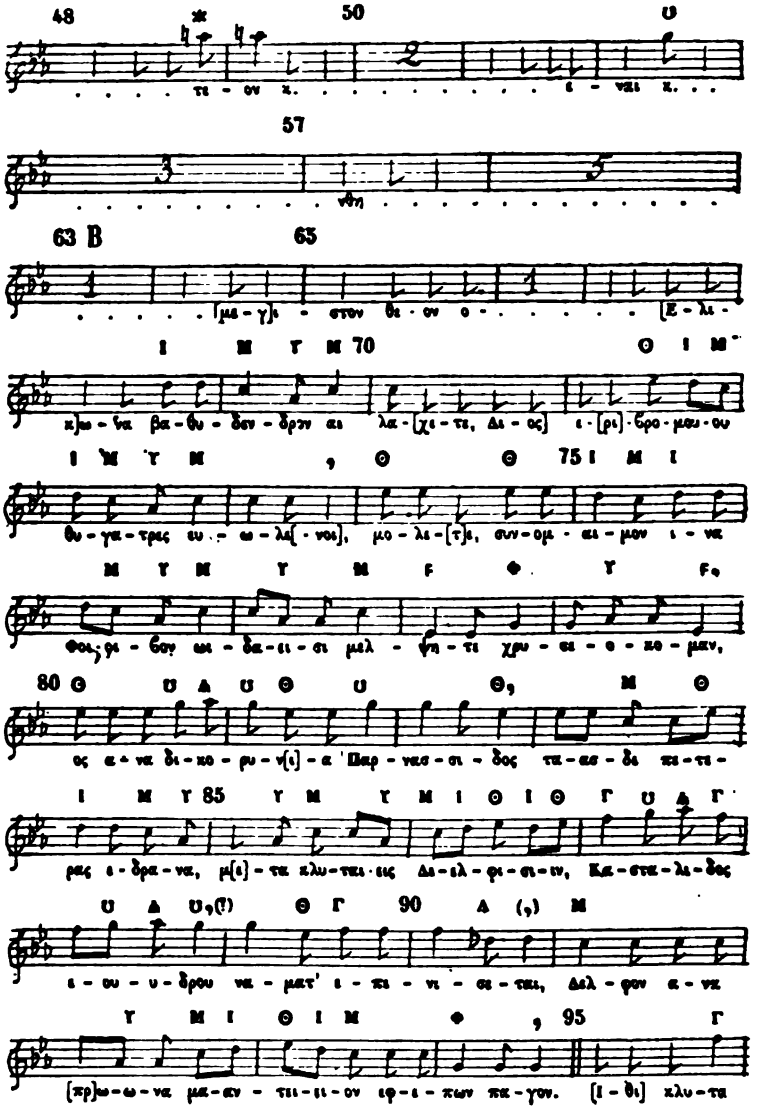
48
50
57
63 B
65
70
75
80
85
90
95

SUITE DU MORCEAU

GRAVÉE SUR UN AUTRE FRAGMENT

QUE LES COMMENTATEURS DÉSIGNENT PAR LA LETTRE B

63

O Muses de l'Héli-

70

con, aux profondeurs boisées, enfants de Zeus aux frémissements terribles,

75

Filles aux beaux bras, venez par vos chants

charmer votre frère Phébus à la chevelure d'or,

80

qui, sur le siège de cette roche Parnassienne à double cime[1],

85

au milieu des réputées Delphiennes s'avance

90

vers l'eau pure des sources de Castalie,

95

sur le promontoire de Delphes, protégeant la colline prophétique.

[1] Le haut du Parnasse comprend deux sommets semblables aux deux pointes d'un croissant : c'est ce qu'on nomme ses deux têtes, *biceps Parnassus*, et ici διχόρυνβα pour διχόρυμβα.

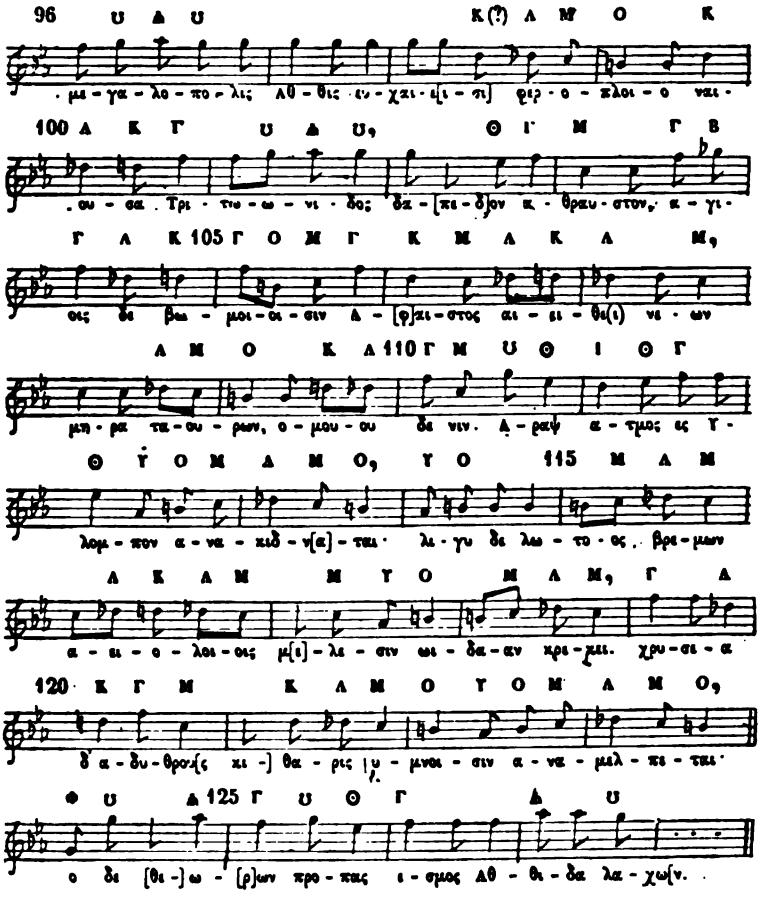

La transcription de la *Revue Universitaire* et celle des partitions du commerce[1] ne diffèrent de celle du « *Bulletin de correspondance hellénique* » que par le ton et la mesure, qui y sont conformes aux conditions réelles d'exécution.

[1] M. Bornemann, 15, rue de Tournon à Paris, a édité l'hymne de deux façons : 1° piano et chant ; sept pages de musique, net 2 fr. 50 ; 2° les parties d'accompagnement (flûte, harpe, deux clarinettes), sept pages, net 2 fr. On y trouve les paroles grecques, la traduction rythmée en français par M. d'Eichthal, la restitution des notes perdues et l'accompagnement par M. Gabriel Fauré ; on en a retranché les paroles voisines de

96
Attique, à la grande ville, qui, grâce aux prières

100
de Tritonide couverte d'armes habite un sol inviolé.

105
Sur les saints autels Hœphastos brûle

110
les cuisses des jeunes taureaux et en même temps l'encens d'Arabie.

115
s'élève vers l'Olympe. L'harmonieux murmure des bois de lotos

répand ses sons modulés, et l'instrument d'or,

120
la cithare au son charmant, répond par ses accords au chant de l'hymne.

125
L'essaim tout entier des artistes natif de l'Attique.....

la mesure 30 et l'on en a remplacé quelques mots par des équivalents plus modernes que le mot grec correspondant que l'on retrouvera ici ; les paroles des deux dernières pages de la partition piano constituent une répétition des mesures 63 à 95, répétition qu'on ne trouve point dans l'original.

LIVRES REÇUS

Prière d'envoyer un double exemplaire des livres dont on désire qu'il soit rendu compte.

Fondation E. Soyez. Société des Antiquaires de Picardie. LA PICARDIE HISTORIQUE ET MONUMENTALE. Amiens, 1894. In-4°, 108 p. grav.

Le n° 2 renferme des héliogravures avec notices de M. S. Janvier, sur les édifices civils et maisons anciennes : La Malmaison. — Le logis du Roi. — Le bureau des finances. — Le théâtre. — La halle au blé.

Society for the protection of ancient buildings. — The seventeenth annual Meeting of the Society, in-16, 89 p.

Continuation de la suite des intéressants rapports de M. Thackeray Turner ; il est fâcheux seulement que le mouvement de la sauvegarde des œuvres d'art en France ne soit représenté que par une circulaire ministérielle ; l'impulsion si remarquable donnée par les *Amis des Monuments et des Arts* méritait d'être résumée. Le rapport est très documenté sur les monuments anglais.

Camille Enlart. — *Notes archéologiques sur les abbayes cisterciennes de Scandinavie* (Paris in-8°, gr., 16 p., 1894).

C. Enlard. — *Le Style gothique et le déambulatoire de Morienval*, in-8°, 8 p.

Henri Saladin. — *Description des Antiquités de la régence de Tunis.* — Monuments antérieurs à la conquête arabe, in-8° avec gr. — Paris.

Ce second fascicule complète celui que nous avons longuement analysé dans le tome Ier de l'A. d. M. c. d. A. On y trouve les mêmes qualités de recherches originales qui font de ce travail un document indispensable à quiconque s'occupe de la Tunisie ou d'art romain. Le livre est accompagné de nombreux plans, coupes, phototypies, dressés avec cette précision et ce goût depuis longtemps reconnus aux dessins des architectes diplômés par le gouvernement.

E. Pottier. — A QUOI SERT UN MUSÉE DE VASES ANTIQUES. — 1894, in-8°, 31 p. avec grav. Extrait de la *Revue de Paris*, 1er juin 1894.

Article écrit avec la précision et la simplicité habituelles de M. E. Pottier qui sait comprendre que les vases peints sont les documents qui permettent la reconstitution de l'histoire de la peinture en Grèce, de la vie et des industries antiques ; mais M. Pottier adopte peut-être trop vite et sur parole (p. 29) la théorie de M. Dorpfeld qui n'a été justifiée jusqu'ici que dans un mémoire ne contenant pas de preuves suffisantes (voyez l'A. d. M. et d. A., t. 7 p. 265) d'une affirmation tendant à modifier le classement des villes homériques. L'excellent travail de M. Pottier démontre enfin l'utilité de la possession d'un grand nombre de vases, dont Paris possède la plus belle collection ; mais il ressort encore de ce travail qu'il importe d'en acquérir au plus tôt de nouveaux en présence des accroissements des musées étrangers. C. N.

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

SECONDE TRANSCRIPTION DE L'HYMNE D'APOLLON

Conforme aux conditions réelles d'exécution[1]. Voir page 242 l'autre transcription et la traduction.

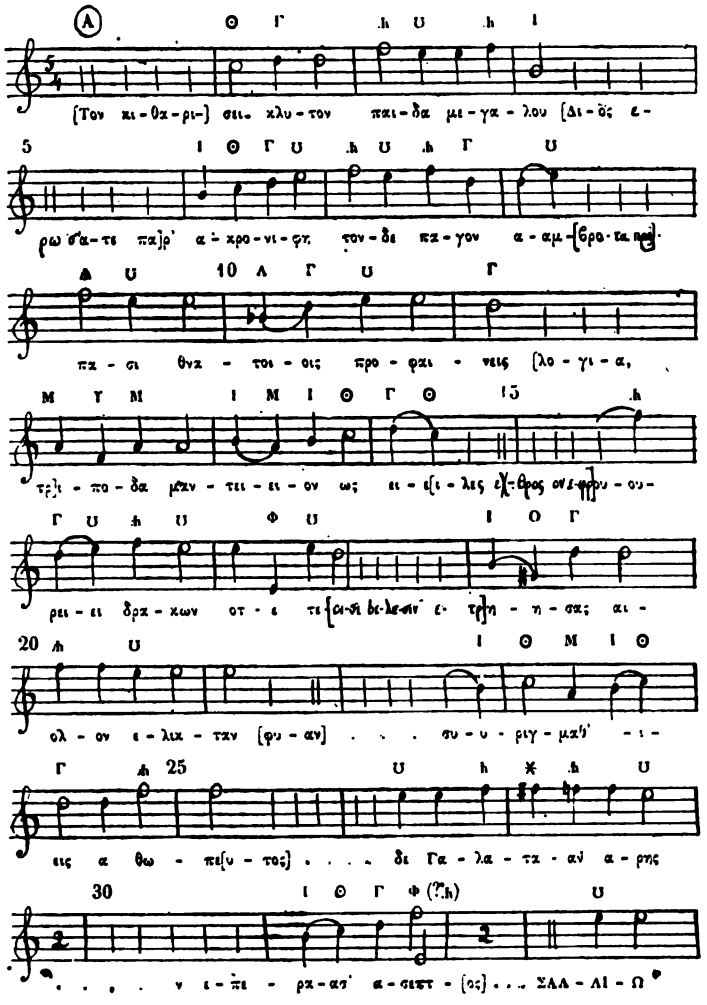

L'hymne est écrit dans le TON PHRYGIEN qui correspond au DOUBLE OCTAVE LA-LA, sans accident à la clef.

Il est dans la MESURE A CINQ TEMPS ou péonique (Voir le duo de Magali dans *Mireille*, et l'air « Viens gentille dame » dans *la Dame Blanche.*

L'accompagnement de la flûte et de la cithare était indiqué par une phrase du poème, sans le noter sur la pierre, de sorte que M. G. Fauré a dû le suppléer.

La suite au verso.

[1] Le cliché de cette seconde transcription nous a été prêté par la *Revue Universitaire*; nous adressons tous nos remerciements au nom des *Amis des Monuments et des Arts*, à son obligeant éditeur M. Colin.

Suite de la seconde transcription conforme aux conditions réelles d'exécution.

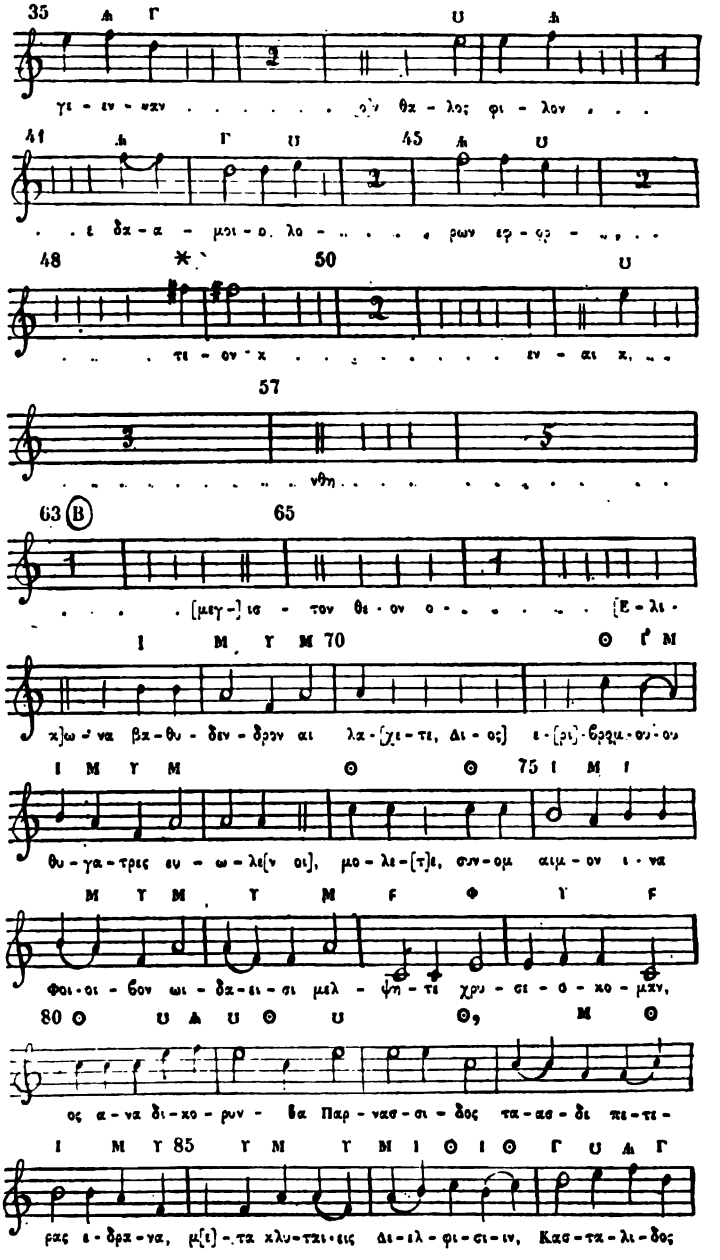

Suite et fin de la transcription conforme aux conditions réelles d'exécution.

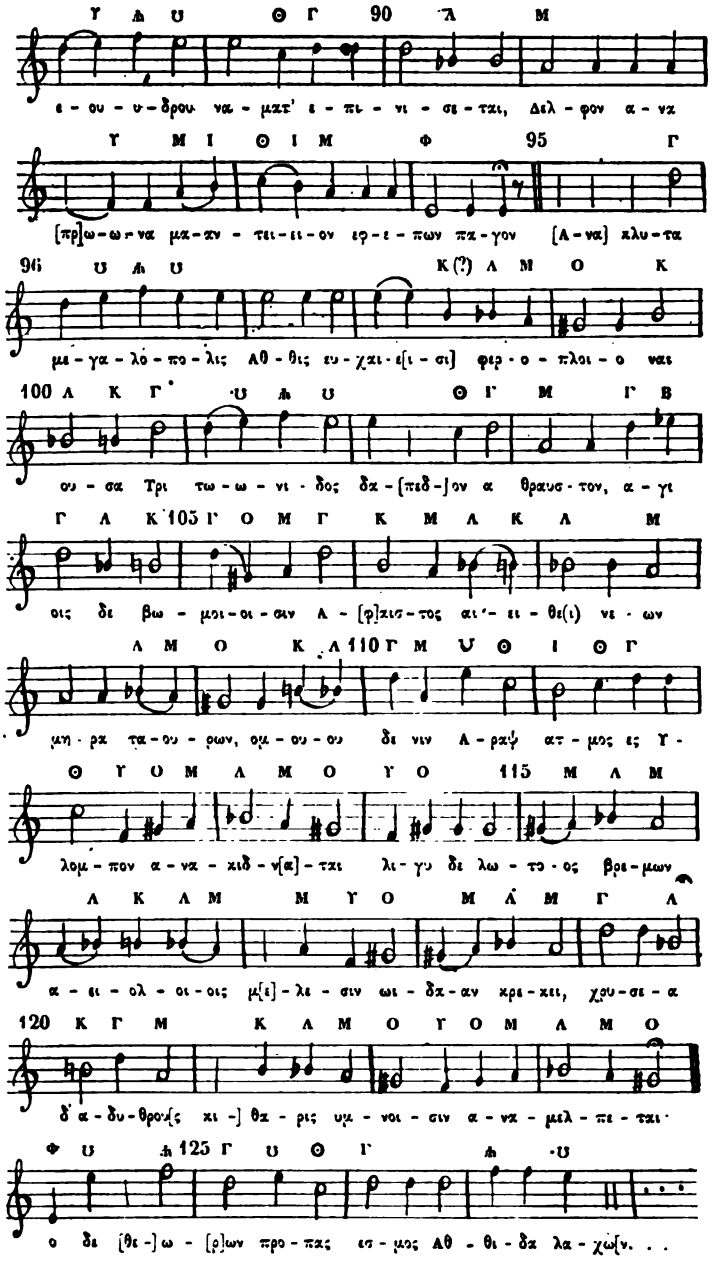

[illegible] ortant les signes qu'Alypius [illegible] (Voir page vocale).

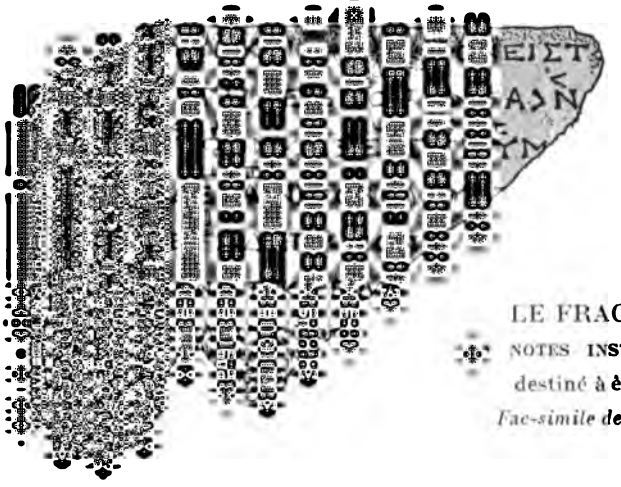

Fragment C ou 4.

LE FRAGMENT C

NOTES INSTRUMENTALES

destiné à être chanté

Fac-simile de l'inscription

[illegible] UE GRECQUE

[illegible] de musique *vocale*, le même [illegible] tuant l'hymne à Apollon.

[illegible] *alphabet placées au-dessus des*

[illegible] à l'hymne d'Apollon.

[illegible] ERTES :

[illegible] S DE DELPHES

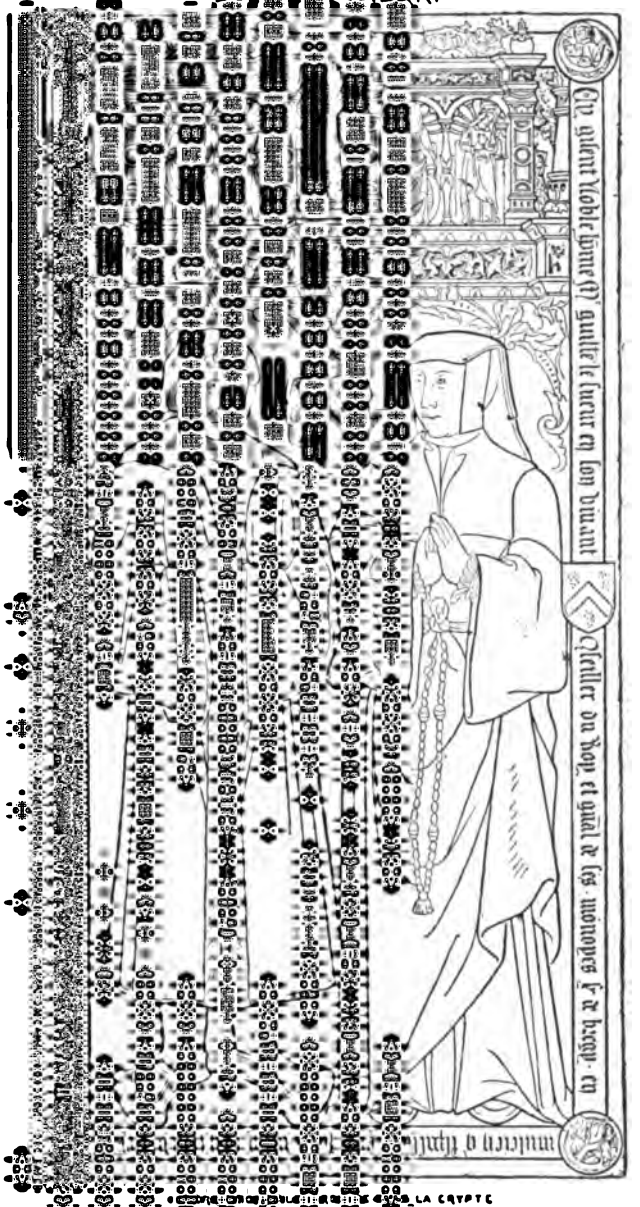

[illegible] le Recueil d'inscriptions par DE [illegible] *Itinéraire de Paris*, tome Ier,

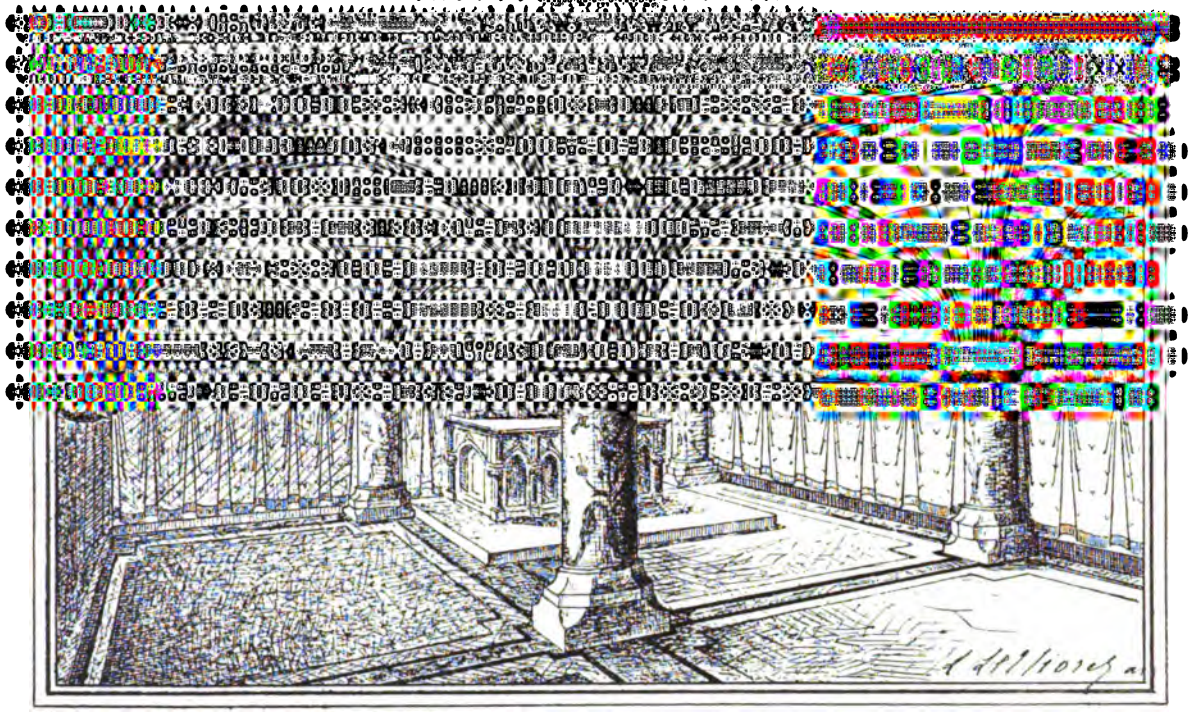

Voir le *Nouvel Itinéraire de Paris* de CHARLES NORMAND, tome I, p. 413-417, et surtout page 416, où l'on trouvera le commentaire et l'indication de la place de cette crypte peu connue ainsi que l'historique de sa sauvegarde.

TABLE DES ARTICLES DU N° 44

QUATRIÈME PARTIE DU HUITIÈME VOLUME.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE :
CHARLES NORMAND. — PEINTURES INÉDITES DU MOYEN ÂGE ET DE LA RENAISSANCE de la chapelle des Moines à Cluny (Saône-et-Loire) 193

VAUDOYER, membre de l'Institut. — LES MONUMENTS FRANÇAIS SOUS LE PREMIER EMPIRE, *d'après un journal inédit*, sur différents objets concernant l'architecture et les arts (*suite*). 194

SPITZER (LA COLLECTION). — TROISIÈME ÉTUDE. . . 206

BULLETIN DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE (*suite*). Fondation de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix. 220

COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES DÉCOUVERTES ET ANTIQUITÉS NATIONALES : (*suite*) Adolphe Guillon. 222

Découvertes à Vezelay (Yonne). . . . . .
Sauvegarde de l'église Saint-Laurent à Rouen. 223
Restauration de l'Hôtel-de-Ville de Nevers. . . 223
Découvertes à Lille. 223
Création du musée des Hautes-Alpes. . . . 223

MONUMENTS DE LA LITHOGRAPHIE FRANÇAISE. — Le Monument de Charlet (*suite*) . . . 224

REVUE DES AUTRES REVUES : Les revues belges. Société de Tournai. Le Vandalisme en Belgique. .
L. CLOQUET. Démolition du manoir du Gouverneur. 226

Le Général DE FORMANOIR. Note sur le même hôtel devenu couvent des Célestins. 227

LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES (*suite*). 229

2. Aspect de Delphes avant les fouilles (*suite*). . 229
3. La musique grecque par HENRI WEIL, MEMBRE DE L'INSTITUT, ET THÉODORE REINACH 233

BIBLIOGRAPHIE : Livres reçus. . . 248

TABLE DES GRAVURES DU N° 1

CINQUIÈME PARTIE DU TOME VII

Voir la table des articles.

CHARLES NORMAND. Un château méconnu de la Renaissance à Mesnières. Façade principale. Détails. HÉLIOGRAVURE INÉDITE hors texte d'après la photographie de l'auteur. *Vis-à-vis la page* 296

CHARLES NORMAND. Même château : Lucarnes du fond de la cour d'entrée. HÉLIOGRAVURE INÉDITE hors texte. . . . . *Vis-à-vis la page* 296

VAUDOYER. Mesnières près Dieppe (Seine-Inférieure. Plan d'ensemble du château et du domaine. . . . . p. 297

MUSÉE CARNAVALET à Paris, salle de la Révolution. . . . . p. 303

MUSÉE CARNAVALET à Paris. La crypte. . . . p. 305

CHATEAU DE VERSAILLES : Porte du salon du grand appartement du Roi. . . . . p. 307

CHATEAU DE PAU : Cour d'honneur. . . . . p. 311

AIGUES-MORTES : Salle des Gardes au rez-de-chaussée dans la cour de Constance. . . . p. 313

VANDALISME D'AUTREFOIS. Mutilation de l'église Saint-Jean ou cathédrale de Lyon. . . p. 315

LES NOUVELLES ANTIQUITÉS GALLO-ROMAINES DE PARIS

LE PREMIER THÉATRE PARISIEN

ET

LES ARÈNES DE LUTÈCE

PAR CHARLES NORMAND

Secrétaire général de la Société des Monuments Parisiens, Directeur de l'*Ami des Monuments et des Arts*, Architecte diplômé par le Gouvernement.

Une découverte de la plus haute importance pour l'histoire et l'archéologie de la ville de Paris a eu lieu de 1870 à 1892. On a mis au jour, un monument, précisément en la place où l'on savait que des Arènes avaient existé et où l'on a reconnu à la fois un théâtre et un amphithéâtre.

Ces ruines antiques et curieuses qui forment la première page de l'album monumental du Vieux Paris ont longtemps attendu leur monographie; M. Charles Normand l'essaye aujourd'hui avec l'aide des vues, des plans, des informations inédites et complètes qu'il a été possible d'acquérir sur ce monument.

Jusqu'à ce jour on n'a publié que quelques notices succinctes. Il n'existe point d'iconographie du monument ; quelques plaques photographiques, que la fragilité du verre menace de ruine, sont les seuls témoins incontestés de l'état de l'édifice au jour de sa découverte ; enfin la plupart des savants qui ont assisté aux fouilles ont déjà emporté dans la tombe les secrets qu'ils avaient pu découvrir. Le domaine de la science, comme celui de la Ville, était donc privé de lumière à l'endroit d'un des témoins les plus anciens et les plus originaux.

M. Charles Normand a réuni les renseignements fournis par la conversation avec diverses personnes qui ont présidé aux fouilles,

---

BULLETIN DE FONDATEUR DU « PREMIER THÉATRE » PARISIEN et des ARÈNES DE LUTÈCE

La liste des fondateurs paraîtra à la fin du volume.

Je soussigné désire recevoir *le volume avec planches* : **Le plus ancien théâtre de Paris : les Arènes de la rue Monge. Première étude de reconstitution du Paris gallo-romain,** par CHARLES NORMAND, architecte diplômé par le gouvernement.

J'adresse à cet effet un mandat de **vingt-cinq francs**, aux bureaux de l'*Ami des Monuments et des Arts*, 98, rue Miromesnil (Département 26 fr 50. — Union postale 28 fr.

et par l'étude faite sur place. Des vues du monument, sous tous ses aspects, ont été reproduites en grand nombre par des procédés inaltérables, ainsi que les objets et inscriptions recueillis dans le terrain des Arènes. Sur le plan des constructions découvertes, on trouve l'indication du point d'où est prise chaque vue et le lieu de découverte de chaque objet; chacun pourra se faire sa propre religion et distinguer entre les données certaines relevées par l'état du monument lors de sa découverte et celles qu'on pourrait tirer à tort de l'état actuel.

Dans les cas douteux, l'auteur a cherché à s'éclairer par la critique et par des enquêtes contradictoires. M. Charles Normand a demandé aux ruines d'édifices similaires de commenter les dispositions obscures de ces ruines incomplètes, grâce aux notes et dessins inédits qu'il a recueillis au cours de longs temps passés dans les théâtres et amphithéâtres des Gaules, de Suisse, d'Italie, de Grèce et d'Orient, ou dans les ouvrages en langues diverses.

On a réuni les textes anciens mentionnant un édifice dont l'existence n'avait jamais complètement disparu de la mémoire parisienne. On essaiera aussi de reconnaître le zèle des personnes intelligentes qui ont lutté pour sauver ce grand débris de l'antiquité, qui est une œuvre si intéressante. Puis viendra la description des diverses parties des Arènes de Lutèce, l'étude de leur destination et un aperçu de leur aspect primitif tel qu'on peut le supposer d'après les fragments sculptés ou peints que l'on a retrouvés.

M. Charles Normand indique les sources utilisées et le programme des fouilles qu'impose le vœu public pour faire cesser la regrettable mutilation dont Paris souffre dans son plus ancien monument : car il faut lui rendre son intégrité, dans le splendide développement de la courbe élégante et sévère des Arènes, où nos aïeux allaient chercher les plus vifs plaisirs.

Nous faisons appel au concours de tous ceux qui, par leur souscription, voudront assurer la connaissance précise du plus vieux monuments de Paris; ils seront ainsi les véritables fondateurs et sauveteurs de son plus ancien monument et ils sauveront une page importante dans l'histoire de l'art en général.

Le tirage sera réglé sur le chiffre des souscripteurs; nous ne pouvons donc garantir qu'il soit possible de se le procurer si l'on n'a souscrit à l'avance. On sait quel prix élevé ont atteint les autres ouvrages de M. Charles Normand, *l'Ami des Monuments et des Arts*, *le 1er volume du Nouvel Itinéraire de Paris*[1], *la Troie d'Homère*, *le Livre d'Or du Salon d'Architecture*, etc.

Le travail paraîtra d'abord dans le *Bulletin* de la Société des Amis des Monuments Parisiens, mais sans les grandes planches en taille douce qui paraîtront seulement dans le volume.

[1] Les premières livraisons du tome II du *Paris* sont sous presse et paraîtront prochainement; ce sera l'ouvrage le plus exact sur Paris.

LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES

Suite (Voir l'*Ami des Monuments et des Arts*, tome VII, p. 303 et 352, tome VIII, p. 169, 175, 229, 252).

Après avoir exposé ce qu'était Delphes avant les fouilles, après avoir exposé en détail la principale découverte, celle de la musique, il nous reste à raconter quels ont été les autres résultats des fouilles faites à Delphes par la France.

LES RÉSULTATS DE LA DERNIÈRE CAMPAGNE[1].

PAR HOMOLLE

Directeur de l'École française d'Athènes, membre de l'Institut.

Les fouilles ont été reprises le 27 mars 1894 au matin, dès que la saison a pu le permettre, et nous avons encore eu, pendant la première quinzaine, un tiers des journées perdu par suite de la pluie. Le beau temps s'établit ici plus tard qu'on n'est tenté de le croire, surtout à 650 mètres d'altitude.

Mon programme, pour cette année, était le suivant :

1° Achever le déblaiement du temple d'Apollon et entamer celui de la région supérieure du sanctuaire, qui contenait le théâtre et la fameuse Lesché des Cnidiens, ornée des peintures de Polygnote ;

2° Mettre à nu tout le terrain compris dans l'enceinte sacrée, depuis le Trésor des Athéniens jusqu'à l'entrée orientale du sanctuaire et jusqu'au mur d'enceinte lui-même, sur ses trois faces Est, Sud et Ouest ;

3° Fouiller l'espace compris entre le mur d'enceinte méridional dit *Hellénico* et la route, pour recueillir les morceaux de sculpture ou d'architecture qui, dans leur chute, auraient pu être projetés au delà.

Notre but dans chacune de ces recherches est clair et bien nettement défini ; c'est, en déterminant la topographie, de recueillir en chaque endroit tout ce qui peut subsister de monuments, d'œuvres d'art ou de documents historiques. L'énumération descriptive de Pausanias, les indications résultant des découvertes antérieures, les hypothèses fondées sur la très rapide déclivité du terrain justifient le choix des emplacements.

Nous cherchons en particulier les métopes et les frontons du temple d'Apollon, décrits par Euripide et Pausanias ; les morceaux complémentaires du Trésor des Athéniens, qui doit subsister en

[1] Rapport adressé au ministre de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes et transmis par lui à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

entier, c'est-à-dire : les restes des métopes qui nous permettront d'assembler tous les fragments et de recomposer l'ensemble de la décoration ; les restes d'inscriptions dont cet édifice était couvert et parmi lesquels se trouveront peut-être les parties manquantes de l'hymne d'Apollon.

Dans la région basse du sanctuaire, nous pouvons espérer trouver les bases des offrandes sans nombre qui bordaient la voie sacrée, — sinon les offrandes elles-mêmes, — et, en outre, tout ce qui a pu dévaler sur la pente de la montagne des monuments situés dans la haute région. Qui sait si la fortune ne nous réserve pas quelque jour un peu de la peinture du Polygnote ? Ce serait une découverte plus importante encore que celle des fragments musicaux de Delphes.

C'est entre le Trésor des Athéniens et l'Hellénico, au pied même de ce mur, que nous avons fait jusqu'ici nos trouvailles les meilleures et les plus nombreuses.

Au-dessus du mur, dans le voisinage de l'angle sud-ouest du sanctuaire, un peu plus bas et plus à l'ouest que le Trésor des Athéniens, se conservent les soubassements du Trésor des Béotiens. Il avait été consacré en mémoire de la bataille de Leuctres ; il était construit en calcaire gris bleu et couvert d'inscriptions ; nous avons recueilli bon nombre de celles-ci, décrets de proxénie en faveur de divers personnages, Thébains pour la plupart ; la meilleure et la plus longue pièce est un règlement de bornage.

Les documents épigraphiques continuent d'ailleurs à abonder ; depuis la précédente campagne, nous en avons plus de cent nouveaux ; dans le nombre je citerai : deux plaques de comptes du quatrième siècle, des années qui suivirent immédiatement la paix de 347 ; une signature de l'artiste Théopropos, d'Égine, qui a la double valeur d'un document historique et d'un indice topographique, étant citée dans la description de Pausanias ; une lettre du Sénat romain aux habitants de Delphes, victimes de la violence de quelques voisins, qui est une belle page de littérature politique; des dédicaces, des décrets en l'honneur des bienfaiteurs de Delphes et surtout en faveur des athlètes, musiciens, poètes qui avaient remporté les prix dans les concours, etc.

En atteignant les couches profondes du sol, dans une terre jaune ou noire, si compacte qu'elle présente la consistance et l'aspect de la terre franche, nous rencontrons de grandes quantités de débris de terre cuite et de bronze. Ils apparaissent dans les mêmes conditions sur chacun de nos chantiers, mais surtout en avant du front ouest du temple.

Les tessons de terre cuite — car on a jusqu'ici très peu de pièces entières, même petites — se répartissent entre les styles mycénien, géométrique, protocorinthien et corinthien. Le géométrique recueilli à Delphes semble présenter quelques particularités dignes d'étude. J'ai recommandé à M. Perdrizet d'observer avec grand soin ces fragments et de noter exactement la superposition des divers types dans les couches de terre ; il a déjà fait des remarques intéressantes dont je vous rendrai compte plus tard, lorsqu'elles seront complétées.

Les bronzes appartiennent en majorité à la catégorie des ustensiles sacrés : trépieds, chaudrons, vases, etc. ; mais la très grande humidité du sol les a généralement oxydés et endommagés. Nous avons été cependant assez heureux pour retrouver ces jours derniers une pièce intacte et d'une patine merveilleuse ; l'objet est frais, comme sortant de l'atelier ; c'est un de ces oiseaux à face humaine et de style oriental comme on en a déjà trouvé à Van, à Olympie, au mont Ptoos, etc. : il n'existe pas de plus complet et plus beau spécimen du type. Un autre oiseau semblable, mais moins bien conservé ; un lion de type assyrisant, trois têtes de griffons, de celles qui ornaient les trépieds, deux petits chevaux et un autre petit animal, chien ou loup, composent une première série de bronze. L'un des griffons peut être égalé aux plus beaux que l'on ait trouvés à Olympie.

La figure humaine est représentée par diverses statuettes, dont la plus ancienne, tout à fait primitive, rappelle les maquettes aplaties de terre cuite et le type de visage de Dipylon ; un autre appartient à la série des « Apollons » archaïques. Une Athéna, malheureusement très oxydée, était une œuvre délicate du quatrième ou de la fin du cinquième siècle.

Ces trouvailles ne sont pas encore très abondantes, mais elles sont faites pour inspirer des espérances que l'on osait à peine concevoir.

Le déblaiement, auquel nous nous livrons en ce moment, des hypogées du temple et celui que je compte faire ultérieurement de la terrasse du temple, en poussant jusqu'au pied même du mur pélasgique, nous donneront sans doute beaucoup de terres cuites et de bronzes primitifs.

Je ne vous dis rien encore aujourd'hui du plan et des dispositions des parties supérieures ou souterraines du temple ; le déblaiement n'est pas assez avancé.

Les découvertes capitales de ces dernières semaines portent sur la sculpture. On m'avait menacé de toutes parts de ne rien trouver et il était pour ainsi dire entendu que les fouilles de Delphes ne devaient profiter qu'à l'épigraphie : tel n'était pas

mon sentiment, et j'éprouve un plaisir particulier à vous annoncer que ma confiance était plus fondée que le scepticisme général.

La découverte des métopes du Trésor des Athéniens a été un événement archéologique ; ces œuvres précieuses de l'école attique, rigoureusement datées comme elles sont, comblent une lacune dans l'histoire de l'art grec au ve siècle. Leur valeur propre, les comparaisons qu'elles suggèrent, les conclusions qu'elles justifient, en font des pièces de premier ordre. Elles composent un ensemble comparable pour la vigueur et la grâce de l'exécution, pour l'importance artistique et scientifique à la fois, aux ensembles d'Olympie et de l'Acropole, d'Athènes. Depuis ces grandes fouilles, il n'a pas été fait de découverte égale à la nôtre.

Elle est aujourd'hui complétée par celle de caryatides et d'une frise, qui pourrait être celle du temple d'Apollon lui-même.

Les œuvres nouvelles que nous possédons aujourd'hui et dont j'ai l'honneur de vous adresser les photographies sont plus anciennes sans doute que celles du Trésor; elles sortent aussi des ateliers attiques ; elles prolongent ainsi la longueur de cette période dont nous reconstituons l'histoire, en grande partie nouvelle et entre toutes intéressante. C'est le temps, en effet, où l'archaïsme se dégage de ses dernières entraves ; où, maîtres de toutes les ressources du métier, les artistes commencent à poursuivre et atteindre la beauté ; où se sépare et se devine déjà cet idéal suprême de perfection que Phidias a réalisé.

Il y a trois semaines, on trouvait au pied du mur hellénique une tête de femme, haute de cinquante centimètres environ. C'était une œuvre archaïque, mais d'une grâce charmante, d'une fraîcheur de jeunesse que n'avait pu flétrir le temps et les accidents. Coiffée en longs bandeaux crêpés et ondulés que surmontait et coupait une double ligne de frisons rajustés, elle portait un diadème paré d'ornements métalliques et par-dessus une sorte de tiare, ou de polos, reposant sur une élégante couronne de rais de cœur. En observant ce qui restait du polos, j'y découvris la trace de pieds ; j'en conclus qu'il était décoré d'une frise circulaire de personnages. Je me souvins alors d'une petite colonette ainsi décorée que nous avions dégagée l'année dernière des ruines d'une maison et qui a été autrefois dessinée tant bien que mal et reproduite par Mueller dans ses *Denkmœler*. Les dimensions me parurent concorder, et, faisant apporter la colonnette du musée où elle était déposée, je la plaçai sur la tête ; elle s'y adaptait exactement. Dès lors il était possible de donner un nom à cette statue, de définir son rôle : c'était une caryatide.

Le jour même où cette hypothèse était émise, elle était confirmée

par la découverte d'une seconde tête, de dimension égale, et coiffée encore, elle, de son polos intact. C'est bien une œuvre du même temps, avec quelque chose de plus sévère, de plus sec, de tendances un peu plus archaïques, mais manifestement contemporaine de la première et destinée au même rôle dans un même monument. Ce sont deux sœurs, de beautés un peu différentes, mais charmantes toutes deux, et gardant, malgré la diversité des traits, un air de famille.

Si on les compare aux statues de l'Acropole, on verra qu'elles comptent parmi les plus achevées, les plus sereines et les plus gracieuses, souriantes, avec je ne sais quoi de grave et de mélancolique.

Cette ressemblance nous a pu conduire à une autre découverte. Lorsque je me rendis à Delphes, en 1891, pour délimiter le périmètre des fouilles, j'avais vu dans un jardin, tout près du lieu même où les deux têtes viennent d'être découvertes, un corps de femme de dimensions colossales et du type des figures de l'Acropole[1]. Le style de la figure, la disposition de la chevelure répondaient si bien au style et aux détails d'ajustement de la première des deux têtes, que le rapprochement s'imposait. Il a été justifié par les observations minutieuses auxquelles nous nous sommes livrés[2]. Comme, d'autre part, j'avais déjà rapproché du torse un certain nombre de fragments recueillis antérieurement et dispersés dans le musée, c'est une statue presque complète.

Voilà donc, à la fin du sixième siècle, une caryatide exécutée par des artistes attiques, un premier essai, un prototype des κόραι de la tribune de l'Érechtheion.

Dans quel monument étaient-elles placées? Dans un édifice du sixième siècle, et d'assez grandes dimensions. Serait-ce dans le temple d'Apollon ? Nous ne répondrons pas, pour le moment, à la question, attendant des fouilles des données plus précises. Je ferai remarquer seulement que les sujets figurés sur le polos des deux figures : scène bachique, scène apollinienne, répondent aux deux aspects du culte de Delphes, aux deux compositions qui décoraient les frontons du temple.

De même qu'on avait, à Delphes, donné le modèle des caryatides de l'Érechtheion, on semble y avoir fait comme une première esquisse de la frise du Parthénon.

Il existe depuis longtemps au musée un bas-relief archaïque qui, bien que publié déjà[3], ne me paraît pas avoir été apprécié à

[1] *Bull. de corr. hell.*, 1891, p. 449.

[2] Notre confrère, M. Perrot, ainsi que M. B Græf, de Berlin, étaient à Delphes en ce moment; ils ont partagé nos recherches.

[3] *Annali di corr arch. di Roma*, 1861, p. 64, tav. d'agg. R, 1, et Pomtow, *Beitræge*, pl. XII n. 32.

sa valeur : il représente un quadrige s'avançant à droite vers un autel.

Nous trouvâmes, il y a aujourd'hui quinze jours, un fragment de bas-relief de même style, de même grandeur, représentant une scène d'enlèvement : un homme qui emporte une femme dans ses bras et remonte sur son char pour l'entraîner au loin. La conclusion s'offrait aussitôt à l'esprit que les deux morceaux provenant d'un même ensemble appartenaient à une frise.

Elle fut justifiée par la découverte d'un autre fragment où est figuré un cavalier montant un cheval, en tenant un autre en main, que plusieurs cavaliers précédaient et suivaient, ainsi que l'indiquent les amorces des plaques de droite et de gauche.

Cette frise, où était représenté un défilé de chars et de cavaliers, Pausanias n'en a pas parlé, non plus d'ailleurs que des sculptures du Trésor des Athéniens. Elle a 65 centimètres de haut environ ; elle pourrait convenir à un temple un peu moins grand que le Parthénon ; or tel était celui d'Apollon Delphien. Si c'est bien cet édifice, comme on l'a supposé, qui est représenté avec une certaine liberté de fantaisie, sur un bas-relief néo-attique de Rome, la démonstration serait faite : il porte en effet une frise de chars[1]. Je ne donne encore toutefois l'hypothèse que pour une hypothèse ; elle est du moins bien tentante.

Depuis les découvertes se sont renouvelées presque de jour en jour : je me borne aujourd'hui à vous adresser seulement encore une photographie, car nous nous sommes trouvés à court de plaques. On y voit un groupe de trois déesses assises, dont Athéna : elles conversent et semblent se montrer avec curiosité un spectacle auquel elles prennent un vif intérêt. C'est un morceau d'une exécution serrée, d'une conception gracieuse, et la naïveté du geste par lequel la dernière des trois déesses appelle l'attention de sa voisine en lui touchant le menton a quelque chose de tout à fait charmant. Peu de sculptures archaïques sont aussi aimables que celle-ci.

Si la frise provenait du temple, elle pourrait être attribuée à l'école de Calamis ; ce sont là questions difficiles, qui demandent de longues études. Un fait acquis, ce me semble, c'est que la composition est celle même de la frise du Parthéon : défilé de chars, défilé de cavaliers, assemblée de dieux souriant à ces belles processions.

Ainsi, comme les caryatides, la frise du Parthénon aurait eu à Delphes son premier modèle. Ainsi, là même, nous trouverions un

[1] Velker, *Antike Denkm.*, II, pl. II, n° 3, et Pomtow *Beiträge*, p. 52.

nouvel exemple de cette permanence des traditions et des types qui est un des caractères et une des forces de l'art grec.

Un nouvel envoi de photographies, qui sera prochain, me permettra de vous faire connaître les morceaux, au nombre de six, qui ont été retrouvés à la fin de la semaine passée et dans le courant de celle-ci, de donner à mes idées plus de précision, à mes rapprochements plus de rigueur. Il contiendra aussi un fronton composé, dans l'état présent, de huit figures de divinités et de deux chevaux, et représentant la dispute du trépied entre Héraclès et Apollon. Nous avons déjà environ douze mètres de frise, dont deux retours d'angle, presque une façade entière, et une composition complète.

Ce sont là des résultats considérables. J'espère, Monsieur le ministre, qu'ils satisferont les légitimes exigences du Parlement, qui s'est montré pour nous si libéral, l'attente de votre administration et la curiosité impatiente de l'Académie, à laquelle je vous serai reconnaissant de vouloir bien transmettre ce rapport. Pour moi, qui ai dû prendre toute la responsabilité des fouilles, qui ai dû me porter garant du succès, j'éprouve à vous annoncer ces découvertes la plus profonde et la plus patriotique joie.

BON EXEMPLE

DÉCOUVERTE DE PEINTURES A L'ÉGLISE NOTRE-DAME D'ÉTAMPES

PAR CHARLES NORMAND

Notre-Dame a recouvré, grâce au zèle intelligent de son curé, les peintures qui ornaient jadis ses murs et ses piliers. Il a montré beaucoup de soins et de goût, et a fait enlever le badigeon blanc qui les recouvrait, avec une brosse légère et de l'eau. Puis, pour raviver les couleurs retrouvées, il a fait badigeonner ces peintures avec de l'huile de lin et de l'essence.

Ainsi aujourd'hui les murs ont de nouveau en partie cette sombre et belle couleur des siècles d'un aspect autrement imposant que les restaurations dorées et polychromes ou que les blancs badigeons ; le tiers inférieur des fûts apparaît ainsi mordoré de tons aux nuances multiples et il est à désirer que la Commission des Monuments historiques, consacre les ressources de ses budgets à reconstituer ainsi ce patrimoine de peintures cachées mais encore existantes en plus d'un endroit. Ici il conviendrait de réaliser du haut en bas de l'église le travail que, presque sans ressource, le

digne curé a fait dans les parties les moins difficiles à atteindre ; ainsi sur les piliers qui limitent le chœur à droite et à gauche, c'est-à-dire au sud et au nord, il a remis en lumière une croix de consécration enfermée dans un cercle ; outre ces deux croix, il en a rendu au jour une autre qui se trouve sur le mur du nord, près la porte de la sacristie, et une quatrième sur le mur du sud, sous une fenêtre : d'une cinquième croix placée sous une fenêtre du bas côté méridional il n'a pu dégager que la moitié, car l'autre partie est recouverte par une large bordure moderne, du style des œuvres de la rue Saint-Sulpice ; il est fort probable que pour établir cette peinture moderne on a dû au préalable gratter le dessous et enlever toute trace des belles colorations d'autrefois. Près de là le vitrail d'une fenêtre de ce côté sud porte la date de 1571.

On a encore mis au jour derrière le chœur un beau carré de peinture représentant le martyr de saint Julien et plusieurs autres fragments ; au-dessus de la porte de la sacristie est une autre peinture, formant un grand motif. On lit dans le Guide de Joanne que, de ce côté, la voûte de la sacristie « est ornée de peintures anciennes » ; aujourd'hui, grâce à une restauration complète elles ont des tonalités quelconques qui ne retiendraient pas l'attention de l'homme d'étude s'il n'était prévenu. On a trouvé encore sur les piliers de la nef des traces de robe rouge, de la Vierge peut-être; le long des fûts s'élèvent des lis, jadis dorés, que séparent ici des chapelets, là des calices ; le dessous de la dorure des lis est bleu comme on en peut juger par les endroits où l'or a disparu.

LES MONUMENTS SOUS LE PREMIER EMPIRE

D'APRÈS LE JOURNAL INÉDIT DE

VAUDOYER

Architecte, Membre de l'Institut

EN DEUX VOLUMES PETIT IN-FOLIO, SOUS LE TITRE DE

NOTICES SUR DIFFÉRENTS OBJETS

CONCERNANT L'ARCHITECTURE ET LES ARTS

Suite (Voir tome VIII de l'*Monuments et des Arts*, p. 91 et suiv. et 194 et suiv.).

429. **Monuments antiques[1] de Rome restaurés.** *13 mai 1810.* — **Rome,** 2 *mars.* — Sa Majesté l'Empereur, mettant un grand intérêt à conserver dans Rome moderne, ce qui reste de monumens de l'ancienne Rome, les a placés sous sa protection immédiate; con-

Note pour les Amis des Monuments Romains.

formément à ses intentions, et d'après un rapport particulier qui lui a été fait par la commission des arts la consulte vient d'ordonner qu'on réparât le plus tôt possible, les deux temples très-élégans, (savoir celui de *Vesta* et celui de *la Fortune virile)* qui subsistent encore en grande partie entre le grand égoût et l'antique pont du Sénat. La juste célébrité de ces deux monumens nous impose l'obligation d'en dire ici quelques mots Le temple de Vesta, bien qu'on ne connaisse pas l'époque précise de sa construction, paraît néanmoins avoir été bâti dans le siècle d'Auguste, et cette conjecture est fondée sur l'extrême élégance de sa forme, sur la variété de ses ornemens, et sur la nature des marbres qui ont été employés dans ses matériaux. Les justes plaintes des artistes, en voyant ce monument dégradé par des mains barbares, avoient déjà été recueillies et mises sous les yeux de l'ancien gouvernement, par M. Féa, commissaire des antiquités, et prises en considération ; mais le moment heureux de sa restauration était réservé à notre époque. On a déjà commencé les travaux du déblayement, et on démolira bientôt les échoppes et les petites maisons qui en masquent la vue.

On a commencé en même temps à dégager les principales chambres des bains de Titus, celles qui sont le plus admirées par les étrangers., et qui suffisent pour donner une juste idée des fameuses grottes de Ludio et d'Arellio, très-élégamment imitées depuis, par Raphaël, dans les loges du Vatican. On a résolu ensuite de réparer ce qui reste du temple d'Antonin et Faustine, du théâtre de Marcellus, du portique d'Octavie, du temple de la Concorde, de celui de Jupiter *Stator*, et autres monuments de notre ancienne grandeur. »

439. **Arc de l'Etoile,** *27 juillet 1810.* — « On a repris les travaux de l'arc de triomphe de la place de l'Etoile. Depuis quelques jours on défait les quatre angles extérieurs des pieds droits du grand arc, pour y pratiquer un évidement de quatre pieds de longueur sur deux de profondeur ; ce qui contribuera, dans cette partie d'architecture, à la perfection de ce monument. » L'arc de triomphe est élevé jusqu'à la ligne AB suivant la forme CD sans case ; c'est contre le gré de l'architecte que je regrette de couper ces corps par l'imposte K, de placer le trophée G hors du milieu dudit corps. Il obtient de former une base carrée comme à la porte de Saint-Denis.

L'imposte ne coupe plus et le trophée est dans le milieu. Ce changement provient de l'effet qu'on a remarqué dans le modèle en grand, exécuté le 2 avril comme A C.

441. Colonne de la Grande-Armée, place de Vendôme. *14 août 1810.*— « La colonne de la Grande Armée sera découverte demain 15. Elle est élevée au-dessus d'un perron, en marbre blanc veiné, et a 44^{m} de hauteur totale, savoir : le perron 50 c., le piédestal 5^{m} 64 c., le fût 30^{m} 6 c., le stilobate, 4^{m} 55 c., la statue 30^{m} 25 c.

Le grand socle du piédestal a 6^{m} 50 c. ; le dez ou nud du piédestal 5^{m} 55 c., le diamètre de la colonne 3^{m} 80c.

Les bronzes composés de 425 pièces, sont portés par 1120 agrafes, aussi de bronze, scellées dans le noyau de pierres, lesquelles agrafes percées d'un trou ovale, reçoivent un goujon rond passant au travers d'un sabot venu à la fonte avec le bas-relief, afin que les effets météorologiques puissent avoir lieu, sans nuire à l'assemblage des pièces.

Les quatre faces du piédestal représentent des trophées d'armes ; etc.

Sur la face du midi et au-dessus de la porte est une inscription que voici :

NEAPOLIO IMP. AUG.
MONUMENTUM. BELLI. GERMANICI.
ANNO. MDCCCV.
TRIMESTRI. SPATIO. DUCTU. SUO. PROFLIGATI
EX AERE CAPTO.
GLORIÆ. EXERCITUS. MAXIMI DICAVIT

Au-dessus de la corniche sont des guirlandes de chêne retenus par quatre aigles.

Le torse au-dessus est en feuilles d'olive.

Le fût de la colonne est composé d'un bas-relief en spirale, de 273 mètres de développement, représentant la campagne de 1805. Le stilobate entouré d'une balustrade avec porte (côté du couchant) donnant entrée sur le chapiteau, par l'escalier pratiqué dans le noyau de pierre, composé de 177 marches.

Au-dessus du stilobate est une calotte d'un seul morceau, sculptée de feuilles d'eau, sur laquelle est posée la statue de S. M. l'Empereur, appuyée de la main droite sur son épée, et tenant dans la gauche *la victoire*.

La colonne a été quatre ans à construire. Les bronzes pèsent environ 180000 kilogrammes.

Ce monument sera entouré d'une grille de 1^{m} 50 c. de haut, dont les lances seront dorées.

S. M. a confié la direction de ce monument à M. Denon, directeur-général des musées, lequel a chargé de la construction MM. Lepère et Gondouin, architectes et M. Fouilloux, inspecteur des bâtimens.

443. **Colonne de la Grande-Armée.** *17 août 1810.* — On voit bien qu'il s'agit de la colonne de la Grande-Armée, exécutée avec une solidité à l'épreuve des vicissitudes des temps, et dont les revêtissemens sont incorporés avec un grand art au corps de la maçonnerie. Le *Journal de Paris*, du 14 de ce mois, particulièrement consacré aux arts, ayant fait une description détaillée de ses dimensions, il suffit de dire que son fût a 12 pieds de diamètre, et que l'élévation totale de ce monument est de 131 pieds, 18 P de plus que la colonne Trajanne dont elle est une parfaite imitation.

Son piédestal carré, élevé sur trois degrés en marbre blanc, est orné de 8 trophées largement articulés. Il se compose de socles sur les quatre faces, de 8 lignes d'épaisseur, chacun d'un seul morceau, ainsi que les cymaises, corniches et les grandes guirlandes de chêne suspendues aux serres de quatre aigles.

Sans entrer dans le détail des revêtissements de la base et du chapiteau, je me contenterai de dire que les 274 plaques elliptiques qui enveloppent le fût de la colonne, de chacune de deux pieds de hauteur sur trois de longueur, et de cinq lignes d'épaisseur sur leur nud, contiennent des bas-reliefs dont les figures expressives, et quelques-unes ressemblantes, représentent les faits historiques depuis le départ de l'armée, de Boulogne jusqu'aux plaines d'Austerlitz ; et le retour triomphant de la garde impériale à Paris.

Sur la calotte d'un seul morceau de l'escalier à noyau, s'élève la statue pédestre en bronze de l'Empereur, de onze pieds de hauteur, d'un seul jet. Ce monarque se reposant d'une main sur son épée, et portant de l'autre un globe surmonté de la victoire, semble porter ses regards paternels sur les habitants de son vaste empire, et annoncer que malgré son désir prononcé de la paix, il est prêt à combattre ses ennemis pour le repos et la prospérité du continent.

Enfin l'heureuse idée de l'élévation de cet insigne monument, le plus célèbre qui ait eu lieu depuis le colosse de Rhodes, est due à M. Denon, directeur général du musée Napoléon ; et les artistes ne sauraient trop lui témoigner leur reconnaissance du choix heureux qu'il a fait de M. Le Père, ce savant qui a parcouru l'Egypte, depuis la colonne de Pompée jusqu'aux ruines de Thèbes, non loin de celles du temple de Jupiter Hammon, et de son collaborateur, M. Gondouin, architecte.

L'on doit des éloges à ces deux artistes d'avoir découvert et employé M. J. B. Launnay, lequel par son nouveau procédé, s'est signalé dans la fonte des bronzes sur sable, avec autant de succès que d'économie. BOULLAND. »

Journal du 18 Août. — « Messieurs, M. Boulland, auteur d'un article, inséré dans votre feuille de ce jour, peu instruit sans doute

sur les dimentions de la colonne de la grande armée, s'est trompé dans toutes les mesures qu'il vous a fait remettre. *Il suffit* de lui répondre qu'il peut apprendre les véritables mesures dans votre feuille du 14 de ce mois, que je vous ai donnnées moi-même.

J'ai l'honneur d'être, etc., FOUILLOUX. »

444. Colonne de la Grande-Armée. — *21 août 1810.* — Messieurs, tandis que M. Fouilloux prend la peine de relever une erreur de l'historiographe Boulland, sur les fausses dimensions qu'il a données à la colonne de la Grande-Armée, permettez qu'un de vos lecteurs, qui aime également l'exactitude, rectifie une autre erreur qui s'est glissée dans la même lettre du 17.

Je lis à son dernier paragraphe, « Enfin l'heureuse *idée* de l'élé-
« lévation de cet insigne monument, le plus célèbre qui ait eu lieu
« depuis le colosse de Rhode, est dû à M. Denon, directeur-général
« du musée Napoléon, etc.

Si M. Boulland eût pris la peine de lire, sur la face du midi, l'inscription latine qui est au-dessus de la porte, il eût appris que l'idée de cette colonne appartient toute entière au Héros immortel, qui sait si bien conduire à la gloire les armées qu'il commande, et les arts qu'il protège.

J'ai l'honneur de vous saluer. LE VIEUX MAÇON. »

C'est M. Belanger, architecte, qui est auteur de cet article.

(Suite du n° 444). *1815.* — Quand Louis XVIII rentra en France en 1815, l'armée russe, qui l'avait aidé, fit descendre la statue de Napoléon de dessus la colonne.

Cette statue du sculpteur Chaudet était en costume grec.

1830. — Quand Louis Philippe I monta sur le trône en 1830, il se hâta de faire rétablir la statue de Napoléon sur sa colonne, non celle de Chaudet qui fut fondue, mais celle de M. Seur, sculpteur, en costume militaire français avec pantalon, bottes, redingotte et le petit chapeau à trois cornes.

448. Arc de triomphe de l'Étoile. — *13 septembre 1810.* — « Les travaux de l'arc de triomphe de l'Étoile se continuent avec activité. Pour mettre les trophées au milieu de chaque pied droit des faces principales de ce monument qui répondra à la majesté du sujet et à la grandeur de sa destination, on s'occupe de faire, dans les constructions commencées, des refoulements qui formeront des arrière-corps à plomb des archivoltes.

Sur les faces latérales, on supprime les socles ou piédestaux, en saillie, qui étoient disposés pour recevoir des trophées.

On a déjà commencé à poser le couronnement du stylobate. »

452. **Colonne de la Grande-Armée.** — *12 et 13 octobre 1810.* — « La magnifique colonne de la place Vendôme est, par sa hauteur, sa forme et sa matière, un puissant conducteur d'électricité. Il est vraisemblable qu'elle sera tôt ou tard frappée de la foudre. Il est instant de l'en garantir. L'aspect d'un paratonnerre dans la forme ordinaire serait désagréable, mais il serait facile d'en obtenir l'effet par quelqu'accessoire adopté à la statue, tel qu'un trophée d'armes surmonté d'une pique, à laquelle correspondrait le conducteur placé intérieurement. Cette même pique pourrait avoir encore un autre emploi et servir de style à un immense gnomon, dont les divisions seraient tracées en matières métalliques sur le pavé d a place. Les équinoxes et les solstices marqués avec précision sur la ligne méridienne, seraient un monument érigé à la gloire des armes et des sciences, lequel attesteroit à la postérité trois grands phénomènes : 1° l'époque certaine du règne de NAPOLÉON, 2° la *nutation* ou balancement de l'axe de la terre, 3° la précision des équinoxes.

12 octobre 1810. — Messieurs, on lit dans votre feuille de ce jour *que tôt ou tard la colonne de la grande armée sera frappée de la foudre.* Si l'auteur d'un pareil article eût voulu s'instruire davantage, il aurait appris que la colonne elle-même est un immense paratonnerre, et il aurait dû penser qu'élevant un pareil monument, on avait prévu à tous ces accidents, en établissant dans les fondations du monument un conducteur qui est immédiat avec la colonne. Il en résulte donc, que bien loin *de pouvoir être frappée de la foudre,* cette colonne par toutes les pointes et aspérités qu'elle présente et auxquelles on a fixé du platine, absorbe toute la matière électrique qui se trouve dans son rayon.

Je vous invite, messieurs, à insérer la présente pour tranquilliser les personnes que votre article pourrait alarmer.

J'ai l'honneur de vous saluer. Lepère, *architecte*[1]. »

507. **Embellissements de Rome.** — *17 avril 1812.* — « On a vu dans plusieurs de nos précédents journaux quels travaux immenses ont été entrepris pour rendre à la ville de Rome son ancienne magnificence ; l'activité que l'on met dans ces travaux n'a pas été un seul instant ralentie par les froids de l'hiver, dont la rigueur s'est fait vivement sentir cette année en Italie. Une nouvelle place remplace le couvent *dello Spirito-Santo* que l'on a démoli ; cette place doit s'agrandir encore par la démolition de l'église de Sainte-Euphémie; la colonne Trajanne en fera l'ornement.

[1] C'est un des deux architectes de la *colonne Vendôme.*

Le couvent *del Populo* et les maisons adjacentes ont disparu, et déjà l'on voit la grande allée du jardin de César s'élever en serpentant, et se réunir à celle *della Trinita de Monti* ; dans quelques jours les piétons pourront y passer, et avant deux mois les voitures circuleront sur les bords du *Collis hortorum*, où étaient situés jadis les jardins de Domitien et des plus riches sénateurs.

On attend de Paris une graude quantité de plantes, ainsi que l'arrivée de M. Nectous, célèbre botaniste, nommé directeur des jardins de Rome, pour donner à ces jardins un éclat digne de la majesté du héros qui fait sortir l'antique maîtresse du monde de ses ruines.

Bientôt on aura déblayé les bains de Titus. On déblaye avec une rare activité l'arène du Colysée, et l'on a commencé autour de cet édifice une place elliptique, dont l'objet est de l'offrir dans un point de vue qui en développe toutes les beautés. On s'occupe également sans relâche à déblayer le temple de la Paix ; il est presque entièrement dégagé de la terre qui le couvrait jusqu'au tiers de sa hauteur. Enfin, comme les grands monuments reçoivent de nouveaux embellissements des plantations qui les environnent, on a dessiné près de cet immense édifice la partie du jardin qui unit le Forum au Colysée.

Beaucoup d'autres travaux s'exécutent au palais impérial, à l'Eglise de Saint-Pierre et aux autres églises. Quinze cents ouvriers sont constamment employés à ces travaux. »

598. **Pont de fer. Rue de Louvois** — *19 avril.* — « Le pont de fer dont nous avons annoncé dans le *Journal de Paris*, la construction sur la rue de Louvois, pour communiquer du théâtre de l'Académie impériale de Musique au Magasin des décorations, vient d'être achevé, et pour faciliter le transport des décorations, a été mis hier en place. Ce pont d'une forme élégante est très solide ; il a trente pieds de longueur, les appuis ou parapets en ont cinq. Il a été exécuté sur les dessins de M. Delannoy, architecte, par M. Quest, serrurier.

Le pont de fer construit sur la rue de Louvois et que l'on peut appeler un pont *tournant*, dont nous avons parlé dans ce journal, le 17 de ce mois, est composé de deux parapets qui se divisent et se séparent et que l'on réunit à volonté, et d'un plancher formé de barres de fer que l'on ôte préalablement. Alors on fixe les parapets, à droite et à gauche, sur les murs de l'Académie impériale de musique et sur ceux du nouveau magasin de ce théâtre pour faciliter le passage des voitures élevées. »

513. **Travaux de Rome.** — *23 Juillet 1812.* — **Rome,** *10 Juillet.* —

« Nous sommes témoins de travaux immenses pour l'embellissement de Rome ; S. M. porte sa pensée sur ceux qui ont plus particulièrement pour objet l'utilité publique. On sait que le Tibre n'est pas navigable dans l'intérieur de la ville. Les barques qui descendent le fleuve sont obligées de s'arrêter à Ripetta, et celles qui viennent de la mer pour le remonter ne peuvent pas aller au-delà de Ripa Grande. S. M. l'Empereur, voulant faire jouir Rome des avantages qu'offre le fleuve qui la traverse, a ordonné, par son décret du 17 avril dernier, qu'il serait élargi et rendu navigable dans l'intérieur de la ville. Les travaux pour l'exécution de ce décret ont été commencés aussitôt que la saison l'a permis, et sont maintenant dans la plus grande activité. M. le préfet, qui en a fait dernièrement la visite avec l'ingénieur en chef et l'ingénieur de la navigation, a ordonné différentes mesures pour les accélérer.

D'un autre côté, on a repris la construction des cimetières ; elle avance avec rapidité. Au commencement de l'année 1813, il sera enfin possible de mettre la ville à l'abri des dangers auxquels l'expose l'usage d'enterrer les morts dans les églises.

Les travaux des deux dépôts de mendicité sont terminés ; dans peu de jours la ville sera débarassée des mendiants qui ne voulant point chercher dans un honnête travail une existence assurée, se font un métier de mendier.

Ainsi, tandis qu'à une extrémité de l'Europe S. M. conduit à de nouveaux triomphes une armée innombrable et dévouée, elle fait exécuter à une autre extrémité de son empire, des travaux qui procureront à la seconde ville la salubrité et toutes les jouissances qui lui manquaient. »

517. **Façade du palais du Corps législatif.** — *14 Août 1812.* — Façade du Corps législatif par projet commencée *en septembre* 1807. Le devis était de 1,200,000. Il a coûté 1,600,000.

521. **Tableau analytique des phases de la construction de l'Arc de triomphe.** — *Mai 1806.* — Projet d'arc de triomphe à la Bastille rejeté (n° 201).

Septembre 1806. — L'Arc de l'Etoile est fondé par M. Chalgrin comme les deux pavillons des Barrières par M. Lidoux, 23 p. de profondeur sur bon sable compact (n° 214).

Octobre 1807. — Pressé de le lever on fait les fondations avant d'avoir un projet arrêté. Ces fondations étant très avancées se trouvent trop courtes pour les mesures du projet arrêté par les architectes Chalgrin et Raimond qui ne sont pas encore d'accord sur le genre de décoration avec ou sans colonne (n° 252).

Mars 1808. — Les projets changent de trois manières : face avec

colonnes sur chaque face — face unie à quatre piédestaux — face unie sans piédestaux (n° 274).

20 avril 1808. — Nouvelle modification ; l'empereur approuve et signe sur les dessins des architectes ce qui suit : « App., sauf les ornements qui sont mauvais. Sign. Napoléon. » (n° 283).

Novembre 1808. — Les architectes Chalgrin et Raymond ne pouvant s'accorder, Raymond donne sa démission, et M. Chalgrin reste seul (n° 327),

Janvier 1810. — Comparaison des dimensions, largeur et hauteur de l'arc avec celles des tours de Notre-Dame de Paris. (n° 403).

2 avril 1810. — Au mariage de l'empereur Napoléon avec l'archiduchesse d'Autriche Marie-Louise l'arc est élevé aujourd'hui en pierre de Chateau-Landon jusqu'à la corniche du piédestal ; l'architecte Chalgrin en continue le simulacre complet en charpente avec décoration de toiles peintes sur châssis, pour l'entrée de Napoléon et de son épouse dans Paris.

Juillet 1810. — Le simulacre est figuré sans case de renfoncement du sol à l'imposte et avec renfoncement dans la hauteur de l'imposte, au-dessous de l'architrave. M. Chalgrin qui tient à son renfoncement complet fait remarquer qu'alors le trophée a deux arrière-corps inégaux et que l'imposte qui n'est plus arrêté par aucune saillie coupe la hauteur du pied droit, par le continu de cet imposte et sur toutes ses faces ; cet architecte obtient par là de continuer la construction définitive avec son projet de case renfoncée dans toute la hauteur de l'arc. A cet effet on démolit les quatre angles du vide de l'arc qui avaient été élevés pleins sans renfoncement et l'on reconstruit les mêmes angles avec la case renfoncée qui retient et arrête la saillie de l'imposte comme à la porte de Saint-Denis. Quel tâtonnement, quelle dépense perdue !

Septembre 1810. — Sur chacune des faces latérales (n° 439) on avait élevé deux piédestaux saillants pour trophées en pierre ; on les désapprouve et par conséquent on les démolit ; on change son exécution comme si c'était un projet qui s'efface sur le papier (n° 448) !

20 Janvier 1813. — L'architecte de l'arc M. Chalgrin, étant mort le 20 janvier 1811, on regrette aujourd'hui de lui avoir laissé démolir les angles des pieds droits des arcades pour y pratiquer sa case renfoncée.

M. Goust, son successeur, tâtonne de nouveau avec M. Bruyère, directeur des travaux publics, avec beaucoup de difficultés, divers moyens de corriger ce deffaut que feu M. Chalgrin n'est plus là pour deffendre.

Beaucoup d'architectes s'essayent sans succès sur ce sujet, parce qu'il est plus aisé de créer que de rajuster.

DE L'ART DANS LA VIE[1]

PAR

ROGER PEYRE

Membre du comité de l'*Ami des Monuments et des Arts*.

..... Quelle place ferez-vous, quelle place devez-vous faire à l'art dans votre vie ? Quels sont, en échange des jouissances qu'il vous procure, les devoirs qu'il vous impose, devoirs qui, en vérité, ne sont que des jouissances nouvelles ? voilà ce dont je voudrais vous entretenir en quelques mots.

Remarquons d'abord qu'il est impossible, le voudrait-on, d'écarter l'art de notre chemin : il s'impose à nous inévitablement et pénètre notre vie jusque dans le détail. Nous faisons de l'art comme M. Jourdain faisait de la prose, — sans le savoir. Tout choix d'un objet quelconque destiné à notre usage portera l'empreinte de notre goût et sera au fond un jugement artistique. Nier la philosophie, c'est encore philosopher; faire un choix vulgaire ou baroque, c'est de l'art au rebours, mais c'est de l'art. « Fort bien, entendrez-vous répéter autour de vous ; mais le malheur n'est pas grand. D'autres travaux, d'autres soins nous réclament aujourd'hui ; l'art est fait pour les loisirs délicats, c'est une inutilité charmante. Dans une société démocratique où chacun doit se faire librement sa place, dans cette lutte ardente pour la vie, lorsque la politique ou les camps nous appellent, qu'avons-nous besoin de lui ? Dans le combat tout ce qui est inutile est dangereux. Laissons donc l'art aux artistes, à ceux pour lesquels il est une carrière, et contentons-nous de jeter un coup d'œil plus ou moins bienveillant sur les œuvres qu'ils présentent à notre attention. »

Voilà ce que vous diront les esprits à courte vue qui se glorifient d'être « pratiques ». Mais vous comprendrez sans peine au contraire que si l'art doit jouer un grand rôle, c'est surtout dans une

[1] Nous avions depuis longtemps le désir de faire connaître à nos lecteurs les judicieuses pensées de M. Peyre, émises devant un auditoire qui méritait d'être plus étendu encore. L'abondance des matières nous avait jusqu'à ce jour mis dans l'impossibilité d'avoir le plaisir de reproduire les parties principales de ce travail dont les *Amis* apprécieront l'intérêt.

Discours prononcé à la distribution du prix du collège Stanislas.

démocratie ; car c'est là surtout qu'il importe à la gloire de la patrie et qu'il est pour elle une source de richesse et une force morale.

Transportons-nous un instant au milieu des Athéniens qui ont été les Français de l'antiquité, dans cette cité, chère à Pallas et aux Muses, qui plus que toute autre en Grèce fut libérale et populaire. La ville est en fête, les jeunes Athéniens, âgés de dix-ans, sont venus dans le temple d'Agraule. La cité qui les a jusque-là laissés à leur famille les prend à son tour. On leur a donné, au nom d'Athènes, un bouclier et une lance. Ils jurent de ne pas déshonorer ces armes, de faire respecter les lois, soit seul, soit de concert avec tous, de vénérer les sanctuaires nationaux, de ne pas transmettre à leurs successeurs la patrie moindre qu'ils ne l'ont reçue. A partir de ce jour, les voilà entrés dans l'Ephébie où pendant deux ans ils vont consacrer leur temps à l'étude des actes religieux, à la participation aux cérémonies du culte, aux exercices gymnastiques et militaires. Eh bien ! dans cette initiation spéciale, religieuse et militaire à la vie du citoyen, pour des jeunes gens dont l'éducation terminée, une place fut faite aux arts, à côté des lettres, non pas seulement à la musique, mais même au dessin et à la peinture[1]. C'est un exemple qu'il est bon de méditer.

Lorsqu'Aristote, — génie d'une élévation rare, mais auquel on ne reprochera pas de se laisser emporter par l'imagination, — lorsque Aristote recommande l'étude des arts du dessin à tous les citoyens, il ne pense pas, il ne désire pas que tous soient en état d'en faire leur profession, mais il veut que tous aient l'intelligence de la beauté[2].

Il ne peut y avoir de grands artistes que s'ils ont un public éclairé, capable de les comprendre. Préparez-vous donc à être ce public qui dirige le talent et sait accueillir le génie. Un homme de génie, quelle que soit l'originalité de sa nature, appartient à son temps, même lorsqu'il lutte contre lui et qu'il le domine ; les plus grands ont été ceux qui ont senti tressaillir en eux l'âme de tout un peuple.

Plus encore peut-être que l'écrivain, l'artiste est solidaire de son public. Si les architectes du Moyen Age ont élevé ces cathédrales et ces hôtels de ville qui, malgré tant de progrès réalisés depuis en d'autres sens, n'en restent pas moins le plus bel ornement de l'Europe occidentale, c'est que pour la conception comme pour la construction de ces monuments, tous se trouvaient unis dans un

[1] Collignon, *De Collegiis Epheborum*, p. 73.

[2] Η μᾶλλον, ὅτι ποιεῖ θεωρητικὸν τοῦ περὶ τὰ σώματα κάλλους (Politique, Liv. VII, ch. III).

même sentiment de foi et de patriotisme. « C'est un prodige inouï, dit un chroniqueur du XIIe, — et les exemples de ce genre abondent, — que de voir des hommes puissants, fiers de leur naissance et de leurs richesses, accoutumés à une vie voluptueuse, s'attacher à un char, avec des traits comme de simples ouvriers, et transporter les matériaux pour la construction de l'édifice sacré[1]. »

L'art était essentiellement populaire. Or quel résultat plus désirable que cette popularité de l'art ? L'art n'est-il pas un des principaux éléments de l'élévation morale d'une nation ? Aussi de tout temps les hommes d'État se sont préoccupés de l'importance politique et sociale qu'il y avait à mettre le plus possible les belles choses sous les yeux du public.

Dans une harangue pleine de noblesse et bien digne, nous dit Pline, du plus grand citoyen de Rome, Agrippa insista sur l'utilité de rendre visibles les tableaux et les statues relégués dans les villas et les palais. Ces paroles étaient d'autant plus remarquables qu'elles sortaient de la bouche d'un soldat vieilli dans les camps et sur les flottes romaines et qui semblait devoir attacher peu de prix aux délicatesses de la civilisation.

Franchissons plus de dix-huit siècles.

On sait qu'un des premiers soins de la Révolution française, malgré toutes les destructions qu'elle toléra, fut d'organiser nos musées. Bientôt nos armées les enrichissaient au prix de leur sang des chefs-d'œuvre de l'étranger. Dès le mois de mai 1796, le général Bonaparte obligeait le duc de Parme, dans l'armistice qu'il lui accordait, à nous livrer des objets d'art, tableaux, manuscrits, antiquités. N'est-ce pas un spectacle grandiose que de voir ce chef d'une armée sortie à peine de la misère préférer à des contributions en argent de pareils trophées, et cela aux applaudissements de ses soldats, du gouvernement et de la société française tout entière.

C'est que l'on comprenait qu'en dehors de son rôle plus spécialement patriotique et dont nous dirons quelques mots tout à l'heure, l'art n'est pas une frivolité ! Grâce à lui les existences les plus déshéritées, les plus courbées par les obligations de la vie matérielle, peuvent avoir une échappée sur le monde des idées et trouver, dans une distraction, un élément précieux pour l'âme.

Avec une pleine indépendance, il se rapproche, ne fût-ce que par là, de la religion avec laquelle il a toujours été intimement uni. Cette union nous la voyons partout dans l'antiquité ; elle a persisté

[1] Extrait d'une lettre écrite en 1145 aux religieux de Tuttbury en Angleterre par Hannon, abbé de Saint-Pierre-sur-Dives.

depuis le christianisme. L'art a même accompagné les missionnaires dans leurs plus lointaines prédications. Le décret pontifical de 1314, par Clément V, érigeait le siège de Pékin, recommandait au nouvel archevêque de faire peindre dans toutes ses églises les mystères de l'ancien et du nouveau Testament, « afin de charmer les yeux des barbares et de les amener ainsi peu à peu à reconnaître le culte du vrai Dieu ».

L'art en effet est une langue universelle. Les littératures sont séparées par la diversité des idiomes, obstacle qui n'est pas insurmontable, mais qu'il n'est pas donné à tous de surmonter ; bien plus, telle littérature ancienne, conservée cependant par l'écriture, peut rester indéfiniment pour nous comme si elle n'était pas, parce que ses caractères ne nous représentent plus de signification. Un monument, au contraire, quelle que soit sa date, quel que soit son lieu d'origine, parle directement aux hommes de tous les pays :

« La langue de ton peuple, ô Grèce, peut mourir,
« Nous pouvons oublier le nom de tes montagnes,
« Mais, qu'en fouillant le sein de tes blondes campagnes,
« Nos regards tout à coup viennent à découvrir
« Quelque dieu de tes bois, quelque Vénus perdue,
« La langue que parlait le cœur de Phidias
« Sera toujours vivante et toujours entendue :
« Les marbres l'ont apprise et ne l'oublîront pas. »

Mais ce n'est pas seulement en ce sens géographique et historique que l'art est une langue universelle ; il l'est aussi dans un sens plus profond, parce qu'il s'adresse, à des degrés divers, à toutes les âmes, aux âmes simples comme à celles que la culture a le plus raffinées. Sur le terrain commun de l'admiration, les esprits les plus différents, même ceux qui se trouvent le plus profondément séparés ailleurs par leurs convictions ou leurs tendances, peuvent se rencontrer et se comprendre. L'art est donc un conciliateur. Il le peut, il le doit être, et l'on voit le grand rôle social qu'il est appelé à remplir. Ce rôle appartient pour une grande part à la musique, mais il faut nous borner, quoique à regret, aux arts du dessin.

Sans doute les dissensions politiques et religieuses ont fait trop souvent que l'art, comme le disait le conventionnel Grégoire, « pleure des pertes irréparables ; » mais dans plus d'une circonstance on a vu les animosités les plus vives céder devant lui.

Lorsque la seigneurie de Florence veut au XIIIe siècle élever une nouvelle cathédrale, elle déclare que le plan que maître Arnolfo est chargé de tracer doit porter l'empreinte « d'une

magnificence telle que l'art et la puissance des hommes ne puisse rien imaginer de plus grand et de plus beau. Car tout ouvrage entrepris par la commune doit répondre à des sentiments d'autant plus grands et plus généreux qu'ils sont le résultat des délibérations d'une réunion de citoyens dont les intentions ne forment, *sous ce rapport*, qu'une seule et même volonté. »

Vous avez remarqué ces mots : « sous ce rapport ». Ils font allusion aux discordes des partis qui déchiraient alors la République et qu'on oubliait dans l'intérêt du beau. Le temps a depuis bien des années emporté ces discordes ; mais Sainte-Marie-des-Fleurs est toujours là, attestant la gloire et la puissance de la cité.

L'art peut tout particulièrement nous aider à appliquer aux siècles écoulés cet esprit de conciliation et nous porter à leur rendre justice, malgré les différences de vues qui nous séparent. C'est pour cela que son étude est plus utile en France qu'ailleurs. Les étrangers remarquent avec étonnement combien la tradition a peu de force chez nous. Il semble qu'en général nous n'ayons qu'aversion ou indifférence pour notre glorieux passé. Or comment nier l'importance du sentiment de la tradition dans le patriotisme ; il n'est pas complet et il risque d'être moins sûr, si, à l'amour du sol ne se joint pas un respect et une sympathie reconnaissante pour les générations qui nous ont précédés. Aussi est-ce le rôle des historiens de réveiller ce sentiment, de réargir enfin contre une tendance trop longtemps suivie et « de faire rentrer, comme l'a dit Guizot, la vieille France dans la mémoire et l'intelligence des générations nouvelles ». Ils ont le devoir, comme l'a dit aussi avec non moins d'autorité celui qu'on pourrait appeler le chef et le maître des étudiants de France[1], ils ont le droit de faire pénétrer dans les esprits cette idée que « les choses d'autrefois ont eu leur raison d'être » et qu'on peut avoir l'amour et le respect du passé, sans en avoir le regret.

L'art sera pour eux le plus précieux des auxiliaires, aussi bien par le caractère général et désintéressé de ses œuvres que par les pensées qu'il éveille.

On peut se refuser de comprendre ce qu'eut de grand et de légitime à son heure la société féodale. Mais comment en présence des cathédrales de Chartres ou d'Amiens pourrait-on soutenir que les XIIe et XIIIe siècles ne furent qu'une période de barbarie.

D'autre part, rien n'est plus propre à entretenir la confiance dans les destinées de la patrie que la vue de ces monuments qui

[1] M. Lavisse.

rappellent ou les revers vaillamment surmontés ou les succès obtenus par les efforts communs. Rien n'est plus propre à exalter les courages que le souvenir de ces grands exemples revêtus de la splendeur du beau. Comment ne pas conserver toutes les espérances devant l'image de cette bergère qui suffit à rendre à notre pays la conscience de lui-même et le régénéra par son martyre. En présence du chef-d'œuvre de Rude à l'Arc de l'Etoile ne vous sentez-vous pas, mes amis, mieux décidés encore à remplacer généreusement dans la carrière « vos aînés, qui n'y seront plus..., à les venger ou à les suivre ».

Aimez donc l'art et cherchez à le faire aimer autour de vous. La tâche est belle et appelle les efforts de toutes les bonnes volontés. Quelle que soit la situation à laquelle la Providence vous destine, vous aurez des devoirs à remplir à cet égard.

Vous serez ingénieurs, par exemple. C'est par là qu'il convient de commencer notre revue. Les ingénieurs sont les maîtres du jour. Ils sont même depuis quelques années, signe décisif! les héros préférés du roman et du théâtre, et dans la politique ils ont osé disputer le premier rang aux avocats. Lorsque vous présiderez à nos travaux publics, ne sacrifiez pas le présent au passé, ce n'est pas votre rôle ; mais hésitez à faire passer une route au travers de Notre-Dame-de-Paris, fût-elle en partie ruinée et abandonnée. Les arts sont quelquefois si peu exigeants et un détour insignifiant peut sauver tant de choses ! Ayez au besoin une autre esthétique que celle du boulet de canon. Rappelez-vous que parmi les ingénieurs on trouve les noms de Giotto, de Vinci, de Michel-Ange, et que Blondel, l'auteur des portes Saint-Denis et Saint-Martin était maréchal de camp dans les armées du roi. Cette union de l'art et de la science, fort menacée depuis un siècle, n'est pas cependant tout à fait rompue ; il suffit, sans parler des vivants, de rappeler le nom de Léonce Reynaud : à vous de la renouer fortement.

Vous serez officiers. N'oubliez pas alors le grand nombre d'objets d'art, de vestiges du passé que notre armée a su signaler ou conserver ; n'oubliez pas qu'en Italie, en Egypte, en Algérie, en Tunisie et jusque dans l'Extrême-Orient, les Français trouvent avec fierté des preuves que la science des armes n'est point ennemie des arts, comme en témoignent aussi les recueils de nos Académies, et qu'une même main peut tenir alternativement avec le même succès la plume, le crayon ou l'épée. Songez que l'on montre encore comme des témoignages de la barbarie de tout un peuple les ruines que ses soldats ont laissées sur leur passage. Rappelez-vous, par contre, l'exemple de cet officier du génie qui, en sauvant la

pierre de Rosette, prépara la grande découverte de l'explication des hiéroglyphes[1].

Vous serez diplomates. Là il n'y a qu'à vous dire de suivre les exemples de ceux qui ont enrichi nos musées de trésors inestimables et dont plusieurs ont placé leur nom au premier rang de l'archéologie contemporaine.

Vous serez administrateurs ; sachez apprécier ce dont vous avez la garde et la surveillance. Par une application de vos règlements, littérale peut-être, mais contraire à l'esprit de notre législation qui s'honore de protéger les monuments historiques, ne poussez pas vous-même à la démolition des meneaux dans les fenêtres du Moyen Age et de la Renaissance en exigeant double taxe sous prétexte que ces séparations forment deux ouvertures au lieu d'une. C'est là une cause peu connue, mais très active de destruction. Ne faites pas vendre comme bois de démolition d'admirables boiseries du XVIIIe siècle, gardez-vous plus encore d'en alimenter les poêles de vos bureaux ; malgré un bénéfice immédiat, l'Etat y perdrait[2].

Si Dieu vous appelle plus particulièrement à l'honneur de son service, sachez être le gardien jaloux de son temple. Défiez-vous des perfectionnements inopportuns, fussent-ils réclamés avec instance autour de vous. Ne remplacez pas d'anciennes verrières par des vitraux neufs afin d'y voir plus clair. Considérez dans les restes des vieilles mosaïques autre chose qu'une réunion de petits cailloux auxquels on a tout avantage à substituer de brillants et larges carreaux de faïence de Minton de l'échantillon le plus récent.

Vous serez commerçants ou industriels. Efforcez-vous de maintenir par l'élégance de vos modèles le renom du bon goût français. Votre intérêt le commande. Il serait facile de montrer que l'art, qui semble tout d'abord inutile, est pour une grande part dans l'ensemble de la richesse nationale. C'est le cachet artistique qui assure à nos produits la supériorité sur les divers marchés. C'est ce que la contrefaçon peut le moins imiter. La pratique Angleterre l'a bien compris, lorsqu'à la suite de l'Exposition universelle de 1851 de Londres, où notre pays avait eu un succès éclatant, elle a établi de nombreuses écoles de dessin et fondé le musée South-Kensington, pensant que le plus grand bienfait dont on pût doter l'industrie anglaise, c'était de donner, par le développement et l'enseignement de l'art, un goût plus sûr et plus exercé aux producteurs et aux consommateurs.

[1] Le capitaine Bouchard 1799.

[2] V. dans la *Gazette des Beaux-Arts*, du 1er avril 1891, l'article de M. de Champeaux sur l'*Art décoratif dans le vieux Paris*, la *Chronique des Arts*, 1890 et le *Bulletin des Amis des Monuments*.

Vous serez artistes. Mais n'est-ce pas alors de l'outrecuidance ou de l'ironie que de vous donner des conseils ? On pourrait vous dire cependant : « Tenez-vous en garde contre vous-mêmes. Hélas ! le vandalisme artistique est souvent le plus dangereux de tous parce qu'il est le plus convaincu et le plus méthodique. N'a-t-on pas vu, au commencement de ce siècle, un membre de l'Institut, fort savant et fort brave homme d'ailleurs, composer un mémoire très bien déduit sur les moyens les plus économiques, les plus prompts et les plus sûrs de renverser les églises gothiques[1]. On est plus juste et plus éclectique aujourd'hui. Cependant lorsque vous aurez à consolider et à restaurer un monument, ne soyez pas hantés de l'idée de le démolir pour avoir le plaisir de le reconstruire. La tentation est forte, il est vrai, mais l'ombre de Trissotin vous guette.

« Je soutiens qu'on ne peut en faire de meilleur
« Et la grande raison, c'est que j'en suis l'auteur. »

Vous vous occupez de diriger l'exploitation de vos terres. Ne dédaignez pas d'embellir votre demeure et de rechercher la beauté dans la nature qui vous entoure. Intéressez-vous aussi à l'archéologie locale. Je n'ai jamais bien compris pourquoi l'on a voulu jeter quelque défaveur sur les archéologues de province. L'archéologie n'est pas plus parisienne que provinciale. Une classe de savants qui peut présenter des noms tels que Félix de Vernheil, de Guilhermy, de Caumont, de Gerville, brave facilement l'ironie. On leur reproche d'attacher trop d'importance aux petites choses ; mais parmi ceux qui les raillent « du haut de leur esprit », n'y en a-t-il pas plus d'un qui méditera longuement sur la nouvelle coupe de son faux col et pour lequel quelque refrain inepte deviendra un événement. Le pédantisme n'est pas à défendre. Mais soyons justes : l'ignorance et la légèreté ont aussi le leur ; et ce pédantisme-là est bien certainement le plus fastidieux et peut-être le plus ridicule.

En résumé, s'il n'est donné qu'à un petit nombre d'augmenter par leurs œuvres le patrimoine artistique de leurs pays, tous peuvent contribuer à le lui conserver. Soyez en toutes circonstances les protecteurs éclairés de ces vieux monuments qu'on outrage et qu'on dédaigne trop souvent encore. Comme l'Electre d'Euripide, ces constructions jadis si brillantes conservent dans leur délaissement la fierté qui donne droit au respect comme à la pitié. Ce sera là pour vous tous le moyen de donner à l'art dans votre vie la part à laquelle, comme nous le disions en commençant, il a tous les droits.

[1] Petit Radel.

S'adressant à la fois aux sens, à l'esprit et au cœur, l'art ajoutera à vos joies, de même qu'il sera un consolateur dans vos peines. Conservez toujours pour lui la fraîcheur des impressions de la jeunesse et cette vivacité d'imagination qui est un caractère de votre âge. On a dit bien du mal de la « folle du logis ». Ne vous en défiez pas trop cependant : si elle conduit parfois aux chimères, elle est sœur de l'enthousiasme. D'ailleurs, guidée par l'art qui la délivre en quelque sorte de ses inquiétudes, elle perd plus facilement ce qu'elle a de dangereux. Les Muses, a dit Platon[1], ont voulu nous aider à régler et à mettre d'accord les révolutions capricieuses de notre âme. Quels que soient les détours par lesquels l'art vous entraîne, il vous ramènera toujours sur les sommets. Car, à son origine comme à son apogée, dans l'essai du sauvage qui s'efforce vainement de donner une forme matérielle aux vagues lueurs de son esprit, comme dans les sublimes inspirations réalisées par Michel-Ange ou Phidias, vous retrouverez toujours ces deux idées : la Divinité et la Patrie.

NOTICE SUR LES MUSÉES DE MACON[2]

PAR LÉONCE LEX

Conservateur du Musée d'histoire et d'archéologie de cette ville
Archiviste du département de Saône-et-Loire.

Dès ses premières séances, l'Académie de Mâcon, fondée à la fin de l'année 1805, recueillit des objets d'art, d'histoire naturelle et d'archéologie. Il y en avait assez, en 1825, pour constituer un petit musée que la Société abandonna à la ville et dont elle publia peu après le catalogue[3]. Celui-ci porte sur 7 tableaux[4], 2 dessins[5], 22 an-

[1] Platon, *Timée*. Platon parle spécialement de la musique dans ce passage, mais la pensée nous a paru pouvoir s'appliquer à l'art en général.

[2] Ouverts au public les jours de dimanche et de fête de 2 à 4 heures.

[3] *Compte-rendu des travaux de la Société d'Agriculture, sciences et belles-lettres de Mâcon de 1829 à 1832*, par M. A. Mottin, secrétaire perpétuel, Mâcon, 1833, in-8°, p 249 et suiv.

[4] Relatifs à la vie de saint Vincent et peints par Guillaume Perrier, contrairement à l'indication de cet ancien catalogue qui leur donne François Perrier pour auteur. Voir L. Lex et P. Martin, *Guillaume Perrier, peintre et graveur Mâconnais du dix-septième siècle*, Paris, 1888, in-8°.

[5] Tombeau du naturaliste Dombey et portrait du musicien Haydn, donnés par leur auteur, M. Olagnon. Le second est, en réalité, une peinture.

tiquités[1], 1,962 monnaies et médailles, quelques articles de zoologie et plusieurs centaines d'échantillons minéralogiques.

Tout cela resta déposé, on pourrait dire « abandonné », à la bibliothèque publique et dans diverses salles de la mairie jusqu'en 1869, époque où la municipalité et l'Académie créèrent à frais communs une installation provisoire dans deux grandes pièces de l'ancien bâtiment « des Enfants de Marie », aujourd'hui école communale, rue de la Préfecture. Puis, en 1873 et en 1883 on procéda à l'aménagement définitif des galeries dans les locaux de l'hôtel de ville. Les trois musées s'y trouvent maintenant réunis.

I. *Musée des beaux-arts (peinture, dessin, gravure, sculpture, céramique).* — Organisé[2] par M. Chambellan, nommé conservateur en 1869, il comprend aujourd'hui 83 peintures, 37 dessins, 46 gravures, 28 statues ou bas-reliefs, 1 vase.

Ce musée s'enrichit peu à peu par des acquisitions (crédit annuel : 1,300 fr.), par des envois de l'Etat, et par des dons particuliers. Ces derniers sont dus notamment à MM. A. de Rothschild, J. Piot, D. Desvignes, L. Dupasquier, L. Galichon et Ch. Valfort. Le legs fait par Mlle Ronot en 1879 doublera et au-delà l'importance de nos musées : en effet les collections qui leur sont destinées par la généreuse donatrice ne comprennent pas moins de tableaux, 48 dessins ou gravures et 330 objets d'art ou de curiosité (meubles, bronzes, faïences, porcelaines).

II. *Musée d'histoire naturelle (paléontologie, zoologie, botanique, géologie, minéralogie).* — Créé dès 1824 par M. P. Bastilliat, classé de 1869 à 1878[3] par M. T. Lacroix[4], et définitivement installé à

[1] Notamment « une nombreuse série de boucles et cuillères, donnée par Mme Febvre » et qui ne se retrouve plus. (Voir Arcelin, *Rapport à M. le Maire de Mâcon*, Mâcon, 1877, in-8°, p. 7.) — Aux détournements signalés par M. Arcelin on peut ajouter la disparition d'un « canon de fusil ancien » et d'un « cadran solaire à chiffres arabes, avec son couvercle » donnés par M. Laval, ingénieur en chef du service de la Saône (*Compte-rendu des travaux de l'Académie*, 1833-40, p. 388), et celle d'un « sceau-matrice du chapitre des comtes de Saint-Pierre de Mâcon, offert par M. Gloria de la part de Mme Néron » (*Annales de l'Académie*, t. XIV, p. 40).

[2] La question de la création de ce musée était à l'étude depuis 1861. Voir le compte-rendu des séances de l'Académie des 28 mars 1861, 27 novembre 1862, 22 janvier 1863, 30 janvier, 28 mai, 25 juin et 26 novembre 1868, et du conseil municipal des 12 mai 1868, 13 avril et 27 mai 1869. — En 1869 il se composait de 21 tableaux et 3 sculptures.

[3] Ouvert au public à cette dernière date.

[4] Nommé conservateur en 1865.

l'hôtel de ville par M. F. Lacroix qui en est le conservateur depuis 1884.

III. *Musée d'histoire et d'archéologie (préhistorique, antiquités, épigraphie, curiosités, médaillier, ethnographie, galerie locale).* — Organisé par ses deux conservateurs successifs, M. Arcelin (1876) et M. Lex (1889).

Crédit annuel, 400 fr.

La collection préhistorique comprend plus de 10,000 pièces en y comptant les doubles de la réserve. Elle s'est formée grâce au don des collections Arcelin (934 pièces) et Cousty (222 pièces), et au produit des fouilles faites à Solutré avec les subventions du département de Saône-et-Loire et de l'Académie de Mâcon (1874-76, 1878-79 et 1889-91).

Les antiquités[1] portent sur les âges de bronze et de fer, les époques celtique, gallo-romaine et burgonde.

L'épigraphie est représentée par diverses inscriptions[2] qui, après être restées longtemps oubliées sous les tours du Vieux Saint-Vincent, au milieu des pierres provenant de cette église, sont aujourd'hui installées dans une grande et belle salle au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

Les curiosités (moyen-âge, Renaissance, époque moderne), quoique en nombre restreint, ne manquent pas d'intérêt[3].

Le médaillier, au contraire, des autres collections, n'a cessé de décroître de 1825 à 1876. M. Arcelin, en procédant alors à son récolement, constata que le nombre des pièces était tombé de 2,213 à 1,946, soit un déficit de 237[4]. Depuis il s'est relevé considérablement puisqu'il atteint maintenant 2,298, soit un accroît de 350.

[1] A citer les épées de bronze du lit de la Saône, le tour à potier gallo-romain en bronze trouvé à Laizé, les vases en bronze à Vergisson, une belle série de poteries d'Afrique, etc.

[2] A noter aussi plusieurs autels romains, des sarcophages, etc.

[3] A signaler notamment les objets provenant de la sépulture d'un évêque du XIIIe siècle, plusieurs anneaux d'or, des armes intéressantes, huit émaux limousins signés *Laudin*, les bijoux mâconnais et bressans, etc.

[4] « On ne saurait douter, dit-il, que notre médaillier n'ait été l'objet d'un pillage intentionnel... C'est principalement sur les pièces latines que les pertes se sont produites... » (*Rapport* cité, p. 7). Le malheureux médaillier a été l'objet non-seulement d'un pillage, mais encore d'un « écrémage », au cours duquel on a substitué aux bons exemplaires des exemplaires défectueux ; il est en effet difficile de trouver une collection avec aussi peu d' « à fleur de coin ».

L'ethnographie est spécialement représentée par la collection néo-calédonienne de M. le commandant Berlière.

Quant à la galerie locale, qui est conçue sur le type adopté dans plusieurs villes de France, elle a été créée en 1889 en suite de l'initiative privée par MM. Lacroix et Lex. Une salle particulière a été réservée à cette collection et le catalogue en a été imprimé conformément à une délibération de la Commission qui a bien voulu, dans sa séance du 25 juin 1892, approuver le projet de cette publication et décider qu'un ou plusieurs fascicules seraient successivement consacrés à chacun des musées.

MAISON DE POITIERS

D'OU

JEANNE DARC

PARTIT EN 1429 POUR ALLER DÉLIVRER ORLÉANS.

En l'hôtel de la Rose, au n° 13 de la rue Notre-Dame-la-Petite, devant la rue Sainte-Marthe

PAR

BELISAIRE LEDAIN

Sous le titre la maison de Jeanne d'Arc à Poitiers, M. B. Ledain a publié un travail trop intéressant dans la **Revue Poitevine et Saintongeaise** pour que nous ne le reproduisions presque textuellement ; l'abondance des articles adressés à l'*Ami des Monuments et des Arts* nous a empêché de le faire figurer plus tôt dans notre collection de tout ce qui s'écrit d'important sur l'art français. Le voici :

Tout ce qui se rattache de près ou de loin à la merveilleuse histoire de Jeanne d'Arc provoque invinciblement l'intérêt, excite la sympathie, soulève l'enthousiasme. Partout où cette sainte et généreuse fille du peuple a porté ses pas, on recherche avec avidité les moindres témoignages de ses paroles, de ses actes, de sa gloire et de ses épreuves, les personnes qui l'ont suivie dans les combats, qui ont cru en sa mission, qu'elle a honorées de son amitié ou qui l'ont seulement approchée, enfin les lieux mêmes qu'elle a, pour ainsi dire, sanctifiés par sa présence. Les détails de son séjour à Poitiers, au mois de mars 1429, sont assez bien connus par les chroniques et les dépositions du procès de réhabili-

tation, malgré la perte pourtant si regrettable du procès-verbal de son interrogatoire par la commission des docteurs, qui aurait fourni des informations plus complètes et d'un vif intérêt[1]. Mais la situation du fameux hôtel de la Rose où Jeanne avait logé chez le conseiller au Parlement, Jean Rabateau, demeurait absolument inconnue. Les uns le plaçaient dans la rue du Petit-Maure[2]. D'autres dans la rue Sainte-Marthe[3]. Or, ces deux opinions ne reposaient sur aucune base solide. Pas un document authentique n'avait été produit à l'appui de l'une ou de l'autre. Au moment où la municipalité de Poitiers se prépare à élever un monument patriotique à la Pucelle d'Orléans, monument dont elle a décidé l'érection par délibération du 13 août 1890, et auquel elle ne pourrait renoncer sans honte, il eût été très regrettable d'ignorer la situation vraie de la maison qui abrita l'héroïne. Cette considération, aussi bien que l'intérêt historique du problème à résoudre, nous ont engagé à la rechercher et nous ont soutenu dans le travail ingrat auquel il a fallu nous livrer. Les riches archives départementales de la Vienne nous ont fourni les éléments au moyen desquels il nous a été possible d'arriver, non sans tâtonnements, à la découverte certaine et définitive de cette maison désormais consacrée par le plus grand souvenir de notre histoire.

Le point de départ qu'il faut prendre pour arriver à la découverte de la maison habitée par Jeanne d'Arc à Poitiers, c'est le passage si souvent cité de l'historien Jean Bouchet. Relisons-le avec attention : « J'ay ouy dire en ma jeunesse et dès l'an mil quatre cent quatre vingt et quinze, à feu Christophe du Peirat lors demeurant à Poictiers et près de ma maison, qui avoit près de cent ans, qu'en ma dicte maison y avoit eu hostellerie où

[1] Voir notre notice sur *Jeanne d'Arc* à Poitiers, publiée dans la Revue Poitevine 1891. (Nous en reproduirons ultérieurement des extraits, N. D. L. R.)

[2] M. de Sainte-Hermine. Note à la suite de *l'Histoire du Poitou*, par de Thibaudeau, t. II, éd. 1840. — *Guide du voyageur à Poitiers*, par de Chergé, 2e édition, p. 167.

[3] *Chronique de Poitiers*, par Alfred Barbier. apud *Mém.* Ant. de l'Ouest. 1890, t. XIII, p, 468. Non seulement l'auteur se méprend en plaçant l'hôtel de la Rose dans cette rue, sur l'emplacement de l'hôtel de Sainte-Marthe avec lequel il le confond sans motif; mais il commet une autre erreur en supposant que l'hôtel Sainte-Marthe devint ensuite celui de Charriot David. Ce dernier, complètement distinct, était situé rue Sainte-Marthe, sur le côté gauche en venant de la grande rue Saint-Etienne, tandis que l'hôtel de Sainte-Marthe était placé de l'autre côté (Voir Arch. de la Vienne, G 1247, rég. de 1698.)

pendoit l'enseigne de la Roze, où la dicte Jeanne étoit logée et qu'il la veit monter à cheval toute armée à blanc, pour aller au dit lieu d'Orléans, et me montra une petite pierre qui est au coing de la rue Saint-Etienne, où elle print avantage pour monter à cheval[1] . »

Il serait difficile de ne pas ajouter une foi entière au témoignage de Bouchet qui tenait son récit d'un témoin oculaire de la scène émouvante du départ de Jeanne d'Arc et qui possédait la maison même où elle avait séjourné. Toutefois, ce n'est pas sans une vive satisfaction qu'on en trouve la démonstration la plus complète dans les actes authentiques contemporains. Un seul point restait indécis, et ce n'était pas le moins intéressant. Quelle était la situation précise de l'hôtel de la Rose que la *Chronique de la Pucelle* et les actes du procès désignent seulement sous le nom d'hôtel de maître Jean Rabateau ?

Si Bouchet nous apprend que Jeanne d'Arc est montée à cheval au coin de la rue Sainte-Etienne, il ne nous dit pas où se trouvait la maison qu'elle habita. Mais cela suppose que cette maison n'était pas éloignée de la rue Saint-Etienne. Cherchons d'abord cette rue. La rue Saint-Etienne du xve siècle n'est autre que la rue actuelle de Sainte-Marthe qui fait communiquer la Grande Rue, dite aussi de Sainte-Etienne, avec la rue Notre-Dame-la-Petite. M. Rédet en a donné le premier la démonstration, que l'on peut confirmer au besoin par beaucoup de textes de diverses époques.

M. Ledain établit alors comment la rue Saint-Etienne prit le nom de l'hôtellerie Sainte-Marthe qui s'y trouvait.

« Il est donc hors de doute, continue-t-il que la rue Sainte-Marthe actuelle et l'ancienne rue Sainte-Etienne ne forment qu'une seule et même rue. Mais rien ne prouve, comme on pourrait d'abord le supposer, que l'hôtel de la Rose y était situé. Une sentence du 13 juillet 1465, rendue par le conservateur des privilèges royaux de l'université de Poitiers, au profit du chapitre de Notre-Dame, à l'occasion d'une rente de 4 livres qui lui était due sur une maison de la rue Sainte-Etienne, s'exprime de la manière suivante : « une maison avec ses appartenances de la roche et vergier assise en la paroisse de Notre-Dame-la-Petite de Poictiers, de laquelle mourut vêtu et saisi le dit feu messire Louis Chenu, en son vivant curé de Quéaulx, à la charge de quatre livres tournois de rente, laquelle tient d'une part *à la grande rue par laquelle l'on va du Palais de Poitiers à Saint-Pierre-le-Grand, d'autre à la ruelle qui vient de Saint-Etienne à la Rouze*, d'autre à la maison de Jehan Tructier et à la

[1] *Annales d'Aquitaine*, éd. 1644, p. 246.

maison Jousselin Pontener, en laquelle demeure à présent Simon Vyron et Etienne le serrurier et d'autre à la maison de la veuve de feu Macé Duboys et à la maison de Guillaume Georget[1] ... »

Cet acte, de 1465, nous apprend donc deux choses. La première, c'est que la maison Chenu occupait un des angles, lequel, nous l'ignorons, de la rue Notre-Dame-la-Petite actuelle et de la rue Saint-Etienne (Sainte-Marthe actuelle), ou tout au moins communiquait de l'une à l'autre, laissant alors une ou deux maisons sur l'angle même. Ce qui semblerait faire admettre ce dernier point, c'est que la maison de Guillaume Georget, indiquée dans l'acte de 1465 comme touchant à la maison Chenu, est mentionnée ailleurs en 1483 comme occupant *le coin devant les Etuves*[2]. Malheureusement, nous ne connaissons pas la situation des Etuves qui devaient occuper l'autre côté de la rue Notre-Dame-la-Petite. Quoi qu'il en soit, nous savons que la maison Chenu avait deux faces, l'une sur la rue Notre-Dame-la-Petite, l'autre sur celle de Saint-Etienne (ou Sainte-Marthe), mais sans connaître l'angle où elle se trouvait. Le second renseignement donné par l'acte de 1465, c'est l'indication du voisinage très rapproché de l'hôtel de la Rose. Ces mots, *la ruelle qui vient de Saint-Etienne à la Rouze*, le laissent en effet supposer d'une manière certaine, donnant à entendre que l'hôtel de la Rose se trouvait, soit vers un des deux angles de la rue, soit en face de son ouverture dans la rue Notre-Dame-la-Petite. Or, voilà un acte de 1487 qui enlève toute espèce de doute à cet égard et qui éclaire d'un jour nouveau les recherches qu'il faut faire pour découvrir la maison de Jeanne d'Arc.

Une transaction passée en la cour de l'échevinage de Poitiers, le 24 janvier 1487, entre le chapitre de Notre-Dame et la famille Milon, au sujet de rentes de cent sous et de cinquante sous dues audit chapitre sur deux maisons, décrit leur situation et les désigne de la manière suivante :

« Une rente de cent sols sur et pour raison d'une maison où demeure Jacques Aymond et où soulait pendre l'enseigne du Porc-Epic, tenant d'une part à la maison de Hilleret Féliceau, cordonnier, d'autre à la maison de *Christophe du Peyrat*, par le devant à la grant rue qui va du Palais à l'église Saint-Pierre ; et une rente de cinquante sols sur et pour raison de la maison où demeurent lesdits Milon et où *soulait pendre pour enseigne la Rose, tenant d'une part à la maison de Simon Chenu et par devant à la dite rue tendant du Palais à la dite église* et par le derrière au jardin des dits Milon, touchant au

[1] Arch. de la Vienne, G. 1124.
[2] Arch. de la Vienne, G, 1239, comptes de Notre-Dame.

jardin de Me Micheau Morault, assise en la paroisse de Notre-Dame-la-Petite. *appelée la maison de la Rouze*, laquelle fut feue Simone Rouzière[1]..... »

Cet acte, si explicite, nous fixe sur une foule de points intéressants. L'hôtel de la Rose avait sa façade sur la rue actuelle de Notre-Dame-la-Petite. C'est un fait désormais certain. Il n'y aura plus qu'à rechercher de quel côté il était placé. En 1487, il appartenait à la famille Milon, composée d'Etienne, Jeanne, Pierre et Marguerite Milon. Antérieurement il avait été la propriété de la veuve Simonne Rozier. C'est en effet sous son nom qu'il figure en 1454, et Simonne était dès lors veuve de Jean Rozier qui probablement le possédait lors du passage de Jeanne d'Arc en 1429[2]. La dénomination de la maison de la Rose ne dériverait-elle point du nom de son propriétaire ? Il y a tout lieu de le croire. La famille Milon en fit l'acquisition assez peu de temps après : car, en 1483, elle appartenait à la veuve et aux héritiers de feu Augustin Milon, et elle est indiquée comme attenant à la maison des héritiers de feu Lucas Chenu d'une part et à celle de Gerault le pintier d'autre part[3] .

L'acte de 1487 nous révèle une circonstance bien curieuse, je veux dire le voisinage de la maison de ce Christophe du Peyrat contemporain de Jeanne d'Arc, qui, en 1495, raconta à Jean Bouchet le séjour de l'illustre jeune fille dans la demeure même qu'il occupait. Christophe avait toujours habité là, car un acte de 1418 mentionne sa maison alors habitée par Jean Pérat, monoieur, qui était très probablement son père, située devant la *vielle Monnaie*, dans la même rue *qui va de la grande sale à l'église de Poitiers*, c'est-à-dire la rue Notre-Dame-la-Petite[4] . La Vieille Monnaie, placée en face de la maison de Dupérat, occupait aussi la rue Notre-Dame-la-Petite, du côté de la rue Saint-Etienne (Sainte-Marthe actuelle), ainsi que cela ressort de trois documents de 1381 [5], de 1407[6] , et 1428[7] . Celui de 1407 la place même dans la rue Saint-Etienne, ce qui prouve qu'elle donnait dans les deux rues. La Vieille Monnaie se trouvait donc à gauche en descendant la rue Notre-Dame-la-Petite vers la cathédrale. Donc, la maison des Dupérat, située en face, était à droite. Maintenant si l'on admet

[1] Arch. de la Vienne, G, 1124.
[2] Idem, G, 1238 : comptes de Notre-Dame.
[3] Idem, G, 1239.
[4] Idem, G, 1124.
[5] Idem, G, 592.
[6] Idem, G, 1237.
[7] Idem, G, 1111.

comme le laisse presque entendre l'acte de 1487, que l'hôtel de la Rose était très voisin, sinon contigu, de la maison Dupérat, nous serons bien près de la solution du problème, puisque alors il deviendra certain qu'il se trouvait également à main droite en descendant la rue Notre-Dame-la-Petite. Or, d'autres documents confirment formellement cette déduction.

L'acte de 1465, combiné avec celui de 1683, nous a appris, on s'en souvient, que la maison de Guillaume Georget, attenant à celle de Louis Chenu, formait un des angles de la rue Saint-Etienne (ou Sainte-Marthe) et de la rue Notre-Dame-la-Petite, et par conséquent se trouvait sur la gauche en descendant cette dernière rue. Un autre acte antérieur, du 4 mai 1567, par lequel le chapitre de Notre-Dame donne à rente cette maison au dit Georget, la place clairement au coin des rues Saint-Etienne et Notre-Dame-la-Petite. Puis une note bien précieuse, écrite au dos de l'acte, ajoute : « Lettres de 4 livres de rente sur la maison de feu Huguet Naulin assise en la paroisse de Notre-Dame-la-Petite, *devant l'ostel de la Rose*[1]. » Nous savons d'autre part, en effet, que la maison de Georget était possédée, en 1454, par la veuve de Huguet Naulin[2]. Ainsi la situation bien certaine de cette maison nous fixe irrévocablement sur celle tant cherchée de l'hôtel de la Rose. Puisque la maison Georget était à l'angle de la rue Saint-Etienne, devant l'hôtel de la Rose, il devient indubitable que celui-ci se trouvait à droite en descendant la rue Notre-Dame-la-Petite, presque en face du débouché de la rue Sainte-Marthe actuelle. Mais voici un autre document qui ne laisse aucune hésitation. Un article des comptes du chapitre de Notre-Dame, pour l'année 1647, relatant la recette de cinquante sous de rente sur la maison d'un certain Marcou, qui avait appartenu autrefois à Jean Bouchet et qui par conséquent est bien l'hôtel de la Rose, constate qu'elle se trouvait dans *la rue comme on descend du Palais à Saint-Pierre, à droite*[3].

Enfin, la série presque complète des propriétaires de l'hôtel de la Rose, que les comptes de Notre-Dame nous ont permis de suivre à travers les âges, depuis l'époque de Jeanne d'Arc jusqu'à la Révolution, achèvera la démonstration. Nous avons dit qu'il appartenait en 1454 à Simonne Rosier, veuve de Jean Rosier. Connu dès lors sous le nom de maison de la Rose qu'il tirait presque certainement du nom de ses propriétaires, on doit croire

[1] Arch. de la Vienne, G. 1124,
[2] Idem, G, 1238.
[3] Idem, G, 1242.

qu'il était entre leurs mains dès 1429, lorsque Jeanne d'Arc y séjourna. Quoique la *Chronique de la Pucelle* l'appelle *l'hôtel de maître Jean Rabateau*, on ne saurait admettre que ce magistrat, qui n'était point de Poitiers, en fût propriétaire. Cela veut dire simplement qu'il y logeait. Ne savons-nous pas d'ailleurs par Bouchet, qui le tenait d'un témoin oculaire, qu'il y avait là une hôtellerie? Rabateau ne s'y trouvait donc qu'à titre de locataire, et ce qui prouve qu'il ne le possédait pas, c'est qu'il acheta plus tard à Poitiers une maison qui devint ensuite, en 1478, le collège de Puygarreau, grâce à la donation de Françoise Gillier, dame de Puygarreau, veuve de Jean Barbin, avocat du roi au Parlement, lequel, notons-le en passant, avait connu Jeanne d'Arc à Poitiers[1].

De Simonne Rozier, l'hôtel de la Rose passa à Augustin Milon dont la veuve et les enfants le possédaient en 1483 et en 1487, et pour lequel ils payaient à Notre-Dame la rente ancienne de cinquante sous. Les Milon possédaient en même temps la maison voisine dite du Porc-Épic, tenant à celle de Christophe du Peyrat. C'est entre 1487 et 1495 que les Bouchet acquirent la maison de la Rose. Jean Bouchet, l'auteur des *Annales*, âgé de 20 ans en 1495, raconte, on ne l'a pas oublié, qu'il recueillit alors de la bouche de du Peyrat le récit du séjour de Jeanne d'Arc dans cette maison qui dès lors n'était plus une hôtellerie. Jean Bouchet la transmit à son fils aîné Gabriel, procureur, qui lui-même la laissa à Bégault, son gendre, procureur auquel elle appartenait encore en 1575. Cette particularité nous est révélée par une note d'une écriture du XVIe siècle, inscrite au dos d'un acte de 1418 cité plus haut. De Louis Bégault, la maison de la Rose passa à Jean de Laleu, tailleur d'habits, et à Marc Marchant, procureur, qui l'occupaient en 1612 et 1621. Vers cette époque elle perd son nom ancien, mais on n'en perd pas la trace, grâce aux indications très précises que les comptes de Notre-Dame nous ont laissées sur ses propriétaires successifs. Jean de Laleu l'avait transmise à Jean Marcou, tailleur d'habits, dont les héritiers la possédaient en 1647. Cette même année les comptes de Notre-Dame notent sa situation *sur la droite* en descendant du Palais à Saint-Pierre. En 1682 et 1688 on trouve la maison de la Rose entre les mains de Judith Fouchard, veuve de Pierre Girard, marchand droguiste. En 1692 et 1698, elle est possédée par Marcou, marchand à Châtellerault. En 1731, elle appartient à la veuve Bernon, de laquelle elle passe à la veuve Texier, puis en 1772 à Jamain, en-

[1] *L'hôte de Jeanne d'Arc à Poitiers*, par Henri Daniel Lacombe, d'après dom Fonteneau, XII, 685 (*Revue du Bas-Poitou*, 1891, p. 265).

trepreneur, et enfin, en 1784 et 1789, au sieur Boisnard, cordonnier.

Parvenu à cette date, nous n'avions plus qu'à rechercher les ayants-droit du sieur Boisnard, propriétaires actuels de la célèbre maison. Or, nous avons découvert qu'elle appartenait aujourd'hui à M. et Mme Clément et qu'elle portait le n° 13 de la rue Notre-Dame-la-Petite, situé en face de l'ouverture de la rue Sainte-Marthe. Les titres de propriété, mis gracieusement à notre disposition, nous ont appris que le sieur François Boisnard, qui l'avait achetée de Marie Jouineau, veuve Jamin, le 23 septembre 1778, la vendit, le 1er mars 1813, à M. Roy. Elle passa ensuite, par héritage, à M. Derezais, époux de Mlle Roy, dont la fille épousa M. Clément, propriétaire actuel. Nous tenons de la bouche même de Madame Clément que le nom antique de la Rose, porté par sa maison, n'était point inconnu de son grand-père, M. Roy, mort très âgé en 1848, auquel elle l'avait entendu dire sans y attacher d'importance. Ainsi, la tradition de la situation de l'hôtel de la Rose s'était conservée jusqu'à nos jours, et cependant, à l'exception de son dernier propriétaire, personne n'y avait pris garde.

Maintenant, la preuve est faite, c'est bien le n° 13 de la rue Notre-Dame-la-Petite qu'occupait la maison où Jeanne d'Arc a subi victorieusement les interrogatoires qui ont abouti à la reconnaissance de sa mission. Dès lors, les confrontations ou indications diverses données par les anciens actes analysés plus haut deviennent clairs et intelligibles. On reconnaît surtout l'exactitude de l'énonciation de l'acte de 1465. Aucun doute n'est plus possible. Le fameux récit de Bouchet, confirmé par les documents originaux, se revêt de la même authenticité. Si Jeanne d'Arc, comme il le raconte, a posé le pied sur la borne de la rue Saint-Etienne pour sauter à cheval, avec cette gentillesse rapportée par la chronique de Cousinot, c'est que l'hôtel de la Rose, d'où elle sortait, se trouvait en face, à la distance de quelques pas seulement. Nous savons bien que la borne qui aurait, suivant, une tradition, servi de *montoir* à Jeanne, était placée un peu plus loin, au coin de la rue du Petit-Maure, d'où elle a été transportée à la Bibliothèque publique en 1823[1]. Mais s'il est vrai que ce soit là réellement la pierre du coin de la rue Saint-Etienne dont parle Bouchet, il faut en conclure qu'elle a été déplacée à une époque inconnue. Bouchet ne peut, en effet, s'être trompé sur la situation du vrai *montoir* de Jeanne d'Arc ainsi placé presque à la

[1] Note de M. de Saint-Hermine dans l'*Histoire du Poitou*, par Thibaudeau, t. II, 455, éd. 1840. — Cette pierre est aujourd'hui au musée de Poitiers (Catalogue par M. Brouillet, t. I, n° 8020.)

porte de l'hôtel de la Rose. D'ailleurs, l'authenticité de cette borne et de la tradition qui s'y rattache importe peu. C'est un point tout à fait secondaire. Il serait puéril d'y chercher un argument contre la situation de l'hôtel de la Rose si solidement établie par tant de documents indiscutables.

Désormais, Poitevins, lorsque vous passerez dans la rue Notre-Dame-la-Petite, devant la rue Sainte-Marthe, saluez cette humble maison, transformée et oubliée. Ce n'est plus l'hôtel de la Rose du xve siècle ; rien ne la distingue ; elle n'a ni style, ni caractère. Mais c'est là que s'est préparé l'événement le plus extraordinaire de l'histoire de France, j'oserai même dire de toute l'histoire. Là, une jeune paysanne pauvre et ignorante, mais animée d'une foi sublime, d'un ardent patriotisme, d'une confiance surhumaine, a confondu par son bon sens et son assurance ferme et naïve les docteurs les plus savants et les plus subtils. Là, elle a triomphé de l'habileté des politiques et du scepticisme des puissants. Là, elle a sommé l'ennemi, avec une étonnante audace, d'évacuer le territoire français. Là, elle a soulevé l'enthousiasme populaire, relevé les courages, affirmé sa mission libératrice et donné le signal de la victoire. Ce glorieux souvenir ne doit pas seulement demeurer ineffaçable dans nos cœurs. Il faut aussi le graver sur ce vieil hôtel de la Rose qui abrita Jeanne d'Arc. Suppliez vos édiles de placer solennellement sur sa façade une plaque commémorative. En rendant ainsi hommage à celle qui apporta le salut à la France, vous accomplirez un devoir patriotique, vous prouverez que votre ville est fière à juste titre d'avoir été le théâtre du fait le plus notable et le plus émouvant des annales poitevines.

« Nous proposons l'inscription suivante pour la plaque commémorative :

« SUR L'EMPLACEMENT DE CETTE MAISON S'ÉLEVAIT JADIS L'HOTEL DE LA ROSE, OU LOGEA JEANNE D'ARC AU MOIS DE MARS 1429 ET D'OU ELLE PARTIT POUR DÉLIVRER ORLÉANS ASSIÉGÉ PAR LES ANGLAIS. »

LES ENVIRONS DE DIEPPE

LE CHATEAU DE MESNIÈRES

UN GRAND

MONUMENT MÉCONNU DE LA RENAISSANCE

ENTRE DIEPPE ET NEUFCHATEL (Seine-Inférieure)

Par

CHARLES NORMAND

(*Suite.*) Voir tome 8, p. 3 et 131 et les diverses gravures.

FAÇADE GAUCHE DU PERRON D'ACCÈS

Tourelle d'escalier accolée à la grosse tour. Chambre des Quatre-Tambours. Ancien salon.

LA FAÇADE A GAUCHE DE L'ENTRÉE, de style Renaissance, se compose au rez-de-chaussée d'une porte centrale, surmontée d'un écusson, et flanquée de deux pilastres ioniques plus allongés que ceux, également d'ordre ionique, qui séparent les fenêtres de cette façade. Les parties pleines comprises entre les fenêtres sont décorées de ravissants médaillons attribués à Jean Goujeon par M. Mathon, et l'on y a reconnu des divinités mythologiques figurant des allégories.

Le premier étage est décoré de pilastres corinthiens. Dans l'angle de cette façade voisin de l'entrée,on voit une élégante tourelle portée en saillie par une trompe faite d'encorbellements moulurés conçus dans le style de la Renaissance, et couronnée d'une fine corniche à denticules qui précède un petit toit de très agréable silhouette ; cette tourelle fut construite pour loger l'escalier.

Dans l'entablement, des *consoles* de la forme et avec l'ornementation de celles employées par Philibert de l'Orme au Palais des Tuileries.

Les élégantes fenêtres du premier étage sont remarquables par leur entablement et leurs meneaux faits de sveltes colonnettes. Sur les trumeaux, au-dessus des médaillons du rez-de-chaussée, se détachent deux bustes et particulièrement celui d'une femme ou

princesse, dont malheureusement le modèle a été gâté par les grattages.

Au dessus, quatre petites lucarnes ; chacune d'elles, sauf l'une toute défigurée, est flanquée de colonnes corinthiennes posant sur un piédestal.

Au rez-de-chaussée, au milieu de la façade,on remarque la porte principale, surmontée des armoiries des de Biencourt (1766-1835). L'écu porte *d'azur au lion d'argent rampant, orné et lampassé de gueules couronné d'or ; l'écu est sommé par une tête de licorne d'argent couronnée et d'or : les tenants sont une aigle éployée d'or à dextre et un hibou d'or à senestre.* Ces armoiries se retrouvent sur deux fenêtres de la chapelle où nous avons pu en connaître les émaux[1] .

Cette porte donne accès dans l'ANCIEN SALON, aujourd'hui salle d'exercices, décorée de cartes géographiques.Les poutrelles du plafond et l'espace qui les sépare sont encore ornés de peintures mythologiques largement dessinées, vers 1668, par ordre de Louis de Fautereau.

« Le plafond du salon était orné de peintures mythologiques ; mais afin de concilier l'exigence des arts avec l'innocence de mœurs des jeunes enfants qui viennent là prendre leurs repas, on a dû recouvrir ces peintures d'une couche d'une espèce de badigeon qu'il serait facile d'enlever s'il prenait fantaisie de faire revivre le premier travail[2] ».

Dans ce salon se trouve le joli bas-relief dont parle M. P. de la Mairie[3] : « Trois enfants, trois amours peut-être, ou trois génies jouaient sur ce médaillon de pierres, et au-dessous, sur une banderole flottante, on lisait cette devise, imaginée sans doute par quelque seigneur de Mesnières : « *Gaudete, sed silete* ».

Ainsi en parle un visiteur de 1834 : « Dans le salon, sur la cheminée, qui n'a pas été gâtée, se voit un assez joli bas-relief dans un médaillon, trois enfants qui chantent, et sur une banderole au-dessous d'eux, cette vraie devise d'un salon de bonne compagnie:

Gaudete, sed silete
Amusez-vous sans trop de bruit[4] . »

(A suivre).

[1] Decorde, dans son *Essai sur le canton de Neufchâtel*, 1848, p. 153, décrit inexactement ces armoiries ; il parle d'un lion au lieu d'une aigle ; il dit que le lion est d'or,tandis qu'il est d'argent dans les armoiries des de Biencourt.

[2] Decorde, p. 166.

[3] *Revue de Rouen*, 1844, p. 135.

[4] Vicomte Walsh, *Gazette de Normandie* (feuilleton, octobre 1834).

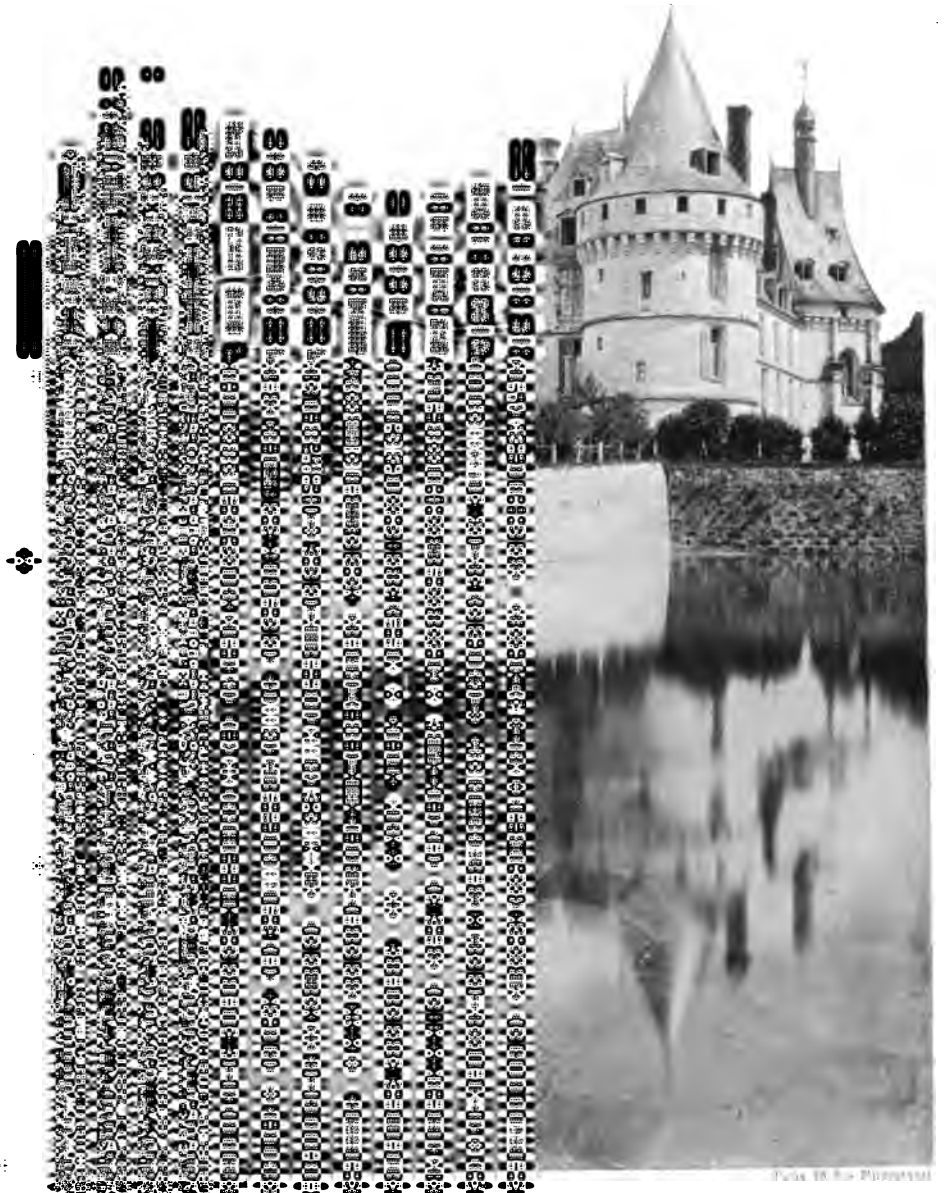

E LA RENAISSANCE

RES

le (détail)

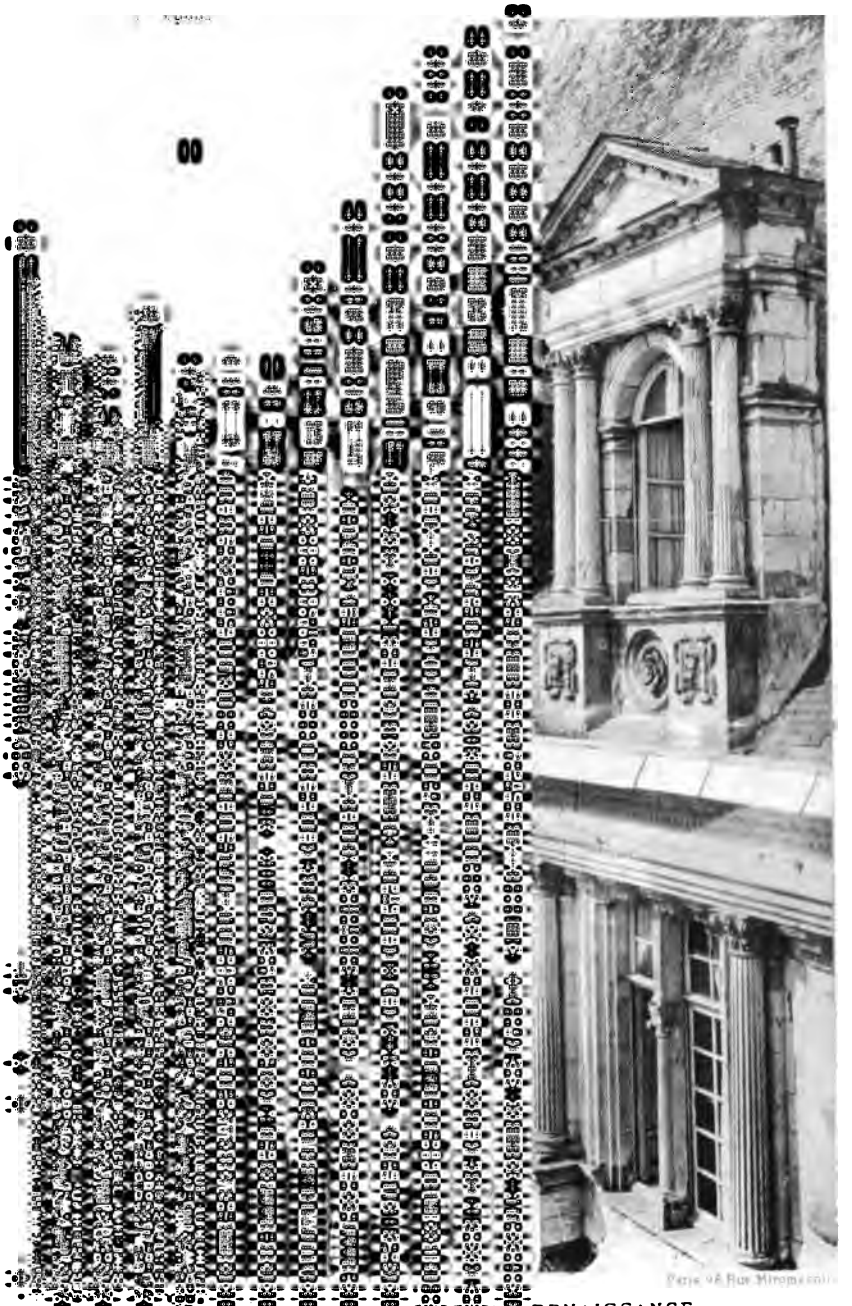

RENAISSANCE

d'entrée

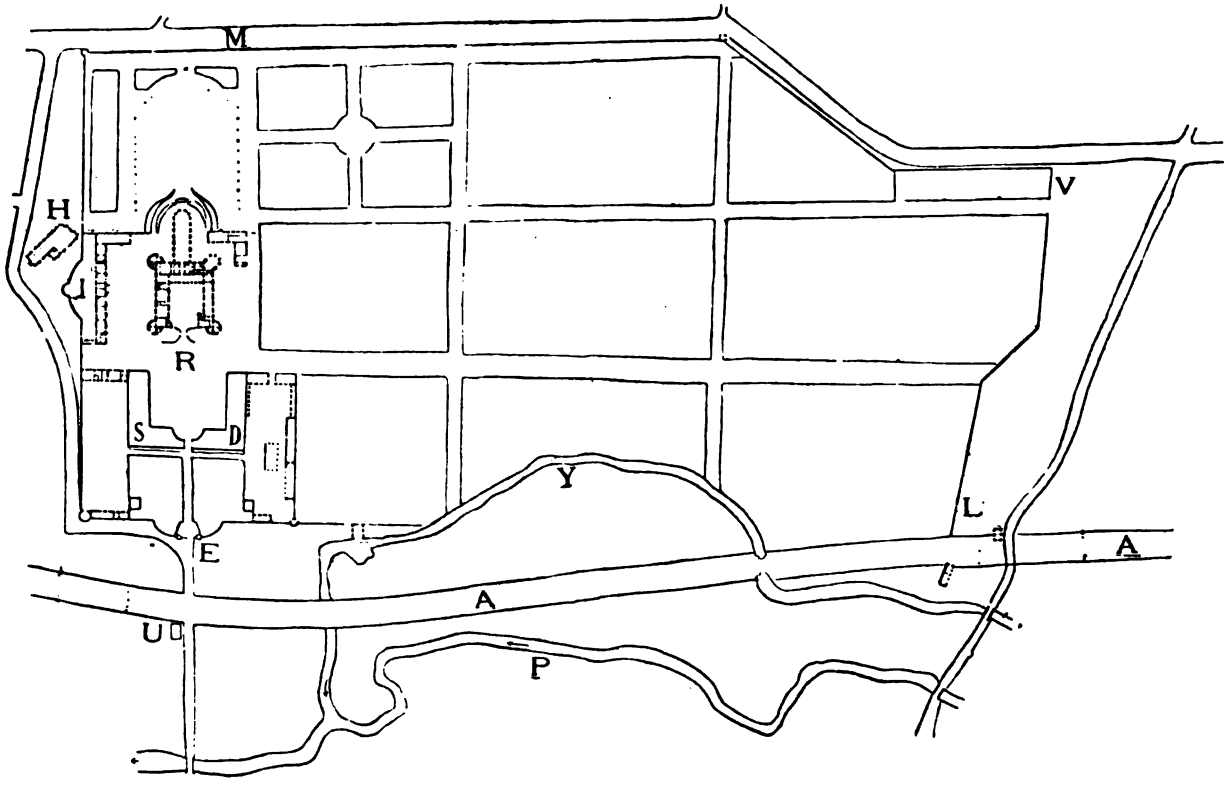

MESNIÈRES, près DIEPPE (Seine-Inférieure).

Plan d'ensemble du château et du domaine. (Dessin inédit de VAUDOYER).

Voir le plan détaillé T 8, p. 19. — La coupe page 21. — La vue ancienne p. 3. — Les vues en héliogravure, détail p. 129.

(A, A) Chemin de fer de Dieppe à Paris par Neufchâtel. — (P) Rivière Béthune (bras gauche). — (L) Jardin. — (U) Station.
(Y) Béthune (bras du moulin). — (E) Grille d'entrée. — (S, D) Avant-Fossés pleins d'eau. — (R) Avant-cour.
(H) Chapelle du village de Mesnières. — (M) Route de grande communication n° 14 de Dieppe à Gisors, par Neufchâtel.

NOS MORTS : LÉON PALUSTRE

Léon Palustre, né le 4 février 1838 à Saivre (Deux-Sèvres), vient de mourir à Saint-Symphorien, Tours, le 26 octobre 1894. Son ouvrage principal, qui demeure inachevé, est *La Renaissance en France ;* il comprend plusieurs volumes in-folio, et ses divisions sont celles des diverses écoles des anciennes provinces. Dans la bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, il a publié un volume consacré à l'*Histoire de l'Architecture de la Renaissance* (in-8°); nous avons rendu compte également ici de l'*Album de l'Exposition rétrospective de Tours*, in-4°, orné de belles reproductions en héliogravures quand Palustre nous l'avait adressé avec quelques mots qui témoignaient la bonté de son cœur.

Il publia d'intéressants mémoires tendant à faire connaître les artisans de notre gloire artistique du XV° au XVI° siècle, et chercha dans les pièces d'archives les noms des auteurs de tant de beaux monuments, dont trop souvent on ignore les noms ; il publia les comptes de paiement qui déterminaient sans conteste la part de chacun dans l'œuvre finale et révéla ainsi toute une école ignorée d'architectes, de peintres, de sculpteurs ou d'artisans de tous métiers, dont la France s'honore désormais ; il rendit aux Français ce qui leur appartenait et ce qu'un engouement sans motif donnait aux Italiens. Nous pensons pourtant que le souci de la vérité impose de ne point rectifier à la légère les données admises, et qu'à vouloir trop prouver, comme le font quelques-uns, on risque de discréditer la juste cause de la réhabilitation des génies nationaux. Palustre a publié aussi les rééditions du *Mystère d'Adam* et du *Triomphe d'Anne de Montmorency*.

Il avait puisé dans les voyages ou les ouvrages un savoir étendu, et il comprenait que, pour bien étudier les monuments, même ceux de France, il faut avoir vu d'autres pays. On saisit mieux ainsi les particularités du nôtre, on évite l'étroitesse d'esprit et la méthode de travail devient plus féconde ; il avait vu la Grèce, l'Italie, et une grande partie du bassin méditerranéen ; il publia des études sur Rome et l'Italie. Il fut pendant peu de temps directeur de la Société d'archéologie qui siège à Compiègne et participa en diverses occasions à l'œuvre des *Amis des Monuments et des Arts*.

C. N.

LÉOPOLD-AMÉDÉE HARDY

M. Léopold-Amédée Hardy, vice-président de la Société des Amis des Monuments Parisiens, architecte du Gouvernement, officier de Légion d'honneur est décédé à Châtillon-sur-Loing (Loiret) le 4 septembre 1894 à l'âge de 65 ans. Il était né à Paris le 7 mars 1829. Elève de Nicolle et de l'Ecole des Beaux-Arts notre collègue et confrère fut architecte adjoint de l'exposition française de Londres en 1862, architecte principal du palais du Champ de Mars à l'Exposition universelle de 1867, architecte en chef du palais élevé au même lieu pour l'Exposition de 1878. En 1878, il avait construit la façade de l'église de Presles (Seine-et-Oise), en 1880, l'église de Colmey (Meurthe-et-Moselle), en 1883, le grand cloître du séminaire de Nancy, en 1885, la tourelle d'angle des sacristies d'Albi et enfin l'église du Rosaire avec les grandes rampes qui permettent d'y accéder. Il construisit au point de vue civil, le collège de Romans (Drôme), les nouveaux bâtiments de l'Institut agronomique de Paris, et compléta les anciens bâtiments de l'École de pharmacie. Architecte des diocèses de Cambrai et de Nancy, il fut nommé ensuite à ceux d'Albi et de Limoges. Il y trouva l'occasion d'intéressants articles et révéla des découvertes curieuses et importantes qu'il publia dans l'*Ami des Monuments et des Arts*. Son attention était sans cesse en éveil, et nombreuses furent les communications anonymes ou signées qu'il inséra dans ce recueil. Fidèle à toutes nos promenades en compagnie de fils dévoués, dont le deuil est le nôtre, il présida fréquemment nos séances, toujours préoccupé d'allier la sagesse de la prudence aux efforts énergiques nécessités par l'œuvre salutaire et difficile à laquelle il s'était dévoué avec vous, Messieurs.

Absent de Paris nous n'avons connu la perte que nous faisions que trop tard pour nous associer publiquement à la douleur des siens. Mais, dès notre retour, nous sommes allés en votre nom trouver Mme Hardy, entre deux absences ; le souvenir du collègue, de l'ami qui présidait encore la précédente séance, demeurera gravé dans nos cœurs et son souvenir présidera ici malgré son absence.

C. N.

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS

A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES LETTRES

DEUX NOUVEAUX MUSÉES A ROME : Musée du Jardin botanique sur le Cœlius et musée de moulage à l'Université.

FOUILLES A TERRACINE ET A SELINUNTE

LETTRE DE M. GEFFROY, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, *Membre de l'Institut.*

Monsieur le Président et cher confrère,

Un nouveau musée vient de s'ouvrir à Rome, sur le Cœlius, dans le nouveau jardin botanique, entre la Meta Sudans et Saint-Grégoire. C'est le septième musée que je vois se former ici depuis vingt ans. Les six précédents sont : le musée de l'Esquilin, dans le palais des Conservateurs ; le musée de l'ancien Orto botanico, au Transtévère, organisé temporairement jadis pour recevoir les objets trouvés dans le Tibre et les stucs et peintures de la maison romaine trouvée en avant de la Farnésine ; le musée préhistorique, formé par M. le professeur Pigorini au Collège romain ; le musée artistique-industriel de Capo le Case ; les musées de la villa di Papa Giulio et des Thermes.

Il y a huit années environ, la Commission archéologique municipale de Rome avait institué sur le Cœlius un magasin où devaient trouver asile les innombrables morceaux antiques de toutes sortes que les travaux de voierie rendaient à la lumière ou déplaçaient. M. Rodolphe Lanciani, chargé de présider à la construction et à toute l'ordonnance, établit dès l'origine des divisions et des catégories logiques qui, recevant en abondance des morceaux d'une réelle valeur, transformèrent promptement le magasin en véritable musée, pour l'artiste presque autant que pour l'archéologue.

Le jardin au milieu duquel le bâtiment s'élève contient les gros marbres, tels que les sarcophages ou tombeaux qui, dans les travaux de voirie de Rome, n'ont pu être conservés à leur place, les cippes, les colonnes, les fragments architectoniques.

Dans le vestibule, outre une série d'inscriptions encastrées dans les murs, on voit des piédestaux, des statues ou fragments de statues, un Génie colossal provenant du mausolée d'Adrien, un fragment de Niobile de la villa Ludovisi.

La première salle renferme — collection unique dans son genre — les matériaux de construction et de décoration : briques estampilées, marbres rares, tout ce qui intéresse l'œuvre du maçon, du marbrier, du modeleur, du forgeron, du peintre décorateur.

Les salles II et III sont réservées aux monuments funéraires antérieurs à Servius Tullius, tombeaux archaïques de l'Esquilin et du Quirinal.

La IVe a les débris des monuments munis d'inscriptions ou de sculptures du temps de la République ; la Ve, ceux de l'époque impériale ; la VIe, tout ce qui se rapporte aux aqueducs romains, conduites de plomb avec inscriptions, etc.

De très intéressantes fouilles entreprises par la municipalité de Terracine viennent de mettre au jour le temple de Jupiter Anxur au sommet du mont Sant' Angelo, qui domine la ville. On connaissait en ce lieu les ruines de douze grandes arcades sur une longueur de 62 mètres, ruines qui portaient le nom de palais de Théodoric. Il est démontré aujourd'hui que ces ruines sont les substructions du temple, dont les grandes lignes architecturales devaient se détacher sur le ciel et signaler de très loin le temple aux navigateurs de la mer Tyrrhénienne. Colonnes, chapiteaux, architrave peuvent être restitués, paraît-il, avec certitude. On a mis au jour jusqu'à l'escalier qui, de la partie basse des arcades de substruction, monte à la partie supérieure, où le temple s'élève. Toute une série d'*ex-voto* en plomb a été retrouvée au cours des travaux.

A. GEFFROY.

Un nouveau musée vient de s'ouvrir à Rome. La galerie de moulage, que M. le professeur Lœwy a formée, avec l'aide du Ministère de l'Instruction publique, comme annexe à la chaire d'archéologie de l'Université romaine, a été inaugurée ces jours-ci avec quelque solennité et sera désormais ouverte régulièrement à l'étude.

Nous avons pu voir, à la dernière séance de l'Académie des Lincei, envoyés de Terracine, où ont eu lieu les fouilles du temple d'Anxur, les ex-voto de plomb recueillis. Ce sont des jouets d'enfants, les jouets offerts à Jupiter d'Anxur qui était le Jupiter

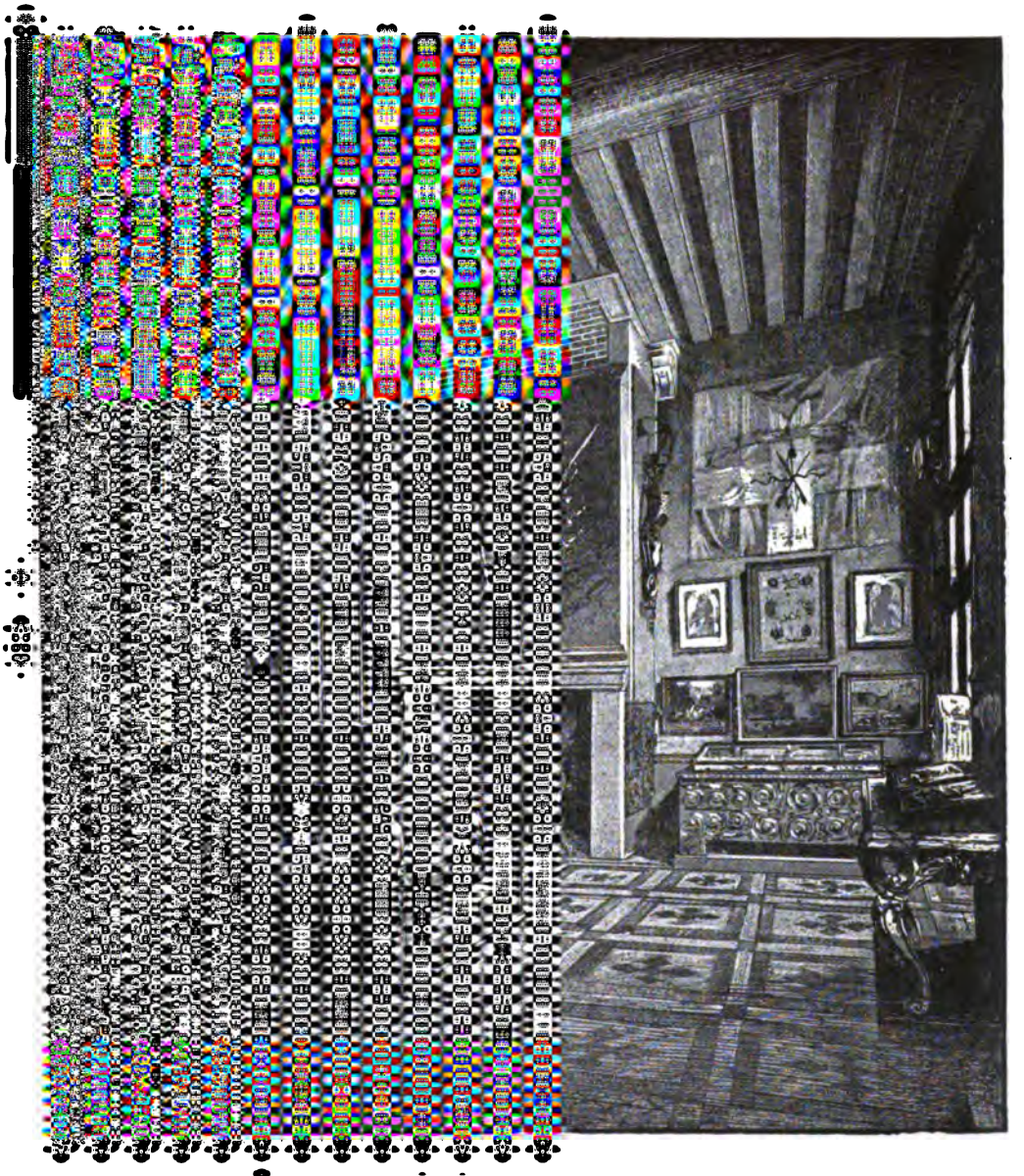

: La Salle de la Révolution.

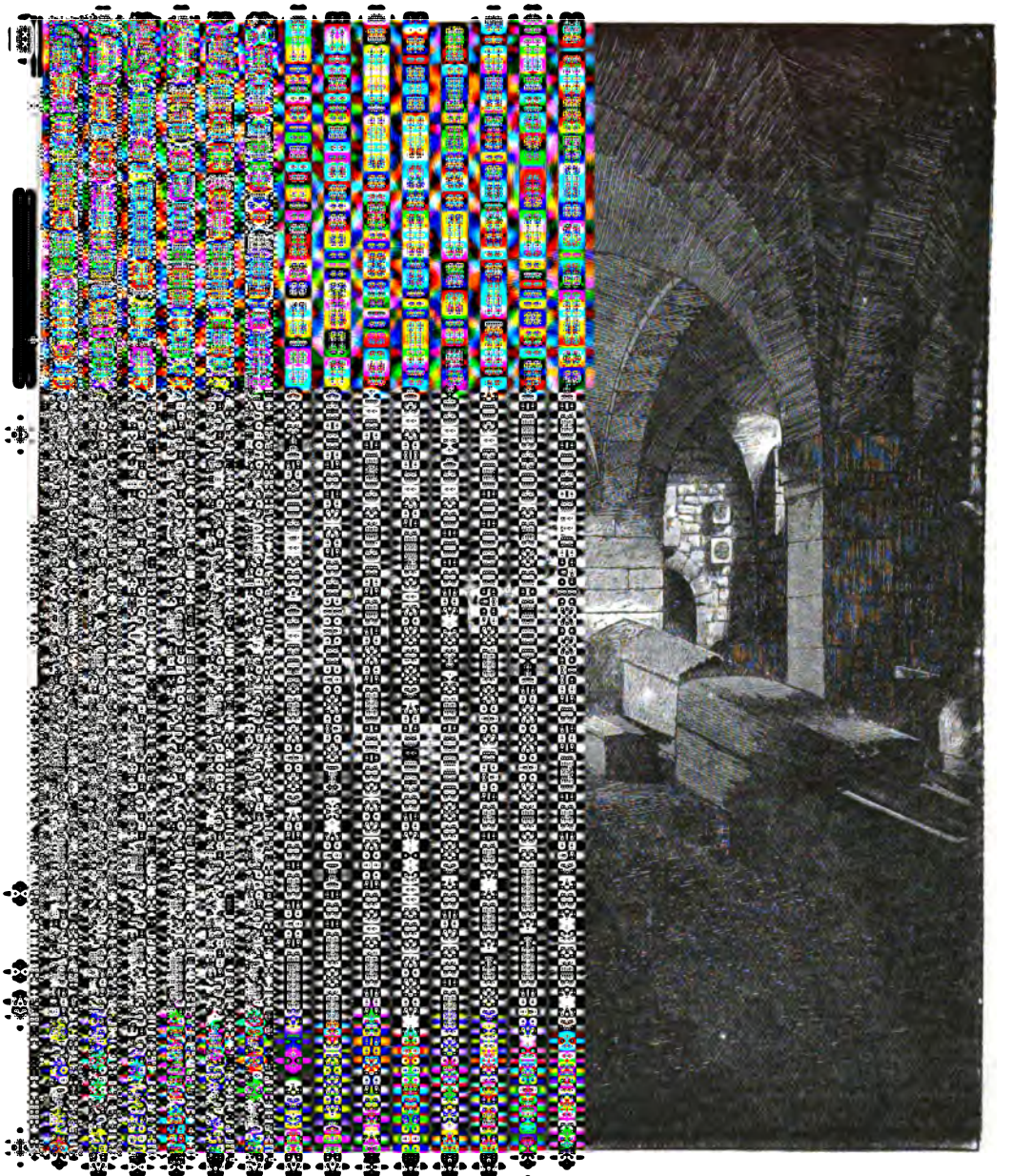

PARIS : La crypte.

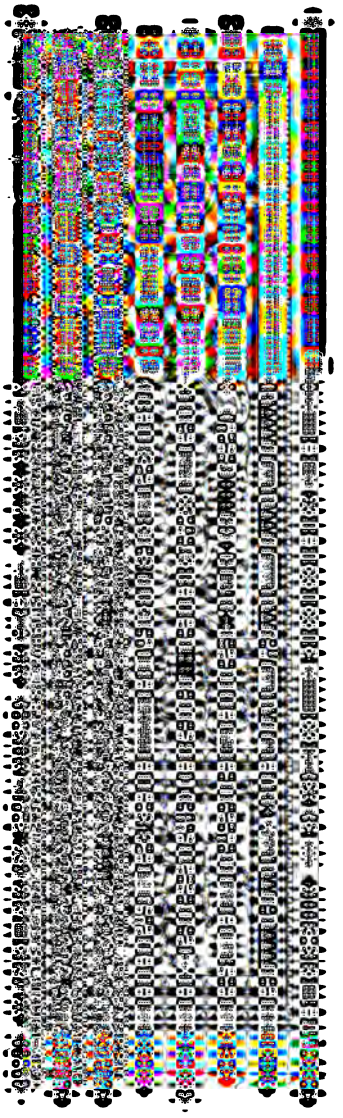

[illegible] Porte du salon du grand [illegible] Roi.

bambino. Il y a une petite chaise, un petit fauteuil, une petite table, un petit candélabre..... ; chacun de ces objets n'a pas plus de 0 m. 03 à 0 m. 04 de hauteur.

On a remarqué, au cours de ces travaux de Terracine, l'orifice d'une crevasse ou d'un conduit naturel qui prend son ouverture première à travers le rocher assez loin du temple. Naturellement un courant d'air très prononcé y est fort sensible. En considérant à quelle place se trouve cet orifice, dans l'intérieur du monument, on a conjecturé que c'était là un de ces lieux où les feuilles pareilles à celles de la Sybille, agitées par le vent, annonçaient les réponses des oracles.

Un nouveau temple commence à être relevé à Sélinunte par les soins de M. le professeur Salinas. On y a trouvé en nombre inouï des figurines et vases de terre cuite, des lampes, des fragments de verre ou de bronze. Il suffit de dire que la quantité des lampes laissées comme rebut dans les magasins monte au chiffre de 11,089.

Agréez, etc.

A. GEFFROY.

BIBLIOGRAPHIE. — LIVRES REÇUS.

Prière d'envoyer un double exemplaire des ouvrages dont on désire qu'il soit rendu compte. L'abondance des livres reçus nous oblige à analyser ultérieurement beaucoup d'entre eux.

I. — OUVRAGES GÉNÉRAUX.

Havard. — *La France artistique et monumentale*, in-4°.

L'Ami des Monuments et des Arts a du attendre jusqu'à l'époque où le travail de M. Havard a pris un corps définitif pour entretenir ses lecteurs avec plus de sûreté du caractère de cet ouvrage. Aujourd'hui cinq volumes ont paru et ce serait présomption que de prétendre analyser ou même citer tous les titres des articles des nombreux collaborateurs de M. Havard ; mais nous ferons mieux en reproduisant les meilleures gravures et en leur donnant un mot de commentaire.

Ainsi M. Havard en décrivant Aigues-Mortes fait connaître la curieuse tour de Constance, un des spécimens les mieux conservés du donjon traditionnel ; un petit pont la relie au châtelet, logis du gouverneur qu'on traverse d'abord. Par deux étroites portes doublées de fer on accède à un vestibule précédant la salle du rez-de-chaussée, ancienne salle des Gardes ; elle est voûtée, couronnée par un chemin de ronde d'où l'on peut faire pleuvoir les projectiles, munie d'une grande cheminée avec four pour cuire le pain, d'un puits placé dans une embrasure et d'un œil de bœuf qui permet de communiquer avec les souterrains servant de réserve.

M. de Fourcaud décrit le château de Pau dont la cour d'honneur est resserrée à ce point que les corps de logis, le matin et le soir, la coupent en deux d'un grand parti d'ombre, mais riche d'aspect, brillante de sculptures, fière de ses toits aigus, de ses fenêtres à meneaux ciselés, de ses lucarnes à pinacles, de ses tourelles d'escalier octogonales en saillie, de ses lignes pittoresquement contrastées, de la patine superbe, brune ou d'un gris rougeâtre, de ses pierres taillées : sa forme est celle d'un pentagone allongé.

M. Guiffrey décrit le château de Versailles : l'appartement royal, écrit-il judicieusement, est la partie la plus intéressante car c'est celle qui a conservé les restes les plus intacts de la décoration primitive ; les chambranles des portes et des fenêtres sont garnis de larges moulures en marbres précieux ; les portes en bois présentent de délicates sculptures dorées dont le soleil constitue la décoration principale ; les parquets mêmes étaient jadis ornés d'incrustations d'étain et de cuivre à dessins de rinceaux et de grotesques comme de véritables meubles de Boulle.

M. Georges Guigne nous renseigne sur tels actes de vandalisme dont fut victime la cathédrale de Lyon. Cinquante ans après son achèvement les hordes du baron des Adrets la mutilaient en 1562. Soudards et arquebusiers prirent pour but les belles statues de la façade : elle tombèrent ainsi que les têtes des anges ornant les voussures des portails et les saillies des gracieuses sculptures des pieds-droits. Un iconoclaste s'abimait sur le parois avec la statue de Dieu le Père ornant le sommet de l'édifice ; on martela les tympans des trois portes, on rasa le tombeau du cardinal de Saluces, chef d'œuvre de Jacques Morel, on démolit le jubé et on déposa le Christ d'argent qui le dominait ; on pilla le trésor, on lacéra les titres d'archives. De tels détails présentent un intérêt spécial aux *Amis des Monuments et des Art* ;

Nous reviendrons d'ailleurs probablement sur les autres parties de cet ouvrage.

E. Babelon. — *La Gravure en pierres fines.*

Après deux chapitres sur la matière et la technique de son sujet, l'auteur nous en montre l'origine chez les populations préhistoriques et les premiers développements dans les pays d'Orient, en Grèce, à Rome. Nous assistons à la transformation de cet art sous l'influence du christianisme, de l'école bysantine, du monde arabe ; puis nous le voyons servir aux superstitions du moyen âge et reprendre un nouvel essor avec les renaissances française et italienne, pour s'éclipser encore pendant près d'un siècle et refleurir sous le règne de Louis XV ; bien que l'époque contemporaine lui soit moins favorable, M. Babelon reconnait, pourtant, dans les œuvres soignées et élégantes de certains artistes vivants, d'heureuses tentatives et une propension marquée vers un renouveau très prochain dans un art qui possède à son actif tant de nobles et anciennes traditions.

II. — OUVRAGES RELATIFS AUX MONUMENTS DE PARIS ET DES DÉPARTEMENTS

Castan (A.). — *La Cité des Séquanes*, d'après les textes des historiens ou des géographes et les inscriptions romaines, par Auguste Castan, conservateur de la bibliothèque de Besançon. In-8°, 33 p. Caen, imp. et lib. Delesques.

Chartrier (le) de la Seigneurie du Grippon. Extrait communiqué à la Société d'archéologie d'Avranches et de Mortain par M. Alfred **de Tesson**, président. In-8°, 8 p. Avranches, imp. Durand.

Circourt (A. de) et C. Narbey. — *Notice historique sur la Maison de Saint-Mauris en Franche-Comté*, par le comte Albert de Circourt. Suivi de : *la Maison de saint-Mauris*, par C. Narbey, professeur. In-8°, 48 p. Paris, impr. Téqui.

Croy (J. de). — *Nouveaux documents pour l'histoire de la création des résidences royales des bords de la Loire*, par Joseph de Croy, ancien élève de l'Ecole des chartes (Amboise, Blois, Chambord, jardins du château de Blois, parc de Chambord). In-8°, 223 p. Blois.

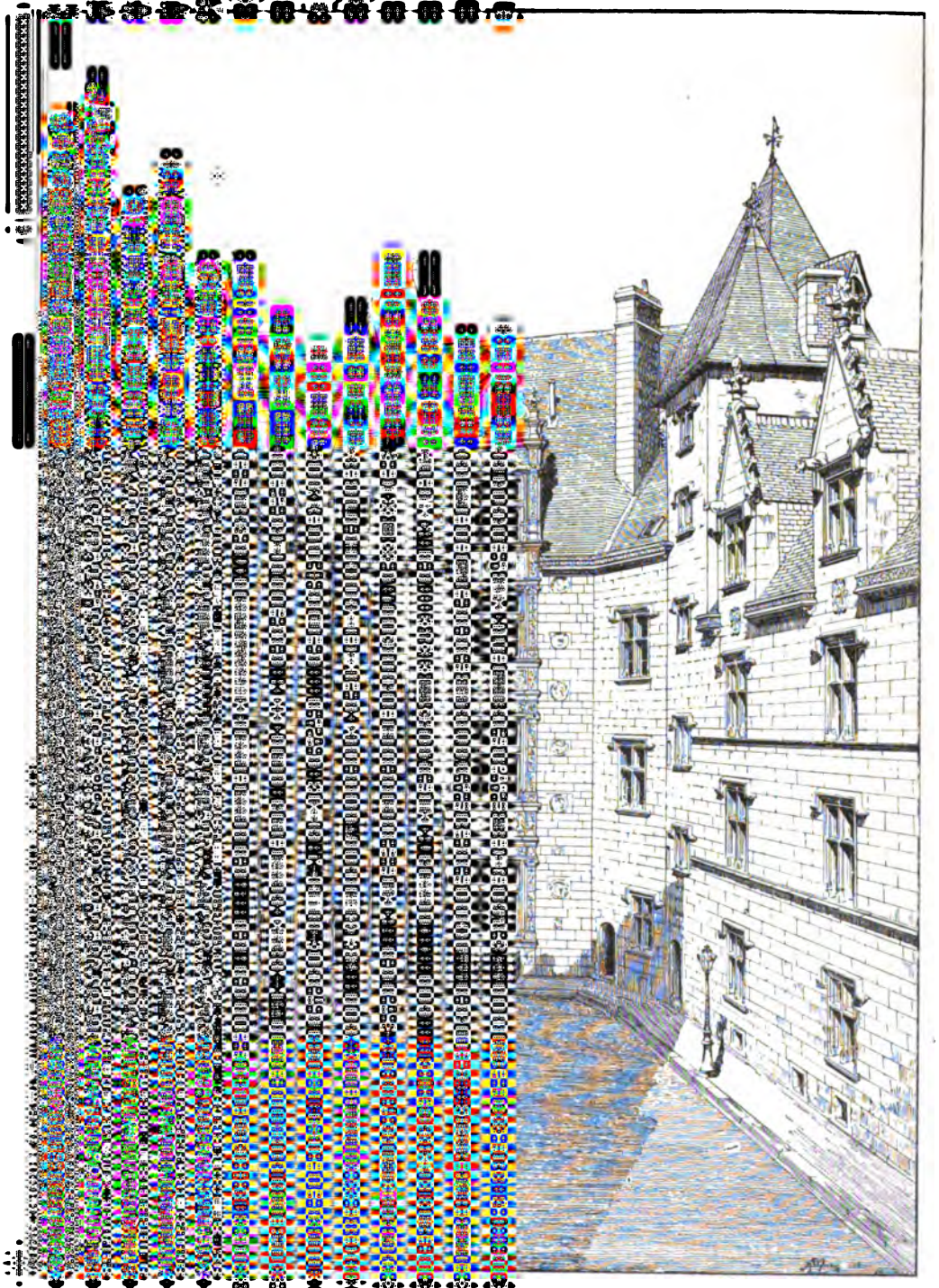

La Cour d'honneur.

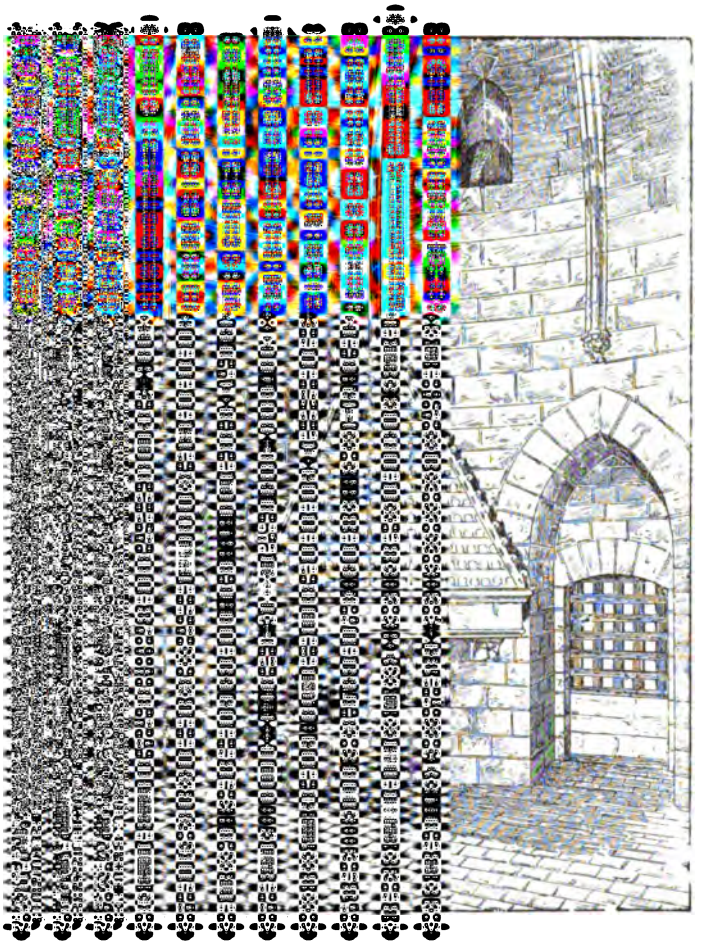

[illegible]s, au rez-de-chaussée
[illegible]ance.

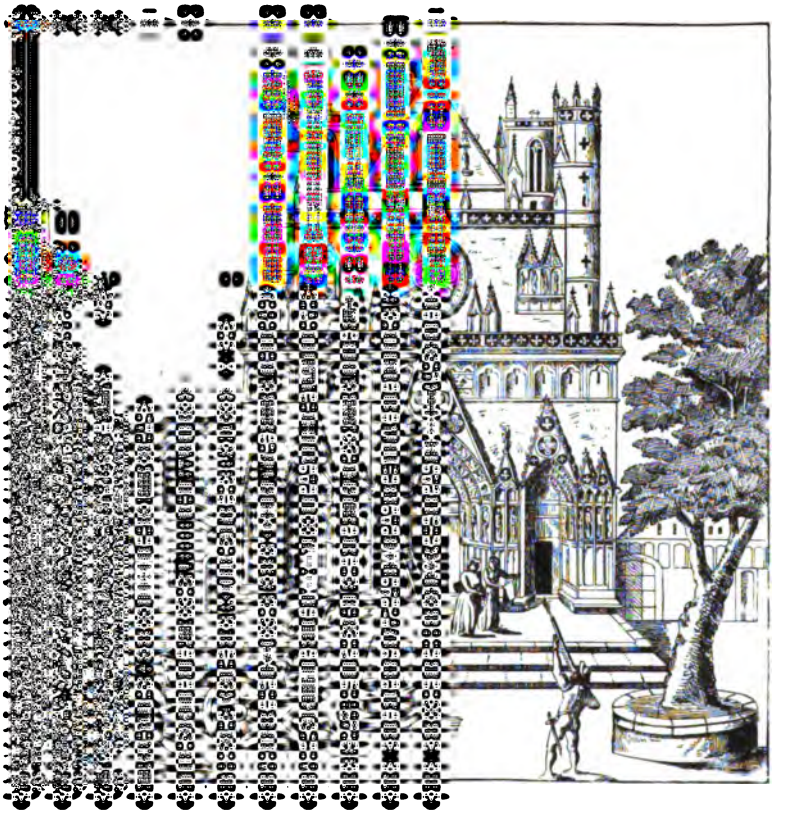

LYON AUTREFOIS

[illegible] an (Cathédrale de Lyon en 1562).
[illegible] manuscrit appartenant à la
[illegible] le de Lyon.

Delmas (L.). - *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Poitiers et de son hospitalisation militaire, de 1202 à nos jours*, par le docteur Louis Delmas, médecin principal de l'armée. In-8°, 94 p. et planche.

Ducis (C. A.). — *Les Voies romaines de la Savoie. Section d'Aoste à Genève*, par le chanoine A. Ducis, ancien professeur et archiviste. In-8°, 36 p. et planche. Annecy.

Gauthier (J. et J. Feuvrier). — *Les Fortifications de Dôle*, par Jules Gauthier, archiviste du Doubs, et Julien Feuvrier, professeur au collège de Dôle. In-8°, 26 p. et planches. Caen.

Gubert (J.). — *A travers le musée de Draguignan*, par Joseph Gubert. In-8°, 23 p. Draguignan, imp. Latil.

Pallary (P.). *Le Vandalisme archéologique en Algérie*, par Paul Pallary. In-8°, 13 pages. Beaugency, imprimerie Laffray. Paris.

Revue des Questions historiques[1]. Janvier 1894. — *D. Benoît.* Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude (très sérieux travail). — *Perchet.* Le culte à Pesmes (plein de détails curieux et inédits). — *Laugardière.* Histoire du pays de Villequiers en Berry.

La Révolution française. 1894, 14 mai. — **Aulard.** Les derniers Jacobins (il s'agit de ceux qui siégèrent dans la **salle du Manège** du 18 messidor au 8 thermidor an VII, puis au « Temple de la Paix, » rue du Bac, jusqu'au 26 thermidor ; le *Journal des hommes libres* rendit régulièrement compte des séances du Manège depuis le 2 thermidor.

Polybiblion. 1894, mai. — *Mgr Haut-Cœur.* Cartulaire de l'église collégiale de Saint-Pierre de Lille.

Société de l'histoire du protestantisme français. Bulletin historique et littéraire, 1894, 15 avril — **Weiss et Bernus.** L'église réformée de Nevers à la fin du XVI° s. ; notes et lettre inédite, 1534-96. — **H. Gélin.** Inscriptions huguenotes, 15 mai. — **N. Weiss.** Paris et la Réforme sous François Ier.

Annales de Bretagne. 1894, n° 3. — **A. de la Borderie.** Les monastères celtiques au VI° et au VII° siècle, d'après les usages de l'île d'Iona : la discipline monastique (suite.).

Annales de l'Est. 8° année. 1894, avril. — Bibliographie : *Herrenschneider.* Rœmercastell und Grafenschlos Horburg (l'auteur a retrouvé à Horburg, près de Colmar, des débris de l'ancien castellum romain d'*Argentovaria;* histoire de Horburg depuis sa plus ancienne mention en 1123). — *Abbé Gabriel.* Verdun au XI° siècle (livre agréable à lire et fait en partie d'après les sources.)

Revue de l'Agenais. 1894, janvier-février. — **Ph. Lauzun.** Les enceintes successives de la ville d'Agen ; avec un plan ; suite en mars-avril.

[1] Quelques-unes des appréciations sur certains sommaires sont empruntées à la *Revue historique*, si excellemment dirigée par M. Monod et ses collaborateurs, et de laquelle nous extrayons ce qui concerne les monuments.

Alsace. — M. *Ch. Nerlinger* a raconté l'histoire et décrit l'état de la ville de Thann et de la seigneurie d'Ortemberg sous la domination bourguignonne de 1469 à 1474. Il y a dans ces courtes monographies, qui figurent dans la Collection d'histoire d'Alsace et de Lorraine publiée par l'*Alsacien-Lorrain*, des détails à retenir ; ainsi, dans *Thann à la fin du XVe siècle* (29 p.), des traits curieux sur la justice correctionnelle, et, dans *la Seigneurie et le château d'Ortemberg* (34 p.), des données précises sur l'étendue de cette seigneurie et de ses revenus.

Annales de l'École libre des sciences politiques. 1894. — D. Zolla. Les variations du revenu et du prix des terres en France au XVIIe et au XVIIIe siècle; 2e partie (la hausse des revenus fonciers dans la seconde moitié du XVIIIe siècle).

Nouvelle revue historique de droit. 1894, n° 3. — P. Le Brethon. La formation du département du Calvados et son administration ; (fin) (Dévastation des bois et forêts ; fonte des cloches et de l'argenterie des églises ; les archives, les frais du culte et l'organisation de la bienfaisance publique).

N° 125. **Revue Poitevine et Saintongeaise.** — Abbé *Alfred Largeault*. Epitaphe de Gunter à l'église Saint-Hilaire de Poitiers. — *Joseph Berthelé*, anciennes cloches châtelleraudaises.— *Sausé*, cimetière de la Mothe-Sainte-Héray.— *M. Renault*, réception de Louis Morisset, maître sargier.— *A. de la Bouralière*, le grand Routier de la mer, de Pierre Garcier, dit Fernande. — N° 126. *H. et Beauchet-Filleau* (suite). De quelques inscriptions et épitaphes poitevines, pour la plupart inédites. — *Joseph Berthelé*, un document campanaire périgourdin du XVIe siècle conservé en Poitou. — *Alfred Richard*, la maison de Craon 1050-1480. Etude historique accompagnée du Cartulaire de Craon, par Bertrand de Broussillon.

III. — OUVRAGES RELATIFS AUX MONUMENTS DE L'ÉTRANGER

Jahrbücher f. classische Philologie. Supplementband XX, Heft, 2, 1894. — *Th. Wiegand*. L'inscription relative à la construction d'édifices à Pouzzoles (*Corp. inscr. lat.*, I, 577; X, 1781. Commentaire détaillé de cette inscription, qui est importante pour la connaissance de l'architecture et de la technologie antiques et pour les détails de maçonnerie gréco-romaine).

Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde. Bd. XXXI, Heft 2, 1894. — *Erman*. Le monument du roi Ramsès II en Palestine (à l'est et près du lac Tibériade ; désigné autrefois sous le nom de « Pierre de Job » ; texte de l'inscription). — *Krebs*. Nouvelles découvertes au Fayoum et au temple de Soknopaios (1e sur un texte du temps de la persécution dirigée par l'empereur Dèce contre les chrétiens, dont il a été parlé en détail dans les *Sitzungsberichte* de l'Académie de Berlin en 1893 ; 2e fragment d'un papyrus important pour le culte des divinités qui étaient honorées dans l'île de Soknopaios).

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

TABLE DES ARTICLES DU N° 5

CINQUIÈME PARTIE DU HUITIÈME VOLUME

Le premier Théâtre parisien et les Arènes de Lutèce. — Ouvrage nouveau par CHARLES NORMAND. 257

HOMOLLE, MEMBRE DE L'INSTITUT. Les Fouilles françaises de Delphes (*suite*). 259

CHARLES NORMAND. Découverte de peintures à l'église de Notre-Dame d'Etampes. 265

VAUDOYER, MEMBRE DE L'INSTITUT. Les Monuments sous le premier Empire, Journal inédit (*suite*) . . . 266

ROGER PEYRE. De l'Art dans la vie. 275

LÉONCE LEX. Les Musées de Mâcon. 281

BÉLISAIRE LEDAIN. Maison de Poitiers d'où Jeanne d'Arc partit en 1429 pour aller délivrer Orléans. . 286

CHARLES NORMAND : Le Château de Mesnières (Seine-Inférieure). Un grand monument méconnu de la Renaissance. 295

NOS MORTS : LÉON PALUSTRE. — L. AMÉDÉE HARDY. 299

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS *à l'Académie des Inscriptions* : GEFFROY, MEMBRE DE L'INSTITUT ; Musées nouveaux et fouilles nouvelles à Rome. 301

BIBLIOGRAPHIE : Livres reçus. 1° Ouvrages généraux ; 2° sur Paris et les départements ; 3° sur l'étranger 309

ÉTRENNES DE 1895

La COLLECTION de *l'Ami des Monuments et des Arts* constitue un superbe recueil de planches et de mémoires à offrir comme étrennes sérieuses. On peut se procurer ses volumes au prix de **25** fr. et s'inscrire pour la réédition du premier au même prix. (Les derniers exemplaires ont été vendus jusqu'à **80** fr. chaque).

Les personnes qui n'ont encore pas toute la collection peuvent se procurer chaque volume isolément.

La COLLECTION des ALBUMS de *l'Ami des Monuments et des Arts* forme le début de la plus belle publication consacrée aux monuments. Gr. in-4°.

Le PREMIER ALBUM, **la Troie d'Homère**, est le seul ouvrage donnant des reproductions en photographies inaltérables de cette ville fameuse. Prix : **55** francs.

Edition d'amateurs (*Hollande et grandes marges*) **100** fr.

Le SECOND ALBUM, ou **Premier livre d'Or du Salon** renferme des monuments français ou étrangers inédits, anciens ou modernes, reproduits avec une rare perfection.

Prix : **55** francs.

Le TROISIÈME ALBUM ou **Musée de Salzbourg** présente une suite de chambres historiques du plus grand intérêt et qui n'avaient pas été reproduites. Prix : **35** fr.

Le QUATRIÈME ALBUM, ou **Second Livre d'Or du Salon**, donne d'autres monuments français ou étrangers anciens ou modernes. Prix : **55** fr.

VIENT DE PARAITRE

LE DÉBUT DU SECOND VOLUME DU

NOUVEL ITINÉRAIRE ARTISTIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE PARIS

Publié sous le patronage de la Société des Amis des Monuments parisiens

TEXTE AVEC DESSINS

Par CHARLES NORMAND

Ouvrage le plus récent, le plus complet sur Paris. Le seul au courant des recherches de l'érudition contemporaine avec nombreux renseignements inédits et monuments jusqu'ici non décrits.

Format de poche. Reliure amateur. Tête dorée 1er vol. [illegible] fr.

REVUE DES DEUX MONDES DES BEAUX-ARTS ET DE L'ARCHÉOLOGIE

ILLUSTRÉE

ORGANE DU COMITÉ DES MONUMENTS FRANÇAIS

DU COMITÉ INTERNATIONAL D'AMIS DES MONUMENTS

DE LA SOCIETY FOR THE PROTECTION OF ANCIENT BUILDINGS

ADOPTÉE PAR LE CONGRÈS OFFICIEL INTERNATIONAL POUR LA PROTECTION DES MONUMENTS ET OEUVRES D'ART COMME ORGANE ENTRE LES ARTISTES, ÉRUDITS ET AMATEURS DE TOUS PAYS

ÉTUDE ET PROTECTION DES OEUVRES D'ART DE LA FRANCE

REVUE DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DU MONDE ENTIER

FONDÉE ET DIRIGÉE PAR

CHARLES NORMAND

Architecte diplômé par le Gouvernement
Secrétaire de la Société des Amis des Monuments parisiens
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments rouennais

Depuis 1888, forme la suite de l'ENCYCLOPÉDIE d'ARCHITECTURE créée fondée par Viollet-le-Duc

N° 46. — Sixième partie du 8e volume (1894)

La direction se réserve le droit de refuser certaines collaborations

PARIS
98, RUE DE MIROMESNIL

Tous droits réservés

TABLE DES ARTICLES DU N° 46

SIXIÈME PARTIE DU HUITIÈME VOLUME)

(Voir la table des gravures)

LUCIEN LEBLANC et CHARLES NORMAND. Mémoire sur le projet d'Exposition de Paris à travers les Ages. 319

AUGÉ DE LASSUS. Le château de Tarascon . . 325

UN AMI DES MONUMENTS NANTAIS. Trois monuments menacés à Nantes. . . . 331

GABRIEL HANOTAUX. MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. Paris en 1614. 333

ALFRED PERNY. Tableaux historiques des communes de France. 345

ADOLPHE GUILLON. Les fouilles de Vezelay (Yonne). 347

HOMOLLE, MEMBRE DE L'INSTITUT. Les Fouilles françaises de Delphes et de Délos (*suite*). 351

NOS GRAVURES. 367

NOS MORTS : LUCIEN FAUCOU. 368

Société des Antiquaires. . . . 369

BIBLIOGRAPHIE 373

Table des gravures du huitième volume. . . 374

Table des articles du huitième volume 378

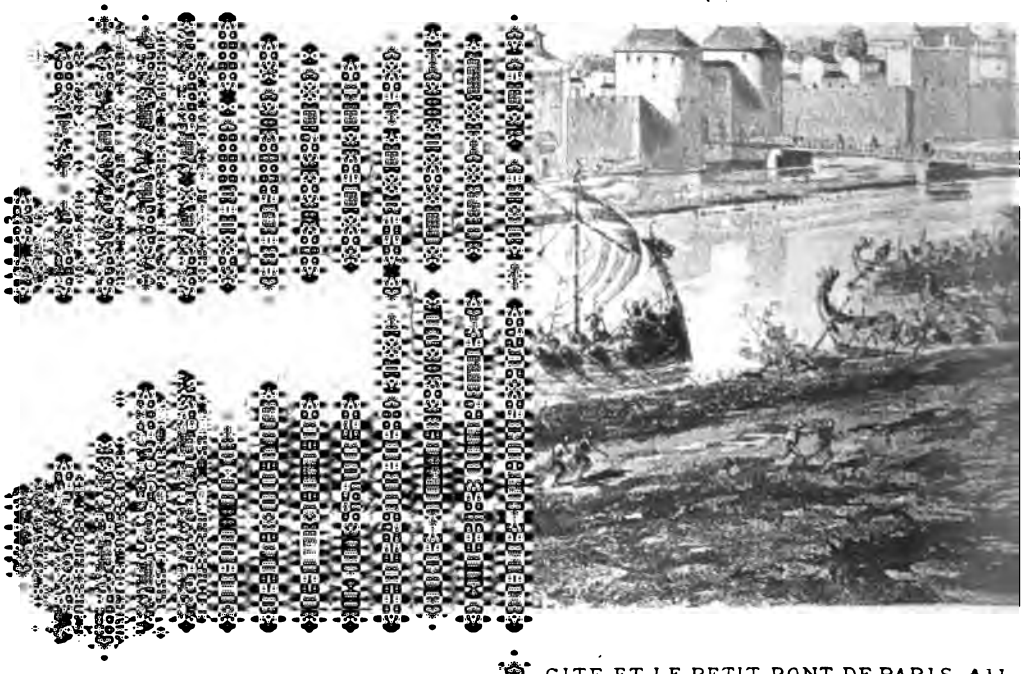

CITÉ ET LE PETIT PONT DE PARIS AU

Dessin inédit de HOFFBAUER

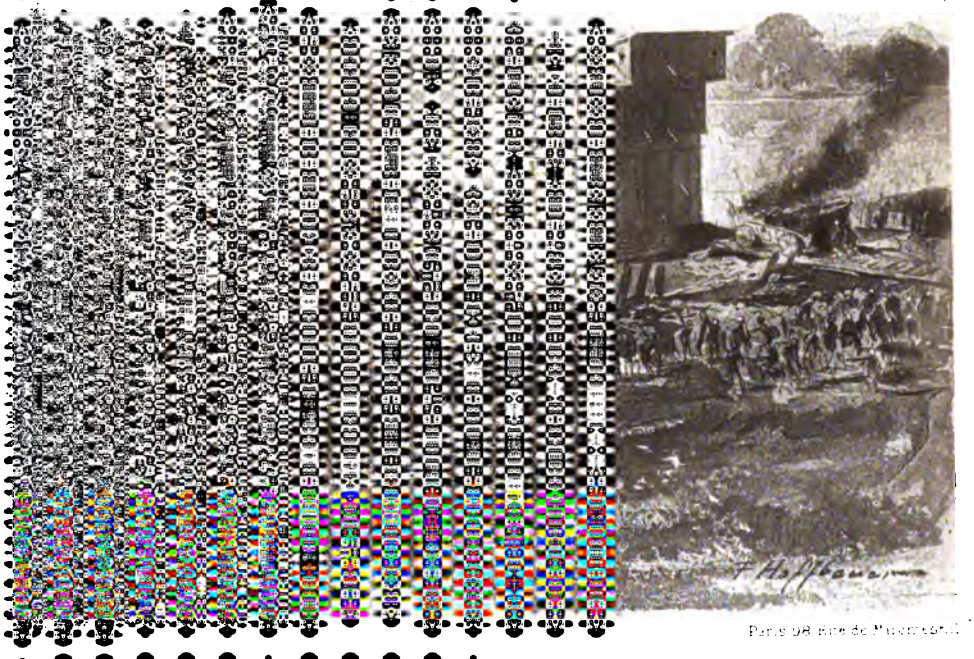

Paris 98 Rue de Maremesnil

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900 A PARIS.

A MONSIEUR PICARD

Commissaire Général de l'Exposition Universelle de 1900.

MÉMOIRE

SUR LE PROJET D'EXPOSITION DE

PARIS A TRAVERS LES AGES

PAR MM. LUCIEN LEBLANC ET CHARLES NORMAND

ARCHITECTES.

Nous avons réservé aux lecteurs de l'*Ami des Monuments et des Arts*, la primeur de ce mémoire, dont l'idée sommaire a seule été publiée dans les journaux.

A MONSIEUR PICARD.

Inspecteur Général des Ponts et Chaussées
Président de section au Conseil d'Etat
Commissaire Général de l'Exposition Universelle de 1900.

MONSIEUR LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL,

J'ai eu l'honneur de vous faire parvenir, en vue de l'Exposition Universelle de 1900 à Paris, le résumé de Paris à travers les Ages, *projet d'initiative privée, et je vous priais de vouloir l'examiner avec bienveillance et de le communiquer ensuite à MM. les Membres de la 3me Commission spécialement chargée d'analyser les études issues du concours des particuliers.*

Aujourd'hui, je prends la respectueuse liberté, Monsieur le Commissaire général, de vous informer que je viens de m'associer à M. Charles Normand, mon confrère et mon intime ami, pour collaborer dans l'établissement de ce projet si considérable.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Général, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Paris, 6 octobre 1894.

LUCIEN LEBLANC.

A Monsieur [illegible]

[illegible] des Ponts et Chaussées
[illegible] d'Etat
[illegible] de l'Exposition Universelle de 1900.

Monsieur le Commissaire général,

Nous avons l'honneur de vous adresser un complément succinct du projet de Paris à travers les âges qui vous a été remis le 24 juillet 1894 par M. Lucien Leclanc architecte du Gouvernement, l'un des soussignés, projet [illegible] à Paris lors de l'Exposition Universelle de 1900.

Confiants dans votre bienveillance, nous vous prions d'examiner ces [illegible] et de les adresser ensuite à MM. les Membres de la 3e Commission chargée spécialement d'étudier les projets particuliers.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Général, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Paris le 6 octobre 1894

Lucien Leclanc

Architecte du Gouvernement.
Membre de la Société centrale des Architectes.
Chevalier de la Légion d'honneur.
Officier de l'Instruction publique.
Hors concours au Salon de Paris.
Membre de la Société des Artistes Français (section d'architecture et de peinture).
Grand Prix à l'Exposition de 1889.
Architecte du Pavillon des Forêts et des sections Russes à l'Exposition mensuelle de 1889.
[illegible], rue [illegible].

Charles Normand

Architecte diplômé par le Gouvernement.
Membre de la Société centrale des Architectes, membre du Comité de l'Association des architectes diplômés par le Gouvernement.
Président honoraire de la Société des Amis des Monuments Rouennais.
Première médaille et hors concours au Salon de Paris.
Première médaille de l'Exposition d'Anvers, etc..
Directeur *de l'Ami des Monuments et des Arts.*
Secrétaire général et fondateur de la Société des *Amis des Monuments parisiens.*
Auteur du nouvel itinéraire artistique et archéologique de Paris, de la monographie de l'hôtel de Cluny, etc..
51, rue des Martyrs.

A MONSIEUR FICARD

Inspecteur Général des Ponts et Chaussées
Président de Section au Conseil d'Etat
Commissaire Général de l'Exposition Universelle de 1900.

RÉSUMÉ

Intérêt d'une reconstitution de *Paris à travers les Ages*; succès obtenu par ce genre d'exposition lors de précédents pourtant incomplets et défectueux.

Économie du projet ; moyens divers de réalisation ; rétablissement de monuments disparus formant rues, places. Conférences, dioramas, collections, boutiques, bibelots, théâtres, musique ancienne, mystères, etc.

Nécessité de piquer la curiosité par un motit dominant la composition d'ensemble et présentant une silhouette d'une importance exceptionnelle et d'un intérêt général, tout en étant inédit.

Rétablissement des anciens jeux de corps, tournois, jeux de boules, de paume, etc.

Spectacles exceptionnels, défilés de l'époque, etc.

PARIS A TRAVERS LES AGES

Le projet que nous avons l'honneur de vous présenter aujourd'hui a pour objet la *Restitution de Paris à travers les Ages*, c'est-à-dire qu'il a pour but de faire revivre la vieille cité en la prenant dès son origine, aux temps les plus reculés, et en rappelant ses phases principales, même celles qui semblent tenir de la légende, de façon à enseigner toutes les évolutions de notre grande ville. Ainsi deviendra facile la comparaison entre les temps anciens, les temps modernes et le nôtre.

INTÉRÊT DU PROJET

Il est inutile de faire ressortir longuement l'intérêt d'une telle entreprise; le succès en est assuré par celui des précédentes reconstitutions, telles que celles de la Tour du Temple, de la Bastille, du Vieil Anvers, pourtant insuffisantes. Nous avons donc la bonne espérance que le souvenir de notre antique Lutèce trouvera bon accueil parmi les curieux de l'Exposition de 1900 : la foule, toujours plus

nombreuse qui assiège nos musées et s'associe aux excursions savantes est là pour nous donner raison.

On sait d'ailleurs que chacun, dans notre pays, à quelque classe qu'il appartienne, sent son intérêt aiguillonné par tout ce qui a trait à notre passé ; chacun aime à entendre raconter avec détails les faits et gestes de notre histoire, à savoir comment vivaient nos pères, et à comprendre les beautés disparues de l'antique capitale

ÉCONOMIE DU PROJET

La Restitution de Paris doit être à la fois scientifiquement exécutée, c'est-à-dire basée sur des documents authentiques, propres à intéresser les hommes spéciaux, tels que : antiquaires, savants, étudiants, élèves de l'École des chartes ; elle offrirait en même temps un spectacle captivant pour la foule attirée par le souvenir de ses lectures, qui veut avoir des délassements de nature à élever ses sentiments sans être obligée à une attention soutenue. Toutefois nous estimons qu'il importe d'écarter toute idée foraine.

A cet effet, notre programme serait réalisé par les moyens suivants :

I. — Prenant Paris dans toutes ses évolutions, nous retracerions, par une reconstitution exacte et dans les dimensions réelles, des ensembles disparus formant rues, places, monuments, où l'on irait se promener comme dans le Paris de jadis ; costumes, vêtements, gens, tout y donnerait l'illusion du passé.

II. — Nous établirions des conférences-promenades et des conférences dans un amphithéâtre, pour mettre chacun des visiteurs à même de comprendre ce qu'il aurait visité. Ces conférences remplaceront avantageusement le cicérone.

III. — Une suite de vues dioramiques ne manquerait pas non plus d'attirer l'attention. Nous représenterions ainsi soit un lieu historique, soit un fait mémorable. Un panorama pourrait nous servir aussi à des études comparées de Paris, suivant les époques et suivant les phases.

En ce qui concerne les études comparées, nous pourrions, dans des galeries spécialement disposées, reproduire, en quelques instants, par des projections lumineuses automatiques, l'histoire de la capitale, avec ses monuments, rues et places publiques.

IV. — Nous ferions rétablir les théâtres tels qu'ils existaient à leur époque, et l'on donnerait des spectacles empruntés au répertoire primitif avec salles aménagées à la mode ancienne.

On y représenterait les mystères et autres scènes que nos pères aimaient à aller voir.

La musique apporterait son concours avec les restitutions depuis le Moyen Age jusqu'à nos jours ; c'est ainsi que nous pourrions tour à tour entendre les couplets des théâtres des rues et du Pont-Neuf et les opéras de Lulli.

V. — Les reconstructions ne pouvant suffire, nous établirions des galeries et des collections de peintures ; dessins, aquarelles, modèles soigneusement groupés, qui compléteraient l'œuvre de nos reconstitutions.

VI.— Nous restituerions des groupes d'artisans et ouvriers avec spécimens de la fabrication de l'époque.

Les jeux des divers siècles seraient aussi mentionnés ; peut-être même, si nous en avions l'espace, rétablirions-nous les tournois, jeux de corps, de boule, de paume, etc.

VII. — Enfin, notre projet comprendrait l'exposition de tous objets ayant trait aux coutumes, mœurs, habitudes, tant au point de vue domestique et industriel, qu'au point de vue public, artistique et militaire.

VIII. — Nous louerions aux commerçants des boutiques affectées aux industries diverses, et dans lesquelles on vendrait principalement les produits employés dans l'ancienne vie parisienne.

Nous nous réservons en outre, de proposer tels autres moyens que nous jugerons utiles et que nous ferons connaître, après l'approbation du principe de notre projet.

D'une façon générale, notre projet devra présenter des enseignements inédits relativement aux sciences, à la littérature, aux arts, aux institutions et aux mœurs du Paris d'autrefois. Il importe enfin d'apporter à la science de Paris un progrès nouveau, une impulsion neuve à laquelle, sur quelques points, nous sommes à même de contribuer.

D'ailleurs, dans notre sélection de monuments par quartiers, nous n'aurons que l'embarras du choix. En effet, partant de l'invasion des Francs Saliens, et même des temps Gallo-Romains, nous aurions à retracer l'histoire des premiers habitants avec leurs huttes, leurs ponts rustiques, etc., jusqu'à l'époque de Clovis où Lutèce est à peu près une ville. Les Invasions Normandes seraient encore pour nous un sujet fécond d'idées pour orner nos galeries de dessins, d'aquarelles, etc.

D'époque en époque, nous en arriverions ainsi jusqu'à nos jours.

Quant aux monuments, tant ceux disparus que ceux existants, et qui présenteraient en dehors de leur histoire un intérêt au point

de vue architectural, la nomenclature en est trop longue pour que nous la donnions complètement; nous nous bornerons à citer le Louvre, Saint-Etienne du Mont, l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, l'Hôtel-Dieu, la Croix du Trahoir, la Sainte-Chapelle, le monastère des Chartreux, le Petit-Pont, Montfaucon, le Temple, le cimetière des Innocents, l'Hôtel de Ville, les Halles, la Bastille, Saint-Germain l'Auxerrois, le Pont-Neuf, Notre-Dame, pour ne parler que des plus anciens.

A certains jours, on pourrait faire de grandes fêtes : tantôt une procession d'artisans exposerait un « chef d'œuvre », tantôt on verrait une « entrée solennelle » d'une reconstitution sincère, en écartant l'aspect carnavalesque que la direction imprime trop souvent à ce genre de spectacles. Les cortèges que nous avons pu étudier en Autriche, ceux d'autres pays encore donnent à penser que la France pourra prouver qu'elle sait diriger sérieusement ces spectacles pour le plaisir et le progrès.

On utiliserait la mécanique pour les trucs imprévus et saisissants.

Bien d'autres idées pourraient être utiles pour la réussite du projet, tels que tournois, jeux de boule, de paume dont nous pourrions reconstituer telle salle parisienne à l'aide d'un ouvrage italien de la Renaissance.

Mais aujourd'hui nous ne pouvons que donner des indications sommaires.

Ainsi ébauché, notre programme ne manquera pas d'attirer votre attention, Monsieur le Commissaire général, Messieurs les Membres de la 3e Commission et aussi d'éveiller l'intérêt du public, d'autant plus que ce sera un spectacle sans pareil, inédit, attrayant, quoique savant. Il fera, croyons-nous, tel que nous le concevons, l'honneur de tous ceux qui auront soutenu sa réalisation et qui se seront associés à cette pensée féconde.

Dans ces conditions, notre dessein ne peut être que favorablement accueilli par le gouvernement de la République, car il est essentiellement français et son exécution rappellera *de visu* aux visiteurs étrangers les souvenirs glorieux de notre histoire.

Quelles que soient les études auxquelles nous nous soyons livrés, quelles que soient les lignes principales de ce mémoire, nous ne saurions toutefois dès maintenant arrêter définitivement notre programme; notre choix parmi les monuments ou quartiers ne peut être fait dès aujourd'hui ; nous ne pouvons pas non plus désigner nos reproductions avant de savoir, dans le cas où notre projet serait adopté, quel espace de terrain pourrait être mis à notre disposition et aussi quelle serait la situation de ce pays.

Quoi qu'il en soit, nous avons l'honneur de vous soumettre le résumé du projet que nous étudions, espérant qu'il aura gagné toute votre bienveillance.

Nous nous mettons à votre disposition,

Monsieur le Commissaire Général,

Messieurs les Membres de la 3e commission, pour vous donner verbalement toutes les explications que vous jugerez utiles.

Paris, le 6 octobre 1894.

LUCIEN LEBLANC. CHARLES NORMAND.

LE CHATEAU DE TARASCON

par

AUGÉ DE LASSUS

Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

S'il est une figure de prince qui apparaît douce, aimable et souriante, c'est assurément celle du bon roi René, roi sans royaume ; car le royaume de Naples que sa naissance lui destinait, que son épée essaya de lui conquérir, ne lui fut qu'une vaine gloire, un mirage toujours fuyant. Il est le contemporain, le parent très prochain d'un Louis XI et d'un Charles le Téméraire, d'un politique retors et d'un batailleur féroce ; il est le fils et l'hôte d'un siècle complaisant à toutes les vilenies, ensanglanté de batailles, plus encore de massacres et de basses trahisons. Cependant le bon roi René qui se laisse rogner ses patrimoines, menacer sournoisement ou furieusement son héritage, qui ne vit, au cours de sa longue existence, que sous l'appétit de ses voisins et leurs convoitises, le bon René plante des jardins, greffe des rosiers, enguirlande ses treilles. Il a sa bastide aux portes d'Aix, comme un bon bourgeois de la ville ; il veut des raisins succulents et révèle le muscat à ses sujets, il multiplie les muriers, essaie la canne à sucre, invente la rose de Provins, tout ce qui est douceur et friandise. Il aime aussi les oiseaux rares et se complaît à l'éventail immaculé de ses paons blancs, encore une de ses conquêtes. Il a des volières, et, poète et chanteur comme ses heureux prisonniers,

il rythme et chantonne des lais d'amour ; il est trouvère plus que roi, il peint aussi, et gaiment lui-même enlumine ses logis les plus aimés. Il n'est pas beau : il est gros, il est lourd, ses portraits nous le disent, et cette tête pesante, enfoncée, qui n'aurait point déparé les épaules d'un roi d'Yvetot, semble faite pour le bonnet de coton plutôt que pour le heaume et la couronne. Il y a du bourgeois dans ce prince ; aussi très bourgeoisement aime-t-il sa femme, même ses femmes, car il devait en avoir, sans parler des autres, deux légitimes : Isabelle, une Lorraine, et Jeanne de Laval. Eh bien, ce prince placide, s'il nous plaît l'évoquer en un cadre qui lui soit resté fidèle, ce ne sont plus des jardins, des vergers, moins encore des volières gazouillantes que l'Anjou ou la Provence nous peuvent révéler ; les fleurs se flétrissent, les oiseaux s'envolent, rien n'est plus fragile et plus infidèle. Deux châteaux très sombres, celui d'Angers, celui de Tarascon, ont seuls vu le bon roi René, et le sourire du maître n'en a pas égayé les murailles. Le décor contredit le personnage.

Le château de Tarascon, le seul qui nous sollicite aujourd'hui, est cependant l'œuvre directe, et telle qu'elle fut conçue d'abord du roi René. Ce château en remplaçait un autre beaucoup plus ancien qui livra ses clefs à Duguesclin ; mais les constructeurs du roi n'ont rien laissé subsister de ce qui fut l'œuvre de leurs devanciers. C'est donc là un type achevé de l'architecture seigneuriale et militaire vers la première moitié du XVe siècle. Que le roi René ait jamais dû beaucoup s'y complaire, le doute est permis. La vue est admirable, que découvre la haute plate-forme des tours et sur son piédestal de rochers, le château repose, monte, grandit dans une triomphante et souveraine majesté. Royalement il domine le fleuve, le Rhône énorme qui roule et précipite ses flots limoneux ; d'un air de défi il regarde le château rival de Beaucaire étagé sur le roc de l'autre rive et qui semble toute une montagne crénelée ; noblement il s'affirme une résidence que respectent et craignent de vastes seigneuries, d'innombrables vassaux, une retraite sûre et qui peut repousser les plus terribles assauts. Mais, pour ce prince moissonneur de roses, et confident des rossignols, quel gîte ! Quelle prison que ce palais ! Pas de fenêtre qui ne soit étroitement grillée de fer, pas de mur qui n'ait sa meurtrière, pas de jour, pas de libre espace : c'est une aire d'oiseau de proie.

Les batailles l'ont épargnée et le château de Tarascon, si solidement armé, n'était plus qu'un vain épouvantail, qu'il n'avait pas décoché une flèche, ni enflammé aucune de ses embrasures. Il ne devait jamais faire ses premières armes ; son innocence est

complète, du moins son innocence dans les crimes glorieux que nous appelons la guerre. L'histoire étant surtout faite de larmes et de sang, le château de Tarascon n'a-t-il pas d'histoire? Le baptême du sang lui a manqué, non le baptême des larmes. Il en fut de ce château comme de bien d'autres ; forteresse à peu près inutile et que les armes à feu chaque jour perfectionnées auraient dévorée en quelques volées, elle déchoit dans le deuil d'une prison. Au retour du voyage de Languedoc et de Rousillon qui ramenait à Paris Louis XIII, le roi fantôme, et Richelieu le ministre très régnant, l'un souffrant et délabré, un peu plus sombre encore que de coutume, l'autre malade mais toujours agissant, un complot découvert avait compromis Cinq-Mars, de Thou, bien d'autres encore plus haut placés. Ce fut dans le château Tarascon que de Thou se vit enfermé et de là il devait s'acheminer vers Lyon où se dressait son échafaud.

Jamais plus tragique voyage, poursuivi quinze jours durant entre les rives les plus belles qui soient et sous l'ironie d'un ciel tout d'azur et d'or Le cardinal torturé de goutte, déjà moribond, occupe la première barque ; ses jours sont comptés et cet homme jeune encore, plein de vie, sympathique en dépit des complots acceptés et des trames ténébreuses nouées jusqu'au delà des frontières, cette victime que Richelieu traîne à la remorque, est promise au bourreau. La mort plane sur l'un comme sur l'autre ; pour l'un elle aura besoin de la hache, pour l'autre, qu'elle a touché déjà, il lui suffira d'un souffle.

La Révolution, on ne saurait trouver à cette colère stupide d'autre motif que la haine aveugle de tout château, de toute haute muraille, la Révolution braque ses canons contre la très inoffensive citadelle. L'émiettement de quelques consoles aux mâchicoulis de deux tours en quelque sorte brèche-dents, car les créneaux en sont à demi rasés, quelques trous brutalement marqués dans la pierre, disent cette tempête par bonheur sans lendemain et qui devait passer comme l'un de ces orages subits quelquefois déchaînés au ciel de Provence entre deux rayonnements. Mais l'azur a reconquis l'espace tout alentour du vieux château et ces blessures lui seraient presque un ornement, si nous pouvions en oublier l'inutile cruauté.

Au cours du siècle présent, le château reste une prison ; depuis deux siècles et plus, telle est sa constante destination. Tarascon n'est pas très éloigné des Cévennes, des pays de Nîmes et d'Alais où l'hérésie calviniste comptait de nombreux fidèles. Le jour où le grand roi enragé de symétrie dans ses bâtiments, dans ses jardins, comme dans le gouvernement des âmes, voulut unifier la foi, la bataille fut rude. L'hérésie tenait au cœur de ces montagnards,

aussi bien qu'à leurs rocailles nourricières, les racines des vieux oliviers ; et certainement le château de Tarascon eut sa part de prisonniers et de martyrs. L'une des tours, en ses assises premières, contient un cachot voûté que seul éclaire, ou plutôt n'éclaire pas, une très noire meurtrière. Un trou béant, ménagé dans la voûte, en est la seule issue. Il semble bien que si l'on entrait là, descendu ou projeté, c'était pour n'en plus jamais revenir. Cette oubliette détonne un peu dans les souvenirs du bon roi René. Immédiatement au-dessus, une salle, elle aussi voûtée, sorte d'antichambre de ce dernier cachot qui s'ouvre au milieu de ses larges dalles, est visitée d'un jour moins avare, accompagnée d'un petit réduit nécessaire à tous les humains ; et les ferrures dont se découpe l'unique fenêtre, à travers l'épaisseur même de la forte muraille, permettent de découvrir un peu de la ville et de sourire aux campagnes lointaines. Là certainement un homme fut longtemps détenu. Son nom est ignoré, son crime inconnu, son âge, le temps où il vivait, restent un mystère.

Cependant ce malheureux, hôte unique de cette prison, était un personnage de quelque importance. Il était lettré, croyant, volontiers s'attendrissait en des méditations pieuses. Il a tracé sur la muraille, sans doute à la pointe d'un clou, des sentences religieuses, des versets de psaumes. Cela parle de Dieu, mais la Bible est écoutée plutôt que l'Evangile, cela respire un très austère parfum de Calvinisme. Enfin la forme des lettres ne contredit pas les habitudes et la mode du XVIIe siècle. Des vaisseaux sont représentés, spécialement des galères, avec leur unique voile, leurs canons fichés sur de petits affûts très élevés, et leurs pesants, leurs longs avirons où si cruellement peinait la chiourme, effroyable machine humaine toujours geignante. Serait-ce que ce prisonnier a voulu confier sa lamentable histoire aux pierres de sa prison ? Les galères furent souvent, pour les réprouvés de Louis XIV, ce que les amphithéâtres romains furent pour les premiers chrétiens. Ce martyr sans nom avait-il ensanglanté le banc des galères avant de languir dans cette solitude ? Nous ne saurions rien affirmer ; mais ce problème mériterait un chercheur curieux. Cet homme priait, cet homme souffrait, et ce serait une œuvre sainte de le rendre à notre pitié.

Bien d'autres prisonniers, coupables eux aussi d'une pensée mal sonnante, ou d'un rêve prématuré, ou seulement de circonstances malfaisantes, ont subi l'hospitalité du vieux château. La Terreur y jeta quelques suspects. Ceux-là du moins vivaient, souffraient de compagnie, enfermés en de vastes salles. L'un d'eux a gravé sur le sol la menaçante silhouette d'une guillotine, le cou-

peret levé. 1848 et ses journées de juin ont envoyé là aussi des captifs en partance pour l'Algérie. Depuis lors, les pensionnaires reçus n'ont plus été que de très vulgaires et peu intéressantes épaves humaines. Arles, la cité des belles ruines et des belles filles, la cité où le passé est splendide et splendide la jeunesse, a répudié la tristesse d'une prison ; et Tarascon recueille, dissimule complaisamment ce qui serait une souillure à la majesté de l'amphithéâtre, aux nobles désolations des Aliscans. Tarascon est le guichetier d'Arles qui veut l'ignorer et le tient à distance.

Le château de Tarascon n'ayant subi de siège, ni repoussé d'assaut, devait échapper à la nécessité des réparations qui trop aisément deviennent des transformations ou des mutilations. Il est tout entier sans imprévu, sans variété de style et d'âge, mais aussi sans incohérence et désaccord. Deux enceintes, l'une fermée de remparts plus bas, l'autre d'une moindre superficie, mais d'une force plus grande, laissent entre elles la méfiance et la menace d'un fossé béant. Le château tout entier emprunte d'un côté la protection d'un premier fossé qui le sépare de la ville, de l'autre la protection plus assurée des rochers surplombant la grève et le Rhône. Partout les courtines égalent et rejoignent les tours, que ces tours soient carrées comme celles qui dominent le Rhône, ou bien qu'elles soient rondes. La sécheresse clémente du ciel de Provence a défendu la haute forteresse, et des lierres rongeurs, ce linceul magnifique mais redoutable où disparaissent tant de ruines féodales, et des arbres parasites qui disjoignent, ébrèchent plus sûrement que ne faisaient béliers et catapultes. Les belles murailles toutes unies montent droites, rouillées des siècles, chaudes, éblouissantes, pénétrées en quelque sorte de soleil, mais ne laissant que de bien étroites fissures à la fuite des lézards. La première enceinte où se groupent aujourd'hui les logis des gardiens, était une sorte de poste avancé; le seigneur y tenait, à distance de sa princière majesté, la cohue des bas serviteurs et des soldats. La seconde enceinte, moins accessible, enferme le logis, et dans la cour resserrée, toujours ombreuse en dépit des embrasements prochains, ce logis élève sa façade encadrée de tours, contrebutée de hauts remparts, formidable elle-même, parée cependant d'une décoration délicate et toute charmante. Là seulement le ciseau du sculpteur s'est égayé et sous la menace des mâchicoulis, sous la surveillance inquiète des créneaux, un portique assez largement s'ouvre et nous offre l'hospitalité. Les feuillages, les moulures, les corniches précieusement modelées ont des grâces inattendues ; l'escalier éclairé d'étroites fenêtres, de coquettes lucarnes, étage une vis interminable, indiquant fidèlement en ses dehors son ascension et ses repos. Rien

de symétrique ; mais une fantaisie toujours harmonieuse, et l'amusement de lignes rompues, de fenêtres, sans pendant, d'ornements sans répétition fastidieuse. Ainsi végète, monte et s'épanouit la frondaison d'arbustes capricieux.

La pierre nue est une chose sale, ainsi par malheur en juge l'administration, que cette hydre dévorante soit militaire ou civile, hospitalière ou pénitencière. Aussi partout dans les intérieurs, les murs sont-ils passés au lait de chaux jusqu'à deux mètres et plus du sol. La retombée des voûtes est empâtée et les sourires, les grimaces plaisantes des figurines qui s'y cramponnent, étouffent alourdis et méconnaissables. Cette propreté déplorable est la pire des souillures. Les vantaux des hautes cheminées n'ont pu échapper, et dans les salles qui ne sont pas voûtées, de beaucoup les moins nombreuses, les plafonds de bois découpés, partagés en larges compartiments, laissent deviner encore la disparition de quelques peintures. Le contraste est complet des noirceurs de là-haut avec les blancheurs criardes des murailles. On nous signale les appartements royaux, la chambre du roi, celle de la reine, tristes et renfermés, ainsi que sont toujours les intérieurs de ces châteaux plus jaloux de défendre leurs hôtes que de les récréer. La chapelle où les détenus ont remplacé les princes et leur cour, présente de petits réduits voûtés où le roi, la reine pouvaient librement s'absorber, à l'écart des importuns, en leurs dévotes méditations.

Les oiseaux, à travers les vitres brisées, hantent librement quelques-unes des plus vastes salles, et le sol n'est que fumier et pourriture. Ces hôtes-là toutefois sont moins désolés, moins désolants que les hôtes humains dont le guichetier, de ci de là, nous révèle l'entassement ; et volontiers nous échappons à ces sanies criminelles que nous ne saurions ni soulager ni purifier. Les oiseaux laissent des taches moins fâcheuses ; leurs battements d'ailes, leurs cris joyeux, leur bruyante envolée sont un plaisir dans le vieux manoir attristé. Comme nous suivions l'escalade d'une très étroite vis de pierre qui accède aux dernières terrasses, voilà que nous trouvons, posée à nu sur l'une des plus hautes marches, une mère pigeon. Elle nous a entendus venir, cependant elle n'a pas bougé ; il nous faut en passant presque l'effleurer du pied, elle ne bouge pas encore, héroïque en cette maternité qui la retient et l'emprisonne Cependant elle tremble, moins pour elle, que pour la chère couvée. Ses petits yeux très doux, très effrayés, nous suivent et nous interrogent. Bientôt elle nous devine très cléments à tous les êtres, et, rassurée, elle se blottit plus chaudement sur les œufs qui lui sont encore, après cette alerte, plus précieux et plus aimés.

Ainsi le château de Tarascon est une prison. Cette destination l'a peut-être sauvé de la ruine et de l'abandon. Il ne faut donc pas la regretter au moins dans le passé ; mais aujourd'hui que nous commençons à tolérer des monuments qui n'ont d'utilité que leur enseignement, leur beauté ou leurs souvenirs, ne pourrait-on affranchir cette vénérable et très curieuse demeure de cette honteuse promiscuité ? En ses intérieurs le château de Tarascon est ignoré de presque tous. Une permission administrative émanée de haut peut seule en autoriser l'accès et la visite, à moins que les gendarmes ne soient de la partie. Mais si archéologue, si curieux que l'on soit, la nécessité de s'improviser délinquant pour visiter le château du roi René semblera, sans doute à quelques-uns, décourageante et bien fâcheuse.

TROIS MONUMENTS MENACÉS A NANTES

L'ÉVÊCHÉ

DONJON DU XVe SIÈCLE. — PORTE GALLO-ROMAINE DE NANTES AU MOYEN-AGE

PAR

UN AMI DES MONUMENTS NANTAIS

Il existe à Nantes un ensemble de monuments fort intéressant, groupés près la cathédrale, entre cet édifice et la rue de l'Evêché, entre la place Saint-Pierre et le cours Saint-Pierre, proche la place Louis XVI ; ce groupe de construction comprend une PORTE GALLO-ROMAINE qui a été pendant tout le moyen âge l'une des portes de la ville de Nantes, un DONJON construit au commencement du XVIe siècle au lieu de la porte, et enfin un ÉVÊCHÉ bâti au siècle dernier entre la porte gallo-romaine et la cathédrale.

On peut juger de l'intérêt que présente un tel ensemble. Eh bien quelques Nantais, dit-on, songent à le supprimer. Il faut bien le croire puisque la *Société d'archéologie de Nantes* a dû élever sa voix pour exercer en faveur des souvenirs nationaux son action bienfaisante. Le *Nouvelliste de l'Ouest,* qui se publie à Nantes, a parlé à son tour et l'on ne saurait trop l'en féliciter.

L'évêché, d'abord installé au château, lorsque saint Félix fut évêque et gouverneur de Nantes, ainsi qu'aux Xe et XIe siècles, lorsque

les fils des comtes de Nantes devinrent les chefs du diocèse, fut ensuite transporté où nous le voyons maintenant. Alors, le temple n'avait ni la beauté ni la majesté qui le distinguent aujourd'hui. Bien moins grandiose, il laissait à la demeure épiscopale de grands jardins et un large espace successivement diminués par la promenade du cours Saint-Pierre et l'ouverture de la rue dite de l'Evêché.

Pendant six ou sept siècles, les évêques se succédèrent sur cette place même. Au XVe siècle, comme à la fin du XIXe, l'évêché tombait en ruines. Guillaume Guéguen, le dévoué conseiller de François II, l'ami de la reine-duchesse Anne de Bretagne, l'un des plus intrépides défenseurs de l'autonomie bretonne, reconstruisit le logis qui porte le panneau de ses armoiries, 1500-1506.

En considération de ce passé glorieux et historique, ayant aussi égard, il faut l'avouer, au nombre si restreint des témoins des vieux âges qu'offre notre cité,

La Société d'archéologie, *réunie en séance générale, a émis les vœux suivants :*

1° Que la porte Saint-Pierre, la seule des quatre entrées de la ville de Nantes gallo-romain et du moyen âge encore existante, porte par laquelle jadis les évêques faisaient leur entrée solennelle, soit intégralement conservée, ainsi que le logis de Guillaume Guéguen ;

2° Que la Cathédrale soit entièrement dégagée par une large voie dans la partie Nord, de façon à permettre d'admirer ses belles lignes architecturales, s'élevant sveltes et gracieuses à cette imposante altitude rêvée par Mathurin Rodier, le premier architecte de la basilique, le monument le plus marquant de la ville ;

3° Que, conformément au beau plan de M. Sauvageot, architecte diocésain, dans lequel l'élégante construction dite de *la Psallette*, si connue et si appréciée parmi nous, formerait une des ailes d'un nouveau palais épiscopal, l'évêché soit reconstruit au sud de la Cathédrale.

J'espère que l'*Ami des Monuments et des Arts*, qui a déjà sauvé tant de monuments, voudra bien prêter l'aide de sa publicité puissante pour révéler un méfait que ne peuvent tolérer ni l'administration ni les habitants de Nantes, soucieux des traditions[1].

[1] Il va sans dire que l'*Ami des Monuments et des Arts* continuera à demeurer courageusement au service des bonnes causes ; l'organe du *Comité des Monuments français* signalera la suite donnée à cette curieuse affaire, au fur et à mesure des renseignements que lui enverront ses correspondants.

PARIS EN 1614[1].

Par

GABRIEL HANOTAUX[2]

Ministre des Affaires Étrangères
Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

I.

« Avoir vu les villes d'Italie, d'Allemagne et des autres royaumes ce n'est rien, dit un Allemand contemporain de Louis XIII ; ce qui frappe, c'est quand un homme peut dire qu'il a été à Paris. »

S'il en croyait les guides, l'étranger descendait *A la Croix de fer*, rue Saint-Martin. Il était là au centre de la ville, à deux pas de la *Cité*, non loin du *Marais*, qui tendait à devenir le quartier à la mode. Une fois le marché fait avec l'hôtelier pour le gîte, le couvert, les laquais, les porteurs et les chevaux, le voyageur pouvait descendre dans la rue et se diriger vers la Seine. Il était saisi immédiatement, par le tourbillon d'une foule affairée, se pressant dans des rues étroites, sur un pavé glissant, sans autre abri que les bornes servant de marchepied aux cavaliers.

Le jour et l'air, interceptés par la hauteur des maisons, par les

[1] Le travail, paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1er août 1890, p. 627 à 648 nous a semblé devoir prendre place dans l'*Ami des Monuments et des Arts*, qui recueille tout écrit relatif à nos monuments quand l'étude mérite, comme celle de notre éminent collègue de la première heure, une place dans cette galerie de l'art national.

[2] On s'est servi principalement, pour cette description de Paris, des plans de Vassalieu, de Meryan, de Tavernier reproduits dans le bel *Atlas des Anciens plans de Paris ;* en outre, de la *Collection des documents* publiés par la Ville dans l'*Histoire générale de Paris*, notamment de la *Topographie historique du vieux Paris* de Berty ; une quantité de détails ont été puisés dans les monographies publiées par la *Société de l'Histoire de Paris* ou dans les collections de Carnavalet, éclairées par l'obligeante érudition de M. Cousin. Nous ne citons que pour mémoire le *Dictionnaire* de Hurtaut et Magny, les ouvrages de l'abbé Lebœuf, de Sauval, de Dulaure, de Fournier, notamment la curieuse compilation des *Variétés historiques et littéraires ;* les monographies et en particulier la savante étude de M. Miron de l'Épinay : *François Miron et l'Administration municipale de Paris sous Henri IV.*

toits en pignons, par les étages surplombant, par la multitude et la diversité des enseignes, étaient assombris encore et empuantis par les horribles exhalaisons de la boue parisienne : pour peu qu'on eût le nez délicat, il fallait se munir d'un bouquet ou d'un flacon d'odeur.

Des édifices très vieux, très noires, énormes, serrés dans la gaine des maisons qui champignonaient à leurs pieds, découpaient, de place en place, l'ombre humide de leur masse. Des ruelles en coupe-gorge, aboutissant à l'arche difforme de quelque ancien logis, des carrefours biscornus, avec des croix ou des poteaux placés de guingois, des tourelles en saillie, des bouts d'arcades affaissés sous le poids de maisons ventrues, une infinité de boutiques, d'échoppes, d'auvents encombrant des passages déjà trop étroits, des cris, des appels, des disputes, des rixes et, par-dessus tout, le bruit sempiternel des cloches appelant la pieuse population parisienne à la prière, telle était la première impression que Paris faisait sur le visiteur étranger. Ce n'était pas tant une belle ville qu'une grande ville, un *monde*, comme disent les contemporains. Par la saleté, par l'enchevêtrement des rues, par le bariolage des costumes et par le roulement pédestre de la foule, le Paris de 1614 devait présenter une figure assez semblable à celle qu'ont gardée, aujourd'hui, les grandes villes de l'Orient.

Le voyageur cherchait la Seine, mais il ne la trouvait pas facilement. La ligne des quais étant à peine commencée, les maisons s'avançaient jusqu'au bord et trempaient dans l'eau leur pieds de bois. Elles encombraient les ponts et dégringolaient jusque sur la berge. On se perdait dans un dédale de rues dont les noms baroques donnent la note de l'esprit grossièrement hilare du badaud parisien : rue Breneuse, rue Trousse-Vache, rue Jean-Pain-Mollet, rue Trop-Va-Qui-Dure, rue du Renard-Qui-Pêche.

Le premier monument qu'on rencontrait en descendant vers la Seine était le Grand-Châtelet. Jadis centre et réduit de la forteresse parisienne, ce bâtiment antique, avec ses tours massives, sa porte étroite, ses hautes murailles sombres, survivait, en plein cœur de la ville, comme un témoin de la vie âpre et soupçonneuse qu'avait menée le moyen âge. Ce n'était plus une citadelle, mais c'était encore une prison. On énumérait avec terreur les noms sinistres de ses cachots : les *Chaînes*, les *Boucheries*, la *Grièche*, la *Barbarie*, les *Oubliettes*, la *Chausse d'hypocras*, où les prisonniers avaient les pieds dans l'eau et ne pouvaient se tenir ni debout, ni assis ; la *Fosse*, où l'on descendait le condamné par une corde, comme un seau dans un puits, et la *Fin d'aise*, qui était remplie d'ordures et de reptiles.

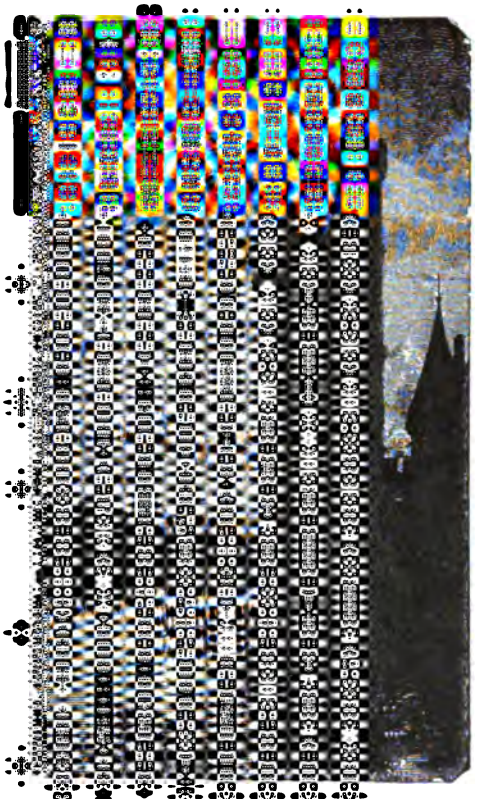

[illegible] 614.

[illegible]

[illegible] nord-est de l'Institut.

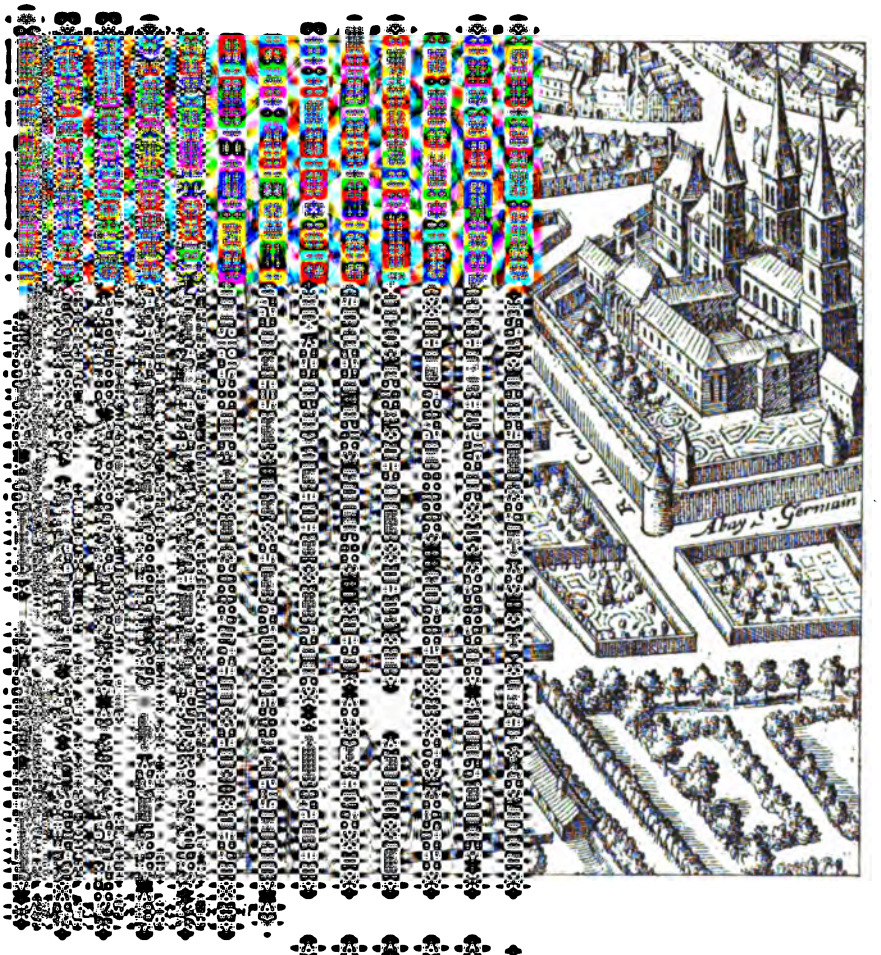

1614.

LE DES BEAUX-ARTS

à place de la chapelle circulaire.

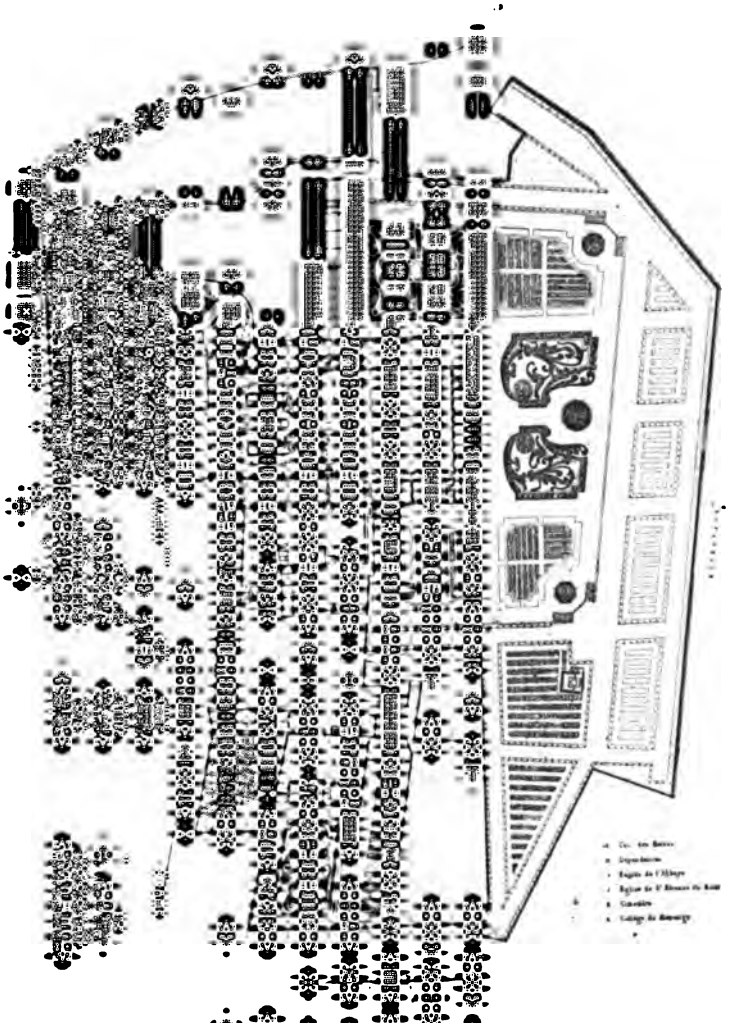

[illegible] 614.

[illegible] E-GENEVIÈVE

Le Châtelet était le centre de la police et de la justice municipales. Le prévôt, représentant l'autorité du duc de France, comte de Paris, y siégeait. Il avait pour assesseurs le lieutenant civil et le lieutenant criminel. Une infinité d'hommes de loi tournaient autour de cette juridiction locale. La Basoche du Châtelet était aussi nombreuse que la Basoche du Palais. Les clercs de notaire et de procureur allaient et venaient sous ces voûtes sombres, qu'il fallait franchir pour aller de la rue Saint-Denis au Pont-au-Change.

Non loin du Châtelet, en longeant la *Vallée-de-Misère*, qui suivait la Seine, on rencontrait le Fort-l'Évêque, autre prison, autre vestige du moyen-âge ; et tout à coup, derrière Saint-Germain-l'Auxerrois, on débouchait, en pleine lumière, sur le Pont-Neuf. Sa construction récente, ainsi que celle de la place Dauphine, ouvrait de ce côté un jour sur Paris et permettait d'en saisir les lignes générales.

Le dos tourné à la Cité, le spectateur avait sous les yeux un tableau semi-urbain, semi-villageois :

Sans sortir de la ville, on trouve la campagne,

dit Boileau, et le graveur, commentant avec son burin le vers du poète, nous montre des ânes et des chèvres paissant sur la berge, entre les Tuileries et la Seine. Dans le lointain, on distinguait les hauteurs de Chaillot, mornes, crayeuses, tachées de plaques d'un gazon pelé ; parmi quelques rares vignes et des champs labourés, on n'y voyait guère d'autre construction que le castel italien bâti par Catherine de Médicis, et dont Bassompierre venait de faire un vide-bouteilles. Le Cours-la-Reine n'était pas encore planté ; tout le terrain, depuis Chaillot jusqu'aux remparts, était en prés et en cultures maraîchères. Le jardin des Tuileries venait d'être aménagé en carrés taillés à la française, en « dessins de broderie, » comme on disait alors. Il renfermait, au fond, une garenne à proximité de laquelle on avait placé le chenil et les bêtes féroces du roi. Le palais, commencé par Catherine de Médicis, repris par Henri IV, venait d'être achevé. Ses cinq pavillons italiens, reliés par des corps de logis tout battans neufs, faisaient, de ce côté, une assez belle façade de Paris sur la campagne. On travaillait aux galeries du Louvre. Le long du jardin des Tuileries, pas de quai ; rien qu'une grève sablonneuse en été, boueuse en hiver, longée par une muraille médiocre. Deux portes donnaient, de ce côté, accès dans la ville : la porte de la Conférence, située à l'extrémité du jardin, et la porte Neuve touchant le Louvre.

Sur l'autre rive, le spectacle n'était pas plus animé : depuis le coude que fait la rivière à l'endroit que nous nommons le Champ-de-Mars jusqu'à la rue de Seine, c'était des champs, des marais, des potagers. La reine Marguerite venait pourtant de faire construire, sur le bord de l'eau, un somptueux hôtel et d'aménager des jardins qui allaient, après sa mort, être livrés au public des barrières et aux filles du faubourg Saint-Germain. Tout ce terrain appartenait aux moines de Saint-Germain-des-Prés, qui, en attendant la réforme de Saint-Maur, étonnaient le monde par leur richesse beaucoup plus qu'ils ne l'édifiaient par leur dévotion. Leur principale préoccupation était de se défendre contre les empiétements d'une vieille rivale, l'Université. Le monastère fortifié était beau, avec sa vieille nef romane et ses trois tours carrées surmontées de trois clochers pointus.

On commençait à bâtir dans les Prés-aux-Clercs ; mais c'était peu de chose, et Paris, en réalité, ne commençait, par ici, qu'à la porte de Nesle, comme il s'ouvrait, sur l'autre rive, par la porte de Bois. Une chaîne tendue sur la rivière, entre ces deux portes, à peu près à la hauteur de notre pont des Arts, pouvait intercepter le cours de la navigation. L'une et l'autre tour appartenaient à l'ancienne fortification de Philippe-Auguste et de Charles V ; et c'était une belle entrée de Paris qu'elles faisaient, toutes deux presque pareilles, épaisses, élancées, fières, avec leur tourelle accotée, leur couronne de créneaux et la potence de la tour de Nesle, tendue sur l'eau comme un bras.

La rivière qui baignait leurs fondations était sale, gâtée par les ordures de toute la ville, qui n'avait pas d'autre déversoir. Le long des berges déchirées en petites flaques, elle s'attardait, coupée en fossés putrides, en abreuvoirs où les chevaux et les animaux de ferme venaient boire parmi les disputes des laquais et des valets. Tout le long de la Seine, des bateaux sans nombre montaient et descendaient lentement, les uns longs et hauts, hâlés par des chevaux et chargés de voyageurs, les autres plats et larges, couverts de foin et de fumier ; d'autres sanglés dans des bâches et portant le blé venant de Soissons ou de Corbeil, le pain fait à Melun, les légumes, le bois, le vin dont s'alimentait la grande ville.

Toute une population spéciale s'occupait de ce qui concernait la navigation. Elle avait à sa tête les « officiers de la marchandise de l'eau » qui, de tout temps, avaient tenu une grande place dans la vie municipale de Paris : mesureurs de grains, déchargeurs de blés, farines et grains, courtiers de vins, vendeurs, jaugeurs, crieurs, déchargeurs pour les vins ; puis ceux qui

s'occupaient du chauffage, compteurs et mouleurs de bûches, déchargeurs de bûches, d'échalas et de treilles, mesureurs et porteurs de charbon ; puis les mariniers proprement dits : maîtres de pont, chableurs de pertuis, bateliers ou débâcleurs, courtiers de chevaux, manouvriers, hommes de peine, débardeurs, gaigne-deniers, — tous organisés en corporation, avec leurs mœurs propres, leurs coutumes, leurs saints, leurs insignes et leurs bannières, laborieux et paisibles en temps ordinaire, mais, dans les époques de trouble et de disette, force redoutable, capable de faire trembler les rois.

Sur la rive gauche, l'enceinte de Philippe-Auguste, remaniée et complétée par Charles V, séparait l'Université des faubourgs environnants. Prenant à la tour de Nesle, elle décrivait un demi-cercle qui, par les portes de Bucy, Saint-Germain, Saint-Michel, Saint-Jacques, Saint-Marcel et Saint-Victor, rejoignait la porte Saint-Bernard, située à peu près au droit de notre pont des Tournelles. Cette enceinte était composée de fossés assez larges, d'une muraille crénelée, restaurée durant les sièges de la Ligue, et fortifiée, à des distances assez rapprochées, par des tours coiffées en poivrières.

Elle séparait de la ville elle-même des faubourgs immenses, qui portaient les mêmes noms que les portes, et qui, pour la plupart, étaient aux mains des moines. Presque toutes les grandes villes étaient ainsi entourées d'une ceinture de prières, de béatitude et de mendicité. Ceux de Saint-Germain-des-Prés étaient solidement fortifiés dans leur abbaye. Non loin, les chartreux avaient un grand établissement sur l'emplacement du Luxembourg ; les carmélites étaient au faubourg Saint-Jacques, et les moines de Saint-Victor avaient une belle abbaye, célébrée par Rabelais, sur l'emplacement actuel de la halle aux vins.

Les couvens du dehors n'empêchaient pas les couvens du dedans. Sur la montagne Sainte-Geneviève, à travers toute l'Université, ils foisonnaient. C'étaient les augustins, les mathurins, les cordeliers, les jacobins, les carmes, les bernardins, tous monastères munis de beaux bâtiments, grands réfectoires, vastes jardins, riches chapelles, églises imposantes, tours massives, flèches élancées, rivalisant entre eux de luxe et d'attraits ecclésiastiques, disputant les fidèles aux églises ordinaires.

Celles-ci ne manquaient pas non plus. On les construisait non pas selon les besoins de la population, mais en raison du saint qu'on voulait honorer. Aussi elles se touchaient : Saint-André-des-Arcs, Saint-Cosme, Saint-Sulpice, Saint-Jacques-du-Haut-Pas, Saint-Etienne, Sainte-Geneviève, Saint-Benoist, Saint-Jean,

Saint-Hilaire, Saint-Séverin, Saint-Nicolas ; c'était une forêt de cloches qui répandait sans cesse sur Paris le tumulte d'un tonnerre pieux.

A côté des églises se pressaient, dans ce pays de la science, les collèges : collège d'Harcourt, du Cardinal-Lemoine, de Montaigu, du Plessis, de Calvi, de Lisieux, du Fortet, de la Marche, des Grassins, de Navarre, de Beauvais ou de Clermont, de Notre-Dame-des-Dix-Huit, des Bons-Enfants, de Cholet, de Bayeux, de Laon, de Narbonne, de Cornouailles, de Tréguier et de Léon, d'Arras, de Bourgogne, de Tours, d'Herbaut, d'Autun, de Cambrai, de Mignon ou de Grandmont, de Justin, de Boissy, de Maître-Gervais, de Danville, de Saint-Michel, de Reims, de Séez, du Mans, de Sainte-Barbe, des Écossais, des Lombards, de Boncourt, de Calvi, de Cluni, des Danois, etc. J'en passe assurément. Mais cette énumération suffit pour montrer avec quelle profusion étaient ramassés, sur un seul point du royaume, les éléments d'une instruction d'ailleurs extrêmement courte. La plupart de ces collèges contenaient peu d'élèves, quelques boursiers entretenus par des fondations ; en revanche, ils nourrissaient un état-major de maîtres, vivant oisivement et se disputant le maigre revenu des prébendes.

Malgré l'abondance des institutions et des édifices religieux, la jeunesse du temps n'en était pas plus sage. Grâce aux privilèges de l'Université, tout ce quartier lui appartenait, et les lieux de débauche y coudoyaient les églises. Ces jeunes gens, pour la plupart venus de loin, pauvres, nécessiteux, vivaient comme ils pouvaient. La tradition des *repues franches* n'était pas perdue : « Il n'y a ni fils, ni petit-fils de procureur, notaire ou avocat qui ne veuille faire comparaison avec les enfants des conseillers, maîtres des comptes, maîtres des requêtes, présidents et autres grands officiers... Plus débauchés que jamais, ils portent armes, pillant, tuant, paillardant et faisant mille autres méchancetés... Ils empruntent à usure de Traversier, de Dobillon, de l'Italien Jacomeny, qui sont les recèleurs de la jeunesse ; et puis qu'advient-il, enfin ? Ils sont contraints de faire l'amour à la vieille ou d'enjôler la fille d'une bonne maison, lui faire par avance, afin d'être condamnés à l'épouser. On ne voit que bâtards, que filles débauchées, et toutes les autres, qui sont honnêtes, demeurent en friche et n'ont pour toute retraite que la religion. »

Cette jeunesse, toujours turbulente, se transportait en armes dans les lieux publics, dans les foires, aux pèlerinages, et elle se livrait impunément à des plaisanteries brutales qui étiaent

souvent une menace pour la paix publique. Elle avait fait le coup de feu sur les barricades en 1588. La violence de ses passions emportait souvent le corps même de l'Université et les graves docteurs dont le renom et l'autorité étaient encore, à cette époque, respectés par toute la France et dans le reste du monde chrétien.

TABLEAUX HISTORIQUES

DES COMMUNES DE FRANCE

PAR ALFRED PERNY

MONSIEUR,

J'ai constaté bien souvent combien était limité le nombre de personnes qui connaissent l'histoire de leur ville et de ses monuments, on pourrait presque affirmer qu'on l'ignore complètement. Cette ignorance relative ne doit pas être attribuée entièrement à l'indifférence ; il existe même un désir assez vif d'apprendre, mais le temps et souvent la dépense obligent à y renoncer.

Il m'a semblé qu'il serait possible de réaliser ce désir, en plaçant dans chaque monument un tableau indiquant les statues et autres objets qui méritent de fixer l'attention. On pourrait ainsi développer le goût de l'étude et de la lecture, ce serait un commencement d'instruction, qui sans être obligatoire, s'imposerait par le désir même qu'on a de satisfaire sa curiosité.

Vous avez bien voulu, Monsieur, lorsque je vous ai soumis mon idée, reconnaître qu'elle pouvait avoir un côté instructif qui méritait un certain examen.

PROJET

Un tableau donnant l'historique de la commune et de ses monuments serait apposé sous verre à la mairie dans l'emplacement réservé aux affiches ; il donnerait également les curiosités naturelles, excursions à faire, la distance de Paris, celles des localités voisines et les voies de communication. Il aurait les dimensions suivantes 60 × 40 c/m. Il serait encadré par une liste des hôtels, restaurants, cafés, et autres commerces qui auraient intérêt à y figurer.

Le montant des annonces couvrirait, je crois, les frais. Douze annonces à 20 fr. = 240 fr. (Prix modique), elles pourraient être

ANNONCES

TABLEAU HISTORIQUE

DE

VITRY-SUR-SEINE

ANNONCES

Population : 6,122 habitants à 7 kilomètres de Paris. — Tramways, chemin de fer.

Historique. —

Excursions. —

Localités voisines. — Chevilly, 3 kil.; Vitry, 2 k. 500.

plus nombreuses ou d'un prix plus élevé selon l'importance de la localité. Ces feuilles seraient tirées à un petit nombre d'exemplaires, et l'impression et l'installation ne seraient pas très coûteuses, mais il y aurait à compter avec la rédaction.

Ce tableau serait affiché, mais sans annonces, dans l'église et autres monuments. ainsi que dans les écoles ; si cette combinaison était réalisable, on pourrait le placer dans un grand nombre de villages des environs de Paris, peut-être même, pourrait-on, sous un format portatif, en faire une édition populaire vendue très bon marché qui aurait un certain succès, ayant, en outre de la partie historique, des renseignements pratiques qui sont toujours nécessaires dans une excursion.

Ce serait, en un mot, populariser les promenades des Amis des Monuments et des Arts.

LES FOUILLES DE VÉZELAY (Yonne)

Par ADOLPHE GUILLON

Peintre, Membre du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts.

La ville de Vézelay, si riche en souvenirs historiques, vient de faire exécuter des travaux destinés à l'adduction de l'eau d'une source prise dans le voisinage ; à cet effet, les rues du pays ont été défoncées dans toute leur longueur, sur une profondeur d'un mètre vingt centimètres et une largeur d'un mètre.

Les personnes qui s'intéressent aux choses du passé ont suivi ces travaux, avec une certaine curiosité ; car, à chaque pas, les fouilles, pratiquées pour faire passer les tuyaux de conduite, mettaient à découvert quelques restes du vieux Vézelay.

Nous croyons donc faire œuvre utile de relater les trouvailles qui ont été faites à Vézelay, persuadé que tout ce qui a rapport aux pays qui, comme cette petite ville, ont une histoire, doit appeler l'attention des chercheurs.

En creusant les tranchées dans la Grande-Rue, on a trouvé sur plusieurs points des traces de l'ancienne chaussée et pu constater que le sol actuel de cette rue a été surélevé de plus d'un mètre : ainsi s'explique pourquoi certaines maisons se trouvent maintenant en contre-bas de la chaussée et souffrent de l'humidité, et pourquoi les entrées des caves donnant sur la rue, étant trop basses, on a établi sous les trottoirs, pour avoir accès dans les caves, ces escaliers fermés par des portes à plat, sur lesquelles les passants marchent toujours avec une certaine appréhension.

Au centre de la place, dite du *Grand-Puits*, les fouilles ont mis à jour l'orifice d'un grand puits qui a été abandonné et comblé de matériaux de démolitions.

Le *Grand-Puits* a son histoire, dit M. Jules Sommet[1], dans la *Revue de l'Yonne*. Il donna lieu à un procès entre la municipalité vézelienne et M. Le Bascle d'Argenteuil, alors commendataire de l'Abbaye.

Par un avis publié le 30 novembre 1749, la municipalité avait invité les habitants de la commune à jeter leurs butins dans le « Grand-Puits » pour le combler, ce puits offrant des dangers et des inconvénients, et aussi — ajoutait l'avis — à cause des accidents considérables à craindre de la part des filles qui donneraient dans la débauche et pourraient profiter du « Grand-Puits » pour cacher au public l'objet de leur infamie » (sic).

L'abbé vit dans cet avis une revendication du « Grand-Puits » au profit de la commune ; or les luttes entre l'abbaye et la commune n'étaient pas encore éteintes ; l'abbé voulut donc une fois de plus soumettre la municipalité à son autorité. Il obtint de M. Rameau, substitut au baillage d'Auxerre, une ordonnance par laquelle il était défendu aux habitants, sous peine d'une amende de 50 livres, de jeter des butins dans le « Grand-Puits ».

Mais le maire de l'époque ne se tint pas pour battu. Il sut, comme l'avait fait ses prédécesseurs, défendre les intérêts de la commune contre les empiétements de l'abbé. Il en appela de l'ordonnance de M. Rameau au Parlement de Paris et réclama, au profit de la commune, la propriété du « Grand-Puits », se basant sur ce que ce « Grand-Puits » était un édifice public et que, comme tel, il appartenait à la commune ; qu'en outre, il avait été creusé par les habitants, dans les temps de guerres civiles, pour se procurer de l'eau pendant les sièges que la ville a subis, et que, depuis plus de cent ans, les habitants y jetaient des butins.

De son côté, l'abbé faisait valoir que ce puits avait été creusé par les moines, dans l'intention d'y rencontrer une source.

Le procès dura longtemps, car l'appel fut fait par la commune en 1770 et en 1772, elle délégua « un Député » pour soutenir ses intérêts au Parlement de Paris.

La commune gagna son procès ; elle fit jeter dans le « Grand-Puits », pour finir de le combler, les décombres provenant de l'Hôtel de Ville (1774-1777).

En 1776, M. Pillon, maire, vendit la margelle et la grille pour

[1] M. Jules Sommet est l'auteur du *Guide illustré du voyageur à Vézelay*.

42 livres 10 sols. Cette grille, en fer forgé, était d'un fort beau travail. On y voyait les armes de France aux fleurs de lis et le porc-épic, symbole particulier de la Ville.

Le « Grand-Puits » était creusé dans le roc. On prétend qu'il avait 70 mètres de profondeur ; il avait 5 mètres de diamètre à son origine. Il n'y eut jamais d'eau.

En 1789, la municipalité donna à la place du « Grand-Puits » la dénomination de Place de la Révolution, et y fit planter un arbre de la Liberté.

Sur le point culminant de la colline sur laquelle la ville de Vézelay est construite et notamment sur la place de l'Eglise, on a trouvé dans les tranchées une grande quantité d'ossements ; de nombreux squelettes complets, empilés les uns sur les autres, comme s'ils avaient été jetés dans une longue fosse et non enterrés méthodiquement ; les crânes étaient épais et forts, les mâchoires très saines avec toutes leurs dents.

Ces squelettes semblent appartenir pour la plupart à des hommes dans la force de l'âge.

On se demande si ces ossements ne proviennent pas des combattants qui ont pris part aux guerres de religion qui ont ensanglanté le pays.

Ces morts avaient très probablement été complètement dépouillés, avant d'être mis en terre, car on n'a rencontré, à côté de tous les ossements, aucun objet, débris d'armes, d'armures ou de vêtements qui puisse servir d'indice pour déterminer l'époque à laquelle remontent ces enterrements en pleine rue.

Question assez difficile à résoudre, dit encore M. Jules Sommet, dans la *Revue de l'Yonne*, du 12 juillet 1894 : « Deux mots d'histoire locale à propos de trouvailles », si l'on considère tous les assauts qu'a subis Vézelay et toutes les luttes dont cette petite ville a été le théâtre.

Doit-on, en effet, pour avoir le mot de cette énigme — remonter au XIIe siècle, où les bourgeois Vézéliens, soutenus par les comtes de Nevers, luttent pour leur indépendance, avec des succès divers, pendant vingt-trois ans, contre l'intraitable et opiniâtre Pons de Montboisier, alors à la tête de l'abbaye, succombent et se courbent à nouveau sous le joug despotique de cet abbé, leur seigneur féodal ?

Ne serait-on pas plutôt dans le vrai, en rapportant ces ossements trouvés, aux guerres de religion ?

Vézelay était à cette époque — par sa situation topographique, ses épaisses et hautes murailles — une des plus fortes places de la Bourgogne et servait de point de ralliement aux gentilhommes

qui guerroyaient dans la contrée. L'électeur Palatin lui-même fit arrêter les renforts qu'il envoyait aux Huguenots.

En 1569, les Catholiques, commandés par Sansac, sentant toute l'importance de la « place de Vézelay », s'efforcèrent de la reprendre aux protestants qui s'en étaient emparés. Le capitaine Louis Blosset, qui était à la tête des protestants, avait logé ses hommes et ses chevaux dans l'église abbatiale, dont il avait fait un manège.

Or, dit la chronique, Blosset perdit la moitié de sa troupe, tant par les armes que par la contagion.

S'il fallait en croire même l'abbé Martin « tous les habitants périrent ».

En faisant la part de l'exagération des chroniqueurs, il est évident que les pertes éprouvées par les protestants, par suite de la guerre et de la contagion, durent s'élever à un chiffre relativement considérable ; il y aurait donc là une présomption qui témoignerait que les enterrements en pleine rue, dont il est parlé plus haut, remonteraient au siège de 1569.

Derrière l'église de « la Madeleine », sur la promenade dite « du Château », et sur l'emplacement même de l'ancien château des abbés de Vézelay dont nous avons relevé certaines traces (Voir le Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne du 1er semestre 1890, 44e volume), on a également — à un mètre vingt centimètre de profondeur — trouvé des squelettes complets en parfait état, mais ceux-là enterrés méthodiquement le long des murs d'une construction qui était peut-être l'ancienne chapelle du château. Les corps étaient entourés de pierres plates formant cercueil. Etaient-ce d'anciens moines de l'abbaye ? Il n'a été recueilli rien qui pût nous renseigner à ce sujet.

M. Emile Rivière, l'anthropologiste bien connu, qui avait bien voulu venir se rendre compte des fouilles de Vézelay, a emporté une certaine quantité d'ossements trouvés sur la place de l'Eglise et autour du vieux château. Espérons que l'étude sérieuse qu'il doit en faire nous donnera quelques indications intéressantes.

En face de l'angle nord de la façade et à huit mètres environ des marches de l'église, les ouvriers en creusant la tranchée qui doit conduire l'eau dans la rue du Chapitre ont rencontré un mur d'une dureté excessive, et qu'ils ont eu beaucoup de peine à entamer. Ce mur, d'un mètre quinze centimètres d'épaisseur, est construit en pierres d'un certain volume, reliées entre elles par un mortier fait de chaux et de sable, contenant des fragments de briques et devenu aussi dur que la pierre elle-même. A quelle époque peut bien remonter ce mur ? Est-il de construction romaine ? Question

que nous laissons à résoudre à de plus compétents que nous. Si, plus tard, des archéologues chercheurs et curieux se décidaient à faire, à cet égard, de nouvelles recherches, nous avons, à cette intention, fait marquer par des pierres des points de repère pour le retrouver plus facilement et nous en avons fait relever par M. Blandin, commis de l'agent-voyer de Vézelay, l'emplacement exact.

Dans l'angle formé par un second mur plus étroit, qui se butte à angle droit avec celui qui vient d'être décrit, nous avons trouvé, dans une terre très noire, des ossements et des débris de poteries en terre cuite brune et noire et des fragments vernissés, mais aucun vase complet, des mâchoires avec défenses de sanglier, quelques fragments informes de bronze et des morceaux de bois brûlé. Sommes-nous là en présence des ruines d'un édifice romain incendié qui aurait existé sur le faîte de la montagne ?

Outre toutes ces trouvailles, qui ont pour ainsi dire un rapport immédiat avec la ville, on a recueilli bon nombre d'objets qui peuvent avoir une portée plus étendue ; entre autres choses, on a trouvé un poinçon préhistorique en os, long de huit centimètres ; comment se trouvait-il là ? — question difficile à résoudre — de vieux carreaux en terre rouge avec dessins incrustés en terre blanche et couverts d'un vernis ; de vieilles clés et surtout des monnaies, parmi lesquelles on remarque un certain nombre de pièces romaines, des liards, des jetons, des monnerons et d'autres pièces pouvant offrir un certain intérêt.

Pour déterminer ces pièces de monnaie, nous avons fait appel à l'obligeance de notre compatriote, M. Maurice Prou, attaché au Cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale à Paris, qui, avec sa compétence incontestée, nous a fourni, sur les pièces soumises à son examen, les indications suivantes :

Une maille tournois de Louis XI.

Une maille de Charles VIII avec une fleur de lis d'un côté, de l'autre une croix.

Un denier de Nevers de Mahaut, comtesse de Nevers, 1257 à 1267.

Un denier de Jean de Bretagne, vicomte de Limoges, 1301 à 1314.

Une pièce de Lorraine du duc Charles III, 1555, de Nancy.

Une obole de Robert de Dampierre, comte de Nevers, 1271-1296.

Un denier de Provins au nom du comte Thibaud, 1125-1152.

Une monnaie de Metz, une autre de Vérone.

Un denier de Corinthe au nom de Guillaume de Villehardouin, prince d'Achaïe, 1245-1278.

Un denier de Henri II, comte de Champagne, 1180-1197.

Un denier d'Eudes III, duc de Bourgogne, 1193-1208.

3° *Trésor d'Athènes.*

A. Façade principale, Est. *Gigantomachie.* — Métopes de droite (—) : Héraclès et Alkyoneus, Athéna et Enkélados, Héra et Porphyrion ; métopes de gauche (—) : Dionysos et Clytios (?) Apollon et Éphialtès Zeus et ....

B. Façade ouest. *Travaux d'Héraclès.* — Le lion de Némée, Eurystheus, Pholos, Kyknos, Hippolyte (?), Antée.

C. Façade sud (?). *Exploits de Thésée.* — Le Minotaure, Kerkyon, Périphétès, Skiron, Sinis (?), le taureau de Maraton, Thésée et Athena.

D. Façade nord. *Suite des travaux d'Hercule.* — Pas d'inscriptions retrouvées.

. . . . . .

On espère compléter encore ces listes par une nouvelle étude des monuments ; dès à présent, M. Homolle indique les conclusions intéressantes de la découverte : données certaines pour l'interprétation des sujets et la désignation des personnages ; indications précises pour la répartition des métopes sur les quatre côtés du Trésor des Athéniens.

Une conséquence d'une portée plus générale, c'est le rapport tout extérieur, mais frappant, entre les habitudes de la sculpture et celles de la peinture. On avait déjà observé l'identité des sujets, des procédés de composition, la ressemblance singulière des types et des formes.

La frise des Siphniens présente une autre inscription, gravée, celle-là, en caractères profonds sur le bouclier d'un des géants. La bizarrerie des caractères avait d'abord donné l'idée d'un assemblage fortuit de lettres dépourvues de sens, comme on en voit parfois sur les vases ; un examen plus attentif a démontré que l'inscription contenait la signature de l'artiste. On avait déjà supposé, d'après certains détails de style, que les sculptures pouvaient appartenir à une école péloponnésienne ou insulaire et non à une école attique. Les sujets traités dans la frise, la course de Pélops et d'Œnomaos, le combat de Ménélas contre Hector et Énée, ne seraient pas pour démentir l'attribution au Péloponnèse. Elle semble aujourd'hui confirmée, en l'absence d'ethnique, par l'alphabet de l'inscription. Il présente, en effet, le lambda caractéristique de l'écriture argienne ᒣ, et exclut d'autre part l'hypothèse d'une origine parienne, proposée par M. Furtwængler, car il n'intervertit pas les signes O (= ω) et Ω (= ο). Si cependant la forme ἐποίει est bien lue, tout doute n'est pas encore levé.

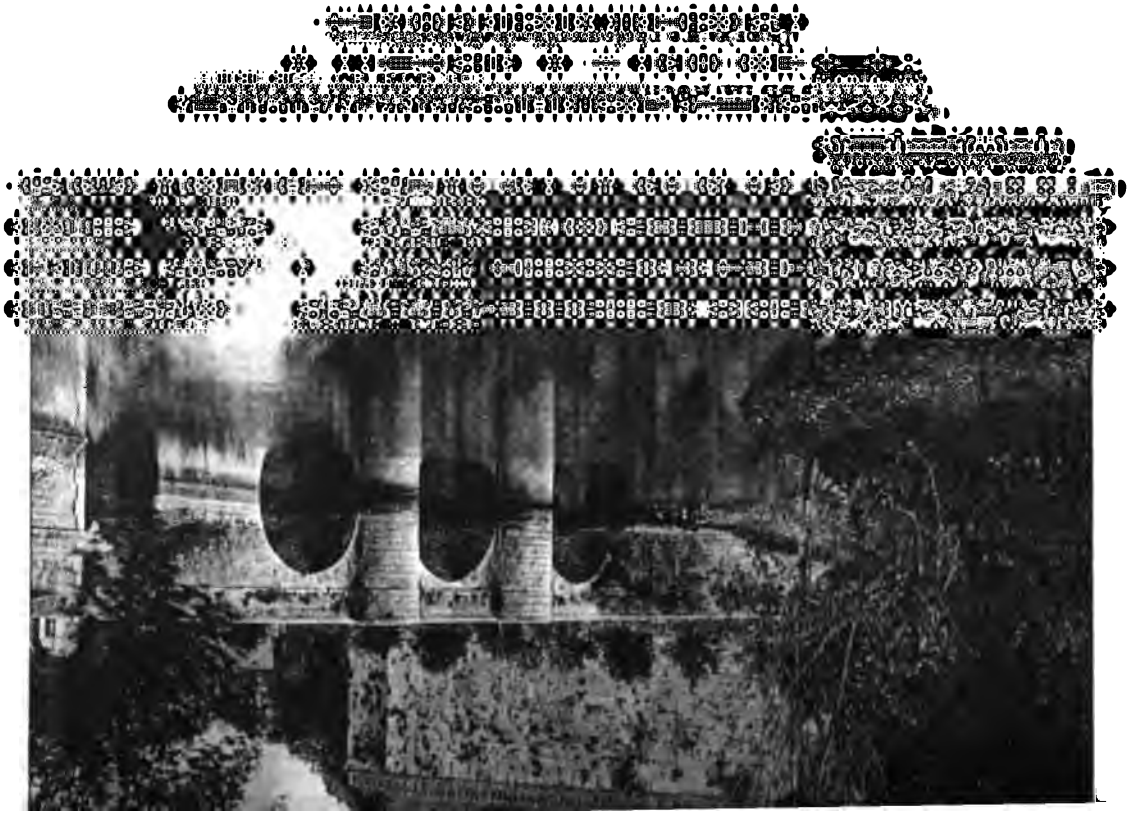

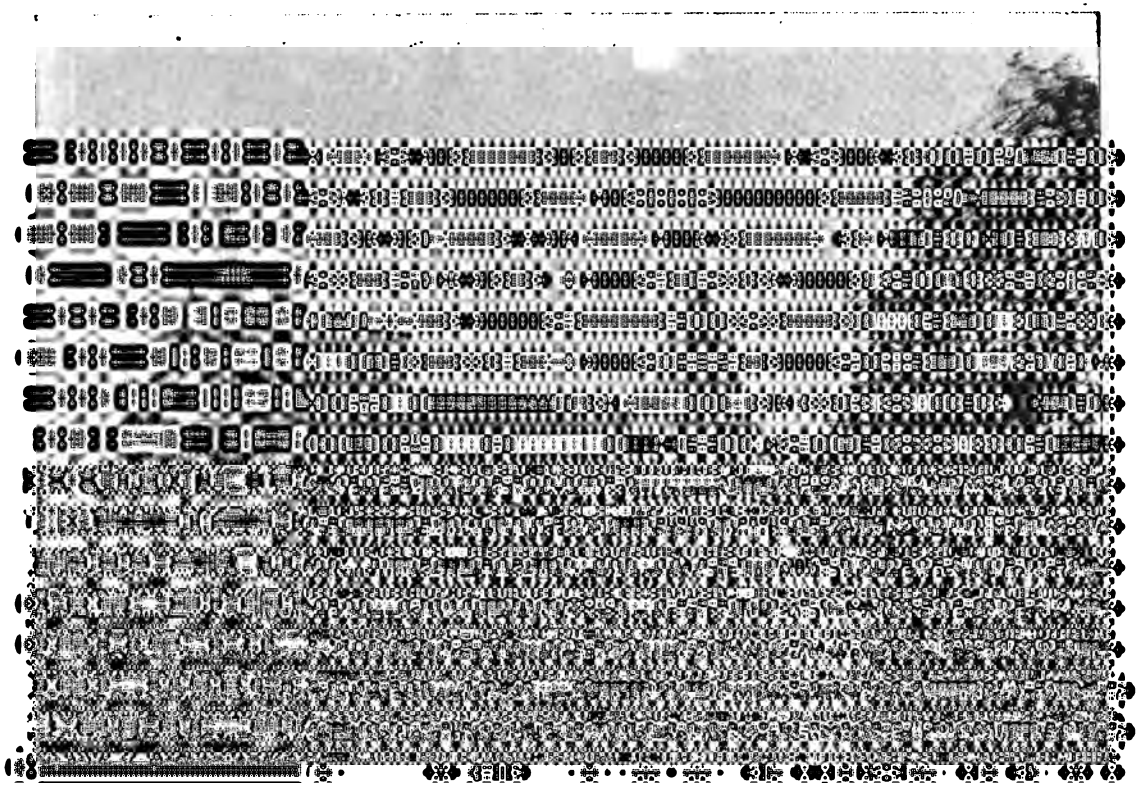

TABLEAU EXPLICATIF

DES POINTS D'ANTIQUITÉS ET DE TOPOGRAPHIE LES PLUS REMARQUABLES

Antiquités Gauloises

A Rempart du **Vallum** connu dans le pays sous les noms de **Grand** et de **Petit Mur**.

B Fossés extérieurs. C Fossés intérieurs.

D Levée de terre en forme d'ouvrage avancé.

E Bases de **Tuguria** ou habitations temporaires des Gallo Belges.

F Chaîne de **Tumuli** ou sépultures Gallo-Belges.

Antiquités Romaines

G Ruines d'une construction Romaine fondée sous les premiers Césars, fouillées en 1820.

H Vestiges d'antiquités Romaines à explorer.

I Excavation à explorer.

Topographie

1 Chemin de Bracquemont descendant au village de Puys

2 Sentier conduisant dans la Gorge de Puys au bord de la mer

3 Gorge ou petit vallon qui partage la Cité de Limes

4 Puits naturel où se perdent les eaux venant de la plaine de Bracquemont.

5 Mare des pâturages de l'enceinte.

6 Côté de la Cité de Limes faisant face à la mer et formé de falaises abruptes de 29 à 67 mètres de hauteur.

L'astérisque * indique les bases de **Tuguria** et les **Tumuli** qui ont été fouillés.

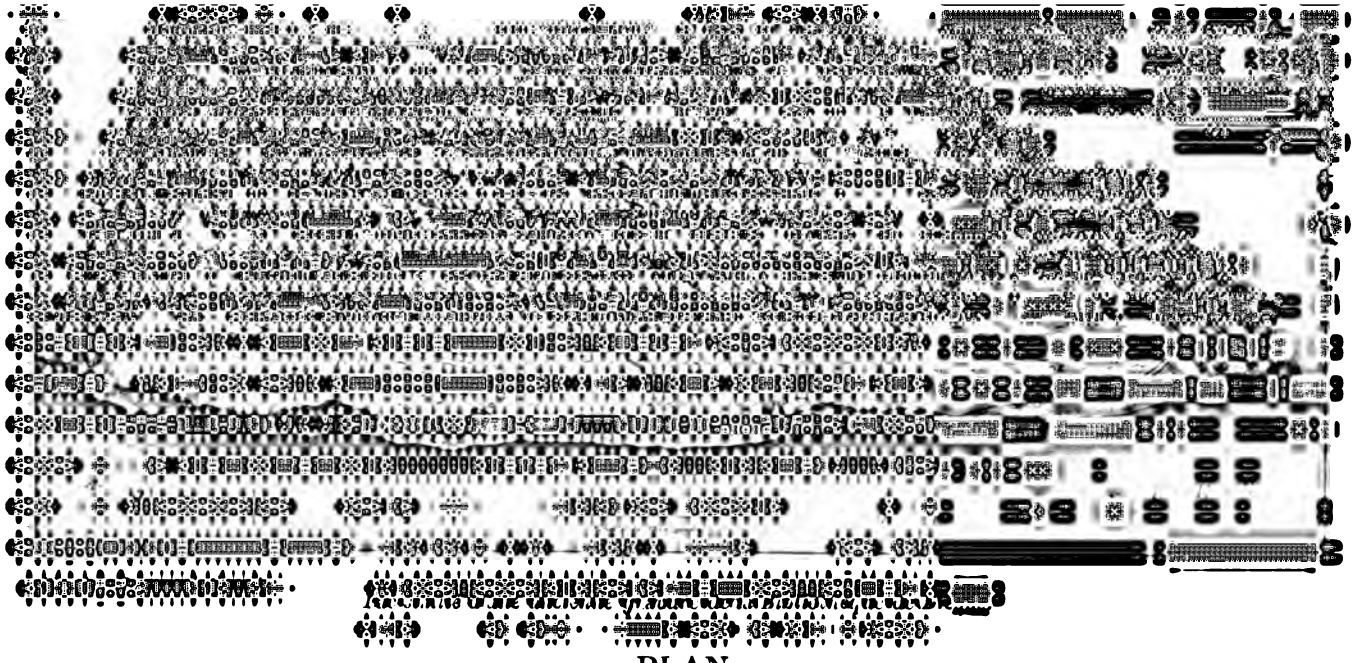

PLAN

DE

L'OPPIDUM GALLO-BELGE

VULGAIREMENT CONNU SOUS LES NOMS DE

CITÉ DE LIMES ET DE CAMP DE CÉSAR

Situé le long de la Manche, sur la falaise, à 3000 mètres Nord-Est de la ville de Dieppe, au-dessus du bourg du Puys.

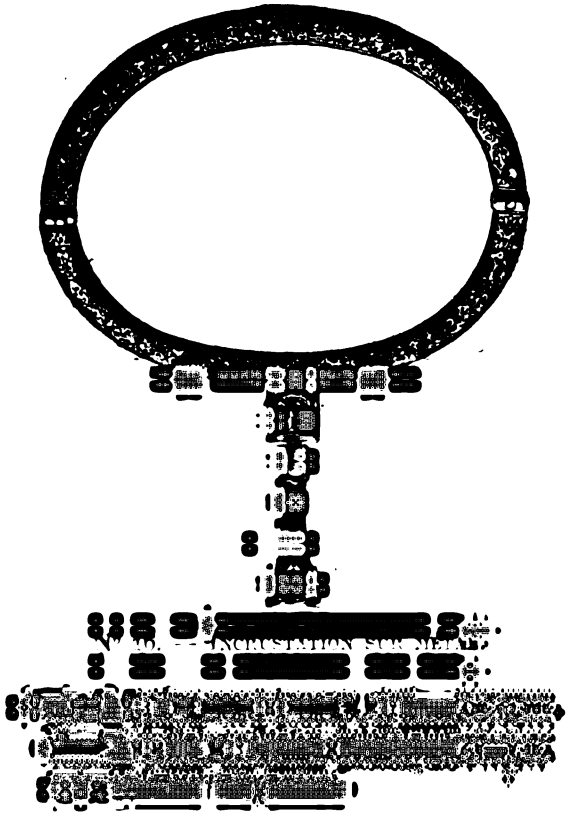

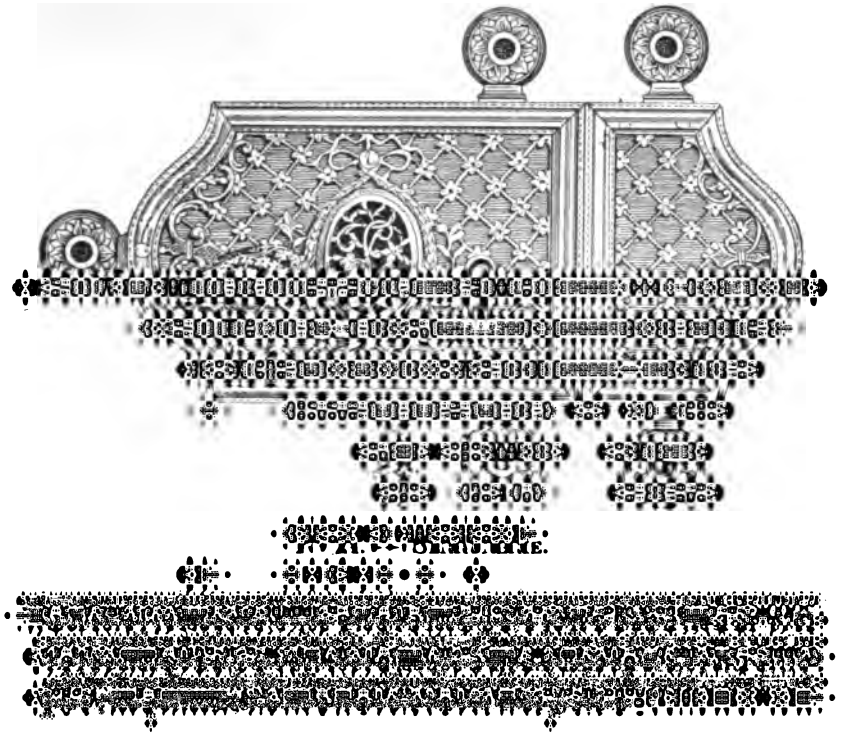

NOS GRAVURES

LA ROCHEFOUCAULD. — LIMES PRÈS DIEPPE

Nous donnons ici une vue du CHATEAU DE LA ROCHEFOUCAULD, qui se trouve sur la ligne de Limoges à Angoulême, et à 28 k. de cette dernière ville. Nous aurons sans doute occasion d'étudier complètement ce monument d'un grand intérêt, notamment par ses parties de la Renaissance ; mais grâce à l'obligeance de M. Martel, l'auteur du beau livre *Les Abîmes*, nous donnons dès à présent la façade du côté de la Tardoire. Le monument fut fondé au IXe siècle, reconstruit du XIIe au XVIe, augmenté au XVIIIe.

Une autre planche est le fac-similé d'une gravure qui donne le plan, fort difficile à se procurer, de la CITÉ DE LIMES ; les personnes qui ont séjourné à Dieppe ont du remarquer sur la falaise, au nord-est du bourg voisin le Puys, des plis de terrain gazonné. Elles ne peuvent comprendre ce qu'elles ont sous les yeux, faute d'un plan qu'on chercherait vainement à se procurer. Nous n'avons point la place nécessaire pour commenter ces fouilles, reprises récemment par la commission des Antiquités de la Seine-Inférieure ; mais notre planche donne toutes les indications nécessaires au promeneur qui en était privé.

Enfin nous complétons les documents déjà donnés sur la collection Spitzer en publiant une nouvelle planche;ainsi nous permettons à ceux qui ne peuvent se procurer l'ouvrage, d'un prix si élevé, d'avoir au moins la reproduction des principales œuvres de cette collection fameuse, aujourd'hui dispersée.

LE PETIT PONT

Nous n'avons pas à faire ici l'histoire du *Petit Pont* qu'on trouvera p. 248-249 du t. 1er du *Nouvel Itinéraire de Paris*, par Charles Normand. Mais grâce à l'obligeance de M. Sardou, l'écrivain éminent, nous pouvons reproduire ici une vue restituée de la Tour de Bois que défendirent contre les Normands, pendant le siège de 886 les douze héros parisiens, dont on lit les noms sur une plaque dont la teneur se trouve dans le *Nouvel Itinéraire*.

NOS MORTS : LUCIEN FAUCOU

Notre collaborateur Lucien Faucou est mort à trente-trois ans dans toute la force de son talent, mais avec une tâche déjà bien remplie. Avec une activité sans pareille, il a publié, comme directeur de l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, quantité de documents d'un haut intérêt. M. Cousin, le distingué lettré qui fonda le musée Carnavalet, avait discerné les remarquables qualités et l'affabilité de Faucou; aussi l'avait-il désigné pour lui succéder dans la direction de son œuvre. Serviteur dévoué de Paris dont il avait le culte, Lucien Faucou organisa, en 1889, à l'Exposition Universelle, la section des arts libéraux, et fut nommé dès lors, chevalier de la Légion d'honneur. Il s'était rallié depuis peu à ce Panthéon comprenant à peu près tous les hommes d'élite des divers partis ou professions, et qui, sous le nom d'*Amis des Monnuments*, élèvent ici à l'art national un monument, qui devient la carrière où puisent, sous peine d'insuffisance, tous ceux qui s'occupent des arts français ; on n'a pas oublié les curieuses communications qu'il a faites à l'*Ami des Monuments et des Arts*, notamment au sujet de la *colonne de l'Hôtel de Soissons*, près l'ancienne Halle au Blé ; il avait retrouvé et m'avait communiqué avec sa bienveillance habituelle, les pièces attestant que Bachaumont s'était montré *Ami des Monuments* avant la lettre, en sauvegardant le beau reste de la splendide demeure. Que de fois nous avons fait ensemble longue route après la fermeture du Musée et combien ardentes étaient alors les manifestations de son patriotisme éclairé par la science et l'impartialité, mais ennemi des mesquines coteries et des vues étroites de pontifes impuissants.

Nous espérons que bientôt le nom de Faucou sera gravé sur ce mur de la rue des Francs-Bourgeois qui garde le souvenir des serviteurs désintéressés de notre beau Paris.

C. N.

SOCIÉTÉ NATIONALE
DES ANTIQUAIRES DE FRANCE

Suite (*voir les tomes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7*).

JANVIER 1894. — M. de Laigue présente l'estampage d'une inscription funéraire trouvée à San-Josse *extra muros*, près de Cadix.

M. de Gauckler communique, par l'entremise de M Cagnat, une note sur des carreaux de faïence provenant de Hayeb-el-Aioun et représentant Daniel dans la fosse aux lions.

M. de Lasteyrie lit un mémoire sur les dénominations d'ogival et de gothique données au style de l'architecture française qui a succédé au style roman. Il conclut au maintien de l'épithète de gothique, contrairement à l'avis exprimé dans un article récent, par M. Anthyme Saint-Paul.

M. Durrieu présente un dessin remarquable attribué jusqu'à présent à Giotto, et qu'il attribue avec beaucoup plus de raison au peintre français, André Beauneveu.

M. Max-Werly propose de reconnaître dans certaines rondelles de bronze, trouvées parmi des antiquités romaines, de petits plateaux de balances, et décrit celles qui portent l'estampille du bronzier *Banna*.

M. Palustre fait connaître à la Société une coupe de Saint-Porchaire découverte au château du Lude (Sarthe) et appartenant à la première époque de Saint-Porchaire. Il signale aussi la découverte des restes d'un arc de triomphe romain dans la ville de Tours, et la mise au jour de l'ancienne porte et des fenêtres de la salle capitulaire de l'église Saint-Julien, dans la même ville. Ces baies avaient été masquées par un crépissage ; celles de la porte offrent des sculptures peintes et dorées.

M. Michon soumet les reproductions d'une tête d'athlète vainqueur conservée au Louvre, et qui, tout en étant inspirée des traditions polyclétéennes, semble appartenir à une époque un peu postérieure.

M. Collignon signale, à ce propos, une statue de bronze du château d'Helenenberg, récemment publiée par M. Von Schneider.

M Collignon communique la photographie des fragments de statues trouvés à Lycossura, sur l'emplacement du temple de Despoina, et qui nous font connaître le style du sculpteur Da-

[illegible] la place la période d'activité de cet artiste au moment du développement de la ligue achéenne[1].

M. [illegible] donne lecture d'un mémoire de M. Albert Naef sur les fouilles exécutées par lui au-dessus d'Harfleur[2].

FÉVRIER 1896. — M. Michon signale comme une œuvre antique représentant un bas-relief Hercule au jardin des Hespérides, une mosaïque publiée dans le Bulletin de la *Sociedad española de excursiones* de Madrid.

M. [illegible] fait connaître des analogies frappantes entre plusieurs miniatures du bréviaire Grimani et certains tableaux anciens, bien connus, ce qui prouve que ce fameux manuscrit offre en quelque sorte une galerie des peintures les plus célèbres de l'époque, et [illegible] ne saurait pas de voir un sujet reproduit plusieurs fois pour attribuer des reproductions à la même main.

M. [illegible] Pajard communique une stèle trouvée à Hippone et représentant un homme avec un agneau à ses pieds, sans doute une stèle votive.

M. [illegible] lit un mémoire sur des patères en argent trouvées à Eze (Alpes-Maritimes) et où se trouve figurée l'apothéose d'Hercule.

M. [illegible] de Villefosse communique de la part de M. Gavault une note sur une stèle votive découverte à Alger.

M. Havaux-Millen donne des renseignements sur les études faites par Léonard de Vinci, et par d'autres savants d'après lui, dans le but de permettre à l'homme de voler dans les airs, et signale à ce propos la belle publication du manuscrit de Léonard entreprise par MM. Satachmiatt et Piumati.

M. Bérard-Bey présente une inscription relevée par lui en Tunisie et remontant au règne de Nerva. Sa teneur permet de rectifier l'opinion qui plaçait l'ancienne ville de Thigès dans l'oasis de Tozeur.

M. Havaux-Millen explique que le torse de Granvelle représente Neptune et non Jupiter, et que cette sculpture appartient à l'époque romane.

M. de Villefosse signale une pierre sculptée du XIIe siècle dans la maison de campagne des religieuses de Nonenque (Aveyron).

[1] On [illegible] *l'Ami des Arts* a publié la première étude sur [illegible] dans son tome IV, page [illegible], d'après les photographies, notes et [illegible] par M. Charles Normand. Deux planches, p. [illegible] et [illegible].

[2] On trouve [illegible] comme et avec planches de cette trouvaille dans notre tome [illegible] 1896, page [illegible].

MARS 1894. — M. Letaille offre, au nom de M. Louis Bertrand, conservateur du musée de Philippeville, un catalogue de ce musée.

M. Samuel Berger étudie, en les comparant, diverses représentations de la création et de l'histoire d'Adam et Ève sculptées sur des portails de Rouen et d'Auxerre et peintes dans les Bibles historiales françaises.

AVRIL 1894. — M. Châtel communique de la part de M. Horace Gillet une note relative à une pierre tombale conservée dans l'église de Thonnances-lez-Joinville (Haute-Marne).

M. Ravaisson-Mollien rapproche d'une des Niobides de Florence la statue de la nymphe Anchyrrhoé qui se trouve au Louvre.

M. Schlumberger lit une note sur le tombeau du pape Clément V.

M. de Guerlin signale l'original d'un portrait de Christophe Colomb par Jean Bol reproduit en tapisserie (musée d'Amiens) ; cet original est au musée de l'Ermitage.

M. Travers communique au nom de M. da Silva le dessin d'un *torques* d'or fin trouvé près d'Almoster (Portugal).

M. de la Villenoisy fait connaître, au nom de M. Monnier de la Sizeranne, un poids ancien, en bronze, trouvé à Mureih (Drôme).

M. Edouard Blanc présente une nouvelle inscription romaine découverte par M. Tellier à Gourbata (Tunisie).

M. Müntz étudie le mausolée de Jean Cossa, grand sénéchal de Provence à Tarascon, et l'attribue à Laurana, sculpteur attitré du roi René.

M. Courajod observe que Laurana a eu des collaborateurs en Provence et qu'il ne faut peut-être voir là qu'une œuvre collective.

M. Martha explique le système de l'alphabet cryptographique communiqué dans la précédente séance par M. Ruelle.

M. de Rougé lit une lettre de M. de Morgan sur ses découvertes récentes dans la pyramide de Daschour[1].

M. Müntz étudie les peintures murales qui ornaient autrefois la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, près de Rome. Ses recherches lui ont permis de reconstituer l'ensemble de cette décoration, dont une partie était antérieure à l'an 1000.

M. Cagnat entretient la Société des fouilles récentes entreprises dans la rue de Lanneau, près du Collège de France[2].

[1] Publié textuellement d'après une lettre de M. de Morgan dans le tome 8 de l'A. d. M. e. d. A., p. 184.

[2] Une étude inédite sur ce sujet est en préparation et paraîtra dans l'A. d. M. e. d. A.

[illegible]

[illegible] des monnaies [illegible] de la [illegible]

[illegible] du moyen [illegible]

[illegible] dont [illegible]

[illegible] inscription chré[illegible] à Gouraya

[illegible] en argent doré acquis [illegible] d'après un modele byzantin.

[illegible] le salon du Dôme, au palais [illegible] être identifié avec la rotonde [illegible]

JUILLET [illegible]. — M. Prou entretient la Société des découvertes [illegible] au lieu dit la ville de Gannes, près de Châtillon-sur-Loire.

M. Martha signale une tombe découverte aux environs de Pise et dont les débris prouvent que le territoire voisin se trouvait, au VIe siècle avant notre ère, aux mains des Étrusques.

M. Mowat communique un fragment de sculpture du musée d'Arcachon représentant un personnage terminé en forme de serpent.

M. Berger indique une Bible éxécutée par un captif dans la prison de la Schiava, à Venise, en 1369.

M. Durrieu observe le fait qu'au XVe siècle on exécutait en France et en Flandre des livres d'heures pour l'exportation en Italie et en Espagne, et cite des exemples à l'appui.

M. Michon communique la reproduction d'une statue antique du même type que celle qui est connue sous le nom de Narcisse, au musée de Berlin ; l'auteur doit être un disciple de Polyclète.

AOUT ET SEPTEMBRE. — Pas de séance (Vacances).

BIBLIOGRAPHIE

Revue de Gascogne. — 1894, mai. — **Ph. Lauzun.** Le château de la Gardère (son histoire depuis 1270). — **Ch. Palanque.** Un épisode de la Ligue en Gascogne : le pillage du château de Sainte-Christine en 1590. — **Ph. Tamizey de Larroque.** Un portrait de Gaston IV de Foix (par Guill. Leseur.)

Revue de Saintonge et d'Aunis. 1894, 1er mai. — **L. Audiat.** Les arènes et le musée de Saintes. — Id. Quelques inscriptions huguenotes. (Critique du recueil composé par M. Gelin et publié dans le *Bulletin de la Société du protestantisme français;* plus d'une inscription signalée comme huguenote peut aussi bien être catholique).

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne. 2e série, 1894. — **Vernière.** Notice sur l'abbé Chaix de Lavarène, curé-archiprêtre de la cathédrale de Clermont-Ferrand (auteur de monographies sur l'histoire d'Auvergne ; liste de ses publications.)

Revue historique et archéologique du Maine. 1894, 1er semestre. — **G. Fleury.** Les fortifications du Maine ; de l'origine des châtelliers ou des fortifications en terre.

Revue africaine. 1894, 1er et 2e trimestres. — **Gavault.** Antiquités récemment découvertes à Alger. — **E. Mangin.** Notes sur l'histoire de Laghouat; 2e art. : 1837-1851. — **S. Gsell.** Chronique africaine : archéologie et histoire ancienne (année 1893; chronique très développée et instructive, embrassant toute l'antiquité jusqu'aux derniers temps de la période chrétienne).

[illegible]

[illegible] 31

[illegible] 51

[illegible] Se ne- [illegible] 53

[illegible] au Musée de [illegible] 55

NUMÉRO 42.

[illegible] de la rue des Teinturiers et de la [illegible]

[illegible] de l'excursion de Beauvais 65

[illegible] 76

Portrait de César Daly 83

ERNEST SIMON. Vue du Fayoum..... 87

LES FENÊTRES DU VIEUX LOUVRE..... 113

BORDURE tirée des Heures de Louis de France, duc d'Anjou (XVe siècle). 118

L'HOTEL DE VILLE DE PARIS EN 1583..... 118

LA RÉGION DES HALLES..... 119

CHARLES NORMAND. **Premier plan complet du Louvre féodal,** *expliquant le passage de la cour carrée, et les souterrains du Louvre.* Cette gravure est extraite, avec plusieurs autres, du tome second du *Nouvel Itinéraire de Paris*, par *Charles Normand* 121

MAISON DU GRAND VENEUR A CORDES (Tarn)..... 123

PILASTRES DE LA GRANDE GALERIE : façade du Louvre sur le quai.. .. 125

Détail d'une NICHE de la même façade..... 125

ALBERT LENOIR, *membre de l'Institut :* **Tour Saint-Jacques,** *Plan inédit* des églises élevées en la place de la rue de Rivoli et du square Saint-Jacques..... 125

BOURGES. **Hôtel de Jacques-Cœur:** cour intérieure..... 127

NUMÉRO 43.

VAUDOYER. **Château de Mesnières** près Dieppe et Neufchâtel (Seine-Inférieure). — Corniches de couronnement des tours d'angles..... 129

HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN A LYON, dans son état ancien..... 139

HORLOGE DE L'ÉGLISE SAINT-JEAN A LYON, état actuel..... 141

LE SANCTUAIRE ROMAIN D'HARFLEUR (Calvados), découvert par A. Naef. — Trépied en bronze, état restitué. — Bœuf en terre cuite blanche. — Trépied non restitué. 151

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES. *Le Congrès de la Sorbonne.* **Le temple romain découvert à Harfleur** (Calvados), par A. Naef. — Dans le haut du plan, les deux grands carrés figurent, à titre de parallèle, les deux temples de Champigny-lès-Langres..... 153

ROY. **Château de Langeais,** — Mâchicoulis. — Dessus de porte. 163

FRANÇOIS BLONDEL. **La porte Saint-Denis,** état ancien, fac-similé de la gravure par de la Boissière..... 165

SPÉCIMEN DES BILLETS employés pour les Excursions artistiques et archéologiques des Membres du Comité de l'Ami des Monuments et des Arts..... 182

NUMÉRO 44

[illegible] — Saint Georges [illegible] 206
— [illegible] 207
— [illegible] — Cuillers et fourchettes [illegible] 208
— [illegible] XVIe siècle. — Cef. travail français du XVIe siècle. — [illegible] 209
— [illegible] — [illegible] 211
— [illegible] — Légende du roi de Murcie 213
— [illegible] 215
— [illegible] XVIe siècle. — Cef. travail français du XVIe siècle. — Cef. travail français du XVIIIe siècle 217
— [illegible] — Couteau à manche [illegible] 218
— [illegible] XVe siècle. — Couteau à manche d'argent [illegible] XVIIe siècle. — Couteau à manche d'ivoire sculpté. XVIIe siècle 219
Les [illegible] de Delphes :
[illegible] 241
Le fragment C. [illegible] .....
[illegible] 245
[illegible] texte grec, traduction [illegible] par Charles Normand ..... 242 à 247
[illegible] ..... 249 à 251
[illegible] : 1° Le fragment C. à notes instrumentales. 2° Autres fragments à notes vocales 252
[illegible] Pierre tombale dans l'église Saint-Merry à Paris 253
[illegible] Vue de la crypte de l'église Saint-Merry à Paris 255

NUMÉRO 45.

Charles Normand. **Un château méconnu de la Renaissance à Mesnières.** Façade principale. Détails. Héliogravure inédite hors texte, d'après la photographie de l'auteur. [illegible] 296

CHARLES NORMAND. Même château : Lucarnes du fond de la cour d'entrée. HÉLIOGRAVURE INÉDITE hors texte..... *Vis-à-vis la page* 296

VAUDOYER. **Mesnières près Dieppe** (Seine-Inférieure). Plan d'ensemble du château et du domaine..... 297

MUSÉE CARNAVALET à Paris, salle de la Révolution..... 303

MUSÉE CARNAVALET à Paris. La crypte 305

CHATEAU DE VERSAILLES : Porte du salon du grand appartement du Roi..... 307

CHATEAU DE PAU : Cour d'honneur 311

AIGUES-MORTES : Salle des Gardes au rez-de-chaussée, dans la cour de Constance 313

VANDALISME D'AUTREFOIS. Mutilation de l'église Saint-Jean ou cathédrale de Lyon..... 315

NUMÉRO 46.

HOFFBAUER : **Restitution inédite de la Tour du Petit-Pont** au moment de l'invasion des Normands. DESSIN DE LA COLLECTION SARDOU.

Planche double en taille douce à mettre en tête du huitième volume.

PARIS EN 1614. **La Tour de Nesle**..... 335

PARIS EN 1614. **Le quartier actuel de l'Ecole des Beaux-Arts.** 337

PARIS EN 1614. **Plan de l'abbaye de Sainte-Geneviève**..... 339

CHATEAU DE LA ROCHEFOUCAULD, côté de la Tardoire..... 357

PLAN DE L'OPPIDUM GALLO-BELGE de Limes, près Dieppe (Seine-Inférieure)..... 361

COLLECTION SPITZER : Fermoir de bourse XVIe siècle 365

Serrure, travail français, XVIIe siècle, à triple pène et verrou..... 365

TOME VIII

TABLE DES ARTICLES

NUMÉRO 41

CHARLES NORMAND. — Les environs de Dieppe. — **Le château de Mesnières** : Un grand monument méconnu de la Renaissance 7
Documents sur les réfections d'œuvres d'art et monuments français. 18
Les dernières découvertes :
1. Une cité gallo-romaine à Oisseau (Sarthe), près Alençon.... 23
2. Douve des Châteliers 24
3. Un artiste poitevin ignoré : Deviliers (seizième siècle), au château de Gazeau 25
4. Trouvaille d'une pointe de lance en bronze dans les marais de la Sèvre 25
VAN ZUYPEN : Fondation du cercle historique et archéologique de Gand 25
DE MELY : Les Trésors des cathédrales et des fabriques 28
Découverte d'un cadran solaire du château de la Trémoïlle..... 29
Deux dessins inédits sur Fontevrault 30
EUGÈNE ARRIVETZ : Une excursion dans la Mayenne : Evron, Laval : Grottes du Rey. Château de Fouletorte 33
DUMAZET : Sauvons Brouage; à propos de la défense des côtes de France : négligences militaires et monumentales 37
UN CONSEIL MUNICIPAL DE VANDALES à Châlons-sur-Marne (Marne) : destruction projetée de la chapelle du collège..... 42
FRANÇOIS DE CAUSSADE : L'Ami des Monuments et des Arts à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. 44
NOS GRAVURES : Coiffures anciennes — Saint Quiriace de Provins — Recherche de la date d'une ancienne vue de Dieppe de la fin du XVIe siècle 50
SERÉ DEPOIN : Etat du château de Charleval en 1737 57
LIVRES REÇUS 59
SUPPLÉMENT : visite prochaine à Beauvais 61

NUMÉRO 42.

CHARLES NORMAND. — **Excursion artistique et archéologique à Beauvais**..... 67
TRENTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1894
Compte rendu..... 77
1. **Fondation du comité du répertoire des fouilles, découvertes et antiquités nationales** ; Adoption de l'*Ami des Monuments et des Arts* comme organe central..... 76
2. **Victor Quesné et Léon de Vesly** : Exploration du plateau de Tostes, des forêt de Bord et de Louviers (Eure)..... 79
3. **Roque Ferrier**. Les ruines d'Altimurium. Destruction de spécimens d'architecture qui sont les aînés des murs d'Aigues-Mortes, Avignon, Carcassonne..... 80
CÉSAR DALY. Biographies d'Amis des Monuments et des Arts.. 81
EXPOSITIONS : 1° ERNEST SIMON : Aquarelles de voyage..... 87
2° HENRI TOUSSAINT : Aquarelles de Paris moderne..... 88
Procédé pour prendre des empreintes..... 88
CURIOSITÉS : **la République parisienne**..... 90
VAUDOYER, Membre de l'Institut. **Les Monuments sous le Premier Empire.** Journal inédit d'un contemporain, ses Notices sur différents objets concernant l'Architecture et les Arts..... 91
LIVRES REÇUS : BIBLIOGRAPHIE..... 118
Trouvaille de 1325 ; doubles tournées dans les Deux-Sèvres..... 125
Société du costume Poitevin..... 125

NUMÉRO 43.

CHARLES NORMAND. — LES ENVIRONS DE DIEPPE. — **Le château de Mesnières** : Un grand monument méconnu de la Renaissance (*Suite*)..... 131
BACHAUMONT : Lettres inédites établissant qu'il est l'auteur du sauvetage de la colonne de Soissons *(Bourse du Commerce)*..... 135
REVUE DES AUTRES REVUES : **J. Wœsen**. L'horloge de la cathédrale de Lyon et sa restauration..... 138
TRENTE-DEUXIÈME CONGRÈS DE LA SORBONNE EN 1894.
Compte rendu (*Suite*)..... 145
4 **Enlart** : Origines françaises de l'architecture gothique en

Espagne et en Portugal 145
5. **A. Naef**. Récentes découvertes en France : le temple romain d'Harfleur ; la couleur dans les constructions gallo-romaines. 147
6. **Thiollier**. Les Monuments du Forez 158
DELHOMMEAU. Le tombeau ignoré de Guillaume de Flavy, qui qui livra Jeanne d'Arc aux Anglais 159
NOS GRAVURES 169
LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES .....
1. Préambule : La convention 166
2. **De Witte**, membre de l'Institut. Aspect de Delphes avant les fouilles 171
BUNEL. A propos de la planche de coiffures de Vogtherr publiée dans le n° 41 175
G. BRIÈRE. Mutilation des ruines de l'église de Notre-Dame de Pont-Audemer 176
EXCURSION DES AMIS DES MONUMENTS ET DES ARTS *au château de Vaux*, de Foucquet 177
SOCIÉTÉS SAVANTES : **J. de Morgan** : Les découvertes de l'École française au Caire dans la Nécropole de Dahchour (Egypte) 184
ÉTUDE DE NOYON ET DE COUCY par l'Association amicale des architectes, anciens élèves de Jules André 189
LIVRES REÇUS 190

NUMÉRO 44.

LES DERNIÈRES DÉCOUVERTES EN FRANCE.
CHARLESNORMAND. — **Peintures inédites du Moyen-Age et de la Renaissance** de la chapelle des Moines à Cluny (Saône-et-Loire) 193
VAUDOYER, membre de l'Institut. — **Les Monuments français sous le Premier Empire**, journal d'un contemporain sur différents objets concernant l'architecture et les arts (*suite*) 194
SPITZER (**La collection**). — Troisième étude 206
BULLETIN DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS ET D'ARCHÉOLOGIE (*suite*). Fondation de la Société historique et archéologique de Corbeil, d'Etampes et du Hurepoix 220
COMITÉ DU RÉPERTOIRE DES FOUILLES DÉCOUVERTES ET ANTIQUITÉS NATIONALES : (*suite*) **Adolphe Guillon**
Découvertes à Vezelay (Yonne) 222
Sauvegarde de l'église Saint-Laurent à Rouen 223

Restauration de l'Hôtel-de-Ville de Nevers..... 223
Découvertes à Lille..... 223
Création du musée des Hautes-Alpes..... 223

MONUMENTS DE LA LITHOGRAPHIE FRANÇAISE. — Le Monument de Charlet (*suite*)..... 224

REVUE DES AUTRES REVUES : Les revues belges. Société de Tournai. Le Vandalisme en Belgique.

L. CLOQUET. Démolition du manoir du Gouverneur... 226

Le Général DE FORMANOIR. Note sur le même hôtel devenu couvent des Célestins..... 227

LES FOUILLES FRANÇAISES DE DELPHES (*suite*)..... 229
2. Aspect de Delphes avant les fouilles (*suite*)..... 229
3. La musique grecque par HENRI WEIL, membre de l'Institut, et THÉODORE REINACH..... 233

BIBLIOGRAPHIE : LIVRES REÇUS..... 248

NUMÉRO 45.

Le premier Théâtre parisien et les Arènes de Lutèce. Annonce d'un nouvel ouvrage de CHARLES NORMAND..... 257

HOMOLLE, membre de l'Institut. **Les fouilles françaises de Delphes** (*suite*) 259

CHARLES NORMAND. **Découverte de peintures à l'église de Notre-Dame d'Estampes**... 265

VAUDOYER, membre de l'institut **Les Monuments sous le Premier Empire,** journal inédit (*suite*)..... 266

ROGER PEYRE. **De l'Art dans la Vie**..... 275

LÉONCE LEX. **Les Musées de Mâcon** 283

BÉLISAIRE LEDAIN. **Maison de Poitiers** d'où Jeanne d'Arc partit en 1429 pour aller délivrer Orléans..... 286

CHARLES NORMAND : **Le Château de Mesnières** (Seine-Inférieure). Un grand monument méconnu de la Renaissance..... 295

NOS MORTS : **Léon Palustre. — L. Amédée Hardy**..... 299

L'AMI DES MONUMENTS ET DES ARTS A L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS : **Geffroi,** membre de l'Institut : Musées nouveaux et fouilles nouvelles à Rome..... 301

BIBLIOGRAPHIE : LIVRES REÇUS. 1° Ouvrages généraux ; 2° sur Paris et les départements ; 3° sur l'étranger..... 309

[illegible]

[illegible]

[illegible] Mémoire sur [illegible] de Paris à travers les âges..... 319

[illegible] de Tarascon [illegible] ... 325

[illegible] monuments mena- [illegible] 331

[illegible] Paris [illegible] 333

[illegible] de France. 345

[illegible] de Vezelay [illegible] 347

[illegible] Les Fou[illegible]es françaises de [illegible] 353

[illegible] — Limes — Petit-Pont ... 367

[illegible] 368

[illegible] 369

[illegible] 373

[illegible] 374

[illegible] 378

Le propriétaire-gérant : CH. NORMAND.

VANNES. — IMPRIMERIE LAFOLYE, 2, PLACE DES LICES.

TABLE DES GRAVURES DU N° 46

SIXIÈME PARTIE DU TOME VIII

(Voir la table des articles).

HOFFBAUER : Restitution inédite de la Tour du Petit-Pont au moment de l'invasion des Normands. Dessin de la collection Sardou. *Planche double en taille douce à mettre en tête du huitième volume.*

— *Paris en 1611.* La Tour de Nesle. . . . . p. 335

— *Paris en 1611.* Le quartier actuel de l'Ecole des Beaux-Arts. . . . . p. 337

— *Paris en 1611.* Plan de l'Abbaye de Sainte-Geneviève. . . . . p. 339

— *Château de la Rochefoucauld*, côté de la Tardoire. p. 357

— Plan de l'Oppidum gallo-belge, *de Limes près Dieppe* (Seine-Inférieure). . . . . p. 361

COLLECTION SPITZER : Fermoir de bourse, XVIe siècle. . . . . p. 365

— Serrure, travail français, *XVII siècle, à triple pène et verrou.* . . . . . p. 365

uld be return
before the la

d by